



Acerca de este libro

Esta es una copia digital de un libro que, durante generaciones, se ha conservado en las estanterías de una biblioteca, hasta que Google ha decidido escanearlo como parte de un proyecto que pretende que sea posible descubrir en línea libros de todo el mundo.

Ha sobrevivido tantos años como para que los derechos de autor hayan expirado y el libro pase a ser de dominio público. El que un libro sea de dominio público significa que nunca ha estado protegido por derechos de autor, o bien que el período legal de estos derechos ya ha expirado. Es posible que una misma obra sea de dominio público en unos países y, sin embargo, no lo sea en otros. Los libros de dominio público son nuestras puertas hacia el pasado, suponen un patrimonio histórico, cultural y de conocimientos que, a menudo, resulta difícil de descubrir.

Todas las anotaciones, marcas y otras señales en los márgenes que estén presentes en el volumen original aparecerán también en este archivo como testimonio del largo viaje que el libro ha recorrido desde el editor hasta la biblioteca y, finalmente, hasta usted.

Normas de uso

Google se enorgullece de poder colaborar con distintas bibliotecas para digitalizar los materiales de dominio público a fin de hacerlos accesibles a todo el mundo. Los libros de dominio público son patrimonio de todos, nosotros somos sus humildes guardianes. No obstante, se trata de un trabajo caro. Por este motivo, y para poder ofrecer este recurso, hemos tomado medidas para evitar que se produzca un abuso por parte de terceros con fines comerciales, y hemos incluido restricciones técnicas sobre las solicitudes automatizadas.

Asimismo, le pedimos que:

- + *Haga un uso exclusivamente no comercial de estos archivos* Hemos diseñado la Búsqueda de libros de Google para el uso de particulares; como tal, le pedimos que utilice estos archivos con fines personales, y no comerciales.
- + *No envíe solicitudes automatizadas* Por favor, no envíe solicitudes automatizadas de ningún tipo al sistema de Google. Si está llevando a cabo una investigación sobre traducción automática, reconocimiento óptico de caracteres u otros campos para los que resulte útil disfrutar de acceso a una gran cantidad de texto, por favor, envíenos un mensaje. Fomentamos el uso de materiales de dominio público con estos propósitos y seguro que podremos ayudarle.
- + *Conserve la atribución* La filigrana de Google que verá en todos los archivos es fundamental para informar a los usuarios sobre este proyecto y ayudarles a encontrar materiales adicionales en la Búsqueda de libros de Google. Por favor, no la elimine.
- + *Manténgase siempre dentro de la legalidad* Sea cual sea el uso que haga de estos materiales, recuerde que es responsable de asegurarse de que todo lo que hace es legal. No dé por sentado que, por el hecho de que una obra se considere de dominio público para los usuarios de los Estados Unidos, lo será también para los usuarios de otros países. La legislación sobre derechos de autor varía de un país a otro, y no podemos facilitar información sobre si está permitido un uso específico de algún libro. Por favor, no suponga que la aparición de un libro en nuestro programa significa que se puede utilizar de igual manera en todo el mundo. La responsabilidad ante la infracción de los derechos de autor puede ser muy grave.

Acerca de la Búsqueda de libros de Google

El objetivo de Google consiste en organizar información procedente de todo el mundo y hacerla accesible y útil de forma universal. El programa de Búsqueda de libros de Google ayuda a los lectores a descubrir los libros de todo el mundo a la vez que ayuda a autores y editores a llegar a nuevas audiencias. Podrá realizar búsquedas en el texto completo de este libro en la web, en la página <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

P.

7

H. lit. P. 287 n

Ex bibliotheca
Steph. Quatremeri.

*à M. Quatremère de Quincy
hommage de l'auteur V. P.*

CANTACUZÈNE.

HOMME D'ÉTAT ET HISTORIEN

OU EXAMEN CRITIQUE COMPARATIF

DES MÉMOIRES

DE

L'EMPEREUR JEAN CANTACUZÈNE

ET DES SOURCES CONTEMPORAINES,

ET NOTAMMENT DES 30 LIVRES

DOIT 14 INÉDITS

DE L'HISTOIRE BYZANTINE DE NIGÉPH. GRÉGORAS

QUI CONTROLENT LES MÉMOIRES DE CANTACUZÈNE,

THESE

DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE,

Par **VAL. PARISOT,**

AGRÉGÉ D'HISTOIRE,

PROFESSEUR-S. A LA FACULTÉ DES LETTRES DE RENNES.

Τὴν βασιλικὴν ἐσθίτη συνίσταται τὴν
μὲν ἐνδοτέραν μᾶλλον εἶναι τοῦ δέον-
τος στενὴν, τὴν ἐξωτέραν δὲ, τοῦναντίου
ἄπαν, πολλοῦ τοῦ δέοντος εὐρυτέραν.

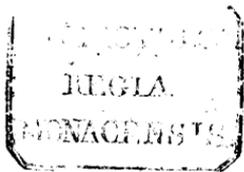
CANTAC. *Mém.* III. 27.

PARIS,

CHEZ JOUBERT, LIBRAIRE,

RUE DES GRÈS, 14.

—
1845



A MONSIEUR NAUDET,

PRÉSIDENT-DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE, .

A MONSIEUR POIRSON,

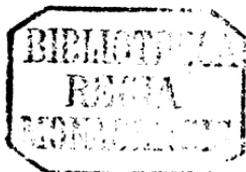
PROVISEUR DU COLLÈGE ROYAL DE CHARLEMAGNE,

**DEUX HOMMES
DE LABEURS ET DE CARACTÈRE ANTIQUES,
FAMILIERS AVEC LES SOURCES HISTORIQUES
NON ACCESSIBLES A TOUS,
CRITIQUES SOLIDES,
EXPLORATEURS CONSCIENCIEUX.**

TRIBCT

**DE PROFONDE VÉNÉRATION
ET DE RECONNAISSANCE.**





CANTACUZÈNE

HOMME D'ÉTAT ET HISTORIEN.

Quand un souverain que l'abdication a fait descendre du trône écrit l'histoire des événements dont il a été le spectateur, dont souvent il a été le héros, eût-il aussi peu de sincérité que celui qui dicta les *Mémoires de Sainte-Hélène*, ses indications sont précieuses. Nous, historiens, voués à la recherche des sources, nous, si fréquemment réduits à l'aride scepticisme, nous puisons chez lui avec empressement. Certains qu'il ne peut mentir partout, nous essayons de discerner les vérités dans son récit; et à l'aide des vérités, aidées parfois des témoignages étrangers, lorsque nous avons eu le bonheur d'en trouver, nous arrivons dans plus d'un cas à suppléer les lacunes, à corriger les erreurs dont, volontairement ou non, il s'est rendu coupable.

Aussi, de tous les écrivains que présente réunis ce qu'on nomme *la Byzantine*, l'ex-empereur Cantacuzène est-il un de ceux qu'on a le plus remarqués. Des souverains de Constantinople, en effet, il est le seul qui ait écrit ses *Mémoires*. Constantin Porphyrogénète II n'a donné, en fait d'ouvrages historiques, que la vie de son aïeul Basile le Macédonien¹; l'*Alexiade* est la vie d'un père écrite par sa fille; Nicéphore Bryenne n'a ni régné² ni laissé sa propre histoire, puisque son ouvrage, qui retrace les événements de 1057 à 1078, n'est au fond qu'une introduction à l'*Alexiade*. Les panégyriques de Théodore Lascaris sont néces-

¹ Hanke, *de byzz. rer. scriptorib.* (Leipz., 1777, 4°), p. 471....
Fabr. *bb. g.* t. VI, p. 548. — ² V. tous les bibliographes. — ³ Il n'était que panhypersévaste, et quelquefois on le qualifie de César. — ⁴ Ou plutôt

sairement la louange d'autrui¹. Les lettres, encore inédites, de Manuel Paléologue² sont des documents autobiographiques, mais ne peuvent passer pour une autobiographie. Les Mémoires de Cantacuzène³ restent donc, nous le répétons, dans la littérature grecque, un livre unique⁴. A ce titre seul, il mériterait d'intéresser, et l'on ne peut s'étonner que nous l'ayons choisi pour sujet d'un exercice spécial.

Nous commencerons par marquer les qualités, les défauts, la manière de Cantacuzène, afin d'en déduire son caractère et sa valeur comme historien. Puis, la discussion des faits jetant de la lumière sur l'obscurité souvent profonde du langage, nous avons cru indispensable de faire marcher de front avec la critique de ses écrits l'appréciation des événements et des rôles politiques, y compris celui de l'auteur. A cet effet nous mettons en présence de Cantacuzène, et Cantacuzène lui-même, quand quelques passages inattendus ou hors de place de ses mémoires complètent

l'*Alexiade* n'en est que la continuation, mais continuation bien autrement considérable que la Ἰστορία de Bryenne, et qui l'a fait perdre de vue.

—¹ Ils n'ont été publiés qu'en ces derniers temps. — ²Ms. g. 3044 de la bb. roy. et au Vatican; Harles ne connaît que ce dernier, *Bb. g.*, t. XI, p. 628. M. Hase (*not. et ext. des ms.*, t. IX) en a promis une notice, et M. Berger de Xivrey une trad. — ³Ἱστορία au pluriel, *ce qu'on sait par soi-même*, comme contemporain, comme témoin. Ainsi Hérodien, Tacite, etc. M. Hase ne balance pas à dire *Mémoires* (*not. et ext. des ms.*, IX-II, p. 156). Quant à démontrer que ces *Mém.* sont bien de Cz. rien de moins nécessaire. Jamais on ne l'a mis en question. Tous les ms. portent dans le titre mention de l'ex-empereur Cz. La phrase ὅτι γὰρ τὰ κοινὰ διετέλεις πράττων, σωτηρία τοῖς πράγμασιν ἦσθα est une de celles qu'on n'adresse guère qu'à d'anciens monarques ou premiers ministres. Dans l'apologie de Cz. contre Gg. (IV, 25) se sont glissés trois ou quatre *je*, ce que du reste corrige très spirituellement l'auteur en commençant le 26^e ch. par « Voilà ce que dit à cette époque Cz. » La parité des louanges données à Christodoul par Nil et à Cz. par l'auteur des *Mem.* trahit l'identité de Cz. et de Christodoul. — ⁴Même mise à part, cette consid. sur laq. insiste M. Hase dans ses remarques en tête du Timarion (*touj. not. et ext. des ms.*, IX-II, 156), que de 1357 (1362 selon nous) à 1444, époque à laq. fut écrit l'ouvrage de Sgyropule, nul autre écrivain ne nous a fait connaître. L'hist. de CP. Le curieux dialogue de Mazari, pub. (*Anecd. g. Boiss.* III, 112-180 depuis ce temps, n'a nécessairement comblé que bien peu

ou rectifient un autre passage, et les sources contemporaines ou subséquentes, byzantines ou étrangères autres que son livre. Ainsi Cantacuzène, d'après lui-même et d'après les sources qui peuvent le contrôler, Cantacuzène historien et homme d'état, voilà par quels mots se récapitule notre thèse. Bien qu'il y ait là deux résultats, l'un qui peut servir à l'histoire politique, l'autre appartenant exclusivement à l'histoire littéraire, il n'y a pas là deux sujets : car, quelque importance qu'ait eue Cantacuzène homme d'état, Cantacuzène comme homme d'état n'est chez nous que le moyen; le but, c'est Cantacuzène historien. Tout se subordonne chez nous à ce but, c'est là notre unité.

Mais cet examen est-il nécessaire? Comme historien, Cantacuzène n'a-t-il pas été jugé, au 16^e siècle par Pontanus¹, qui l'a si élégamment traduit en latin, au 17^e par Hanke² et par Lambec³, au 18^e par Boivin⁴, par Fabricius⁵, par Bandini, par Meusel⁶, au 19^e enfin par M. de Hammer? Comme homme d'état, n'a-t-il pas été caractérisé, soit dans les historiens du Bas-Empire, Gibbon entre autres et Ameilhon et même Royou⁷, soit dans celles de l'emp. ottoman⁸? Enfin les versions lat. et franç., l'une du jésuite⁹ In-

cette lacune. — ¹ Préf. de la trad. lat. de Cz. (qui parut d'abord à Ingolst., 1605, f^o, sans grec). — ² *De byzz. r. scr.*, nommé plus haut p. 1, n. 1. — ³ *De Cz^o* dans *bb. cæs. vind.* V, 420, VI-1, 58. — ⁴ Fin de la Vie proprem. d. de Gg., en tête de l'éd. des 24 liv. publiés de cet auteur (dans les 3 byzz.). — ⁵ Harles, *bb. g.*, VII, 789, n. *bb.*, indique encore Voss, Bona, Pope, Blount, et il serait facile d'ajouter à cette liste. — ⁶ *Bb. hist.* V-1, 271: il copie les jug. de Hanke et de Pontanus. — ⁷ *Comm. de byz. hist. ultimis scriptorib. ex hist. osm. elucidandis* dans *Comm. Gætt. rec.*, cl. h. et phll., l. VI, 235 sq. L'illustre orientaliste s'y étend plus sur Pachymère, Ducas, Phrantzes et Chalc. que sur Cz. et Gg. — ⁸ *Fall. of rom. emp.* — ⁹ Continuation de l'*H. du B.-Emp.* de Lebeau. La période traitée par Cz. y occupe la 2^e moitié du t. XIX (éd. Saint-Martin et Brosset) et les 399 prem. p. du t. XX, plus une ou deux p. çà et là par la suite (en d'. t. le liv. 406 à partir du § 36 et les liv. 407-414). — ¹⁰ Quoique cet auteur n'ait pas travaillé sur les sources, et en général soit très méd., nous l'indiquons ici, parce que, dominé par son horreur de l'usurpation, il a parfois rencontré juste sur Cz. — ¹¹ Notamm.

golstadt, l'autre du prés. Cousin, ne mettent-elles pas tout lecteur à même d'apprécier et l'historien et l'homme d'état? Ne voulant point entrer ici dans une discussion où, si nous tentions d'apprécier Ameilhon et Pontanus, nous semblerrions, en dépit de toute notre indulgence, sévères et peut-être cruels¹, nous nous contenterons de déclarer que presque tous les hommes dont les noms précèdent n'ont laissé sur Cantacuzène que quelques pages ou quelques lignes où tout n'est pas juste, où bien des points graves sont inaperçus, et que dès lors l'examen scientifique est tout aussi indispensable qu'il y a trois siècles, s'il ne l'est davantage. Les moyens d'examiner existent sans doute (sans cela l'entreprendrions-nous?); mais notre but est précisément de dispenser le lecteur d'un semblable examen. En cela consiste la tâche de quiconque consacre ses veilles à l'histoire critique. C'est quelque chose que d'épargner du temps à ceux qui sont avides d'instruction, tout en corrigeant, en enrichissant le tableau qui doit passer sous leurs yeux.

PREMIÈRE PARTIE.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES MÉMOIRES DE CANTACUZÈNE.

ARTICLE PREMIER.

CARACTÈRES LITTÉRAIRES.

Un premier caractère qui frappe le lecteur de Cantacuzène, c'est que la *composition* de son livre est *une*,

au moins dans celle de M. de Hammer, l. 3 et 4.— 'Chemin faisant, pourtant, nous serons obligé de relever des lacunes et des erreurs du premier. Nous n'en signalerons pas la vingtième partie. —

comme une œuvre d'art, comme un poème qu'on aurait élaboré à plaisir. Cette qualité résulte, tant de la continuité des guerres civiles qui mettent en péril et l'ordre de succession et la succession même chez les Paléologues pendant quarante ans, que de la continuité du rôle actif et décisif de Cantacuzène pendant ce temps. L'*homogénéité* de l'ouvrage est parfaite pour le style, pour le ton, pour la couleur, pour le degré de développement donné à toutes les parties. La *division* en quatre livres à peu près égaux, hormis le 3^e qui en vaut deux, est ou ne peut plus heureuse, parce qu'elle sort de la nature même des faits, que récapitulent les quatre traits suivants : 1^o lutte d'Andronic le jeune contre son aïeul, 2^o règne d'Andronic le jeune, 3^o anarchie à la mort d'Andronic le jeune, 4^o émancipation de Jean;—ou bien, 1^o Cantacuzène favori de l'héritier présomptif, 2^o Cantacuzène premier ministre, 3^o Cantacuzène compétiteur, 4^o Cantacuzène co-régent et sa chute. La 1^{re} page nous montre le jeune Andronic à la veille de perdre l'hérédité; à la dernière le sceptre est à sa postérité seule, la dynastie des Paléologues ne finira qu'avec l'empire.

La *diction* de Cantacuzène est saine et simple, tempérée en quelques passages. Point de confusion de paroles, point de rhétorique, point de ces recherches byzantines qui sentent l'école, point de métaphores banales, indices des littératures surannées, point d'imitations de Lucien, de Libanius¹ et pourtant qu'on n'aille pas croire, sur la foi de Grégoras, que Cantacuzène ne sait point écrire². Au contraire, ses expressions sont très-choisies, très-précises lorsqu'il juge à propos d'avoir de la précision. Il est même aisé de voir qu'il connaît l'art des Aphthonius. Mais, plein des choses qu'il a vues ou faites, qu'il a aimées ou haïes, ce n'est

¹ Cel. de Lucien surtout, non moins que cel. de Platon (V. pass. de Cavasilas, cité par Boivin, II des *Gg' Elogia*), se sent à toute minute dans Gg., même hors de ceux de ses Dialogues qu'il intercale dans son histoire. Beaucoup des dialogues qui portent le nom de Lucien sont, comme on sait, des product. du moyen âge. — ² Hist. XV. 3. 3, τὸ ἀκαλλῆς τῶν λέξεων; XX. 2. 3, γράμμασι σχεδὸν παντάπασιν ἀνομιλήτων : ce qu'il mo-

pas au manuel du rhéteur qu'il va demander ses inspirations. L'histoire est pour lui plus qu'un exercice de style, c'est un drame, c'est une apologie. Aussi son allure, sa forme sont-elles à lui. On aurait de la peine à signaler chez lui trace de mauvais goût. Le sérieux du but qu'il a en vue l'en préserve. Très-peu aussi de ces redondances qui consistent à exprimer presque les mêmes choses par deux termes presque synonymes, mérite d'autant plus rare qu'il est digne de remarque dans la littérature byzantine et que sous quelques rapports, la manière de Cantacuzène rappelle celle de Cicéron. Ce que nous reprocherons, nous, à Cantacuzène, c'est que quelquefois l'indécision, l'embarras de ses pensées se reflètent dans sa diction un peu lourde, un peu terne, un peu molle. Il n'a pas les puérités, les caprices de Grégoras, mais il n'en a pas le trait, le mordant.

La langue de Cantacuzène est irrépréhensible. Elle ne le serait pas si l'on prenait pour des taches les termes étrangers, comme *τσούστρα*, *σκουτέριος*, *ρήξ*, si nous regardions nos grands écrivains comme des barbares lorsqu'ils écrivent *Spleen*, *Saga*, *Cadi*, *Oukaze*. Mais ces mots, tant qu'on ne les emploie qu'avec mesure et lorsqu'ils sont indispensables, n'altèrent pas vraiment un idiome : ils ne commencent à déplaire au goût que quand ils entrent dans des expressions hybrides comme *ἀρχοντόπουλα*. Quant aux modifications réelles, profondes, ce sont les changements de signification, de composition, de dérivation, de flexion, de syntaxe, et surtout de la syntaxe du régime et de celle des conjonctions. Sans examiner si ces modifications corrompent toujours la langue, nous pouvons dire que celle de Cantacuzène n'en est pas là : à quelques termes près, c'est toujours la langue de Thucydide. En regardant avec grand soin, on pourrait lui reprocher quelques plus-que-parfaits pour prétérīts ou aoristes, quelques optatifs pour subjonc-

diffie, surtout XIX. 1. — 'Aussi Boivin (vie de Gg. fin), après avoir dit de son auteur, *Plura in stylo reprehendenda, in primis κακοζηλία, s. ambitiosa elegantiae affectatio, poetica verbor. luxuries, figura insolentes,*

tifs ou indicatifs, deux ou trois fois *ἐπεὶ πύθειτο* au lieu d'*ἐπεὶ ἐπίθειτο*, τὰ πρῶτα φέρειν pour τὰ π. φέρεσθαι; et dans l'indication des quantifiées, *ἰσταμένου* accouplé avec la mention du 17²¹: mais voilà ses erreurs les plus graves. Il affectionne *ἀθρόον* dans le sens de *subitement*; mais *ἀθρόον* en ce sens remonte au moins au premier siècle¹. Son *νῆσος*, pour le Péloponèse², est d'un gracieux abandon. Les deux *πρὸς* avec régimes divers et sens divers (*πρὸς Ἀνδρονίκου πρὸς αὐτόν*), loin d'être vicieux, ont de l'élégance et de la tournure comme *καθ' ἡμῶν καθ' ἡμᾶς* d'Eusèbe³, et l'on construirait sur ce type des phrases exquises avec *κατά*, *περί*, *ἐπὶ*, etc. *Ἰδίων αἱμάτων*, au pluriel, est plein d'énergie⁴. Quelques locutions, *ἐπὶ νοῦν ἔρχεται τῷ βασιλεῖ*, par exemple⁵, peuvent au premier abord sembler trop modernes; nous les retrouverions sans peine pourtant bien des siècles avant Cantacuzène. *Ἀρρήτοῦργημα*⁶ ne se lit, je pense, dans aucun lexique, mais c'est un oubli. La construction de *παρά* est fort remarquable dans ce passage, οὐ δι ἄλλο τι παρ' ἑ⁷, pour rien autre chose que ce que: il est vrai que ces six mots se trouvent dans une pièce qui n'est pas de Cantacuzène lui-même, dans cette lettre d'Andronic le vieux qui offre encore, et *διὰ ξηράν*, par terre, et *ὑπεραπεδεξάμην*⁸, j'ai eu pour infiniment agréable, mot aussi à insérer dans les dictionnaires, très simple d'ailleurs, vu le sens connu d'*ἀπεδεξάμην*, et enfin le fameux *πούκλου*⁹, désespoir des Pontanus

hyperbata, crebra non m. verbor. sed et sentent. repetitiones, ajoute-t-il: Cz. *longe præstat.* — ¹ IV. 45, et ailleurs encore; ce qui ne l'empêche pas de dire *ὄρχ. ἐπεὶ ἐπίθειτο*, absolument dans le même cas. — ² I. 52. — ³ II. 26 — IV. 39, IV. 42, etc. Pour les ex. anciens d'*ἀθρόον subitem.*, V. la dern. éd. du *Trésor* de H. Estienne. — ⁴ IV. 45. — ⁵ V. Aucher, qui, d'après le texte armén. (éd. armén. de la *Chr.* d'Eusèbe, p. 525 n), n'hésite pas à rétablir *κ. ἡ'. κ. ἡ'''*. dans le grec (de l'Anon. de Scal.); dans le pass. qu'il cite ensuite de la *Prép. év.*, I. 9, κ. ἡ. ^{'''} et κ. ἡ. ['] ne sont séparés que par *τὴν*. — ⁶ Comme l'*et humanis lustrata cruorib.* de Lucain. *Αἱματα*, au reste, n'est pas précisément rare. — ⁷ I. 4. — ⁸ IV. 2. — ⁹ I. 48. p. 444 byz. du L. — ¹⁰ I. 48. p. 445 byz. du L. — ¹¹ I. 48. p. 445 b. du L.; et voir, 1^o la note de Pont., p. 908 n f. de l'éd. du L., 2^o l'art. *πούκλον* du Gloss. de la b.-grécité de Ducange. —

et des Ducange ! Mais ce qui l'emporte beaucoup sur ces huit ou dix mots, c'est la traduction de la lettre du sultan Nacer-eddin Haçan¹, en un grec voisin du grec moderne, traduction qui ne semble pas de Cantacuzène², mais qui est un des plus curieux *testi di lingua* pour l'histoire de la formation de l'idiome romaine, bien qu'à près d'un demi-siècle avant ce temps remonte la *Chronique* anonyme de *Morée*³, et qui prouve qu'à Constantinople même, et non à l'extrémité de la Péninsule⁴ seulement, la langue vulgaire avait déjà changé d'aspect. Il est étonnant que Ducange ne l'indique pas dans cette partie de la préface de son Glossaire de la basse-grécité où il trace un historique de l'altération de la langue grecque et où il nomme des pièces bien moins remarquables⁵.

On ne trouve pas dans Cantacuzène de ces *portraits* dont Salluste a donné le modèle, et qui tantôt résumant, tantôt préparant si heureusement le récit. Les figures pourtant ne manquent pas. Il a mieux aimé peindre par les actes. Mais, des actes mêmes, tels qu'il les donne, il n'est pas toujours aisé de conclure les physionomies. On sent qu'il faut un travail pour en venir là : encore peut-être, si l'on se bornait à étudier Cantacuzène n'y arriverait-on pas. Pour la plupart d'entre elles pourtant les traits abondent épars ; et il en est d'exquis : Apocauque surtout est facile à recomposer.

La *narration* de Cantacuzène est généralement circonstanciée, intéressante, facile, un peu froide, lucide ou loucheselon qu'il ne craint pas ou qu'il craint de tout dire, de tout présenter sous le jour vrai. On peut citer comme

¹ IV. 44. — ² Car il a lui-même trad. en grec classiq. le début de sa lett., c'est-à-d. les titres qui en form. comme la suscript. — ³ Publ. pour la prem. fois par Buchon, 1824 en fr., 1840 en grec et en fr. *Chron. étrang. relat. aux exp. franç. pend. le 13^e siècle* (dans le *Panthéon L.*). M. Landois, du coll. Bourbon, en prépare une 2^e éd. pour la byz. de Bonn, collation faite du ms. de Copenh. — ⁴ Il est question dans une *n* du *Timarion*, lequel remonte au 12^e s. probablement, de mots barbares usités en Moréc. — ⁵ En revanche, il la cite assez souvent dans le Dict. même. —

des récits parfaits celui des scènes jouées par Apocauque près de Gavalas en 1345¹, la visite d'Andronic le jeune aux reliques de saint Démétrius Myroblyte², le rêve à Mésène³ lorsque Cantacuzène croit entendre une voix lui crier « Eveille-toi d'entre les morts. » les émeutes de Thessalonique en 1328 et 1345⁴, la remise des Portes Dorées⁵ et beaucoup d'autres. Comme embarrassées, bien qu'habilement rédigées, nous indiquerons la journée du 5 avril 1321⁶, les batailles de Pélécan et de Brakhophagues⁷, la déroute de Gynécocastre⁸. Mais 1^o assez souvent au lieu de récits viennent des indications sèches et qui tournent court (ainsi la retraite de Xéné à Thessalonique⁹, la prise d'habit d'Andronic le vieux)¹⁰; 2^o assez souvent aussi, tantôt par oubli, tantôt à dessein, quand il s'agit de décrier des ennemis, au lieu de mettre les faits à leur place, il les omet pour le moment, puis il les ramène comme occasionnellement, soit dans une autre masse de faits, soit surtout dans les discours.

De cette manière il a l'avantage de sembler ne pas tenir aux détails ainsi venus après coup et que pourtant il serait bien fâché de voir ignorés, mais l'exposition en est moins nette et impose un travail au lecteur.

Cantacuzène n'a guère que des *descriptions* où l'imagination n'est pour rien, et qui ne montrent pas l'objet au travers du prisme poétique. Telles sont celles du couronnement d'Andronic¹¹, de la pompe nuptiale de Théodora la sulthane. Mais nous appellerons presque descriptions divers récits de manœuvres militaires, si fidèles, si vifs, malgré la constante simplicité de style, qu'on assiste à la scène racontée. On croit lire Plutarque et, mieux encore, l'Anabase. La marche nocturne sur Constantinople qu'il s'agit de surprendre (mai 1328) est saisissante! On s'imagine

¹ III. 72, 80. — ²I. 33, p. 166... b. du L. — ³III. 70. — ⁴I. 53 et III. 63. — ⁵IV. 41. — ⁶I. 12, 13, 14, 15, 16. — ⁷II. 7 et 8, et IV. 30. — ⁸III. 39, 44. — ⁹II. 15 (après avoir cessé d'en parler depuis II. 4), etc. — ¹⁰II. 16. — ¹¹I. 44. — ¹²III. 95. Nous gardons ce nom au lieu de celui de Kadine : cp. M. de Hammer, *G. des Osm. R.*, tome dernier, tableau des dignités et emplois dans l'emp. ott., fin. —

voir les poses, l'œil, le pas furtif, le silence et jusqu'à l'incertitude ou l'espoir des guerriers; on applique les échelles, on en sent une craquer sous le poids des impatients qui montent, elle rompt... est-ce celle qui porte Andronic? ² Un peu plus bas, après la bataille de Promouçoul, un gros corps tatar qui n'a pas pris part à cette affaire, se trouve à proximité des Grecs: on suit avec une curiosité de plus en plus vive les détails de la rencontre. On voit la Tountsa roulant ses grandes eaux débordées entre les armées. On est au printemps, il n'y a pas de pont, ni l'un ni l'autre parti n'essaie le passage, les hommes du Kaptcbak ne savent pas le nombre des Grecs, les Grecs ne savent que trop celui des cavaliers de l'Ukraine! On s'appelle d'une rive à l'autre. Vient un interprète, un dialogue s'établit entre Tachbou-khan (le chef de cette fraction de la horde), et le jeune Andronic. Brèves interrogations, dissimulation, vanteries, reproches des Grecs aux barbares, reproches des barbares aux Grecs, rien n'y manque. Le tout a lieu en quelques demandes et réponses. Puis le khan s'éloigne, — que c'est bien là le cosaque, la vie nomade et pillarde, l'absence de toute relation suivie! — le khan s'éloigne sans se douter qu'il vient de parler à l'héritier de la couronne ³.

Passons aux nombreux *discours* semés chez Cantacuzène. Le traducteur latin les a beaucoup vantés, mais sans les caractériser ¹. C'était l'essentiel pourtant; et si l'on n'en saisit la portée, le contenu, la couleur, on ignorera ce que c'est que Cantacuzène comme historien. Les harangues, certes, ont de l'importance chez les historiens de l'antiquité; mais chez nul d'entre eux, elles n'en ont autant que chez Cantacuzène. Qu'on les parcoure d'un œil un peu pénétrant, on s'apercevra que si ce ne sont pas souvent les paroles réellement prononcées, ce ne sont pas non plus des discours de fan-

¹ I. 58, 59. — ² I. 39. — ³ Préf. au lecteur, p. 8 de l'é. du L. : *insunt*

taisie, des ornements. La plupart, s'ils n'ont été le but même de l'ouvrage, tiennent intimement à la manière dont l'a conçu le noble auteur. Ils forment par leur ensemble un plaidoyer en faveur de Cantacuzène, plaidoyer pour exalter sa valeur, sa vertu, sa puissance¹, plaidoyer pour persuader que mainte fois il a refusé la co-régence sous Andronic², plaidoyer pour prouver qu'il n'a pas eu tort de se laisser proclamer³, plaidoyer pour établir qu'il a déposé la couronne volontairement, et qu'à lui seul est due l'abdication de son fils⁴. Il est peu de ces pièces oratoires qui, directement ou indirectement, ne tendent là. Celles où ses ennemis laissent apercevoir leur scélératesse et leur esprit d'intrigues⁵ n'impliquent-elles pas l'innocence de Cantacuzène, ou peu s'en faut? Celles où le jeune Andronic répète avec enthousiasme qu'il aime Cantacuzène autant que sa vie⁶, n'ont-elles pas pour but de faire entendre que l'ami peut devenir le collègue? Celles même du commencement, où ce n'est plus l'intrusion de Cantacuzène près d'un Paléologue, mais celle du jeune Paléologue à côté du vieux qu'il s'agit de rendre moins odieuse⁷, ne tendent-elles pas un peu à introduire un précédent (car légitimer la révolte du petit-fils contre l'aïeul, c'est d'avance excuser celle du sujet contre le monarque)? Toutefois les principaux motifs de notre historien dans ce début, c'étaient d'abord certain penchant à discourir, puis le désir de sembler n'avoir jamais violé le droit, et de ranger de son côté les principes. Ces justifications, parfois sans doute utiles à sa cause et s'adressant en général à des personnes différentes, ne sont pas toujours très probantes et souvent nous impatientent par les répétitions, nous qui avons à les lire toutes. Comment ne pas finir par prendre en dégoût les do-

orationes creberrimæ, quas... prudentes, copiosas, nervorumq. ac sang' plenas, etc. — ¹ II. 9, 17, 40, et c. — ² III. 5, 5, 9, 13, 24, 52, 75, 85. — ³ IV. 59; et cp. III. 83. — ⁴ IV. 48, et cp. 42, d'ἰκώλυσε δὲ βασιλεύς ἀπροσέκουςαν αὐτῷ. — ⁵ III. 17-22. — ⁶ II. 9. — ⁷ Les unes d'Ianni ou de Synadène, les aut. de Cz. I. 4, 2, 3, 7, 9, 10. —

lécances sur la guerre civile, les récriminations contre des antagonistes, les protestations de bienveillance pour Jean, etc., etc. ? Toutefois, Cantacuzène ne se laisse jamais aller, comme Grégoras, à des hors-d'œuvre qui manquent de toute proportion, et qui forment comme des ouvrages dans l'ouvrage¹. Deux seulement de ses harangues peuvent aller à huit pages; mais si l'une est trop prolix², l'autre n'offre pas vingt lignes de trop³. Un second mérite c'est que, excepté en quelques endroits où elles se pressent tellement qu'elles semblent faire corps, et où, du reste, la nature des faits le justifie en partie, les harangues sont semées à peu près à égale distance par tout l'ouvrage. Considérées en elles-mêmes beaucoup d'entre elles se recommandent par la solidité, par la logique, et sont des modèles de discussion calme, lumineuse et bien suivie. Nous ne balançons pas à recommander comme tels, et les discours pour la réduction de Rogues, d'Arta, de Tomocastre (qui toutefois ne durent pas être prononcés tels que nous les donne Cantacuzène, mais être moitié dialogues moitié discours, comme naturellement la chose se passe entre négociateurs), et l'apologie qu'oppose le jeune Andronic aux griefs de son aïeul à Ennacosie⁴. Les sentences, proverbes, fables et même les citations bibliques qu'il aime à mêler aux raisonnements, se fondent souvent assez bien avec la suite

¹ Par ex., la monodie sur Andronic le Vieux, X. 1, 2, et celle sur Métochite, X. 2. 2, la diss. sur la réform. du calendrier qui ramènerait à sa place Pâques, VIII, 14, le narré des conf. entre Palamas et Gg. avant le concile de 1354, et de la discussion entre Cavasilas et son auxiliaire anonyme, XXII-XXIV. — ² III. 73. — ³ I. 47 et 48. — ⁴ Telles que les harangues de sir Ianni, de Cz., de Synadène, d'Andronic, prologue en quelque sorte de la guerre civile qui s'apprête, I; les disc. par lesq. Cz. prétend avoir déterminé la soumission de Rogues, Arta et Tomocastre, II. 35-57; les paroles qu'Apocauque débite, en les variant, à chacun de ceux qu'il engage dans la ligue contre Cz., III. 17-22; les exhortations à l'abdication ou à la soumission qu'il adresse soit à Irène, et à Mathieu, soit aux Catalans du palais et des Portes Dorées, après l'entrée de Jean à CP., III, 39, 41, 48. — ⁵ I. 47 et 48, déjà indiqués un peu plus haut. —

des pensées. Tel est surtout le discours à Macaire, où surviennent ces paroles : « Ne pleurez pas sur moi, filles de Jérusalem »¹. De loin en loin même se rencontrent des mouvements éloquents. Lorsque, par exemple, Cantacuzène assure au moine Henri de Savoie qu'il n'est pas antipathique à l'idée d'abdication : « Et pourquoi ne la résilierais-je pas cette couronne ? » s'écrie-t-il : « ne la déposé-je pas tous les soirs² ? » Andronic le vieux défend au patriarche Jean d'Apri de parler pour son petit-fils, et le renvoie aux affaires ecclésiastiques : « Vous me signifiez de m'en tenir aux affaires de mon église » dit le prêtre : « C'est comme si le corps disait à l'âme, « Laisse-moi me gouverner moi-même, ne me fatigue plus de tes avis³ ! » Les conseillers d'Anne, quand le roi de Bulgarie demande l'extradition de Sisman, ne voulant ni s'exposer en refusant, ni se déshonorer en accordant, sont d'avis que l'étranger se réfugie dans Ste-Sophie, qui jouit du droit d'asile; Cantacuzène répond : « Mettez donc dans Ste-Sophie avec Sisman vos métairies, vos troupeaux, etc.⁴ ! » énergique exclamation presque aussi terrible, que le mot trop juste d'Andronic dans Grégoras⁵ : « Alexandre disait en gémissant : « Mes amis, mon père ne nous laissera rien à conquérir ; » à moi, mon aieul ne laissera rien à perdre. » Mais ces traits sont rares. Non seulement Cantacuzène est plus voisin de Cicéron que de Démosthène : l'entrain, la verve, la profondeur, voilà surtout ce qui lui manque. Il n'a pas la parole sympathique et persuasive, frémissante et colorée ; sauf dans sa réponse à la lettre d'Apocauque, quand il développe cette idée : « Oui je vous connais !...⁶ » il n'est pas incisif comme l'est souvent Grégoras⁷. Que l'on com-

¹ III, 52. — ² III, 83. — ³ I, 50. — ⁴ III, 2. — ⁵ IX 2. 2. — ⁶ III, 77. — ⁷ Notons, entre autres morceaux remarquables par la verve satirique, le portrait qu'il fait d'Irène de Montferrat (VII, 53), lequel ne ressemble guère à l'éloge de cette princesse par Théod. Hyrtacène (*Anecd. g. de Boiss.*, I, 268-284) et à celui que contient la Bulle d'or publiée par le même éditeur (II,

pare, par exemple, presque dès l'entrée en matière de Cantacuzène, le discours de sir Ianni à Andronic le jeune, chez les deux auteurs! Chez l'un, ce ne sont pas des raisonnements, ce ne sont pas des phrases, c'est du poison, c'est l'art satanique d'enlacer, d'irriter et de séduire; l'autre est terne, la voix ne vibre pas, le trait ne semble qu'avoir effleuré l'épiderme.

ARTICLE 2.

CARACTÈRES HISTORIQUES.

Non seulement Cantacuzène est une des sources pour les affaires politiques de son époque, mais avec Grégoras il est presque la source unique¹. Il va même un peu plus loin que le 38^e livre de cet historien. Sans doute il est encore d'autres éléments pour l'histoire de ces quarante années de l'empire de Byzance : mais ils sont ou moins directs, ou moins complets. Ce sont, la plupart du temps, des lettres, des actes de conciles, des mentions de légations, d'envoi de flottes, de batailles, de listes d'évêques ou de patriarches, de sèches indications de chroniqueurs²; le tout souvent confus ou problématique ou hors de place. L'importance des deux auteurs est donc extrême comparativement à celle de toutes les autres sources, qui toutefois

57...). Il y a surtout un instant où Gg. ne reste pas au-dessous de La Bruyère : c'est quand, dépeignant la femme extrême, il arrive à dire : « On la hait, c'est elle qui vous a en horreur ! Elle aime, non ! non ! on l'adore, on la convoite, mais sa vertu repousse les attaques ! Elle fait main basse sur tout, et elle dit qu'on la vole ! » — ¹ I. 2 dans Cz., VIII. 3⁵ dans Gg. — ² Bon nombre d'autres histor. avaient écrit sur les événem. que nous retrace Cz., témoin Cz. lui-même (Rép. à Nil., et III. 1, où il est dit *cf* *ἄλλοι πάντες*, et où il n'est pas croyable que, pensant à Gg. seul, il ait pu parler ainsi). La suite le prouve encore mieux, car les imperfections, les insuffisances qu'il reproche aux autres histoires ne semblent pas toutes appartenir à la même. — ³ On pourrait y joindre, mais ce seraient des sources moins directes, les livrets (*tomes*) ou recès des conciles tenus pendant ces quarante ans, les discussions même qui ont eu lieu au sein des conciles ou dans des colloques particuliers, et surtout les *Trans-*

fournissent encore bien des faits et bien des détails précieux. Comparés l'un à l'autre, on ne saurait se refuser à reconnaître qu'ils se complètent; que la perte soit de l'un, soit de l'autre, eût été un grand malheur pour la science historique; que le tableau des quarante années serait bien moins vrai, bien moins net, si pour le tracer l'on n'eût eu que Cantacuzène sans Grégoras ou Grégoras sans Cantacuzène.

Grégoras généralement est désintéressé, au moins sur la question d'empire, bien que ses prédilections soient pour Andronic le vieux, et ne devient partial que contre le palamisme et les amis du palamisme¹; Cantacuzène a plus vu et vu de plus près². Grégoras, pour l'ordinaire, est moins riche en détails techniques; mais Cantacuzène à son tour passe légèrement sur une foule de choses, les unes peut-être qu'il n'aperçoit pas, les autres qu'il aime mieux laisser dans l'ombre, et là il n'est pas rare que son rival ne nous offre à son tour des traits précieux.

La géographie de Cantacuzène est excellente. Sans donner un traité de géographie, sans répéter ce qu'il suppose connu de tous ses contemporains, il est exact et précis, il est fécond dans ses indications; sauf de rares exceptions on sait où sont ses personnages; on va, on vient, on s'arrête avec eux; on distingue les régions. On peut surtout tirer beaucoup de lui sur les villes de l'Hémus, sur la Macédoine, sur les frontières de la Serbie³, sur l'Albanie⁴, sur la grande Vla-

gressions palamitiques de J. de Cyparisse. — ¹Cependant il y eut un temps où Gg., s'il ne tenait précisément pour Palamas, était pourtant contre la doctrine de Barlaam; sinon c'eût été à lui une excessive légèreté de qualifier Andronic IV (même en comprenant les nécessités de l'éloge funèbre) d'ami des évêques, de soutien de la foi, de citadelle de la force de l'Église (*Monodie* de Gg. sur *And.*, IV, XI. 44. 3 de l'*Hist.*), contradiction que Cz. ne manque pas de signaler (IV. 24); mais peut-être était-ce un peu par haine personnelle pour Barlaam, tant que Barlaam fut en Grèce, qu'il marquait peu de répulsion pour une secte qui attaquait vivement cet Italien, et ne fut-ce que depuis le départ du vaniteux calabrais qu'il se rapprocha des Acindyniens. Toujours est-il que dès le l. XI, il se montre opposé aux Palamites. — ² Il le prétend du moins, III. 100. — ³II. 26, 27. — ⁴ Les Albanais de Balagrite, Canine, etc.,

quie¹. Ce n'est que lui parmi les Byzantins qui nomme le port de Triglie², Clopes près Thessalonique³, Tao et ses beaux sites, Vaïmi, Rodovosdi⁴, etc. Il emploie souvent des noms modernes, qu'au reste d'autres ont connus avant lui et dont il n'use pas constamment : ainsi la Tountsa⁵, le Vardari. Pour l'Asie Mineure toutefois il reste trop dans le vague, et même en Europe il ne trace pas toujours suffisamment les limites des dominations, quoiqu'il le néglige moins souvent que bien d'autres. — L'ethnographie chez lui est celle d'un siècle où cette science n'existait pas. De là les Bulgares nommés Mysiens, les Serviens Triballes, les Turks de l'Asie Mineure Perses. Ces incorrections se conçoivent : le fond des populations reste ordinairement le même, bien que le peuple dominant change; et en Asie Mineure les Turks de Qaraman et de Ghermian parlaient persan, témoins les lettres que leur adressaient les Osmalis⁶. Ces dénominations n'en sont pas moins des fautes; mais, on doit le remarquer, ces fautes sont communes à tous les Byzantins et d'ailleurs n'importent pas au fond des choses.

La chronologie de Cantacuzène passe pour très-fautive ou pour nulle, sur la foi de Boivin, qui, non content de l'avoir ainsi qualifiée⁷, oppose plusieurs fois⁸ Cantacuzène à

II. 52; les Malacasi, Bovi, Mésarites (nommés aussi par Chalcondylas, VII), II. 2, etc.; ceux de Pogoniane et Livisda, III. 42. —¹ Très distincte de la Valaquie, quoique évidemment ce soit le même mot et que la Valaquie aussi ait été nommée Vlaquie et Blaquie. La Grande-Vlaquie était un district occidental de la Thessalie, dans les montagnes. Malgré son nom pompeux, elle était beaucoup moins grande que la Valaquie. Cz. nous nomme jusqu'à cinq fois la Grande-Vlaquie dans le seul chap. 53 du l. III; il en est encore question depuis. —² A tel point que M. Hase (*Desc. du cours de Sangar*, en suppl. au t. XIX de l'*H. du B.-Emp.*, p. 508...) a cru (p. 548) que Triglie n'avait été nommée par aucun auteur byzantin. —³ III. 63. —⁴ Tao, III, 45; les deux autres lieux, II. 28. —⁵ I. 59, II. 54. —⁶ Suivant M. de Hammer, les premières lettres de victoire datent de la prise de Gallipoli (l. IV). Langlès (*not. et ext. des ms.*) a donné une liste de docum. turks où s'en trouvent quelques-unes : cel. aux émirs de Q. et de Gh. sont bien en persan. —⁷ (V. de Gg., fin.) *In chron. Gg. diligentior; imo ap. Cz''' fere nulla.* —⁸ Sur

Grégoras et à lui-même. De là ces phrases, « Cantacuzène s'est trompé souvent sur l'époque de ses opérations militaires; » et « Comment se fier à un homme qui se trompe sur la date de son propre couronnement? » Nous nous inscrivons contre cet arrêt. Qu'on rende hommage à l'exactitude chronologique de Grégoras, parce que, comme Thucycide, il distribue les faits par saisons (au nombre de deux, ou trois, ou quatre, suivant le caprice), soit parce qu'il jette çà et là quelques dates précises et des indications de phénomènes qui peuvent aider la mémoire, rien de mieux ! Qu'on note aussi pourtant, 1^o qu'il interrompt parfois la série des faits groupés par saisons, par des séries d'indications dont la chronologie flotte indécise et dont les limites sont litigieuses; 2^o qu'il précise bien rarement, quelquefois bien mal (témoin ce passage sur sa mission en Servie où il nous apprend bien l'époque de l'année, mais où il nous laisse en doute sur l'année même)²; 3^o que presque jamais il ne détaille les phases d'un même trimestre, d'un même mois; 4^o qu'il lui arrive de faire l'été de six semaines³. Tel n'est pas Cantacuzène. Son défaut capital, c'est de ne pas être d'un bout à l'autre égal à lui-même. L'ouvrage a comme des zones un peu pauvres en fixations chronologiques. Cesont le livre IV depuis la conquête de Thessalonique, la partie du livre III relative aux faits qui ont lieu pendant que Cantacuzène est absent de Didymotique, le livre II de la bataille de Belmasdin à la campagne d'Acarnanie et surtout de la mort d'Andronic le vieux au meurtre de sir Ianni. Mais d'autres au contraire en contiennent beaucoup et de très-précieuses, formulées par ans du monde ou par indictions⁴, quelquefois des deux

p. 262, 306, etc., du Gg. de la b. du L. —¹ Gibbon et M. de Hammer. —² VIII. 44³, 44⁸. —³ Cela provient de ce qu'il commence l'année avec le mois de septembre, et que, de peur d'être trop minutieux, il suppose l'automne commençant avec l'année. Boivin (sur XIII. 3¹¹ p. 402 F.) n'a pas vu cela, et du reste exagère évidemment en supposant que Gg. fait l'été de trente jours. —⁴ I. 59, le commencement et la fin de la

manières, et même par un quantième de mois ou fête¹. Trois ou quatre fois Cantacuzène va jusqu'à nous donner le nom du jour². En certaines occasions il semble avoir dressé journal des faits³. Arrive-t-il qu'il ne détaille point la chronologie en quelque sorte intérieure de telle ou telle série de faits accumulés en un même faisceau, l'évènement majeur, le point de départ ou d'arrivée se trouvent presque toujours très-nettement fixés. Enfin certaines fautes incontestables se rectifient d'elles-mêmes (par exemple, le total d'années et de mois qu'a duré la lutte des Andronics⁴; les quatre ans et quatre mois qu'il met du traité d'Epibates à l'entrevue d'Ennacosies⁵), et même mettent sur la voie de découvertes⁶.

lutte des deux Andronic; II. 28, la mort d'Andronic III; II. 40, la mort d'Andronic IV; etc. Son indiction est celle qui part du 1^{er} sept. 312 (ainsi la mort de Michel a lieu l'an 4 d'une indiction). Ses années sont cosmiq. par conséquent, et, selon le calcul usuel des Grecs, se traduisent en années de J.-C. par la soustraction de 5508 pour les huit premiers mois, de 5509 pour les quatre derniers (Michel IX meurt en oct. 6829, dites 6829—5509; Andronic III meurt en fév. 6840, dites 6840—5508). — ¹ Les 5 et 19 av. 4321 (I. 42 et 18) sont indiqués par les Rameaux et Pâque; le 20 mai 4346 (III. 4) par la fête de Constantin et d'Hélène; etc. Quant aux indications par quantièmes, elles sont nombreuses (mort de Michel IX, 42 oct. 4321, I. 4; et une foule d'autres). — ² Cette même mort de Michel IX eut lieu un dimanche. Mais il ne rapporte pas, comme le croit Pontanus (trad. de Cz., II. 40), celle d'Andronic à un mercredi (le jésuite bavarois a été trompé par l'ambiguïté de τετάρτη, qui indique le jour de la maladie, et non le jour de la semaine). Andronic, d'ailleurs, mourut un vendredi, comme l'a très bien remarqué Boivin (*nn.* sur Gg., X. 11', p. 346), et comme le dit la *Chr. de Trébisonde* (ix), fautive pourtant en ce qu'à la mention du vendredi elle ajoute celle du 5 juillet (le jour initial de l'année ayant été un lundi, le 2 juillet l'était aussi, et le 5 était un jeudi). — ³ P. ex., I. 40 et suiv., où l'on voit Irène de Brunswick mourir 16 août 1324, Andronic rester malade à Vyzie jusqu'à septemb., habiter Cp. 4 mois jusqu'à nov., etc. De même en 4327 (I. 48), les lettres de juillet, sept., oct.; l'arrivée d'And. à Ennacosies, aussi en oct.; les ambassades mutuelles, surtout en nov.; la conférence en déc.; la tentative sur Cp. vers le 20 de ce mois, et la marche vers la Macédoine, tout à fait au bout de l'année et au commencement de la suivante. — ⁴ I. 59. — ⁵ I. 48. — ⁶ Ainsi, p. ex., sur ce que Cz. a dit (I. 40) qu'en nov. 4324 And. avait vingt-sept ans, tandis que Gg. le montre avançant dans sa trente-sixième année le 12 fév. 4332

Ce n'est pas que nous cherchions à pallier les erreurs. Nous ne disons pas même qu'elles sont dues aux copistes. Elles viennent ce nous semble d'une préoccupation de Cantacuzène. Mais sont-elles complètes? le vrai critique peut-il s'y prendre? Non, car le remède est à côté du mal; et, quelque fâcheux qu'il soit de voir la faute justement au début et à la fin du livre, il faut savoir ne pas généraliser l'impression initiale et finale.

Les mémoires de Cantacuzène sont riches en traits biographiques. Indépendamment des détails relatifs à lui-même et au jeune Andronic, il en ajoute de très-curieux et de très-graves, jusqu'ici laissés chez lui, à ce que les biographes nous racontent d'Étienne Douchan, d'Andronic le vieux, du patriarche Jean d'Apri, d'Ourkhan, d'Apocauque surtout, dont la biographie a toujours été manquée. Il fournit des indications fondamentales sur nombre d'hommes politiques et de femmes influentes mal connus et utiles à connaître (p. ex. Ianni, Jean le panhypersévaste, le despote Démétrius, le protovestiaire Andronic Paléologue, Métochite, Gavalas, Vatats, Momitsil, Khrel, Jean-Açan, Apelmène, Michel et Alexandre de Bulgarie, le turk Oumour, le russe Ivan, les deux Théodora Cantacuzène, Anne de Savoie, la reine Hélène). En général les noms propres, tant d'hommes

(ἐκτον καὶ τριάκιστον ἡνύετο ἀπὸ γένους, IX. 16), Boivin conclut en ces termes : *itaque nec de ætate And' junioris Cz'' inter et Gg'' constat*. Et nous, au contraire, nous qui, si nous n'avions que Cz., ne saurions où placer la naissance d'And. entre le 4^{or} nov. 1296 et le 31 oct. 1297, et qui, réduit au seul témoignage de Gg., pourrions flotter pour cette même naissance du 12 fév. 1296 au 11 fév. 1297, nous tirons du rapprochement des deux passages cette conséquence, qu'il vint au monde du 4^{or} nov. 1296 au 11 fév. 1297, et probablement plus près de la deuxième époque que de la première, c'est-à-dire qu'au lieu d'une approximation à un an près nous en avons une à deux mois et demi près. Il s'en faut donc bien qu'il y ait là contradiction. Ajoutons que le mariage de Michel IX avec Xénéayant eu lieu le 16 janvier 1296, selon Pachymère (III, 5 et 6), la date de naissance d'Andronic se trouve merveilleusement confirmée par ce nouveau rapport. — Nous n'indiquons point où se trouvent ces passages, tant parce qu'ils sont excessivement nombreux que parce qu'à

que de lieux, sont fort nombreux chez notre auteur. Nous l'en félicitons : seulement là comme ailleurs il a le tort de n'être pas toujours égal à lui-même.

A côté des détails biographiques, Cantacuzène nous en donne souvent d'autres très-intéressants. Tels sont ceux des opérations navales qui eurent lieu dans le Bosphore, lors des guerres de 1348 et 1351 avec les Génois¹, la compression de la révolte d'Acarnanie et de celle de Phocée², la nomination de Jean d'Apris³, les antécédents d'Apocauque⁴, la formation de la ligue contre Cantacuzène⁵, l'organisation de l'impôt sous son règne⁶, le renouvellement d'une principauté grecque en Morée par Manuel Cantacuzène⁷, la vassalité d'Oumou⁸, les relations nouées avec le sultan Nacer-eddin Haçan⁹. La réponse de ce prince à la requête de Cantacuzène pour Lazare¹⁰, l'acte d'investiture donné à Jean Ange en le créant duc de Thessalie¹¹, la piquante lettre des habitants de Didymotique au grand-duc Apocauque¹² et les cinq billets émanés de la chancellerie secrète d'Andronic le vieux¹³ sont des pièces justificatives aussi curieuses que variées : la seconde surtout à cause du langage dans lequel elle a été traduite presque tout entière, est un monument inappréciable. Codin n'a su mieux faire que de reproduire presque mot pour mot la description que Cantacuzène donne du couronnement des empereurs¹⁴, à propos de celui de son ami¹⁵; et le cérémonial de l'intronisation de Théodora la jeune quand elle épouse Ourkhan¹⁶ est rapporté avec non moins d'exactitude : nul Byzantin ne présente si parfait tableau de la magnificence et des usages des Osmanlis¹⁷. Indiquons encore comme anecdotes ou particularités remarquables, l'attitude de l'assemblée des magnats serviens vis-à-vis du Kral¹⁸, une mention qui fait penser à la légalité

l'aide de la table de Pontanus il est aisé de les trouver. —¹ IV. 44 et 50. —² II. 34-58 ; II. 29 et 30. —³ II. 20. —⁴ I. 23, III. 46, 77. —⁵ III. 47-22. —⁶ IV. 42. —⁷ IV. 45. —⁸ II. 29, 30. —⁹ IV. 14. —¹⁰ IV. 14. —¹¹ III. 55. —¹² III. 46. —¹³ I. 48. —¹⁴ *Off. de la cour de Cp.* —¹⁵ I. 44. —¹⁶ III. 95. —¹⁷ Pas même Manuel Paléologue dans l'*Entretien avec un mouderris mahométan* (éd. Hase dans *not. et ext. des ms.*). —¹⁸ III. 44. —

du fratricide dans la dynastie d'Otman¹, le don d'un manteau de l'emp. reçu comme marque honorifique par le padichah², le proverbe *lâcher le léopard*³, la plume flambante de Bulgarie⁴, l'original du traité de 1323 placé en guise de bannière au bout d'une pique, par Andronic⁵. Ajoutons enfin qu'assez souvent, moins souvent pourtant qu'il ne le pourrait, Cantacuzène laisse entrevoir les causes et les ressorts des événements, le but des personnes, les caractères.

Mais, si Cantacuzène dit beaucoup, dit-il tout, n'oublie-t-il rien ? Ici se dessine la limite la plus marquée du mérite de Cantacuzène comme source historique. Oui, il est beaucoup de choses que Cantacuzène ne dit point, les unes sont matérielles, par exemple, les extravagances du jeune Andronic, les causes vraies de l'exaspération de l'aïeul, les stipulations de Tchernomiane⁶, les griefs d'Ennacosies autres que l'enlèvement des 4000 pièces d'or⁷, l'abandon et la misère d'Andronic le vieux⁸, les détails et le but des complots de sir Ianni⁹, le tableau des atrocités des Turks en Thrace¹⁰, la série des progrès des Osmanlis en Asie, et notamment le blocus et la prise de Nicée, de Nicomédie, le 2^e siège de Phocée¹¹, les affaires de Trébisonde¹², du moins en tant qu'elles se reliaient à Constantinople, le traité avec Narbonne. Mais il est aussi des faits intimes sur lesquels il est avare de révélations. D'où vient, par exemple, que sir Ianni, après la première phase de la lutte des Andro-

¹IV. 16. On la donne comme postérieure cependant. — ²II, 24. Cet usage très-commun de mahométan à mah. (ainsi tout récemment encore le souverain de Maroc, Abderrhaman a porté avec vénération un vieux burnous ou un caftan sale d'Abd-el-Kader) est très-remarquable de musulman à chrétien. — ³I. 48. — ⁴I. 58. — ⁵I. 52, lorsqu'il marche à la guerre (1327). Ce qui, même en oubliant des récits plus anciens encore, suffit pour faire voir que ce n'est pas à la bataille de Varna et aux Turks qu'il faut rapporter cet usage. — ⁶Gg. IX. 1²—7 Gg. IX. 1⁶. — ⁸Gg. IX. 10 43, 44. — ⁹Sur lequel pourtant il est assez prolixe, car il lui consacre les trois chapitres 22, 23 et 25 du l. II. Gg., plus court, en dit davantage X. 5 et 7. — ¹⁰Gg. XV. 5⁴, et en divers endroits, mais surtout l. XXVII, où l'on voit les Turks, pour se réchauffer les pieds, les plonger dans les entrailles des victimes éventrées : V. Ann. A — ¹¹Gg. XXXVII. Cz. n'en a qu'un mot, IV. 44. — ¹²Gg. XI. 8, XIII. 14 et 12⁸. —

X
 nics, se retourne du côté de l'aïeul ? Pourquoi après la 2^e guerre, est-il jeté en prison par ce dernier ? Pourquoi après le triomphe du jeune prince, Cantacuzène rompt-il les fers du captif (car nous ne pensons pas que la pitié seule explique ce mouvement) ? Pourquoi prend-il Apocauque pour second ? pourquoi le protège-t-il toujours ? pourquoi le fait-il nommer amiral ? comment se fait-il qu'à la mort de son maître, il se trouve avoir à lui un parti dévoué ?... Nous pourrions pousser beaucoup plus loin ces questions, tâchons plutôt de résoudre celles qu'elles font naître. Est-ce par inadvertance, par ignorance que Cantacuzène a tant omis ? ou bien est-ce à dessein ? dans cette dernière hypothèse, est-ce pour éviter des détails superflus ? ou bien est-ce par des motifs personnels, est-ce par dissimulation ? et enfin, en grandissant le problème, Cantacuzène, lorsqu'il n'est pas dans le vrai, se trompe-t-il ou ment-il ?

Pour bien des cas la réponse est difficile. Parfois sans doute il ignore, il sait mal, il oublie de mentionner ce qu'il sait ; parfois il croit inutile d'en parler. Il est clair, par exemple, que les météores et phénomènes si soigneusement enregistrés par Grégoras, les longs détails de conciles et de colloques, les digressions sur les affaires des pays étrangers lui ont semblé dans ce cas. Mais pour d'autres faits la solution n'est pas si nette, elle tient en grande partie au plus ou moins de motifs que l'historien a pu avoir de déguiser les faits, au plus ou moins de véracité qui était un besoin de son âme. Nous voici amenés à considérer le caractère de Cantacuzène plus tôt que nous l'eussions voulu ! Nous ne l'étudierons pas tout entier encore : sa sincérité, l'influence que pouvait exercer sur sa sincérité le soin de sa réputation, voilà ce qu'il nous suffit de savoir pour l'instant.

ARTICLE 3.

DE LA MODESTIE ET DE LA FRANCHISE DE CANTACUZÈNE.

Cantacuzène proteste, soit lui-même, soit par d'autres, que dès l'enfance il s'est fait l'habitude de ne jamais men-

tir, qu'on croit plus à sa parole qu'à celle d'autrui, qu'il ne déguise rien à ses lecteurs, hormis des détails diffamatoires pour des tiers¹. Fort bien; mais nous lisons chez Cantacuzène lui-même, presque dès le commencement de son liv. 1^{er} qu'il fait reporter au trésor 50,000 pièces d'or qu'Andronic le vieux mettait entre ses mains pour qu'il quittât Constantinople², et qu'il allègue pour excuse un subterfuge, un *mensonge*, c'est son terme³. La semaine d'auparavant, investi du gouvernement de Morée, il a refusé d'y aller sous prétexte que l'aspect du lieu où est mort son père serait trop douloureux pour son cœur, « *prétexte en l'air*, bien loin de la cause véritable » à ce qu'il nous assure⁴. Si ce n'est pas là de l'imposture, ce n'est pas non plus l'idéal de la candeur! c'est bien de la facilité à créer des fantômes qu'on donne sciemment pour du réel! c'est peu de scrupule à jouer avec des sentiments sacrés qu'on profane, ce nous semble, en en faisant des instruments de tromperie! Ne décidons encore rien pourtant.

Les évêques refusent de nommer patriarche Jean d'Apri⁵, soit parce qu'il est marié, soit pour quelque autre motif. « Hé bien, » dit Cantacuzène, « je n'y pense plus, mais faites-le du moins archevêque de Thessalonique. » Les prélats acquiescent à cette demande, l'acte est duement rédigé, signé. Alors le rusé ministre, l'acte en main: « C'est bien! merci à vous de ce que vous venez de faire pour moi! Mais est-ce que vous ne feriez rien pour l'empereur? Que répondriez-vous à l'empereur, s'il vous disait: « A présent que Jean est un des vôtres, pourquoi lui refuser le patriar-
« chat en principe? Il n'y a plus d'indignité; l'épiscopat est
« égal pour tous, l'évêché varie. Vos raisons pour exclure

¹ III. 82; *Lettre de Nil*, ὡς δὲ μηδὲν τῆς ἀληθείας διὰ βίου πρότερον ἠγησάμενος; III. 46, λόγοις αὐτοῦ φιλοῖς μᾶλλον θαρραίνῃ ἢ ἑτέρων ἐγγράφοις ὄρκοις; *Réponse à Nil*, ὁ δὲ τ. ἀληθείας θεός, κτλ.; puis III. 4, οὐδὲ τ. ἀληθείας προστήσομαι οὐδὲν... πλὴν εἰ μή...; et IV. 59, mais plus brièvement.—² I. 48.—³ Τὸ δ' ἦν πρόφασις πεπλασμένη...—⁴ I. 47 τοῦτο δ' ἦν σκῆψις, οὐκ ἀληθὴς αἰτία. —⁵ III. 21. Nous chargeons un peu

ce rival ne seraient que des prétextes vermoulus, sur lesquels il suffit de souffler.» En fin de compte, Jean fut élu. Que ce triomphe ait été surpris, il est superflu de le démontrer après ce récit. Or, ce récit est de Cantacuzène lui-même, et à son accent on ne peut douter qu'il s'applaudisse de sa finesse.

Une députation de Louis de Bavière vient solliciter de l'argent en vertu d'un vieux traité². Cantacuzène, qui ne peut leur en donner leur offre des troupes. « Mais, » dit Andronic étonné, « tu sais bien que nous n'avons pas plus de soldats que d'argent? Où en serions-nous si l'on nous prenait au mot? « Ne vous inquiétez pas » répond Cantacuzène. « Les Allemands en regorgent, de troupes, ils refusent les nôtres : voilà pourquoi je leur en offre ! Au pis aller, s'ils acceptent, je leur dirai qu'il faut du temps pour les levées, qu'ils aillent prendre l'avis de leur prince sur nos propositions : six mois, un an se passeront... » C'est encore Cantacuzène qui raconte cette conversation, où Andronic montre tant de bonne foi, et où le ministre a l'air de nous dire, « Vous voyez quelle supériorité de politique je déploie. » De la politique « soit ! mais la franchise ! où est la franchise ?

Deux ans après, ses amis veulent (à ce qu'il assure) qu'il fasse tuer le despote Constantin, et le menacent, en cas de refus, d'exécuter eux-mêmes cet acte barbare. Cantacuzène accède ambiguëment à l'avis; mais la nuit suivante il change de prison le captif, puis fait courir le bruit de son évasion, de sa mort (« le despote s'est noyé, » dit-on, « en voulant passer l'Adra ! la barque qui le portait a chaviré ! on peut encore la voir ! »)³. Sans doute ce trait

les premières paroles de Cz., mais l'accent que semble avoir ici son langage nous justifie, et, abrégéant, nous sommes réduit à trancher d'avance, pour bien faire saisir l'effet de ce qu'il dit. La fin est telle que Pontanus, dans l'arg. de ce chap., appelle cela *callido commento*. — Ἄπολογία οὕτω σαθράς καὶ εὐκαταλύτους συναγείρειν. — ² II, 6. Pour la manière dont Andronic entre en matière, s'émerveillant des offres de son favori, même remarque que ci-dessus. — ³ II,

révèle une âme fort tendre et fort sensible, si Cantacuzène n'a eu d'autre but que de sauver Constantin (ce que nous examinerons en son temps)! Mais enfin il trompe des amis. — Et qui l'atteste? — Lui même.

De même pendant la guerre à la régente, voyant Oumour à la veille de quitter l'Europe, il l'engage à négocier avec la cour en dissimulant le désir de partir, à marchander son départ, à se rendre très-difficile sur les conditions. Oumour en effet reçoit de grosses sommes et retourne en Asie, mais en stipulant avec son ami Cantacuzène que sous quinze jours il lui expédiera des renforts, que sous peu il reviendra en personne avec des forces considérables¹. Ce stellionat politique fait certes honneur à l'esprit de ressources de l'inventeur; mais à sa droiture de cœur, qui l'imaginera jamais?

Enfin, quand Jean s'empare de l'Heptascale, Cantacuzène qui peut lutter encore, Cantacuzène que ses fidèles engagent à tenir bon, feint d'appeler à son secours son fils et les forces qu'il a en Thrace, et fait ainsi patienter les braves qui brûlent de s'immoler à sa cause; puis il contre-mande presque ses renforts². Nous ne le croirions pas, si un autre nous le disait! Mais c'est chez lui que nous le lisons. N'examinons pas ici les motifs de ce double jeu: s'ils ne nous trompe en écrivant, il a trompé en agissant. Toujours est-il qu'il y a là duplicité, détours, intention de duper. Non, la sincérité n'est point un besoin pour Cantacuzène! non le vrai ne règne pas tyranniquement sur son âme. Il en sent la noblesse, la beauté; il l'aime peut-être, mais en théorie: dans la pratique il en dévie.

Il est vrai qu'il ne profère pas toujours expressément le mensonge. Fréquemment la vérité matérielle est sur ses lèvres; ses paroles, à les prendre strictement, sont exactes, mais on se méprend à leur sens, grâce à quelque équivoque, au geste, au coup d'œil qui semblent accompagner sa voix; et il a soin qu'on se méprenne.

15.—'III.67,68.—'IV.39 40, et cp. 41,42. Il ne laisse venir qu'Açan.—

Il ressemble à ces hommes qui, dans les affirmations les plus solennelles, enveloppent une nullité. Il ne ment pas absolument, il louvoie, il donne le change, il marche obliquement au but, il joue ou tente de jouer son monde. C'est ce que l'on appelle de nos jours être né pour la diplomatie. Nous ne doutons pas qu'en effet Cantacuzène n'ait eu beaucoup des particularités qui font l'habile diplomate.—A présent un pas de plus! S'imaginait-il être vrai avec ses doubles ententes et ses phrases cauteleuses? Cela n'est guère possible. Il est probable cependant qu'il ne se rendait pas compte à lui-même de toute sa fausseté. Il est tant de gens qui ne voient leurs mensonges qu'un à un! Il en est tant qui excellent à diriger leur intention et qui, dupant les autres, commencent par se duper eux-mêmes! Cantacuzène nous semble un peu de ces hommes-là.—N'importe au reste! Qu'il n'ait vu là que de la dextérité, de la politique, ou qu'il se soit avoué à lui-même la perfidie des procédés qu'il affectionne, le résultat pour nous est le même. Il ne saurait désormais nous sembler, ni comme à Gibbon, le plus honnête homme de la Grèce¹, ni, comme l'écrit Ameilhon, une conscience excessivement timide²; au moins ces scrupules ne le dominent-ils plus quand il s'agit de fraude. Autant il est clair que Cantacuzène n'a pu vouloir tromper partout, et même que ses phrases, que ses récits doivent receler le vrai, autant il est clair qu'il est homme à nous duper de temps à autre, à traiter la postérité comme ses contemporains. Nous nous tiendrons donc sur nos gardes.

Ces déguisements auxquels à présent nous nous attendons, Cantacuzène serait charmé qu'on les mît sur le compte de sa grandeur de caractère, qu'on y vît une magnanime discrétion. Il voudrait qu'on crût qu'il n'aime pas à médire, même en répétant ce que tous savent. Il avoue, nous l'avons dit, qu'il pourra bien taire tel ou tel détail qui res-

¹ Ce qu'Ameilhon copie, CXIV. 60 (XX, 588). — ² CXIV. 63 (XX,

semblerait à la diffamation. Prenons note de l'aveu. Voilà déjà des lacunes à remplir. Mais ce ne seront pas les seules. Nous ne nous imaginerons pas qu'il ne se tait jamais que par générosité, que lorsque les autres ont tort (il nous suffit d'examiner comment il traite Apocauque pour savoir que penser sur ce point); nous penserons que, s'il glisse sur quelques traits répréhensibles de ses antagonistes, c'est qu'ils sont encore vivants et sur le trône¹, c'est aussi qu'il compte sur l'intelligence ou la malignité des lecteurs pour charger le tableau de leurs torts, encore plus peut-être qu'il ne l'a été dans la réalité. Aimant à dire la vérité en apparence, il ne pouvait, sans sortir de ses habitudes, leur imputer formellement ce qu'ils n'avaient pas fait; mais il ne serait pas fâché qu'on le leur imputât sur l'autorité de son silence. Il voudrait qu'on se dît : « Le noble cœur ! s'il y a ici un nuage sur sa conduite, s'il a quelque apparence de tort, c'est qu'il ne saurait se justifier sans incriminer ce qu'il vénère ! il s'immole ! » Nous n'admettrons pas si aisément cette abnégation sublime.

Surtout nous n'ajouterons pas foi à son humilité, comme l'empêchant de compléter son apologie. Il ne parle de lui-même qu'à la troisième personne, remarque Ameilhon, qui voit là un indice de modestie. Mais est-ce par humilité qu'il dit à Ianni pour exprimer qu'il flotte, lui Ianni à tout vent, cherchant la fortune, et qu'il l'eût trouvée en restant amarré à lui, « Vous êtes le navire, je suis le rocher². » Est-ce par humilité que, quand l'évêque de Didymotique lui signale Apocauque comme pouvant devenir redoutable (ce qui eut lieu, et ce dont il fut d'autant plus irrité qu'il avait refusé de le prévoir), il répond : « Que peut un œuf contre une pierre ? Il n'y a pas d'orgueil à un lion de se croire plus fort qu'un cerf³. » Est-ce par hu-

p. 394). — ¹ Cz. ayant parlé de la mort du patriarche Calliste, laquelle eut lieu en 4562 (IV. 50), et regardant encore au moment où il écrit Andronic, l'aîné du fils de Jean V, comme l'héritier présomptif, tandis qu'en 4575 Jean s'associa Manuel, les Mém. fur. achevés de 4562 à 4575. — ² I. 25 et 32. — ³ II. 25. — ⁴ III. 27. —

milité qu'il met en relief, tantôt par les phrases placées dans la bouche d'autrui, tantôt par quelque apposition adroite, tantôt par le récit, sinon la noblesse de sa naissance (sur laquelle effectivement il a le bon goût d'être sobre d'éloges directs²), du moins l'énormité de ses richesses,³ l'immensité de son pouvoir⁴, son dévouement à Andronic⁵ qu'il montre comme lui devant sa couronne et la gloire de son règne⁶, sa bravoure et ses talents militaires⁷, son habileté en négociations⁸, son application aux affaires⁹, sa munificence¹⁰, son désintéressement¹¹, sa probité¹², sa magnanimité¹³, sa modération¹⁴, son ascendant sur les Grecs et sur les étrangers, sur Oumour par exemple qui monte la garde à sa porte¹⁵ et sur Douchan qui tremble, dit-il, à son aspect¹⁶. A Dieu ne plaise que nous lui refusions toutes les qualités qu'il se reconnaissait! Mais ce qu'il avait de louable, il le savait bien, il ne travaillait point à l'enfourir, il n'a point pensé à en faire mystère à la postérité. Lors donc que de ses aveux ou de son silence, résultera sa culpabilité ou quelque échec, regardons ce résultat comme indubitable, et n'alléguons pas, pour l'infirmer, une modestie imaginaire et qui eût été déplacée si elle l'eût amené à présenter les faits à son désavantage.

En résumé, Cantacuzène n'est pas modeste, et Cantacuzène n'est pas franc. Il veut rehausser ses actes louables et pallier ses torts. C'est là l'esprit de son livre; et sauf de rares exceptions, il rabaisse, ridiculise ou noircit ses ennemis; il enregistre soigneusement tout ce qui tend à le faire valoir. Du reste, ses infidélités au vrai résident surtout et dans ce qui

¹ V. p. 9. — ² Sa mère, cousine de Michel IX (c'est ainsi que nous entendons *θεία* d'And. I. 25, II. 45). — ³ III. 50. — ⁴ II. 5. — ⁵ II. 4; III. 3 et 4. — ⁶ En quelque sorte d'un bout à l'autre des deux premiers livres, car, dès le prem. chap. du l. I^{er}, c'est à Cz. qu'Andronic renvoie sir Ianni; et, à la fin du l. II, c'est Cz. qui acquiert l'amitié d'Oumour II. 59, qui fait réussir la guerre d'Acarnanie, II. 34-38, qui dirige le concile de 1344, II. 40. — ⁷ I. 42, III. 10, II. 7. — ⁸ II. 35, 36, 37. — ⁹ II. 5. Mais c'est surtout de tout l'ensemble que résulte cette impression de l'application de Cz. aux affaires. — ¹⁰ II. 59. — ¹¹ I. 55; II. 9, 52. — ¹² I. 48. — ¹³ III. 44. — ¹⁴ III. 49. — ¹⁵ III. 67, *δορυφόρου τάξιν ὑπέχειν ὡς ἡσχύνθη*... ἀγρυπνείη νύκτωρ ὡς ἂν ἐκείνος βέγγη. — ¹⁶ IV. 24. —

n'est pas le mot même, et dans un agencement des détails tel que la vérité qu'il prononce passe inaperçue et produit une impression finale inexacte, et dans ses réticences. Il n'est pas menteur, il est faux; le mensonge chez lui affectionne une forme particulière, heureuse en même temps et funeste : ses éléments en général sont vrais, l'ensemble trompe ou tend à tromper. Ces observations, qu'on n'a pas faites et que nous ne balançons point à ériger en axiomes, nous révèlent les principes que doit suivre le critique en étudiant Cantacuzène. Puisque si souvent la vérité chez lui se trouve cachée, savoir la dégager, voilà le problème. Or, quel en est le moyen? défaire l'ensemble, arriver par l'analyse aux éléments, les juger de haut avec indépendance, puis essayer de les coordonner d'une autre façon que l'auteur et choisir des groupes ainsi formés, celui qui s'accorde avec la nature des faits, avec le caractère des hommes et avec les résultats; subsidiairement, puisque nous ne manquons pas de sources autres que Cantacuzène, le contrôler, le compléter, par celles-ci. C'est ce que nous allons tenter.

SECONDE PARTIE.

DISCUSSION DES MÉMOIRES DE CANTACUZÈNE.

SECTION PREMIÈRE.

EXAMEN DU LIVRE I^{er}. — LUTTE DES DEUX ANDRONIC 1320-1328.

Dans cette lutte il y a trois guerres, mais les deux premières ont trois caractères communs, 1^o le résultat (qui est d'amener un partage de l'empire, non la chute de l'empereur), 2^o la présence de sir Ianni (absent ensuite), 3^o une cohésion intime, (le tout se passe en 14 mois, tandis que la 3^e guerre ne commence qu'au bout de 5 ans). Nous remettons à plus tard les différences de la 1^{re} à la 2^e guerre.

ART. 1^{er}.

PRÉLIMINAIRES DE LA LUTTE.

§ 1^{er}. Début et point de départ, mort du co-régent Michel IX¹.

Cantacuzène, après les deux lettres prologue et programme de son ouvrage², nous montre Michel mourant de chagrin à la nouvelle de la mort de Manuel, son fils puîné, qu'a précédé au tombeau sa sœur, la princesse d'Acarnanie³? — En principe, rien de mieux que cette entrée en matière. La mort de Michel va mettre les deux Andronics en présence: plus d'intermédiaire entre ces natures opposées, entre ces tendances rivales! et Andronic n'a plus de frère. Mais Cantacuzène eût dû grouper autour de ce fait tous les précédents et les détails qu'on eût aimé à savoir. 1^o Quel âge avait le prince (il ne l'indique à peu près que plus tard)⁴? Et Cantacuzène lui-même quel était le sien⁵? 2^o Comment s'étaient passées l'enfance et l'adolescence d'Andronic (il nous le cache ici et partout: ce qu'en rapporte Grégoras⁶ nous en montre l'importance)? 3^o Comment eut lieu la mort de Manuel? Quoi! vous ne rapportez pas même ce bruit sinistre qui l'imputait à des hommes apostés par Andronic! serait-ce que jamais sem-

¹ Il y eut trois Michel avant la dynastie macédonienne (le *Curopalate*, le *Bègue*, l'*Ivrogne*); à la dynastie mac. se mêlent le *Paphagonien*, le *Cal-fat*, *Stratiotique*; *Parapinace* est Michel VII. Dès lors le premier Michel Paléologue se nomme Michel VIII, et son petit-fils, dont il est ici question, est notre Michel IX. — ² L'une est de Nil à Christodoul, pour l'engager à écrire l'histoire des guerres civiles de l'empire depuis la lutte des deux Andronic jusqu'à l'abdication de Cz.; l'autre est la réponse de Christodoul à Nil: il acquiesce à la demande de son ami. Nil et Christodoul sont deux amis. Il est aisé de reconnaître dans celui-ci un pseudonyme qui nous voile Joasaph, c'est-à-dire Jean Cz.; mais qui a pu être Nil? Il nous semble qu'on pourrait y soupçonner ce Nicolas Cavalilas qui, en 1349, un peu avant le départ pour Thessalonique, avait, ainsi que Démétrius, de Cydon, formé le projet de se retirer dans un cloître avec Cz. (IV. 46) — ³ I. 4. — ⁴ Cp. p. 18 n. 6. — ⁵ Nous présumons, d'après l'espèce de supériorité que l'expérience semble avoir de bonne heure donné à Cz. sur And., et d'après sa parité d'âge avec Ianni et Synadène (parité qu'indiq. plusieurs passages, II. 25, etc.), que Cz. était de 3 à 4 ans plus âgé que le prince et était né vers 1292. — ⁶ VIII. 1^{er}, 4^{er}, 4^{er}. —

blable bruit ne courut? Grégoras est trop positif¹ pour que cette excuse soit admise! serait-ce que le bruit est faux? N'importe, mentionnez-le, ne fût-ce que pour nier avec hauteur! Mais nier, vous ne le sauriez! Ce silence trop profond est justement ce qui vous accuse. Certes ici le témoignage de Grégoras est imposant, et nous ne voyons personne en douter; nous douterions pourtant, nous, non de la rumeur, mais de la justesse de la rumeur; mais votre silence quand il est urgent de parler nous enlève les doutes. Au reste, il est entendu que le meurtre fut une erreur. Le prince avait commandé un assassinat, non un fratricide (Manuel n'a pu être ce rival dont Andronic voulait punir le triomphe amoureux); et l'assassinat même, s'il s'accorde avec la fougue de son caractère, contraste avec sa bonté habituelle: il ne donna plus d'ordre semblable! on dirait que ce malheur le corrigea de sa propension aux violences excessives! Notons en passant une inadvertance. Nommant deux fois l'époux de la princesse d'Acarnanie, Cantacuzène l'appelle Thomas, sans distinguer que d'abord il est question du premier époux, Thomas Ange d'Epire, fils de Nicéphore Ange², et que la deuxième fois il s'agit de Thomas Ducas de Zanté, neveu et meurtrier du premier, dont il s'appropriâ l'état et la veuve³: Thomas à son tour devait périr empoisonné par son frère Jean, qu'empoisonna sa femme, d'où le retour de l'Acarnanie à l'empire.

§ 2. Andronic III eut-il vraiment pour système de déshériter son petit-fils? et pourquoi cette résolution?

L'on n'a pas ou l'on n'a qu'à peine aperçu le deuxième problème, bien qu'extrayant le passage où Grégoras le résout en partie⁴. Quant au premier, sans le poser, dès lors sans chercher de preuves, on affirme, s'en fiant à ces mots de Cantacuzène, «Il vint en tête à l'empereur⁵, après la mort de Michel, de frustrer son petit-fils du titre impérial

¹ VIII. 4³. — ²I. 1, τὴν μὲν ἑτέραν τῶν... ἐξέδωκε, puis, quelques lignes plus bas, τὴν τῷ δεσπ... ταύνηξέναι. — ³VIII. 1, ὃν ἡ μὲν Ἄννα jusqu'à ἀδελφιδούς. — ⁴VIII. 5⁴, VIII. 4², VIII 5¹. — ⁵Nous nommons Andronic I^{er},

qui lui était acquis et de le réduire à l'état de particulier.» Cette solution est juste ; mais elle a besoin d'être établie scientifiquement.

Cette question, *Andronic le vieux a-t-il voulu déshériter son petit-fils?* se divise en deux autres : 1° *y a-t-il un moment où il l'a voulu?* 2° *l'a-t-il voulu toujours?* (depuis la mort de Michel)? En d'autres termes, a-t-il eu l'idée de déshériter son petit-fils? cette idée est-elle devenue chez lui un système? — A quoi trois réponses possibles : oui sur les deux points; non sur les deux points; oui sur la réalité de l'idée, mais sur la réalité du système, non.

Pour justifier la négative, on peut dire : 1° Supposer ce plan au vieux monarque, c'est lui attribuer l'initiative des torts et retrancher à ceux de son petit-fils : Cantacuzène, qui les suppose, ne peut en être cru sur parole. 2° Andronic III, lors du traité de 1321, nia positivement avoir voulu laisser le sceptre à Cathare. 3° A quoi bon frustrer l'héritier légitime? laisser le trône à un collatéral, c'est toujours laisser le trône ; et laisser le trône voilà la douleur de l'ambitieux, le reste n'importe guère. Haïr un petit-fils est contre nature, et Andronic III avait adoré le sien ! Jeter du trouble sur les idées de succession est une faute politique, et Andronic était politique habile. 4° Les sévérités que ce prince déploya contre son petit-fils purent n'être que des avis un peu rudes. 5° De 1322 à 1327 les faits semblent prouver la concorde des deux princes, ou du moins la bonne volonté de l'aïeul. Voici nos réponses.

1^{re} *Objection.* 1° Relativement à la réalité du plan fatal à Andronic, ce n'est pas à Cantacuzène, que nous nous en rapportons, c'est à Grégoras intime et fidèle ami du vieux prince, à Grégoras, qui partout nous montre Andronic III exaspéré, et qui parmi de tant de détails d'accord avec l'idée d'exhérédation ne nie pas une fois que tel ait été le dessein de l'aïeul. Deux faits capitaux surtout se retrouvent

l'Andronic Ducas, un des 3 coll. de Parapinace, et Andronic II, le Comnène succ. d'Alexis II (483-5).—I. 4, fin. Cz. I. 6; Gg. VIII. 4'.

dans Cantacuzène : l'un c'est que le vieux prince, très probablement dès novembre 1320¹ fit disparaître de la formule du serment le nom de son petit-fils² ; l'autre c'est que de 1320 à 1328 se succédèrent cinq prétendants (Cathare, Constantin le despote, Jean le panhypersévaste, Démétrius, Théodore de Montferrat³), dont quatre au moins très-favorisés de l'empereur.

2^o *Obj.* — La dénégation du vieux prince ne prouve rien⁴ : il aimait l'intrigue, la fourberie, témoin les fameuses lettres de 1327 au protovestiaire ; puis sa dénégation était équivoque, soit qu'il n'eût encore rien déterminé irrévocablement en faveur de Cathare, soit qu'il ne voulût le laisser héritier de la couronne qu'après ou qu'avec son père, le despote Constantin.

3^o *Obj.* — 1^o Pour un roi jaloux du pouvoir, un héritier plus loin du trône et sans droits, par cela même qu'il peut moins, qu'il exige moins, choque moins, a moins des airs d'indépendance. — 2^o Le vieux prince avait beaucoup aimé son petit-fils. Oui, *avait aimé* ! Il passa d'un extrême à l'autre, comme tous les hommes extrêmes. Et croit-on qu'il n'ait agi ainsi que pour son petit-fils ? Il avait démesurément aussi aimé Irène sa deuxième femme : les folles exigences, les caprices, les rebuts de cette princesse le rebutèrent enfin lui-même, et quand elle feignit de se retirer à Drama, il l'y laissa jusqu'au bout⁵. — 3^o Malgré son astuce, Andronic le vieux se trompait souvent : son triste règne n'en offre que trop la preuve. Il se passionnait, il croyait trop pouvoir par son adresse corriger les mauvaises mesures. Il avait sagement résisté aux volontés d'Irène, quand il se refusait à détacher de l'état trois fiefs pour ses fils du deuxième lit⁶ ; mais après avoir si bien compris le besoin de l'intégrité de l'empire, il ne sentit pas que l'in-

— ¹ C'est-à-dire, dès que la nouvelle de la mort de Michel vint à Cp. — ² VIII. 4. — ³ Pour les 4 1rs les preuves abonderont ; pour le 5^e, IX. 4^o, ἀναιροπόλει γὰρ τ. ῥωμαϊκὴν καὶ αὐτὸς ἡγεμονίαν. — ⁴ Cz. ici dit très bien σκεπτόν δὲ ἐκ τῶν πραγμάτων. — ⁵ Gg. VII. 5^o, 5^o, 54, VII. 42'. — ⁶ Gg.

variabilité de succession n'est pas moins nécessaire. On trouverait bien quelques excuses à cette faute; on pourrait dire que la légitimité à Constantinople, où vivaient encore des traditions de l'empire romain, n'était pas ce que nous l'avons faite ailleurs et depuis; on dira que le vieux prince déviait le moins possible de l'ordre légitime en portant le choix sur son deuxième fils, la race du premier se réduisant à Andronic. Mais si l'on voit de haut et juste, la faute reste faute, quoi qu'on fasse pour en atténuer les conséquences; et le vieux prince, en touchant au principe de l'hérédité, fit naître autour de lui toutes les prétentions qui faillirent coûter le trône, non à lui seul, mais à sa maison.

4° *Obj.* — Prendre pour des avis, pour des menaces, les rudesses du vieux monarque à l'égard du prince, c'est en méconnaître la gravité, la persistance. Laissons de côté et ces emportements et ces petites anecdotes dont on contestera la portée! Mais, sérieusement, était-ce donner un avis à Andronic que de le mettre en jugement et d'interdire de lui prêter un serment qu'on lui avait prêté durant des années? n'était-ce pas là flétrir et dégrader officiellement son héritier? peut-on n'y voir qu'un manque de mesure? Non. Andronic III, dans ses procédés de tuteur maladroit, quelque puéril, quelque exagéré qu'il fût souvent, ne pouvait se méprendre à ce point: il y avait chez lui un parti pris de déposséder le prince, il y préparait les esprits à petit bruit.

5° *Obj.* — Un examen imparfait peut, il est vrai, donner envie de croire que de 1322 à 1326 Andronic III n'eut plus dessein de déshériter son petit-fils; mais en y regardant de plus près on changera d'avis. La preuve s'en trouvera plus bas². En attendant, remarquons que le vieux prince était opiniâtre: il pouvait changer une fois, mais arrivé là, il ne variait plus. C'est ce qui avait eu lieu pour Irène, nous l'avons dit: de même à présent pour Andronic; sa prédilection sans doute n'avait accédé qu'à la lon-

VII. 5' — Cz. I. 5. fin, I. 11. fin. I. 16 ἐγὼ δ' οὐδέ γ' ὀβελῶν. — V. I-III-

gue, l'antipathie qui la remplaçait devait durer toujours.

On le comprendra mieux en en pénétrant les causes. Selon Cantacuzène les seuls torts du jeune homme auraient été son désir de lointaines excursions, son ardeur pour la chasse. Mais d'où vient que Cantacuzène oublie ses maîtresses, ses dépenses excessives, ses emprunts usuraires aux Génois, autant de détails que mentionne Grégoras, et qui s'accordent avec l'ensemble²? Ce mot de *lointaines excursions*, que veut-il dire? Cantacuzène désigne-t-il ainsi les plans de fuite et d'aventures du prince, rêvant tantôt l'occupation du Péloponèse, tantôt la surprise de Lemnos, de Lesbos ou d'autres îles grecques ou bien la conquête de l'Arménie³? Il eût bien dû ne pas s'exprimer de façon à nous faire croire qu'il s'agit de parties de chasse un peu longues.—«Mais ces faits sont-ils si graves?» va-t-on nous dire. Qu'on les pèse et qu'on prononce. Comme empereur, comme politique, comment le monarque devait-il voir ces plans de démembrement, ces liaisons presque asservissantes avec les Génois, qui formaient un état dans l'état, et qui, en quelque sorte escomptant l'empire, avaient hâte de percevoir vite leurs arrérages? Comme père, comme aimant à se sentir aimé et maître, quoi de plus désenchantant que de voir cet enfant gâté (gâté par lui-même, nous l'avouons), chercher ailleurs des plaisirs, s'impatienter d'obéir, souvent maudire la parcimonie de son aïeul, qui, moitié avarice, moitié plaisir de le tenir à la lisière, ne lui donne un peu d'or qu'*au jour le jour*⁴, et enfin se passer de lui en empruntant? Voilà déjà ce qui résulte de Grégoras bien compris. Mais probablement ce n'est pas tout. La petite cour d'Andronic, la *jeune cour*, comme nous dirions aujourd'hui, devait aller plus loin encore! Ces jeunes gens, les camarades du prince, liés à sa fortune, étaient sans doute intarissables en sarcasmes contre le vieillard. Le règne avait été si souillé, si rui-

1-1.—¹ I. 5.—² Revoir Gg. VIII. 4².—³ Gg. VII. 4¹, XI. 4⁶, etc., etc.

—⁴ Gg. VIII. 1², τ. βασιλέως καὶ πάππου σταθμοῖς καὶ μέτροις... τ. ἡμερησίαν

neux! le nom du monarque, profondément impopulaire, s'unissait si bien aux idées de décrépitude et d'inertie¹! Le prince lui-même en prononça peut-être, de ces mots trop justes, dards aigus et envenimés qui font à l'orgueil et à l'affection des blessures incurables; et en tout cas, dès qu'ils se disaient à la cour, il en était comme solidaire. Or ces mots là, lorsqu'il n'y a pas d'espion pour les recueillir, il y a toujours des indiscrets pour les redire. Quand l'empereur n'eût point payé pour être instruit, il l'eût été. Comment les prit-il? Sans doute comme il prit les immondes révélations d'Irène à ses femmes et à ses moines². Encore si l'on n'eût que censuré ses actes! Mais on attendait impatiemment sa fin³. Un vieillard ne pardonne pas à qui trouve qu'il vit trop. Dès 1317 au plus tard il y avait eu dissidence et brouillerie entre le petit-fils et l'aïeul⁴: cette animosité fut assoupie en 1318 par une démarche conciliatrice du premier⁵. Mais évidemment le refroidissement dura et sans doute les causes d'irritation grossirent pendant la trêve, et l'empereur choisit un autre enfant à gouverner et à aimer. Ce fut ce jeune Cathare, que son père, le prince Constantin laissait mourir de faim⁶. Survint alors le meurtre de Manuel; et la mort de Michel suffit pour faire éclater l'orage: sans cette mort jamais Cathare n'eût eu de chance d'arriver un jour au trône de Byzance, car jamais Michel n'eût prêté les mains à l'exclusion de son fils.

§ 3. Actes d'Andronic III contre son petit-fils et formation de la ligue pour ce dernier (du 12 oct. 1320 au 5 av. 1321).

Sept actes spéciaux du vieux prince témoignent de sa mauvaise volonté pour Andronic pendant ces 6 mois: 1^o l'éducation politique qu'il affecte de donner à Cathare;

αὐτῷ χορηγοῦντος τροφῆν. — ¹ Gg. IX. 4⁴, τ. δημῶς... κόρον ἤδη μακρὸν εἶδη φέσθαι τῆς τ. πάππου μακροβιότητος καὶ ἀκνησίας. — ² Gg. VII. 5². — ³ VIII. 4², τ. πάππον μακρὸν ἐπὶ τ. ἡγεμονίας παρατείνοντα χρόνον, κτλ. — ⁴ Cz. I. 5 et 6. — ⁵ La députation du moine Joseph, I. 6. — ⁶ Gg. VIII. 3². Cathare était illégitime, et sa mère, d'obscur origine, avait été abandonnée pour une Eudoxie Paléologue, veuve, que Constantin épousa enfin en sec. noces.

2° la nouvelle formule de serment; 3° la défense faite à Andronic de garder son costume presque impérial; 4° l'ordre qu'il lui donne de ne plus paraître au palais; 5° son plan de le mettre en prison au carnaval; 6° et 7° la mission d'espionnage confiée à sir Ianni' et le remplacement de Cantacuzène par ce même Ianni dans le gouv. de Thrace.

La nouvelle formule, non seulement ne comprenait plus le nom du jeune Andronic, mais sans encore nommer personne comme associé à l'empire, impliquait foi et obéissance à l'empereur et à *qui il lui plairait de laisser le trône*² : nous trouvons chez Grégoras lui-même³ ce dernier détail qui charge tant le vieux prince, et nous ne pouvons soupçonner Cantacuzène de l'avoir imaginé.

Et à qui probablement le vieux prince comptait-il léguer l'empire? Ou à Constantin sans doute ou immédiatement à Cathare. En attendant il l'amenait au conseil,

—¹ On s'étonnera de nous voir rendre ainsi le nom grec Συργιάννης, vulg. *Sirgiane*, et dans Ameilhon *Sirghianne*. Voici pourquoi. 1° Dans une note de Mazari (*Anecd. græca*, III. 145), M. Boissonade, à propos de noms tels que *Sirmatthæos*, etc., regarde comme hautement vraisemblable que *Syrghianne* aussi doit être coupé en deux. 2° Allant plus loin, nous avons tenté de rendre cet η de la finale qui se trouve dans toute la déclinaison, et qui presque tj. dans les noms byzantins doit être trad. par i (ainsi, p. ex., sir Gui de Lusignan est, chez Cz. et chez Gg., Σύργης, Σύργη, Σύργη, Σύργην). 3° Reste à justifier le changement de γιά en ia. Deux raisons, chacune suffisante, nous y ont forcé. L'une, c'est que presque tj. les Grecs du moyen âge et Grecs modernes placent ainsi γ en avant de l'i prépositif de dipth. dans une syll. sans consonne initiale (sur ce point, dont on n'a pas fait une règle, mais que d'habiles philologues ont assez bien senti pour agir en conséquence, nous renvoy. aux exemples que nous avons accumulés sur *Iakchi*, dit Γιάκης par Cz., II-11-2-5). 2° Le nom de sir Ianni fut, suiv. l'assertion formelle de Cz., son cousin (au 2° ou 3° degré), un nom de baptême : or, quel nom de baptême, même dans l'église d'Orient, commence par *Syrgiu*?... Dans notre hypoth., au contraire, Jean s'offre de soi-même, *Ioann* se contractant en *Ian*, comme *Ioannina* a donné la ville actuelle de *Ianina* (Γιάννα, dans la *Chr. de Morée*), ce qui achève de mettre hors de doute la nécessité de séparer les 2 élém. *sir* et *Ianni*. En italien, Boecace eût dit *ser Gianni* pour *ser Giovanni*). —² Cz. I. 2, και ἐν ἄν... βασιλείᾳ... καταστήσῃ.

—³ VIII. 54, ἐπειτα και ἐν ἄν αὐτὸς ἐκλεξάμενος εἰς τὴν τ. βασιλείᾳ προστή-

il l'initiait aux affaires d'état. Les deux historiens s'accordent à le dire¹. Selon Cantacuzène Cathare n'avait nulle aptitude, nulle émulation². Nous nous fions peu à son assertion. En tout cas Cathare était bien jeune (il avait à peine 15 ans)³ et son élévation était bien nouvelle. Sa disparition aussi fut bien prompte. On le redoutait donc bien!

Nous doutons aussi un peu que Cantacuzène ait été le seul à refuser le nouveau serment, comme il nous le dit⁴. Grégoras nous assure que beaucoup⁵ jurèrent selon l'ancienne formule. Peut être est-ce qu'à l'instar de leur supérieur les subalternes s'en tinrent à cette dernière. Quoi qu'il en soit, c'est sur Cantacuzène surtout que dut se porter l'attention du monarque; et c'est ce refus qui dut être la cause de sa révocation. Cantacuzène se donne une fois le titre de paracémomène⁶ et partout ailleurs (avant octobre 1341) il porte celui de grand-domestique⁷. Ne serait-ce pas que, paracémomène d'Andronic avant et pendant son séjour en Thrace comme gouverneur, il reçut de son maître après sa disgrâce un poste plus haut comme compensation de ce qu'il perdait⁸?

L'interdiction du costume impérial et des visites au palais nous sont connues par Cantacuzène⁹ seul. Nous ne révoquons ni l'un ni l'autre fait en doute. Ils se coordonnent avec le reste. Il faut les lire chez l'auteur avec les détails qu'il groupe autour d'eux, et dont plusieurs sont précieux en ce qu'ils se réfèrent à des temps antérieurs (nous y avons puisé pour rechercher l'origine et la marche du refroidissement des deux princes). Peu après, nous assure Grégoras¹⁰, l'empereur résolut d'emprisonner son petit-fils, et il choisit à cet effet le moment du carnaval. S'il ajourna ensuite ce plan, le fait n'en est pas moins précieux,

οὐς διαδοχῆν.—¹I. 1. —²I. 4, οὔτε γὰρ φύσεως jusqu'à ἐστερημένον καλοῦ.
—³Gg. VIII. 53.—⁴I. 2. —⁵VIII. 54. Il dit même εἰ πλείους (ce qui est encore bien plus que πλείους ou πολλοί). —⁶I. 2. —⁷Dès I. 2, quand Andronic envoie sir Ianni à Cz.—⁸En effet, il porte le titre de paracémomène au moment où il refuse le serment; il est grand-domestique quand Ianni vient faire ses offres à And. —⁹I. 5 et 6. —¹⁰VIII. 5

en ce qu'il nous montre la persistance du vieillard dans son système et l'impopularité qu'il rencontre.

Ce rôle d'espion que sir Ianni remplit d'abord auprès du prince n'est pas moins curieux. Cantacuzène oublie d'en parler¹, et sir Ianni commence chez lui par porter Andronic à la révolte. Grégoras est plus complet² : chez lui sir Ianni trahit son maître en faveur de celui qu'il a promis de trahir. On sent là ce caractère souple, ambitieux, hardi, délié, menant de front vingt choses à la fois, qui, pour se mettre bien avec le maître, accepte toutes les tâches en se réservant d'agir suivant son intérêt, et qui, entre le soleil au coucher et le soleil levant, n'hésite pas³. On sent aussi que le vieillard, malgré sa ruse, se dupe lui-même en comptant sur sir Ianni. — Disons en passant à ceux qui font de sir Ianni une âme vile, un lâche espion⁴, qu'ils ont mal lu ou mal pesé Cantacuzène et Grégoras : il y a espion et espion : les cabinets et les cours distinguent des nuances dans cet office et leur donnent quelquefois de fort beaux noms ; il y a d'ailleurs en sir Ianni, à côté de certaines indécidables, des parties brillantes, et, somme faite, ce qui domine dans ses actes comme dans ses plans, c'en est pas le bas et l'ignoble⁵.

Nous voici au moment où Ianni excite le jeune Andronic contre l'empereur et lui offre ses services par ce discours si insinuant chez Grégoras, si terne chez Cantacuzène⁶. C'est que Cantacuzène est ici bien embarrassé. Il voudrait nous faire croire, à nous postérité, qu'il a tout fait, tout inspiré ; et d'autre part, comme il s'agit de rébellion, il voudrait bien ne pas en avoir été le moteur. De là souvent beaucoup de louche dans l'analyse des pourparlers qui suivent. Pour nous, voici les faits, dont la vraie couleur est plus

— ¹ I. p. 2 fin. — ² VIII. 4⁵. — ³ I. 2, 5, 45 ; et partout où il est question de sir Ianni. — ⁴ Ameilhon, *H. du B.-Emp.*, CVI. 48 = XIX. 237 ; *Origine et aventures* de cet espion ; CVI. 26 = XIX. 286, *Cette âme, d'ailleurs si méprisabile, n'était pas encore assez dégradée*, etc. — ⁵ Cp. et ce qui va suivre immédiatement, et 'I-11-3, 'I-11-3, 'II-11-2-4. — ⁶ Gg. VII.

dans Grégoras, quoique Cantacuzène ajoute et précise certains détails. L'empereur vient encore de commettre une faute en destituant Synadène et le laissant revenir à Constantinople¹. Synadène forme avec Cantacuzène et sir Ianni un triumvirat en faveur du jeune prince ? Apocauque, ²agent alors de sir Ianni, s'y joint en sous-œuvre. C'est à ce dernier qu'appartient en réalité l'initiative des mesures³. Si on l'écoutait, le parti du jeune prince attaquerait sur le champ, c'est Cantacuzène qui fait triompher le système de la défensive : Synadène inclinerait vers l'agression et les actes décisifs, moins la mort de l'empereur ; mais la crainte de ce dénouement le ramène à l'idée de Cantacuzène. De trois à quatre mois se passent donc pendant lesquels les confédérés observent, grossissent leurs forces ou amassent des ressources et gardent l'attitude pacifique⁴. Jusque vers mars, Andronic va chaque jour au palais rendre hommage à son aïeul⁵. Cantacuzène et sir Ianni se sont abouchés⁶ et se voient encore parfois, le 1^{er} ayant eu soin de laisser sa femme en Thrace⁷. On fait choix d'une place de refuge ou place d'armes, qui définitivement fut Andrinople⁸. Sous divers prétextes on lève des hommes, on amasse des armes⁹. On s'assure la coopération de trois riches Génois¹⁰, l'alliance d'Etienne Miloutin¹¹, qui toutefois ne promet

¹ Cz. I. 2. — ² Cz. I. 8. La faute est dans les deux mesures réunies. — ³ Cz. I. 8; Gg. VIII, 46. — ⁴ Gg. VIII, 46; Cz. I. 9, ἄπό... μὴ δι' αὐτοῦ κτλ. — ⁵ Gg. VIII, 47. Quant au temps, il résulte de ce que depuis le Dimanche-Gras de 1321 (1^{er} mars) la crise va devenir plus grave, et que les préparatifs dont il est question ici doivent partir de nov. — ⁶ Toujours d'après le passage cité de Cz. I. 9. — ⁷ Cz. I. 2-4. — ⁸ A Callipolis (Galiboli), Cz. I. 4. — ⁹ C'est à cette ville qu'on avait pensé d'abord, mais on préféra Christopol. I. 7 : l'influence de Synadène, quand il se fut joint au parti, détermina pour Andrinople, I. 8. — ¹⁰ Gg. VIII, 47. — ¹¹ Raffo Doria, un autre Raffo de Mari (ou Adémari??), et Fréd. Spinola, Cz. I. 8. — ¹² Cz. I. 7. Du reste, il ne nomme pas Miloutin, mais la qualité qu'il lui donne d'époux de Simonide ne laisse pas de doute dès que l'on consulte Gg. VI. 9², 9³, 9⁴, etc., IX. 4 et 9, X. 7. etc. Disons à l'avance qu'il est question, dans les *Mém.* de Cz., de quatre Kral, dont trois s'appellent Étienne (pour nous, Ét. VI, Ét. VII,

d'agir qu'au cas où la place d'armes choisie sera voisine de la Servie ¹. Au milieu de ces préparatifs, survient le plan d'incarcération ², puis sans doute la défense faite au prince de se présenter au palais ³. Les triumvirs ont une entrevue secrète ⁴, et c'est alors surtout que, le plan de conduite étant agité, sir Ianni opine pour la révolte ouverte et pour la mort du vieillard, Synadène pour le détronement, Cantacuzène pour la simple continuation de la défensive. Ce système prévaut; mais évidemment la crise approche. Dans ce labyrinthe de démarches contraires, la plupart défensives en apparences mais agressives en réalité, à qui les torts, au jeune prince ou à l'aïeul? Les plus anciens sans doute sont au jeune prince, qui n'eût pas dû se faire haïr de son grand-père, qui n'eût point dû vouloir de force Lemnos, Lesbos ou le Péloponèse. Mais, même en

Ét. VIII), tandis qu'Ouroch V sera le nom du dernier, mais qu'il ne distingue jamais ces trois Étienne les uns des autres et qu'il ne donne aucun moyen de les distinguer, si ce n'est qu'il semble peu croyable que l'époux de Simonide (I. 7) soit celui de la fille du panhypersévaste (I. 43), et que l'un ou l'autre soit identique à cet époux d'Hélène de Bulgarie dont il est parlé sans cesse l. III et IV, et qu'une ligne qui peut passer inaperçue pour bien des lecteurs (II. 26) donne la (1^{re}) femme de Michel Stréatsimir comme tante du Kral, tandis que plus haut (II. 20) le Kral était son frère. La table de Pontanus, insuffisante et superficielle dans bien des endroits, l'est notablement aux art. *Crales* et *Stephanus* (dont l'un, du reste, aurait dû tout contenir, l'autre se bornant à renvoyer); et comment en pourrait-il être autrement de la part d'un homme qui, lorsqu'il arrive à la mort de Douchan (VIII. 43), fait une note dont il résulte cette énorme erreur que le Kral mort en 1355 (vulg. on dit 1356, et même 7, ou 8) est le Kral étranglé en prison, selon Gg. IX. 42⁴, à la fin de 1330 ou au commencement de 1331? La table de Gg., chez qui, au reste, même en ajoutant les quatorze livres inédits, il n'est question que de trois Kral (les trois Étienne), les sépare parfaitement, à ceci près que, pour le deuxième, on indique (par faute typographique évidente) XI au lieu de IX. —¹ Ce fut pour cela qu'on choisit Christopol, et aussi parce que, voisine de la mer, elle permettait l'accès aux navires génois. Quand définitivement on opta pour Andrinople, on se priva donc en même temps de deux coopérations, celle des Génois, celle de Miloutin. L'agent de l'intrigue avec ce dernier avait été le moine serve Callinique. V. Cz. I. 7 et 8. —² Gg. VIII. 5¹. —³ Cz. I. 8. —⁴ I.

mettant de côté cette considération, que son avancement aurait rejoint ces apanages à l'empire et qu'il ne voyait là qu'un avancement d'hoirie, les torts plus graves sont ceux de l'aïeul : un prince n'a droit d'intervertir l'hérédité que pour les motifs les plus sérieux et à des conditions ou formulées ou tacitement reconnues par les notabilités et la majorité de l'état : le monarque ne peut pas plus déshériter par caprice son héritier présomptif que l'héritier détrôner le monarque : l'un et l'autre acte est également usurpation. Et nul doute à nos yeux, après ce qui précède, que cette déviation des principes de la légitimité n'ait été d'abord du fait de l'empereur. Une fois ce plan formé par l'aïeul, eût-il été au pouvoir du petit-fils, à force de soins et de modération, de réhabiliter son passé et de prévenir à l'amiable l'exhérédation ? Plus nous y réfléchissons, moins le résultat nous semble clair. Ce doute admis, la marche à suivre pour conjurer l'orage était-elle ce mélange de modération et de précautions un peu hostiles dont on vient de voir le tableau ? En principe, oui peut-être ; mais en fait, où s'arrêter ? Evidemment le triumvirat ne le sut pas, ou du moins Cantacuzène ne le sut pas, puisque l'on en vint bientôt à cette levée de boucliers qu'il s'agissait de prévenir. La scène du 5 avril en fut le prélude.

§ 4. Scène du 5 avril 1321, et ses suites.

A qui les torts dans cette journée que racontent différemment Cantacuzène et Grégoras¹ ? — D'abord il est de fait que le vieux prince manda son petit-fils pour le soumettre à une espèce de jugement des notables de l'empire, au moins afin de le mettre en prison (Grégoras l'affirme²), et avec une précipitation qui ressemblait à une surprise³,

8-11. — ¹ Cz. I. 42-44 ; Gg. VIII. 6'. — ² ἵνα...ἢ (nous omettons l'alternative, qui n'a pas ici de valeur), ἢ κολασθεὶς ἀνέγκλητον ἀφῆ τ. κολάσασαι τ. αἰτίαν (VIII. 6'). Mais κολάσασαι est bien vague, va-t-on me dire. Non, quand on a lu (VIII. 5') ἔπειτα τῇ εἰρητῇ παραπέμψαι δεσμώτην (ce qui ne suppose pas même les arrêts). — ³ Cz. I. 42 : 4° il ne fut averti qu'au moment de partir, et, comme il tardait un peu, on vint

avec des formes insultantes¹, avec tout ce qui rend la justice suspecte². — Mais peut-être était-ce une inspiration soudaine née de la soudaine nécessité de parer à quelque grand péril, de couper court à quelque coup de main? Non; car ici la préméditation était du côté du vieillard: cinq semaines avant, il avait voulu en faire autant³, nous le savons par Grégoras, et bien évidemment les conjurés (en supposant conjuration), n'étaient point en mesure⁴. Il est avéré aussi que, tandis que le prince, déjà au palais, tâchait de gagner un peu de temps, Cantacuzène et Synadène (que Cantacuzène, au reste, a soin de nous représenter comme ayant perdu toute présence d'esprit au commencement de cette crise) réunirent les hommes déterminés dont ils disposaient, et s'établirent dans les cours, puis dans les appartements de Blakhernes, en dépit de trois pauvres huissiers⁵, et qu'Andronic se déroba pour venir se concerter avec eux. — Enfin, il est clair que, en renonçant à son projet d'incarcération et en se réconciliant ostensiblement avec le prince, l'empereur cédait à la contrainte. Mais quel est en ce moment le but de ceux qui le contraignent? A entendre Cantacuzène, ils ne sont là que pour sauver le prince, et s'ils usent de violence, tout au plus l'enlèveront-ils pour l'amener à Sainte-Sophie; suivant Grégoras, ils sont venus pour poignarder le vieux monarque et proclamer son petit-fils seul en-

le sommer derechef; 2^o on avait choisi le moment où Cz. était aux obsèques de son oncle Tarkhaniote, ce que le monarque ne pouvait ignorer, ce Tarkhaniote étant son cousin; 3^o l'huissier n'avait point ordre, et probablement avait défense, de lui dire à quel propos on l'appelait. —¹ Cz. dit qu'il dut s'asseoir sur une espèce de sellette, *οζίμπος*; (I. 43, 44), et y insiste. Gg. diffère, mais c'est négligence ou défaut de renseignements. Il n'était pas là. —² V. ce que dit Callierinète au prince, Cz. I. 43. —³ VIII. 5¹. Mais Métochite l'en avait détourné, et nous pouvons le voir aussi par Cz. I. 43. Qu'on pèse bien tout ce passage, τ. *μεγάλου δευ.* jusqu'à *ὑπερθήσεται*, et surtout ce mot du vieux prince: « Comment s'y prendre? voilà la question! Le faut-il, ou ne le faut-il pas? ce n'en est pas une. » —⁴ Cz. I. 42, 43. Même quand Andronic vient à Cz., il n'a encore que cent hommes sur trois cents qu'il espère. —⁵ Exotroque, J. Méliténite et Vartá, *Βάρδας*. Pour tout ceci, V. I. 45, *ἐκνήθησαν κτλ.* —

pereur⁴. A notre avis, la vérité ici est entre ces extrêmes. Dans Cantacuzène même, Andronic, en haranguant ses défenseurs, les anime ambiguëment à le défendre par tous les moyens (sans quoi, à quoi bon ces mots de *vaillance, d'inébranlable aplomb, de crises, d'actes, de merveilleux et terribles triomphes, auxquels Cantacuzène répond pas les images de sang versé, de mort pour la défense du prince*⁵?). Quant à Grégoras, distinguons! « Ils sont venus pour poignarder ! » Mais *ils* est bien vague: qui, ils? Les suivants de Cantacuzène et de Synadène? Nul doute à nos yeux que beaucoup d'entre eux ne soient prêts à tuer; mais ils n'ont pas d'ordre à donner, et il s'agit de savoir ce que veulent leurs deux chefs. Or, ni l'un ni l'autre ne veut le meurtre de l'empereur: ce n'est pas parce que Cantacuzène l'a dit plus haut que nous le prononçons, c'est parce que leur caractère, connu d'ailleurs, les absout de cette pensée, c'est parce que, après leur triomphe en 1328, ils laissèrent la vie au vieux prince⁴. Seulement il est croyable que ce jour là, comme précédemment, la déchéance du monarque eût été du goût de Synadène. Mais ce vœu, Cantacuzène le partage-t-il alors? ou du moins leurs amis travaillent-ils à le réaliser? Il n'en est ni preuve ni trace, car nulle force ne les repousse et ils ne détrônent pas. Qu'est-ce à dire donc? Leur manifestation n'est-elle qu'une vaine parade? ou bien faut-il en revenir au système de Cantacuzène, selon lequel il ne s'agit que de soustraire Andronic à la violence? le détronement n'est-il qu'une ressource extrême au cas où ce serait l'unique moyen de préserver le prince? Non: entre le crime du petit-fils quidétrônerait ou assassinerait son aïeul et l'inoffensive insignifiance du système de Cantacuzène, on pouvait rêver un but intermédiaire,

⁶VIII. 6¹, εἰσπηδήσαντας κτλ., encore avec une alternative, favorable cette fois-ci à Andronic, mais sans valeur aussi. — ² Cz. I. 45, ἀνδρίαν, καρτερίαν ἐν τ. δεινοῖς, κατὰ τῶν ἔργων, θαυμάσιά τε καὶ ἀκοὴν ἐκπλήττοντα καθάρθωσαντο, πεσεῖν ἰδίων αἱμάτων ἐμπηλησμένον, μέχρι ψυχῆς ὄρων. — ³ Cr.

le retour à l'hérédité naturelle, et ce but on crut un moment l'avoir atteint, par la peur, il est vrai, mais à l'avantage de la légitimité.

Nous disons qu'on le crut atteint. En effet, qu'on pèse bien les paroles de Grégoras comme de Cantacuzène¹ : on verra qu'après diverses tergiversations, après avoir couru se renfermer chez lui, après avoir envoyé des conditions par Métochite, après avoir écouté aux portes, après s'être rassuré un peu, après avoir de toutes ses forces contrarié les marques même de soumission que voulait lui donner le prince, au point de presque lui arracher les cheveux pour l'empêcher de lui baiser les pieds², cédant à l'idée des menaces du dehors, cédant aussi peut-être au découragement peint sur les visages de ceux qu'il avait réunis pour lancer, comme de leur aveu, la sentence fatale³, le vieux prince donna les mains à un simulacre de réconciliation, baisa au front son petit-fils et toléra qu'on sortît en se félicitant du rétablissement de la concorde⁴. Il promit même, assure Grégoras, de ne pas modifier l'ordre de succession, comme Andronic promit de ne rien tenter, soit contre l'autorité, soit contre les jours de son aïeul⁵. L'accord fut-il aussi formel? fut-il écrit? Nous croyons qu'on ne l'écrivit point, nous doutons que tous les termes en aient été nets. Mais indubitablement la succession était la pensée de tous les notables présents à la séance, amis, ennemis ou indifférents; sans règlement de la succession, point d'harmonie possible : il dut y avoir au moins promesse implicite pour qu'on eût au moins un espoir à exprimer.

II-I-4-2. — ¹ Cz. I. 45, 46; Gg. VIII. 6'. — ² Royou s'écrie ici (à peu près) : *On a peine à se figurer que ces ignobles scènes aient eu lieu dans un palais!* — ³ D'ailleurs tous les assistants n'approuvaient pas. C'étaient (Cz. I. 44) Théolepte, arch. de Philadelphie, le patr. Gerasime, les deux g.-logoth. Métochite et Constantin Acropolite, et Nicéphore Khoumn (le même dont tant de morceaux se trouvent pour la première fois dans les *Anecd. g. Boiss.*). Gerasime était favorable au prince (Gg. VIII. 6'. — ⁴ Cz. I. 46 (πολλάς ἀφῆκαν jusqu'à ἡμέραν ἐκαίνην), et cp. Gg. (VIII. 6'), chez qui se retrouve εἰρήνης. — ⁵ Tj. VIII. 6', ὀμωμοκώτων, etc.

Moyennant cette explication, plus de nuages sur cette journée du 5 avril, inintelligible, nous osons le dire, soit chez Cantacuzène, soit chez Ameilhon, qui, même en voyant les divergences de Grégoras, n'a rien su en tirer : nous comprenons les intentions vraies, les ressorts et les pas de l'action, ses résultats; nos personnages ne vont plus, n'agissent plus, ne changent plus sans raisons suffisantes. On peut dire, pour résumer la conférence, que c'est *partie manquée* pour l'empereur.

Mais renonce-t-il à ses plans, à sa haine ? va-t-il falloir réellement qu'il réintègre le prince sur les marches du trône ? Nous avons dit que la convention probablement n'est pas écrite, peut-être même n'est pas formelle : faisons un pas encore, est-elle complète ? a-t-elle en elle les conditions de viabilité ? Non ! non pour dix raisons peut-être, mais non surtout pour un fait majeur que laisse apercevoir Cantacuzène et que révèle Grégoras, Andronic n'a rien stipulé pour ses amis, pour ses libérateurs armés encore. On veut les punir; il leur faudrait au moins amnistie. Le jeune homme n'a point songé à cela¹, et sans doute n'y songerait pas ! Mais ceux qu'il oublie le lui rappellent vertement, à ce qu'il nous semble, et se plaignent d'avoir été négligés dans l'arrangement. Il faut que le prince demande le lendemain que ce point soit réglé. Il s'adresse à ce sujet à Métochite², chargé sans doute de formuler l'accord : le ministre refuse net de se charger du message et déclare qu'il ne saurait intervenir de condition entre les sujets et le maître³. Il faut croire que quelques utiles précautions

—¹ Seulement, quand l'empereur veut qu'il nomme ses amis et conseillers, il refuse tout en protestant que *sans argent, comme il l'est, il ne peut guère avoir d'amis*. La demande, au reste, était assez superflue, quand à deux pas de là étaient les deux ou trois cents adhérents armés du prince, et que les Exotroque et autres, s'ils ne pouvaient les chasser, du moins pouvaient en dresser la liste. Peut-être le vieux monarque avait-il des soupçons sur Ianni, ou bien pensait-il qu'on rapportait ses pensées à And. (Dém. et Nic. Métochite avaient en effet donné l'éveil au prince, l. 43, et Gerasime va en faire autant, n. 4, p. 47). —² Gg. VIII. 6³. —³ Cz.

ont été prises dans l'intervalle, car voilà un langage bien superbe; et Métochite, qui naguère encore feignait pour Andronic un intérêt, étonnant de la part du confident de son aïeul¹, déploie à présent une aigreur dont plus tard nous rechercherons l'origine. Mais peu importe maintenant, le trait capital c'est cette légèreté d'Andronic qui fait échouer la réconciliation, et qui pourrait lui faire perdre des amis. — Ce qui suit jusqu'au 19 avril² n'offre aucune difficulté. Le pacte du 5 n'est ni détruit ni complété, le vieux prince donne à Cantacuzène et à Synadène des postes lointains pour les écarter d'Andronic; et ils reculent tant qu'ils peuvent leur départ, que Cantacuzène pourtant est forcé d'effectuer³ le 16. Deux jours après un billet énigmatique, et clair pourtant (venu sans doute de Gérasime), apprend au prince qu'il va être arrêté⁴. Le 20, sur les deux heures du matin⁵, il s'échappe, feignant d'aller à la chasse et va rejoindre Cantacuzène et sir Ianni.

ART. 2.

PREMIÈRE SÉRIE DE GUERRES (DU 20 AVRIL 1320 A JUIN 1321).

1. Les 50 jours (du lendemain de Pâques à la veille de la Pentecôte).

Nul combat ne signale cette guerre, où d'ailleurs n'intervient pas l'étranger (Génois ou Serbe⁵)! Marches, dé-

I. 47. —³ Comme Métochite était l'ami autant que le ministre d'And. III, cet intérêt, que Cz. donne comme réel aux prem. temps de la période où nous sommes (I. 47), nous semble avoir été dès lors douteux, bien que Métochite n'ait pas été dès lors aussi opposé à And. qu'il le fut depuis. —² Dans Cz. I. 47, 48; Gg. VII. 6³. —³ Cz. I. 47, 48. C'est là qu'il est question de l'envoi de Cz. en Morée et des 50,000 p. d'or. Cp. n. —⁴ 1° Ce billet contenait une citation de l'Évangile; 2° on n'en découvrit pas l'auteur, qui probablement, dit Cz., mourut avant le triomphe d'And. (or justement Gérasime mourut le 19 avril Cz. I. 49); 3° selon Gg. (VIII. 6³, fin), Géras. à qui le monarque fit part de son nouveau plan, courut tout dire à And. (Il est croyable qu'il y a là une de ces légères inexactitudes si concevables dans la position de Cz., mais que le fait d'une communication entre le patr. et le jeune homme était admis). —⁵ Combinez Cz. I.

fections, proclamations, négociations, beaucoup de pillage à ce qu'il paraît, voilà ce que nous y trouvons¹. Ce pillage, Cantacuzène ne l'attribue pas aux adhérents du prince : ce sont des aventuriers qui, prenant le masque d'un parti, dépouillent les riches et les faibles; ce sont des percepteurs qui prétendent avoir été dépouillés². Pour Andronic lui-même, le jour de son départ, non-seulement il ne tombe pas sur de pauvres paysans qui mènent leurs bœufs au marché de Constantinople, il les engage à se hâter de peur d'encombre. Cantacuzène l'en loue beaucoup³. Singulière louange! Qui Andronic avait-il donc avec lui pour qu'on lui fasse un mérite de ne pas avoir agi en voleur de grand chemin? Mais Grégoras nous aide à comprendre! Pécuniairement Andronic était aux abois⁴; presque tous les siens aussi par conséquent : le pillage pour eux était une nécessité. Grégoras dit formellement qu'ils pillèrent tant qu'ils purent⁵. C'est même par là qu'ils commencèrent. Il y a mieux, ils s'adjudgèrent ou le prince leur adjudega de nombreux immeubles⁶. Enfin Apocauque qu'on avait présenté au prince, vu qu'il était homme de finances et homme de ressources⁷, ne se fit sans doute pas faute d'expédients peu délicats, pourvu qu'ils fussent productifs.

Un autre trait, inadmissible, mais qu'il ne faut pas exagérer, c'est que dans le premier moment la cause d'Andronic fut populaire. Ni Cantacuzène ni Grégoras ne le proclament; mais quelques traits et la nature des choses le décèlent. Jeune, riant, affable, payant de sa personne, Andronic avait de plus comme l'auréole de l'infortune; on le plaignait comme la victime de l'injustice, on aspirait à secouer un joug de malheur et si longtemps porté; Gerasime l'avait aimé. D'ailleurs il débuta par exempter d'impôts les villes de Thrace⁸, ce qui sans doute prouvait qu'il n'en avait encore guère à lui, et ce qui plus tard devait lui

18. et Gg. VIII. 64. — ¹Ces mêmes traits se retrouveront partout, mais ils s'offrent presque seuls ici. — ²I. 19. — ³I. 48. — ⁴VIII. 42³. — ⁵VIII. 67. — ⁶Gg. VIII. 69. — ⁷Cz. III. 48. — ⁸Gg. VIII. 67. — ⁹Gg. VIII. 68.

créer des difficultés, mais ce qui pour le moment flattait les passions et poussait à l'enthousiasme. Que pouvaient à tout cela les nouveaux serments encore exigés par l'empereur et l'évangile colporté de rue en rue ?

Ni Cantacuzène ni Grégoras ne disent la stupeur produite sur le monarque par la défection de sir Ianni. Cantacuzène surtout ne raconte pas que ce fut sir Ianni qui, dès qu'il eut jeté le masque, prit le commandement des insurgés et marcha sur Constantinople jusqu'à Sélivrée, où le rencontra une ambassade composée de sa mère, de l'évêque de Philadelphie, Théolepte, un des juges du 5 avril, et de Callicrinite.¹ Cette ambassade, Cantacuzène rapporte bien qu'elle vint à Andrinople où il se trouvait avec le prince; mais il ne nous apprend pas que c'est à Sélivrée qu'elle s'était d'abord présentée, et que c'est sir Ianni qui la dirigea sur Andrinople en l'y suivant²: il laisse dans l'ombre tout ce qui tendait à grandir ce parent. Il ne parle pas non plus de la mère de sir Ianni. Que venait-elle faire là? Grégoras nous aide un peu à deviner. Elle vient, dit-il, représenter à son fils que s'il arrive aux portes, tout sera en combustion à Constantinople et que mieux vaut en conséquence négocier, signer la paix à distance. Sans doute pour l'empereur cela vaut mieux. Mais qu'est-ce que cela fait à sir Ianni? que lui importe Constantinople en proie à l'émeute? au pis aller, que lui importerait le vieux prince tué dans ce désordre? N'est-ce pas ce qu'il a proposé lui-même il y a 4 ou 5 mois? Il consent à se replier cependant, et l'ambassadrice triomphe. On ne nous fera pas croire que ce service éminent, sir Ianni l'ait rendu gratis. Quels mots magiques ont produit le changement? Oh! il faut au moins que sa mère lui ait porté des promesses, ou mieux que des promesses, de la part du monarque³. Nul doute, elle a été chargée de le rallier, ou provisoirement au moins de le

19.—¹ Nous en sommes d'autant plus frappé, qu'après avoir ainsi omis des faits qui rendent Ianni remarquable, il lui fait tenir de vains discours (I. 20).—² VIII. 6^o.—³ C'est, nous l'avouons, une conjecture;

rendre comme neutre. C'est ce qui arrive et ce qu'on n'a pas remarqué. Sa tâche au reste est singulièrement facilitée à notre avis par le mécontentement qu'éprouve son fils de sa position près d'Andronic. Courtisan si accompli, il a compté avoir la première place près du prince; mais Cantacuzène l'a, cette place, il ne se laisse point évincer par un nouveau favori, il ne laisse même pas prédominer ses idées. De là déjà du refroidissement.

Grégoras, dès qu'il a montré l'ambassade à Andrinople, passe à la transaction qui intervient¹. Là, Cantacuzène reprend sa supériorité comme historien : il distingue la première ambassade de la négociation finale² conduite par une princesse Eudocie Paléologue, qu'il appelle grande-domestique³, et entre ces deux phases, il fait avancer le jeune prince en personne jusqu'à Rhègues, route de Constantinople. Mais il a un double tort. Il noie les faits dans les discours; et autant ceux-ci sont louches, autant ceux-là sont inadécis. Cependant en lisant attentivement on en trouve la clé, on en pénètre le sens; et le voici : 1^o Andronic a autour de lui 5000 h., tant indigènes qu'étrangers, Allemands surtout; 2^o la plupart de ces aventuriers veulent la prise, la prise d'assaut, et répugnent à toute espèce d'accommodement; 3^o le prince au contraire, et surtout Cantacuzène, visent à surprendre Constantinople par des intelligences; 4^o mais ils sont forcés de compter avec leur parti, qu'ils conduisent, mais qui les mène. De là la scène d'Andrinople : 1^o En apercevant les envoyés de l'empereur, les soldats veulent les égorger; 2^o Cantacuzène et Andronic tentent de déterminer l'armée à marcher vers l'Occident, mais en vain, l'armée exige qu'on la guide à Constantinople, et les généraux obéissent. On ne va il est vrai qu'à petites journées; et même Andronic écrit à son aïeul qu'il n'avance qu'à regret contre lui, qu'il va feindre une

mais qu'on apprécie bien l'ensemble du récit de Cz., et les événements, et les caractères, et la nature des choses, puis qu'on prononce.—¹ VIII. 6^o. —² I. 49-24, I. 22, 23. —³ C'était sans doute une fille d'Eulogie, un :

maladie pour arrêter les progrès de l'armée, et qu'il fera de son mieux pour dégoûter ses soldats de l'expédition projetée¹. Cette lettre, que Cantacuzène n'explique pas et voudrait faire prendre pour un acte généreux du prince, serait le comble de la déraison si elle n'était que sincère ; mais elle a quelque autre but, par exemple de jeter le vieillard dans la perplexité, de donner à Andronic le moyen de nouer des intrigues avec la ville, etc., etc. : de plus, elle colore la conduite du prince d'un vernis de magnanimité. Ce qui est sûr, c'est que peu après l'avoir reçue, le vieux monarque, dont au reste jamais on ne nous dit quelles étaient les forces, envoya Eudocie offrir la paix. Était-ce, comme l'affirme Cantacuzène, la paix à tout prix, la paix en ne stipulant que la vie sauve au vieillard² ? Nous n'en croyons rien : si ces mots *la vie sauve au vieillard* furent prononcés, ce ne fut qu'affectation de la part de l'ambassadrice, qui n'avait point peur ; le vieux monarque garda bien plus que la vie ; ce qui lui resta ne fut point un don du jeune prince, que nous reconnaissons, du reste, pour noble cœur, meilleur et moins âpre au gain que la bande qui l'entourait. Celle-ci sans doute jurait que tout était à elle ; et peut-être un peu plus de persévérance aurait détrôné le vieux prince. Là se manifeste la personnalité d'Andronic, il n'avait aucune envie de spolier si complètement son aïeul, il sentait que la guerre en continuant ne profiterait qu'aux soldats, il redoutait la perspective d'une longue suite de travaux : de la bonté et du sens unis à une forte dose d'insouciance, voilà la magnanimité d'Andronic !

Eugénie

Et voici (en termes aussi concis que possible) les conditions qui en résultèrent et que ne donnent toutes ni Cantacuzène ni Grégoras. — 1^o A Andronic, en souveraineté, le pays de Scivrée à Constantinople exclusivement, et les impôts qu'il produit ; à l'empereur tout le reste, y compris Constantinople³. — 2^o A l'empereur le soin des affaires étrangères⁴. — 3^o Retour à l'ordre usuel d'hérédité⁵. —

des sœurs de Michel VIII. — ¹ I. 19. — ² I. 20, 21. — ³ I. 21, fin. — ⁴ I.

4° Maintien des hommes de guerre à la suite du prince dans les immeubles qu'il leur a donnés et qui, antérieurement à la guerre, appartenaient à des adhérents de l'empereur tant en Macédoine qu'en Thrace⁴ (et probablement encore distribution de fortes sommes², comme arriéré du complément de solde). — 5° Levée des anathèmes lancés sur Andronic et son parti³. — Le nom de Cathare ne figure pas dans les clauses de la paix de Rhègues (ou du Mélas); c'est alors pourtant que l'empereur protesta qu'il n'avait point eu dessein de lui laisser le trône⁶. Que devint cet infortuné? On l'ignore; mais ce silence même⁵ atteste une fin bien triste et place sous un jour bien sombre l'humanité de Cantacuzène, car la rigueur répugnait à Andronic.

§ 2. Intervalle jusqu'à la recrudescence de la guerre (4 mois).

Deux faits capitaux signalent cet intervalle. 1° C'était, de la part du haineux et vindicatif vieillard un trait d'une admirable perfidie que cette clause du traité de Rhègues par laquelle il abandonnait les impôts de l'apanage à Andronic: par là en effet le jeune prince ou se privait presque de revenus s'il maintenait les immunités naguère si pompeusement proclamées en Thrace, ou perdait sa popularité s'il rétablissait les taxes. Grave embarras! question capitale! Car pour Andronic, qui n'était point ambitieux, qui n'aimait pas le trône comme trône, qui n'aspirait qu'à un repos mêlé de plaisirs⁶, l'argent était le premier et le plus renaissant des besoins. Et maintenant ce n'était plus pour ses plaisirs, pour lui en quelque sorte, qu'il lui fallait de l'argent: c'était pour une cour à lui, pour des troupes à lui, pour ceux qui l'avaient servi et qui, leur eût-on donné l'empire à dévorer, auraient trouvé que c'était bien

22. Car une fois le traité signé, le vieux prince rendit le titre d'empereur à son petit-fils (Cz. I. 23, βασιλέα πάλιν τ. ἔργονον κελύσας καὶ εἶναι καὶ ὀνμαῖσθαι), et en fait il se trouve que le retour à l'ordre usuel de succession fut plus que promis, il fut garanti. —¹Gg. VIII. 69; et cp. Cz. (I. 24) du reste moins clair et moins formel. —² Conjecture appuyée sur ce qu'And. distribua des sommes, quoique souvent fixant des appointements), Cz. I. 24; or cet argent comptant, d'où l'avait-il? —³ Gg. VIII. 69. et cp. VIII. 11¹. —⁴ V. p. 32. —⁵ V. p. 40. —⁶ Gg. VIII.

peu. Les impôts que lui assure son aïeul ne sont donc pas une liste civile, ce sont un budget avec lequel il faut administrer et payer des services. Alors commence pour le prince apanagé ce qu'on n'a pas signalé, mais ce qui n'en est pas moins réel, la vie de labeurs, de tourments et de désenchantelements amers. Cantacuzène nous le montre relevant des murailles démantelées, donnant des terres, assignant des appointements, en un mot organisant son état¹. Mais pour l'indolent, pour le voluptueux, au bout de quelques jours, pendant lesquels on sent du plaisir à user de l'autorité, quel nom prennent tous ces soins! Telle est, selon nous, la clef de ce qui va suivre: c'est faute de l'avoir saisi que le dénouement de la deuxième guerre est si mal compris ou si incompréhensible. 2° Sir Ianni, déjà un peu tiède pour Andronic avant la paix de Rhègues, acheva de le devenir, et finalement trahit²! Il avait bien tenté encore d'être le premier près d'Andronic³; mais Cantacuzène veillait trop bien. Il reçut quelques récompenses, mais petites, quelques belles paroles, mais comme tout le monde. On reconnaissait ses services; mais tant d'autres avaient rendu des services! Tout en affectant de lui rendre justice, on affectait de ne pas le distinguer. C'était viser à l'irriter! En vain sa femme à son tour parut sur la scène et vint à son aide; en vain sa beauté lui attira les attentions marquées du prince⁴. — Une lettre, vingt lettres peut-être vinrent successivement de Constantinople, annonçant que sir Ianni était en liaison avec le vieux mo-

69, fin. — ¹ I. 24. — ² Cz. I. 24; Gg. VIII. 44', 44". — ³ Gg. VIII. 44'; cp. Cz. I. 24. — ⁴ Tj. Gg. VIII. 44', fin. Il ne dit pas que la femme d'Ianni devint coupable, il ne dit pas le contraire; il ne parle même pas en son nom: il fait dire par Ianni que le jeune prince cherche à la séduire, et que telle est la cause de sa défection. Nous croyons parfaitement que tel fut le langage de l'habile courtisan. Ce langage était-il sincère? était-ce bien l'amour d'And. pour sa femme, ou bien était-ce l'inutilité de cet amour pour sa propre grandeur, qui mécontentait le rival de Cz.? Nous penchons pour la deuxième hypothèse. En tout cas nous nous gardons bien, dans une telle incertitude, de répéter avec Ameilhon: « Cette Ame... n'était pas assez dégradée pour vouloir s'élever à la fortune par ces honteuses complaisances qui dans les cours, etc. — ⁵ Cz. I. 24. —

narque, et la défection en effet se manifesta dès octobre. Le projet de désertion fut-il antérieur à la première lettre, ou la première lettre vint-elle avant le projet? Nous n'oserions le dire. D'une part sir Ianni nia longtemps¹; et Cantacuzène, qui avait tant d'intérêt à l'évincer, peut avoir eu action sur l'auteur de la première lettre. De l'autre, les dénégations de sir Ianni ne font pas foi, et pour lui les raisons de trahir existaient bien sans que Cantacuzène y ajoutât. Toutefois nous ne doutons pas que ce dernier n'ait vu avec un vrai plaisir la trahison de ce rival. Sir Ianni jusqu'à ce moment avait été à Andrinople: il regagna son gouvernement, où il prit quelques bonnes dispositions défensives², puis revint à Constantinople, où l'empereur le reçut avec transport³.

§ 3. Deuxième guerre ou la guerre de sept mois (1321, 1322).

Cette guerre se distingue par cinq traits majeurs: 1° le grand rôle momentané de sir Ianni, le rôle durable dont s'emparent Cantacuzène et sa mère; 2° le partage des événements de la guerre en deux masses ou deux campagnes, celle d'automne, celle de printemps; 3° l'attitude indépendante des troupes d'Andronic; 4° une intervention turque; 5° le dénouement.

1. *Rôles de sir Ianni et de Cantacuzène.* Non seulement la venue de sir Ianni a déterminé le vieux monarque à revenir sur ses concessions, ses ordres ébranlent dans toute la province la fidélité jurée naguère à Andronic, sa diplomatie enlève des villes et des adhérents au prince (ainsi Héraclée se déclare pour l'empereur, qui, en l'acceptant, viole la paix du Mélas; le frère du roi de Bulgarie abandonne Andronic; un Andronic Paléologue, grand-stratopédarque, livre Sténimaque et Zipène); son activité, son habileté militaire soumettent Rédeste et le fort de Sacques, portent le ravage autour de Vyzie, paralysent la garnison de Didymotique, font manquer la tentative d'Andronic sur Constantinople et n'échouent que

¹ Cz. I. 24. And. le somme 2 fois des'expliq., de faire son choix, lui laissant liberté pleine et entière de passer à son aieul.—² Cz. I. 24. fin.—³ Gg. VIII.

devant Sélivrée¹. Est-ce lui encore qui suggère l'idée d'envoyer Constantin le despote à Thessalonique ? Nous l'ignorons. Mais réellement dans toute cette première campagne, sir Ianni est très brillant, c'est un Warwick du bas-Empire. Malheureusement, à la deuxième, il ne déploie plus les mêmes talents ou n'a plus les mêmes succès.—Cantacuzène ne jette pas le même éclat, mais il pose sur des bases inébranlables son crédit et celui de sa maison. Quand Andronic ne sait comment payer ses soldats, c'est Théodora Cantacuzène qui fournit tout l'argent nécessaire². Et il en fallait beaucoup. Les villes naguère exemptes³ payaient lentement, le pauvre soldat ne pouvait attendre comme l'usurier génois : d'ailleurs le prince avait haussé la solde⁴. S'il s'était débarrassé de beaucoup de gratifications à donner sur le champ en y substituant des appointements, en dégageant le présent, il avait grevé l'avenir.

2. *Distinction des deux campagnes.* Autant la première (où Andronic est comme pris à l'imprévu) lui est funeste, autant la deuxième est heureuse et réparatrice. Elles sont séparées par la maladie du prince en hiver. Le même temps voit Constantin le despote arriver à Thessalonique⁵, d'où a été arrachée brutalement Xéné⁶. On ne peut méconnaître dans l'envoi de ce prince et le désir de l'empereur de laisser l'empire à ce père de Cathare et le projet de mettre Andronic entre deux feux. Mais tout change de face. Non-seulement ce prince reprend ou voit revenir à lui les villes perdues⁷ : Syrban, ou quel que soit le nom que cache ce mot⁸, fait habilement la petite guerre au

11². —¹ Cz. I. 27. —² Cz. I. 28. —³ Gg. VIII. 67. —⁴ Cz. I. 24, χρήματα καὶ ἐτησίαις θεραπεύσεως προσόδοις, ce qui nous semble comprendre appointements et solde selon les personnes ; et le fait devient à peu près indubitable par ce que l'on trouve plus tard (I. 33), περὶ μὲν οὖν τ. αὐξήσεως τ. μισθοῦ, quoiqu'on puisse prétendre à toute force que cette augmentation de paie n'eut lieu qu'après le renouvellement de la guerre. —⁵ I. 26. —⁶ (I. 26) par Constantin Paléologue (que nous croyons neveu d'And., comme fils de son frère Théod.), Zaridas et Sennachérin. —⁷ I. 29. —⁸ Σύρπανος, *Syrpane* d'Am. Le récit relatif à ce chef (Cz. I. 30) est d'un intérêt

grand-stratopédarque et le prend ; Thessalonique se soulève et Constantin est captif ; Lemnos, Lesbos se donnent au prince ; les Turks venus au secours du vieux monarque se dispersent sans combattre. Mais Cantacuzène dans ce récit fort développé, fort clair¹, a le double tort de ne pas nous dire un mot des manœuvres qui insurgèrent Thessalonique, déjà portée au reste pour Andronic par le séjour de sa mère, et des ignobles traitements que subit le despote², et qui joints à la disparition de Cathare, feraient douter de cette bonté que nous attribuons à Andronic, si l'on ne songeait et au danger spécial qu'il courait par ces compétiteurs, et à sa négligence plus grande encore que sa bonté, et enfin aux adoucissements que personnellement il apporta au sort de son oncle³, tout en le gardant prisonnier. Grégoras supplée au silence de notre auteur, et ce qu'il rapporte nous semble aussi certain que curieux : on l'a employé. Probablement Lemnos et Lesbos avaient été sollicités par les mêmes moyens à peu près que Thessalonique : nous présumons que là des Génois furent les agents d'Andronic ; par eux déjà vers 1337 il avait jeté les yeux sur les îles, et plus tard nous les retrouverons à Lesbos.

3 *Attitude indépendante de l'armée.* Cette attitude, trop peu remarquée, avait pour cause le besoin où Andronic était de ses hommes, l'irrégularité de la paie à ceux qui étaient soldés, le grand nombre de petits propriétaires, la défiance que l'armée pouvait avoir des vues ou du caractère de son chef, et enfin cet esprit d'indocilité, d'inquiétude, inévitable suite d'un ébranlement politique. Déjà pendant *les cinquante jours* il avait fallu réunir l'armée, mettre en délibération devant les soldats des plans qui ne se discutent qu'en conseil de guerre, et en passer par leur volonté diamétralement contraire à celle du prince et de Cantacuzène. Cette indépendance des troupes se dessine encore mieux dans la deuxième guerre. Suppri-

très vif.—¹ Cz. I. 29-30.—² Gg. VIII. 145, 147.—³ Gg. VIII. 147.—

mons les détails intermédiaires pour ne voir que le commencement et la fin. — Dès le commencement l'armée en son nom écrit et députe à l'empereur. Et qui députe-t-elle ? un simple soldat, Kalokhérète ¹ ! Un simple soldat au monarque qui a été si choqué de voir Apocauque lui apporter le traité du Mélas ² ! Mais peut-être nul officier ne se souciait de s'offrir avec des dépêches de rebelles à un vieillard peu respectueux du droit des gens ? Soit ; mais le fait n'en subsiste pas moins. Peut-être aussi la démarche se faisait-elle de l'aveu ou à la sollicitation des coryphées du parti, pour réfuter en quelque sorte sir Ianni, qui sans doute allait disant qu'Andronic avait perdu sa popularité même dans l'armée, et que, privé de l'affection de sir Ianni, il verrait tout se dépopulariser autour de lui ? Nous le présumons ; mais tout cela ne montre que mieux à quelle importance est arrivée l'armée : elle a sa valeur à elle-même, sa consistance, en quelque sorte son autonomie ; on se rappelle ces Almogavars formant un état, presque un empire sous la tente et inscrivant sur leur sceau L'ARMÉE DES FRANCS EN THRACE ET EN MACÉDOINE ³. On se demande s'il y a là des aventuriers au service du prince ou un prince au service des aventuriers ! — De même, à la fin, lorsque le vieux prince envoie demander la paix par le moine Isaac ⁴, bien qu'Andronic soit déterminé à la conclure, il n'ose rien stipuler sans consulter l'armée ; et quand l'armée est rassemblée, dans tout ce qu'il dit, dans tout ce qu'ajoute Cantacuzène, non seulement on sent le manque de franchise, on sent aussi que la crainte d'effrayer, que le besoin de ménagement dictent tous les mots ⁵. Les orateurs cachent à quelle humilité de prières est descendu le vieux prince, ils exaltent la paix, ils déplorent la guerre, ils posent en principe que le traité du Mélas partait d'un faux principe, qu'un état ne doit pas être divisé ; et quand les soldats ont applaudi, croyant dès lors

¹ Cz. I. 25, 26. — ² I. 23. — ³ Moncade, 34, 35. — ⁴ Cz. I. 32. — ⁵ Cz. I. 34. —

à la réunion de tout l'empire sous Andronic, ce prince déclare qu'il va remettre à son aïeul les territoires qui lui ont été cédés l'année d'au paravant. Synadène, qui conclura comme Andronic, commence par dire: « La paix est bonne et salutaire, d'accord; mais une telle paix, voilà ce que je n'attendais pas! » Si l'armée accepte enfin, ce n'est qu'avec répugnance, lentement et moyennant des conditions. Il faut sept jours de pourparlers particuliers avec les divers corps, avec leurs chefs, pour arriver à s'entendre¹. Cantacuzène il est vrai ne nous donne pas ces pourparlers, on le conçoit, c'est bien assez d'avoir relaté prolixement les discours solennels, qui sont fort vides parce que les motifs déterminants ne s'y trouvent pas); la réalité n'en est pas moins qu'il a fallu, comme si l'on traitait de puissance à puissance, faire admettre à l'amiable par l'armée en masse le principe, par les divisions de l'armée les applications du principe.

4. *Intervention turke.*—Nulle en elle-même, puisque ce ne fut qu'une apparition,² elle est remarquable à deux titres: 1^o les Turks n'arrivent pas d'eux-mêmes, on les invite (ils ne viennent pas, ils interviennent); 2^o si Cantacuzène (ce qu'on examinera) mérita plus tard des reproches comme ayant cherché des secours turks, il n'est ni le seul ni le premier. — Ajoutons que le mot *turk* est bien vague, et que des 12 ou 15 émirs de l'Asie mineure on aimerait à savoir qui fournit ces auxiliaires à Andronic III: nous présumons que c'était Karaci ou un de ses fils.³

5. *Dénouement.*—Ce fut la paix d'Epibates dont les compilateurs (à l'instar de Cantacuzène au moment où il le raconte) ne donnent qu'une condition, la rétrocession par Andronic de son apanage. Mais en combinant les indications éparses qui suivent chez Cantacuzène et qu'on aurait dû assembler il y a longtemps, voici les clauses du traité (distribuées en 5 articles).—1. A l'empereur la totalité du territoire, villes et campagnes, et la totalité des

¹Cz. I. 32. Battus, ils repart. malgré les instances de l'emp., I. 34.—²Nous le supp. du moins, vu que Karaci avait en partie les bords de la mer de Mar-

impôts¹. — 2. L'armée du prince (héritier présomptif en vertu du traité du Mélas, qui demeure confirmé²), conservera ce qui lui a été promis et donné, c'est-à-dire (1) que chaque militaire devenu par les événements de 1321 tenancier d'un immeuble lui donnant 10 pièces d'or de revenu, en restera nanti à la seule condition de payer l'impôt au fisc³, (2) que le soldat recevra au moins la solde usuelle, et, s'il plaît à l'empereur, une haute-paie (fixée sans doute, mais dont nous ignorons le chiffre, (3) qu'à tous sera donnée une gratification⁴. — 3. Les sommes fixées pour la solde et la haute paie (env. 45 500 pièces d'or par an), et les gratifications, seront délivrées au prince, qui se charge de les répartir entre qui de droit⁵. — 4. Le despote Constantin restera prisonnier entre les mains du prince héritier présomptif, tant que ce dernier le jugera nécessaire⁶. — 5. L'empereur s'engage à fournir par an au prince héritier présomptif, pour sa maison et sa dépense, 36 000 pièces d'or⁷. — Ceci posé, quel est le sens du traité d'Epibates. Réduit à la première clause, ce serait l'abolition du traité du Mélas : comment cela se pourrait-il après la victoire ? et si le prince eût voulu l'abolition pure et simple de ce traité, pourquoi se battre ? Mais les autres articles, non moins essentiels, font disparaître l'absurdité, font comprendre l'intelligible. Le deuxième et le troisième, en effet, satisfont l'armée, le quatrième et le cinquième seront profitables à Andronic, ceux-là parce qu'ils confirment et même augmentent les avantages du militaire, et qu'en particulier ils consolident la spoliation immobilière qui a eu lieu au profit des amis armés du prince, ceux-ci, en ce que l'un

mara. — ¹Voici les paroles de Cz. : « Quant à l'augmentation de solde, l'empereur avisera par lui-même à ce qu'il conviendra de faire ; mais, quant aux immeubles, etc. » D'où nous concluons que la solde ordinaire est hors de question. — ²Conjecture, mais non douteuse. — ³Cz. I. 33. — ⁴Ceci résulte de ce que pour 4 ans et 113 (I. 48.) le total montait à 350 000 p. d'or, et de ce que par an la part du prince était de 36 000 (n. 7). — ⁵I. 33 et 34. — ⁶I. 33. Cela n'est dit que sous forme de prière ; mais la prière est ici une exigence, et Constantin resta prisonnier. — ⁷I. 34.

paralyse le seul compétiteur redoutable, tandis que l'autre assure au prince de bonnes sommes. C'était son but ! Qu'on ne s'écrie pas, « Mais il perd de l'autorité ! » Nous l'avons dit (et on le savait un peu, mais sans en être pénétré, sans l'appliquer où il convenait), Andronic n'aimait du pouvoir que le résultat, que le plaisir¹, la liberté d'agir, la dépense² ; il abhorrait la fatigue, il l'avait encore plus en haine depuis qu'il avait expérimenté ce que c'est que gouverner. A ses yeux un prince impérial pourvu de gros revenus était plus heureux que l'empereur. Cesont ses amis, ses aventuriers qui persévéraient à le vouloir sur le trône, comptant avoir plus de l'empereur que du prince. On comprend qu'il ne pouvait leur révéler le secret de son égoïsme, et qu'il eût semblé peu noble de dire que le repos et le plaisir le séduisaient plus que la couronne. La paix d'Epibates se conçoit donc parfaitement. Seulement les conditions en étaient-elles suffisamment garanties ? Non ! et c'est ici que pèche le traité. Les garanties ne sont pas nulles tout-à-fait (Andronic reste implicitement chef de son armée et le despote reste prisonnier ; puis chaque mois il faut que les conventions s'exécutent : on ne peut sortir du traité que bientôt les intéressés ne le ressentent) ; toutefois elles sont trop faibles, surtout avec la mollesse et le laisser-aller du jeune prince, avec l'esprit de tracasserie et de rancune du vieillard. C'est une paix mal faite et grosse de guerre.

ART. 3.

INTERVALLE DE LA PAIX D'ÉPIBATES A LA DEUXIÈME LUTTE
(MI-JUILLET 1322 à OCTOBRE 1327).

§ 1. Intentions des deux princes pendant ce temps.

Nous venons de dire, « la paix d'Epibates est une paix mal faite. » Mais est-ce du moins une paix sincère ? En

¹V. p. 52, n. 6 ; et cp. ¹I-4, p. 37. — ²Gg. IX. 3¹, disc. d'And. III contre

d'autres termes, « la guerre n'est elle pas dans l'intention de l'un ou de l'autre des adversaires ? l'intervalle de paix ne se passe-t-il pas à préparer de nouvelles hostilités ? Cette question n'a jamais été posée.

Intentions d'Andronic. Pour le prince, d'après ce qui précède, le problème se réduit à demander s'il a toujours voulu la paix pendant ces cinq ans (car, lors du traité, il pouvait continuer la guerre avec presque certitude de renverser son aïeul). Indubitablement il voulut la paix jusqu'au commencement de 1327, ou plus de quatre ans et demi ; et peut-être la voulut-il bien plus longtemps. Voici nos raisons. Beaucoup des siens sans doute auraient souhaité la guerre, mais Cantacuzène dominait cet entourage et Cantacuzène voulait la paix. Puis nous connaissons les particularités du caractère d'Andronic, bonnes et mauvaises : or, chez le dilapidateur et le voluptueux, qui s'étonnera de trouver la franchise, l'indolence, l'oubli des injures ? c'est commode, c'est tout gain. Puis, Andronic avait vaincu, il avait le bon côté pour lui, il ne demandait pas de revanche, il n'aspirait qu'à la sincère exécution du traité. Enfin son aïeul était bien vieux ! pourquoi ne pas attendre ? Il est vrai que les dénis de paiement de la part du trésor impérial purent l'irriter. Mais pour peu qu'on le priât de patienter, apathique comme nous le connaissons, il fléchissait au lieu de contraindre les débiteurs à s'exécuter. Aussi en vain cherchons-nous dans Grégoras un fait qui le montre, avant juin 1327, violant le traité et aspirant à la guerre. L'enlèvement, tardif sans doute, de 4 000 p. d'or (chez un des collecteurs provinciaux plutôt qu'au trésor), n'est qu'une bagatelle, quand on pense

son petit-fils. C'est là que se trouvent les mille chiens, les mille faucons, les près de mille fauconniers, piqueurs, etc. Ces détails sans doute sont fort exagérés, mais le fond doit en être vrai, surtout ce passage curieux où Gg., XI. 44^s, assure que ce train de chasse coûtait 45 000 p. d'or par an, et que quiconque sollicitant venait à And. suivi d'un beau chien, ou sur le poing un beau faucon, dont il le priait de recevoir l'offrande, était

qu'il lui en était dû 300 000 et plus¹; l'interception des dépêches secrètes de l'empereur n'est que trop justifiée par la teneur de ces mêmes dépêches, et d'ailleurs est postérieure à l'époque en question; l'alliance intime avec Michel de Bulgarie, tombe sur la limite de cette même époque, et s'excuse par cette même nécessité où est le prince de prendre ses précaution² contre une crise dont indubitablement il a déjà des pronostics.

Intentions de l'empereur. Le caractère et la position du vieux prince étaient tout autres. Nous connaissons la constance de ses antipathies après l'amour, sa profonde dissimulation, son humeur vindicative, sa vanité qu'avaient blessée ses désappointements. Sachons comprendre aussi son dépit en voyant la cour tendre à se grouper autour du monarque de l'avenir, ou ne s'en détourner que par crainte de son courroux, les déchirements de son cœur à l'idée de jeter par an 81 000 pièces d'or à ce prodige, à ce rebelle, et le double profit qu'il devait se promettre d'un refus de paiement qui indisposait les soldats contre Andronic : aussi en cinq ans, au lieu de 405 000 pièces d'or, n'en remit-il que 77 000³; et probablement à mesure qu'il s'éloignait de l'époque du danger, ces à-compte devenaient plus irréguliers, plus insuffisants. Nous admettons que la pénurie du fisc y ait été pour quelque chose : on ne saurait y méconnaître pourtant l'intention d'échapper aux clauses jurées et de pousser le prince à bout. On alléguera peut-être qu'en 1324 et 1326 Andronic passa des mois à Constantinople, et que ces frais, ceux de son mariage, ceux des fêtes qui suivirent²,

sur d'obtenir ce qu'il voulait. — ¹ Car, au bout de cinq ans et quatre mois, on lui devait (Cz. I. 48) quatre ans et quatre mois, montant à plus de 350 000 p. d'or. Donc, quatre mois auparavant, on lui devait 4 ans au moins (ou 4 ans et un 20^e, si les quatre derniers mois se passèrent sans rien toucher que ce 20^e (soit 4 000 p.)), donc 524 000 p. (405 000 moins 77 000), à quoi, si l'on joint 27 000 pour 4 mois d'arrérages, moins 4 000 pris d'autorité par And. (vers ce temps sans doute), on arrive, pour le commencement de déc. 1327, à 551 000 p. — ² Cz. I. 44, 42;

devaient donner lieu à défalcation. Le veut-on ? soit ! mais les soldats ! les 225 000 pièces d'or dues aux soldats pour cinq ans ! Quelque horreur qu'eût Andronic pour les affaires, au milieu d'adhérents faméliques et avec lesquels il fallait compter, il était impossible qu'il ne réclamât pas, et ces réclamations ajoutaient à la sourde colère de l'aïeul. Métochite d'ailleurs devait sans cesse parler contre Andronic ; car une fois ce prince sur le trône, le premier ministre serait Cantacuzène évidemment ; Métochite n'aurait qu'à prendre congé par conséquent ; et d'autre part, Métochite avait marié sa fille à Jean le panhypersévaste ¹, de tous les Paléologues le plus voisin de la couronne ², si Andronic et les trois fils d'Irène ³ étaient exclus. Et bientôt en effet nous allons voir se déployer en faveur de Jean des efforts certainement venus de haut lieu. Les seuls indices qui puissent s'alléguer des intentions pacifiques de l'empereur, ce sont et le couronnement du prince et, lorsque Andronic perdit sa femme, la hâte que mit son aïeul à le remarier ⁴. Mais au fond, que prouvent ces deux faits ? En principe, le vieux prince ne peut-il juger utile de dissimuler ? et que lui importe, au pis aller, le lointain courroux d'un petit prince perdu dans les Alpes, si ce prince se fâche de ce que sa fille vienne pour être impératrice et ne le soit pas ? Et en fait, la reprise des manœuvres hostiles ne suivit-elle pas de près le couronnement et le mariage ⁵ ? N'en doutons donc point, la paix d'Épibates ne fut pour l'empereur qu'une trêve. Il ne songea qu'à envelopper ses intentions et à mieux élaborer sa vengeance afin de frapper à coup

Gg. VIII. 44, 45. — ¹ Cz. I. 43 ; Gg. VIII. 44², VIII. 44³. — ² Il était fils de Constantin le Porphyrogénète, frère puiné d'And. III. — ³ Elle en avait eu trois, Jean, Théodore, Démétrius. Mais Jean, marié à une fille de Nic. Khoumn, était mort sans postérité ; Théodore, après la mort de Jean II de Montferrat, son oncle, était devenu (des droits de sa mère, fille de Guillaume VI) marquis de Montferrat en 1305, et avait fondé la branche italienne des Paléologue (ce qui, en principe, devait l'exclure du trône de Cp.). Restait donc seulement Démétrius. — ⁴ Cz. I. 40, 42 ; Gg. VIII. 45¹. — ⁵ Le cour. eut lieu le 2 fév. 1325, le mariage à la mi-

sûr; il tint en laisse, mais il nourrit, il dressa son léopard⁴, en guettant le moment de le lâcher.

§ 2. Que 25 mois (et non 13) séparent le traité d'Épibates de la mort d'Irène de Brunswick

Quelques mots nous suffiront pour démontrer ce fait, qu'admettent il est vrai les compilateurs, mais dont la preuve n'est donnée par aucun d'eux, et sur lequel une inadvertance de Cantacuzène pourrait jeter du doute un moment (du traité à décembre 1327, en effet, il ne compte que quatre ans et un tiers¹, ce qui le mettrait en juillet 1323, et 13 mois avant le 16 août 1324, date incontestée de la mort d'Irène²).

Que ce traité remonte au contraire à 1322, c'est ce qui résulte déjà de nos études précédentes, puisque nous avons suivi pied à pied les événements depuis le 12 octobre 1320. Mais on peut encore s'en convaincre par la chronologie des deux guerres de Bulgarie qui, avec l'invasion mongole, occupent cet espace de temps. De ces deux guerres (l'une défensive, l'autre agressive et d'intervention, l'une contre Tertère³, l'autre contre Michel Streatsimir⁴), la première, toute brève qu'elle fut, prit le reste de la saison. Elle ne s'était ouverte qu'après le traité d'Épibates et la moisson; et Andronic avait battu les Bulgares sur la frontière le premier août au plus tôt, puis, après trente jours employés à se faire une bonne armée (au moins jusqu'au premier septembre), il avait ravagé la Bulgarie (vingt jours? ou plus) et revenant à Constantinople avait bientôt après assisté au jugement de sir Ianni. Evidemment ce retour était la fin de la campagne.⁵ Tertère mourut (l'hiver sans doute); de là, guerre de succession (les uns voulant avoir pour roi l'oncle de

oct. 1326 à peu près (I. 41, 42). — ¹I. 48 (p. 146 de l'é. de L.), ἐκ τριῶν τ. καιρῶν ἐκείνων κτλ. — ²1. 40. — ³Tertère II ou George II. — ⁴C'est-à-dire fils de Str. I. 56; mais, II. 26, il en serait le frère ou beau-frère; il était boïar de Vidlin, Βιδύνη (Am. dit Bidyne). — ⁵Cz. I. 35. Gg. ne dit mot de cette campagne, pas plus que de la suivante, et donne immédiatement

de Tertère, Voïslas, les autres ayant fait choix du gouverneur de Viddin, Michel Streatsimir¹, et Constantinople soutenant Voïslas, qui consent d'être son vassal). En tant que guerre byzantine, elle prend au moins 17 mois, 4 pour le siège de Philippople, un an et plus de lutte acharnée entre Voïslas et Michel : ce dernier enfin vainquit, et même ravagea douze jours les terres romaines. — Quant aux événements de la guerre, ils n'importent ici, et Cantacuzène les présente bien. Seulement notons qu'Andronic, 1^o qui aimait le mouvement violent (la chasse, la guerre), pourvu que cette distraction ne coupât pas trop ses plaisirs ou son repos, y fit preuve, sinon de talent stratégique, au moins de valeur et d'amour du danger, 2^o qu'en fin de compte, Michel vainqueur, répudiant (Néda) sa première femme, sœur d'Étienne VII, épousa, sans adresser de demande à Constantinople, la sœur d'Andronic, veuve de Sviatoslav², et que cette union fraya la voie à une alliance dont profita plus tard le jeune prince et qui pour l'état avait au moins cet avantage qu'elle brouillait les Serbes et les Bulgares. — Nous n'entrerons point non plus dans le détail de l'invasion mongole : il en a été parlé plus haut³. La date n'en est pas expressément précisée. Mais, et de la place qu'elle occupe dans l'ensemble du récit de Cantacuzène et de diverses circonstances, nous concluons qu'elle dut avoir lieu vers juin 1324⁴, et quand les Bulgares se retiraient.

cesseur à Sviatoslav Michel Stréatsimir (IX. 1^o). — 'Cz. I. 36-38. Même observation pour Gg., qui nomme bien Michel (IX. 1^o), et qui le nommera plus d'une fois encore, mais qui ne nous dit rien de la guerre de succession. C'est donc uniquement à Cz. que nous devons ces détails, précieux à coup sûr. — Σφεντεθλαβος : Am. dit Venceslas. — ¹V. p. 100 ou Cz. I. 39 presque tout entier. C'était la 3^e invasion mongole. Nous disons mongole, bien que Cz. ne parle que des Scythes; mais comme, d'une part, il nomme les Russes par leur nom, comme, d'autre part, des noms tels que Tétach, Toglou-Torgan, Tachbou-Khan, des hordes qui montent à 420 000, et la division en bandes de 4 000 et de 10 000 ne peuvent laisser de doute pour qui connaît les Mongols, nous ne nous croyons pas hardi en introduisant ce mot dans notre récit. Ameilhon (XIX, 319, fin du l. CVII) écrit « Tartares septentrionaux ». Passe pour *Tartares*. C'est assez voisin de la

§. 3. Affaire Ianni, fin de 1322.

Mais qu'est-ce que cette affaire de sir Ianni, qui, entre la guerre à Tertère et la guerre de Voïslas (c'est-à-dire d'octobre 1322 à mars 1323), se termine, malgré l'habile défense de l'accusé, par sa condamnation à la prison perpétuelle et par le pillage de ses biens, par la démolition de ses maisons² ? Sir Ianni était donc bien coupable ! Ni Cantacuzène ni Grégoras ne précisent son crime, Cantacuzène surtout est nul, quoique passablement long, et se borne à nier que ce dénouement ait été la suite d'une clause secrète du traité d'Epibates³ ; et nul moderne n'a tenté de deviner l'énigme. Nous essaierons. D'abord, pourquoi Cantacuzène se tait-il ? ignore-t-il ? ou bien veut-il atténuer ce qu'il y a de répréhensible chez sir Ianni ? Ni l'un ni l'autre ne saurait être. Serait-ce donc que sir Ianni aurait été victime de fausses imputations et que, ce que Cantacuzène dissimulerait, ce serait son innocence ? Ceci serait en harmonie avec les craintes jalouses que Cantacuzène put ressentir à l'aspect des obséquiosités ambitieuses d'Ianni auprès du prince. Et comme c'est le beau-père de Cantacuzène, Andronic Açan, qui dénonça Ianni

vérité, puisqu'un temps vint où les Mongols se recrutèrent par des Tartars et que même ce ne fut qu'un peu après ce temps. Mais *Tartares septentrionaux* est une faute grave, puisque la horde habitait l'Ukraine et la Crimée (à moins qu'il n'ait voulu dire que ces pays sont au nord de Cr.). Il se trompe de même en disant « que le prince en vint aux mains avec plusieurs de leurs camps volants et les battit tous en détail. » Qu'on lise bien Cz. : on verra qu'il n'en est rien, et qu'And. les rencontre pour la 1^{re} fois à Promouçoul, où en effet il les défit. C'est le lendemain qu'il en aperçut un autre corps sur la Tountsa ; et l'on sait que cette fois il n'y eut pas bataille. — En tout cas, c'est dans la belle saison de 1324, etc'est par une nouvelle erreur qu'Am. a placé l'événem. sous 1323. Ce qui l'a trompé, c'est que Cz. dit 8 de l'indiction. Or, l'an 8 de l'indiction répond à 1323 et 1324, mais à huit mois de 1324 et à quatre de 1323, et naturellement il y a plus à parier que l'expédition est du printemps ou de l'été (de 1324, p. c.) que de l'automne. La place que donne Cz. à l'invasion, entre la cessation des hostilités avec Michel et la mort d'Irène (17 août 1324), achève la certitude. —⁶Cz. I. 35 ; Gg. VIII. 424. —⁷Cz. —

au vieux monarque⁴, comme, malgré sa bonté connue, le jeune prince resta neutre dans ce procès², on peut encore mieux présumer que son favori ne fut point étranger à la catastrophe d'un émule qu'il redoutait.

Est-ce à dire que cette catastrophe ait été complètement une injustice ? Non ! tout en pensant que Cantacuzène sourdement et indirectement y coopéra, nous avouons que sir Ianni avait formé un complot ayant pour but de l'approcher du trône. Il était par sa mère³ du sang impérial. Il avait ce brillant, ces dehors, ces manières faciles et sympathiques qui vont si bien au rang suprême⁴. Il unissait à l'ambition une hardiesse excessive, une soif de changement qui, joints à son astuce habituelle et reconnue, lui faisaient un besoin de conspirer, car qu'est-ce que conspirer, si ce n'est ourdir et agir dans l'ombre au profit tantôt d'un homme, tantôt d'un parti ? et qu'avait-il fait en acceptant la commission d'espionner le jeune prince, en se mettant à son service contre l'empereur, en revenant à ce dernier pour défaire ce qui avait été fait ? n'avait-ce pas été là conspirer avec l'aïeul contre le petit-fils, avec le petit-fils contre l'aïeul ? Et l'on imaginera que quand, chaque jour, l'écheveau politique s'embrouillait, il se serait soudainement déshabitué de conspirer ! C'est là ce qui serait étonnant, c'est là ce qui aurait besoin d'être démontré, et non la vraisemblance d'une conspiration. Ce n'est donc pas sur la réalité d'un complot que nous sommes en suspens ; mais pour qui ce complot ? voilà la question.—Nous répondrons par élimination. Ce n'est pas pour Andronic lui-même [à quoi bon en effet ? la première place auprès de lui est irrévocablement prise]. Ce n'est pas pour un prétendant agréé du vieux prince [car un des premiers actes d'Ianni serait le meurtre du vieux prince⁵,

¹Gg.—²Cz.—³Cz. I. 2 ; Gg. VIII. 4'. On voit même qu'elle jouissait d'une haute considération, *εὐπρεπὴς καὶ νοσηρία* (Gg.).—⁴Lire attentiv. VIII. 4³; et peser la manière dont en 1330 sir Ianni, mal vu de Xéné, s'empare de sa confiance, II-11-2-4.—⁵Ainsi du moins l'affirme Açan dans Gg. VIII. 4'.—

et supposé qu'on rejette ce témoignage d'Açan, du moins est-ce le vieux prince qui s'acharne sur sir Ianni⁴ et qui le tiendra aux fers jusqu'à sa chute à lui-même⁵] : ce n'est donc ni pour Cathare, qui d'ailleurs doit être mort⁶ ni pour le despote prisonnier, ni pour tout autre fils de l'empereur. Ce n'est pas pour Jean le panhypersévaste, sans quoi, un peu plus tôt un peu plus tard, Métochite lui viendrait en aide⁷. C'est donc pour lui, ou c'est pour quelque prince qui, n'ayant que peu de droit ou peu de chances ou peu de talents, ne sera bon qu'à lui préparer la voie, c'est à dire que c'est encore pour lui, — mais nous préférons la première hypothèse. Et qu'on ne se récrie pas sur l'in vraisemblance de si hautes prétentions ! Tout jeune et dès ses débuts, Ianni avait visé au moins à se faire de son gouvernement une souveraineté⁸, et plus tard sous Andronic nous le verrons former des plans sur tout l'empire⁹. Grégoras enfin le dit ici formellement.

A l'époque où nous sommes, s'y prit il bien pour conspirer ? Nous n'avons guère de détails. Il paraît cependant¹⁰ qu'il afficha trop son mécontentement et peut-être son mépris pour les deux princes, l'un trop vieux et inhabile à la guerre, l'autre trop inerte et trop aux ordres de son grand-domestique. Le choix qu'il fit d'Açan pour un des complices principaux fut bien fatal à sa cause, puisque c'est ce courtisan qui le dénonça ; et pourtant il avait bien quelque raison de le croire ennemi des deux princes (destitué par l'empereur, Açan n'avait pas été indemnisé par Andronic), il semble qu'Açan était jaloux du crédit de Cantacuzène et le rôle qu'il joua trois ans au moins sous

¹ Le procès se commence pendant la guerre à Tertère, et en l'absence d'And., Cz. I. 35. — ² Ianni ne fut délivré qu'en 1328, Cz. II. 4. ; III-1-1-5. — ³ Cp. p. 52 n. 5. — ⁴ V. p. 71, n. 1. — ⁵ Andronic le protovestiaire p. ex. qui était le neveu du vieux prince par Anne sa mère duchesse de Patras, ou Andronic g.-stratopédarque, puis protostrator en 1343 gendre d'Apocauque, ou Constantin son père, ou Francis. — ⁶ Gg. VIII. 43. — ⁷ Βασιλίαν ἰαυτῷ συσκευάζοντα. — ⁸ Gg. VIII. 42^a. — ⁹ D'oct. 1344 (Cz. III. 48, 20, 30, etc.), à la fin de 1344 ou au commencement de 1345, époque à la-

la régence d'Anne de Savoie montre qu'il n'était pas déraisonnable aux ennemis du gendre de compter sur le beau-père. L'instant choisi pour opérer n'était pas mal, si comme l'impliquent les paroles d'Açan à l'empereur, l'attentat était à la veille de s'exécuter pendant l'absence d'Andronic retenu par la première campagne de Bulgarie. On peut dire, il est vrai, « Mais justement par le fait de cette absence tout devait tourner contre sir Ianni ! le vieux prince mort, Andronic régnait de droit ; plus de divisions, plus de chances pour les ambitions. » Mais plus d'une réponse est possible : La guerre n'a-t-elle pas bien des hasards ? Le complot n'avait-il pas d'adeptes parmi les servants du prince ? Les absents n'ont-ils pas tort ? et un usurpateur comme sir Ianni, maître de Constantinople, maître du trésor, eût-il beaucoup redouté un jeune homme étourdi, apathique, dont la popularité avait perdu ?

§ 4. Événement depuis la mort d'Irène de Brunswick jusqu'en 1327.

1° *Faits ostensibles*. Il en est deux surtout qui doivent frapper ; l'un c'est le couronnement d'Andronic comme associé à l'empire (2 février 1325), l'autre c'est son mariage en octobre 1326. Il en a été touché un mot. Comme ils n'offrent nul embarras relatif à la grande question politique, nous ne nous y arrêterons pas. Nous rappellerons seulement qu'on pourrait s'en servir pour arguer de la bonne foi de l'empereur depuis la paix ; et à ce que nous avons dit pour mettre en garde contre cette opinion, nous ajouterons que le voyage de Tornik et du cyprite J. de Gibelet² près d'Edouard le Libéral³ nous semble bien avoir été un peu long, même en admettant qu'un roi de France demandât la main d'Anne⁴ et que ce délai de plus de huit mois qui s'écoule entre l'arrivée de la princesse et la célébration du mariage ne laisse pas d'inspirer

quelle Apocauq. le mit en jugement (Cz. III. 67). — ¹ Εἰ μὴ δεσμώτην ὅσον τάχος... ποιήσεται... οὐκ ἂν φθάνοις. — ² Τζεπλέτ. — ³ Qui régna de 1325 à 1329. C'était le père de la princesse demandée. — ⁴ Ce ne pouvait

quelque défiance sur l'empressement ou le consentement du monarque. A cette époque, d'ailleurs, les paiements étaient déjà de plus de trois ans en retard s'ils ne l'étaient de près de quatre¹. Enfin, c'est vers le temps de cette union ou tout au plus un mois après qu'Andronic sollicita en vain du vieux prince la permission d'aller porter un peu de secours à Pruse aux abois², à Pruse que bientôt prit l'Osmanni : l'opiniâtre refus de l'empereur ne décèle-t-il pas des soupçons faits pour offenser, une malveillance bien arrêtée et la résolution de priver son petit-fils d'une occasion d'acquérir de la gloire, dût cette gloire rendre éclat aux armes et sûreté aux frontières de l'empire?

2° *Manœuvres secrètes, la plupart de l'empereur.* Les deux princes ou si l'on veut les deux cabinets (Constantinople et Didymotique) usèrent-ils chacun de leur côté de manœuvres clandestines? Nous n'en doutons pas. Il eut été de la démence aux amis du jeune prince, à Cantacuzène surtout, de ne pas avoir sans cesse l'œil ouvert sur la marche de l'empereur, de ne pas entretenir une correspondance active avec Constantinople, de ne pas songer à grossir et à fortifier leur parti. Si l'empereur se fût borné à en faire autant, eût-il eu vingt espions, comme sa fille Simonide³, dont Andronic ne se défiait point assez et qui prétendit avoir été victime de sa lubricité quoique religieuse et quoique sa tante⁴, la paix aurait toujours duré.

être que Charles le Bel (1322-28). Nos hist. de France, cependant, et Dreux du Radier lui-même, *Reines et Rég. de Fr.*, II, ne mentionnent pas le fait, qui conséquemment nous est connu par le seul Cz., et qui du reste n'a rien que de très croyable, tant à cause des liaisons de la Savoie et de la France (Édouard, p. ex., fut présent à la bat. de Cassel, 1328) que parce que Charles, séparé de sa première femme, Blanche de Bourgogne, la cousine de la trop fameuse Marguerite de Bourgogne, et veuf de sa deuxième, Marie de Luxembourg, n'avait pas encore épousé Jeanne d'Évreux.—¹ Ils l'étaient de beaucoup plus de quatre en oct. 1327. V. p. 64 n. 1.—² Cz. I. 45. Le fait, au reste, n'est mentionné que comme par hasard.—³ Gg. VIII. 149, τὰ ψιθυρίζόμενα τῆδε κάκιστε τῷ ἑαυτῆς... ἐπιήλου πατρί. —⁴ Gg. IX. 16, ἐβιάζετο πρὸς μίξιν κτλ., et non comme dans

Mais évidemment l'empereur fit plus, tandis que ni Cantacuzène ni Grégoras n'indiquent un acte hostile d'Andronic antérieur à des attaques dirigées contre lui, explicitement ou implicitement ils inculpent le vieux prince. Nul doute à nos yeux, bien que Cantacuzène ne le dise pas, que toute l'affaire de Jean le panhypersévaste n'émanât du cabinet impérial. Nous avons vu quels nœuds liaient Jean au ministre favori Métochite. Jean est chargé du gouvernement de Thessalonique (comme l'avait été Constantin); Jean marie sa fille à Etienne VII, et sa femme sous prétexte de conduire la fiancée à son époux, signe une ligue avec la Servie; Jean a autour de lui, commandant sur les confins de la Servie et de la Macédoine, ses deux beaux-frères, les fils de Métochite; Jean, enfin, vise publiquement à s'ériger en souverain dans sa province, lève l'étendard de la révolte, s'avance au loin suivi des Serviens, malgré les troupes d'Andronic, et pénètre jusqu'au Strymon, et pour punition de sa rébellion reçoit du vieux et jaloux monarque, son oncle, le titre de César, avec lequel il revient à Thessalonique. Il ne tarde pas à y mourir⁴. Qu'imagine-t-on à Constantinople? Des députés courent en Servie chercher sa veuve⁵. Mais n'est-ce qu'une ambassade d'apparat? Grégoras, un des envoyés, nous apprend qu'un d'entre eux avait une mission politique et devait parler affaires avec le Kral; et trois à quatre mois plus tard, nous verrons le Kral allié de l'empereur contre Andronic; et à côté de Grégoras, dans la députation, figure un de ces deux fils de Métochite, qui conspiraient naguère avec le panhypersévaste et dont les lettres saisies par

la table, *sollicitata*. — Cz. I. 45; Gg. VIII. 14². Am. XIX. 324-6, ne s'est pas douté qu'il pût y avoir dans cette affaire quelque connivence au moins avec Métochite! — Gg. VIII. 14². — Gg. VIII. 14³, 14⁴, etc. Tout ce chapitre est plein de détails embarrassants. Comme nous l'avons dit, la chronologie en est vague. On voit que le voyage des ambassadeurs commence la semaine sainte, mais rien n'en indique l'année. De plus, comme le chap. 45 s'ouvre par la mention de la mort d'Irène, on peut

Andronic, ont été adressées par le prince à leur père³. Qu'on réunisse ces traits épars : est-ce s'abandonner aux chimères de l'imagination que d'y voir une trame permanente ourdie toujours par les mêmes personnes, toujours avec le concours d'un Kral, d'abord au profit du panhypersévaste, puis, lorsqu'il est mort, au profit d'un nouveau compétiteur, le despote Démétrius, le 3^e fils du 2^e lit (ce qui du reste mécontenta et rendit, sinon favorable à Andronic, du moins hostile au vieux prince, Théodore de Montferrat, le 2^e fils) ? Démétrius en effet remplace Jean à Thessalonique; un Andronic le protovestiaire son neveu a le gouvernement de Bélograd sur la frontière de Servie; Michel Açan reçoit le reste de la Macédoine. On leur adjoint Monomaque renommé comme général⁴. Tous ont ordre d'agir ensemble et d'accord avec le Kral, tous ont ordre de se tenir prêts pour avancer au premier signal⁵. En même temps on cherche à semer la désaffection autour du prince, et l'on se flatte d'avoir réussi; l'on espère qu'au premier instant il va se trouver enveloppé d'ennemis, isolé, réduit à se rendre à discrétion⁶. Une correspondance secrète très active par terre et par mer stimule et gourmande sans cesse les agents du complot² : à entendre l'empereur, ils sont tièdes, ils ne font rien, ils écrivent en étourdis, ils feront prendre leurs dépêches : il leur enseigne une ruse pour rendre introuvable leur correspon-

penser d'abord que l'ambassade est du printemps 1324; mais, en examinant de plus près, il est clair qu'il y a intervention des faits (car, dès 141, il est question du couronnement d'Andronic; or, certainement ce couronnement est postérieur à la mort d'Irène); et, quand on est au fait de la manière de Gg., on reconnaît que le ch. 15 est pour lui un de ces chapitres de Paralipomènes où il accumule des faits qui s'intercalent dans ceux qu'il a donnés auparavant. Ceci posé, en réalité l'ambassade se rapporte, suivant Gg. bien entendu, à l'intervalle entre le couronnement et la nouvelle brouillerie, c'est-à-dire entre le 2 fév. 1325 et oct. 1327. C'est Cz. qui nous tire d'embarras, 1^o par l'ordre selon lequel il range les événements, 2^o par les détails de son récit, détails après lesquels on ne peut mettre l'ambassade en 1326, et surtout en 1325, sans admettre une interruption dans les efforts du vieillard depuis le moment où il recommence à opérer sérieusement. — *V. I. IV. 1-3^o, p. 75. — Cz. I. 16; Gg. IX. 17.*

dance, ce qui n'empêche pas qu'Andronic n'intercepte au moins trois de ses lettres et notamment celle où il croit donner à son neveu un moyen infaillible de défier les recherches¹; ces lettres vont de juillet à nov. En opposition à tous ces actes qu'a fait de plus grave Andronic? Sous prétexte de jouir de la vue de sa sœur qu'il n'a point aperçue depuis 23 ans², il arrange à Tchernomiane³ une entrevue avec son beau-frère Michel, s'unit à lui par une alliance offensive et défensive⁴ et lui promet

¹Il consistait à cacher l'écrit (τ. γραφήν) ἐντός πούκλου. Mais qu'est-ce que πούκλον (car nous rejetons πούκλος)? Pontanus, dans sa note, altère le mot et en forge d'autres plus barbares encore. Ducange (*Dict.*), toujours sage, a bien compris qu'il ne fallait rien changer, et même il sent que πούκλον doit représenter *buculum*; mais, pour des explications, il n'en trouve aucune. Quant à nous, il nous semble qu'en rapprochant de Cz. le passage où Gg. (IX. 47) dit que toutes les lettres écrites sur papier furent prises, mais que toutes celles qui ἐπὶ λίνου λεπτοῦφοῦς καὶ λευκοῦ γραφεῖσσι ταῖς τ. γραμματικομιστῶν ἐνδύμασιν εὐφῶς συνεγράφησαν échappèrent, on peut approcher de la vérité. Bien que justement plusieurs des lettres ἐντός πούκλου aient été interceptées, l'identité de celles-ci et des lettres sur toile de Gg. est peu douteuse. L'essentiel, ce qui forme la parité, c'est le fait d'avoir caché des lettres au-dedans des habits. Chez Gg. ces lettres ne sont pas sur papier (les lettres sur papier, dit-il, furent prises, mais celles ἐ. λ. etc. passèrent). Eh bien, les lettres ἐντός πούκλου de Cz. n'étaient sans doute pas sur papier; il ne les désigne que par τ. γραφήν, l'écrit, l'écriture. Gg. est ambigu, et l'on ne sait si les lettres écrites sur toile sont cachées entre la doublure et l'étoffe, ou sont écrites soit sur la doublure, soit sur l'étoffe à la surface intérieure; l'ἐντός de Cz. est vague aussi, et c'est un nouveau trait de ressemblance, trait précieux peut-être, car il peut se faire qu'on ait beaucoup varié un moyen identique au fond. Ceci admis, il en résulte que la cachette en question n'était ni un bouclier, ni une portion de bouclier, ni un objet quelconque porté par le messager: c'était une portion du vêtement. Lequel? La première idée qui s'offre alors à l'esprit, en s'en tenant au sens littéral de *buculum*, c'est une pièce de chaussure (l'écriture aurait été tracée sur la toile qui entre dans la garniture intérieure de bottes ou de souliers). Nous pensons plutôt, pourtant, que le πούκλον fut une espèce de plastron ou cuirasse de cuir, tel que l'indique ce passage de Cz. même, οἱ μὲν θώραξιν ἐκ βύρσης πεποιημένους, οἱ δὲ ἀλυσιδωτοῖς. Ajoutons, toutefois, qu'il peut se faire que πούκλον, changeant à la longue de signification, comme tant de mots (*épingles, pot-de-vin, tabatière*), ait cessé de désigner un objet en cuir.—²Theodora: est-ce à dire que son 4^e mariage remonte à 1504? — ³Τζερν: s et ch se rendent par σ, ts et tch par τζ.ξ.— ⁴Cz. I. 48;

argent, peut-être villes ou territoires, en récompense de son concours¹ : trop fidèle imitateur de son aïeul, lui aussi, il invoque l'étranger ! mais au moins ne fait-il qu'user de représailles : l'alliance serve a eu lieu au plus quinze jour après Pâques², l'alliance bulgare est de juillet.

ART. 4.

DERNIÈRE LUTTE DES DEUX PRINCES.

§ 1. Andronic à Ennacosies. (*Requiescant. 219, 12*)

Le trait dominant de cette guerre c'est qu'Andronic tend à s'introduire dans Constantinople, pour y déterminer un mouvement en sa faveur. Le vieux prince s'y oppose tant qu'il peut. Il a tort de craindre pour sa liberté, pour ses jours ; mais pour son trône ses appréhensions sont fondées : Andronic enfin a pris son parti de le détrôner pour en finir. De plus il est clair que sa popularité diminuée n'est pas détruite et peut-être a gagné depuis que la paix d'Epibates a séparé son nom de celui des collecteurs d'impôts. Non seulement ses soldats ne tendent point à le quitter ; mais à Thessalonique il a pour lui un fort parti, et à Constantinople il a, entre autres amis très influents, le patriarche Isaïe³. La chute de Pruse et son offre d'aller au secours ont pu achever de nuire au vieux monarque dans les esprits dont dispose le clergé et de lui gagner des cœurs à lui-même. — Ceci posé, enregistrons une à une ses tentatives pour nouer des intelligences dans Constantinople.

1° En dépit de ces lettres interceptées qui marquaient quels pièges sont semés sous ses pas, il est en route pour la capitale, quand à Sélivrée il trouve défense d'aller plus

Gg. IX. 17. — Gg. IX. 1³ est formel ; Cz. I. 42 en dit beaucoup moins. Gg. prétend qu'And. promet à Michel et territoire à titre de dot et argent ; et, comme chez Cz. même (mais plus tard, II. 5), Michel allègue, comme apologie d'une autre prise d'armes, que ce qu'il prend n'est que la dot de sa femme, l'assertion de Gg. n'est pas sans force. — ²Gg. VIII. 44. — ³Nommé vers 1322, Gg. VIII. 42¹, 42². C'est un trait

loin et apprend que suiv. un nouveau décret impérial les prêtres ne doivent plus le nommer dans les prières publiq.

2^o L'armée du prince n'en avance pas moins jusqu'à Ennacosies¹, tandis qu'Isaïe refuse d'avoir égard à l'ordre de supprimer des prières le nom de l'héritier du trône.

3^o Et Andronic et Cantacuzène sollicitent par écrit la permission d'être admis à Constantinople l'un ou l'autre (l'un pour se défendre, l'autre pour présenter la défense de son ami)², ce dont le vieux prince se donne bien de garde; et deux mois se passent ainsi en pourparlers, le vieillard sans doute comptant que les troupes servo-macédoniennes vont tomber par derrière sur son petit-fils, et celui-ci rêvant une émeute à Constantinople, soit qu'il y paraisse comme accusé, soit qu'il n'y paraisse pas. L'empereur a la même idée, sans doute puisqu'il aime mieux que le jugement ait lieu au quartier du prince et qu'il y envoie ses commissaires au nombre de 10 (ou de 24)³. Les commissaires, fort hostiles d'abord, au moins la majorité, ne tardent pas à incliner pour Andronic. Qui les y détermine? sont-ce les présents et les promesses d'Andronic (ainsi que l'assure Grégoras!)⁴, ou bien sont-ce (comme l'entend Cantacuzène) les arguments, les pièces dont le jeune prévenu accable ceux qui l'accusent⁵? Probablement les deux opinions ont du vrai, et la double influence s'est fait sentir. L'une et l'autre, quoique inégalement, est une preuve de la popularité, au moins relative, du jeune prince. Peu s'en faut que le retour des commissaires n'occasionne une rébellion dans Constantinople. Instruit des incidents d'Ennacosies par son émissaire Cocalas,⁶ le monarque diffère douze jours entiers à rece-

omis par Cz., ainsi que le siège de Philadelphie par les Turks, aussi en 1322 (ou 23^o), Gg. VIII. 42³. — ¹Le nom indique la dist. du lieu à Cp. (90 stades, et non milles, c.-à-d. 47 k.; ²Cz. I. 44. Gg. IX. 2¹, dit Rhègues (différence très légère). — ³Cz. I. 44-50. — ⁴Cz. dit vingt-quatre, I. 46; Gg. 10, IX. 2¹. — ⁵IX. 2. — ⁶I. 47, 48. Nous connaissons déjà ces pièces, les unes de l'emp., les autres d'un de ses confidents nommé Cocalas, lequel était du nombre des juges, et qui se vit ainsi démasqué devant tous. —

voir des commissaires qui reviennent lui parler en faveur de celui qu'ils eussent dû condamner¹, il finit par rassembler les évêques qui tiennent pour lui-même, et lorsqu'ils ont excommunié le patriarche et trois autres prélats, il ordonne à ceux-ci les arrêts ou les met en prison.² Cette sévérité n'a-t-elle pour cause, comme on pourrait le croire par le silence de Cantacuzène, que l'embarras et la méchanceté du vieux prince? Nous aimons mieux croire avec Grégoras, que pendant les tergiversations de l'empereur, Isaïe, dans son zèle pour Andronic, avait sonné les cloches et fulminé devant le peuple assemblé un anathème contre qui omettrait le nom du prince dans les prières publiques³. Sans exagérer ce que cette manifestation, provoquée par le déni de justice de l'empereur, par l'intention qu'il manifestait de remettre en question l'hérédité⁴ (car c'était remettre l'hérédité en question que rayer le nom des prières) eut d'irrégulier et de répréhensible, nous osons prononcer qu'évidemment il ne s'agissait pas ici simplement de défendre un innocent contre l'oppression et que le patriarche avait pour but la déchéance.

4^o Enfin, Isaïe et les siens mis hors d'état d'agir, Andronic (4 jours après le colloque d'Ennacosis), paraît en personne devant Constantinople⁵, sous prétexte de venir chercher réponse et de prouver par sa présence qu'il voulait la paix, cherche à nouer conversation avec les hommes qui gardent les remparts et va, lui troisième, sur une barque, inspecter les murailles du côté de la mer, jusqu'à ce que les pierres qu'on lui lance le forcent à regagner le quartier-général. Ce détail, négligé par Cantacuzène, nous est donné par Grégoras⁶; et, bien qu'Ameilhon le rejette vu que Cantacuzène était témoin oculaire et que Grégoras était sans doute ailleurs que sur les remparts⁷, nous le recueillons fort précieusement.

¹ I. 50.— ²Gg. IX. 3⁴. Cz. en nomme trois, Macaire de Phères, Cybériote, Coutalas (I. 50; II. 4).— ³Gg. IX. 3².— ⁴Gg. IX. 3².— ⁵Cz. I. 54; Gg. IX. 4¹.— ⁶IX. 4².— ⁷XIX, 565, ou CVIII. 29. C'est ainsi

Tous ces faits par leur ensemble mettent hors de doute, à notre avis, la détermination désormais bien arrêtée du prince : il a été longtemps à la prendre, il a flotté, il a été pour les demi-mesures : mais à présent il croit qu'il lui faut ou perdre ses droits ou renverser son aïeul : son choix est fait. Il est entendu que nous ne qualifions pas cette conduite : c'est un de ces cas où il y a tant à désapprouver des deux parts que le mieux est de se taire : nous expliquons, nous caractérisons, voilà tout. Quant à l'empereur, dont nous tolérons encore moins la conduite, s'il a cru le prince travaillé de cette ambition en 1320 et 1321, il n'est pas homme à croire qu'il souhaite moins en 1327, et il met tout en œuvre pour retarder sa propre chute.

§ 2. Campagne du Sud-Ouest.

Sûr que Constantinople ne peut lui être livrée de longtemps, Andronic en vient à la guerre de franc-jeu et résout d'opérer à la fois dans la Thrace par Synadène, en Macédoine de sa personne. Cette double série d'opérations, le double succès qui la couronne, enfin la surprise de Constantinople sont le caractère distinctif de cette lutte dernière du petit-fils contre l'aïeul. Cantacuzène en a présenté les détails de telle façon, qu'il y a peu à y ajouter et à y réformer, et que c'est là sans contredit qu'Ameilhon a commis le moins de fautes. Pour la campagne de Macédoine notamment, on suit comme pas à pas la marche des troupes¹ à Gratianople, où Andronic rencontre sa mère², à Xanthia, où viennent le joindre les douze cohortes serviennes de Khrel³, à Zikhne, qui est quelque temps comme son quartier général⁴, à Phères, ou plutôt devant

qu'Ameilhon aime à plaisanter, et les plaisanteries tombent à faux. « Gg. était ailleurs que sur les remparts ! » Qu'en sait-il ? Et quand cela serait, était-ce de la poltronnerie, était-ce manquer à son devoir que de ne pas être sur les remparts ? « Cz. était prés. à l'affaire ! Nous le croyons mieux instruit que Nic. Gg. ! » Et nous aussi, nous croyons qu'il était instruit ; mais là n'est pas la quest. : il s'agit de savoir s'il veut nous instruire. — ¹I. 52. — ²Encore I. 54. ³Zikhne lui fut remise par suite d'intellig. avec Zablacon, qu'on reverra en 1332 d. une 2^e affaire d'Ianni. — ⁴Tj. I. 52. — 41.

Phères après le passage du Livovist, à Thessalonique⁴, qu'il occupe par une surprise, et où, aux bruyantes acclamations de la foule et au profit de sa popularité, il voit sa jambe miraculeusement guérie par l'huile qui coule des reliques du grand saint de Thessalonique¹, puis à Edesse, à Castorie, à Akhrides². Nous assistons à la fuite de tous les chefs si laborieusement échelonnés par l'empereur et qui perdent non seulement leurs provinces, mais leurs richesses et dont plusieurs périssent misérablement³. Nous apercevons, et la mauvaise foi du Kral qui prend Prosiac et du reste refuse d'agir, et l'esprit anarchique des commandants que résume ce Nicéphore Vasilic qui garde pour lui Méléniq⁴. Au total la Macédoine, hormis ces deux villes et Strombits, est à Andronic.

Nous appuierons pourtant sur quelques traits ou trop dans l'ombre ou omis, soit par Cantacuzène, soit par les modernes. — 1° Les opérations en dernière analyse ne consistent guère qu'en intrigues et en marches plus ou moins heureuses, plus ou moins bien dissimulées : à Xanthia, à Phères point de combat; à Thessalonique, presque tout consiste dans une surprise : les autres villes ensuite sont livrées par intelligence⁵. — 2° Cantacuzène vise évidemment à nous faire croire que tous les succès de cette campagne lui sont dus. Thessalonique prise, Andronic commettrait la faute de marcher sur Bérée⁶ : c'est C^{no} qui ouvre l'avis de prendre d'abord Edesse et Castorie; ce sont ses amis les trois Anges Rhadipores Lascaris qui remettent celle-là⁷, et un autre Ange qui donne celle-ci. Quant à

53; Gg. IX. 4³, suivant lequel les intelligences avec la ville ont commencé dès décembre. — ¹ Saint Démétrius Myroblyte, dont la vie a été tant de fois écrite en Orient, et sur les miracles duquel les Grecs sont intarissables. Fabr. *B. gr.* V. xxxix. 20, ne compte pas moins de dix-sept biographes de ce saint, et il serait facile de grossir cette liste, ainsi que celle des relations de ses miracles. Très peu des unes et des autres ont été publiées. Il en est pourtant qui auraient un véritable intérêt historique. — ²I. 54, 55. — ³I. 56; Gg. IX. 4⁴, 5³. — ⁴Cz. I. 53; Gg. IX. 5⁴. — ⁵ Comme Zikhne (*V.* p. 77, n. 3). I. 54-56. — ⁶I. 54. — ⁷I. 54. —

l'occupation même de Thessalonique, cet événement, central ici et duquel le reste dépend, il se garde de nous dire qui a si bien travaillé en secret pour Andronic. Toutefois de ce qu'il parle tant de lui, si peu des autres, ne concluons point qu'il ait totalement tort, et qu'il n'ait pas vaillamment coopéré aux résultats. — 3° Un autre point qui appelle aussi quelques modifications, c'est ce qu'il raconte, ce qu'il donne à entendre de la généreuse clémence avec laquelle furent traitées les familles des ennemis du prince¹. Par quelques mots échappés à Grégoras, il est permis de soupçonner que l'épouse du protovestiaire subit des outrages tels que son mari fugitif en mourut de chagrin². On distingue clairement aussi, même dans Cantacuzène bien lu, que les richesses particulières des amis de l'empereur étaient à peu près la proie ou des pillards ou des officiers du parti vainqueur³. — 4° La chronologie dans tout ce passage est très-négligée. Nous la précisons un peu en plaçant l'occupation de Thessalonique vers la fin de janvier 1328, 1° parce que les allées et venues intermédiaires supposent bien de 5 à 6 semaines et qu'à la mi-décembre le prince était encore devant Constantinople, 2° parce que la blessure guérie au tombeau de Démétrius faisait souffrir le prince depuis quatorze mois⁴, et que cette blessure reçue après les jeux qui suivirent les noces, lorsque retournant à Didymotique, et en chassant, il rencontra les Turcs au mont Lépeux, semble se placer à la fin de novembre. Les détails postérieurs se placent d'eux-mêmes sur un espace de trois semaines jusqu'aux environs

¹I. 55. On laissa, dit Cz., à leurs femmes leurs biens propres. — ²Gg. IX, 5³, ὑποπτεύσας δέ... — ³I. 55 et 56. En dépit des promesses et assurances des vainqueurs, la femme du protov. et celle de Démétrius cachent leurs richesses. On les découvre, on les prend. La 1^{re} perd ainsi d'un coup la valeur de 40 000 p. d'or, qu'And. veut abandonner à Cz. Un critique d'humour à plaisanter ferait peut-être de singuliers rapprochements en comparant cette note à celle qui précède, pour peu qu'il songeât en même temps, à Simonide, à la femme d'Ianni, à la grande dame (γένος μὲν τῶν οὐκ ἀσήμων, τὸν δὲ τρόπον ἐταῖραν, Gg. VIII. 4³) qui indirectement causa la mort de Manucl. — ⁴Cz. I. 53, ἐν τίσσασσι καὶ δέκα μηνσί = 166 du L. —

du 20 mars, en d'autres termes, jusqu'au commencement de cette 6^e semaine de carême époque de la bataille du Mélas.

§ 3. Événements de Thrace.

Ce qui avait eu lieu en Thrace pendant ce temps, si l'on en excepte la bataille du Mélas, on l'ignore : ni Cantacuzène, ni Grégoras n'en parlent. C'est cette victoire, au reste, qui est l'événement capital. Réunie aux avantages obtenus en Macédoine, elle assurait les opérations futures, ouvrait la voie de Constantinople, et permettait de concentrer les forces éparses jusque-là sur les trois théâtres de la guerre. Aussi le prince, après avoir levé des impôts et des secours en Macédoine, fut-il bientôt sur le bord du Mélas, il poussa même jusque devant Constantinople, en demandant à y entrer pour présenter sa justification². Nous savons à présent ce que signifient ces formules : nous ne nous y arrêterons pas, toutefois nous remarquerons que la prédilection ou de Cantacuzène ou d'Andronic pour les succès de surprise subsiste toujours et que dans ces deux mois encore on ne va nous parler d'aucun combat de Grecs à Grecs. Cette apparition ne dura que deux jours, au bout desquels le prince retourna au bord du Mélas. Si elle lui fut inutile pour le moment, n'importe : ce fut alors qu'il s'attacha les deux hommes qui bientôt lui livrèrent Constantinople. Cantacuzène n'oublie pas de nous apprendre que c'est à lui qu'ils se présentèrent³. Quand eut lieu cette excursion ? Bien que Cantacuzène se taise, nous la plaçons un peu avant la mi-avril, car elle ne peut avoir été très-postérieure à l'arrivée du prince en Thrace, et on peut, on doit même laisser couler assez de temps entre les conventions et la réalisation des conventions, Camaris et son ami étant forcés d'attendre, pour accomplir le projet, la nuit où ils seraient de garde.

—¹Où Mavropotamo (*mavros*, com. *mélas*, noir en grec moderne non pas de *Maure*, mais d'*ἀμαυρός* obscur, comme *Gyrolymne* p. *Argyrolimne*, etc.) du 20 au 26 mars, selon Gg. IX. 5⁵. Cz. I. 56 est plus bref. —²Encore I. 56. —³Toujours I. 56 : ils se nommaient Camaris et Castellano (ce 2^e nom

Deux incidents signalent encore ce laps de temps. L'un, que Cantacuzène passe sous silence, est la guerre de quinze jours que se firent Venise et Gênes dans les eaux du Bosphore, et qui causait déjà un commencement de disette à Constantinople¹. Elle n'est pas assez de notre sujet pour que nous en relevions les détails, curieux pourtant. Mais n'oublions pas que, s'il en faut croire Grégoras, formel ici², Andronic fit des propositions aux Vénitiens qui les rejetèrent et qui, en effet, ne voulaient pour le moment qu'une satisfaction de la part des Génois. L'autre particularité, c'est la machiavélique tentative de Michel de Bulgarie. Cantacuzène nous met à même de la comprendre³, mais on ne l'a pas parfaitement saisie. Michel, on le sait, avait formé alliance avec son beau-frère à Tchernomiane vers juillet 1323⁴. Mais pendant sa campagne de Macédoine, Michel s'était lié à l'empereur par un pacte secret et lui avait promis un secours considérable⁵. Au fond le rusé barbare voulait tenter de s'emparer de Constantinople⁶. Un gros corps de cavalerie (au moins de 3 000 hommes), sous le russe Ivan⁷, fila sur Constantinople comme pour en grossir la garnison, et Michel en personne s'avança en Thrace avec le reste de son armée. Nul doute à nos yeux qu'il ne voulût encore passer pour ami aux yeux du prince⁸. Mais Andronic, soit par des rapports, soit par sa pénétration, était instruit non seulement du traité secret conclu avec son aïeul, mais encore des intentions de Michel : d'une part, il écrivit à l'empereur pour le prévenir du plan formé⁹,

doit être un surnom). —¹ Gg. IX. 1⁵, 4⁶. —² IX. 4⁶, fin. —³ I. 57. — ⁴V. I-III-4-2^o, p. 73 et 74. —⁵ Gg. IX. 5¹. Ce traité n'était connu que de Simonide et de quelques intimes. —⁶ Gg. IX. 5⁵, 57. — ⁷ Ἰβανος ὁ Πά; nommé pour la 4^{re} fois lors de la guerre de Tertère en 1322, p. 64. —⁸ La preuve, c'est que jusqu'à la prise de Cp. il n'agit pas une fois contre And., et qu'à son message il répondit ambiguëment : « Nous ne venons pas agir contre vous. » Non; il eût pris Cp. qu'il lui eût dit : « Vous voyez! c'est à votre ennemi que nous faisons tort; c'est lui qui avait Cp. Nous ne vous avons rien pris, à vous! » —⁹ Cz.

de l'autre, avançant jusqu'à Logue, il mit le bulgare en demeure, lui déclarant qu'il ne requérait de lui aucun secours, et que s'il ne partait, il le tiendrait pour ennemi¹. A entendre Ameilhon², il semblerait ici que Michel s'emporte et a grand désir de guerroyer. « Andronic, dit-il, lui en ôte l'envie. » Nous ne voyons pas qu'il l'eût. Le prudent Bulgare voulait des conquêtes, mais sans guerres, ou du moins sans guerre dont le succès fût contesté. Il envoie un chef expert pour occuper la capitale à titre d'ami : quand 3 000 hommes déterminés seront au-dedans de l'enceinte, il paraîtra au-dehors pour les appuyer, combattra s'il le faut, certain à peu près de garder par le combat ce qu'il aura surpris en pleine paix. Mais l'essai échoue : Ivan est seul admis dans Constantinople ; ses 3 000 hommes campent en dehors. Dès lors à quoi bon se battre ? Michel n'y tient pas. Il ne reste en Thrace que juste le temps nécessaire pour savoir s'il a des chances, et pour se voir garantir, même pour son inaction, les promesses de Tchernomiane, ce qu'Andronic se hâte de faire par le pacte de Logue. Ne rêvons donc pas qu'il cède à la peur. On le verra d'ailleurs revenir à la charge sous l'autre règne. Cette arrivée et cette retraite suivirent de près l'apparition d'Andronic sous Constantinople ; et dès lors, si c'est avec raison que nous avons placé celle-ci un peu avant la mi-avril, elles peuvent occuper du 16 au 24 de ce mois. Probablement au contraire la guerre navale de quinze jours³ est antérieure. Nous le présumons, et par la priorité que lui donne Grégoras en racontant ces événements et par le silence de Cantacuzène.

Quant à la surprise de Constantinople, les détails en sont si bien donnés par Cantacuzène, et ils étaient si

I. 57. L'empereur fit répondre qu'il n'avait que faire d'avis, mais il prit ses précautions. — I. 58 ; Gg. IX. 59, assure qu'il fut fait de grandes promesses au Bulgare pour obtenir sa retraite et sa neutralité. Nous le croyons, en ce sens qu'And. dut s'engager derechef à remplir les conditions de Tchernomiane, même sans coopération de Michel, pourvu qu'il repassât le Balkhan. — XIX, 376, ou CVIII. 40. — V. p. 84 comm.

faciles à transcrire, que nous n'avons pas besoin de les reproduire après Ameilhon ; et la date aussi se trouve fixée à l'aide de ce point de repère fourni par Cantacuzène, qu'elle eut lieu dans la nuit du dimanche au lundi de la Pentecôte¹. Pâques ayant été en 1328 le 3 avril, la Pentecôte eut lieu le 22 mai : c'est donc à tort que Grégoras écrit le 24², comme Cantacuzène le 19 ; mais du moins, ici ainsi qu'ailleurs, Cantacuzène se corrige par lui-même, on n'en peut dire autant de Grégoras.

SECONDE SECTION.

EXAMEN DU LIVRE II. — RÈGNE D'ANDRONIC IV.

Des quatre livres des Mémoires de Cantacuzène voici à coup sûr celui qui offre le moins d'énigmes. Cependant il a encore besoin en plus d'un endroit d'éclaircissements et de rectifications ; on va s'en convaincre. Ce qu'il y a de singulier, c'est que tout en sentant ces difficultés et en s'écartant de Cantacuzène, les auteurs modernes n'aient pas au moins jeté un mot d'avis en note sur les impossibilités ou les défauts de son récit et sur la nécessité où ils se trouvaient de contredire le noble auteur. Ils ne l'ont du reste pas fait aussi souvent qu'ils l'auraient dû, et nous serons plus sévères qu'eux.

ART. PREMIER.

JUSQU'À LA MALADIE D'ANDRONIC INCLUSIVEMENT (1328-1330).

§ 1. Intérieur.

Conduite à l'égard des vaincus. Evidemment il n'y eut point de réaction réelle ou grave : ni Andronic ni Cantacuzène n'en voulaient ; ils entendaient établir soli-

¹ I. 58, 59. Il ajoute qu'on partit de Logue après vêpres. — ² IX. 71. —

dement le nouveau régime, mais sans violence. Si dans le premier moment il y eut à Constantinople quelques scènes de désordre, de pillage, d'une part il faut penser et à la difficulté que durent avoir d'abord les chefs vainqueurs à maîtriser leurs soldats et à ce qu'était la populace byzantine pire que les soldats, de l'autre nous sommes loin de croire que les malheurs à déplorer aient été ce que donne à entendre Grégoras¹, bien que l'optimisme de Cantacuzène affirmant qu'il n'y eut qu'une maison de pillée² nous trouve aussi en défiance. Moitié des troupes fut cantonnée au Pont du Chameau, hors de Constantinople, preuve de la résolution prise par Andronic, de ne pas les laisser dicter la loi³. En décidant qu'on ne pourrait rechercher ceux qui pendant la guerre et à la faveur des troubles s'étaient approprié des objets mobiliers, il arrêta que les immeubles feraient retour à leurs propriétaires⁴. Tout en réintégrant le patriarche Isaïe, il exigea qu'il pardonnât, qu'il levât les anathèmes lancés sur les évêques ses ennemis⁵; et c'est alors que Cantacuzène employa, pour arracher ce résultat au prélat haineux, une ruse analogue aux subterfuges, aux finesses, dont il a été parlé, 1^{re} partie⁶. Le prince lui-même donna l'exemple de cet effort de clémence et d'oubli, en pardonnant à Marc Caballaire de grossières injures dont naguère il l'avait assailli⁷. Il reçut de même en grâce ce Nic. Vasilic qui s'était provisoirement approprié Méléniqne en se déclarant neutre, et qui du reste fit ses conditions avant de rendre la place au vainqueur⁸.

Sort d'Andronic III. A plus forte raison fut-il clément pour son aieul. Il le priva il est vrai de son fidèle Métotchite, confiné à Didymotique par ordre et forcé à prendre le froc⁹; mais il lui laissa le même appartement au palais et lui fit promesse de 24 000 pièces d'or par an¹⁰. Il l'eût

¹ IX. 6^e. — ² II. 4. — ³ I. 59. — ⁴ II. 4. — ⁵ II. 2. Toutefois cp. Gg. IX. 7^e. — ⁶ P. 23, etc. — ⁷ II. 4. — ⁸ Gg. IX. 5^e. — ⁹ II. 4; Gg. IX. 7^e, et dans le Florentinus, 4^e. — ¹⁰ Savoir 12 000 payés par le trésor, et 12 000 à peu près pro-

même gardé pour collègue, de nom au moins, à ce que nous assure Grégoras, si l'ex-patriarche Niphon ne l'en eût détourné, sans doute par quelques mots tels que ceux-ci, « Voulez-vous que nous ayons une quatrième guerre civile ? » et il revint plus d'une fois à cette idée dont Cantacuzène eut quelque peine à le détourner². Nous sommes porté à croire au moins le premier de ces faits. La mesure eût-elle été sage et politique ? L'apparent respect du principe de la légitimité eût-il été d'un grand avantage pour l'état en ce moment ? Nous nous bornons à poser la question. Le fait est que le détronement pur et simple facilitait l'administration. Le fait est aussi, à notre avis, que le vieillard, malgré l'absence de Métochite, intrigua encore contre son petit-fils : 1° c'était son caractère (vivre sans intrigue, pour lui ce n'eût pas été vivre) ; 2° Andronic était toujours sans enfants ; 3° au ton de Grégoras on voit comment on parlait du nouveau prince à la petite cour de l'ancien ; 4° la déroute de Pélékan fut due en partie à des adhérents, dit-on, nous dirons, nous, à des agents de l'ex-monarque. Et ici se présente et va se résoudre de lui-même un problème. En réalité, comment fut traité le vieux prince après sa chute ? Cantacuzène se borne à nous dire les premières mesures d'Andronic à son égard³, Grégoras nous présente le vieillard comme subissant mille indignités, comme accablé de misère⁴ : à qui s'en rapporter ? Ameilhon a mis le doigt sur la solution en disant : « Peut-être concilierait-on Cantacuzène avec Grégoras en distinguant les temps. »⁵ Mais il en reste là, et ce qu'il ajoute n'a plus de valeur scientifique. Distinguons, nous. Il y a au moins trois phases dans ces 4 ans qui séparent la déchéance d'avec la mort d'Andronic III : 1° jusqu'à la bataille de Pélékan⁶, 2° jusqu'à la profession religieuse de l'ex-monarque⁷, 3° jusqu'à sa mort. Si jusqu'à l'affaire de Pé-

venant d'un impôt qu'on lui abandonne (*πίση* chez Cz., pour *πίση*, de *piscium* : *ἀλευτική* dans Gg.). Cz. II. 4 ; Gg. ne dit que 40 000 en tout. C'est probablement Cz. qui est vrai. — ¹ Gg. IX. 7. — ² Cz. II. 49. — ³ II. 4. — ⁴ IX. 8. — ⁵ XIX, 386. — ⁶ II. 1. 5. — ⁷ Cp. 1107.

lékan il avait eu presque une cour, nous croyons qu'après cela il n'en fut plus de même, Andronic n'ayant alors que trop de raisons de soupçonner ceux qui étaient trop assidus près de son aïeul. Si jusqu'à sa profession religieuse l'ex-monarque garda le principal appartement impérial, à partir de ce moment il fut naturel qu'il en eût un plus modeste; et même d'abord Synadène l'avait mis dans un monastère, d'où toutefois Andronic le rappela. Qu'on ajoute à cela la fréquente pénurie du fisc, la nature essentiellement variable d'une annuité où entrait comme élément le produit d'un impôt douanier, ce laisser-aller extrême signalé déjà par nous chez Andronic, et l'évident mauvais vouloir des hommes au pouvoir, puis enfin cette circonstance que le vieillard devint aveugle avant sa prise d'habit, on suivra en quelque sorte semestre par semestre la diminution et la déconsidération de l'inquiet et irritable septuagénaire. Nous ne le plaignons pas! Nous eussions pardonné les petites vanités, les petites idées; mais faire trois fois la guerre civile, ébranler à plaisir les principes qui font la stabilité des empires, donner l'éveil à tous les intrigants qui avaient un peu de sang paléologue dans les veines, laisser grandir les Turcs plutôt que son petit-fils, cassé, caduc et presque aveugle s'épuiser encore en efforts pour nuire au prince et à l'état, qui n'aurait horreur et dégoût de tels actes, à moins de ne pas les comprendre?

Sir Ianni. Sir Ianni aussi sortit de prison. C'est Cantacuzène qui l'obtint de l'empereur, par degrés, dit-il, aux instantes sollicitations de sa mère et en sollicitant lui-même un adoucissement, puis un autre, et enfin sa liberté. Cantacuzène est bien louche dans tout ce passage. Il veut avoir le mérite, et il ne veut pas avoir le tort d'avoir brisé les fers de sir Ianni; il voudrait avoir fait et ne pas avoir fait. L'acte est-il blâmable, impolitique? il y répugnait, il a fallu les pleurs de la mère, l'autorisation du prince pour en venir là! Faut-il louer? oh! c'est lui qui a tout fait. Mais quoi louer? autre embarras! Il voudrait

que la délivrance du captif passât pour un acte chevaleresque de sa part ! Mais cela ne peut être, il ne peut y avoir eu générosité de sa part, que si le captif a été son ennemi, et l'inimitié à son tour ne peut être née que de la rivalité près d'Andronic : or, Cantacuzène ne veut pas nous avouer que c'est de lui, Cantacuzène, et non du prince que sir Ianni a été l'ennemi et que, favori d'Andronic en août et septembre 1321, Ianni ne l'eût pas trahi. Aussi se garde-t-il d'articuler ce grand mot de générosité ! Et pourtant il n'ose nous dire non plus que sir Ianni est l'ennemi d'Andronic, car alors quelle imprudence de le délivrer sans garanties ! et ces garanties il ne les indique pas, il n'en avait pas ! On comprend tout ce qu'il y a de faux dans sa position, tout ce qu'il doit y avoir d'équivoque et de gauche dans le langage d'un écrivain qui veut en fin de cause nous inculquer ces deux idées : « J'ai fait acte de générosité ; et il n'était pas mon ennemi, celui que j'ai sauvé ; il était l'ennemi du prince, celui que j'ai sauvé ; et je n'ai pas fait acte d'égoïsme et d'imprudence ! » Quant à nous, tout ce que nous pourrions dire, au plus, ce serait : « 1° Vous n'êtes pas imprudent, mais sir Ianni n'est pas l'ennemi de l'empereur ; 2° Vous êtes généreux, mais sir Ianni a été votre ennemi, vous craigniez ce rival, vous l'avez évincé en ce temps où vous le craigniez ». Et encore ne le dirons-nous passans réserve ce mot « Vous êtes généreux ! », car rien de moins clair que cette grandeur d'âme, nulle preuve ne nous l'atteste. Quatre ou cinq ans après, Cantacuzène refusa d'en user pour ce même sir Ianni, quand il s'appuya sur une autre protection que la sienne. Il lui reprocha de n'avoir pas su se tenir amarré à lui, à lui seul. Ambitieux et cauteleux comme nous le connaissons, il est permis d'en conclure qu'il avait un but en rompant les liens du captif. Il connaissait ses talents, son activité, il ne le trouvait plus formidable, soit comme rival de faveur près d'Andronic, soit comme prétendant à l'empire, — n'était-ce pas un coup de maître que de le rallier à lui par les nœuds de la re-

connaissance, de l'amener à consolider la position, à chanter les louanges, à grossir les flatteurs de celui qu'il avait voulu supplanter, de l'avoir pour aide dans la réalisation de ces rêves hardis tels qu'on en forme quand on est le premier au pied du trône. Avec un homme aussi habile que sir Ianni, e'était un jeu peu sûr. Mais d'autres y eussent été pris ; et Cantacuzène était bien de ceux que déçoivent de semblables apparences, non que la finesse ou la défiance lui manquât, mais parce qu'il se croyait trop supérieur, et méprisait trop ses adversaires. Il désirait surtout qu'Ianni, pour lui avoir de plus grandes obligations, s'imaginât qu'avoir eu sa grâce de l'empereur était un miracle ; et voilà sans doute pourquoi il affectait de ne le délivrer que graduellement. Et le fait, Cantacuzène l'avoue, c'est qu'Andronic trouva mauvais qu'il ne lui eût pas tout d'un coup demandé la grâce entière¹. Soit que réellement il ne portât point rancune à sir Ianni, ce que nous pensons, soit qu'il s'indignât qu'on eût l'air de soutirer à son étourderie et à sa faiblesse des faveurs que la réflexion l'eût empêché d'accorder, il déclara très-nettement à son ministre que tout ce luxe de finesses était inutile et qu'il eût préféré le voir marcher au but plus franchement.

Pouvoir de Cantacuzène. Sans autre titre que celui de grand-domestique, Cantacuzène était comme premier ministre, et plus puissant que ne l'avait jamais été Métochite. Toutes les affaires passaient par ses mains. Sa puissance était de notoriété publique : il a soin de le répéter et le faire répéter souvent. Grégoras, beaucoup plus bref, est tout aussi catégorique². Synadène, par lui nommé préfet de Constantinople³, n'était que son bras ; et si les finances et quelques autres attributions étaient aux mains d'Apocauque, Cantacuzène l'avait présenté⁴, Canta-

—¹C'est un des passages les plus curieux comme trait de caractère, parce qu'il peint en même temps et le monarque et le ministre. —²Par tout l'ensemble du tableau qu'il trace du règne d'And., et par un passage du l. XXVII inéd. —³Cz. I. 4 ; Gg. IX. 8³. —⁴II. 5, depuis Εξ ἐκείνου δὲ τ. χρόνου

cuzène le regardait comme à lui⁴, Cantacuzène le soutint, le maintint, en apparence malgré le monarque³ dont toutefois nous le soupçonnerions d'avoir provoqué les explosions lorsque Apocauque tendait à s'émanciper et s'écartait de la ligne tracée³; Cantacuzène, en un mot, avait ou voulait avoir dans Apocauque un commis ministre qui lui rendit compte à lui et qui n'eût à travailler que par hasard avec l'empereur⁴. Sur ces intentions, tout inaperçues qu'elles sont, point de doute pour qui sait pénétrer le sens des paroles. Quant à la réalisation des intentions, c'est autre chose. Une fois au moins, peut-être trois ou quatre, Apocauque essaya de rompre les nœuds de cet assujettissement. C'est ce que Cantacuzène tolérait le moins³. Il avait pourtant choisi, habilement nous le reconnaissons, pour ce poste secondaire, un homme que la bassesse de sa naissance, l'équivoque de ses précédents, et le peu d'affection de l'empereur pour sa personne, mettaient plus complètement à sa merci qu'un autre; du reste, il l'avait choisi délié, actif, né réellement pour les affaires et l'intrigue, s'entendant surtout très-bien en finances. S'il plaça si bien aux premiers postes de confiance deux hommes comme Apocauque et Synadène, comment ne pas croire qu'il eut soin de n'investir des emplois supérieurs que des amis ou des créatures! Si c'était là une vaine hypothèse, verrions-nous dès 1330 ou 1333 tant d'importants personnages disposés à le reconnaître successeur d'An-

συνεπεψηφίζετο αὐτός. — ¹ III. 44, 45, et pesez ces mots τῶν γούν ἐπαγγελλόμενος... οὐκ εὐγνώμονα μόνον... ἀλλὰ καὶ πάση προθυμίᾳ καὶ σπουδῇ τὰ προστεταγμένα ποιῶντα ὑπ' ἐκείνου, καὶ σαφῆ καὶ καθαρὰν ἐπιδεικνύμενον τὴν εὐπέθειαν ἐν πᾶσι (III. 45), et cp., dans II. 23, Ianni promettant à Cz. πάντα αὐτῷ ὑπέκειν, Ianni coupable aux yeux de Cz. d'avoir voulu être δυνατὸς ἀμύνεσθαι τῇ προπαρασκευασμένῃ χρώμενος δυνάμει, Ianni enfin n'ayant pas su se tenir à Cz. comme le navire au rocher par une amarre! — ² Entre aut. III. 10 de Cz. où Apoc. appel. spirituellem. Cz. son médecin. — ³ V. tj. III. 44, et cp. divers autres passag. déjà indiqués. —

⁴ Cz. dit textuellement, II. 5, ὅσα μὲν ἦν ἀναγκαῖα καὶ τῆς τ. μεγάλου δομ. κρίσεως εἰδέιτο, ταῦτα πρὸς αὐτὸν ἀνάγων, ἢ αὐτὸς ἐπέτρεπεν, ἐπράττειτο, ἢ μόνος ἢ μετὰ βασιλέως ἐνία ἐξετάζων, ἃ δὲ οὐ τιαυτὰ παρακοιμωμένῳ ἐφέριτο πράττειν.

dronic ? Ce qui le rendait plus fort, c'est que dans toute cette marche politique il avait pour auxiliaire et pour guide sa mère Théodora¹, très-riche², d'un haut caractère, pleine de capacité³, et appartenant par le sang à la maison impériale⁴ : Théodora, par son sexe, pénétrait dans ceux des mystères du palais où Cantacuzène n'eût point eu accès. Son obsession, sa puissance (dont l'aveu échappe chez Grégoras à un ennemi)⁵ se révèle chez Cantacuzène par son initiative à la guerre de Chio⁶, par l'attitude qu'elle eut plus tard près d'Andronic malade, près de qui elle et Cantacuzène se relayaient indubitablement. L'impératrice-mère Xéné l'arménienne voyait d'un œil jaloux cette influence⁷; mais on l'envoya ou on la retint à Thessalonique⁸. Quant à l'impératrice Anne de Savoie, on ne la voit point se dessiner formellement contre les Cantacuzènes, bien qu'elle ait, ce nous semble, attiédi les effusions de tendresse d'Andronic à l'égard de son ami; mais c'est tout: elle n'avait pas atteint l'âge de l'ambition. Nous ne nierions point qu'il y ait eu rivalité de jeunes femmes entre elle et Irène Cantacuzène; mais entre les mères les rivalités de pouvoir!

§ 2. Relations extérieures, guerres.

1. *Un mot du traité en vertu duquel Louis V de Bavière demande de l'argent à Andronic.*

Nous glisserons sur cette vaine ambassade gibeline qui plus haut nous a fourni un exemple de la façon dont Cantacuzène entendait la diplomatie, et que Constantinople vit arriver dans l'hiver de 1329 à 1330 (après la guerre de Bulgarie par Cantacuzène); mais comme on n'a pas cherché quel pouvait être ce traité dont se prévalaient

— ¹ Ann. A tiré de Gg. XXVII inéd. (ms. 5075, 19), τῶνομα μὲν γὰρ ἐκείνος, c'est-à-dire And., εἶχε τῆς βασιλείας, τῆς δ' ἐξουσίας συλλήβδην οὗτος, Cz., ἀπάσης μετὰ γὰρ τῆς αὐτοῦ καταστροφῆς μητρός. — ² Cz. I. 28, III. 26. — ³ III. 26, 36. — ⁴ I. 25; Gg. XI. 2'. — ⁵ Jean. V. n. 1.

⁶ II-1-2-2-2^o, p. 94. — ⁷ V. § 3 de cet art. — ⁸ Gg. IV. 10², τ. μεγάλου δ. Κκζ. καὶ τῆς αὐτοῦ μητρός... δι' ἔχθρας ὄντων πολλὴν ἤδη τ. χρόνον. — ⁹ II. 10, 18. —

les envoyés de Louis de Bavière pour réclamer des secours, nous l'essaierons. — Posons d'abord en fait qu'il ne peut être question que d'un traité postérieur à la restauration de 1261, disons même à la fin du prétendu grand interrègne, c'est-à-dire à 1273; car dans ce chaos de l'Allemagne veuve des Hohenstauffen, qui eût pu traiter de quoi que ce fût avec Byzance? Puis de là nous porterons la limite à 1308, puisque ni Rodolphe de Habsbourg ni ses deux successeurs ne s'occupèrent de l'Italie, et conséquemment n'eurent d'intérêt commun avec Byzance. Avec Henri VII recommence la lutte des Allemands contre la nationalité italique, les noms de Guelfes et de Gibelins commencent à reprendre un sens même hors de la Péninsule. Mais est-ce sous Henri VII ou bien sous Louis V qu'eut lieu le traité en question? Il est probable que si c'eût été sous Louis V, un indice quelconque nous annoncerait que le prince qui réclame l'exécution du pacte n'est autre que celui qui l'a conclu. Dans cette hypothèse nos incertitudes ne roulent plus que sur cinq ans (1308-1313), car en 1313 mourut Henri VII. Nous ne balançons pas à indiquer cette année ou une des deux précédentes comme la date du traité, qui probablement suivit et la prise de Rhodes sur les Génois par les chevaliers de Saint-Jean (1310), lesquels d'abord avaient été s'entendre avec Philippe-le-Bel et Clément V à Poitiers¹, et les premières négociations pour le mariage de Catherine de Valois et de Philippe de Tarente². On comprend les intérêts mutuels des contractants et de leurs rivaux. La France, le Pape, les Valois, les d'Anjou, les chevaliers de Saint-Jean, les Guelfes sont d'un côté; l'Allemagne, la Sicile, les Génois, les Gibelins et les Grecs font cause commune de l'autre³. L'envahissement de

¹ Ameilhon, XIX, 490, ou CVI. 42, et ses autorités.—² Le même, XIX. 208 et les auteurs cités en marge.—³ Surtout en lisant l'ensemble de tous ces événements, depuis le rétablissement de l'empire grec à C^o., en 1261, et en se pénétrant bien de cette idée que ce grand fait d'armes

l'empire grec au nom de Catherine n'eut pas lieu : plus d'une cause s'y opposa; mais qui pourrait dire que le concert ourdi entre Constantinople et l'Allemagne et l'Italie gibeline n'y fut pour rien ?

2. *Guerres de 1328 à 1330.*

*Troisième guerre de Bulgarie*¹. — Moins remarquable que la deuxième, elle ne mérite pourtant pas oubli complet. Evidemment il faut en placer le commencement aux derniers temps du règne précédent² : C'était déjà la guerre que l'envoi du russe Ivan vers Constantinople avec un plan de surprise, et l'apparition de toute l'armée bulgare en Thrace. Si la tentative n'eut pas de suites, le danger de Constantinople n'en est pas moins un fait; l'esprit hostile de Michel et son double ou triple jeu ne peuvent être pris pour des rapports pacifiques, et le pacte de Logue est comme une trêve terminant la première phase de la guerre (mars et avril). Ce devrait même être une paix, puisque bientôt le jeune prince, maître de Constantinople, n'a plus rien à redouter de son aïeul et que le but de l'alliance de Tchernomiane est rempli, quant à Andronic. C'est en ce moment que Michel jette le masque, quand la présence de l'empereur à Constantinople semble nécessaire : il repasse l'Hémus et ravage jusqu'à Didymotique et Andrinople; puis, dès qu'Andronic se rend à Vyzic, il recule³, les Grecs même envahissent la Bulgarie, lui rendant dévastation pour dévastation, et lui prennent Diampolis. Ainsi, toujours des surprises; toujours, sinon de la part du chef, au moins de celle des autres, la guerre en vue du butin; toujours sans doute le retour des combattants chez eux à mesure qu'ils sont nantis, et par suite le rapide affaiblisse-

fut une revanche prise sur Venise, et que dès lors Cp. et sa dynastie nouvelle devaient chercher un point d'appui sur Gênes, jusqu'à ce que les exigences des protecteurs fissent suffisamment pencher la balance en sens inverse pour qu'il y eût entre Cp. et Venise autre chose qu'une paix sans intimité. — ¹V. I-III-2 et 4. — ²V. I-IV-3. — ³Cz. II. 8. Il est même très-curieux de le voir recourir à la ruse pour n'être pas poursuivi;

ment des bandes qui envahissaient⁶. En juin surtout se passèrent ces événements.—3° La paix va-t-elle du moins renaître cette fois-ci ? Non ; au bout de soixante jours les Bulgares reparaissent, ils prennent Bucèle, ils assiègent Probate : ce ne sont plus de simples courses de pillards : les soldats ont eu leur part, Michel veut la sienne. Heureusement Andronic parvient bientôt à rassembler ses forces; elles sont nombreuses, superbes, dit Cantacuzène, et animées: de longtemps on n'avait vu semblable armée grecque. C'est probable : de longtemps les forces grecques n'avaient pu se réunir, les Catalans, les guerres civiles les avaient longtemps tenues éparpillées. Cependant il ne faudrait pas croire qu'elles alassent à plus d'une huitaine ou dizaine de mille hommes, si elles allaient là. Les Bulgares et les Grecs restèrent alors trente jours en présence, et finalement on convint du rétablissement de la paix. Le traité se signa un peu plus tard à Cremnes, peut-être en 1330, par l'entremise de Xéné qui, mère et belle-mère, avait le privilège de gourmander les deux princes¹ ! mais dès octobre 1329 toute hostilité avait cessé. Bucèle fut rendue ; et s'il reçut beaucoup d'argent, Michel n'eut rien du moins en fait de territoire². Serait-ce donc qu'Andronic à Tchernomiane ne lui aurait rien promis ? Nous ne développons pas les pourparlers qui, dans Cantacuzène, ont lieu pendant que les armées s'observent; mais qu'on pèse bien le peu d'indices qui s'y trouvent, on présumera qu'effectivement il n'y avait eu de faites que des promesses ambiguës et vagues, telles que Cantacuzène aimait à en faire. Il y a un moment où Andronic consent (en paroles du moins) à céder au Bulgare quelques villes, mais comme fiefs³. Que cette offre, qui n'aboutit point, soit ou non sincère, elle est certes fort singulière. Elle l'est d'autant plus que Cantacuzène nous la

récit que Cz. termine par Οὐτω... κατεστρατήγητος βασιλεία.—¹ Gg. IX. 8¹. Cz. ne nomme pas ici Xéné, on sait pourquoi. Gg. est très-curieux à lire : il nous montre And. très-empressé à livrer bataille, sans calculer s'il perdra ou gagnera.—² Gg. IX. 8¹, fin.—³ Cz. II. 8. —⁴ Cp.

donne comme la réponse faite à la prétention de Michel qui, comme époux de la sœur d'Andronic, disait qu'il devait avoir part de l'héritage ¹. Est-il croyable vraiment qu'à cette théorie bulgare, il n'eût été répliqué que par l'offre d'un apanage, s'il n'y avait pas eu à Tchernomiane des ouvertures en ce sens, non complètement repoussées, et d'autre part, s'il y avait eu promesse formelle écrite, Andronic, en annonçant qu'il va marcher contre son beau-frère, proclamerait-il qu'il va mettre à la pique d'un de ses porte-drapeaux la croix sur laquelle il a juré à Logue? La meilleure raison d'Andronic sans doute fut le bon état de son armée; mais enfin le ton que lui donne Cantacuzène est celui de l'homme qui a le droit outre la force : il faut croire qu'il l'avait au moins en partie. Au total, tout l'ensemble de ces relations avec le Bulgare font honneur au gouvernement d'Andronic. La paix de Cremnes dura autant que le règne de Michel², et l'empire, de ce côté, n'eut plus de ravages à subir.

2. *Guerre de Chio*.— Cantacuzène fournit des indications pour la bien comprendre ³; mais il faut les grouper, les mettre en relief d'un autre façon que lui. Ameilhon ne l'a pas fait ⁴. Voici les points sur lesquels nous appelons l'attention.—1^o L'initiative de l'entreprise semble appartenir aux Cantacuzènes : probablement le grand-domestique avait reçu quelques ouvertures d'un des mécontents de Chio ⁵ : pour exciter moins de défiance il chargea sa mère

p. n.—¹ Cz. II. 5; et V. I-iv-5.—² C'est-à-dire jusqu'à 1153.—³ II. 40, 41, 42; cp. Gg. IX. 9^o, très-sec sur la guerre même, tandis qu'il donne quelques détails sur les précédents de Martin.—⁴ XIX. 407, etc. Il a même commis plusieurs grosses fautes, et Pontanus aussi, notamment lorsqu'il traduit τ. ἀκρόπολιν ἢ... ἀκοδομαίτο (il faudrait μνητο) ἐπισκευασθεῖσα ὡν δέοιτο par *arcem inchoatam perfici*, tandis qu'il est clair que la citadelle est finie depuis longtemps (ce que Cz. a dit II. 40 par le mot ἀπαρτίσαι) et que ce dont il s'agit, c'est de l'armer (de sorte qu'il faut traduire *arcem exadificatam iis instrui quib. indigeret*). Un peu auparavant est une faute bien autrement plaisante. *Ochyrum oppidum.. instauravit*, dit-il, traduis. ὠχύρου τ. πόλιν et prenant pour une ville l'imp. d'ὠχύρω. La table aussi a *Ochyrum opp.*—⁵ Calothète, Cz. II. 40. Nous le re-

d'aller les suivre ; et à cet effet elle s'éloigna de la cour et passa un temps en Thrace (dans quelque ville maritime?), où Cantacuzène et Andronic allèrent la rejoindre quand tout fut prêt. — 2° L'instigateur de la trame qui s'ourdissait c'était le propre frère de Martin Zaccaria (sa conduite un peu plus tard le démontre, et dès lors Calothète, ce notable de Chio que nous voyons en rapport avec la mère de Cantacuzène, doit ou être son agent ou s'être d'avance entendu avec lui. — 3° Probablement on avait promis à ce frère de Martin, à Benoît¹, qu'il lui succéderait dans le gouvernement de l'île, mais en évitant de se prononcer sur l'indépendance dont jouirait le gouverneur. En effet quand Andronic vainqueur parla de conférer à Benoît le gouvernement et moitié des revenus de Chio², le Génois réclama impérieusement le tout, et de plus l'indépendance (nous ne disons pas la souveraineté : nier la suzeraineté grecque eût été trop criant et eût été oisieux ! car tous ces seigneurs se résignaient volontiers à la vassalité, pourvu que le suzerain reconnu ne pût agir dans leurs domaines). Ces réclamations sans doute auraient été moins âpres que ne le dit Grégoras, si Benoît n'eût eu quelque droit de compter sur la succession de son frère. Connaissant le caractère de Cantacuzène, nous présumons que sa mère aura usé de formules ambiguës avec le Génois. N'exagérons rien pourtant : dans l'incertitude du succès, chaque contractant, peut-être au moment des conventions préalables, tenait ce même langage équivoque et vague, se réservant, en cas de succès, de l'interpréter à son profit. — 4° Bien qu'il fit la course sur les Turcs et forçât plusieurs émirs ou autres chefs à lui payer tribut³, nous croyons que Martin, hautain et violent, était haï des indigènes, qui effectivement ne le défendirent que par force ; et il semble qu'à cette race d'indigènes appartenait Calothète. — 5° Le biais choisi par Andronic,

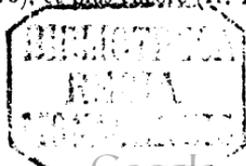
trouverons plus tard, 'II-II-3-3 et 'IV-IV-4. — ¹ Μπάγιος. Mais personne ne s'est trompé sur le mot. — ² Cg. IX. 9^o, ἐληΐζιτο, et cp. Cz. II. 40, 41. — ³ Cz. II. 40. Καλόθετος τῶν παρὰ Χίους δυνατῶν... τῷ μεγ. Δομιστικῷ οἴκῳ προσωκειωμένος ἐκ πολλῶν ἐτῶν... κακουργίαν τ. Λατίνων ἀπαγ-

ou plutôt par Cantacuzène¹, pour légitimer son procédé à l'égard de Benoît, en rassemblant d'autres seigneurs des îles grecques et le faisant condamner en quelque sorte par ses pairs ou protecteurs naturels, est fort habile. Non seulement il ne semble plus agir arbitrairement, puisque c'est une assemblée censée favorable à Benoît qui le condamne, mais il crée un précédent utile à l'empire contre ceux même qui décident pour l'empire. En effet, les Hospitaliers, ces maîtres de Rhodes et des îlots circonvoisins, possèdent des îles ravies à l'empire, et en droit sont feudataires de l'empire ; et quant au duc vénitien de Naxos et des Cyclades², bien qu'au fond la république qu'il représente, et dont en droit il est vassal, soit, ou souveraine de ses possessions grecques, ou feudataire, pour ces possessions, de l'empire latin de Constantinople, détruit alors depuis soixante-neuf ans, on comprend que Constantinople redevenue grecque puisse, moyennant des circonstances favorables, prétendre que par la chute de l'empire latin, la suzeraineté sur ces fiefs tenus par Venise ou les fils de Venise, a fait retour à l'empire grec. Du reste, Cantacuzène, en remettant à des Latins la solution de l'affaire Zaccaria, ne courait nul risque : car les Zaccaria étaient Génois, et nous savons à quel point Venise était jalouse de Gènes. Nous avons vu que Rhodes avait été conquise par les Hospitaliers sur Gènes. — 6. Aussi la deuxième phase de la guerre de Chio nous montre-t-elle en quelque sorte Gènes et l'empire aux prises. Martin détruit, voilà la première; Benoît revenant avec des Génois pour reconquérir l'île, est la deuxième. Il n'y réussira pas, et nous omettons les détails de son échec; ce qu'il importe de remarquer, c'est le commencement de ces guerres qui se réitéreront fréquemment entre les

γαίλας, κτλ.—¹ Cz. II. 44, le dit formellement, et rapporte son discours à cette occasion (τὴν μὲν ἀλογία κτλ.).—² Nic. Sanudo di Spezzabanda, de la ligne cadette des Sanudo, deuxième mari de Florence Sanudo, fille de Jean I^{er} et femme d'abord de Jean II dalle Carceri (fils d'un des seigneurs tiers de Négrepont) : Sanudo fut duc de 1310 à 1345. Cz. II. 42, donne les deux premiers noms, mais en écrivant Σανούτου. —

Génois de Péra et Constantinople. Ces concessionnaires d'un terrain près de la capitale non seulement guettent et saisissent toutes les occasions de s'agrandir, mais ils arment contre l'empire. On ne peut dire que ce soit précisément l'autorité publique à Péra, bien moins encore l'autorité publique de Gênes, qui viole ainsi la paix. Mais ni l'une ni l'autre n'y met obstacle : le Génois qui ose faire la guerre à l'empire, même injustement, est sûr de trouver à Péra des Génois pour le seconder et de ne point être arrêté dans ses mesures. — 7° L'apparition d'Andronic à Phocée est une suite de l'expédition de Chio. Il ne dépossède point Catagna², ce Génois de fait le maître de Phocée, mais il le déclare solennellement simple feudataire, en faisant dans Phocée acte de souveraineté. L'instant a dû paraître bien choisi, à un homme timide et ami de la ruse. André Catagna, le feudataire réel, est absent : et c'est son oncle Tartaro (Henri), qui laisse accomplir l'acte de souveraineté. Nous n'avons pas d'illusion sur le peu de valeur de ces simulacres de suprématie : ne leur dénions pas pourtant toutes chances d'efficacité : la féodalité semblait en fait croire la souveraineté prescriptible, les suzerains protestaient contre la prescription, et par les simulacres de suzeraineté ils l'empêchaient ; les chefs féodaux ne s'y trompaient pas et voyaient de mauvais œil leur apparition. Au total, nous reconnaissons dans tout cet ensemble de démonstrations, que suivront des alliances avec les émirs turcs Aïdin et Sarou-khan, l'idée, sinon de recouvrer ce qu'a perdu l'empire, au moins de garder, de mettre hors de contestation et d'attaque ce qu'il a encore, droits et territoires³; et cette guerre de Bulgarie que nous venons de caractériser, la guerre turque qui appelle maintenant notre attention, nous confirment dans cette opinion, qu'achèvera de mettre hors de doute la restauration de l'autorité impériale en Vlaquie et en

¹V. 'II-11-2-2, 'IV-1-2-4, 'IV-11-1, 'IV-111-2.—² Cattania vulg. Cz. II. 43.—³ Sur-le-champ (Cz. II. 45), et plus encore (II. 29), au temps



Acarnanie¹. — N. B. C'est en 1329 qu'eurent lieu les affaires de Chio et de Phocée, mais seulement en automne².

3. *Guerre aux Osmanlis*. Celle-ci précède la guerre de Chio, car elle est du printemps de 1329 ; nous l'avons rejetée à la fin, pour mettre ensemble les guerres avec des puissances chrétiennes et parce que son résultat ne fut point heureux : Andronic et Cantacuzène y subirent même un échec, en même temps moins grave et plus important qu'on ne l'a dit. Avec les Turks autres que l'Osmanli, leur politique en général trouve moyen de s'accommoder. Nous les verrons au temps de la guerre de Phocée, c'est-à-dire en 1336, traiter avec Aidin et Saroukhan, et dès 1334 Cantacuzène se sera entendu avec Oumour ; en 1328 même, ou dès le commencement de 1329 à Pègues³ il avait signé un autre traité avec un Démirkhan que Cantacuzène nous donne comme fils d'Iakchi⁴, et que nous présumons, en conséquence, avoir

de la guerre de Lesbos et de Phocée, 'II-11-2-2 et 4. — 'II-111-1 et 2. — ² Gg. IX. 9^e, φθιν. δι' ἰσταμένω. — ³ Aujourd'hui *Karabougaz*, et non *Bigaz*, selon M. Hase (bassin du Sangarius, en suppl. à l'H. du B.-Emp., XIX, 519). — ⁴ Γιάζας (Cz. II. 5), qu'Ameilhon (XIX, 395) rend par Giaxe ; sur quoi M. Brosset dit, en note : *Ce nom est certainement défiguré, mais je n'ai pu en découvrir la véritable orthographe*. M. Brosset a fait des choses beaucoup plus difficiles que celle là. Ceux qui ont lu γιέρων pour ἱέραξ dans l'Alexiade (II), Γιάσι pour *Iassi* dans la trad. de Costin en grec moderne, Γιάνινα pour *Ianina* dans la Chr. de Morée, γαλή pour ὑαλός, Γιάγκας pour Ἰωαννίσιος dans le romainque familier, γενίσσρι pour *ienicheri* ou janissaires, l'albanais γατρί pour ιατρός (et tous ces mots, γατρικός pour *ιατρικός*, ms. cité par M. Hase, ἐγιάτρευσαν comme aoriste d'ιατρεύω, le dern. dans Ducange avec d'aut. que nous omettons), ceux-là reconnais. vite dans Γιά la syllabe Ιά ; nul doute que ξ ne soit *kch* (comme *s* souvent est *ch*), et dès lors le nom assez fréquent d'Iakchi se présente à l'idée. Γιάζας se trouve encore nommé dans Cz., III. 40, et M. de Hammer l'appelle Iakchi, sans même daigner discuter l'identité. Le nom rétabli, reste à découv. ce qu'est l'homme. Le temps nous manque pour le démontrer ; mais notre opinion se fonde, d'une part, sur ce fait qu'évidemment Démir avait ses domaines à la pointe nord-ouest de l'Asie-Mineure, de l'autre sur une lecture attentive et comparée des deux listes (celle de Belban le Génois et celle du cheikh Haïder-Orian), dans le *Mesalek-al-Absar* (not. et ext. des ms., XIII, 549), la contrôlant du reste par celle de Pachymère, V. 9, de Gg. VII.

été le petit-fils de Karasi et neveu d'un émir Démirkhan¹, plus connu que lui et gouverneur, sans doute au nom de son père, de quelques villes de l'état d'Akbara². Ce traité de Pègues fut conclu probablement en vue de la campagne qui allait s'ouvrir contre les Osmanlis. — Attaquer ceux-ci, c'était agir suivant le système que nous avons déjà reconnu chez Cantacuzène, de bien garder au moins les débris de l'empire; c'était ranimer le courage des Grecs de Bithynie et de leur chef le grand-veneur Godefroi³, c'était en cas de réussite sauver Nicée, dont Cantacuzène a le tort de ne nous faire connaître ni le siège ni la prise, mais qui fut soumise plus tard et qui certes dès cette époque, pour qui connaît les méthodes des Osmanlis primitifs, était bloquée depuis plusieurs années et aux abois en ce moment⁴. L'heure était venue ou de la délivrer par un coup de vigueur ou de renoncer à la compter parmi les villes de l'empire. — On avait trop attendu, on se dépêcha trop: Andronic n'avait de troupes régulières, ou du moins de bonnes troupes, dit Grégoras, que 2000 hommes; le reste, assez nombreux peut-être, se composait d'hommes sans habitudes militaires, venus avec des barques, et plus enclins à fuir qu'à faire face à d'intrépides ennemis⁵. Cantacuzène ne parle pas de cette vicieuse composition de l'armée, faute plus capitale que celles qu'on commît sur le théâtre de la guerre. — Quant aux faits militaires, nous admettons en partie ses éléments⁶ (les exagérations retranchées), mais nous corrigeons ses appréciations, nous suppléons; et la campagne devient

1, de Chalcondyle, I. 1, et de Læwenklau, tous moins parfaits, ainsi que par celle des dynasties du huitième siècle de l'hégire, dans la table des 244 dynasties de Mohammed-essendi, t. dernier de l'Hist. de l'Emp. ott. de M. de Hammer. — ²Cz. dit Tamerkhan. — ³Le *Mesalek-al-Absar*, où Belhan compte 16 pptés turk. (non 10), nommé 2 fils de Karasi, Démir et Iakchi, le 1^{er} maître d'Akbara, le 2^e à Marmara, vers 1335. — ⁴Et non *Contophre*, comme Am., XIX, 396, et M. de Hammer, l. IV, trompés par le *vr* de Κοιτόφρης, Cz. II. 6. Ainsi *vrάμα* pour *dame*, *vrē* pour traduire *de* des noms prop. occid., et dans Gg. XXXVII, ms. 3075, p. 76, Βολοντιμίριον, *Volodimir*. — ⁵V. le blocus de Brousse dans de Ham., l. II — ⁶IX. 9. — ⁶II. 6.

ainsi soit intelligible. Elle se réduit à cinq jours dont deux pour le débarquement à Scutari et la marche en Mésothynie jusqu'à Pélékan, un sans doute de repos, et deux de faits d'armes (1^{er} et 2 juin): le premier peut être dit combat de Pélékan, le second, panique et déroute de Philocrène. — Parlons d'abord du combat. Cantacuzène y vante fort les Grecs, et y déprécie les Turcs¹; M. de Hammer affecte pour cette narration un dédain dont il résulterait qu'on doit en prendre le contre-pied, et finalement il déclare que cette affaire de Philocrène sigrave aux yeux des Grecs, les Turcs étaient si accoutumés à en voir de plus importantes que leurs historiens n'en parlent même pas². Les extrêmes sont rarement la vérité, et ils ne le sont point ici. Voici ce qui résulte fort clairement de Cantacuzène bien compris, débarrassé des vaines phrases et complété sur les points qu'il oublie ou veut taire. Les Turks, au lieu de tenir la campagne, s'étaient repliés dans l'intérieur (laissant au plus un faible corps devant Nicée³): les Grecs les trouvèrent occupant une forte position à l'entrée des monts: Ourkhan lui-même les commandait. Quel fut alors le plan des deux partis? Il fut fort sage de part et d'autre, et très-conforme à la nature des choses, à l'assiette des lieux. Ourkhan voulait attirer les Grecs dans les gorges, Andronic voulait attirer les Turks en plaine. De là ces attaques successives de corps turks qui lancent des flèches, puis reculent, tentant de se faire poursuivre au-delà des ravins qui protègent leur front; et de là la tactique recommandée aux Grecs (aller en avant peu rapidement d'abord, puis à pas accélérés et presque à la course, quand ils approchent des Turks, et là, user de toutes leurs forces, réservées jusqu'à ce moment, mais ne pas se laisser entraîner dans les défilés et dans les lieux propres aux embuscades). Cet ordre est fidèlement suivi. Ourkhan de son côté persiste; et même, quand l'après-midi toute son armée à peu près, confiée à son frère⁴, se

¹ D'où, chez Ameillon, XIX, 395, le sommaire en marge *Victoire remportée sur Orkan*. — ² III, p. 434-436 du t. I, trad. fr. — ³ Παζάρκου

déploie sur une ligne en avant des accidents de terrain, il demeure sur la hauteur, évidemment pour guetter et mettre à profit la moindre faute des Grecs. Ceux-ci n'en comettent point : ils soutiennent bien le choc, ils poursuivent quand on fuit; mais ils ne poursuivent que dans les limites prescrites par les chefs, et, la journée avançant, ils reprennent la route de leur camp. Que Cantacuzène ait porté trop bas le nombre des Grecs mis hors de combat, soit; cela nous semble clair, quoique nous pensions, en examinant bien le genre des attaques respectives, que jusqu'au moment de la retraite, qui n'est pas un signe d'infériorité, les Turks perdaient bien plus de monde. Mais où Cantacuzène nous trompe, c'est quand il semble voir là une victoire. Qu'Andronic ait tenu ce langage à ses soldats pour les animer, rien de mieux; mais nous, il faudrait nous en tenir un autre. Si un historien turk, après semblable récit, déclarait ses compatriotes vainqueurs, nous nous moquerions de lui; qu'un Grec nous les donne comme vaincus, l'un n'est pas plus vrai que l'autre. Le fait est que la journée est indécise : les deux armées gardent leur position, aucune n'est battue, aucune n'a la supériorité : il faut de nouvelles opérations pour amener un résultat, et ici sans doute vont se montrer les combinaisons savantes : Andronic, par exemple, essaiera de tourner ou de dominer la position turque, Ourkhan voudra surprendre l'ennemi, ou s'il se sépare en plusieurs corps, le battre isolément. — Mais rien n'arrive selon leurs prévisions, et le hasard est presque tout dans ce qui suit. 1^o Dans la retraite du soir, retraite qui en elle-même n'est pas désastreuse, bien que compromise et ensanglantée un moment par la bravoure étourdie de Sévastopoulo, Andronic est blessé. 2^o Quand chaque armée a repris sa place et posé ses grandes gardes, Grecs et Turks ignorent parfaitement ce qui se

pour Pacha-Ali ou Alaeddin. C'est un des noms que Cz. a le plus défigurés par cette bizarre épenthèse de l'r; et l'on peut s'en étonner, puisqu'il savait un peu de turk (IV. 10). Peut être pense-t-il au mot *arslan*

passe chez l'ennemi. Ourkhan craignant sans doute d'être tourné, veut se retirer plus à l'intérieur du pays, idée que combattent les vieux officiers de son père (bien que Cantacuzène seul nous certifie ce détail, nous ne le nions pas: Cantacuzène put et dut l'apprendre plus tard dans ses longs colloques avec Ourkhan'; et même chose eut lieu après la bataille indécise de Maloïaroslavets, les Russes allaient quitter leurs cantonnements, quand, apercevant la retraite des Français, ils se mirent à les poursuivre).

3° La gravité de la blessure d'Andronic fut exagérée. Bien qu'il ne quittât pas le camp, comme l'ont dit quelques modernes, la malveillance fit courir le bruit qu'il allait mourir, et de là bientôt ce mot: «Qu'allons nous devenir seuls, sans chef, contre un ennemi victorieux?» La discipline d'ailleurs n'était pas forte dans une armée composée comme nous l'avons dit. Furtivement ou autrement, plusieurs coururent à leurs barques, la contagion gagna bientôt, ce ce fut un sauve-qui-peut presque général.

4° Les chefs tenaient bon, et probablement aussi, au moins les 2000 hommes. Mais Ourkhan maître de ses Turks, tous intrépides et disciplinés, avait détaché 300 cavaliers à la découverte. Ceux-ci virent le désordre que d'abord ils ne purent comprendre, pas plus qu'Ourkhan lui-même, quand on vint l'en avertir; mais enfin ils en profitèrent, et naturellement la confusion s'en accrut.

5° Alors eut lieu l'embarquement de l'empereur lui-même, qui fut porté à la mer enveloppé dans ses couvertures; alors les Grecs se formèrent sur quatre colonnes qui allèrent renforcer la garnison de quatre des petites places aux environs de Nicée. Cette séparation fut-elle une faute? On est tenté de le croire d'abord; et comme il y eut quelques victimes aux portes de Philocrène, celle de ces places où allait Cantacuzène lui-même, on en a conclu qu'il y eut un

(lion), qui termine tant de noms turks. Ceux qui ont introduit *Fazarlu* dans les généalogies de la maison d'Otman ont été trop pressés d'enregistrer un nouveau nom. — Soit lors du mariage de sa fille avec le sultan, en 1346, III, 95, soit lors de l'entrevue qui suivit

grand désastre. Le fait est cependant que Philocrène ne fut pas prise et ne courut pas même grand danger : s'il y eut combat aux portes (et ici nous ne tenons pas à supputer s'il y eut bien deux cents Turks tués, tandis que les Grecs ne perdirent que trente-cinq morts et cent cinquante prisonniers, plus 400 chevaux), ce fut surtout parce que les clés de la ville se trouvaient égarées (ce qui du reste ne donne pas haute idée non plus de l'aplomb des Grecs) : quant aux trois autres corps, rien n'indique qu'ils aient souffert, ils arrivèrent sans doute chacun à leur but avant qu'Ourkhan eût envoyé à leur poursuite. — En somme donc, la campagne de Bithynie de 1229 ne fut pas affligeante par des pertes matérielles, mais elle fit éclater toute l'impuissance des Grecs contre l'Osmanli; la chute de Nicée ne fut retardée au plus que de quelques mois; de trois à quatre ans après suivit celle de Nicomédie, que Cantacuzène tait de même; les places inférieures ou avaient subi le joug dans l'intervalle, ou eurent bientôt à le subir : en un mot, l'empire n'eut plus un pouce de terre en Bithynie et en Mysie. En Europe même, les descentes des Osmanlis se multiplièrent; il y en eut une dès 1329 aux environs de Trajanople et de Véra, que M. de Hammer confond avec celle de 1331, puisqu'elle précéda la maladie d'Andronic. Ils ne s'y établirent point il est vrai, mais leur attitude n'en était pas moins menaçante : ils commençaient à s'étendre en Asie aux dépens des autres Turks, les Seldjoukides, et n'eussent-ils pas agi directement contre Constantinople (ce que nous les verrons faire une fois en 1338), ils devenaient de jour en jour plus redoutables à Constantinople. Toutefois cet agrandissement graduel et lent ne devait pas porter ses fruits sous Andronic.

de près son entrée à Cp. en 1347. — Et eut lieu p.c. en 1350 au plus tard. Cependant le diplôme d'investiture par lequel Ourkhan confia le gouvernement de cette ville à Souléiman, son fils, n'est que de 1333 (733 de l'hégire) (*V. Collect. des pièces d'état de Féridoun, dans les not. et ext. des ms. V, 608, mais changez Isnikmid en Isnik, et 732 en 733.*) (De Hammer, n. 21 sur son l. III). Cela ne doit éveiller aucune doute sur

Andronic était-il une de ces organisations frêles pour lesquelles les jours de santé sont des exceptions? Non probablement; mais sa fougue désordonnée, ses fatigues à la chasse et à la guerre, ses excès voluptueux¹, ses longs et trop copieux repas², ses blessures³ avaient amené la maladie qui, l'attaquant sans cesse et minant ses forces, devait finir par trancher de bonne heure le fil de sa jeunesse. Le commencement de 1330⁴ surtout, fut terrible pour lui. Quelques jours le mirent aux portes du tombeau, lui-même désespéra d'en revenir, et finalement on le crut mort; il n'était qu'en léthargie. Nous ne nous arrêterons pas, on le devine, à des détails de maladie et de guérison très-amplement reproduits par les modernes⁵; mais ce que ceux-ci ne touchent qu'en passant, et comme un trait insignifiant, nous allons l'examiner de plus près.

Andronic, au moment où la mort était si près de lui, n'avait point d'enfant. Sa femme, il est vrai, était enceinte, mais, comme en France treize ans auparavant, à la mort de Louis-Hutin, qui pouvait prévoir le sexe de l'enfant? Ce n'est pas qu'il manquât d'héritiers. Au cas même où Anne n'eût eu qu'une fille, il y avait, sans compter les compétiteurs secondaires, et Théodore de Montferrat, et Constantin le despote, et le despote Démétrius, et l'ex-monarque, tout prêt à charger de rechef son front du poids de la couronne. Ceci posé, que va résoudre Andronic mourant? Va-t-il nommer un successeur parmi les princes du sang, au cas où l'enfant posthume ne sera point un fils? et en attendant l'instant, qui administrera? le prince héritier présomptif, ou bien une des impératrices?

Or, voici ce qui arrive. 1^o Nul successeur, sauf l'enfant posthume, si c'est un fils, n'est désigné; le champ est donc ouvert à tous les compétiteurs⁶. 2^o Nul prince du sang n'est chargé de l'administration suprême⁷ pour le

la justesse de la date 1329 ou 30.—¹V. p. 79 n. 3.—²Gg. XI-41', *πλάτων ἢ ἐγγύτην ἐδέδειπνύζει*.—³Nous en connaissons 2 au moins, celle que guérit le baume de Démétrius Myroblyte de Thessalonique et celle de Pélekan.—⁴Cz. II, 14-17.—⁵Ameilhon, XIX, 414-424.—⁶Cz. II 44.—⁷Non

temps de la minorité. 3° Xéné non seulement n'est investie ni du pouvoir, ni d'une part du pouvoir, mais elle n'est pas même mandée de Thessalonique : l'empereur, dit Cantacuzène, redoute un conflit entre elle et l'impératrice. 4° C'est celle-ci qui aura la suprême autorité²; mais en même temps, et par le même acte qui la lui confère, l'administration est aux mains de Cantacuzène³; les sénateurs, les grands fonctionnaires, en même temps qu'ils prêtent serment à la mère et au fils, le prêtent aussi à Cantacuzène, tant à Didymotique qu'à Constantinople, où Synadène y veille par ordre du futur administrateur⁴; et il n'est pas dit qu'Anne puisse destituer son coadjuteur au pouvoir, il est clair que ce dern. ne l'entend pas ainsi.

Toutes ces dispositions sont fort adroites et fraient à Cantacuzène la route du trône. — 1° Anne peut n'avoir qu'une fille (ce qui eut lieu en effet), dès lors il faudra un empereur. — 2° Anne est étrangère, nouvelle venue, peu expérimentée, et, disons-le par avance, peu capable, peu gracieuse, peu faite pour acquérir de l'ascendant: elle a plus besoin de Cantacuzène que Xéné, étrangère aussi, mais depuis trente-cinq ans en Grèce, et ne manquant pas d'influence, ayant d'ailleurs près d'elle l'intrépide Gui d'Arménie son neveu⁵. — 3° Anne par elle-même

seulement II. 45, mais encore III. 44. — ¹ Suivant Cz., I. 45, c'est l'empereur lui-même qui dit ces mots: *Deux femmes ne peuvent gouverner ensemble*. Les dit-il réellement, ou les lui prête-t-on? Le fait est que c'est Théodora Cz., sa mère p. c., que notre historien nomme comme ayant entendu ces paroles. Ameilhon, copiant sans comprendre, XIX, 444, écrit (au lieu de Théodora) « Paléologine Cz., sa cousine, » et nese doute pas de ce que c'est que cette Paléologine. — ² Cz. II. 45, et cp. Gg. IX. 40¹, σέβας ἀποδιδόναι τῇ τε συζύγῳ δεσποίνῃ κτλ. — ³ Cz. II. 45 (πειθεσθαι δὲ πάντα καὶ τῷ μεγάλῳ δομ. καὶ τὰ κελεύόμενα ὑπ' αὐτοῦ μηδὲν ἀντιλέγοντας ποιεῖν); Gg. IX. 40¹ dit nettement ἐπίτροπον δ' εἶναι τὸν Κιλζ: et cp. I-III. — ⁴ Le serment de Didymotique prêté aux mains de Cz. lui-même est au commencement de II. 45 (de στέργειν à ποιεῖν), et Cz. termine sur ce point par οὕτω μὲν οὖν ἐγίνοντο οἱ ὅρκαι, πάντων ἀμνηστών ἐφεξῆς); celui de Cr. est indiqué II. 45 fin, et Cz. y tenait si bien qu'il avait envoyé à Synadène un affidé (Coloman Lascaris) pour lui tracer son rôle. — ⁵ Car, en 1344, Gui d'Arménie était parmi les Grecs

n'a pas de droits à la régence : si elle veut revenir sur la clause qui confie l'administration à Cantacuzène, elle invalide l'acte même qui l'institue régente : les deux inamovibilités sont sacrées au même titre. Ajoutons que la mère de Cantacuzène ne fut sans doute pas inutile à ce résultat : assise au chevet de l'empereur moribond, elle semble le circonvenir, l'isoler; et si vraiment elle l'interpelle en faveur de Xéné, c'est pour faire recueillir et constater par l'assistance la réponse qui exclut la princesse¹, réponse prévue ou dictée par ses soins et ceux de son fils.

Mais ce n'est pas tout. Il craint tant pour l'ordre public, le zélé ministre, qu'il donne à sir Ianni (qu'il croit dévoué désormais), le commandement de l'ouest² (c'est-à-dire la mission de surveiller et de paralyser Xéné, de couper court à toute tentative pour les princes du sang).—Andronic, dès que sa maladie est devenue grave, a ordonné³ le rappel des exilés (de Métochite, etc.), la délivrance des prisonniers (notamment du despote Constantin), ce qu'au reste les Mémoires ne redisent pas. Eh bien! les secrétaires qui rédigent le testament n'écrivent point ces dispositions et ils écrivent bien fidèlement celles qui déclarent Anne régente et Cantacuzène administrateur suprême⁴. — Constantin, moins resserré s'il n'est libre, est vu de quelques amis, qui déjà saluent en lui le monarque futur : tout-à-coup il disparaît, Cantacuzène l'a fait jeter dans un cachot inconnu en faisant courir le bruit de sa mort⁵ [c'est par humanité, il est vrai! c'est pour épargner un irréparable malheur au prince, un crime à ses amis, qui eussent

depuis vingt-quatre ans, dit Gg. XII. 15¹ (Il faut peut-être dire vingt, et garder le chiffre vingt-quatre pour mesure du séjour total de Gui en Europe). C'était sans doute l'insuccès des efforts ambitieux de sa mère Isabelle, en 1320, pour renverser la dynastie des Roupéniens dans la personne de Léon V, qui détermina la venue du prince. Isabelle, avec deux fils autres que l'aîné, avait trouvé un refuge dans l'île de Chypre, près du roi Henri II, frère de son mari Amalric de Lusignan (cp. S.-Martin, *Rech. sur la vie et les av. de Léon*, etc., dans les *Mém. de l'Ac. d. i.*). —¹ II. 15, comm.; Cp. Gg. IX. 40². —² II. 48. —³ Gg. IX. 40³. —⁴ Ἄ δὴ μόνα (en parlant de celles-ci) παραδόθεντα ὡς διαθήκη νενομισται. Gg. IX. 40⁴. —⁵ II. 45. mais cp. Gg. IX. 40⁵, V. aussi dans notre 4^e part., art. 3, p. 24.

tué ou aveuglé le despote ! comment en douter ? c'est lui qu'il assure].—Andronic III vit toujours, souriant à l'espoir d'enterrer et de remplacer son petit-fils ; mais Synadène vient le tonsurer et lui passer le froc, qui semble le rendre incapable de régner² ; puis, quatre jours après, craignant sans doute que ce nouveau moine ne se fasse pas scrupule de revêtir la pourpre malgré l'habit religieux, il le force à mettre, sinon sa signature (car l'empereur est aveugle), mais deux croix au bas d'un serment de ne jamais reprendre le sceptre³.—Peu s'en faut même que l'empereur à l'agonie soit aussi revêtu de l'habit religieux⁴. Il le demandait, et le médecin Varys voulait qu'on le lui donnât. Mais Cantacuzène, à ce qu'il nous assure, résista courageusement à ce caprice et menaça de percer le médecin de son épée s'il ne cessait de tenir ce langage ; et, comme beaucoup d'autres grands s'unirent à lui pour s'opposer au médecin, la proposition n'eut pas de suite⁵. Pour nous qui sommes au fait des faux-fuyants habituels de Cantacuzène, nous soupçonnons fort Varys d'avoir été secrètement d'accord avec lui ; et ces grands qu'il voit résister, selon son exemple, aux avis du médecin, nous pensons qu'ils contrarièrent fort l'administrateur par leur opposition évidemment sincère. Nous croyons même qu'Andronic, en voulant qu'on le revêtît de l'habit monacal, n'imaginait pas se rendre incapable de régner au cas où il aurait guéri, et que c'était pour faire dire qu'il y a incompatibilité entre cet habit et l'exercice de la souveraineté que Cantacuzène affectait de croire que l'un exclût l'autre.—Ajoutons que Cantacuzène répète trop, soit que l'empereur avait voulu, à diverses reprises, l'asso-

— ¹ Cz. II. 15. — ² Cz. II. 16 ; et cp. Gg. IX. 404. — ³ Gg. IX. 409. Cz. glisse sur les faits précédents, et se tait absolument sur le dernier, comme sur la miséricorde hypocrite et blessante qu'affecte pour lui le patriarche Isaïe (IX. 406), et qui lui vaut cette verte réponse où l'exarque le compare au crocodile étouffant sa proie, puis pleurant à chaudes larmes assis sur la tête de sa victime (IX. 407). — ⁴ Cz. II. 14, 46. — ⁵ Tj II. 10. p. 246 de l'é. du I., *ἠπειλκεν ἀποκτενεῖν, εἰ μὴ παύοιτο*

cier à l'empire⁴, notamment en 1329 un peu avant le départ pour Chio, soit que dans le secret du cabinet, en présence d'Anne, il le coiffait souvent du bonnet impérial³. Comprendons que dès ce moment Cantacuzène avait un parti, qui apparemment ne s'était pas formé tout seul, et dont il ne cessa d'accroître la force en nommant un patriarche tout à lui et en s'attachant les moines du mont Athos, qu'il visitait pour autre chose que pour y choisir au couvent de Vatopédi l'emplacement de sa cellule¹. Remarquons l'art avec lequel il tente d'inféoder à sa cause Apôcauque et sir Ianni, moins dociles que Synadène. Rappelons-nous que tous les services et toutes les affaires relèvent de lui et de sa mère, directement ou indirectement⁴. Et, une fois ces rapprochements faits, que l'on prononce ! Pour nous, le doute n'existe pas : oui, à cette époque Cantacuzène aspirait à l'empire.

N'y aspirait-il que de ce moment ? n'y aspira-t-il plus lorsqu'Andronic revint à la vie ? et subsidiairement, car cette question se lie aux premières, est-il vrai qu'Andronic lui ait offert la co-régence ? Tout bien pesé, nous n'oserions dire que jamais cette offre n'eut lieu, mais nous répondons que jamais cette offre ne fut sérieuse. — Pour qu'elle le fût, il eût fallu sincérité, ténacité, opportunité, possibilité de réalisation. Or jamais, à notre avis, ces circonstances ne se trouvèrent toutes réunies. — Qui sait si Cantacuzène n'a pas donné à des plaisanteries un sens grave auquel Andronic ne pensait pas ? Grégoras accuse ce prince d'un laisser-aller, d'une indifférence en matière d'étiquette, certes, faites pour scandaliser un courtisan. Aux audiences solennelles, par exemple, Andronic descendra de son estrade impériale, et laissera des gens du peuple y monter à sa place⁶. Un tel prince, ce nous semble, peut très bien

ταῦτα δρῶν. — ¹ II. 9, 13. III. 14. Pontanus dans ses sommaires dit naïvement *tertium recusat* (II. 14), *quartum repudiat* (II. 15). — ² II. 9, fin, εὐδὲ τῆ βασιλίδι ἄννη ἀγνώστῃ ἦν, com. pour prévenir l'object., *mais personne ne le savait*. V. ., au reste, tout le pass. depuis εὐχ. ἤτρον ἢ αὐτός B. ἐρυθραῖς κτλ., où il s'assimile tant qu'il peut à l'empereur (comme lui il signe en rouge, comme lui, etc.). — ³ IV. 24 et 25. — ⁴ II. 1. p. 89 — ⁵ Gg. XI. 117. —

changer de bonnet et de bottines avec Cantacuzène, sans qu'on arguë de cela qu'il ne tient pas du tout à régner seul. — On peut aussi présumer qu'Andronic avait voulu éprouver Cantacuzène, qu'il lui avait fait des offres tant qu'il comptait sur ses refus, que lorsqu'il prévint une acceptation, il ait cessé d'en faire. — La résipiscence dut venir d'ailleurs avec les années : la célérité avec laquelle Cantacuzène se résignait à gouverner seul, se faisait prêter serment sans même attendre la mort de son maître, ne pouvait manquer de froisser ce dernier. Ensuite naquirent deux princes, l'un en 1332, l'autre en 1337. Anne, d'ailleurs, ne fût-ce que par jalousie de femme, devait répugner à un arrangement qui plaçait près d'elle, sur le trône, une autre femme. — Veut-on des indices de cette opposition de l'empereur aux vues du ministre? Andronic convalescent pénétra et censura les vues ambitieuses de son ami, que vint d'ailleurs lui dénoncer Xéné. Qu'à ses énergiques dénonciations Andronic ait opposé beaucoup de flegme et d'incrédulité, soit! mais en dépit des réticences et des périphrases de l'historien, il est clair qu'il exprima la plus grande surprise du cloîtement de son aieul²; il désapprouva l'envoi de sir Ianni dans l'ouest, et s'il ne l'annula point³, sans doute c'est qu'il sut qu'Ianni n'agirait pas pour Cantacuzène; il rendit la liberté au despote Constantin⁴: nous dire après cela qu'Andronic lui offrit encore la co-régence, c'est trop fort. Autre preuve! Du rang de Cantacuzène à l'empire, il y avait des degrés qui souvent avaient été franchis les uns après les autres. Si réellement Andronic eût tenu à faire de son ministre un collègue, il l'eût d'abord nommé despote, ou panhypersévaste, ou César: il se garda de le faire. — Qu'on ne croie pas d'ailleurs que parce qu'un prince laisse le poids des affaires à son

— ¹Ou au comm. de 1338 (la date résulte de Gg. XII. 2¹, qui le donne com. dans sa 4^e ann. le 15 juin 1341). — ²II. 18, ἐκπλαγείς δὲ ὁ Β. τ. αἰτίαν τῆς ἡρώτα, κτλ. — ³II. 18, οὐκέτι εἶχεν ἐπαινεῖν, ἀλλ'... — ⁴II. 18, ἐκαῖνον ἀπολύσας τ. εἰρηκτῆς. Du reste, Cz a tj. soin de l'appeler Calliste, com., pour le mettre sous le poids d'une incapacité de régner, en 1322, ils'était fait moine, cp. 156.

ministre, il soit prêt à résigner le sceptre. C'est souvent le contraire. Andronic, plein d'esprit, devait comprendre qu'il y avait de fait entre Cantacuzène et lui le seul partage sortable pour tous les deux : l'empereur avait le titre, l'éclat, les loisirs, le favori, les labeurs et la réalité du pouvoir; en d'aut termes, le monarque régnait, le ministre gouvernait. Un autre peut-être, sachant l'ambition de son ami, l'eût renvoyé ! Mais les indolents sont gens d'habitude : il n'eût peut-être été commode ni d'abattre ni de remplacer Cantacuzène ; il est croyable qu'un autre ministre n'eût pas si bien épargné au maître l'ennui du travail ; en tout cas, il eût fallu étudier ce ministre. A tout prendre, Cantacuzène était un vieux camarade, et à coup sûr ne le détrônerait jamais ; l'empire était bien gouverné : pourquoi troubler cet ordre de choses si paisible ? Le ministre serait peut-être empereur après la mort de son maître ! pourquoi pas, si ce maître ne laissait pas de fils ? et, au cas même où il en laisserait un en très-bas âge, quel mal à ce qu'un ministre de quarante ans plus âgé fût co-régent, et fermât ainsi la route à vingt ambitieux, aussi hardis et plus mal intentionnés ? Ainsi sans doute se calmait Andronic, si quelquefois l'envie le prenait de seconder le joug. Quant à Cantacuzène, nous croyons que le désir de régner ne le quitta jamais depuis la délivrance d'Ianni. La mort successive des compétiteurs, d'Andronic III surtout et de Constantin^a, aviva ses espérances ; celle d'Ianni, celle de Xéné^b firent disparaître de graves obstacles. La santé de plus en plus mauvaise de l'empereur doubla ses chances, car nul doute qu'Andronic ne dût mourir jeune^c. Il y eut un instant où Cantacuzène se rendit au mont Athos pour arrêter avec les chefs de ces moines les mesures qu'ils prendraient pour faciliter son arrivée à l'empire en cas de mort de l'empereur. Cantacuzène, il est vrai, n'en convient pas ; et en réfutant ce propos, qu'il donne comme une calomnie de Grégoras^d et qu'au reste on ne retrouve pas

^aEn 1332 et 1337 (V. II-11). — ^bEn 1334 et 1335. — ^cGg. XI. 9^s. — ^dIII. 24.

dans Grégoras, il prétend qu'on l'accusait d'avoir été demander aux illuminés de la montagne s'il régnerait ou non. A coup sûr, ce n'était là qu'un de ces bruits populaires que le critique dédaigne; mais il s'y cachait une vérité, c'est que la nombreuse milice religieuse de l'Atchos connaissait et appuyait les desseins de Cantacuzène.

ART. 2.

JUSQU'À L'EXPÉDITION EN ALBANIE (1330-1337).

Pendant les sept années qui suivirent, se pressent une foule d'événements dont la chronologie surtout est difficile : celle de Cantacuzène particulièrement est impossible, celle de Grégoras a grand besoin d'éclaircissements.

Classons d'abord les faits sans nous préoccuper de chronologie. 1^o L'empereur Andronic III, l'impératrice-mère Xéné, Métochite, sir Ianni meurent comme coup sur coup, et l'empereur a deux fils. 2^o L'empire a guerre successivement avec les Serves et les Bulgares; les Génois tant de Galata que de Phocée, sont en hostilité avec les Grecs; les Osmanlis d'ailleurs ne cessent de harceler les possessions d'Asie, ils prennent et Nicée (ce dont on a vu que Cantacuzène ne parle pas) et Nicomédie, et trois fois encore ils font des descentes en Thrace. 3^o Ianni se révolte, après avoir de nouveau subi un procès pour crime d'état, et s'être dérobé à la condamnation par la fuite : sa désertion, sa mort se lie à la guerre serviennne. 4^o Quelques faits anecdotiques parmi lesquels l'élévation de Jean d'Apri au patriarcat, se lie, s'amalgament à ce qui précède; et de plus il faut placer quelque part un intervalle d'un an de paix tant intérieure qu'extérieure.

§ 1^{er}. Chronologie.

Ce qui fait la difficulté dans Cantacuzène, qui ne donne ici que peu de dates nettes, c'est : 1^o qu'il place le récit de

la guerre de Bulgarie après avoir fini celui de la guerre aux Serves; 2^o que tous les événements qu'il indique, y compris l'année de paix, semblent antérieurs à la mort du vieux prince, après laquelle d'ailleurs il ne mentionne que celle de Xéné, pour arriver aux affaires de Thessalie. Or, même en plaçant l'année de paix après la mort de Xéné (afin de rendre son système le moins intolérable possible), l'espace de 1330 à la mort d'Andronic III est trop chargé, celui de la mort de Xéné à l'expédition du sud-ouest, est trop vide. Tout bien pesé, on ne peut se dissimuler qu'il y a eu interversion des faits pour les guerres de Bulgarie et de Servie, interversion due à ce que Cantacuzène, ayant travaillé séparément les deux récits, aura ensuite mis peu de soin à les coordonner, et à ce que les deux lignes où il est question d'Andronic III et de Xéné, lignes que peut-être il se proposait de développer, non seulement seront restées à l'état de note sèche et informe, mais encore seront tombées hors de la place qu'elle eussent dû avoir, et auront été soudées au hasard à ce qui précède (par μετὰ δὲ τοῦτο) et à ce qui suit par (ὑπὸ τ. αὐτοῦ χρόνου). Quant à Grégoras, chez qui règne plus d'ordre et dont la chronologie doit être lue d'abord en masse jusqu'au bout du règne, il date suiv. sa méthode habituelle, par saisons, et guide ainsi assez bien quelques pages durant²; mais de temps à autre, il revient sur ses pas³ sans en prévenir, ou même avec des formes, avec des dates qui feraient présumer qu'il avance toujours. Un peu d'attention, pourtant, amène bientôt à reconnaître l'erreur sans quoi, on aurait, de compte fait, neuf ou dix années en sept ans. Mais s'il est aisé de voir qu'il faut faire rétrograder le calcul, il n'est pas toujours aisé de savoir où et de combien. Disons pourtant, sans exiger du lecteur qu'il nous suive dans l'examen qui nous a mené à cette conclusion, que ces vues rétrospectives de Grégoras ont lieu presque toujours, soit lorsqu'il va nous énumérer des phénomènes météoriques ou astronomiques,

¹Jusqu'au bout du l. XI, p. ex. — ²Pendant le l. X et 4 ch. du l. XI. — ³XI, 5.

soit lorsqu'avec les faits byzantins il veut faire coïncider la mention d'événements de l'étranger.

Indépendamment du point de départ, qui certes est le commencement de 1330, et du point final, que plus tard nous montrerons être 1337, nous avons dans Cantacuzène deux dates fixes, la mort du vieux prince (du 12 au 13 fév. 1332), suivie un mois après de celle de Métochite⁴, et la mort de Xéné dix-huit mois après (donc vers le 15 août 1333)². A présent échelonons les autres faits avant le 12 fév., après le 15 août ou 15 sept. (car il faut ici certaine latitude), et dans l'an 112 qui sépare les deux phases.

Si la chronologie nous échappe, nous apercevons du moins l'ordre à peu près¹. Le voici : Guerre de Servie à Etienne VII, commencement de la troisième guerre de Bulgarie, mort d'Isaïe, première descente turque, entrevue d'Andronic et d'Ourkhan en Asie, suite et fin de la guerre de Bulgarie, recrudescence de la guerre de Servie, mais contre Douchan⁴, compliquée de la révolte d'Ianni et d'une deuxième descente turque, troisième descente turque, un an de paix, puis l'expédition de Lesbos et la conspiration du despote Démétrius. Restent quelques faits flottants, tels que la nomination de Jean d'Apri⁵, le nouveau procès d'Ianni, la mort du despote Constantin, cette apparition à Constantinople de deux nonces qui eurent colloque avec Grégoras. Mais trois d'entre eux se localisent aisément. Le patriarcat ayant été dix mois vacant après Isaïe⁶, il s'ensuit que si la deuxième campagne de Bulgarie eut lieu l'année d'après la première⁷, c'est l'année de cette cam-

XI. 7, et surtout XI⁸. — ¹ Une note d'un méliténiate sur le ms. de S.-Marc 79 porte expressément cette mort au 13 mars 6840 (c.-à-d. 1332), Harles, *b. g.* V. 50 d'après Morelli, *bb. ms. gr. et lat.* I. 74 et suiv. — ² Cz. II. 28. — ³ En cp. Gg. et Cz. — ⁴ Etienne VIII. Douchan, son surnom, signifie à peu près l'entrepreneant, le hardi, *animosus*, de *Doucha* (*dusza*, etc.), l'âme, mot commun aux 4 lang. russe, pol-naise, tchèque et serbe. — ⁵ Ou Calecas. — ⁶ Banduri, *Imp. or.* VIII, d'après div. listes de patriarches. Cz. n'en dit rien, et c'est à tort que Pont. a traduit πολλῆς δὲ ζητήσεως (II. 20, p. 264 b. du L.) par *diutius controversando*. — ⁷ Ce qui semble clair par le pass. μετὰ μικρὸν δὲ ἠγγέλ-

pagne, et vers novembre¹ que fut élu Jean. Le colloque et la mort de Constantin étant à peu près du même temps² et l'expédition de Lesbos se plaçant l'année suivante³, il est croyable que c'est l'année de paix⁴ qui vit les deux premiers événements. Le complot de Démétrius l'annonce assez d'ailleurs : ce complot coïncidant avec la guerre de Lesbos⁵, se trouve suivre de près la mort du despote Constantin ; or, quoi de plus naturel ? un prétendant qui a plus de droits expire, alors un autre prétendant le remplace, succède à ses chances, et se rallie une portion de son parti. Il ne reste donc d'indécision que sur l'époque relative au procès de sir Ianni ; mais comme, d'une part, ce procès prit du temps⁶, comme de l'autre il se passa un an et plus de la fuite à la révolte de l'accusé⁷, on voit que ces faits durent être contemporains de quelques-uns de ceux qui viennent d'être signalés, et antérieurs d'un an au moins à la recrudescence de la guerre de Servie.

L'ordre ainsi fixé, trouvons les dates ; ce que facilitera surtout une juste appréciation de la durée des faits.

1^o La guerre à Etienne VII est évidemment de l'été de 1330, tant parce que c'est chez les deux historiens le premier événement placé après la grande maladie de l'empereur⁸, que parce que nous allons trouver un groupe de faits postérieurs à cette guerre et antérieurs au 12 février 1332, et parce que chez Grégoras le début de cette campagne concorde avec la grande éclipse de soleil du 16 juillet 1330⁹. La bataille de Belmasdin¹⁰ est donc de la même année, ainsi que la mort de Michel. La fin violente d'Etienne VII, quoique rapportée par Grégoras immédiatement après, peut n'être là que comme pendant à celle de Michel. Les événements de Bulgarie semblent

λατο, jusqu'à τεταλευτηκότος.—¹ Οὐ πολλῶ πρότερον, avant la susp. de la guer. (II. 20), et après 40 mois de vacances (n. 6 p. 115).—² A moins que Gg. n'ait tort de les joindre l'un à l'autre par ces mots ἐν τούτῳ τῷ χρόνῳ, X. 8. —³ Gg. XI. 4. —⁴ Dont parle Cz. I. 28.—⁵ Gg. XI. 2'. —⁶ Cz. II. 22, 24.—⁷ Gg. X. 5'. —⁸ Cz. II. 20; Gg. IX. 42 entier.—⁹ Gg. IX. 42'. —¹⁰ Et non *Belmasdis*, comme Ameilh. XIX, 429 (voy. Cz. II. 20) :

même indiquer qu'il vécut au moins jusqu'à la fin de 1331¹. Quant à l'expulsion de la reine, seconde femme de Michel, elle semble être de 1330 même, ou des premiers mois de 1331; mais nous préférons la première date, parce que sans doute il se passa du temps encore entre son renvoi et l'avènement d'Alexandre.

2^o En 1331 commença la quatrième guerre de Bulgarie soit contre Alexandre, si déjà ce neveu et successeur de Michel était paisible possesseur du trône, soit plutôt, quoique Grégoras ne distingue pas, entre la 1^{re} femme de Michel et les grands, dont les séditions déchiraient la Bulgarie. Cantacuzène, qui a le mérite de séparer la campagne contre les Bulgares sous l'interrègne (ou sous Néda²),

nous ne changeons pas ici B en V, l'élément *bel* blanc dans les lang. slaves se reconnaissant facilement dans Belmasdin. — ¹ Car si Néda, sa sœur et prem. femme de Michel, se saisit du pouvoir et qq. temps le garda, ce fut sans doute grâce à son influence. Cp. Gg. IX. 13¹ et Cz. II. 26. — ² Gg. IX. 13¹; Cz. II. 20. Ameilh. XIX, 447 (l. CIX. 37), mentionne ce fait, mais sans ajouter ce deuxième fait non moins grave (relaté pourtant par les deux historiens) que le pouvoir en Bulg. est pendant un temps à Néda (Cz. II. 26; Gg. IX. 13¹), de sorte qu'on croirait sur son récit que le pouvoir va de Théodora (sœur d'Andronic) au prince Alexandre, tandis qu'au contraire la veuve grecque du roi bulgare semble avoir été chassée presque immédiatement, et que la veuve serve se maintint un peu de temps au milieu de troubles plus ou moins graves. Ameilhon ajoute : *Non contents de l'avoir chassée, ils s'étaient nommé un nouveau souverain.* N'était-ce pas tout simple? Fallait-il qu'ils s'organisassent en république, ou bien qu'ils restassent dans l'anarchie? Ameilhon termine sa phrase par *et avaient déferé la couronne à Alexandre, fils de Michel Strascimir, neveu du monarque défunt.* D'abord, qui est neveu? Est-ce Alex., est-ce Mich. Stréatsimir (vrai nom)? Puis (laissant cette amphibologie de côté), comment ne pas se rappeler que Michel et le monarque défunt ne sont qu'un même personnage, dont certes Alexandre ne pouvait être fils et neveu (bien que cette double parenté ait quelquefois été possible en Égypte et en Syrie)? Mais qu'était-il? A coup sûr il n'était pas fils. Était-il neveu, ce qu'il faut admettre, si ἀδελφιδός, commun à Cz. et à Gg., doit être pris dans son sens naturel, qui est celui de *neveu*, mais ce que n'a pas cru Wolf, qui a traduit par *consobrinus*, et dans ce cas était-il neveu du frère ou de la sœur (de Michel, bien entendu)? Pontanus opte pour la dernière solution, mais nous ne savons sur quelle autorité, car Cz., en ajoutant qu'Alexandre avait

d'avec la campagne contre le nouveau roi¹, a le tort de sembler réunir la première en un même tout avec les hostilités contre la Servie². Le tout s'enchaîne, d'accord; mais ce n'en sont pas moins des luttes distinctes, et par le théâtre des événements, et par le temps: outre le raisonnement et l'induction, un témoignage formel l'atteste³. Grégoras a pu se tromper sur les noms propres et attribuer à un roi les événements de l'interrègne ou de l'anarchie qui précède de quelques mois, sans se tromper sur l'année, comme nos historiens n'ont pas tort de mettre sous Henri IV les faits qui ont eu lieu sous le premier Charles X ou sous la Ligue.

3^o La deuxième campagne est de 1332. On peut en douter d'abord, et vouloir la placer tantôt plus tôt, tantôt plus tard, plus tôt parce que Cantacuzène la raconte avant la mort d'Andronic III⁴, plus tard parce qu'il ne la commence qu'après en avoir fini avec la guerre de Douchan, et d'Ianni⁵, qu'on est forcé de placer après le 12 février 1332. Mais en appréciant les autorités, le critique retombe inmanquablement sur 1332: 1^o parce que Cantacuzène et Grégoras se réunissent pour raconter à part les deux campagnes⁶ (et que la première, nous l'avons prouvé, ne peut avoir eu lieu en 1330); — 2^o parce que les événements

pour père Stréatsimir, ce qui distingue Stréatsimir d'avec Michel, ne dit pas absolument que Stréatsimir fut le b.-frère du roi. II; et on le pense d'autant moins que qq. lignes plus haut il donne comme ἀδελφιδεῦν à Néda le fils de son frère Douchan. Un autre embarras c'est que Cz. I. 36, fait expressément de Stréatsimir le père de Michel. — II. 26. —¹ Il réunit en ce qu'il ne sépare pas en marquant expressément un repos, et que l'aff. Ianni (II. 22-25) n'est lié par nulle date à ce qui suit ou à ce qui précède, car ὕστερον δὲ εὐκ ἐλίγω χρόνῳ (II. 22, p. 267), que Pont. rend à tort par *non multo post*, se rapporte non aux événements qu'il vient de conter, mais à ἄλλὰ ταῦτα μὲν πρότερον, qui indiqu. que jusq. là les détails sur Ianni form. une 1^{re} masse de faits (ses intrigues), et qu'il va en commencer une 2^e (son procès et les suites) à ὕστ. δέ. —² Gg. X. 4, raconte toute la guerre contre Alexandre, et ne passe qu'ensuite à sir Ianni, donnant d'abord, X. 5¹, X. 5², des détails qui peuvent être antérieurs à cette guerre, mais bien évidemment entendant que la fuite d'Ianni auprès de Douchan (X. 5³) et la mort de Xéné (X. 44) sont postér. à cet évén. —⁴ Mais tj. II. 26. —⁵ II. 25. —⁶ Chez Cz., la prem. est II. 21, la

capitiaux ont lieu en juillet ⁴, ce qui ne pourrait être s'ils venaient à la suite d'opérations assez nombreuses pour sembler à eux seuls former toute une campagne; — 3^o parce que Grégoras place formellement l'ouverture de la campagne après les fêtes et tournois en l'honneur de la naissance du prince Jean, c'est-à-dire de huit à quinze jours après le 16 juin 1332 ⁵. La même année voit donc naître le petit-fils et expirer l'aïeul ⁶, et nous avons deux dates nettes, 16 juin pour l'un, et 12 fév. pour l'autre; trois même, si nous faisons mourir Métochite le 13 mars, comme nous y invite Grégoras ⁷, et trois autres en sus, si, complétant les indications que Cantacuzène donne pour l'époque de l'année sans dire l'année, nous enregistrons les préliminaires de Rosocastre sous le 17 juillet 1332, la bataille le 18, la trêve le 19. — Ajoutons en rétrogradant légèrement que 74 jours avant la mort du vieux prince âgé de 74 ans, selon Grégoras ⁸ (car Cantacuzène écrit 72), avait eu lieu une éclipse de soleil (30 nov.).

4^o Trouvons la date maintenant des dernières aventures de Sir Ianni. — Elles se divisent en trois phases, son procès coupé en deux par le premier voyage d'Andronic en Asie mineure et près d'Ourkhan ⁹, et terminé par son évasion ⁶, un intervalle de plus d'un an avant son passage en Serbie, puis, après un séjour de quelque temps en ce pays, au commencement d'un printemps, sa rébellion, qu'appuie Douchan ⁷; mais nulle phase n'a de date, et pour comble d'embarras Cantacuzène et Grégoras nous les déroulent toutes à la suite les unes des autres, et sans coupures comme sans synchronismes. Eh bien! de cette imperfection même va jaillir la vérité. — Do-

deuxième II. 26 (et déjà nous avons remarqué cette séparation); chez Gg., la prem. est IX. 43, la deuxième X. 4. — ¹ Cz. II. 26, place le traité au 17 juillet. — ² X. 33. — ³ De même, Ourkhan perdit son père et eut Mourad son successeur en 1326 (de Hammer, *G. d. osm. R.*, I, III, comm.). — ⁴ Et aussi la mention du ms. de S.-Marc (*V.* p. 113, n. 4). — ⁵ Gg. IX. 141. — ⁶ Cz. II. 24, comm. — ⁷ Cz. II. 24, fin. — ⁸ Pour tout ceci, Gg. X. 53: seulem. il se peut que, dès la fin de l'hi-

minés par le désir de tout réunir en un faisceau, Grégoras dit tout, les débuts et la fin, au moment où tout finit; Cantacuzène dit tout, la fin et le commencement, au moment où tout commence : c'est pour les faits postérieurs que Cantacuzène nous induira en erreur, c'est pour l'antérieur que Grégoras nous fera faire fausse route. Mais ceci posé, il en résulterait que Cantacuzène et Grégoras, fautifs ou vagues, chacun pour deux phases du récit, seraient exacts et précis pour une d'elles; en d'autres termes, par Cantacuzène nous saurions quand s'ouvre le drame, Grégoras nous apprendra quand il se termine. Ces deux dates limitatives sont 1331 et 1334 : 1331, car Cantacuzène fait commencer l'accusation après la première et courte campagne entre les Bulgares¹; 1334, car Grégoras ne montre Ianni rebelle et en armes qu'après la mort de Xéné.—Mais jusqu'ici nous ne ferons que conjecturer. Vérifions l'hypothèse. D'abord a-t-elle des chances? Oui sans doute : que vers septembre ait commencé l'attaque, bientôt suivie du voyage suspensif de l'accusation, que l'hiver se soit passé en débats, devant les juges ou commissaires, qu'avril 1332 ait vu l'évasion, il se sera écoulé à peu près un an jusqu'à la lettre écrite par sir Ianni à Andronic, et de 15 à 16 mois jusqu'à la mort de Xéné : les 6 ou 7 qui suivent sont bien ce qu'il nous faut, soit pour arriver au printemps de 1334, soit pour que le réfugié s'assure un accueil en Serbie, et dirige les préparatifs de révolte et de guerre. Mais plus on l'examine de près, plus elle se trouve en harmonie avec les autres données chronologiques. « Envoyé en Occident, c'est là qu'Ianni s'est mis à cabaler : il s'est passé un bon laps de temps avant que Cantacuzène mît ordre à ses intrigues ! » C'est bien cela, envoyé au commencement de 1330, il est en cause en juillet 1331. « Xéné l'avait adopté, et Xéné meurt

ver, Ianni ait commis qq. hostilités, pris Castorie, p. ex. (Cz. II. 24 fin).— Il ne place entre que l'élect. de J. d'Aprî (toute la vacance, du siège), II. 20, et la descente des Turks vers Polybote, II. 22.—¹ Ἰ. δὲ τὸν

vers août 1333. » Aussi du vivant de Xéné n'en vient-il pas aux partis désespérés, ne passe-t-il pas en Serbie, ou du moins ne lève-t-il pas les armes contre Andronic⁴. « Douchan, suivant l'opinion vulgaire, ne monte au trône qu'en 1333. » Aussi n'attaque-t-il, uni à sir Ianni, qu'en 1334.

5^o Les descentes des Turks se réfèrent aux années 1331, 1332, 1333, 1334. En effet la première tombe entre la première campagne de Bulgarie, et cette revue des villes de Thrace pendant laquelle sir Ianni est mis en cause¹; la deuxième coïncide avec la guerre à Ianni et à Douchan²; la troisième³, que naturellement Cantacuzène place après la quatrième, comme il place la guerre de Bulgarie après la révolte d'Ianni, a lieu de trois à quatre semaines après la trêve de Rosocastre, en 1332; par conséquent Nicée et Nicomédie auraient été perdues pour les Grecs, l'une en 1330, l'autre en 1337, suivant Grégoras⁵. La prise de Cionte, mentionnée par M. de Hammer, se réfère sans doute à 1332 plutôt qu'à 1333, puisque par le traité après la trêve de Rosocastre Ourkhan promettait de respec-

δλίγω χρ., V. p. 446, n. 2 — ¹ Dans Gg., qui raconte le passage d'Ianni en Serbie, X. 3³, et la mort de Xéné, X. 4¹; les deux faits sont unis par τούτων δ'ούτως έχόντων. — ² C'est cette desc. qu'a combinée par mégarde M. de Hammer avec celle de 1329 (l. IV de l'Hist. de l'Emp. ott.). La suivante, 6^e chez lui, est bien à la place et bien datée (1332): c'est celle sous Polybote, au mom. de sa revue des villes thraces. Il a donc grand tort, qq. pages plus bas, de dire (trompé par l'ordre que suit Cz. que, toute l'année qui vit mourir Andronic III, nul ennemi du dehors n'inquiéta l'empire, car Andronic III mourut en 1332. — ³ M. de Hammer, qui la nomme 7^e desc., ne la date pas; mais, comme il la place entre sa 6^e (1332) et sa 8^e (1335), elle est bien à sa place: la date de 1334 n'est pas douteuse, puisqu'elle a lieu après l'ouverture d'un printemps postérieur à la mort de Xéné (laq. mourut au plus tôt en août 1333). — ⁴ 8^e chez M. de Hammer, qui la rapporte à 1335, et qui eût dû la placer sous 1332 et la 7^e. Au total donc, des 4 desc. dites par M. de Hammer 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 4^o les deux 1^{re}s sont à leur place, la 7^e doit devenir 8^e et la 8^e, 7^e; 2^o la 7^e (devenue 8^e) peut être mieux précisée (en la plaçant en 1334); 3^o l'année où l'empire ne souffre de nul. attaq. est 1335 et non 1333 ou 1334, bien moins encore l'an. de la mort d'And. III (laquelle au contraire voit 2 desc. turq) 4^o la 5^e n'eût pas dû être combinée avec l'invas. de 1329. — ⁵ Pour Nicée, Gg. IX. 43¹, date par

ter ce qui restait à l'empire en Asie⁴; et si c'est un tort grave à Cantacuzène de n'avoir dit mot de la prise de Nicée et de Nicomédie, (en effet il ne parle que du siège de cette dernière²), l'indication de ce siège et du traité sont des traits précieux. Enfin on voit que les attaques sur Cionte durent être vivement poussées de 1330 à 1332, c'est-à-dire qu'Ourkhan profita comme d'une diversion de l'occupation donnée par les armes d'Alexandre à Andronic³, et que ce dut être de 1332 à 1336, pendant que les villes grecques d'Asie respiraient un peu, qu'Ourkhan préluda par ses attaques sur l'émirat de Karasi, à l'assujettissement des émirs ses voisins⁴.

6° L'année de paix se place d'elle-même après la fin de la guerre contre Ianni et Douchan, de septembre 1334 à

ἐν τούτῳ τῷ χρόνῳ, après avoir parlé, IX. 43¹, et des troubles de Bulgarie après la mort de Michel, et de l'attaque d'Alexandre sur l'empire, ce qui comprend 1330 et 1334; mais il est assez croyable que c'est avec l'événement initial qu'il établit le synchronisme. D'autant plus que, IX. 43³, il arrive au retour de Métochite, qui, ayant eu lieu en vertu de la décision d'And. malade, et dès lors sous And. convalescent, ne peut être reculé jusqu'à 1334. Hadji-Khalifa aussi, et tous les hist. ottomans (dit M. de Hammer), placent la prise de Nicée en 1330, et le diplôme d'investiture de Souleiman comme gouverneur de Nicée (dans la coll. des pièces d'état de Feridoun, n° 50) porte la date de 731 de l'hég., ou 1330 (par erreur 732 dans la coll. à la bb. roy., n° 79, dit M. de Hammer, n. 48 sur l. III). Quant à Nicomédie, XI. 6², bien que le τῷ κατὰ ταῦτα ἐνιαυτῷ soit pour Boivin, n. sur p. 356 de l'é. du L., l'an 1338-39, nous y voyons 1337-38 (vu que, rétrogradant de 1344, mort d'And. à 1340, 2° camp. d'Acarnanie, à 1339, insurrect. de ce pays, nous arrivons à 1338, pour l'année des nombreuses descentes turq.; d'où 1337 ou fin de 1336 et 8 prem. mois de 1337 pour la prise de Nicomédie. M. de Hammer ne parle pas de cet événement, mais comme il place 3 ans après la prise de Nicée, celle de Cionte ou Kemlik, et 4 ans après celle-ci la chute des forts d'Anakhor et d'Armoudli, sur le golfe d'Isnikmid (chute qui probabem. précéda immédiatem. celle d'Isnikmid même, c.-à-d. de Nicomédie), implicitem. il y a parfait accord entre Gg. et les annalistes turks. — ¹II. 24, τὰς κατὰ τ. ἕω πόλεις ἕσαι ἐτι ἦσαν ὑπὸ κοινῆς Ῥωμαίων ἀδικεῖν μηδέν. — ² Il ne dit mot de Nicée même dans ses 3 chap. sur la camp. de Pélékan (II. 6-8), entreprise pour la sauver, et il ne parle que du siège de Nicomédie (II. 24), mais non de sa prise. — ³ Un peu avant les 5 ans de M. de Hammer. *G. des osm. R.*, l. III. — ⁴ Encore un trait pré-

septembre 1335¹. En 1335 donc arrivèrent les deux nonces²; en 1335 enfin mourut le despote Constantin.

7° L'expédition qui rejoint à l'empire moitié du despotat d'Etienne Gabriélopoulo³ après sa mort et dans l'arrière-saison, et par suite l'entrevue de Vaïmi ne peuvent être reculées après l'année de paix et ne peuvent se mettre avant la mort de Xéné. C'est donc vers la fin de 1333, après la mort de cette princesse et avant la révolte d'Ianni, ou en 1334 après la fin de cette révolte. Or Cantacuzène ne la place qu'après⁴; et la nature des choses indique assez que l'entrevue de Vaïmi n'eut lieu qu'après la paix du Galyc. Les mouvements des montagnards naguère sujets de Gabriélopoulo s'expliquent d'ailleurs comme contre-coups, comme reliquat de l'agitation causée par Ianni. Nous ne balançons donc pas à les placer à la fin de 1334 et l'entrevue en 1334 ou 35.

8° Le complot de Démétrius et l'expédition de Lesbos provoquée par des pirateries qui devinrent intolérables à la fin de 1335, signalent dès lors l'année 1336 et nous mènent au bout de la période.

9° Seule l'élection de Jean d'Apri reste embarrassante pour la chronologie. Grégoras ne met pas sur la voie, Cantacuzène parle des intrigues de la nomination, sans dire si la place qu'il donne à cette mention, après la campagne d'Andronic contre les Bulgares que gouverne Néda, convient au moment où vient d'expirer Isaïe ou bien à celui où Jean le remplace. Il semble pourtant que cette deuxième supposition est la bonne. Isaïe alors aurait cessé de vivre vers août 1330; Jean eût succédé vers juin 1331.

cieux négligé par Cz et même par Gg. — ¹ Cz. II. 22. — ² Qui venaient, au nom de la cour de Rome, traiter de la réunion (Gg. IX. 8). Am. (XIX. 60) a ici réuni, d'après les sources occident., qq. bons détails que ne donne ni Gg., ni à plus forte raison Cz., absolument muet sur ce point. Ces relat. de la cour et de Rome doivent être rapprochées des lettres plus tard écrites par Anne de Savoie à Clément VI, suivant Apocauque, et par lesq. elle lui aurait promis de rentrer sous son obédience. — ³ Golo, Castri, Lycostome (Cz. II. 28), le reste passa au desp. d'Acarnie (Fanari, Tricala, etc.). — ⁴ Cz. II. 26. —

§ 2. Examen de quelques-uns des faits.

Dernier complot, dernier procès et révolte de sir Ianni.

C'est là sans nul doute le plus grave événement intérieur de la période ; mais le commencement en est resté une énigme pour les modernes. Cantacuzène, en entamant ce sujet, parle de complot, d'intelligences suspectes qu'a nouées Ianni, de tentatives faites par cet ambitieux pour marcher indépendant de lui, ministre : nul nom propre ne s'y mêle. Mais ailleurs¹ il laisse échapper que c'est avec Xéné qu'il s'entendait et qu'il était le principal instigateur de cette princesse quand elle alla dénoncer à Andronic convalescent les manœuvres ambitieuses de Cantacuzène. Tout cela ne nous apprend qu'une chose : c'est que Cantacuzène est irrité au plus haut point contre sir Ianni et sans doute a raison de l'être, puisque envoyé par lui dans l'ouest, ce brillant agent d'intrigues opère pour d'autres. Mais pourquoi ? Nul moderne ne le dit, Grégoras pourtant aurait dû mettre sur la voie : nous savons par lui que Xéné avait adopté Ianni² et que les adhérents d'Ianni prêtaient serment à la princesse et au fils qu'on espérait ou feignait d'espérer d'Anne de Savoie³. Mais qu'est-ce qu'il y avait donc de coupable à jurer fidélité aux enfants et à la mère d'Andronic ? Commençons par remarquer la singularité de ce fait de l'adoption d'Ianni par Xéné, singularité d'autant plus grande que Xéné s'était prononcé contre la délivrance d'Ianni en 1328⁴ que probablement (nous l'avons dit) c'est contre Xéné qu'Ianni devait agir⁵. Mais nous sommes habitués aux façons d'Ianni. Chargé d'épier Andronic, il a fait cause commune

¹ III. 14. — ² IX. 40², X. 5¹. — ³ D'abord au fils qu'on espérait de la grossesse d'Anne, au commencem. de 1330 (IX. 40²) ; puis, comme elle eut une fille, à celui dont la grossesse suivante (1334-32) donna l'espoir. Sur ce dernier point Gg. se tait, mais la nature des choses le révèle assez. — ⁴ Cz. II. 4. Seulement le fait est-il vrai ? Nous y croyons, nous. Mais là encore nous retrouvons Cz. Il nous montre bien Ianni suspect à l'imp.-mère, mais il ne nous dit pas que, revenue de ses idées, elle l'adopte : c'est par Gg. que nous le savons. — ⁵ V. plus haut, et pesez soit

avec ce prince, espérant devenir son favori : il est simple que dirigé contre l'impératrice mère, il ait cru pouvoir se rallier utilement à elle. Nous n'essaierons pas de deviner ses moyens de séduction, mais nous écarterons toute idée de galanterie : Xéné n'était pas jeune, Xéné s'était faite religieuse¹. Il est possible que l'ambition, le désir d'être influente, et peut-être aussi la crainte de voir dépouiller ou mettre à mort le dernier rejeton des Paléologues, aient suffi à la déterminer. On serait porté à croire d'abord que ce fut le froid accueil fait par Andronic à ses dénonciations² qui fit naître en elle la singulière idée d'adopter Ianni ; mais Grégoras prétend que cette adoption eut lieu dès que Ianni fut arrivé³. Xéné au reste et Ianni avaient des intérêts communs : tous deux voulaient abattre la maison de Cantacuzène : que Xéné devînt régente, qu'Ianni fût le tout-puissant ministre de la régente, tel était leur vœu. Mais comment penser à une régence ? Andronic rétabli ne semblait-il pas devoir survivre à sa mère ? Eh justement non ! Andronic était toujours de santé précaire et faible, on pensait qu'il ne vieillirait pas, on s'arrangeait pour sa mort. Cantacuzène avait voulu se faire ministre inamovible de la régente Anne ; Ianni voulait Xéné régente, sûr d'être au moins son ministre : c'est donc au fond le même système, la même tactique. La parité ne serait-elle pas plus complète ? et de même que Cantacuzène, en visant ostensiblement au ministère perpétuel, avait pour but au moins la co-régence, Ianni ne se frayait-il pas ainsi la voie du trône ? Cela ne nous semble pas douteux, et Cantacuzène ne s'y trompait pas. Le serment prêté de défendre et les enfants de l'empereur et Xéné impliquait ceci, qu'ils couraient des risques aux mains de Cantacuzène⁴. Ce serment était prêté surtout aux enfants à venir⁵ ; c'était une éventualité de plus en faveur du fils adoptif de Xéné. Si donc,

les circonstances du moment, soit la haine que lui voue Cz. en le voyant d'accord avec Xéné. — ¹ Cz. I. 52. — ² III. 14. — ³ IX. 10³, εὐθύς. — ⁴ Exacte ou non, on sent combien cette suppos. était blessante. — ⁵ Jusqu'en

croyant aux plans ambitieux de sir Ianni, on allait imaginer que d'autres princes du sang, Démétrius, par exemple, ou Constantin, lui servaient de prête-noms ou d'instruments, on aurait tort. Constantin surtout ne peut être en ce cas, car en 1331 il était libre, il était de droit et de fait l'héritier présomptif, et on pourrait regarder la trame d'Ianni comme ayant surtout pour but de l'écartier. Enfin Grégoras dit formellement, en récapitulant quelques traits saillants de la vie d'Apocauque avant 1341, qu'il avait conspiré pour mettre Ianni sur le trône⁴; et d'autre part Cantacuzène nous apprend qu'Apocauque complotait avec Ianni⁵ au moment où Ianni s'unissait à Xéné pour la chute du ministre, particularités qui du reste s'accordent et entre elles et avec les anciens liens d'Ianni et d'Apocauque⁶. On eût débuté par le meurtre de l'empereur comme de Cantacuzène⁴, ce qui prouve bien qu'Ianni ne voyait dans Xéné qu'un instrument. Tout ceci compris, on trouvera simple qu'Ianni, ayant si bien enveloppé ses intrigues, ne put être convaincu⁵, et qu'on allait néanmoins lui faire subir une arrestation⁶, lorsqu'il s'échappa; et surtout on devine que ce Zablacou accusateur d'Ianni⁷ n'agissait que par ordre de Cantacuzène bien que ce dernier affectât la neutralité⁸. Quant aux événements qui suivent, une fois qu'on en a ainsi la clé, on les pénètre facilement. On voit à quel point on tenait à saisir Ianni puisqu'on demanda son extradition à Galata, puisqu'on y multiplia les recherches domiciliaires avec un acharnement qui devient risible quand on pense qu'il avait pour refuge la maison habitée par Andronic⁹. On reconnaît le mauvais vou-

juin 1332. — ¹XII. 2¹. — ²III. 14. — ³I. 9; et cp. p. 40, *nn.* 2, 3. — ⁴C'était assez la manière d'Ianni et d'Apoc. (p. 41); et Gg. est formel, XII. 2², φονεύσας τὸν Β. ἄμα... — ⁵Gg. X. 5². — ⁶Cz. II. 24, afin de rendre Ianni odieux, parle de cautions qui lui avaient épargné l'arrestation préventive, et ajoute qu'il les trahit en s'évadant. Mais évidemment il ne s'évada que parce qu'il prévoyait un jugement défavorable, et dès lors une détention indéfinie, pour ne rien dire de plus. — ⁷Zαμπλ... Cz. II. 22. — ⁸II. 23. — ⁹II. 24. —

loir des Génois à l'égard de l'empereur et de Cantacuzène depuis l'affaire de Chio, mauvais vouloir qui se dessinera de plus en plus et qui met dans tout son jour le machiavélisme des puissances marchandes dès qu'on les empêche de prendre pied partout. On trouve simple que, du vivant de Xéné, Ianni soit resté inoffensif¹, et l'on regrette de ne pas avoir la lettre qu'il écrivit d'Eubée à l'empereur². On apprécie la justesse de la combinaison qui lui fit choisir pour auxiliaire étranger le serbe Douchan, pour point d'attaque la Macédoine, où on le connaissait et l'aimait. On pressent avant de les lire ses succès en cette province³, et l'on reconnaît bien que Thessalonique court risque d'échapper à Andronic⁴, tandis que même à Constantinople peut avoir lieu un mouvement⁵. Et quand il tombe assassiné par Francis Paléologue, Cantacuzène a beau le nier, on n'hésite pas à croire ce qu'affirme Grégoras, que l'assassin avait mission d'assassiner⁶. Il peut se faire que l'ordre exprès n'ait pas été donné, mais évidemment c'était l'esprit du rôle confié à cet agent; il y a manière, surtout pour l'homme qui excelle dans l'équivoque au même degré que Cantacuzène, de faire sentir ce qu'on veut, sans l'exprimer: on prévoyait le fait sans doute comme éventualité, comme nécessité de défense. Il était grand temps en effet pour Francis d'en finir lorsqu'il réussit. De retour près d'Andronic qui était allé en Macédoine pour diriger les événements, loin d'être blâmé, il fut nommé grand-stratopédarque⁷, et nous le retrouverons près de la personne de l'empereur dans la campagne d'Acarnanie⁸.

¹ Car, tant qu'elle vit, tout accommodement pacifique n'est pas désespéré. — ² X. 5³. — ³ Où il prit Castorie, avant l'ouverture de la campagne (Cz. II, 24). — ⁴ Combinez Cz. II, 25, et Gg. X. 7⁶, X. 77. — ⁵ Gg. X. 7⁶. — ⁶ Gg. X. 7⁵. Quant à Cz., il prétend qu'Andronic blâma beaucoup la maladresse de Francis, parce qu'il aurait voulu qu'Ianni lui fût livré vivant. Le nom grec que nous trad. par Francis est Σφράντζης; ce que doit tolérer au moins ceux qui de Σφεντίσλαβς; font Venceslas, et c'est le grand nomb. (Am., etc) [Svintislav pour Sviatoslav serait mieux dit]. — ⁷ II. 25 et 36; et de plus il lui assigna de gros revenus. — ⁸ II. 36, fin. —

1. *Guerres de Bulgarie et de Servie.* Les relations des Bulgares avec Constantinople commencent par être amicales dans cette période (Michel ami de l'empire depuis le traité de Cremnes, fait de concert avec Andronic la guerre à Etienne VII¹ dont il a répudié en 1323 la sœur, sa première femme); mais elles deviennent hostiles ensuite à la mort de Michel, soit quand Néda expulse la sœur d'Andronic, soit quand Alexandre succède à Néda. En principe, ce n'est donc que pendant ces deux ans, de la mort de Michel après ses blessures de Belmasdin à l'accord de Rosocastre, qu'il y a des hostilités entre Constantinople et les Bulgares.— L'inimitié de la Servie est plus constante. Etienne VII et Douchan mettent également à profit l'occasion de nuire aux Grecs : le premier a bien des fois failli se mêler des querelles intestines de Byzance, en 1320, en 1327, et sa 4^e femme est petite-fille de Métochite; le deuxième aussi patient qu'ambitieux, aussi perfide qu'intrépide, inaugure son règne en accueillant Ianni, et roi en 1333, dès 1334 le voilà en campagne contre les Grecs. Toutefois le coup de poignard du Galyc² termine tout : une guerre où il n'aura plus la guerre civile pour auxiliaire ne lui offre pas assez de chances : il se hâte de signer le traité du Galyc qui rend à l'empire les conquêtes de sir Ianni, et il court faire face aux Madiars³. — (N. B. vulgairement à partir de 1330, c'est-à-dire de la bataille de Belmasdin, et pour un temps indéfini, on présente la Bulgarie comme dépendante de la Servie⁴ : Cantacuzène et Grégoras bien lus laissent deviner que cet état de choses dura au plus un an et quelques mois, et que pendant la révolte de Servie, d'où le détronement et le meurtre d'Etienne VII, Alexandre, surmontant ses rivaux et dépossédant la princesse Milou-tinovna, affranchit ses compatriotes de l'influence serve.

2. *Hostilités génoises.* La guerre de Lesbos en est le

¹Cz.II.20. — ²Rivière à qq. lieues de Thessalonique, et sur les bords de laq. fut assassiné Ianni. — ³Cz.II.25, ἐπὶ δὲ Ὀδύνην κτλ. — ⁴L'Atlas de

trait le plus connu ; mais nous appellerons l'attention, nous, 1° sur l'attitude hostile que prirent, huit jours durant, les Génois de Galata contre Andronic et qui eussent fini par des hostilités ouvertes si la majorité de la population génoise n'eût forcé les chefs à capituler¹ ; 2° sur ce projet de coalition maritime contre les pirateries turques qui devait unir Naples et les puissances chrétiennes de l'Orient (Rhodes, Naxos, Phocée, Constantinople) contre l'ennemi commun, mais qui, Naples se faisant attendre, n'aboutit qu'à inspirer aux trois autres puissances latines l'idée de s'adjuger Lesbos aux dépens de Constantinople leur alliée, et à permettre au seigneur de Phocée de duper les deux autres et d'occuper l'île à lui seul². Cantacuzène a grand tort d'omettre les faits connus par Grégoras ; et Ameilhon en les donnant, moins nettement que nous il est vrai, a tort de ne les point lier³. Nous signalons, nous rétablissons cette liaison qui n'est pas douteuse et qui est en petit ce que fut en grand cette quatrième croisade qui, au lieu d'aller combattre les infidèles détenteurs de Jérusalem, se détourna sur Constantinople. — Dans le récit de l'expédition Cantacuzène et Grégoras apportent chacun leur part⁴, l'un pour l'excellence des détails (ou s'en est servi et dès lors nous n'avons pas à nous y appesantir), l'autre pour la chronologie. Celle-ci n'a point été utilisée comme elle eût dû l'être : relevons donc ces éléments négligés. 1° Pendant l'hiver eurent lieu les armements maritimes (Cantacuzène précise en réduisant cet espace à 20 jours), et pendant l'hiver aussi (ceci n'est dit qu'implicitement) l'occupation de Lesbos par Catagna. 2° Au printemps (et sans doute à la fin de la saison) se rapporte le commencement de brouilleries entre Galata et Constantinople. 3° Un peu après la mi-juillet part l'escadre dirigée sur Lesbos ; la diversion sur Chio, le débarquement de Philanthropéne sont donc de cette fin de mois. 4° Du commencement d'août, date le siège de Phocée par

Kruse, p. ex., et d'autres ouvrages encore. — ¹ Gg. XI. 4^e, 47, 1^o. — ² Gg. XI. 4^o, Cz. II. 29. — ³ XIX, 465, etc. — ⁴ Gg. XI. 4, XI. 2^o; et Cz.

Andronic, siège qui compte près de cinq mois quand intervient un accord. — Cet accord le voici tel que nous le donne Cantacuzène (quand les conditions sont encore à l'état de propositions) : 1^o Phocée se rend, ainsi que Mitylène¹, seule place dans Lesbos qui soit encore à Catagna; 2^o Souléïman le saroukhan-ogli et les autres Turks captifs du Phocée seront remis gratis à Andronic²; 3^o mais Andronic ne privera personne, soit de la vie, soit de la liberté, pour participation à la révolte; 4^o il ne réclamera ni frais de guerre, ni indemnité des dégâts subis par Lesbos; 5^o il laissera pour un temps (indéfini) le domaine de Lesbos à Catagna qui reconnaitra sa suzeraineté; 6^o il interposera sa médiation pour la réconciliation de Phocée avec Saroukhan et le rétablissement des relations lucratives que la ville avait avec les états de cet émir; 7^o il obtiendra de Gènes, qui, d'après les traités, doit punir toute usurpation par un des siens du domaine de l'empire, l'impunité des rebelles; 8^o il octroiera aux Phocéens le privilège de commercer par tout l'empire. Mais c'est peu de savoir les conditions. Quel est le sens de ce traité de Phocée? Et quel est son résultat moral? A nos yeux, bien que la remise de Phocée ne soit une capitulation que pour la forme et que ce temps indéfini pour lequel la seigneurie de la ville est conférée à Catagna³ soit en réalité une assurance d'inamovibilité, il est clair que l'empire recouvre Lesbos un moment perdu et garde la suzeraineté sur Phocée; cette suzeraineté même est comme ravivée, consolidée. L'effet moral en est glorieux pour Constantinople : on voit

II. 29-34. — ¹II. 34. — ² De telle sorte que c'est à And., et non aux Génois, que les Turks ont obligation. Du reste, on verra plus bas que les deux émirs (d'Aïdin et de Sarou-Khan) avaient coopéré au résultat par l'envoi de troupes. Il faut rapprocher cet incident de celui de Khalil. ³IV. iv, et remarquer à ce propos que si les Turks étaient sans cesse en guerre avec les chrétiens, ceux-ci, ou du moins les chrétiens latins, le leur rendaient bien, et leur faisaient des prisonniers qu'ils ne restituaient que contre des grosses rançons ou par force (Zaccaria, plus haut, p 95 n. 3, ici Catagna, et en 1558 Calothète) ou moyennant échange (lettre de Nacereddin, IV. 44 de Cz.). — ³Primitivement les concessions

que l'empire a toujours de la vie, de la cohésion et que ses forces bien employées peuvent prolonger longtemps encore son existence; c'est donc Gênes qui recule, qui a lieu d'être mécontente. Reste l'ouverture du vaste marché de l'empire au commerce de Phocée. Est-ce un bien, est-ce un mal pour Constantinople? Nous ne savons trop: on est tenté d'abord de croire que c'est un mal; en regardant de bien près, on soupçonne que, le commerce extérieur étant alors tout ou presque tout aux Vénitiens et aux Génois, le privilège accordé à Phocée menaçait de concurrence, non Constantinople, mais Venise et Gênes, Naxos et Galata.—Du reste, quatre ans après ce traité, les Grecs surprirent Phocée (1340), et en chassèrent les Latins.

3^o *Les deux despotes, Démétrius et Constantin.* Ce qui facilita surtout la paix de Phocée, ce fut à notre avis la découverte de ce complot de Démétrius, sur lequel Ameilhon ne dit rien, si ce n'est qu'il fut découvert¹, et dont pourtant Cantacuzène et Grégoras², incomplets chacun, nous font connaître ou deviner quelques éléments. Et d'abord, que Démétrius fût coupable, c'est ce qu'on ne peut, malgré le silence affecté de Cantacuzène, révoquer en doute, après les paroles si précises de Grégoras. Simonide aussi nous semble avoir su quelque chose; bien que moins compromise [nous l'avons vue sous Andronic III espionner et dénoncer (nous ne dirons pas calomnier) son neveu: elle aurait continué là son rôle d'ennemie, de fille d'Irène, en visant à mettre sur le trône les Paléologues du deuxième lit]. Deux Açan, frères de la femme de Cantacuzène, étaient les chefs en second de la trame. Beaucoup de notables et sénateurs s'y étaient affiliés. Enfin les Génois de Galata, et peut-être les Génois de Gênes, en faisaient partie; la preuve, c'est que seize voiles arrivèrent de Gênes à Constantinople, et devaient, ralliant six navires à Galata et six autres de Lesbos, tomber à

n'avaient été que pour 5 ou 10 ans. II. 40. — ¹ XIX, 468, ou CIX. 49.

— ² Cz. II. 29, fin; Gg. XI. 2, d'un bout à l'autre, moins XI. 2^o. —

Phocée sur Andronic. Que se fût-il passé à Constantinople pendant ce temps ? nul ne nous le dit : seulement il paraîtrait par un passage, très-obscur et probablement tronqué, de Grégoras, que Démétrius jouait deux jeux, et que promettant aux conjurés (aux Génois?) ce qu'ils voulaient, il avait en secret des desseins tout autres. Quoi qu'il en soit, le but des Génois était au moins de voir Lesbos ainsi que Phocée à un des leurs, et peut-être de briser le faible lien vassalitique qui attachait Catagna aux Grecs. L'instant pour le complot n'était pas mal choisi : le monarque et le ministre étaient absents, Constantinople était confiée à deux femmes et probablement à deux rivales, Théodora et l'impératrice¹. Nous présumons par Grégoras qu'à la première surtout revient la découverte de la conjuration. Habituee de longue main aux affaires, il est croyable qu'elle eut l'œil sur les deux frères de sa bru, et que l'apparition de seize vaisseaux génois à Galata si tôt après un accord qui ne pouvait inspirer une grande confiance, lui donna l'éveil. Ce fut bien pis quand les capitaines de cette escadre s'abouchèrent avec des Grecs de marque. Au total, et la découverte du projet et les mesures prises pour le déjouer, font infiniment d'honneur à celle qui prévint si bien le danger. D'une part, il semble que Gènes alors désavoua toute participation au complot avorté, et même afin de se laver du soupçon, promit de punir la félonie de Catagna², ce qu'elle n'eût pas fait sans des circonstances majeures. De l'autre, il faut que les recherches contre les complices de Démétrius aient été habilement dirigées, car à la séance solennelle qui a lieu pour cette affaire au retour d'Andronic, il n'y a point de débats à proprement parler, il n'y a que des aveux et des prononcés de jugement. Andronic se croit si peu en danger, qu'il pardonne à presque tous les coupables. On sent au ton de Grégoras qu'il est pénétré de ce qu'il y a de sublime dans cette

¹Gg. XI. 2 : ce que nous avons dit p. 90 pour 1528 commence à devoir se modifier en 1537 : d'ail. Xéné n'est plus. — ²V. p. 128, 7^e art. du traité

magnanimité⁴; elle ne nous étonne pas, nous qui avons vu Andronic, en 1330, ouvrir le cachot de Constantin, qui même après cela pourtant était toujours le point de mire de folles et ambitieuses espérances auxquelles on ne saurait le supposer entièrement étranger.

4^o *Liaisons avec les Turcs, pratiques de Cantacuzène.*

— Déjà l'on a vu en 1328 Andronic traiter avec le turk Iakchi⁵. De même, lors du siège de Phocée, il traite avec deux autres seldjoukides, Sarou-khan et Aïdin, et même il les a comme auxiliaires⁶. Le premier s'y prête d'assez mauvaise grâce, et uniquement parce qu'un de ses fils et plusieurs des premiers de ses sujets sont captifs des Phocéens⁴; mais l'adresse et l'à-propos de la politique grecque n'en sont que plus remarquables. De la part d'Aïdin, ou plutôt des fils d'Aïdin, les Grecs éprouvent meilleur accueil : l'un d'eux surtout consent à devenir vassal de Constantinople, il rend l'hommage à Andronic⁵, il tient quitté Philadelphie (la seule ville grecque de l'empire en ces parages) du tribut auquel il l'avait assujettie : c'était Oumour. Qui croirait qu'on n'a pas relevé, que probablement on n'a pas compris, ce fait si grave, et qui pouvait devenir le point de départ de tant d'heureuses relations? ce n'était qu'un germe, il est vrai, mais un germe précieux et susceptible d'être fécondé à certaines conditions régénératrices de l'empire. Indépendamment de ces stipulations avantageuses à l'état, Cantacuzène en avait fait avec Oumour de relatives à lui-même⁶. Dès l'irruption de Koumoutsine⁷, il avait eu avec cet émir des pourparlers qu'il avait changés en relations personnelles et affectueuses. Il sut les resserrer encore au siège de Phocée⁸! il y eut entre eux depuis ce temps une amitié bizarre, moitié

de Phocée. — ¹Gg. XI. 40³. — ²V. p. 98, n. 4. — ³Cz. II. 29 et 50. — ⁴II. 50, un peu après le passage précédent. — ⁵ II. 50, βασιλεῖ τε... προσέχειν ὡς δισπότην καὶ τῶν ὑπ' ἐκείνῳ τελούντων Ῥωμαίων νομίζειν ἕνα. — ⁶II. 28. — ⁷ II. 50, ὁ γὰρ μ. δομέστικος καὶ πρότερον μὲν εἶχε πρὸς Ἄμυρ φιλίως (ce ne peut être cependant avant l'affaire de Koumoutsine) καὶ γράμμασιν αὐτῷ ὁμίλει καὶ τ. εὐνοίαν ἐπεδείκνυτο: ces lettres sont remarquab. — ⁸Après

chevaleresque , moitié matérielle , dont Cantacuzène tira plus tard grand parti dans l'intérêt de son ambition ; mais le plus chevaleresque des deux à coup sûr , ce fut Oumour , non que nous méconnaissions les motifs politiques , positifs qui purent se joindre à ses penchants naturels pour amener ce résultat. Ces motifs , on ne les a jamais recherchés : nous croyons que ce furent la haine et la crainte des Osmanlis , qui à cette époque ne semblaient pas encore aussi redoutables qu'ils le devinrent , mais dont Oumour devina la puissance virtuelle , la haine aussi qu'il portait aux Génois de Phocée , la conviction où il était que lui-même ne pouvait fonder un état qui absorbât toutes les petites dominations , et en conséquence le désir de voir plutôt les Grecs reprendre de la force en Asie Mineure , pourvu qu'il n'y perdît rien , lui , du réel de sa prospérité. Ne méconnaissions point dans tout ceci , de la part du monarque et du ministre grecs , une belle et grande idée qui commence à passer à l'état de système , une fédération gréco-seldjoukide contre les Osmanlis : Karasi , Saron-khan , Aïdin en font partie à degrés divers , Sarou-khan tout nouvellement et précâirement , Karasi de longue main par un des princes de cette famille , Aïdin par ses trois fils , mais principalement par Oumour , cordial et loyal vassal. S'allier ainsi aux Musulmans n'est pas trahir la foi et la civilisation ; et si plus tard ces alliances ou demeurent stériles ou deviennent désastreuses , ce ne sera pas à la conception même qu'il faudra faire des reproches , ce sera soit à des éléments étrangers , soit à l'insuffisance ou aux fautes des hommes qui auront à la réaliser. Le coupable alors , fût-il Cantacuzène , c'est alors seulement qu'il deviendra coupable : à l'instant où nous sommes il ne l'est pas. — A présent un mot encore sur le rôle de Cantacuzène , en ce moment : il poursuit deux buts , l'un qui intéresse l'empire , l'autre relatif à lui-même ; il est clair qu'il n'épargne rien pour se créer des amis à lui , des ressources à lui ; s'il ne sépare pas sa cause de l'empire , c'est

la cit. (de la n. préc.) και έαυτῶ συνέδησεν άρρήκτους φιλικας δεσμοίς. V. Ann. A.

donc qu'il veut s'incorporer à l'empire, ou incorporer l'empire à lui. Oumour n'est pas le seul qu'il capte ainsi. Très-incessamment, à l'entrevue de Rodovosdi, il recherchera les bonnes grâces de Douchan qui, soit espoir de voir l'empire se diviser en factions, soit désir pour le présent d'être en bons termes avec Constantinople, où Cantacuzène est si puissant, lui témoigne une amitié qui, vraie ou feinte, ne peut avoir été ni offerte par l'orgueilleux Serve, ni souhaitée sans but par le prudent premier ministre.

ART. 3.

DE L'EXPÉDITION EN ALBANIE A LA MORT D'ANDRONIC
(DE 1337 AU 15 JUIN 1344).

§ 1. Expédition en Albanie et 1^{re} soumission de l'Acarnanie.

L'année de ces deux événements n'est pas douteuse à nos yeux ; c'est 1337 : Cantacuzène l'indique en les donnant comme assez voisins du retour à Constantinople, après le traité de Phocée¹ ; Grégoras est plus formel encore² en plaçant le départ de l'empereur pour l'Occident après trois descentes turques (une au printemps, deux en été) et une grande invasion mongole qui enlève, dit-il, 300 000 captifs à la Thrace³ et qui, se rencontrant avec les Turks, traite ceux-ci comme les Grecs. Divers autres petits faits signalent cette année sur laquelle du reste achève d'ôter toute ambiguïté la mention de deux éclipses à seize jours de distance l'une de l'autre⁴.

L'expédition en Albanie n'est pas relatée par Grégoras. Comme en réalité il y avait sans cesse à faire de ces expéditions contre les brigands de l'Épire, comme Andronic

— ¹ Après εις Βυζ. ἀπέπλευσεν Δέσποιν... ἀνασώσας (II. 31), il dit (II. 32) ὀλίγου δὲ παρ. χρόνου κτλ.—²XI. 3'.—³Αἰχμαλωτῶν ὑπὲρ τῶς ἔφασαν χιλιάδας. Il est clair qu'on peut hardiment en retrancher 215, ou plus; mais, même de cette façon quelle perte p. un état, et quelle triste situat. p. un empire, que ce défaut de sécurité pour le pauvre laboureur! — ⁴ Celle

n'eût point marché contre eux en personne sans ses desseins contre l'Acarnanie, desseins que sans doute il masquait, Grégoras, attentif au résultat, ne se sera point occupé du prétexte. L'expédition pourtant n'en est pas moins curieuse. Quoique brièvement racontée, il faut la lire dans Cantacuzène¹, d'autant plus qu'elle n'a pas été reproduite habilement par Ameilhon. C'est là que se trouvent ses 500 000 (pour 5000) chevaux et la prodigieuse fécondité de l'Albanie². Pour nous, remarquons cinq ou six traits : 1° (peut-être) la récente soumission des montagnards en question, qui semblent avoir été le lot de l'empire lors du partage de l'état de Gabriélopoulo entre l'A-

de soleil, 2 mars 1857. — 'Tj. II. 52. — 'XIX, 472, ou l. CIX. 51. Travaillant sur le latin, il s'est mépris sur le sens de Pontanus qui a traduit, très élégamment comme très exactement, *bom trecenta, equarum quinque, ovium duodecies centena millia*, et il a imaginé de sous-entendre après *quinque*, non pas *millia*, mais *centena millia*, faute de saisir le parallélisme des 3 nombres adjectifs cardinaux *trecenta*, *quinque*, *duodecies centena*, faute aussi de comprendre le système favori de numération romaine en fait de grands nombres ronds, système qui consiste à mettre en avant de 100 000 (faisant fonction de multiplicande constant) un adverbe, simple ou composé, variable (qui fait fonction de multiplicateur.) Ainsi 800 000 000 transformé par l'idée romaine en 8 000 centaines de milles, ou $100\ 000 \times 8\ 000$, ou 8 000 fois 100 000, s'exprime par deux groupes de mots, l'un le groupe adverbial qui répond à 8 000, l'autre qu'on retrouve sans cesse, *centena millia*, au total *octies millies centena millia*; 10 milliards, c.-à-d. 100 000 c. de m., *quadringenties millies c. m.*; 532 700 000, *septies et vicies et trecenties et quinquies millies c. m.*; 900 900 000, *novies et novies millies c. m.* Quant au grec de Cz., le voici : βῶν μὲν τριάκοντα μυριάδων, πεντασχιλίων δὲ ἵππων, προβάτων δὲ μυριάδων εἴκοσι καὶ ἑκατόν; rien n'est plus clair, Pontanus a bien traduit, et Ameilhon n'a ni regardé le grec ni compris le latin. Le bon sens pourtant eût dû l'avertir : 500 000 chevaux ! il y aurait de quoi remonter toutes les cavaleries et artilleries de l'Europe ! mais cela ne l'étonne que peu : il se borne à jeter un mot de remarque, « Ce qui prouve la prodigieuse fécondité de l'Albanie ! » Nous pourrions bien dire, nous : « Ce qui prouve la prodigieuse légèreté du compilateur. » Car s'il se fût donné la peine de parcourir, ne fût-ce ce que son texte latin, il y eût vu que ces chevaux et bestiaux avaient été, non pas nourris par l'Albanie, mais ravis par les Albanais aux contrées voisines, qui, après la soumission des montagnards, rentrèrent

carnanie et Constantinople; 2° la distinction des deux campagnes faites contre eux, l'une par Monomaque (après leurs premiers ravages), l'autre par l'empereur même (ou campagne de Valagrite); 3° la présence et l'utilité des 2000 Turks envoyés par Oumour (ce qui nous fournit sur le champ un exemple de l'avantage des nouvelles relations imaginées par Cantacuzène); 4° l'énormité des ravages des Albanais, la déplorable condition des populations si impitoyablement pillées, si mal défendues pour l'ordinaire; 5° la plénitude du succès de l'empereur, son attention à guérir les plaies des pauvres villes qui ont souffert, sa générosité ainsi que celle de Cantacuzène, et subsidiairement les énormes profits que pouvaient leur procurer leurs parts des prises⁵.

Quant à la soumission de l'Acarnanie sans coup férir, Cantacuzène n'en présente longuement que les circonstances extérieures, celles qu'on insérerait au *Moniteur*, non celles que savent les confidents et les agents du ministre¹. Ameilhon se contente de le copier ou abonde dans son sens en dupe facile². Voici d'après divers traits brefs, soit de Cantacuzène lui-même, soit de Grégoras³, un résumé plus satisfaisant des événements. 1° Thomas Ducas le fratricide⁴ vient d'être empoisonné par sa femme, l'impudique fille d'Andronic le protovestiaire (au commencement de 1337) au moment où il allait la faire périr. 2° La veuve règne au nom de son fils, âgé de 14 ans⁷, et du reste a au moins deux filles. 3° Elle règne à la façon des Jeanne de Naples, c'est-à-dire qu'elle ne commande ni à elle-même ni aux autres, que l'Acarnanie se divise en factions et que son autorité chancelle. 4° Qu'imagine-t-elle alors? Constantinople a les yeux sur elle, Constantinople convoite l'Acarnanie, eh bien! elle abandonnera cette Acarnanie qui échappe à ses mains, ou du moins elle lui en

en partie dans ce qui leur appartenait. — ¹ *V.* sur ce partage, p. 421, n. 5. — ² On donnait un 5° à l'emp., autant au g.-dom. — ³ II. 52, 53. — ⁴ XIX, 472-475, ou I. CIX. 52, 53. — ⁵ XI. 3³, 34. — ⁶ I-1, p. 51. — ⁷ II. 55

abandonnera la suzeraineté, moyennant qu'on lui garantisse une grande existence en échange de ce qu'elle cède. 5 De là dès lors deux partis nouveaux et qui absorbent les autres, parti de la duchesse ou de la vassalité, parti des grands ou de l'indépendance, qui bientôt prendra le nom de parti du duc. 6° La duchesse est en intelligence depuis longtemps avec Constantinople: avec sa finesse de femme et de Grecque, elle a senti que pour avoir de meilleures conditions ce n'est pas à l'empire, ce n'est pas à l'empereur qu'il faut rendre service, c'est aux Cantacuzènes qu'il faut plaire; en conséquence il est stipulé secrètement que son fils, duc d'Acarnanie, mais duc vassal, épousera une des trois filles de Cantacuzène. 7° Tout arrangé à l'avance, la régente tient conseil avec les grands de son parti, on tombe d'accord sur ce point qu'il faut députer à Valagrite près d'Andronic, et, comme si elle tenait aux libertés, à la nationalité du pays, les envoyés demandent avec la main d'une Cantacuzène pour le jeune duc vassal de l'empire, l'autonomie pour les seigneurs. 8° Andronic feint de rejeter avec hauteur, avec courroux, la deuxième condition en accordant la première, et déclare qu'il va soudain entrer en Acarnanie; aussitôt les plénipotentiaires renoncent même à l'autonomie (dénouement prévu et pure comédie jouée uniquement pour faire croire à l'impossibilité de préserver l'indépendance du duché). 9° En conséquence Andronic et Cantacuzène entrent en Acarnanie avec des forces suffisantes, prennent possession des districts et des villes, visitent les places, distribuent les gratifications et confèrent les postes (convenus ou non), en un mot, organisent leur nouvelle province; si tous les chefs acarnaniens ne se sont pas soumis, au moins suppriment-ils ou ajournent-ils la résistance; tout semble calme. 10° Et pour être plus sûrs encore de la sagesse du pays, les Grecs emmènent en se retirant, et le jeune duc qui

tant pour ce passage que pour presque tout ce qui suit; cp. Gg. XI. 6'

pouvait servir de drapeau pour une révolte, et la duchesse sa mère, qui probablement se croyait, et certes avec raison, plus en sûreté loin de l'Acarnanie qu'en Acarnanie.

N. B. C'est pendant cette expédition de 1337 que Grégoras place la prise de Nicomédie : nous croyons qu'il n'y a point ici d'erreur possible ; le synchronisme est trop net et trop frappant pour qu'il se soit mépris.

§ 2. Insurrection et soumission définitive de l'Acarnanie.

Chronologie jusqu'à l'ouverture de la campagne. Andronic avait repris la route de son empire quand, sans doute au passage des montagnes, Nicéphore fut enlevé, son gouverneur aidant, et conduit à Patras, ensuite à Tarente¹, où on l'accueillit : Catherine de Valois, la prétendante à l'empire de Constantinople², voulut même en faire son gendre. Quant à la duchesse, pour l'instant elle ne varia point dans son système, elle ne quitta pas Andronic et Cantacuzène. Ceux-ci, après l'enlèvement, étaient revenus sur leurs pas, et s'appliquèrent à consolider l'organisation toute fraîche encore d'un pays où le sol semblait trembler. En partant ils y laissèrent Synadène comme gouverneur-général, vers juillet 1338 à ce que nous pensons³. Cette absence prolongée des chefs de l'empire facilita les premières de ces nombreuses descentes de Turks que men-

—¹ Fille de Catherine de Brienne et de Charles de Valois, a.-p. fille, par conséquent, de Jean de Bryenne, l'empereur titulaire de Cp. (tuteur d'abord de Baudouin, puis élu de 1231 à 1237, et qui acheva d'être dépossédé en 1261 par Michel VIII : les Paléologues et les Bryennes étaient depuis ce moment en opposition comme le sont tj. 2 dynasties dont l'une a pour elle le fait, tandis que l'autre prétend avoir le droit.) Catherine de Valois était censée impératrice depuis 1310 (époq. de la mort de Catherine de Bryenne) et avait pour mari Philippe, prince de Tarente, un des fils de Charles II de Naples. —² Car il y passa beaucoup de temps après sa conquête afin de tout organiser ; et cette conquête elle-même n'avait eu lieu que tard en 1337, après la soumiss. de l'Albanie. Ce qui suit sur les descentes des Turks, multipliées à la faveur de l'absence d'Andronic, l'accord parfait de tous les détails chronologiq. principaux en rétrogradant du 15 juin 1341 à cette époque, et

tionne Grégoras sous 1338¹, descentes qui furent sans doute du fait des Osmanlis, et qui ne peuvent nous étonner à présent que par la prise de Nicomédie ils ont achevé la conquête de ce qu'avaient les Grecs au nord-ouest de l'Asie-Mineure. Cantacuzène n'en indique qu'une, la dernière sans doute de l'année : Ourkhan en personne² la dirigeait, elle coïncidait à peu près avec le retour d'Andronic et dut avoir lieu en août : elle est remarquable. Septembre sans doute dut voir le mariage de Marie, fille d'Andronic, avec le fils d'Alexandre de Bulgarie³ en vertu du traité de Rosocastre. L'année suivante (1339)⁴ eut lieu la révolte d'Acarnanie concertée sans nul doute avec Tarente : Synadène, avant d'avoir passé un an entier dans son gouvernement, fut pris par les mécontents⁵; Arta, Rhogues, Tomocastre se déclarèrent pour eux, soit force, soit contrainte; ils envoyèrent demander à Catherine leur jeune prince, qui bientôt fut à Tomocastre. Andronic et Cantacuzène, à Andrinople alors, résolurent de marcher, mais seulement au printemps suivant (1340)⁶ pour pacifier le pays. Mais la santé de l'empereur devenait de plus en plus débile⁷. On s'agitait pour l'hérédité. C'est vers ce temps surtout, et grâce à de fréquents et longs séjours dans l'ouest, que Cantacuzène s'attacha particulièrement Gui d'Arménie⁸ et Monomaque, que bientôt nous trouve-

surtout l'âge de Marie au moment où Andronic la donne en mariage au fils d'Alexandre (elle avait 9 ans, dit Gg., XI. 7, ἐτῶν αὐτῆν ὄσαν ἐννέα, ou du moins était dans sa 9^e année : or elle était née en 1330 et le mariage eut lieu en 1338), doivent compléter la conviction. — ¹ XI. 6². — ² Conjecture, mais qui résulte de la nat. des choses. — ³ II. 34 : cp. p. 144, n. 3. — ⁴ II. 33 fin; Gg. XI. 7¹. Les auteurs s'accordent à placer le mariage à la suite de la fuite de Nicéphore. Mais Gg. groupant ensemble pour le temps et cette fuite et l'insurrection, tandis que selon Cz. (II. 34, p. 309 de l'é. du L.) croyable ici, il se passe entre le mariage et la révolte beaucoup de temps (μετὰ δὲ χρόνον οὐκ ὀλίγον), et que le mariage (p. 138, n. 2) se trouve séparé de la fuite par bien des petits détails qui ont dû aussi en demander beaucoup. — ⁵ Dans notre hypoth., p. 137 n. 9. — ⁶ Pour ces détails et ceux qui suivent, combinez Cz. II. 34 et Gg. XI. 8². — ⁷ Ameilhon met cette campagne en 1339 (XIX, 485-487), erreur capitale et inconcevable. — ⁸ Ἡ συνήθης ἐπήρεια τ. σπληνός, κτλ. — ⁹ Gui

rons en étroites relations avec lui; c'est vers ce temps qu'il semble s'être créé tant de sympathies parmi les moines de l'Athos; et à ce temps peut-être remontent le prétendu projet d'avoir sa cellule sur la montagne sainte et le voyage où, dit-on, il consulta je ne sais quel voyant de ces parages sur la question de succession à l'empire¹ (bien qu'à notre avis le voyage se réfère à la fin de 1340 plutôt qu'à 1339). Mais Andronic ne s'avenglait pas sur ces préliminaires ambitieux²; et au moment de partir il remit au patriarche des tablettes qui l'instituaient tuteur des princes, régent en quelque sorte, avec l'impératrice³. Ce n'était là qu'un rôle temporaire il est vrai, et d'Apri devait son élévation à Cantacuzène; mais c'était un précédent, et rarement un ambitieux une fois nanti de l'immovibilité fait céder son ambition à la reconnaissance. Si Andronic d'ailleurs avait toujours pleine confiance dans les Cantacuzènes, qui l'empêchait de confier comme précédemment le pouvoir à Théodora?

Campagne contre les révoltés d'Acarnanie. Cantacuzène en donne bien toute l'extériorité⁴, et l'on a reproduit ces détails⁵. Mais on ne les a ni complétés par ce qu'ajoute Grégoras ni appréciés. Nous tâcherons d'y suppléer par quelques remarques. 1° Puisque, sauf trois places, toute l'Acarnanie resta fidèle à Andronic, c'est donc ou que le parti rebelle n'avait que de bien faibles racines dans le pays, en d'autres termes ne demandait pas mieux que d'être régi par Constantinople, ou qu'Andronic et Canta-

était le frère de Xéné, le beau-frère d'Andronic par conséquent. Nous verrons au comm. du l. 3 que Manuel Cz. (2^e fils de Cz.) devait épouser la fille de Gui. — ¹ Cz. IV. 25. — ² Gg. XI. 44, *χρυψίνους ἦν τὰ πολλὰ κτλ.* — ³ III. 2. (On voit qu'il s'est gardé de parler de ce fait à sa place). Gg. X. 7³ place quelque chose de semblable entre Jean et Andronic au moment de la guerre de sir Ianni (beauc. plus tôt p. c., car c'est en 1334), mais sans parler d'instrum. écrit. Il peut se faire que le patriarche ait ainsi reçu les marq. de confiance de l'empereur et en 1334 et en 1340; et probablement la 1^{re} fois ç'aura été à l'instigat. de Cz. qui à ce mom. enc. devait croire J. d'Apri. tout à lui: au temps de l'acte de 1340, il n'en était plus de même. — ⁴ Cz. II. 35-38. — ⁵ Notam.

cuzène avaient bien pris leurs mesures pour le maintien de leur autorité : peut-être est-ce l'un et l'autre. 2° Puisque les trois sièges sont conduits simultanément, sans que cependant les Grecs forment une très-nombreuse armée, c'est donc que l'on compte sur autre chose que sur la force des armées pour opérer la soumission (et c'est là aussi ce qui peut faire comprendre pourquoi ce délai de huit mois au moins, avant de rentrer en campagne : il fallait amasser des matériaux autres que des armes pour amortir les résistances). 3° Puisque nulle des villes ne fut prise de vive force et que ce fut à la suite de pourparlers avec le ministre que leurs commandants les rendirent, sans que rien les y forçât, au moins au moment de l'accord, surtout Tomocastre, il est plus que probable que ce résultat fut obtenu par les avantages que faisait, non seulement à Nicéphore, mais aux meneurs de l'insurrection, le gouvernement de Constantinople : ces avantages, on les voit déjà paraître dans les discours de Cantacuzène, mais ils n'y sont pas assez en relief, il échappe à bien des lecteurs qu'il y a là marché ; et c'est ce que veut Cantacuzène, qui souhaite voir attribuer le succès à son éloquence, à l'ascendant qu'il sait prendre sur les meneurs. — Ameilhon a cru faire merveille en nous disant, d'un ton qui semble promettre un peu d'opposition, que Cantacuzène se donne les honneurs de la campagne⁴. Ce n'est pas là qu'est le faux. Grégoras aussi reconnaît que la réussite fut due à Cantacuzène² : car Andronic, malade, était ou devait être plus indolent que jamais³, et certainement les discours de Cantacuzène dans cette partie de l'ouvrage sont habiles et ont des parties fort persuasives ; mais ce n'est pas par l'éloquence proprement dite qu'il persuade, c'est par les promesses que met en avant son éloquence et dont sans doute il fournit sans nous le dire les garanties.

Ameilhon, XIX, 485-487, ou l. CIX. 59-62. — ¹ XIX, 487. — ² XI. 9¹. τῷ γὰρ μεγάλῳ δ. τοῦ Κωνσταντίνου συνασπίζοντος κτλ. — ³ Et plus encore, XI. 6⁴. Gg. revient encore (XI. 9¹) à τὴν ἀπὸ τ. σπληνὸς πιέζουσαν νόσον, et dans Cz., II. 56 fin, après la soumission d'Arta, Andronic malade y reste.

Ameilhon se ravise à la fin et jette cette phrase en passant : « Quels qu'aient été les ressorts secrets qui ont opéré cette révolution. » Eh oui, il y avait des ressorts secrets, c'est là toute l'essence de la conquête, il ne fallait pas le dire comme épisodiquement, c'est le reste qui est épisode, etc. Ces ressorts, secrets en un sens, vous ne devriez pas les appeler secrets, vous qui parlez en ce moment même des discours de Cantacuzène, puisque les paroles de Cantacuzène les laissent apercevoir à qui ne lit pas superficiellement. Il y a, certes, dans ces discours autre chose encore que le marché proposé (le rusé parlementaire décrit aux assiégés leur détresse en officier bien renseigné¹, le subtil diplomate aborde en maître la discussion de droit sur cette question *l'Acarnanie doit-elle être à l'empire*² ? et le tout forme un faisceau logique et serré de nature à produire de l'impression); mais il y a le marché, et Cantacuzène; aux arguments de droit a joint, de son aveu, les appels à l'intérêt particulier³. — Très-probablement, tout en terminant sa soumission de l'Acarnanie, il dressait déjà ses batteries pour une expédition en Morée, car moins d'un an après nous le voyons se disposer à partir pour cette contrée où l'appellent des partisans de la domination grecque, ce qui ne peut être en 1341 un hasard, un caprice inattendu. L'anarchie et les rivalités des principautés latines rendaient la tâche assez facile, le nom de Cantacuzène était populaire dans la péninsule, et plus tard en effet nous verrons Manuel Cantacuzène réaliser en partie les projets de son père. D'autre part, la connivence des ducs d'Athènes et de Patras à la révolte d'Acarnanie, comme aux plans de Catherine de Valois, légitimait de reste les vues de Constantinople sur un pays démembré de l'empire par la catastrophe de 1204. Que ce soit de lui-même ou par la force des choses, Cantacuzène, il faut le répéter à satiété,

— ¹ II. 57. — ² II. 56. — ³ Dès 1337 pour la 1^{re} soumiss. il est quest. de pensions p. les chefs du pays, αὐτοῦς τε εὐεργετήσιν... προσόδοις ἐτησίαις

a véritablement un système : il veut rejoindre à l'Empire les tronçons épars qui peuvent s'y rejoindre. En Asie, Chio, Lesbos, Phocée, Philadelphie sont toujours aux Grecs, et Philadelphie ne paie plus tribut aux Turcs, Chio, Phocée ne sont plus inféodées à des Génois; en Europe, quelques pas encore, et l'empire qui a recouvré le despotat de Vlaquie, le duché d'Acarnanie, s'étendra sans interruption de l'Hémus à la pointe du Péloponèse. Même en ne recouvrant ni la Bulgarie et la Serbie, ni cette Asie Mineure en proie aux Turks et aux Mongols, ni les îles vénitiennes, voilà pourtant un état continental, remarquable comparativement aux autres états d'Europe par l'étendue, par la position, par la contiguïté de ses provinces.

Conspiration de Francis Paléologue. Nous avons posé en fait la connivence des ducs d'Athènes et de Patras à la révolte d'Acarnanie. Celle de Patras ressort de ce fait, que c'est à Patras que Nicéphore enlevé trouva un premier asile. Si celle d'Athènes est douteuse, elle est probable pourtant. On se rappelle Francis Paléologue, cet assassin de sir Ianni; tout récompensé qu'il avait été, cet homme croyait ne pas encore l'être suffisamment, ou plutôt il ne voyait dans sa fortune présente qu'un échelou pour monter plus haut. Issu, son nom en fait foi, du sang impérial, il convoitait le trône. Le meurtre d'Andronic devait lui en ouvrir les voies; et sans doute il n'eût point épargné Cantacuzène. Il assistait à la guerre, puisqu'il était stratopédarque; il commandait, à ce que nous croyons, une des divisions de l'armée. Il avait des intelligences clandestines avec des Albanais (car évidemment c'est là ce que l'on doit entendre par Illyriens) et avec les Catalans de Thèbes. Or, Athènes et Thèbes formaient un même duché, et il est peu présumable que leur arrangement avec le chef des Catalans de cette contrée² ne fût point un

ὧν ἂν ἕκαστος ἀξίος κριθῆ. — ¹ Ils y étaient passés en 1344 après leur rupture avec l'empire, et dès 1342 ils avaient joué le rôle de maîtres en ce pays en battant et tuant Gauthier de Bryenne, le duc

arrangement avec le duc lui-même. Probablement des complices auraient agi à Constantinople tandis qu'il eût agi en Acarnanie, car au même instant était découvert dans la capitale un complot tramé dans l'ombre par des notabilités, et il en résulta nombre d'arrestations avec lesquelles concorda celle de Francis¹. Cantacuzène ne dit mot de cette trame (ce qui certes est fort extraordinaire, mais ce qui ne doit pas nous suggérer le soupçon que lui-même en aurait été l'auteur et que l'inimitié du patriarche l'aurait deviné). Francis mourut victime d'une épidémie avant d'avoir été mis en jugement² comme ses complices de Constantinople. Ainsi, non compris les plans des amis du vieux monarque et les préparatifs de Cantacuzène pour son propre compte en 1330, voici sous Andronic trois complots indubitables, celui d'Ianni, celui de Démétrius, celui de Francis : un seul dégénère en révolte ; tous trois se compliquent de l'accession à l'étranger (Serbe, Génois, Catalan), tous trois sans doute auraient coûté des territoires à l'empire. Le mal est certes moins grand que pendant les sept dernières années d'Andronic III ; mais on sent qu'il reste au fond des esprits un peu de cette agitation fébrile et funeste, œuvre de ce monarque quand il essaya de déshériter son petit-fils.

§ 3. Derniers événements du règne.

Après le mariage de Mathieu Cantacuzène, l'aîné des fils du ministre, avec la fille du despote Démétrius³, que nous mentionnons comme approchant l'époux du trône, et tendant à faire des Cantacuzènes des princes du sang ; deux événements surtout méritent attention.

1^o. *Effort par mer contre les Osmanlis*. On a vu ces fréquentes descentes des Turks sur les côtes de l'empire,

même qui les avait reçus. — ¹ Ἐάλωσαν οἱ τυραννίδα μελετήσαντές τε καὶ ἐπιθέμενοι ἐς Βυζάντιον, πολλοὶ τε ὄντες καὶ οὐ τ. ἀφανῶν; ἔαλω δὲ καὶ Σφράντζης... Gg. XI. 9^o. Gg. du reste promet de donner plus bas des détails sur le complot de Cp., mais oublie de les donner. — ²Gg. XI. 9^o. Cz. ne parle que de la mort de Francis, II. 36, fin, en ajoutant que seul il mourut de l'épidémie qui tourmentait le camp. — ³Cz. l. 58. Démétrius n'avait pas de fils. Le mariage eut lieu vers la fin de l'hiver, donc

surtout depuis la prise de Nicomédie ; et ces courses dévastatrices, comme leurs pirateries en 1336, comme la perte de tout ce qu'avaient enlevé les Grecs en Bithynie et en Mysie, forment une compensation terrible aux progrès faits d'autre part vers la restauration de l'empire. Mais Cantacuzène, bien que concentrant d'abord ses vues sur les réincorporations à opérer en Europe, pensait aussi à l'Asie, et avisait aux moyens d'écartier les Turks, et surtout les Osmanlis, qui déjà, lors de leur razia de 1338, secrètement d'accord avec Galata, avaient formé le dessein de construire ou de prendre deux forts à l'aide desquels ils eussent infesté les routes de terre menant à Constantinople, et en eussent commencé le blocus¹ : c'était leur méthode contre toute grande ville. Les blocus durèrent parfois 7 ans, peut-être davantage; mais la place, resserrée de jour en jour, finissait par tomber irrésistiblement sous leur patiente et impitoyable stratégie. Il était donc grand temps d'organiser la défense. Cantacuzène comprit qu'on ne le pouvait qu'en revenant sur cette mesure insensée par laquelle le vieil Andronic avait renoncé à entretenir des forces navales², et en créant à tout prix une marine. Roulant en même temps des plans mystérieux pour sa propre grandeur, il souhaitait que l'amiral de la future flotte eût, mais en restant secrètement à ses ordres, le commandement-général, non seulement des navires et des équipages, mais aussi des îles et des côtes (tel fut depuis le capitain-pacha chez les Turks). Apocauque, avec lequel il s'était réconcilié, sans doute après la fuite d'Ianni³, semblait toujours un homme sans consistance personnelle⁴; il se détermina pour Apocauque. Mais comment faire agréer ce choix au monarque, qui, à deux ou trois reprises, avait disgracié ce protégé du ministre? Cantacuzène, dont ici le récit est un imbroglio de men-

en 1344 vers fév. — ¹Gg. XI. 4². — ²Pachym. I. 26, 28. — ³III. 45 : mais le temps n'y est point expressément et minutieusement marqué, bien qu'on voie qu'une réconciliation eut lieu après la liaison de sir Ianni et de Xéné. — ⁴Cp. p. 27. — ⁵II. 38, depuis Μεταξύ δὲ παρασκ. jusqu'à μὲν

songes, de vérités sous un faux jour, d'injures indirectes à son ex-protégé, et d'insinuations qu'il a été trompé, n'en a pas moins été copié par les compilateurs. A notre avis voici le fait. Il imagina de supposer qu'Apocauque songeait à prendre le froc et à priver l'Etat des rares talents que jusque-là il avait déployés à son service. Cette communication trouva le monarque fort indifférent et, qui pis est, fort incrédule. « Il ne les enfouira pas, ses rares talents, » dit-il à son ministre. Cantacuzène alors changea de batteries, et annonça qu'Apocauque, modifiant ses résolutions, voulait toujours donner ses biens, mais à l'Etat, non à ses parents, et offrait de construire à ses frais une grosse escadre à laquelle, si bon semblait à Andronic, l'Etat ajouterait la sienne, à condition qu'il commanderait le tout avec puissance illimitée sur les îles et les côtes. Andronic finit par dire oui, et même permit qu'Apocauque puisât 100 000 pièces d'or au trésor pour ajouter à ses propres dépenses pour la construction de l'escadre. Dire ici l'astuce avec laquelle le nouvel amiral s'y prit pour persuader aux crédules Constantinopolitains que lui seul faisait les frais de cette œuvre patriotique, et sacrifiait ainsi à l'Etat sa fortune et son repos, tandis que le prince s'engourdissait sur le trône, et ajouter que l'armement, en dépit de tout ce fracas, n'aboutit qu'à la prise de neuf chétives galères turques, ce serait nous faire l'écho de Cantacuzène et aller sur les brisées d'Ameilhon. Mais nous demanderons si, quand Apocauque accapare ainsi l'éclat et les acclamations, ce n'est pas et à l'instar et aux dépens de Cantacuzène, qui, lui aussi, refoule dans l'ombre Andronic, et si ce qui froisse surtout le ministre, ce n'est pas de se sentir lui-même éclipsé, débordé. Nous remarquerons ensuite que, grâce au droit laissé à l'amiral de choisir ses principaux agents, Apocauque put à l'aise malverser, établir de faux comptes et s'adjuger force argent.

ἀποκριθεὶς. — 'Gg, ue dit rien sur tout ceci, sauf sur la construction d'Epibates, XII, 4³, ὅσα π. τὸ τεῖχος τ. βασιλευσύσης τ. πόλεων ἤγειρεν οἷον καὶ γῆ

Nous n'oublierons pas qu'il se bâtit, à lui même, un superbe château-fort, à Epibates près de Constantinople et de la mer, hérissant ainsi de fortifications *amphibies*, dit Grégoras¹, les abords de la capitale, et ne déclarant sans doute qu'après les ouvrages achevés que c'était là une maison à lui, construite de ses deniers². Soit pourtant que l'empereur fût irrité de tant d'audace, soit que Cantacuzène le poussât secrètement par jalousie, et voulût donner une leçon à un homme qui n'entendait pas se tenir sur le second plan, l'amiral fut destitué, et même resta quelque temps sans place aucune, et Cantacuzène, à ce qu'il nous assure, reçut des reproches de l'empereur sur son aveuglement pour Apocauque. « Vous voyez ce que nous pétrit votre ami³ », fait-il dire à Andronic, insinuant par là qu'Apocauque aspire à l'empire. Quelque exagéré que semble d'abord ce mot (par lequel Cantacuzène veut couvrir Apocauque de ridicule en nous pénétrant de cette pensée, « qu'un Cantacuzène aspire à l'empire, soit! mais un Apocauque » !!), ce mot n'est pas absurde. C'est Cantacuzène qui travaille à l'empire, et il entend qu'Apocauque l'y aide, confident ou non de l'intime de sa pensée; mais son ambition éveille celle de son agent, qui ne voit aucune raison, s'il conspire, de conspirer au profit d'autrui, et qui se dit: « Si quelque un doit régner à côté ou au lieu des Paléologues, pourquoi pas moi? » Il est possible que pour en venir là, l'intronisation de Cantacuzène soit la transition, le moyen; mais ce ne sera qu'un moyen. Voilà, selon nous, dès cette époque, les sentiments d'Apocauque. Mais Cantacuzène ne lui supposait pas tant d'ambition, sans quoi il ne l'eût pas placé si haut. Il l'eût brisé plus complètement; surtout il eût exigé la destruction ou l'abandon d'Epibates (qu'Apocauque garda, sans doute en atermoyant). ¶ Ne voulant pas pourtant qu'on puisse dire qu'il n'a rien

καὶ θαλάσση περιζομένην ἔχοντα δίαίταν, XII. 4¹. — ¹ V. la n. précéd. —

² Nous ne parlons pas ici de la tour de Mangane qu'il s'appropriä presque plus tard, mais dont il ne fut pas le construct. — ³ Ὁρᾶς, ἔφη, εἷς ἄπό-

prévu, il suppose ou il rapporte une insinuation prophétique de l'empereur, sachant que pour des Lecteurs superficiels la clairvoyance du prince jettera sur lui même un reflet de clairvoyance, et qu'il semblera, non s'être mépris, mais avoir dédaigné les petites précautions et la vengeance.

2. *Concile de Constantinople, 11 juin 1341.* Au compte rendu d'Ameilhon¹, qui a tenté de fondre ici Cantacuzène et Grégoras², mais qui ne fait connaître suffisamment ni la secte à propos de laquelle se tint le concile, ni le concile même, nous allons ajouter quelques traits essentiels. — 1^o Bien que la folie de deux ou trois moines omphalopsyques ait été le point de départ des débats dont on voit ici le commencement, et qu'Ameilhon s'appesantisse justement sur l'aberration de ces pauvres solitaires, le palamisme (c'est le nom qu'on donna plus tard à cette hérésie) est tout autre chose que l'omphalopsychisme : son grand dogme était qu'il y avait en Dieu plusieurs θεότητες, toutes créées ainsi que Dieu lui-même, tandis que la masse voyait dans cette pluralité d'incréés et de θεότητες le polythéisme : de là de longues discussions sur les activités (ἐνέργεια) divines, plus ou moins indentifiées aux θεότητες, discussions qui eussent été bien simplifiées si l'on eût pris soin d'abord de bien s'entendre tant sur l'être, la personne, les qualités³, que sur les facultés et les déploiements d'activité des facultés, mais qui appartient à une sphère élevée. — 2^o Quant à la lumière, le palamisme se bornant à parler de la lumière du Thabor, sans examiner si cette lumière symbolise ou récapitule en germe toute lumière comme l'ont pensé tant d'Orientaux, et n'ayant ainsi qu'un pas à faire pour passer avec les Parses et la kabbale à

καυχος τυρεται. Cz. II. 38. — ¹ XIX, 475, ou l. CIX. 69. — ² Cz. II. 39 et 40 (c'est un exposé concis, modéré, de main de maître, un véritable modèle, bien que nous ne prétendions point en garantir l'orthodoxie); Gg. XI. 10, tout entier, et XIX. 1³. Dans ce dernier passage se trouvent beauc. de détails dont la place véritable eût été l. IX, X ou XI et qui offr. de l'intérêt. Nous les avons utilisés. — ³ C'est ce que demandait entre aut. avec beauc. de sens Paul l'arch. latin d'Éphèse. V. Ann. E.

l'identification de la lumière et d'une θεότης, la déclare incréée ; et si l'on voulait lier à cette assertion les précédents matériels du palamisme, on aurait trois questions en tout sur la lumière, 1^o « est-il vrai qu'en certaines attitudes et certaines circonstances données, le contemplatif voie des jets de lumière lui sortir du nombril ? 2^o cette lumière est-elle celle du Thabor ? 3^o la lumière du Thabor est-elle incréée ? » La première est physiologique, le dix-neuvième siècle ne manque pas de gens qui au nom du magnétisme la résoudre affirmativement comme les Omphalopsyques ; à la deuxième le bon sens répondrait bien vite « Non » purement et simplement, mais avec un peu de mysticisme et de sophistique, on peut en avoir pour longtemps à la vider ; la troisième implique au fond cette autre question : *Dieu est-il lumière ?* Et comme il peut se trouver, comme en fait il s'est toujours trouvé, en Orient, nombre de chrétiens gravitant (à leur insu ou à leur es-cient il n'importe) autour d'une solution affirmative, légère modification du Zend-Avesta et du Zohar, on comprend que la querelle se soit prolongée.—3^o La puissance de la prière était aussi une des propositions favorites du palamisme (l'exaltation de l'oraison c'est la contemplation, comme l'exaltation de la contemplation la vision) ; et sous ce rapport le palamisme n'était, comme on le lui reprochait, qu'une variété de l'antique massalianisme (pour les Euchites la prière avait été le perfectionnement ; et la perfection, pour les Palamites de l'Athos, c'était, lorsque la prière mentale les absorbait, de voir l'aigrette de feu jaillir du nombril).—4^o La prière fut même l'objet unique du concile, soit qu'on eût dessein de simplifier la discussion, soit qu'on se réservât de traiter les autres points dans d'autres séances, que la mort de l'empereur et la fuite de Barlaam empêchèrent d'avoir lieu.—5^o Ce Barlaam le dénonciateur, l'antagoniste de l'hérésie nouvelle, était un esprit léger et mobile, témoin ses propres écrits répartis par Fabricius en deux séries, les uns pour, les autres contre

l'église grecque; et le jésuite Gretser¹, théologien de profession, orthodoxe si jamais on le fut, ne parle de lui qu'avec un ton très-voisin du mépris. Pendant un temps pourtant il avait charmé Cantacuzène², qui avait cru à son savoir encyclopédique, comptant sans doute effacer par lui l'éclat dont brillaient Métochite et Grégoras comme savants et qui l'avait créé abbé de St-Sauveur (vers 1330). Ces prétentions encyclopédiques, Grégoras les ruina dans un colloque public dont il nous a laissé la relation³; et c'est alors probablement que Barlaam se mit en quête d'hérésies à combattre. Vaincu lui-même, malgré la bonté de sa cause, au concile de 1341, et peu jaloux de souffrir pour ses opinions, il fit voile pour l'Italie, préférant l'évêché de Gérace⁴, dont bientôt Clément V l'investit, à la palme du martyre. — 6^o Ameilhon, sur l'autorité de Grégoras, s'imagine que la décision inorthodoxe du concile fut emportée par la violence et malgré les arguments vraiment supérieurs de Barlaam. Rien ne nous semble moins clair. Que les moines et autres partisans du palamisme aient acclamé bruyamment à Palamas, nous ne l'assurons ni ne l'affirmons; mais fût-ce vrai, est-ce une preuve que Palamas eût moins d'éloquence que Barlaam? Nous avons les ouvrages de l'un et de l'autre: certes le théologien latin n'est pas de ces robustes athlètes qui semblent dépasser leurs adversaires de vingt coudées; s'il l'égale, c'est beaucoup dire. « Mais, dit-on, il avait la bonne cause. » Ce n'est pas nous qui contesterons la bonté de la cause. Mais les bonnes causes n'ont pas toujours le bon avocat; et d'autre part il peut se faire qu'un auditoire soit sincèrement antipathique à la bonne cause. C'est ici le cas.

¹ Notes à la suite de la trad. de Pont. (elles sont distribuées chap. par chap.); et celle qui regarde Barlaam, en conséq., est sur II. 40, p. 925-935 de l'édition du Louv. — ² XIX. 5. — ³ C'est le Florentius dont il dit lui-même quelq. mots, XI. 40² et dont nous donnons un passage, Ann. D. — ⁴ En Sicile et non en Calabre, comme le dit Ameilhon (XIX, 498), non pas qu'il n'y ait une ville de ce nom en Calabre, mais ce n'est pas de celle-ci que Barlaam devint évêq. : *V. Fab. Bb. g. art. Barlaam.*

Le palamisme, plus mystique, plus subtil, plus en harmonie avec ce splendide Orient, berceau du système des émanations, ne pouvait manquer de séduire beaucoup d'imaginations grecques. Palamas d'ailleurs s'y prenait bien pour argumenter : d'une part il prétendait que dans les choses proprement spirituelles il faut renoncer à la dialectique et s'en tenir à la doctrine des saints Pères [que des rationalistes repoussent ce mode de discussion, rien de mieux ! mais l'Église et surtout l'Église romaine qu'a-t-elle à dire contre ce principe ?]; de l'autre, il citait un nombre de passages qu'il prétendait favorables à ses idées, et là-dessus, nous l'avouons, nous penchons beaucoup à croire que Barlaam se trouvait embarrassé, non pas qu'il n'y eût de réponse possible, mais parce que probablement il connaissait les pères grecs moins à fond que son rival, parce qu'opposer père à père et passage à passage, c'était entrer dans une voie semée d'écueils et compromettre l'Église même, fondée en partie sur la tradition et les Pères reconnus orthodoxes, parce que combattre l'interprétation hérétique donnée aux passages cités voulait du temps et un art de discussion qui n'est pas donné à tous.]

—7° Le patriarche dans cette affaire tenait pour Barlaam, Cantacuzène favorisait Palamas : nouvel indice d'une rivalité qui s'est déjà fait entrevoir entre ces deux hommes si haut placés ! et preuve aussi que le débat, théologique par une de ses faces, est politique par l'autre ! Mais est-ce d'Apri, est-ce Cantacuzène qui a donné une attitude officielle à la querelle et qui de l'ombre du cloître l'a portée dans le palais, amenant la théologie au secours de la politique ? On n'a jamais posé cette question. Nous la résolvons sans hésiter en disant : « c'est d'Apri surtout qui eut ce tort grave. » Cantacuzène ne date les premières accusations de Barlaam que de 1340 et de la campagne d'Acarnanie, Grégoras les fait remonter à 1 ou 2 ans plus loin, mais il convient que c'est pendant la deuxième campagne d'Acarnanie qu'il alla s'aboucher avec d'Apri et

ses évêques. La différence est peu de chose (Grégoras, théologien et littérateur, adversaire d'ailleurs de Barlaam sur d'autres questions, a dû suivre pied à pied la manière de son rival et sait sur lui plus de détails que Cantacuzène, pour qui Barlaam ne commence d'exister que quand ses démarches prennent de l'éclat) : c'est donc pendant la deuxième campagne d'Acarnanie que la question se transforme. Or pendant la campagne d'Acarnanie, Cantacuzène était absent ; pendant la campagne d'Acarnanie d'Apri avait presque la régence ; se perpétuer au pouvoir ou s'en ménager le retour pour l'avenir était son but, le livre suivant le prouvera, et pour s'y perpétuer, quoi de mieux que d'avoir un parti, un drapeau ? Ce drapeau ce sera l'orthodoxie, ce parti ce sera celui de l'église, du patriarche, des saints canons et des conciles. Oh ! si l'on pouvait présenter le ministre comme hérétique, lui ou ses amis, pour l'évincer du ministère ! si parmi ces ascétiques de l'Athos, qu'il favorise, quelque esprit de travers donnait dans une opinion condamnée ou mal sonnante ! Et Barlaam se met en route pour en chercher, il en découvre, il publie factum sur factum, il impute à tous la démence de trois ou quatre d'entre eux, et va trouver enfin le patriarche et ses amis à Constantinople. Ces coïncidences, ces allées et venues, ces conférences, ces publications multipliées, cet acharnement à grandir un débat qu'on pouvait étouffer, puisque Palamas déclare, sans doute au nom des moines, ne pas faire cause commune avec les quelques Omphalopsyques qu'ils peuvent compter dans leurs rangs, cet empressement quand on désavoue l'omphalopsychisme, à relever les mots de lumière incréée du Thabor et à y voir du polythéisme, ce concert d'un simple prêtre et d'un régent par intérim qui voudrait proroger son intérimat, enfin la nationalité même de celui qui joue le rôle ostensible dans les premières scènes de ce drame, quand on sait de quel œil Cantacuzène est vu par tous les Latins (Génois, Hospitaliers, Francs de Livadie et de Morée), tout n'indique-

t-il pas que Barlaam n'est ici qu'un instrument, d'autant meilleur qu'il est sincère, grand parleur, brouillon et peu habitué à se mouvoir dans le milieu métaphysique, et que sa vanité ne se doute pas du but dans lequel on l'emploie? Cantacuzène, on le voit, rompit ces trames, sans doute en composant le concile d'une majorité soit de moines soit de suffragants de Thessalonique. Sa victoire fut si complète, l'action du patriarche était si bien paralysée, il était si indubitable non seulement que l'arrêt du concile allait prononcer la condamnation des doctrines de Barlaam, mais encore qu'il courait risque d'une peine temporelle grave, qu'il eut recours à Cantacuzène pour la lui épargner, qu'il prononça pour atténuer l'orage, non une rétractation formelle, mais quelques phrases ambiguës qu'on pouvait à volonté donner pour telles, ou interpréter en un autre sens, et qu'en quittant le palais il alla se cacher jusqu'à son départ de Constantinople et de la Grèce. — Ainsi compris, les faits s'enchaînent, éclaircissent le passé et préparent l'avenir.

Nous glissons sur la maladie de l'empereur, qui, après avoir harangué prolixement et soupé copieusement, fut pris de la fièvre la nuit du concile et mourut le 15 juin¹ : le fait n'offre nulle difficulté; or nous n'insistons ici que sur ce qui en offre, sur ce qu'on a ou mal compris ou mal daté, ou négligé; nous dressons l'errata soit de Cantacuzène ou des sources contemporaines, soit des compilateurs qui ont prétendu y puiser. — C'est par la même raison que nous mentionnons, sans les détailler, et les constructions d'Andronic², surtout en fait de fortifications, et ses désirs de mettre un terme aux abus judiciaires, but qu'il crut atteindre, par l'institution qu'il fit, sans grands

— ¹ V., pour la date p. 18, n. 2 fin, p. les autr. dét. Gg. XI. 10. — ² Ces constructions de forts et de villes avaient pour but de prévenir les incursions étrangères ou au moins d'offrir des asiles aux habitants de la campagne. Cz. nomme, comme fondées par Andronic, Sidérocastré et Gynéocastre, comme réparées, Amphipolis, Arcadiopolis et Ana-

résultats il est vrai, de quatre chefs de la justice¹. Ses traités de commerce avec Narbonne et Monembasie², mériteraient quelques mots de plus, parce qu'Ameilhou n'en a rien dit et que le second même n'est point attribué à Andronic. Nous nous contenterons d'indiquer les principales causes du premier et de sa confirmation : elles peuvent aider à bien saisir l'état du commerce maritime et des relations internationales navales à cette époque : 1^o Narbonne ne sera pas tenue d'indemniser les Grecs victimes des actes de piraterie que commettraient des Narbonnais, mais elle dénoncera ces actes si elle les connaît ; 2^o on ne pillera plus les naufragés, et, au cas de contravention à cet article, non seulement on restituera, mais encore les contrevenants seront punis ; 3^o Narbonnē aura un consul à Constantinople, consul pourvu du droit de justice, moins toutefois la justice du sang ; 4^o les marchandises importées ou exportées par des Narbonnais paieront une fois pour toutes 4 1/2 p. 100 de droit d'entrée ou de sortie.

SECTION TROISIÈME.

EXAMEN DU LIVRE III. — CANTACUZÈNE COMPÉTITEUR OU GUERRE CIVILE DE CANTACUZÈNE ET DE LA RÉGENTE.

(DU 15 JUIN 1344 AU 8 FÉVRIER 1347).

On sait déjà que ce livre est des quatre le plus long. Le laps de temps dont il raconte les événements est pourtant le plus court de tous (moins de six ans). Cet intervalle se coupe en cinq petites périodes, dont la première va jusqu'au premier couronnement de Cantacuzène, tandis que la dernière part de la mort d'Apocauque : la première

tasiopolis qui prit le nom de Périthéorion. — ¹Gg. IX. 9⁵, XI. 5⁴, où on les voit de 1357 à 1358 condamnés hormis un seul pour prévaricat. criantes un d'entre eux était évêq. — ² Les traités avec Narbonne, l'un et l'autre tirés des archives ecclés. de Narbonne et communiqués par Baluze, se trouv. dans les *nn.* de Ducange. Quant à celui de Monembasie,

retraite en Servie, le retour à Didymotique forment les autres points d'arrêt.

ART. 1^{er}.

JUSQU'A L'USURPATION DE CANTACUZÈNE

(DU 15 JUIN AU 26 OCTOBRE 1344).

§ 1. Cantacuzène a-t-il été usurpateur?

La question n'est pas oiseuse, car la moralité de Cantacuzène nous intéresse comme son talent; il faut qu'elle ait des difficultés, car, pour ne pas parler de Grégoras qui varie sur la question, Ameilhon¹ et Royou la résolvent différemment; et c'est bien le moment de la vider, car au bout de cette première phase de la période, notre historien, à tort ou à raison, sera décoré de la pourpre.

Commençons par convenir (au cas où l'on nous ferait cette objection), que la légitimité au moyen-âge n'a pas été un principe si saint, si haut, si universel qu'en nos temps modernes; qu'à Rome, dont Constantinople fut comme le reflet, l'usurpation était l'usage, l'hérédité l'exception; que le trône des Paléologues avait été un vol fait aux Lascaris. Mais que prouvent ces remarques? Tout au plus que l'usurpation à Constantinople au XIV^e siècle fut

il est en grec dans le texte de Frantzes, III, 24, et en latin dans les notes seulem. On s'étonnera que nous le prétendions d'And. V, puisqu'il est daté de nov. 6825, 45^e ind. (1316 p. c.) Mais d'une part en 1316 il y avait deux empereurs (And. III et Michel IX), et l'acte n'est dressé qu'au nom d'un seul; de l'autre, le diplôme mentionne le père, l'aïeul, le bisaïeul du prince contractant (or il faut descend. au moins au 4^e emp. paléologue pour trouver ainsi au monarque régnant 5 empereurs pour aïeux : Michel VIII, And. III, Mich. IX, évidemment voilà les 3 monarq. désignés, et And. IV est le signataire du diplôme). Resterait à préciser la date vraie. And. y faisant mention d'un fils à lui (qu'il nomme suiv. l'usage βασιλεύς sans qu'on puisse en induire co-régence) et n'en mentionnant qu'un (τ. περιπαθήτου μου Αύγούστου et τ. έρασμιωτάτου υιού τ. βασιλείας μου βασιλέως, ce qui soit dit en passant n'eût pu se dire ni d'Irène morte au comm. de 1316 ni d'un fils âgé de 36 ans), il est probable que la date tombe entre les naiss. des 2 fils d'And., c.-à-d. ent. le 16 juin 1332 et le comm. de 1338. — XX, 385... ou CXIV, 57-60. — *H. du*

un attentat moins odieux et moins inoui qu'il ne le serait de nos jours. Pirater au delà de la ligne (qu'on nous pardonne ces formules familières), c'est toujours de la piraterie. Si le mot de légitimité n'existait pas avec le sens que lui a donné le XIX^e siècle, les faits étaient les mêmes aux nuances près. Si Rome n'eut pas de loi d'hérédité, la force même des choses faisait souvent fonction de loi; et plus l'on avance dans l'histoire de Constantinople, à partir de Théodose, plus la tendance à l'hérédité se manifeste, et les violations mêmes du principe ne servent qu'à montrer qu'il a pénétré les esprits. Depuis la spoliation des Lascaris par les Paléologues on comptait 81 ans et quatre générations : qu'importe dès lors l'intrusion des derniers? Ou bien est-ce que Cantacuzène était de la race des Lascaris?

« Mais », peut-on nous dire, « Cantacuzène n'a point voulu dépouiller l'héritier de la couronne, il n'a voulu que partager : futur beau-père du prince et régent, il n'était point exorbitant qu'il siégeât sur le trône à côté de son gendre. Ainsi à Bagdad les atabeks ; ainsi, auprès de Constantin Porphyrogénète, Romain Lécapène ; et pour peu qu'on prenne beau-père en un autre sens, Nicéphore Phocas, près du fils de Romain II¹. » A cela nous répondrons encore, « Qu'importe ? » C'est là plaider la circonstance atténuante ! prendre tout ou prendre moitié, c'est également prendre. D'ailleurs n'y eut-il pas un moment où Cantacuzène finit par effacer absolument de la formule sacramentelle le nom de Jean pour y substituer celui de Mathieu son propre fils² ? Quant à la qualité de beau-père, n'est-il pas clair qu'il imposa sa fille au jeune empereur, comme il s'imposa pour collègue³ ? Et si l'on prétend que, dès les premiers

b. — Emp. t. IV. — On pourrait citer vingt autres exemples, chacun offrant quelque variété de circonst., mais tous identiq. au fond; et en les coordonnant selon les temps, en les groupant selon les lieux, ce serait un résumé curieux. Mais le temps nous manque pour effectuer ce que nous indiquons. — ¹ En 1352. *V. IV-III.* — ² Cela résulte, sinon de la facilité avec laquelle en 1352 ou 54 le gendre de Cz. consentit à répud. sa femme (*V. Ann. A.*), au moins de ce qu'il ne l'épousa que quand la régente sa mère et lui même eurent été forcés d'ouvrir les portes du

temps de son veuvage, Anne demanda la main d'Hélène pour son fils, outre que Cantacuzène est le seul à l'attester, il peut se faire que la princesse ait dissimulé, il est certain qu'un peu plus tard elle ne le voulut plus, et que cette antipathie dura cinq ans et davantage, et que sans la prise de Constantinople par Cantacuzène, le mariage n'eût point eu lieu. La contrainte est donc prouvée. Ne le fût-elle pas, le couronnement n'en serait pas moins une usurpation. Les atabeks n'ont jamais passé, même en Orient, pour des princes légitimes, et Romain et Nicéphore Phocas ont toujours été regardés comme des usurpateurs.

« Soit, » répliqueront les partisans de la légitimité de Cantacuzène; » mais tant de fois Andronic lui avait offert de le prendre pour collègue et il avait toujours refusé, parce qu'Andronic pouvait régner sans guide; il accepta parce que Jean en bas âge avait besoin d'un collègue. » Ce ne sont pas là des raisons péremptoires. Qu'Andronic lui ait offert la co-régence, nous l'avons révoqué en doute; qu'il l'ait offerte souvent, nous le nions; qu'il l'ait offerte dans les derniers temps de sa vie (et ce sont les dernières dispositions qui sont valables), c'est ce que réfute l'élévation du patriarche au pouvoir pendant la campagne d'Acarnanie. Mais les offres eussent-elles été fréquentes et sincères, Cantacuzène les avait rejetées; dès lors c'était comme si l'on ne lui eût rien offert. On ne lui offre plus, il prend; rien ne peut changer la nature de l'acte, c'est prendre, c'est usurper. S'il tenait à régner, et s'il est vrai que l'empereur l'y ait convié, que n'acceptait-il? — « Avouez au moins, » diront nos adversaires, « qu'il eût été heureux pour l'empire que Cantacuzène fût empereur. » Soit! si Cantacuzène fût né sur le trône, à coup sûr, nous ne lui préférons ni le scélérat Apocauque, malgré son esprit de ressource et son activité, ni sir Ianni que nous n'avons point vu assez à l'œuvre comme gouvernant. Mais il faut dans l'usurpation des qualités plus transcendantes que sur le trône légitime. Or nous ne voyons point que Cantacuzène ait été

palais à Cz. déjà maître de Cp. et furent complétem. à sa merci. Jean au reste artic. formellem. cette proposit. dans sa réponse à Irène à l'entrevue

de la taille de ces géants auxquels le monde pardonne leur intrusiu, parce que leur intrusion ramène l'ordre, la paix, la gloire, cicatrise les plaies publiques, et ouvre une ère de splendeur et de prospérité. Non, il ne devait point sentir en lui cette conscience de ses forces et de ses talents qui impose presque une mission à l'homme providentiel ! non, quand nous nous prêterions à croire qu'on ne saurait être usurpateur quand on est César ou Napoléon, nous ne saurions l'absoudre du crime d'usurpation !

« Oh ! c'est qu'il a été contraint, » objecte-t-on encore, ... « contraint par ses amis, dont le zèle était sans bornes, contraint par l'honneur qui ne lui permettait pas de les abandonner, contraint aussi par d'implacables ennemis, qui, avant même son premier couronnement, lui ravirent ses honneurs et commencèrent le pillage de ses biens, qui, s'ils l'eussent pu, lui eussent ôté la liberté, la vie peut-être. » Il y a du vrai en ceci, et l'objection ne manque pas de valeur ; mais toujours, nous le répétons, comme atténuation. Examinons-en toutes les faces. — 1^o Le mot de contrainte est exagéré ; car, en réalité les amis de Cantacuzène ne le menaçaient point de le tuer, s'il ne se laissait point proclamer. Les uns, ceux qui étaient avec lui, le sollicitèrent seulement ; les autres trouvèrent mauvais qu'il eût pris une décision, et saisirent ce prétexte pour l'abandonner. Et d'ailleurs, pourquoi vous faire un parti ? et, si vous vous en faites un, pourquoi ne pas savoir le dominer ? Un chef de ligue n'est grand, que dis-je ? n'est chef, qu'à cette condition. C'est un crime, quand on conduit les hommes, de ne pas savoir mettre un frein à leur ardeur. — 2^o Si, dès le commencement du règne de Jean, il eût renoncé aux affaires, il eût gardé probablement toutes ses richesses, il en eût du moins sauvé la plus forte partie ; à plus forte raison eût-on respecté sa liberté, ses jours ; il eût joui, dans sa retraite, du plus haut cré-

de Didymotiq., Ann. A. — ¹ Pour tous ces traits V. les détails qui suiv.

dit, et tôt ou tard il eût été rappelé aux affaires ; en octobre même, une démission volontaire et sincère, en satisfaisant ses rivaux, lui eût laissé beaucoup de ces avantages. Leur perversité, que nous ne nions pas, ne se déploya pas de prime abord ; s'il n'eût pas fourni de prétexte, elle n'eût pu s'exercer. Evidemment les brigandages de Gui, en Macédoine, n'eussent pas eu lieu sans le couronnement de Didymotique ; évidemment le terrorisme et le règne de la populace, organisés par Apocauque, ne l'eussent pas été, s'il n'eût été nécessaire d'opposer une force aux forces dont il s'entourait : sa mère ne fut plongée dans les cachots du palais impérial que lorsqu'on apprit son usurpation. Nous citerions vingt traits semblables. — 3^o Même particulier, et dans une position inférieure, Cantacuzène, pour peu qu'il eût manœuvré avec adresse, calme et vigilance, aurait aidé plus efficacement ses adhérents que par la guerre civile. On est bien fort quand on a pour soi le droit, du talent, d'énormes richesses, de nombreux amis, parmi lesquels des princes, une portion du clergé, la classe moyenne, et presque tous les notables ; le fait seul de la perte du pouvoir enlevât-il quelques-uns de ces avantages, la plus grande partie persisterait. — 4^o Enfin, au cas même où la situation de Cantacuzène eût été ce que l'on dit, où Cantacuzène n'eût pu sauver ses jours et défendre ses amis qu'en usurpant (car nous ne discutons point le cas de la révolte simple, sans usurpation), où il eût été contraint, nous ne voyons pas que l'acte change de nom. Juré, nous le qualifierions toujours de même par notre verdict ; juge, nous le condamnerions par notre sentence. Il n'en est pas de l'usurpation comme de l'homicide commis en cas de légitime défense : l'homme vaut l'homme, voilà pourquoi on peut tuer pour n'être pas tué ; l'homme ne vaut pas l'Etat : dès lors il ne peut, en droit, porter un coup à l'Etat, pour éviter un coup à sa personne. Seulement nous apprécions les circonstances, nous comprenons les en-

traînements de l'orgueil, le désir des représailles, l'impatience qui ne sait pas attendre, l'honneur mondain qui souffre de descendre et de sembler abandonner ses amis; nous avouons que bien d'autres, à la place de Cantacuzène, eussent fait autant ou eussent fait pis. Eh bien, ils en eussent été usurpateurs; il l'est aussi. Ne travestissons, ne dénaturons pas les faits.

N'allons pas dire non plus qu'il devint légitime quand il reçut la couronne à Constantinople, de l'aveu de Jean, d'Anne, de toute la maison impériale, en présence des grands de l'empire, de tous les ordres du clergé et aux acclamations du peuple. Là incontestablement il y eut contrainte. Il était entré vainqueur dans Constantinople, après cinq ans et demi de guerrecivile; il avait bien fallu que les vaincus souscrivissent à ses conditions: Jean était encore un enfant, la répugnance d'Anne était connue et visible. On insiste: «Pour s'assurer de la sincérité de ceux qui émettent un vote, faudra-t-il donc descendre dans leur conscience? Que les formalités légales aient été observées extérieurement, cela suffit; dès lors tout est consommé, et il n'y a plus rien à contester.» Sans doute cela suffit aux sujets pour qu'ils puissent légitimement servir le prince reconnu; mais, pour légitimer le prince lui-même, non.

En résumé, Anne eut tort de ne pas faire de Cantacuzène le co-régent de son fils: elle s'entoura d'hommes incapables et pervers, par son manque de talents pour le gouvernement et par ses choix, elle fut pour plus des deux tiers dans les horreurs de la guerre civile qui ensanglanta l'empire; mais elle était dans son droit. Quant à Cantacuzène, et lui aussi il fut coupable en partie de la guerre civile, et il le fut totalement d'usurpation⁴. — Rien ne peut colorer cet attentat, non moins flagrant après qu'avant l'entrée à Constantinople et le grand couronnement, et plus marqué encore, quand, Jean s'agitant pour régner seul, Cantacuzène le déposa pour mettre à sa place Mathieu. — Ce qui peut-être le rend plus coupable, c'est

que véritablement il n'avait pas ces qualités qui font fermer les yeux sur l'usurpation. Un 18 brumaire peut-être un bienfait de la providence pour une nation : la célérité du triomphe, la gloire du règne masquent bien des irrégularités. Mais est-ce Cantacuzène qui peut fermer la bouche à ses accusateurs en leur disant : « Allons au Capitole rendre grâce aux Dieux. » Cinq ans et demi presque de guerre civile¹, voilà ses trois jours! huit ans presque² de tiraillement et d'impuissance, voilà son règne. — Quant à la contrainte qu'il eut à subir, nous nous en réservons à ce qui précède : seulement nous ajouterons que lors du premier couronnement, en effet, Cantacuzène put agir contre son gré : ce n'est pas ainsi qu'il eût voulu monter au pouvoir. Il eût souhaité y arriver à Constantinople, comme de plain pied, régulièrement en apparence et avec la plénitude du pouvoir en réalité. Il n'en était rien. Son usurpation désormais ne pouvait se nier ; et ses ennemis avaient le pouvoir. Il avait donc fait fausse route. — Toutefois, en prononçant impitoyablement sur l'usurpation de Cantacuzène, rendons justice à son humanité. X. Quoi qu'en aient pu dire ses ennemis et bien que lui-même en le disant nous incite à nous méfier, jamais il n'entra dans ses intentions de faire périr son jeune compétiteur, et il fut souvent à même de le faire. Il est vrai que, si Jean fût mort, il serait resté un fils d'Andronic; mais celui-là n'eût point été embarrassant. Le mérite de Cantacuzène ici est d'autant plus grand, qu'évidemment la mort des princes eût simplifié les événements, que sir Ianni et bien d'autres n'eussent point balancé à faire commettre ce crime, qu'une fois au moins notre historien n'eût eu qu'à laisser faire (quand Merdjan vint à lui de la part d'Ourkhan), qu'il avait souvent été lui-même en butte aux tentatives d'empoisonnement et d'assassinat de la part d'Anne et d'Apocauque, et qu'enfin quand on est lancé dans une voie illégitime, il est plus difficile (plus noble

—¹En partant soit du 1^{er} soit du 26 oct. (V. III-1-2-3^o), non du 15 juin : exactem. 5 ans 3 mois 1/2. —²Nous plaç. la chute de Cz. en 1354 (non 1355).

et plus grand par conséquent) de s'arrêter que lorsqu'on n'a jamais dévié.

§ 2. Événements (jusqu'à la journée du 17 octobre).

Pendant ces 4 mois Cantacuzène est, nous ne dirons pas régent (c'est vraiment Anne de Savoie qui a la régence), mais administrateur général de l'empire¹. L'ensemble des 4 mois forme 3 phases : 1^o jusqu'à sa réinstallation au pouvoir, deux jours après son simulacre de démission ; 2^o jusqu'à son départ pour l'expédition du Péloponèse ; 3^o enfin jusqu'au 26 octobre. La deuxième se subdivise en deux moments que sépare l'absence de Cantacuzène quand il part pour la guerre de Bulgarie, ce qui dans ce court laps de temps nous le montre deux fois hors de la capitale.

Ces trois phases peuvent se caractériser ainsi qu'il suit : 1^o Cantacuzène s'empare de l'administration générale ; 2^o Cantacuzènes'y maintient, en dépit d'efforts marqués pour l'abattre, et tant après que pendant sa première absence ; 3^o il est miné pendant sa deuxième absence, et Anne crée une administration nouvelle. Cette distribution des faits nous montre sur-le-champ que, puisqu'il voulait à toute force garder le pouvoir, la grande faute de Cantacuzène fut de quitter Constantinople pour la deuxième fois et pour aller si loin : il eût fallu ajourner son expédition du Péloponèse ou la faire commencer par d'autres, qui malheu-

— *Ἐπίτροπος τῶν κεινῶν πραγμάτων* ou simplem. *ἐπίτροπος*. Ce mot pourt. se traduit le plus souv. par régent, tandis qu'un administrateur est *διοικητής*. Et l'on n'a pas absolument tort, parce que véritablement le *διοικητής* prend les ordres de plus haut que lui, et que l'*ἐπίτροπος*, nous ne disons pas puise, mais semble puiser en lui-même ses inspirations. Mais l'on n'a pas non plus absolument raison, parce que, lors d'une minorité, le prince réellement dépourvu du titre royal ou impérial, et réellement régent (en d'autres termes souverain par intérim et par délégation, mais non souverain par lui-même et à toujours), n'est pas nommé *ἐπίτροπος*, et que son premier ministre au contraire a ce titre ou du moins a cette qualification. L'impossibilité de bien rendre constamment ces termes vient de ce que dans les temps passés, non seulement la régence, mais encore l'idée de ministre n'était pas encore précisée.

reusement n'auraient point eu le prestige et l'ascendant de son nom. Un autre système plus patriotique et plus grand aurait été de ne plus se préoccuper pour le moment de Constantinople, et de se porter avec des forces imposantes et sans besoin de renforts sur la presque île, qu'il eût peut-être rendue entièrement à l'empire grec, où du moins il aurait eu les succès qu'y remporta de 8 à 10 ans après son fils puîné Manuel.

1. *Existence d'un parti opposé à Cantacuzène.*

Qu'il y eût contre Cantacuzène un parti dès le commencement de la régence et que d'Apri se soit dès lors posé en rival de son ancien patron, c'est ce qu'Ameilhon lui-même a vu, sans toutefois apercevoir les précédents et les ressorts que nous avons signalés à la fin de la session précédente. Une faute plus grave, c'est d'avoir cru qu'il y eût besoin de longues harangues, de grande adresse pour mettre Anne dans ce parti. On peut tenir pour sûr qu'Anne en fut dès le premier jour. Bornée, jalouse, aimant le pouvoir, et très-tenace, comment n'eût-elle pas souhaité l'abaissement de la maison Cantacuzène? Seulement elle ne manifesta pas sa haine si vite : les discours ou conversations qui l'entraînèrent à jeter le masque avaient pour objet de lui prouver qu'elle le pouvait sans rien risquer, que le parti était en forces, que le triomphe était certain. Ne croyons pas non plus¹ qu'à la fin de septembre seulement et à la voix d'Apocauque se forma un parti contre Cantacuzène : Apocauque ne fit qu'organiser des éléments épars, et grossir un noyau déjà formé. Enfin il n'est pas clair qu'Apocauque, depuis longtemps nourrissait dans son cœur une *haine implacable* contre le grand-domestique², et travaillât immédiatement

— ¹ Comme semble le penser Am. XX, 33-38. — ² C'est pourtant ce qu'affirme Am. XX, 5, sans donner ni là ni ailleurs l'ombre d'une preuve, sans même dire en un seul endroit de son hist. comment Apoc. avait manœuvré de 1350 à 32 ou 33, et on le comprend : il compile au jour le jour. (Cz. II. 22, 25, ne mêle pas le nom d'Apo-

à la perte de Cantacuzène : nous croyons, nous, qu'en ce premier moment Apocauque, peu bienveillant pour Cantacuzène, qu'il croyait pour beaucoup dans sa destitution dernière, qui connaissait ses relations avec Ianni et Xéné (peut-être avec le despote Constantin), et penchant pour le patriarche (moins capable et moins assis dans l'opinion), se tenait entre les deux partis, prêt à faire pencher la balance du côté où il se porterait, ce qui eut lieu en effet, ce qu'on va voir, ce qu'on n'a pas apprécié. Ne pas briser Apocauque et ne pas se l'attacher, le jeter de la neutralité dans l'inimitié, fut une seconde faute de Cantacuzène. Comment put-il la commettre ? C'est que l'initiative de la haine, c'est à lui qu'elle appartient; il méprisait Apocauque comme homme de rien¹, comme son protégé², comme poltron³, comme ayant trop peu de forces pour l'abattre⁴ (et bien d'autres pensaient de même⁵); et il le haïssait comme ayant néanmoins de ces forces qu'il n'eût pas dû avoir, comme ne pouvant plus être écrasé si vite. Faut-il le dire ? il le haïssait, non-seulement parce qu'Apocauque ne voulait pas être à jamais son commis, mais parce que ce commis avait le génie des affaires, l'esprit de décision, le sens du réel et du vrai, parce qu'il allait au but plus droit, plus vite et plus juste que lui, parce que ce subalterne (oh !

cauque au récit de l'affaire d'Ianni en racont. le règne d'And.; mais il y revient, III. 44, et nous montre alors la figure d'Apocauq. Pour Am. il est trop tard, son siège est fait). — ¹Cz. I. 23, III. 44, ce que Gg. confirme XII. 2^o. — ²Cz. II. 5, 38, III. 44, 15. — ³III. 27, où il fait d'Apoc. un cerf; III. 77 (réponse à une lettre d'Apoc., où il lui dit « jeune tu étais plus peureux qu'un lièvre.... »); III. 44, où il le montre poursuivant Cz. sans oser combattre (et où Pontanus et Ameilh. enchériss. sur l'historien en disant, l'un dans son sommaire *propter timorem videlicet*, l'autre XX. 78, « Il eut tj. soin de laisser entre ses troupes et celles de l'ennemi assez de distance pour qu'elles ne se joignent jamais ».... et après avoir parlé des huées, des clameurs poussées par les troupes de la régente, « Ce fur. les seul. arm. avec lesq. Apoc. osa attaquer Cz. » (*V.* plus bas, III). — ⁴III. 27, « Que peut un œuf contre une pierre? » etc. *V.* p. 27. — ⁵Gg. XII. 4^o, ἴσον μὲν γὰρ προσῆν Κκ' ἢ πανταχόθεν τὸ δύνασθαι, τίσον Ἀποκαύχῃ περιτὴν ἀσθενείας. —

Cantacuzène le sentait!) ne pouvait être en admiration des talents de son supérieur. Nous n'imaginons pas, sans doute, qu'Apocauque eût été un ami politique sûr, et n'eût pas un jour tenté de supplanter son maître. Mais il ne pouvait y travailler immédiatement, et dès lors, il pouvait travailler pour Cantacuzène; mais il unissait à ses talents trop d'activité, trop d'intrigue pour qu'on le jetât du côté de l'ennemi. Il fallait l'utiliser, il fallait lui faire la part belle. Andronic n'était pas mort encore qu'Apocauque vint lui conseiller de prendre la pourpre, et lui offrir ses services (Cantacuzène et Grégoras l'affirment tous deux) : Cantacuzène le repoussa. « Peut-être, » dit Ameilhon, sans même chercher ce qu'il faut croire, « était-ce une feinte, peut-être voulait-il dénoncer Cantacuzène à l'impératrice. » Pour nous, tout en commençant par dire qu'un homme comme Apocauque fait toujours son thème de deux façons, de manière à ce que, quoi qu'il arrive, il puisse tirer profit de l'événement, nous pensons qu'il souhaitait sincèrement l'usurpation de Cantacuzène en ce moment : Cantacuzène lui eût été en partie redevable du trône, Cantacuzène lui eût donné près de lui la place qu'il avait eue, lui, près d'Andronic. Le parti d'Anne ne lui offrait pas la même perspective : la place était prise près d'elle, par d'Apri ; et quelque service que rendit Apocauque, il ne pouvait être près d'elle que ce qu'Ianni n'avait point voulu être près d'Andronic. Il est vrai que d'Apri pouvait mourir ; mais Apocauque, dans son impatience devait d'abord s'adresser à Cantacuzène. Sincère ou non, le refus de ce dernier ne pouvait satisfaire Apocauque. Dans le premier cas il n'avait plus de chance d'être le visir de Cantacuzène empereur ; dans le second, Cantacuzène n'avait donc pas de confiance en lui ! Cantacuzène pourtant ne lui refusait pas toute part au gouvernement. Il le laissait protovestiaire, il lui donnait ce qu'on appellerait aujour-

¹ Ce ne sont, il est vrai, que des conject., mais nous demandons qu'on

d'hui un des porte-feuilles de l'intérieur; mais l'ex-trésorier voulait réunir et à son département et à la clef de chambellan, les clefs du trésor, que Cantacuzène lui promettait bien, mais ne lui donnait pas¹. Dépité, il alla se plaindre à la jalouse Anne, demandant si c'était elle ou Cantacuzène qui conférait les places. Il dicta au patriarche la demande que nous allons lui voir faire. C'est lui aussi, ou nous sommes bien trompé, qui lors de l'affaire Sisman, inspira les paroles de George Khoumu² (le neveu de Nicéph.?) ; d'où le simulacre de retraite de Cantacuzène.

2. Premiers actes de Cantacuzène.

Veut-on voir plus clairement les deux partis se dessiner les 1^{ers} jours après la mort de l'empereur? 1^o Cantacuzène qui, tout à l'heure, vient de repousser si loin l'idée de régner, s'installe au palais, y prend en garde les deux princes mineurs, appelle à lui des hommes à lui, qu'il mêle aux Varangues, et donne des ordres de son chef, vu l'absence de l'impératrice qui doit passer neuf jours à N.-D.-des-Hodègues, près des restes d'Andronic³. Mais dès le lundi, en dépit de l'étiquette, si sacrée à Constantinople, Anne reparait aux Blakhernes⁴. Voilà les deux puissances en présence. 2^o Cantacuzène a un siège particulier, différent de son siège de ministre, et semble y trôner par avance⁵. 3^o Cantacuzène écrit à plus de cinq cents fonctionnaires principaux que le nouveau règne n'amène point de révolution⁶. Qu'est-ce à dire, de révolution? Est-ce qu'il pouvait y en avoir d'autre que l'avènement de Cantacuzène? il n'y avait plus de Paléologues mâles et issus de mâles que Jean et Michel, point de compétiteurs par conséquent. Nous comprenons pourtant : le mot est parfaitement diplomatique : il peut signifier « point de nouveau ministère avec le nouveau règne » (voilà pour ceux qui se-

les pèse. — ¹ Cz. II. 40, Gg. XII. 2¹. — ² V. p. 166 n. 4. Apoc. avait pour 2^e femme une des cousines de Khoumu. — ³ II. 40; Gg. XII. 2¹ — ⁴ Cz. III. 1, Gg. XII. 2¹. — ⁵ Cz. III. 1, τ. συνήθως καθιδρας ἐξουσιάζει ἐφ' ἑτέρας καθιδεύματι. — ⁶ Cz. III. 1. Beauc. des circulaires sont adressées

raient tentés de croire à la chute de Cantacuzène); et il veut dire «point de révolution» (voilà pour ceux qui trop ardens ou trop pressés, voudraient procéder à l'intronisation de Cantacuzène). Mais le patriarche arrive muni de la lettre par laquelle Andronic, en partant pour l'Acarnanie, lui a confié l'administration sous Anne, et réclame, en vertu de cette pièce, la tutelle et le pouvoir. Cantacuzène démontre bien que cet acte n'a plus d'effet depuis le retour. Anne feint de n'être pas convaincue; et en fait, on prend un moyen terme: Jean entre au conseil, Jean préside parfois, Jean est logé au palais et y reste la nuit même; Jean se pose en protecteur des orphelins impériaux et de la veuve, Jean est chaque jour un peu plus fort, et grossit son parti.⁴ C'est alors qu'Alexandre de Bulgarie réclame impérieusement un ci-devant compétiteur, Sisman³. Si nous nous plaisions à donner du corps à des rêves, nous pourrions imaginer ici que cette demande d'Alexandre (du gendre d'Anne, du beau-frère de Jean), est concertée avec Anne même, et que ce n'est pas Alexandre qui a vraiment l'initiative de la pensée hostile à Sisman; et son entière inertie quand on marche à lui, fortifierait ce soupçon. Nous n'y avons aucune foi pourtant. Nous glissons sur les détails du fameux conseil où est agitée la question de Sisman, où Khoumn décoche des traits contre Cantacuzène⁴; et où, quand ce dernier évalue les avis qui viennent d'être donnés, son opinion évidemment rencontre peu de sympathies. Aussi veut-il le lendemain se démettre du

aux receveurs d'impôts. — ¹ Cz. III. 2; Gg. XII. 2⁵ — ² Lisez d'ensemble la suite des passages indiqués. — ³ Cz. III. 2 et 7; Gg. n'en dit rien. Le fait n'en est pas moins évident, c'est un de ces passages qui démontrent bien la supériorité qu'ont si souvent les souvenirs de l'homme d'état sur les documents de simple écrivain et qui dessinent l'attitude des partis se livrant bataille à propos d'un incident politique. Sisman était un des fils de la sœur d'Etienne VII (et non le ^{ter}, comme dit Am. XX, 8, qui devrait au moins se souvenir de tout ce qu'il a dit, XIX, de l'Etienne mari de Simonide et en qui il ne pouvait méconnaître un prédécesseur de son Ét. I. — ⁴ III. 2, Γέγραπται ἐν τῷ ἐσχάτῳ ἀποκαλυφθῆ. σιγάτω ὁ πρῶτος, claire allus. à la toute-puis. d'ut^{er} minist. —

pouvoir: abdication simulée, qu'accueille un refus simulé de se passer de ses services, et au bout de laquelle le ministre reprend les rênes de l'État. Cantacuzène est ici énormément prolige, et le sens réel des scènes s'efface sous la verbosité des trois acteurs' (d'Apri, la régente et lui), bien qu'il dise nettement qu'il se fiait peu à l'impératrice (vu la légèreté de son sexe, ajoute-t-il). À notre idée, c'est duplicité qu'il y a chez Anne comme chez d'Apri, ce n'est pas légèreté: les regrets, les serments, les conditions ici ne sont que des leurres. Les ennemis de Cantacuzène ne sont pas assez puissants ou assez maîtres de l'opinion pour accepter la démission¹: il faut pour le succès de leur plan que Cantacuzène ne soit plus là: ils ajournent jusqu'à son départ de Constantinople. Cantacuzène d'ailleurs leur donne un gage en laissant à d'Apri du pouvoir et en faisant derechef Apocauque amiral². Mais quittera-t-il Constantinople? Oui! Albanais, Bulgares, Turks, tout menace: il faut ou que Cantacuzène souffre leurs progrès, et l'on criera au déshonneur, ou qu'il aille en personne les réprimer, car il n'a en Thrace nul officier de renom sur qui compter. C'est, nous le présumons, vers la deuxième semaine de juillet que Cantacuzène ressaisissait le gouvernail³. Le lendemain il convoque un second conseil⁴, refuse net aux députés d'Alexandre ce qu'ils sont venus chercher, leur signifie de revenir sous trente jours⁵, lui apporter la paix et la guerre, déclare même quels coups il compte porter à leur roi (ses moyens en effet sont admirablement choisis) et avant que le mois soit révolu il se trouve avec ses troupes payées et pleines d'ardeur en face du Bul-

¹III, 5. — Aussi Ameil., XX, ne l'a-t-il pas saisi. — ²Cp. p. 169. — ³III, 9, vules préparat. d'Iakchi et de Saroun-khan (cp. p. 168 *nn.* 4, 6'). Au reste, c'est plustard et un peu hors de place qu'il parle de cette nominat. — ⁴Conject., mais fondée, 1° sur ce que le 1^{er} départ de Cz. eut lieu vers le 26 août (après le lever de l'Arcture), selon Gg. XII, 7; 2° qu'il partit un peu avant la fin des 30 jours accordés aux Bulgares (*V. n.* 3); et 3° que ces 30 jours, ce fut au moins 3 ou 4 jours après la scène de Khoum qu'il les accorda. — ⁵III 7, comm. — ⁶Tj. III, 7; il n'accordait d'abord que

gare. Il en résulte que, sans coup férir, Alexandre revient à la paix par le traité de Stilbne en renonçant à ce qu'on lui livre Sisman⁴. Ameilhon oublie de dire que ce qui décide surtout Alexandre, c'est une descente turque qui menace ses États, et Cantacuz⁵ ne nous dit pas quels sont ces Turks : ne serait-ce pas ces Turks d'Oumour dont il a menacé les envoyés d'Alexandre³? Quoi qu'il en soit, nul doute que cette prompte fin de la guerre ne déplaie aux ennemis de Cantacuzène. Revenant alors au sud avec célérité, l'administrateur bat deux fois à Chersonèse d'autres turks⁴ (les Turks d'Iakhi⁴), et prévient ainsi, mieux que l'apathique Apocauque⁶, la descente méditée par Saroukhan⁶. Il a fait aussi un pacte avec Ourkhan pour s'assurer la tranquillité de ce côté⁷. Devant ses armes victorieuses et que n'occupe nulle diversion, les Albanais qui ont pillé la plaine font leur soumission et restituent leur butin, sans même qu'il aille jusqu'à eux⁸. Il est

20 jours : c'est à la requête de l'ambassade bulgare qu'il éloigne le terme, de 40 autres jours. — ¹ Cz. III. 40 comm. — ² Cz. lui-même ne donne pas cette coïncidence comme cause, mais il serait bien extraordinaire que les deux faits n'aient pas été en rapport ; si l'on songe aux menaces faites par Cz. aux envoyés en plein conseil, la probabilité se changera en certitude. Cette façon de couper court à une guerre périlleuse, fort habile certes et fort remarquable, montre combien nous avons eu raison de dire que les liaisons ménagées par Cz. entre les Turks et les Grecs pouvaient produire les plus heureux effets. Du reste, il est curieux de remarquer dans la réponse aux envoyés bulgar., III. 7, comme Cz. évite de dire qu'il provoquera les ataq. de Turks contre Chrétiens (non, Oumour voulait se jeter sur les ter. romaines et Cz. le détourne seulem. en le lançant sur les Bulgares), et comme il se pose à l'égard de ses atag, de l'intérieur en disant qu'Oumour ataq. l'empire parce qu'il imagine que l'empire va être mené par les ennemis de Cz. Gg. aussi relate le fait, XII. 74. — ³ Cz. III. 40. — ⁴ Sans doute l'émir d'Akbara, fils de Karasi et frère de ce Démir, que nous avons vu avoir à Pègues une entrevue avec And. V. p. 98. Cz. (III. 40) le fait venir de Pergame, ce qui s'accorde avec nos idées. — ⁵ Qui n'a pas barré le passage à Iakhi, III. 40. — ⁶ Il n'est parlé (III 9.) que des préparatifs de Saroukhan, tandis qu'on voit et les préparatifs (III. 9.) et les actes (III. 40) d'Iakhi. — ⁷ Cz. III. 9. — ⁸ Cz. III. 4. On pourrait imaginer que le fait est antérieur d'un mois ou plus à

croyable que cette campagne, ouverte vers le 26 août, ne dura pas plus de quinze jours et que le 8 septembre au plus tard Cantacuzène était de retour à Constantinople. — Croit-on que pendant son absence, ses adversaires étaient restés en paix ? Qu'on en juge par le fait suivant : Apocauque, amiral, non seulement avait laissé passer les Turks (la cour souhaitant sans doute qu'ils donnassent forte occupation à Cantacuzène), mais avait tenté de s'emparer de la personne de Jean¹. Le coup avait été manqué, c'est vrai ; mais nos lecteurs ne douteront pas que l'entreprise n'ait eu lieu du consentement de la régente : nouvel indice de la lutte plus ou moins patente des partis ! Apocauque fut destitué² ; mais, réfugié dans son château-fort d'Epibates, il bravait de là le courroux de Cantacuzène, qui eût voulu l'avoir en sa puissance³.

Cantacuzène triomphait ; mais Cantacuzène avait reçu des ouvertures des notables grecs du Péloponèse⁴ et brûlait de partir pour aller rejoindre cette péninsule à l'empire. Il ne le cachait point ; et ce départ ranimait sans doute l'espoir des vaincus. Il sentait de son côté qu'il aurait fallu s'assurer Constantinople pour le temps de son absence ? Mais comment s'y prendre ? Se faire proclamer ? A notre avis, c'était faisable. Mais ce ne l'était pas pour

ce qui nous occupe maintenant. Les mouvements des pillards précéd., mais leur répress. doit tomber vers le temps où nous sommes. Cz. joint le tout dans la brève ment. qu'il en fait, mais il a bien soin de dire, en parlant de la satisfact. donnée par les Alb., ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐλίγω ὑστερον. — ¹Cz. III. 10. Gg. XII. 8, ne dis. rien de précis, bien qu'indiquant un nouv. méfait d'Apoc. — ²Cz. le remplaça par Sennachérim (III. 11) qui alla porter le ravage sur les terres de Sarou-khan. — ³Cz. III. 10. Gg. XII. 8⁵ ; ajoute même qu'il trouvait Cz. bien imprudent de ne pas s'être muni lui-même de places de refuge. Epibates était en effet bien garni de provisions en blé, vin, vivres salés, etc., etc., et renfermait de grands trésors (XII. 9²). — ⁴ Cz. III. 11 et Gg. XII. 6⁷. Ces ouvertures, faites spécialement à Cz., ce qu'il n'oublie pas de dire, d'accord au reste avec Gg., et ce qui tient au rôle joué depuis 80 ans alors dans la Péninsule par les Cz. [V. entre autres indices la mort du Cz. de la *Chr. de Morée*, (II, ou p. 117 de l'éd. g.-fr. de Buchon) en 1263 à Serviana], se lient à tout ce qui précède sur la g. d'Acarnanie. Cp. III.

lui dans son système, parce qu'il ne voulait sembler forcé à prendre place au trône, parce qu'il rejetait toute violence très-criante, parce que surtout il ne voulait pas verser le sang des jeunes princes¹. Ses antagonistes en l'accusant perpétuellement de viser au trône, l'avaient amené à protester avec éclat qu'il n'y songeait pas; mais ses protestations l'engageaient, et en croyant donner le change par sa dissimulation il s'était lui-même jeté dans une impasse. Il tenta pourtant un coup pour en sortir. Des soldats vinrent en tumulte aux Blakhernes injurier la régente, menacer le patriarche, et demander à grands cris que Cantacuzène entrât à cheval au palais (ce qui n'était permis qu'aux princes du sang). Cantacuzène et Grégoras rapportent le fait également². L'attribue qui voudra au hasard ou à la spontanéité des réclamants! L'essai n'eut pas de suite: d'Apri peut être eut grand peur; mais soit pour une cause, soit pour une autre, Cantacuzène alla lui-même tout de bon calmer l'émeute. Peut-être au moins eût-il voulu avant son départ fiancer à Jean sa fille Hélène; mais, chose étrange, il affirme qu'Anne le lui offrit, qu'il refusa³, que plusieurs de ses adhérents lui avaient écrit de ne rien faire de décisif sans leur avis⁴. Était-ce donc la spoliation complète de Jean qu'ils voulaient⁵? En revanche,

12 comm., et γὰρ θεοῦ κτλ., et plus haut, III-2.—¹ Cela ressort de toute sa conduite depuis 1347; et l'on aurait tort d'attribuer exclusivement la conservation des jours de Jean aux soins qu'en prit. sa mère et son parti. — ² Cz. III. 13; Gg. XII. 5. : seulem. Gg. place l'événem. avant le départ de Cz., et pendant ce moment où Cz. se retire des affaires (après la scène de Khoumn évidemment). S'il a raison (ce qu'on est porté à croire en voyant qu'il désigne Apocauque comme menacé du poignard d'un des séditeux; or plus tard Apocauque n'aurait pu l'être: amiral, il eût sans doute été ailleurs qu'au palais, et après la tentative d'enlèvement de Jean, il reste à Epibates); cette émeute aurait été la vraie raison de son retour aux aff. Mais nous inclinons à penser que Gg. a mal placé la scène en question. Cz. est trop formel sur l'instant, et trop précis lorsqu'il dit qu'il était en conférence avec la régente quand survint l'émeute, et qu'il quitta la princesse pour aller lui-même parler aux séditeux. — ³ III. 16. Toutefois il ne fit qu'ajourner. — ⁴ III. 16: τῶν παρὰ τ. φίλων κτλ. — ⁵ Cp. III. 11, quand ils veulent,

avant le départ, Cantacuzène avait proposé de couronner le jeune monarque, et la régente avait ajourné à son tour, ce qui avait fait dire que les antagonistes de Cantacuzène ne voulaient pas d'une cérémonie qui eût prouvé la pureté des intentions du ministre. A nos yeux la régente n'avait peut-être pas tort : le couronnement n'aurait-il pas donné lieu à quelque scène préparée, où Cantacuzène se fût laissé comme par violence proclamer par la foule et couronner par le tremblant patriarche ?

Ces tiraillements n'avaient sans doute permis qu'à moitié à Cantacuzène d'en venir à ce qu'il voulait d'utile, c'est-à-dire, d'un côté, à la sécurité entière du pays, qu'il voulait préserver des invasions, de l'autre, à la satisfaction de l'armée à laquelle il voulait payer l'arriéré, donner des gratifications et assurer des terres selon le système que nous avons vu poindre plus haut² et que s'approprièrent les Osmanlis vers cette époque³. En effet, aux terres près, les troupes, celles de Thrace du moins, se virent payer et bien traiter, grâce à la coopération du financier Patriciote⁴ que Cantacuzène sut intéresser à l'affaire, tout en se po-

à ce que dit Cz. le proclamer par surprise aux portes de Didymotique.

III. 9. — ¹ Gg. XII.6'. — ² 'I-II-1, p. 52, et 'I-II-13, p. 39. — ³ V. de Ham., III. G. d. osm. R., sur les *timariots* et autres. — ⁴ Cz. III. 8. Patriciote, jadis chargé de services de comptabilité pour l'état (π. ἀπογραφὰς ἡσυχασμῶν) y avait beaucoup gagné. Selon Cz. il vient lui offrir 100 000 p. d'or et autres fortes valeurs dont Cz. n'accepta pas la remise immédiate et dont il fit remettre par lui-même une portion (qu'il ne précise pas) aux troupes impériales. Cette distribut. prit 60 jours. c.-à-d. probablement du 26 juin (lendemain des funérailles d'And.²) au 26 août (moment du premier départ de Cz. ?) Am. XX. 19 et 20 dit de Patriciote : « Tourmenté apparemment par le remords qui suiv. presq. tj. ces fortunes si rapides », puis « Cz... le rétablit dans ce même emploi où il avait acquis tant de richesses » : la deuxième phrase est une erreur, puisque Patriciote n'eut qu'une commiss. temporaire consistant à faire largesse de son propre argent ; la première nous montre bien de quelle force est comme critiq. le continuateur de Lebeau (il jette en passant un sarcasme usé, commun, sur les financiers, mais il ne va pas à soupçonner que Cz. pourrait fort bien ne pas dire ici la vérité toute entière) : nous sommes portés, nous, à résumer que Patriciote n'ayant pas été complètement à l'abri de reproches dans ses comptes, d'une

sant l'ami et le père du soldat. De là l'armée si bien disposée avec laquelle il marcha au devant d'Alexandre¹. De là aussi la franche énergie avec laquelle beaucoup de militaires acteurs décisifs de l'émeute de Blakhernes réclamaient contre ceux qui parlaient d'éloigner du pouvoir le pourvoyeur du soldat².

Croyant sans doute n'avoir rien à redouter de Constantinople pendant une courte absence, et sentant le besoin de s'aboucher avec ses amis de la province, croyant surtout avoir endormi ses ennemis en promettant pardon et oubli à l'ex-amiral et en disant à la princesse de l'employer³, Cantacuzène quitta la capitale le 28 septembre⁴.

part il le menaça, de l'autre il fit luire à ses yeux l'espoir de ses bonnes grâces, espoir d'autant plus plausible qu'il avait rompu avec Apocauque : Patriote s'exécuta sans trop hésiter, et peut être si Cz. n'eût pas été bientôt réduit au rôle de prétendant, eût-il monté très-haut sous lui : C'est bien la moindre chose que Cz. qui dissimule tant de petites choses ou de méfaits d'And. le vieux, d'A. le jeune, d'Anne, de Jean, et sans doute de bien d'autres, ménage un peu la mémoire de l'ex-comptable qui a si bien racheté son passé) s'il avait un passé à racheter. —¹ III. 10 ; et Cp. III. 8, fin. —² Gg. XII, 5¹; τ. πλουτοδότην καὶ κινὸν τροφία Κκζ''' κτλ. : il faut lire tout ce passage de Gg., et aussi Cz. III. 9, un peu avant la fin. —³ Cz. III. 14. Il est vrai que l'on voit le contraire, III. 16, où il est dit qu'Apocauque ne fera que paraître un jour ou deux à Cp. pour demander à la régente pardon d'avoir voulu enlever Jean. On peut concilier, en supposant que Cz. feignit de vouloir pour Apoc. un pardon complet, et qu'Anne s'y refusant (refus hypocrite à nos yeux), on s'arrêta au parti indiqué ch. 16. Nous ne doutons pas que cette hypothèse ne soit la vérité même ; mais d'une part Cz. l'exprime on ne peut plus mal, de l'autre il reste à savoir si la conversation fut réellem. ce qu'il nous dit qu'elle fut. Quant au fond des choses, amnistier Apocauq. s'il n'eût tenu qu'à lui de le punir, eût été une grave faute ; mais ne pouvant le punir que par la destitution puisqu'il ne l'avait pas en ses mains, il crut mieux d'affecter un pardon généreux. Notons de plus que dans son récit du projet d'enlèvement, il ne met pas en relief sa propre offense : il feint de trouver le plan d'Apocauq. un attentat tramé à l'insu d'Anne et du patriarche, et le mettant en danger, l'amnistie accordée à l'ex-amiral n'est pas promise et jurée simplement par Cz., elle l'est et par Anne et par le prélat, promesses bien superflues à notre avis, et comédie faite pour ne tromper que des lecteurs inattentifs ou des compilateurs qui accept. tout. —⁴ Cz. III. 16, ὁ γδοῦν φθίνοντος. —

Ce but que nous lui supposons d'aller tenir conseil avec les chefs en second de son parti est-il imaginaire ? Non ! car il ne partait point pour le Péloponèse (la campagne ne devait s'ouvrir qu'au printemps¹). Non, car il ne pensait point à repousser l'invasion récente des Servés², qu'il fit cesser à l'amiable par une députation³. Non, car l'expédition même contre les Albanais de Pogognane et de Livisda déprédateurs de Valagrite⁴ n'était vraiment qu'un prétexte pour passer dans l'ouest où étaient ses partisans les plus déclarés⁵. Il devait revenir à Constantinople pour Noël, et à Noël était remis le couronnement de Jean⁶. A cette époque il aurait fait ses conditions avec ses amis, donné des gages ou satisfaction aux exigeants, réalisé peut-être le projet de mariage entre Manuel son deuxième fils et la fille de Gui⁷ : à cette époque aussi le conseil de Cantacuzène aurait opté entre le détrônement de la maison de Paléologue ou l'association de Cantacuzène à Jean en même temps gendre et collègue.

A peine il partait, qu'Apocauque, qu'il vit en passant devant Epibates et qu'il eût dû faire arrêter comme on lui en donnait le conseil⁸, ou auquel du moins il n'au-

¹ Il le dit 2 fois, III. 42. — ² III. 42. — ³ Encore III. 42, un peu avant la fin après avoir dit au comm. qu'il ne veut pas se déranger pour cette révolte. — ⁴ Tj. III. 42 : ce chap. est plein en effet, de détails précieux. — ⁵ N'oublions pas non plus son pacte avec Ali-Chehr (vulg. Alisiras) de Ghermian, pour tomber sur d'autres émirs turks, et reprendre du terrain en Asie, nouveau trait propre à fortifier ce que nous avons dit tant de fois sur l'utilité possible des alliances turq. — ⁶ Cz. III. 44, ix δὲ τ. ἐσπέρας, κτλ., puis il nomme Synadène, Constantin Paléol., Zablacon, J. Ange et Khrel : il eût pu y joindre Gui et Monomaque, III. 34. Synadène commandait à Thessalonique, fait très-remarquable si l'on songe qu'auparavant Synadène, son bras droit, avait été préfet de Cp. : s'il l'avait ainsi placé dans l'ouest, n'était-ce pas pour s'assurer par lui la 2^e ville de l'empire ? — ⁷ III. 34. Ce projet de mariage remontait au temps d'Andronic, et Cz. a soin de le dire, comme prévenant l'objection qu'on lui adressera de faire alliance tant qu'il peut avec des princes du sang ou personnages presque regardés comme tels. Le mariage n'eut pas lieu. — ⁸ Gg. XII. 9^e. Mais nous présumerions assez, bien qu'ici Cz. fasse exalter sa bonne foi par Apoc. lui-

rait pas dû laisser remettre les pieds à Constantinople ¹, reparut dans cette ville ² et en deux jours ourdit la fameuse ligue dont sortit la guerre civile. Dans cet instant décisif, remarquons 1^o les noms des principaux confédérés (Gavalas , les trois Açan, Isabelle et son fils ³, outre Jean d'Apri et Khoumn); 2^o l'ascendant déjà marqué que prend Apocauque ⁴ sur ces pauvres courtisans en les dupant chacun suivant son goût, mais presque tous par la promesse de la main d'une de ses filles, qu'en secret il destine à l'empereur ⁵ (comme Cantacuzène dont il n'est ici que l'imitateur), en supposant qu'il ne réussisse pas à mettre sur le trône auparavant son autre gendre Andronic le protovestiaire ⁶; 3^o la distribution d'honneurs et de places que se font les nouveaux amis sitôt qu'Anne a nommé Apocauque préfet de Constantinople ⁷; 4^o leur 1^{re} mesure qui est un soulèvement de la populace contre leurs rivaux politiques et la fuite des 42 ou 40 Cantacuzénistes dont on a pillé les maisons, tandis qu'on donne des gardes aux parents de l'ex-ministre ⁸. — C'est par suite de ces illégalités que Cantacuzène se laisse enfin proclamer ⁹. Ayant résisté jusque-là, il croit avoir mis ses adversaires dans leur tort. Nous persistons à croire, nous, que ce n'était pas de la politique, et que c'était jeter le masque trop tôt ou trop

même, que ce dernier avait pardevers lui quelque sûreté. — ¹ Mais *V. n. 7*. — ² Le 29 septemb., après avoir été d'abord trouver à Selymbrie, Cz. qui le fit partir pour Cp. (Cz. III. 46.) : Gg. aussi nous montre Apoc. à Selymbrie et ostensiblement au pouvoir de Cz., mais il ne distingue pas le 28 du 29. — ³ Cz. III. 47-49. Isabelle (Zampéc d'Ameilhon) était 1^{re} dame et la favorite d'Anne de Savoie (Cz. I. 41 et ici III. 49). Son Artot (Ἀρτώτος, nom défiguré qui peut avoir été Odoardo) avait servi comme officier dans la g. d'Acarmanie. On le retrouvera III-v. Omettons les détails qu'on pourrait donner sur les autres. — ⁴ Jusqu'au 19 déc. cependant Cz. le donne comme n'ayant pas toute l'autorité et n'étant comme les autres qu'un des membres du cabinet, τ. βουλῆς εἰς. (III. 36). — ⁵ Cz. III. 80. — ⁶ Fils de ce Constantin Pal. que nous avons vu p. 173 n. 5 parmi les partisans de Cz. et qui bientôt va changer de parti. — ⁷ III. 22 ; Gg. XII. 40². — ⁸ Encore III. 22. — ⁹ III. 24-26. De plus il allègue qu'Anne lui avait juré, au cas où ses ennemis politiques revind. trop fort à la charge, de le mettre en

tard; et il faut bien que tel ait été au moins à moitié l'avis de l'évêque de Didymotique qui lui dit à propos de ce triste et chétif couronnement : où la robe de dessous était trop étroite et celle de dessus trop large, « Qui mange des figues vertes aura les lèvres enflées ». »

ART. 2.

JUSQU'À LA 1^{re} RETRAITE EN SERVIE

(9 MOIS, DU 17 OCTOBRE 1344 A JUILLET 1342).

Les événements dans cette première phase de la guerre civile, n'offrent en eux-mêmes nulle incertitude, et on les a relevés exactement : seulement on ne les a pas toujours groupés de la façon la plus heureuse, et quelquefois on les a imparfaitement jugés. Nous allons rectifier ou déterminer plus nettement divers détails de cet ensemble.

1^o La campagne, si l'on peut nommer campagne 9 mois de guerre répartis sur deux années et coupés par l'hiver, est déplorable pour Cantacuzène, qui n'éprouve que désastres sur désastres et qui finit par être chassé de l'empire, y gardant à peine deux ou trois places. Est-ce manque absolu de talent, d'énergie de la part de Cantacuzène ? Nous ne le pensons pas, bien que Grégoras l'accuse d'avoir manqué d'activité après Rentine, et que nous trouvions qu'il négocie un peu souvent. Mais sa faute la plus grave, c'est de ne pas s'être assuré des forces réelles, des places nombreuses, de l'argent en abondance et hors des atteintes ennemies (or il n'a de tout cela qu'en trop faible quantité); et puisque telle était sa situation, sa faute (il n'est plus ici question de crime), sa faute, c'est d'avoir cédé aux vœux de la minorité qui le proclamait. Et qu'on

face de ses accusat. et de ne le disgrac. qu'après jugem.— Le jour de S Démétrius ou 26 oct. selon les Grecs (Gg. XII. 12^o): et on voit par Cz. qu'il y eut qq. jours de la proclamat. au couronn.—²C'est notre épigraphe.—³III. 27: Ce ch. au reste est très-curieux et par qq. détails du couronnement et par de très-bizarres détails sur le saint évêq., que Cz. regar-

ne dise pas que le dévouement à ses amis, les uns ruinés et bannis pour lui, les autres à la veille de l'être, lui ferait une loi d'accepter! Nous verrons à Gynécocastre, et quand un coup de vigueur peut tout sauver, les 3110 de ses amis abandonner la cause.

2^o La régente, s'il fallait s'en rapporter aux Mémoires, regretta bientôt d'avoir rompu avec Cantacuzène et aurait volontiers souscrit à un pacte par lequel il eût été reconnu co-régent, mais le patriarche et Apocauque s'y opposèrent avec la dernière fureur et organisèrent en même temps l'obsession et la terreur autour de cette princesse¹; quand Isaac² et ses collègues d'ambassade vinrent de sa part offrir la paix à l'impératrice, elle les écouta plus attentivement que n'eussent voulu les deux coryphées du parti et le patriarche surtout bouillait d'indignation à cette vue, à tel point qu'on le croirait plus exaspéré qu'Apocauque. Il y a ici du vrai et du faux, et de plus il y a des lacunes. Il est vrai qu'Anne était dominée par d'Apri et Apocauque (les détails sur ce point sont aussi précis, aussi nombreux que curieux); mais il n'est pas vrai, malgré le dépit dont l'accablait le nouvel esclavage, qu'elle eût si vite oublié ses haines de femme contre les Cantacuzènes, même après la mort de Théodora; l'on n'a pas assez remarqué non plus que, d'après Cantacuzène lui-même comme d'après Grégoras, le patriarche est moins tyrannique qu'Apocauque, et que c'est en réalité ce dernier qui mène tout. D'Apri, les femmes de la régente sont ses instruments. Tous ensemble forment une camarilla byzantine, dont il est membre. Si, quand Isaac et les moines arrivent, le patriarche est véritablement si courroucé, songeons qu'il est anti-

1. — III. 35 et 34. Chaque jour, p. ex. les meneurs du parti se relayaient à ses côtés, et chaque nuit elle avait près d'elle une femme qu'on payait une pièce d'or pour raconter tout ce que disait ou faisait la princesse. — 2. III. 34. C'était un saint moine de l'Athos : il vint avec Macaire, abbé de S^t-Laure, présenter à la régente les propositions de Cz. et lui resta fidèle; Macaire trahit et de-

palamite et dès lors nous comprendrons son horreur à l'aspect de ces hérétiques de l'Athos qui ont choisi Palamas pour leur champion et leur représentant.

3^o Cantacuzène tâche de montrer Apocauque comme nul en fait de guerre, comme ne réussissant que par hasard; et Ameilhon le copie en renchérissant sur le brocard¹ qu'il lance au grand-duc (tel était le nouveau titre d'Apocauque qui s'était réinvesti du commandement des mers, îles, côtes et flottes de l'empire)². Il nous semble que tout le contraire résulte de Cantacuzène bien étudié. N'imputons point exclusivement à ce chef du parti ce qui peut-être appartient aux autres ainsi qu'à lui, le couronnement de Jean et son sacre³, l'emprisonnement de Théodora Cantacuzène et sa mort⁴, etc. Mais c'est Apocauque préfet de la ville, grand-duc, maître des finances, maître des affaires, quelles qu'elles fussent⁵, qui conçut, qui réalisa le plan peu grandiose, mais habile, dont voici le tableau. 1^o Dans toute la Thrace (à Andrinople même), pour empêcher que les amis de Cantacuzène, c'est-à-dire presque tous les notables, ne lui ouvrent leur ville, excitation de la populace à la révolte contre les riches, pillages, meurtres, terreur⁶; et à Thessalonique, intelligences avec les Zélés, qui hientôt vont commettre les mêmes horreurs dans cette seconde ville de l'empire⁷: Cantacuzène se trouve ainsi hors d'état d'avancer vers Constantinople, de s'em-

vint archevêq. — ¹ III. 41 (V. p. 463, n. 3). — ² III. 56. V. aussi les dignités que se confèrent les autres chefs du parti en même temps, c.-à-d. au moment du couronnement. — ³ III. 56. (le cour. 19 nov.; le sacre, 24 déc.); Gg. III. 45¹, 45². — ⁴ XIII. 22, 26, 56; Gg. XII. 44³, 45³, 45⁴, 45⁵; sa captivité fut très-dure, surtout après le 24 déc.; elle mourut le 6 janv. (1342). On avait été jusqu'à lui refuser un médecin (Anne finit par lui envoyer le sien, mais il était trop tard). — ⁵ III. 36 (il n'est plus alors τ. βουλῆς εἰς, comme en nov. 1341, non, dit Cz.) πάντα ἦν καὶ πάντων ἤρχε καὶ μαιζόνων καὶ ἐλαττόνων κτλ.). — ⁶ On peut surtout remarquer Andrinople, où la classe riche se fût soumise volontiers à Cz., mais où un simple terrassier, Vran, aidé de Mougdouf et de Francopoulo, surprend le pouvoir, affecte grand zèle pour la régente et organise la démagogie, le pillage et le meurtre (III. 28). — ⁷ III.

parer d'Andrinople, et il quitte la Thrace pour se porter vers Thessalonique qui lui échappera aussi¹. 2° Il enlève à Cantacuzène ses anciens amis : Constantin Paléolog. le quitte en mai 1342², Monomaque, Synadène, Gui d'Arménie l'ont abandonné dès 1341 sous prétexte qu'il s'est fait proclamer sans leur aveu³, et Gui fait main basse sur toutes les richesses que possède Cantacuzène en Macédoine⁴. 3° Quant à Synadène, qui penche toujours vers Cantacuzène, et qui tombe bien bas ici par sa versatilité, il songe à livrer Thessalonique à son parent ; mais, comme sa femme et ses enfants sont à Constantinople, il n'ose rien à temps, c'est lui-même qui se fait chasser et qui va rejoindre Cantacuzène près de ce Galyc, funeste naguère à Ianni, funeste aujourd'hui à Cantacuzène. 4° Déjà découragées par l'impuissance où elles sont de protéger les cantons de la Thrace qui tiennent pour elles, par les vains sièges de Véra et d'Anastosiople⁵, par l'insuccès du projet sur Thessalonique, les troupes de Cantacuzène sont encore séduites à prix d'argent et le quittent presque toutes quand il propose d'aller sauver Edesse, et de se retrancher en Thessalie et en Acarnanie⁶. Peu s'en faut même que Synadène, vendu au grand-duc, ne lui livre son parent⁷.

38. — ¹ De III. 28 à III. 38. — ² III. 52. Il alla se joindre à Gui dans Phères ; et on le comprend, car c'était le père d'And. Paléol. (g.-stratop. depuis le 19 déc. 1341) qu'Apoc. songeait à faire emp. — ³ III. 54. et Gg. XII. 45¹, 45². — ⁴ Était-ce parce que, pressentant que l'extinction de la dynastie roupénienne l'appellerait en Arménie (Cilicie), pour y faire valoir ses droits au trône, il grossissait par tous les moyens ses ressources pécuniaires ? Cette conject. n'est p.-être pas sans poids, mais il y avait encore autre chose chez Gui. C'était un homme cruel ; hautain, vindicatif. Il paraît avoir eu qq. vieille rancune contre Cz. Au reste, il fit main basse sur les biens des amis de Cz. comme sur ceux du chef lui-même. Ceux-ci devaient être considérables, à en juger par ce que Cz. dit de ses richesses en Thrace, III. 30 (passage tout entier à lire, extrait du reste par Am. XX, 63, qui écrit à tort 5 000 bœufs, non 7 000, faute d'avoir aperçu ζεύγη δι χίλια, mais qui compte avec raison 2 500 juments au lieu de mille quing. de Pont.) — ⁵ III. 58, 59, Gg. XII. 45. — ⁶ III. 35. Cp. Gg. XII. 44 presque entier. — ⁷ Gg.

III-III, JUSQU'AU RETOUR DE CANTACUZÈNE A DIDYMOTIQUE. 179

5° Enfin, Apocauque passe sans doute marché avec Venise, qui lui fournit des forces navales; et, apparaissant à Thessalouique avec 20 vaisseaux¹, il marche sur Gynécocastre et sur les débris de l'armée de Cantacuzène qui bat en retraite et finit par mettre entre Apocauque et lui la frontière serve². De plus il amène ainsi les Serves à lever le siège³; et avant de regagner Constantinople il a encore Rentine et Polystile⁴. Cantacuzène ou tout autre aura beau dire qu'Apocauque n'ose attaquer l'ennemi⁵, on ne saurait méconnaître dans tout ce qui précède de la tactique, de l'aplomb, de la suite. Avoir réduit Cantacuzène sans coup férir à deux mille hommes, l'avoir coupé de Didymotique et de la mer, c'est tout autant que de l'avoir battu. Et avant et après le 17 octobre 1341 Apocauque a parfaitement manœuvré. La première fois il a forcé le ministre à se rendre le ministère impossible en usurpant la couronne, la deuxième il a rejeté l'usurpateur sur la terre ennemie. Il est vrai qu'il n'a pas réussi à se le voir livrer. Faire exécuter par Douchan ce qu'a manqué Synadène, et subsidiairement tenter de prendre Didymotique, que défend Irène en l'absence de son époux, voilà ce qui reste à faire à présent pour compléter la victoire. Il ne faut pas nous étonner qu'après son retour à Constantinople (fin d'août) il soit reçu avec ivresse par les siens à Constantinople et qu'il achève de devenir le maître de l'empire.

ART. 3.

JUSQU'AU RETOUR DE CANTACUZÈNE A DIDYMOTIQUE

(18 mois? de juin 1342 à janvier 1344).

Voici les grands traits de cette période :

1° Cantacuzène et Irène ont immensément encore à souffrir et courent des risques de tout genre pendant ces

XII. 47, 2¹. Cz., dont on voit que le cœur est plein d'amertume contre Synadène, ne relate pas pourtant ce dernier trait, mais nous n'en doutons pas. — ¹Cz. III. 40 ; Gg. XIII. 4⁶. — ²Cz. III. 41, Gg. XII. 2¹, 2². — ³Cz. III. 42. — ⁴Cz. III. 45, 46. — ⁵Cz. III. 40 Gg. XIII. 2¹.

18 mois, mais vers la fin de 1343 la situation s'améliore. 2^o Cantacuzène vise et à s'ouvrir des communications vers Didymotique et à prendre Thessalonique, Apocauque retarde l'un et empêche l'autre. 3^o Douchan varie, et d'allié de Cantacuzène il devient insensiblement son ennemi. 4^o Le turk Oumour est véritablement le sauveur de Cantacuzène et d'Irène aux abois : il délivre celle-ci des Bulgares ses perfides alliés, il met celui-là en état de tenir la campagne, de voir revenir à lui des villes de Thrace et de rentrer dans Didymotique débloquée (On le voit, cette alliance nouée devant Phocée avec le fils d'Aidin n'est pas stérile, pour Cantacuzène du moins, et c'est plus à Cantacuzène qu'à l'empire en général que s'est donné Oumour ; mais si Cantacuzène régnait avec Jean sans contestation, que ne pourrait-on tirer de cette alliance!) — Un cinquième trait qui n'est pas à négliger, c'est l'adhésion des Thessaliens à Cantacuzène dès la fin de 1342 (ce fait à lui seul empêcherait que la ruine de Cantacuzène fût totale). Enfin qu'on s'attache bien à distinguer le semestre final de 1342 et 1343 : ces deux instants sont séparés par un deuxième et troisième séjour de Cantacuzène en Servie. Sans la diversion thessalienne, l'automne de 1342 achèverait la destruction de Cantacuzène, qui, abandonné derechef de ceux qu'il doit croire les plus fidèles, ne garde plus avec les Serves que 500 des 2000 Grecs qui l'avaient suivi après Gynécocastre. Nous allons à présent nous occuper de quelques détails ou omis par Ameilhon ou imparfaits chez Cantacuzène même.

Premier séjour en Servie. — Ameilhon fait arriver sur-le-champ Cantacuzène à Persrin¹, où il voit le kral². Il était essentiel de le montrer auparavant chez ce puissant serve presque roi sur la frontière, chez Libère, dont nécessairement il fallait traverser les domaines pour arri-

—¹Ou *Prisrend* (av. *d* mouillé), dans Cz. et vulg. *Pristina* [à tort : au lieu de *t* il faut *r*; et l'*r* en serve, sans voy. écrite, en prépose ou en postpose une presq. à volonté (*krst*, *prst* se lis. *krest*, *perst*)]. —² XX, 78; et cp. XX, 86, où il parle pour la première fois comme

ver au kral, et dont la médiation eut une part des plus graves à la réussite momentanée des demandes de secours présentées par Cantacuzène⁴. C'est lui, sans doute, qui lui traça le plan de conduite à suivre à la cour de Serbie, et les moyens de s'assurer l'appui de la reine Hélène. Il en coûta au fugitif de riches présents en vaisselle d'argent ou d'or, et de plus, il dut promettre à Libère de prendre sa fille pour bru [car le mariage , qui quelque temps après eut lieu entre la jeune Serbe et le puîné de Cantacuzène⁵, mariage auquel c'est le Serbe qui tenait beaucoup , ne peut avoir été résolu après le succès⁶]. Au reste, Libère avait de l'importance par lui-même; et au cas où Douchan n'eût pas voulu donner asile et secours, le vassal pouvait offrir, momentanément au moins, un refuge, et laisser lever des hommes sur ses terres. Il est possible qu'il eût gardé quelque liaison avec Khrel, quoique ne marchant pas sur ses traces, et que la recommandation de ce Serbe grécisé n'ait pas été sans influence sur la bonne volonté que Cantacuzène trouva chez Libère.

Douchan était égoïste et double : comment put-il secourir Cantacuzène ? On n'a pas résolu, on n'a pas même posé ce problème. A notre avis, voici la solution : 1^o Douchan ne fut pas longtemps l'allié de Cantacuzène⁴, on va le voir, et conséquemment il ne s'agit que de secours momentanés; 2^o Douchan, au moins en 1343, ne donna que d'assez mauvaises troupes (Cantacuzène dit même le rebut de son armée⁶); 3^o Douchan avait à compter avec ses voïévodes⁶, et ceux-ci voulaient avec faveur Cantacuzène, soit

par hasard de Libère. — ¹ Cz. III. 42 ; Gg. XIII. 2⁵, 2⁶. — Cz. III. 48. — ³ Au reste Gg. XIII. 2⁶ le dit formellem. — ⁴ Cz. III. 58, c. à d. dès l'hiver de 1342 à 1345. — ⁵ III. 57, στρατιάν επικουρήσασαν, δλίγην δὲ καὶ φαύλην. — ⁶ Bien qu'il ait fini par acquérir sur eux certains ascendant, suite naturelle de son activité, de sa valeur, de ses conquêtes. Sans l'assemblée des voïévodes, III. 44, qui fait prévaloir une autre idée que la sienne, Douchan n'eût pas même été un instant pour Cz. Remarquez aussi la mention des 24 δυνατοτάτους, III. 45. —

comme guerrier en butte aux persécutions d'un lâche, soit comme leur offrant une occasion de piller l'empire grec¹; 4° Douchan cédaient souvent à l'influence de sa femme Hélène, et celle-ci, soit entraînement chevaleresque, soit estime extrême de la civilisation grecque, s'était enthousiasmée pour Cantacuzène, et avait communiqué ses impressions à beaucoup de grands²; 4° Douchan trouvait d'ailleurs certain plaisir à se dire qu'il protégeait, qu'il intronisait un empereur romain; 6° Cantacuzène n'ayant au plus que 2000 hommes à lui, devait bien être forcé, s'il occupait des villes, de se confier à des Serves, sans quoi il mettrait trop sa personne à la merci de ses alliés; 7° enfin, Apocauque n'avait encore fait faire aucune proposition à Douchan, retard fâcheux pour sa cause, et sans lequel il est douteux que jamais Cantacuzène eût obtenu le pacte de Persin³. — Ce pacte avait été très-longuement débattu⁴. Douchan voulait que son hôte lui promît au moins partie de la Macédoine, et lui livrât Khrel⁵. Cantacuzène rejeta l'un et l'autre article; et même une clause de l'accord porta que tout ce dont s'emparerait Douchan serait désormais remis à Constantinople⁶. Nous louerons Cantacuzène d'avoir au moins voulu ce programme, et d'avoir fait ce qu'il pouvait pour qu'on y restât fidèle. Toutefois nous ne nous imaginerons pas qu'il n'y ait pas bientôt dérogé quant à l'intégrité du territoire. Khrel fit sa paix avec le kral, en lui cédant et l'expectative du domaine

¹ V. le mot de Kovats à Macaire, III. 52. — ² III. 44. — ³ Macaire et Georges en effet n'arriv. que vers la fin de 1342 au plus tôt, p. c. après la 4^o campagne; et il ne faut pas que la phrase de Gg. XIII. 3⁵, τοῦ Β. τῷ Κράτῃ συνδιατωμένον, οὐκ ἦν ἀμελεῖν οὐδαμῇ Βυζαντίας τῶν κατ' ἐκείνου ἐπιβουλῶν, et la curieuse mention qu'il fait de poison apporté comme eucas par l'envoyé de Cp., inspir. des doutes sur notre assert. — ⁴ Cz. III. 43-44. — ⁵ III. 44. Khrel était un Serve qui, brouillé avec le kral, s'était donné à Andronic, et s'était formé un état vassal de l'empire sur les confins de l'empire et de la Servie. Am. le confond parfois avec le kral, très grave erreur, mais que la force des choses lui a fait éviter ensuite, sans toutefois qu'il ait rectifié sa faute première. — ⁶ Cz.

qu'il s'était formé, et la ville de Méléniq¹, Méléniq¹ par lui reçue naguère des mains d'Açan, à qui Cantacuzène l'avait confiée². Ne peut-on croire que l'ordre de remettre sa place aux mains de Khrel émanait de Cantacuzène lui-même (de telle sorte qu'en paroles l'honneur était sauf)? — Nous omettons les clauses du pacte de Persin³. Remarquons pourtant que Douchan et Cantacuzène s'y promirent alliance perpétuelle, que Mathieu Cantacuzène dut rester en otage parmi les Serves, et enfin, que ce fut au moment du traité, que Manuel et la fille de Libère s'unirent devant l'autel. Ajoutons que, de ces vingt-quatre chefs principaux qui entouraient Douchan vingt suivaient Cantacuzène, sinon avec la totalité de leurs troupes, du moins avec certaines forces; Libère était du nombre. Douchan, et l'on peut s'en étonner, ne fit point partie de l'armée expéditionnaire. L'entrée en empire dut avoir lieu au commencement de septembre.

Nous ne suivrons pas pied à pied Cantacuzène dans ses opérations; mais suppléons pourtant à ce qui ne se trouve ni chez lui, ni chez les modernes compilateurs. A sa première et deuxième sorties de Servie, il assiége Phères (sans succès, il faut le noter)⁴; à la troisième, il attaque Bérée qu'il occupe⁵. Le changement de plan à lui seul serait déjà un fait remarquable; mais examinons séparément les deux plans.

Il se porte sur Phères: comment? pourquoi? Il y a bien loin de la frontière servienne à Phères! d'où vient qu'on nous transporte là si rapidement? puis Phères n'est pas le chemin droit de Thessalonique, quand on vient de la

III. 45. — ¹ Tj. III. 45. — ² Cz. III. 58. — ³ III. 45. — ⁴ III. 49, et Gg. III. 5¹¹; XII. 54, 55, et Gg. XII. 5¹. — ⁵ Cz. III. 57. Il faut voir dans Cz. III. 55 (ou si l'on veut dans Am. XX, 401 ou CXI. 44) les circonstances curieuses de cette retraite, la mobilité d'idées des soldats de Cz., qui tour à tour ne veul. pas puis veul. regagner la Servie; la fausse missive de Rhakodytonte, et And. Paléol. dupe de sa

Servie. Nous répondrons que ce silence même prouve que nul obstacle n'arrêta les forces servo-grecques, comme nulle particularité n'en signala la marche; que nulle place ne fut prise (sauf Edesse), soit pour éviter les pertes de temps, soit parce que le nombre des envahisseurs leur ôtait toute crainte d'être enveloppés ou coupés, que Cantacuzène à Phères avait espoir de s'ouvrir des communications vers Didymotique, en même temps qu'il observait Thessalonique et qu'il gênait, sans l'obstruer il est vrai, le passage vers cette dernière ville. Tout cela était bien peu: Apocauque avait toujours la route de mer pour gagner Thessalonique; et en venant s'établir aux défilés de Christopholis, il coupait les communications du camp de Phères avec Didymotique. Phères ne se rendait pas: la dysenterie se mit dans l'armée qui, en peu de temps, perdit plus de 1000 hommes! Cantacuzène, néanmoins, parla (dit-il) d'aller déloger Apocauque de sa forte position; mais une clameur de réprobation accueillit cette proposition intempestive, et Grecs et Serves désertèrent en foule: il ne lui resta que 500 de ses compatriotes, abandon si brutal que, soit pitié, soit indignation, beaucoup de Serves qui l'avaient quitté, revinrent lui faire cortège. Tous ensemble reprirent la route de la Servie (fin septembre ou commencement d'octobre?); et si, très-peu de temps après, Cantacuzène avec Douchan revint dans l'est⁴, ce fut en vain. Apocauque fut alors à l'apogée de la gloire; et l'on crut à Constantinople, que pour le coup, c'en était fait de Cantacuzène. Les barbaries contre ses amis redoublèrent, dans la capitale comme dans les provinces⁵. Mais la lutte n'était pas près de finir. Pour le malheur des Grecs c'était une de ces guerres civiles où les forces se balancent, où les déchirements s'éternisent! Nul n'a la puissance d'écraser vite son rival, les années se passent, tout languit, la nation est saignée à blanc, les étrangers grandissent, em-

propre finesse.—¹ Vers Amphipolis et Phér., V. p. 184, 185, le 2^o.—² III. 50,

piètent et font la loi. La position désespérée de Cantacuzène s'améliora un peu pendant l'hiver, malgré la deuxième tentative inutile sur Phères, après le voyage vers Amphipolis. C'est alors qu'Oumour débloqua et ravitailla Didymotique¹, et, quoique bientôt ramené chez lui par un faux avis et par le froid², mit ainsi Irène à même de poursuivre (très-péniblement, il est vrai), une opiniâtre résistance. C'est alors que la G.-Vlaquie, se soumettant à Cantacuzène, vint lui demander un chef³. Ces deux événements étaient-ils dus à la diplomatie de Cantacuzène? Nous inclinons à penser qu'elle y fut pour quelque chose, au moins pour la Vlaquie. Un troisième incident, sinon utile à Cantacuzène, du moins funeste à ses antagonistes, fut une invasion de Mongols, qui mirent la Thrace à feu et à sang, puis remportèrent sur les absurdes démagogues de Scopole la victoire de ce nom⁴. Enfin la prise de Bérée⁵ (mais

et cp. 56. — ¹III. 56; et Gg. XIII. (c'est le dern. qui don. la date au moins approximatif. χειμῶνος ἤδη μεσοῦντες, ce q. selon la rigueur astronomiq. indiquer. la fin de janv., mais ce que nous interprétons, nous, par la fin de déc. et le comm. de janv.). Suiv. Cz., Oumour avait 29 000 h. — ²III. 75, et Gg. XIII. 47 : Cz. fait mourir de froid 200 h. en une nuit (Ne serait-ce pas alors qu'aurait eu lieu le terrible fait mentionné par nous p. 24 n 40); et Gg. indique aussi de grands ravages produits par le froid parmi les Turks (πολλή καὶ συνεχής τις φθορά... ἦν ἡ τ. χειμῶνος ἐτικτεν ἀμμή; ce qu'il ne faudrait pas transformer en une épidémie causée par le froid comme le donnerait à croire la trad. de Boivin *continua quædam lues depascebatur.*) — ³Cz. III. 53; Gg. XIII. 36. — ⁴Cz. III. 54, n'en dit rien. — ⁵Cz. III. 58, Gg. XIII. 54. Cz. omet de dire que, pour surprendre Bérée, il feignit une partie de chasse. Aussi Am. XX, 448, 444, n'en dit mot. Il oublie même dans son analyse de Cz. un point capital, c'est que cet Arbène par qui est préparée la soumission de Bérée à Cz. avait été choisi par Douchan, pour préparer les habitants de Bérée à se rendre à lui, roi des Serves, de sorte qu'il trompa la confiance du roi son maître (par reconnaissance pour les services rendus à son père par Cz.): certainement ce détail est curieux, moins encore pour la modification essentielle de l'acte d'Arbène que parce qu'il montre Douchan, en dépit du traité de Persrin, ne songeant qu'à s'agrandir aux dépens des Grecs. Nous glissons sur qq. autres détails (le nom bizarre d'Alléliua que portait le député de la classe bourgeoise, et ce fait qu'Hélène prête à Cz. des troupes qui lui appartienn. à elle

déjà nous sommes hors de l'hiver)¹ fournit un pied à terre, une place d'armes et de refuge à Cantacuzène, qui désormais n'aura plus besoin de mendier un asile en Servie. Il était temps!

C'est ici le lieu de réunir les diverses attitudes de Douchan en présence des envoyés qui viennent lui parler de Cantacuzène. — 1° Pendant la campagne d'automne de 1342 (et non pendant que Cantacuzène discutait ses conditions), vinrent à deux fois de Constantinople Macaire et Georges Louka², demandant l'extradition, ou du moins l'emprisonnement de Cantacuzène, et offrant en échange, à ce que nous assure l'historien (un peu suspect ici), tout l'ouest de l'empire moins Thessalonique. Hélène et les grands firent rejeter dédaigneusement ces propositions. Mais pendant la campagne³ Douchan se créa des partisans à Edesse, et cette ville le reçut dans ses murs : il la rendit il est vrai, à Cantacuzène sur sa première réclamation, lorsqu'on regagna la Servie; mais Cantacuzène, réduit à 500 hommes, la lui confia en dépôt⁴. — 2° Après le retour en Servie, Apocauque et le kral, par l'intermédiaire de Constantin Paléologue et de Khrel, forment le projet d'une entrevue à Amphipolis, et Cantacuzène, qui sait par le kral ce qui se trame, accompagne son protecteur à Lagunes-Salées⁵ : toutefois le colloque n'a pas lieu, tant parce que Khrel le médiateur meurt sur

en propre... και αὐτή... et... ιδίους). — ¹ Car avant même l'apparition d'Arbène (mais peu auparavant) Cz. a dit *ταρος δι' ἤδη ἀρχομένου* et un peu plus bas il dit que voilà déjà 2 ans que tout son monde est entretenu à ses dépens (*διετρέφοντο ἐπὶ δούσιν ἔρασιν*), c'est-à-dire qu'il y a plus d'un an et que la 2^e année court et avance déjà. — ² III. 52 ; et cp. p. 178 n. 7. — ³ III. 54. — ⁴ Il est vrai que ce n'était que pour un temps (*ἄχρις οὗ καιροῦ καλοῦντος αὐθις ἀπολάσει*) ; mais le temps était indéfini et pouvait ne jamais venir : en tout ceci on voit que Cz. sauve ses droits autant qu'il peut les sauver par un acte public (la ville lui est remise), mais qu'en fait Douchan possède la ville *ὡς ἰδίαν*, dit Cz. Quant au nombre de 500, V. III. 49, il est bien entendu qu'il ne s'appliq. pas aux auxiliaires, tj. douteux. — ⁵ III. 54, ainsi que pour ce qui suit : Pontanus traduit

l'entrefaite, que parce que Douchan court prendre possession du territoire de ce chef. Quel était le but de cette entrevue d'Amphipolis? Pour Apocauque il était double : se faire livrer Cantacuzène (deux ambassades précédentes avaient échoué, le grand-duc comptait bien être plus heureux), et intéresser Douchan au succès de ses plans pour le protovestiaire. De cette façon encore, Douchan, tout en abandonnant Cantacuzène, coopérait à l'élévation d'un empereur de Constantinople. Quant au prince serbe, il assurait à Cantacuzène qu'au contraire il lui remettrait Apocauque; Cantacuzène n'a pas l'air de douter de l'intention. Nous sommes moins confiants, sans prétendre toutefois que Douchan eût encore d'idée arrêtée sur ce point : probablement, il se réservait de marchander les deux partis qui se trouveraient en présence, puis, comme sans doute il ne pourrait pas exécuter juste ce qu'il voudrait, de se faire un mérite de ce qu'il pourrait. Quoi que l'on en pense, toujours est-il que, même dans l'hypothèse la plus favorable, l'habitude de semblables calculs, de semblables machinations pouvait d'un moment à l'autre rendre Douchan très-dangereux pour Cantacuzène; et bientôt en effet le kral prend toutes ses bonnes troupes pour occuper les villes laissées par Khrel et n'en laisse que le rebut à son allié pour le second siège de Phères.— 3° Après le second retour en Servie¹, quand Irène désespérée vient d'appeler à son secours Alexandre de Bulgarie, lui promettant Didymotique au cas où Cantacuzène mourrait², ce prince perfide envoie demander à Douchan de faire périr son hôte. La sœur fit échouer les vœux du frère³,

par *salsos lacus*. — ¹ La justesse de ce mot *après* résulte et de ce qui se lit III. 55 sur Rhacodytonte et du début de III. 56, Οἱ ἐν Ἀδρυτῶ δὲ πυθόμενοι ὡς αὐτοῖς ὑποστρέψειεν ὁ βασιλεὺς εἰς Τριβαλούς. — ² Tj. III. 56. Ce singulier pacte prouve bien à quel point de détresse était réduite la garnison de Didymotiq. Il faut rapprocher le passage III. 48 sur la révolte du faub. de Didymotiq., et aussi III. 46, 47. Cp. enfin (en revenant à l'instant actuel) Gg. XIII. 46. — ³ III. 56. C'est au moins

et cette fois sans doute eut peu de peine à persuader Douchan, qui eût ici commis un crime pour qu'un autre en eût le fruit. Mais sans doute il fit beaucoup valoir ce dévouement à Cantacuzène, et n'en recevant pas même promesse d'une ville de plus, il ne lui remit que peu de troupes; et peut-être aurait-ce été des troupes prêtes à le trahir, si Hélène n'eût dit à Cantacuzène de choisir les Allemands au service du kral, ceux-ci étant à qui payait et ne sympathisant certes pas plus avec les Serves qu'avec les Grecs'. — 4° Une fois Bérée prise par Cantacuzène, évidemment au grand dépit de Douchan, ce monarque écrivit au commandant de Thessalonique Monomaque pour l'avertir d'écraser Cantacuzène avant qu'il n'eût des forces²; puis il redemanda ses troupes latines, qui, restant sourdes à son appel, préférèrent le service de Cantacuzène, puis (d'accord avec Apocauque, nous n'en doutons pas, quoique Ameilhon ne l'ait point dit) il contribue à le mettre dans le plus grave danger au passage du Vardari³; et pourtant il n'a pas encore rompu ouvertement⁴. — 5° Enfin il essaie de brouiller Cantacuzène avec les notables de Bérée, puis de l'attirer derechef en Servie sous

le 3° grand service rendu à Cz. par la reine Hélène, qui déjà par son action sur les voïévodes, a fait décider que les Serves lui donneraient secours, et qui va d'une façon lui faciliter l'acquisition de Bérée). — ¹ Ceci résulte de la combinaison de III. 57 fin et de div. passages, notamment III. 55 (p. 532 fin de l'é. du L.), βασιλεὺς δὲ ἐπεὶ γένοιτο κτλ. — ² III. 58, ainsi que pour tous les dét. du 3° : Gg. XIII. 5⁵. — ³ III. 58, 59; Gg. XIII. 7³, 7⁴ (et lire aussi 7¹, 7²) : des 2 auteurs, parfaitement d'accord au reste, il est aisé de tirer une narrat. bien autrement riche et vive que celle d'Am. XX, 447. Les Serves qui barraient le passage du Vardari étaient 2 000, suiv. Gg. — ⁴ En effet, il s'excusa, il livra même Etienne et Botsic, ces malavisés qui avaient agi hostilement à son insu, contre l'empereur son ami (τ. ἀγνωμοσύνης... ὅτι Β' τῷ φίλῳ αὐτοῦ μὴ συνειδότες πολεμοῖεν), pour en tirer tel supplice qu'il voudrait (πᾶν ἐτιοῦν). Mais Cz. ne pouvait avoir aucun doute sur l'hypocrisie du kral : tout, et la nature des choses et les propos que lui avait communiqués le paysan de Gavrovo, emportait conviction. Sentant pourtant sa faiblesse, il feignit encore de croire aux protes-

prétexte d'avoir ses conseils contre les Hongrois¹, et quand toutes ses finesses échouent, il lève le masque et se déclare l'allié de Constantinople²: ce devait être en mai ou juin.

Rapprochés ainsi les uns des autres, ces faits analogues s'illuminent en s'enchaînant, ils se graduent, s'engendrent : on en saisit le jeu, le sens, l'engrènement; et mieux que par tel ou tel texte, on demeure convaincu, par exemple, que dès la quatrième phase de ces relations si changeantes, le prince serve et l'Achitophel de Byzance se sont entendus³. Traçons à présent le cadre des faits de la campagne par des dates approximatives et en n'intercalant de détails que ceux omis par Ameilhon et quand ils sont graves; et commençons par mettre à part et le voyage vers Amphipolis, la mort de Khrel, le 2^e siège de Phères, tous événements de l'arrière-saison (soit novembre et décembre) 1342, et la première expédition d'Oumour qui vient débloquent Didymotique (décembre 1342 et janvier 1343).—L'occupation de Bérée ouvrant la campagne qui suit, nous ne pouvons la placer plus tard qu'au 15 avril (1343); dès lors la fin du mois et mai se passent à recevoir (ce qu'Ameilhon néglige de dire) les clefs de Servies⁴, de la maritime Platamon, si précieuse par sa position, de Sosk, de Petra, de Staridoles : non seulement il acquiert ainsi des villes et donne la main à Jean Ange, mais Jean arrive avec ses cavaliers vlaques, et Cantacuzène, qui a une série de places dans l'extrême ouest et un noyau notablement moins faible de troupes grecques, marche vers Thessalonique et campe au Galyc, comptant (ce n'est pas douteux, mais on eût dû le signaler) sur des intelligences pour entrer dans la ville. Mais c'est alors (fin mai?) que Douchan redemande ses troupes. Cantacuzène sent, cha-

tat. (cp. III. 61, comm.). — ¹ Cz. III. 6, l'une et l'autre tentative. — ² Ἰστέρον δὲ εὐρίω... τὸ προσωπίων ἀποθήμενος, κατήγγελλε φανερώς πόλεμον κτλ. (III. 61). — ³ Cz. lui-même le donne bien assez à entendre en rapportant les propos de ceux qui à la déclarat. de guer. du Serve ἐθορυβοῦντο οὐ μετρίως, bien qu'il soit aisé de dire que ces propos prouvent seulement le contraire. — ⁴ Neut. pl. Am. la dit une place *anonyme* sur les confins de la Servie.

cun sent comme lui, qu'il va sous peu avoir Douchan sur les bras, et que d'un moment à l'autre il peut se trouver ris, serré entre le connétable¹ Monomaque et le roi serbe. Il bat en retraite vers le Vardari qu'il veut mettre entre le 1^{er} et lui et vers Bérée. Apocauque arrivait par mer au même moment. Ameilhon, exagérant Cantacuzène², ou plutôt en tirant ce qui n'y est pas, semble prendre en grande pitié les opérations de ce général. Il eût mieux fait de les caractériser, de les grouper, de nous dire ce qu'il fit, ce qu'il ne fit pas, ce qu'il eût voulu faire, ce qu'il eût dû faire : on s'apercevrait alors que tout ne fut pas si mal, quoique, somme faite, l'astucieux grand-duc n'ait pas fait tout ce qu'il pouvait. 1^o Le Vardari aurait dû être une Bérésina pour Cantacuzène, en d'autres termes, jamais Cantacuzène n'eût dû atteindre Bérée³ ! Derrière lui étaient les troupes de Monomaque grossies des forces turco-grecques amenées par Apocauque ; en avant du côté de l'est pouvait tomber sur lui l'armée de Thrace ; et vers l'ouest de grosses bandes serves longeaient la formidable rivière pour l'y noyer : pour comble de maux, les eaux étaient débordées. Plus de gués connus ! Heureusement un paysan de Gavrovo lui en trouva un ; les Serves n'osèrent attaquer, une fois le passage opéré, et bientôt nous voyons Cantacuzène dans Bérée, bien enfermé, déclinant les prières du kral qui veut l'avoir en Servie, bravant de derrière les murs les attaques de Monomaque et même échappant à l'assassin Alousien⁴. 2^o Apocauque eût dû ne pas laisser paraître sur le théâtre de la guerre cet émir de Smyrne, Oumour, toujours fidèle à Cantacuzène, et qui préparait une expédition nouvelle contre les ennemis de son ami : ni sa diplomatie ni sa flotte ne purent le retenir en Asie. Mais ne nous imaginons ni qu'il n'essaya rien, ni qu'il ne fit rien. De Thessalo-

— ¹ Κοντοσταύλος : ce titre n'avait été admis par les Grecs qu'après 1204. — ² Cz. III. 5. — ³ Cp. Gg. XIII. 7¹. — ⁴ III. 64 presq. entier. Alousien (anonyme chez Gg. XIII. 9³), est dans Cz. l'instrument du 1^{er} guet-à-pens tenté contre lui. Nous avons vu que

nique son centre ¹, il envoyait d'un côté Monomaque ravager les environs de Bérée, et en menaçant de fondre avec sa flotte sur Platamon, il ramenait à son obéissance cette place, la seule que Cantacuzène eût sur mer, ce qui lui coupait les communications avec l'Asie, de l'autre il répandait en Asie le bruit de la mort de Cantacuzène ; il paralysa ainsi longtemps l'activité d'Oumour, et quand enfin un messenger de Cantacuzène trouva moyen de passer la mer ², il fit tous ses efforts pour obtenir la neutralité du chevaleresque Seldjoukide, et ne quitta Thessalonique que quand Oumour fut près de mettre en mer (en août)³. Ce n'est pas tout : s'il ne put ravir Bérée à son rival, il empêcha que Thessalonique ne fût perdue : jusqu'alors les Zélés, ces horribles démagogues à qui la maison de Paléologue servait de drapeau, n'étaient que puissants, mais n'étaient pas maîtres à Thessalonique ⁴ ; et Monomaque, dans un grand conseil tenu exprès (nous le croyons) pour connaître l'intime pensée de chacun, avait ouvert l'avis de transiger ⁵. Apocauque, si nous ne nous trompons, organisa le chef-lieu de la Macédoine, de manière à ce qu'au premier danger, ses fanatiques partisans se ruassent sur les modérés, sur les riches, et s'emparassent tout à fait du gouvernement ⁶. Juillet et août durent être absorbés par ces soins ; et ce fut probablement vers la fin de ce mois, qu'on le vit, reparaisant dans la capitale, cette fois un peu moins triomphant qu'en 1342, punir des arrêts la jalouse défection de Khoumn et redoubler de vigueur sur tout ce qui devenait suspect : Khoumn sans revenir le moins

longtemps auparavant (dès 1342 ou même 41) Cp. avait tenté de l'empoisonner. — ¹ Cz. III. 62, et Gg. XII. 84, pour tout ce qui suit. Chose singulière, au milieu de ces opérations militaires, Apoc. sembla vouloir se rapprocher de lui (III. 59) ; mais Cz. répondit sur le ton le plus acerbe : la comparaison des 2 textes de lettre donnés par Cz. même et par Gg. (XIII. 82), serait qq. chose de très curieux. — ² Cz. III. 65 ; Gg. XIII. 83. — ³ Cz. III. 64, comm. ; Gg. XIII. 94. — ⁴ Gg., XIII. 103, 104, 105, est capital sur les Zélés. — ⁵ Cz. III. 60 ; et tout le monde était de son avis, sauf Apoc. — ⁶ Cp. III. 58, ce qui se rapporte à une

du monde à Cantacuzène, était fatigué, et combien d'autres comme lui ! d'avoir pour maître Apocauque, et avait tenté avec d'Apri, nous ne disons pas d'éclairer Anne sur le compte du tyrannique g.-duc, mais de lui inspirer assez d'énergie pour l'évincer¹. Bien que leur intrigue date du moment du départ d'Apocauque, ils n'en viennent pas à leur but, on le voit, mais peut-être en approchent-ils assez pour que le grand-duc hâte son retour à Constantinople². Quel ministre, bon ou mauvais, n'a eu souvent les petits-levers à craindre plus que toutes les forces de l'ennemi ? Cependant un autre motif dut concourir au départ d'Apocauque, c'est l'appréhension d'être assiégé dans Thessalonique. Grégoras pêche peut-être en n'en donnant pas d'autre. Nous ne rompons pas de lance pour l'intrépidité d'Apocauque. Mais y avait-il de la poltronnerie à soupçonner, par exemple, que s'il s'avisait d'attaquer la flotte turque d'Oumour avec une flotte en grande partie turque, celle-ci pourrait l'abandonner pour celle-là ? et dans cette hypothèse, pour empêcher la défection, n'était-ce pas un bon moyen que de reconduire vers Constantinople ceux dont il se défiait ? et comme chef de parti, quand sa bravoure personnelle lui eût donné l'envie de braver les risques d'un siège, y céder n'eût-il pas été une faute politique, puisque, en le sachant bloqué, tous ses adversaires politiques eussent relevé la tête ? « Mais comment un simple émir avec ses bandes eût-il pu songer au siège d'une grande ville comme Thessalonique ? » Nous répondrons : « Mais ces bandes étaient nombreuses sans doute (l'hiver précédent ne montaient-elles pas à 29 000 hommes ?). Mais ces Turks étaient remplis d'ardeur de pillage, et quoi de plus appétissant pour des pillards qu'une grande ville maritime et commerçante ? Mais Cantacuzène avait des amis au-dedans des murs ; les assiégés pouvaient faciliter la tâche des assié-

époq. précédente ou très-voisine, et les événem. de III. 64. — ¹ III. 54 ; et fin de III. 64. — ² Car c'est à Cr. qu'il retourne (*ἀποπειλαυκίζονται εις Βυζ.* III. 64.) — ³ V. p. 194. — ⁴ Gg. XII. 9⁵ (petit passage très

geants! Mais il se pouvait que la place fût enlevée par un coup de main! En un mot, admettre la possibilité d'un siège n'était point une absurdité! Ce n'est pas en faisant voile pour Constantinople qu'Apocauque eut grand tort, une fois sa politique et son caractère compris; c'est en n'emmenant que partie de ses Turks. Ce qu'il en laissait était encore bien dangereux, posté en face de coréligionnaires et de compatriotes (car enfin il en laissait suffisamment pour tyranniser la ville entière). Aussi Oumour eût-il souhaité assiéger Thessalonique par terre et par mer; mais Cantacuzène, qu'il alla lui-même chercher à Bérée, et avec lequel il marcha sur la capitale de la Macédoine, s'y opposa, prétextant tantôt l'horreur du sang, tantôt son respect pour S. Démétrius¹: la vérité, c'est que le pillage et le sac de Thessalonique eussent été au moins inutiles à sa cause. On se borna donc à faire mine de bloquer la ville comme pour l'affamer, et à sommer les habitants de se rendre; et cette démonstration n'aboutit qu'à faire éclater l'incendie préparé par Apocauque. Les Zélés, bientôt aidés de toute la lie du peuple, égorgèrent, volèrent, brûlèrent, démolirent, et au milieu d'un bouleversement devant lequel l'émeute de 1341 aurait été du bon ordre s'emparèrent de l'autorité. Cantacuzène et Oumour levèrent leur camp, après sept jours perdus devant Thessalonique²: on venait probablement d'entrer en octobre³. Renonçant à Thessalonique, les deux princes alors se portèrent vers la Thrace, Cantacuzène avec celles de ses troupes qu'il n'avait pas laissées à son fils pour garder Bérée et les

remarq. sous plus d'un rapport, mais surtout en ce qu'il nous montre que Cz. n'est pas seul à se servir des Turks). — ¹ Cz. III. 63; Gg. XIII. 40⁴. — ² Pour tous ces détails, tj. Cz. III. 64; Gg. XII. 40⁶, 40⁷, 40⁸. Chez Gg. on voit Oumour levant le siège, plaisanter Cz. sur sa malencontreuse humanité qui fait tant couler de sang à Thess. — ³ En effet, 7 jours après, on arrive à Christopol, puis au bout de qq. temps passé en allées et venues pour rallier les villes de Thrace, l'automne finit (Gg. XIII 40¹⁰), et il est possible que son automne n'aille

places voisines, Oumour avec 6000 de ses Turks : le reste longeait la côte, porté sur la flotte. Les défilés de Christopol furent franchis sans obstacles, diverses petites places se rendirent, on mit le siège devant Anastasiople ¹. L'aventurier Momitsil, dont le nom paraît ici pour la première fois dans Cantacuzène ², mais qui était au moins depuis un certain temps à son service, fut chargé de soumettre la contrée montagnieuse de Mérope, qui pouvait fournir jusqu'à 5000 partisans. Mais, comme en 1342, Anastasiople résista, le froid se faisait sentir, le siège fut levé ³; et Cantacuzène, suivi d'Oumour, revit enfin Didymotique et Irène ⁴. Ou Grégoras s'exprime bienmal, ou l'on était alors en 1344 ⁵ (au commencement de 1344 par conséquent).

ART. 4.

JUSQU'A LA MORT D'APOCAUQUE

(DE JANVIER 1344 AU 11 JUILLET 1345).

Cette quatrième phase, décisive par l'événement final, se distingue par deux traits dont cet événement n'est que la conséquence (progrès laborieux de Cantacuzène, malgré des revers et des obstacles; décadence d'Apocauque, malgré des efforts désespérés), et par deux traits non moins remarquables, les premières conquêtes de Douchan et l'alliance de Cantacuzène avec Ourkhan.

§ 1. Apocauque pendant ces 18 mois.

Apocauque, au commencement de 1344, est plus fort que jamais. Cependant l'ennemi que deux fois il a cru anéantir est toujours debout, il le sent; il sait de plus qu'il a des jaloux, des ennemis même au sein de son parti; il manœu-

pas jusqu'au 21 déc. — ¹ Gg. XIII. 10⁹, 10¹⁰; Cz. III. 64, 65. — ² Cz. III. 65; Gg. n'en parle que plus tard, XIV. 4². — ³ Cz. III. 64; Gg. XIV. 4². — ⁴ Cz. III. 65; Gg. XIV. 4³. — ⁵ Après div. détails, il dit και ταῦτα μὲν τοῦτον ἔσχε τ. τρόπον (sa formule habit.), και ὁ χει-

vre fort habilem. dans cette crise. — Contre le dehors, il emploie le poignard et le poison, et les négociations et la prédication¹ : il montre un but à l'ambition de Douchan, l'allié perfide qui va faire tant de mal à Cantacuzène², et il s'allie Alexandre le Bulgare³; il éloigne Oumour, qui retourne à Smyrne, et quand une fois il le sait là, il l'y retient par les Génois et les chevaliers de Rhodes, qui l'assiègent⁴; il détache Momitsil des intérêts de Constantinople, et même il l'engage dans une ligue offensive en payant ses services du titre de Despote⁵ : par la parole laïque, et plus encore par la chaire, il provoque à Constantinople un enthousiasme factice qui se résout en dons volontaires et en offres de prendre les armes⁶; il emmène avec fracas le jeune monarque à Héraclée⁷; il lance tout ce qu'il peut de troupes sur Didymotique et tente de prendre par trahison Cantacuzène⁸; il essaie encore deux fois au

μὲν ἐν τούτοις ἐτελεύτα. — ¹ Cp. 182 n 2 et 190 n 4, sur Alousien, ou plutôt la récapitulat. p. 244, 6°. Pour la prédic. III. 68, p. 586. — ² Douchan avança jusqu'à Zikhne (III. 68), ὡς κατὰ Θράκην ἐπιθησόμενος βασιλεῖ; et l'ensem. de ses conquêt. en Macéd. quand il retrograde, montre quel. perspective on lui avait au moins fait entrevoir. — ³ III. 68. Après le passage cité n 2, Cz. fut alors dans une posit. très critiq., lui-même l'avoue; et cp. Gg. XIV. 5'. — ⁴ Cz. III. 66 fin et 67, et Gg. XIV. 44, 45 : 2 points sont remarquab. en cette aff., 1° le rôle de Mavrommate, 2° l'esp. de stellionat d'Oumour en cette occasion, V. 4¹⁰ part. p. 25. — ⁵ Cz. III. 68 (p. 585, éd. du L.), πῆψαντες δὲ πρὸς Μομ., ἐπεισαν... πόλεμον πρὸς ἐκείνον ἄρασθαι, et III. 70 fin, ἢ δὴ (Anne, mais évidemm. parce qu'Apoc. le veut ou le veut bien) ἀσμένως... δεσπότην ἀπεδείκνυε, après le cb. de Koumoutsine : du reste presq. au même mom. il feignait de revenir à Cz., qui enchérissait sur Anne en le faisant sévastocrator, III. 70, puis il affectait l'indépend., III. 74. — ⁶ Cz. III. 68 (p. 585, éd. du L.) : cp. Gg. XIV. de 5' à 57, en remarquant pourtant qu'il place ici plusieurs traits qui se réfèr. à qq. mois plus tard, et aux événem. racontés par Cz. III. 72 — ⁷ Cz. III. 61; Gg. XIV 38. — ⁸ Cz. III. 74; et Gg. XIV. 5'. C'est là le sens de cette conférence qu'Am. ne peut comprendre (XX, 158). quand il croit qu'Apoc. baffoué Cz., et où Cz. eût paru en cataphracte (ce dont il est vrai, Apoc. se vanta plus tard comme d'une renonciat. tacite de Cz. à l'emp.). Peut-être pourtant y avait-il qq. velléité de rapprochem. de la part d'Apoc.; en ce mom. car ce plan de conférence coïncide avec l'instant où

moins de l'assassinat ¹, tandis qu'il feint des négociations qui ne peuvent porter de fruits ². Contre l'ennemi du dedans, après les deux retours d'Héraclée ³, il use de ruse et d'impitoyable vengeance. Ses échecs multipliés ont fait pencher dès l'été beaucoup de ses amis politiques, le patriarche entre autres et Jean Gavalas (qu'il a laissé comme chef du cabinet en son absence), vers une paix avec Constantinople, et peu s'en faut qu'il n'ait le projet de l'arrêter ⁴. Il commence par se mettre en sûreté à Manganès ⁵, petite Epibates non à lui mais à l'état, qui fait partie des ouvrages fortifiés de Constantinople, mais où de fait il est maître. Puis une fois en sûreté, il ramène le patriarche à ses anciens sentiments, en lui répétant que la question dans cette guerre n'est pas de savoir qui ceindra la couronne impériale, Jean Paléologue ou Cantacuzène, mais à qui sera le siège patriarcal de Constantinople, à Jean d'Apri ou à Palamas ⁶; il s'assure Gavalas, l'âme de la ligue formée contre lui, en lui promettant sa 2^e ou 3^e fille, dont l'homme d'état en cheveux gris a la naïveté de devenir amoureux et pour laquelle il se couvre de ridicule ⁷; il rattache à sa cause, par force argent et riches cadeaux toute la camarilla qui domine la régente (les femmes et autres ⁸, notamment sans doute Isabelle et Odoardo), et par ces moyens, dont Cantacuzène ne mentionne pas le dernier ⁹ il se réconcilie avec la princesse ¹⁰, auprès de laquelle le futur époux a chanté la pali-

Gavalas voulait le ruiner dans l'esprit de l'imp. — ¹ Cz. III. 77 et 79. — ² Cz. III. 73, 74. — ³ Le 4^{or}, III. 71. après qu'il eut ravagé les env. de Didmtq., fin de l'été 1344; le 2^e III. 77, de 8 à 15 j. après la miss. de Longin. — ⁴ Cz. III. 72; et Gg. XIV. 57, 9^o. — ⁵ Bien qu'elle y eût été auparavant: Cz. III. 27 (ὄν περιόντος μὲν ἄνδ. τ. νέου κ.τ.), dit admirablement ce que c'était que Manganès. — ⁶ III. 72; et p. Gg. XIV. 5¹-5⁴, en ayant égard à l'intervers. chronologiq. p. 195 n. 6. — ⁷ Tj. Cz. III. 72; et cp. Gg. XIV. 57 (et même remarq. q. t.-à-l'heure). — ⁸ On nous pardonnera le terme un peu moderne de camarilla en lisant dans Gg. XIV. 5³, χρήμασι παμπληθείαι περιελθεῖν τ. γυναικωνίτιν ἐν ἧ τὸ μάλιστα δυνάμενον ἦν τηνικαῦτα, καὶ ἅμα τ. θεραπείαν ἄπασαν ἔση τ. αὐτοκρατορικὴν οἰκίαν ἐπλήρου. — ⁹ On sait pourquoi (p. 27). — ¹⁰ Cz

nodie et que bientôt d'ailleurs, sachant parler à chacun le langage de la passion, il fascine en la berçant des chimères qui la flattent, en chatouillant sa jalousie de pouvoir et d'influence, ses désirs de vie indolente et de voluptés secrètes, sa cupidité⁴; il adoucit les sévérités qui depuis trois ans l'ont fait détester³, puis quand enfin sa puissance chancelante s'est raffermie⁵, se pose un peu moins en maître unique, et quand, faisant accroire au pauvre Gavalas qu'Anne irritée va sévir contre sa personne, il l'a poussé à se réfugier incognito sous le froc, et lui a exprimé sa désolation de perdre un tel époux pour sa fille⁴, il en revient au régime de terreur quelque temps interrompu : il juge lui-même⁶, il encombre les prisons, il fait construire de nouveaux cachots qu'il va inspecter tous les jours⁶. Ce n'est pas scélérateuse pure, quoique la scélérateuse ne lui fasse pas défaut : il bat monnaie, il en a besoin (il faut de l'or pour la guerre, de l'or pour la régente, et sans doute aussi de l'or pour lui; les caisses publiques sont vides⁷, les impôts qu'il établit, on ne les paie que s'il y contraint, et souvent la force lui manque pour contraindre)⁸. Probablement au reste la tourbe constantinopolitaine applaudit à ces rigueurs : elle aime à voir proscrire les grands, ruiner les riches, et de temps à autre elle a là ses chances de curée : c'est quelque splendide édifice, c'est quelque opulent mobilier à dépecer. On s'y rue en portant aux nues la justice du grand-duc⁹. C'est ainsi qu'on

III.73, Gg. XIV. 5⁸. — ¹ Pour sa cupidité, XIV. 5⁸, où l'on voit Apoc. lui promettre à elle-même (βασιλίδι) ce qu'il possède de plus riche et de plus beau, τὰ κάλλιστά τε καὶ τιμιώτατα τ. κειμηλίων. Pour le reste, XIV. 39. Qu'on n'aille pas s'aviser de soupçonner qu'Anne était amoureuse d'Apoc. (bizarre idée sur laq. nous reviendrons, et relativ. à laq. il nous suffit ici de dire que, amant de la régente, Apoc. n'aurait pas eu besoin de tant de dons aux femmes et aux gens du palais pour arriver à elle, au cas même où elle lui en aurait beaucoup voulu). — ² Cz. III. 73, *cù μὴν ὡσπερ πρότερον μοναρχικῶς, ἀλλὰ μετριώτερόν πως*; et les ambassad. qui suiv. le prouv. — ³ Cz. III. 77; Gg. XIV. 9¹. — ⁴ Cz. III. 80; Gg. XIV. 9¹. — ⁵ Cz. III. 79. — ⁶ Cz. III. 87; Gg. XIV. 40², 40⁴. — ⁷ Cz. III. 84. — ⁸ Tj. III. 84. — ⁹ C'est ainsi qu'on

arrive au grand jour de la justice de Dieu, à celui qui voit cet homme si astucieux et si déifiant¹, oublier en entrant dans les cachots, de garder au moins cinq ou six hommes d'escorte et le bourreau tomber sous les coups de ses victimes. Ce jour, fixé par Grégoras au 11 juin², est probablement le 11 juillet³.

Notons surtout au milieu de tous ces traits, — 1° que dès l'été de 1344 Apocauque avait perdu devant Emphythium, qu'il assiégeait, cet Andronic le protovestiaire son gendre⁴ qu'il destinait au trône, et que c'est alors sans doute qu'il résolut de marier Jean à cette autre fille⁵ promise à tant de dupes; — 2° qu'en conduisant Jean à Héraclée⁶ il méditait probablement de l'enlever, de le tenir à Epibates ou à Manges⁷ et que c'est parce qu'Anne ne se fiait pas à lui que d'Apri accompagna Jean à Héraclée⁸; — 3° que, toute fière que fût Anne, il y avait un moyen simple de la forcer à obéir ou, s'il le préférait, de la perdre. Anne, née dans l'église latine, avait sans doute plus d'une fois reporté les yeux vers sa foi native; et ses fréquentes relations avec les Vénitiens, les chevaliers de Rhodes devaient lui en multiplier les occasions. Est-il vrai, est-il faux qu'elle entra en correspondance avec le pape Clément VI, promettant de rétablir l'obédience romaine à Constantinople dès qu'elle le pourrait? Le fait est qu'Apocauque était nanti de lettres, vraies ou fausses, avec les-

avait pillé les maisons des amis de Cz. en oct. 1341; et de même cel. d'Ianni en 1322, cel. de Métochite en 1328: usage hideux que nous ne prétendons pas avoir été particulier à Cp. et à l'époq. et bien moins encore au g.-duc, mais qu'il employait bien plus fréquem. q. d'autres. — ¹ Cz. III. 88, et surtout Gg. XIV. 104. — ² Gg. XIV. 105. — ³ Car il donne comme antérieure (XIV. 10¹ et 9⁴) la fin du printemps et l'instant où la moisson est mûre. — ⁴ Cz. III. 74; Gg. XIV. 5⁶. Il se noya, pris par une crampe, en voulant traverser l'Hèbre dans sa plus grande largeur. — ⁵ C'est au moins ce que Gavalas lui impute pour le noircir près d'Anne, Gg. XIV. 57. — ⁶ Cz. III. 68; Gg. XIV. 5⁸. — ⁷ Gg. XIV. 5⁶ le fait dire formellem. par Gavalas; et déjà il y a eu, bien qu'à moindre degré, qq. chose de semblable vers septemb. 1341 Il fut même reconduit par d'Apri à Cp. avant le siège d'Emphythium. — ⁸ Cz.

quelles au besoin il pouvait présenter la régente comme trahissant la foi nationale et soulever la fanatique populace de Constantinople¹. Cantacuzène dit les lettres fausses, les Latins veulent qu'elles soient vraies. Nous penchons vers cette dernière opinion, mais en ajoutant que nous n'y voyons que des promesses éventuelles, un attermoiement indéfini, sinon Apocauque eût fait sonner haut les paroles compromettantes et tenu dans l'ombre le sens et vrai et n'eût pas eu besoin de devenir faussaire.

§ 2. Actes de Cantacuzène, événements.

De nos jours, en guerre, on vise avant tout aux capitales. Ne doutons point que tel fût le point de mire de Cantacuzène : de même que dans l'ouest, il aspirait à conquérir Thessalonique, de même dans l'est il songeait à occuper Constantinople. Mais comment, avec 25 ou 30 000 hommes, et souvent avec moitié, avec le quart de ce nombre, songer à prendre de vive force la ville alors la plus vaste, et certes une des plus fortes, de l'Europe? Aussi, de la quatrième croisade à l'époque de Mahomet II, l'histoire n'offre-t-elle que des surprises de Constantinople. Andronic en a usé, Jean en usera : pourquoi veut-on, comment veut-on que Cantacuzène n'en use pas? Alors quel doit être son plan? Continuer, multiplier ses intelligences dans Constantinople, s'emparer de tout ce qui entoure cette capitale, et, comme moyen, garder et se faire, autant que possible, des alliés ou des partisans puissants. — C'est bien ainsi qu'il agit.

Après la bataille de Stéphaniane, il traite ou croit traiter avec le kral qui, s'il ne le laisse pas en paix, du moins cesse de l'attaquer dans l'est². Quand Oumour part pour la Lydie, il se fait promettre un renfort sous 15 jours et le prompt retour de l'émir en personne³; et si ce n'est pas en vertu d'une stipulation secrète que 3000 des Turks d'Aïdin⁴ se trouvent délaissés sur la côte de

III. 68. — ¹ III. 87. — ² III. 69. — ³ III. 66, 68; et Gg. XIV. 1⁴.
— ⁴ D'où ce cb. (plus haut mentionné) de Stephaniane contre les

Thrace ¹, du moins est-il prompt à saisir l'occasion et à faire marché avec ces braves pour quarante jours. Momitsil s'est donné à la régente qui l'a nommé despote; Cantacuzène le nomme sévastocrator et le rallie à sa cause, pour quelques mois du moins ². On voit de même venir à lui ce Vatats ³ qui jadis a fait échouer le premier siège d'Anastasiople, tout en l'assurant de son attachement, tout en lui offrant sa médiation. Ourkhan enfin, Ourkhan lui envoie des renforts auxquels il doit bientôt plusieurs de ses plus précieuses acquisitions ⁴. Que Momitsil et Vatats un peu plus tard se déclarent contre lui ⁵, que Douchan recommence la guerre, mais sur un autre théâtre, qu'Ourkhan ne semble pas inféodé à Cantacuzène son allié comme Oumour, et balance pendant la cinquième phase entre la régente et le prétendant, ces circonstances n'empêchent ni la réalité d'un plan fixe et strictement suivi de la part de Cantacuzène, ni même la réalité des services temporaires des inconstants.

Quant à la soumission du territoire, pour la mieux saisir, scindons la région thrace en trois parties : le littoral de l'Egée, de la Propontide et du détroit, le littoral du Pont-Euxin, les montagnes du centre. A la fin de janvier 1344, déjà Cantacuzène est censé avoir le district de Mérope, qu'il a confié à Momitsil, il a aussi Morrha ⁶. A peine au printemps, après l'heureux combat d'Asomate, et au moment où l'émir de Smyrne va quitter l'Europe, il reçoit l'adhésion du district maritime de l'Egée et de cinq villes, Koumoutsine, Asomate, Para-

Serv. — ¹Cz.III.69. — ²Cz.III.70. — ³Cz.III.75, 76. — ⁴Cz.III.84, 82; cette alliance, dont l'agent est un hadji (Χατζήν τ. εὐνοῦχον)? et qui date de l'hiver de 1344 à 45 1° est à double tit. un fait capital : elle précède d'un an et plus le mariage d'Ourkhan avec Hélène; 2° elle vaut à Cz. les v. le long de l'Euxin moins Sozopol, de sorte que les 2 côtes vont être à Cz. et que C^v. sera comme entre 2 lignes de v. au prétendant. On lit III. 82, que le prince turk avait aussi reçu des proposit. de la cour de Cp. — ⁵ Momitsil presq. aussitôt après sa feinte réconciliat. (III. 6); Vatats après la mort d'Apoc. — ⁶ L'un et l'autre en Thrace. La sou-

dimo, Kranovouni, Stylari¹. La victoire de Stéphaniane sur les Serves, à l'instant où ceux-ci, en s'avancant jusqu'à Zikhne, tandis qu'Alexandre était à Stilbné, lui fraie la voie vers Gratianople, qui est bientôt à lui², et qui va lui donner la Chalcidique. Alexandre avait passé l'Hèbre, il marche à lui, le fait reculer sans coup férir, et recouvre le pays conquis sur Anne encore plus que sur lui³. L'été venu, après le vain effort d'Apocauque sur Didymotique et Emphythium devant laquelle meurt (on l'a vu) le protovestiaire, il voit Phères, que deux fois il a tenté de prendre, Phères, si hostile quand le père du protovestiaire y commandait, lui envoyer son adhésion pour qu'il l'empêche de tomber aux mains de Douchan, et Douchan lui promettre de lever le siège⁴. Ainsi les récentes conquêtes de Cantacuzène se trouveraient liées avec la Macédoine, presque avec la Thessalie (vers août 1344, lors du premier retour d'Apocauque à Constantinople). C'est vers le même temps aussi (peut-être pendant qu'Apocauque est à Mangane) que Vatats se rallie à lui (avec les places qu'il commande⁵). Vers l'automne, Garelle, Grande-Carye, Polybote, Téristase, Myriophyte, Chora, Apri, Chariopol se donnent à lui⁶; en un mot, le littoral de l'Egée est tout entier à lui, sauf Hexamiles, Callipolis, Ænos; et il aurait de même toute la montagne inférieure, si dès la fin de l'été Momitsil, jetant enfin le masque, ne se faisait prince de ce district de Mérope, où il compte plus de 6 000 braves aventuriers à ses ordres,

mission du 1^{er} avait commencé par celle de Sainte-Irène et de Povisdo (III. 65); pour le 2^o V. III. 69 et 70 (il fut repris en grande partie sur le Bulgare). Ameilhon a confondu ce dernier avec la Morée à div. reprises, et pour qu'on ne soupçonne pas ici de faute typographiq., il a eu soin de dire (XX. 135) « Hyperpyracion v. assez consid. du Péloponèse. » — ¹ Cz. III. 67, fin. — ² Par une surprise et par suite de la révolte des prisonniers (politiq.?) qui avaient tué leurs gardiens, Cz. III. 68, 69; et cp. Gg. XIV. 4¹. — ³ Cz. III. 68. — ⁴ III. 74, 75. Il ne faut pas perdre de vue que Douchan était de mauv. foi et que Cz. n'eut point Phères. — ⁵ Cz. III. 75, 76. — ⁶ III. 76. —

et n'infestait la Chalcidique, que gouverne Mathieu pour son père¹. On est alors au moins en décembre; et pour la seconde fois Apocauque est rentré à Constantinople, après n'avoir rien fait dans cette seconde partie de la campagne qu'envoyer une ambassade et un assassin à Cantacuzène, et après avoir vu ravager les alentours d'Héraclée². Si pendant l'hiver suivant la surprise d'Andrinople n'est pas menée à bon fin, Vyzie se rend³; et, au printemps, les villes du Pont-Euxin se soumettent ou sont prises⁴, tandis qu'il s'affermi sur la côte de l'Egée⁵ et qu'Andrinople enfin lui est ouverte par Paraspondile, d'où rapidement adhésion des villes voisines⁷. Pour comble de succès, le 6 juillet (ou peut-être le 6 juin), Momitsil perdit la vie à la bataille de Périthéorion; et bientôt toute sa seigneurie formée en grande partie aux dépens de Cantacuzène, revint à Cantacuzène⁸.

Tout en avançant ainsi son triomphe, Cantacuzène devait avoir de bien amères pensées. — A qui surtout était due la destruction de Momitsil? à 20 000 Turks que venait de lui amener Oumour, passant pour la 3^e fois l'Egée afin de venir à son secours⁹. Et grâce à qui s'étaient soumises les villes pontiques? grâce aux Turks d'Ourkhan, qu'il s'était concilié par un récent traité¹⁰. Du reste il avait présumé dès 1344 à cette alliance par l'entrevue d'Egospotamos avec Souléiman qui s'était immédiatement joint à lui avec un gros corps d'Osmanlis : ç'avaient été ceux-ci qui avaient si horriblement dévasté les environs d'Héraclée¹¹. — Parmi les siens même, que de passions à conte-

¹ III. 74 (συστήσασθαι ἡγεμονίαν ἰδίαν) et III. 75 et 86. — ² Cz. III. 73, 74; pour l'ambass., III. 77; pour l'assassin (nommé Longin) et pour les ravages, III. 78. — ³ Cz. III. 79. — ⁴ III. 84. — ⁵ Où il prend Selivrée, Rég., Emyrite, etc. — ⁶ III. 84. — ⁷ III. 85. Tchernomiane lui est livré par Hiérax, etc., etc., III. 85. — ⁸ Gg. III. 86; Gg. XIV. 9³. Quant à la date, elle tient à cel. de la mort d'Apoc., la bat. de Perithéorion ayant eu lieu 4 j. avant le meurtre. (Gg. XIV. 40¹). — ⁹ Même passage de Cz. et Gg. XIV. 9³. — ¹⁰ V. p. 200 n 4. — ¹¹ Cz. III. 76, pour la confér., et 77 pour les dévast. On ne peut douter que ce Souléiman ne soit celui auquel Apoc. en 1345 envoie porter des prop. par Açan (III. 82); il ne faut le confondre ni, comme le

nir! que d'avidité! que de Momitsils, moins l'adresse et le bonheur! A peine en 1344 il commençait à posséder quelques places, que cent prétendants en demandaient, en réclamaient, en exigeaient pour eux-mêmes l'investiture plutôt que le commandement (on sollicitait même ce qu'il n'avait pas encore); et vainement Cantacuzène, avec ces phrases ambiguës que nous avons si souvent notées chez lui, leur répondait par des promesses vagues: ces serviteurs intéressés et positifs voulaient des actes en forme, écrits, précis, irrévocables: il fallut que Cantacuzène, toute diplomatie mise de côté, se résolut à déclarer que semblables concessions étaient impossibles et qu'en tout cas il ne céderait rien qu'il ne fût à Constantinople et vainqueur⁴. C'était le seul parti à prendre en face de tant d'exigences. S'il eût fléchi, ce qui restait de l'empire allait s'émietter en vingt débiles seigneuries et il eût éparpillé le peu de forces qu'il avait, car évidemment chaque donataire se fût hâté de partir avec le plus de monde qu'il eût pu lier à sa fortune. Tous ces solliciteurs, au reste, usaient sans doute de sophismes assez spécieux: ils acquerraient, devaient-ils dire, à la cause de Cantacuzène des pays qui jusque-là ne le reconnaissaient pas; et une fois maître de la position que l'empereur les eût envoyés prendre, ils reviendraient à l'instar de Jean Ange, le despote des Grands-Vlaques, lui amener des contingents². — Enfin, remarquons bien, d'une part, que par l'alliance avec Alexandre, non-seulement la princesse lui avait cédé neuf villes formant à peu près le gouvernement du Rhodope, mais avait dû commencer par éloigner à grands frais Oumour³, de l'autre, que, si Douchan depuis l'affaire de Stéphaniane ne se montrait plus en Thrace et même feignait de favo-

fait Pont. dans sa table, avec le fils de Saroukhan, qui fait partie de la 3. exp. d'Oumour, ni probablement avec ce Souléïman gendre de Vatats, sur lequel *V.* p. 206 n 2 (III. 56). —¹Gg. XIV. 54 (passage capital). —²*V.* p. —³Parce que tj. les Turcs, dès qu'ils ne pillaient point les Grecs, tendaient à piller les peuples voisins et notamm. les Bulg. Ceux-ci

riser Cantacuzène plus que la régente, certainement il agissait et faisait des progrès dans les provinces occidentales de l'empire. Si Cantacuzène n'en dit dans cette partie de son livre que quelques mots, qu'on n'a pas même relevés, nous n'en avons pas moins de ce fait des indices irréfragables. 1^o A la fin de la 5^e phase il sera maître de la Macédoine, moins Thessalonique¹¹; ces conquêtes dont on ne nous indique ni la marche progressive, ni le commencement, ne commencent pas sans doute dans la 4^e phase, puisque dès la 3^e il s'est tourné contre Cantacuzène, puisque Cantacuzène en transportant presque toutes les forces en Thrace lui laisse le champ libre en Macédoine, puisque en quelque sorte il exécute son traité avec la cour de Constantinople en ravissant à Cantacuzène ce qu'il a ravi. 2^o Quand Phères enfin se donne à Cantacuzène, c'est qu'elle est étroitement bloquée par Douchan, et qu'elle n'a d'autre moyen de se sauver¹ (bien que l'hypocrite Douchan affecte, dès que les Phéréens ont crié « Vive Cantacuzène! », des'éloigner un peu des murs qu'il assiège): n'y a-t-il pas à parier que ce prince ne s'avance ainsi jusqu'à Phères qu'après avoir soumis des places intermédiaires? N'importe du reste : qu'on embrasse ou non cette conjecture, un fait subsiste, c'est que, plus ou moins habilement masqué, Douchan assiège Phères et en ravage le district, c'est qu'il est en armes tout près d'un pays à Cantacuzène et où certes Cantacuzène ne le désire pas.

En somme, quand Apocauque périt, Momitsil aussi n'est plus; Cantacuzène a presque toute la région thrace tant vers le Pont que vers l'Egée; en Macédoine, il a Bérée, plus quelques districts, et on lui promet Phères; Vatats le seconde; Oumour et Ourkhan l'aident de leurs troupes, l'un comme vassal, l'autre comme allié : à Constantinople, la cour vient de perdre un homme qu'elle ne saurait remplacer; elle a peu d'argent, ses troupes sont peu de

attribuaient ces ravages aux instigat. de Cz., dont nous ne plaiderons pas l'innoc., mais qui s'en défend fortem. (III. 96). — Cz. IV., Gg. XV. 1'. — Cz.

chose. Thessalonique est de nom à la régente, mais au fond se gouverne en république où dominant les Zélés.

ART. 5.

JUSQU'À L'ENTRÉE DE CANTACUZÈNE À CONSTANTINOPLE
ET À LA FIN DE LA PÉRIODE.

(DU 11 JUILLET 1345 AU 3 FÉVRIER 1347).

Les événements dans cette 5^e phase offrent peu de difficultés sauf la révolution qui va se faire dans l'esprit de la régente. Quelques points cependant ont besoin d'être rectifiés ou mis en relief et signalés spécialement à l'attention.

1^o La défection et la mort de Vatats appartiennent non à 1346, mais à 1345, dont elles forment, à vrai dire, la 2^e campagne (de sorte que pour nous 1345 se scinde en 2 masses d'événements, les uns antérieurs au 11 juillet et relatifs surtout aux villes pontiques, les autres postérieurs à cette date et qui se rattachent presque tous au nom de Vatats. Cantacuzène bien lu' ne peut laisser de doute sur cette chronologie, et il est étonnant qu'Ameilhon s'y soit trompé². L'année 1345 est donc féconde en trépas mémorables, et commence à débarrasser la scène, puisque 3 des grands acteurs du drame disparaissent en moins de 6 mois. — Ameilhon oublie aussi de curieux détails donnés par Cantacuzène et qui nous montrent la grande existence à laquelle Vatats avait su parvenir. Cet officier d'assez obscure naissance, avait prêté main-forte à tous ses parents pour s'élever; et quand il vint se donner à Cantacuzène, il stipula que les villes qu'il allait lui remettre auraient des membres de sa famille pour commandants. Il en résulta que lorsqu'il changea de parti, ces villes passèrent à celui de la cour. — Les motifs de la trahison sont simples (le premier c'est que la place d'Apocauque comme général était vacante et difficile à occuper, Vatats l'accepte)³; Cantacuzène en donne d'autres encore et dit admirablement avec combien de duplicité l'affaire fut con-

III. 74, 75. — III. 90; de même Gg. XIV. 41³. — XX, 188. Il dit 1346.

duite, comment il en fut instruit pendant qu'elle se tramait, comment Vatats lui jura derechef fidélité pour étouffer les soupçons. Il fallait bien qu'il eût trompé aussi l'émir même de ces troupes qu'il attirait comme auxiliaire (puisqu'elles le tuèrent en apprenant qu'il n'était plus pour Cantacuzène). Ameilhon ne montre pas suffisamment tout cela. Il eût surtout dû dire que Vatats était beau-père d'un Souléïman, un des chefs turks de l'Asie les plus voisins de l'empire ¹, et que grâce à ce lien, grâce aussi à son habitude de la langue turque, il se flattait d'avoir certaine influence sur ces étrangers. Quel était ce Souléïman? Ni Cantacuzène ni surtout Grégoras ne le disent, mais en examinant bien les circonstances, les noms des émirs ou autres chefs de l'Asie et la nature des choses, il ne reste pas douteux pour nous qu'il s'agisse d'un Souléïman appartenant à la famille de Karasi ². — Nous n'eussions pas été fâchés non plus de voir Vatats, préluquant à la défection par des victoires non-seulement battre les Byzantins qui sortent des murs, mais s'emparer de leur chef Aplefate : c'est qu'il est d'autant plus sûr d'être recherché de la régente qu'elle aura moins de généraux tolérables.

2° D'où vient qu'après le meurtre d'Apocauque, ceux qui l'ont tué ne réussissent pas à s'échapper et périssent tous? Ameilhon ne représente que très-imparfaitement et le dramatique de la scène (même en sacrifiant les détails horribles) et les ressorts de l'action : quant aux causes, elles sont absolument négligées. Il eût dû fondre les éléments précieux fournis, les uns par Cantacuzène, les autres par Grégoras ³. Il eût dû montrer combien les captifs manquèrent de présence d'esprit en ne brisant pas immédiatement les portes de la prison, et en perdant au moins 10 heures ³. Il eût dû au peu de traits qu'il a recueil-

—¹Gg. XIV. 44⁵. —²Car Gg. le place à Troie. On pourrait objecter que la dyn. de Karasi avait été dépouillée par Ourkhan (p. 120, n. 4); mais ¹l'hym. en quest. peut avoir eu lieu en 1547; ²un Karasi-ogli peut avoir gardé son apanage sans souv. plénière. —³C'est au moins ce que dit Cz. III. 88, suspect du reste parce qu'il semb. qu'on peut lui reproch. de ne p. avoir fait qq.

lis ajouter l'aspect sinistre de cette frénétique population de Gasmouls¹ et la profession de ce Geoffroi le coryphée de l'émeute², l'orgie par laquelle la veuve, de l'aveu de la régente, excite au carnage ces misérables, et l'insouciance cruelle des chefs du gouvernement, de Jean Açan surtout, qui affecte d'être accablé de mille autres soins³, comme s'il y avait un soin plus pressant que d'arrêter des bourreaux courant égorger des prisonniers politiques ! Cantacuzène jette un voile ici sur les torts du parent de sa femme et de l'impératrice, mais plutôt ce nous semble sur ceux du 1^{er}, car la seconde ne voulait peut-être pas le massacre des prisonniers⁴. Bien qu'évidem. ce soit du palais qu'émane la mort des captifs, bien que ce soit un ordre du palais qui, lorsqu'on sait que des galères génoises doivent coopérer la nuit du 11 au 12 à l'évasion des prisonniers, ferme les issues et les approches de la prison, bien que la veuve, avant de lâcher Geoffroi et sa bande contre la prison, se soit concertée avec la régente⁵, bien que, quand les Gasmouls⁶ et la populace le lendemain promènent des bras, des têtes et des lambeaux de cadavre par les rues, la princesse sourie à ces trophées de mort et de désordre,—est-ce elle qui donne l'impulsion ? ou bien est-ce elle qui la subit, qui terrorifiée décrète et anime la terreur ? En tout cas, Açan ne peut échapper aux reproches.

3^o Ce fait, qu'Açan remplace Apocauque aux affaires, ce fait qui a glissé inaperçu⁷, nous permet de nous orien-

démonstration qui sauvât ces malheureux. Gg. au contraire (XIV. 10⁸) les montre faisant tout ce qu'il faut pour se sauver. — ¹ Sur les Gasmouls V. Gg. IV. 3⁵ et VI. 2¹. Am. est muet ici sur eux (XX. 183). — ² Gg. Τζεφραίτις, domestique d'Apoc. (Cz. III. 88), un de ses favoris sans doute et bourreau à son service. (Am. n'en dit mot.) — ³ Cz. αὐτίκα δ'ἰδέχεται τ. πραγμάτων τ. ἀρχήν. — ⁴ Cz. dit positivement qu'elle ordonna au ministre d'accorder aux prisonniers sortie et amnistie. En admettant que cet ordre ait été donné (mollement au reste) et qu'en feignant de tolérer, d'approuver la réaction, Anne ait cédé à la peur, on concilierait Cz. et Gg. : seulem. le crime d'Açan serait encore plus grand. Am. ne se doute pas de ces problèmes. et répète Gg. sans soupçonner que Cz. semble dire le contraire. — ⁵ Tj. Cz. III. 90. — ⁶ Gg. (XIV. 10⁸-10¹⁴), plus riche ici que Cz. (III. 88). — ⁷ Car Am. n'en dit mot,

ter dans le passé. Au sein de cette ligue qui s'est formée pour évincer Cantacuzène, à peine Apocauque s'est-il saisi du 1^{er} rang, qu'il a surgi deux coteries, l'une complètement révolutionnaire, sans frein, n'usant du nom d'Anne et de son fils que pour voiler son arbitraire et ses complots; l'autre modérée comparativement à la première et attachée aux Paléologues. De celle-ci sont Khoumn, Gavalas, le patriarche (trompé aussi d'ailleurs par Apocauque dont son fils a dû être le gendre) ; de celle-là les Açan² et les créatures d'Apocauque. Le grand-duc depuis 2 ans, mais surtout depuis 8 mois, a dû sévir contre la 1^{re} autant et plus peut-être que contre les Cantacuzénistes eux-mêmes : aussi Khoumn a-t-il fini par être détenu, Gavalas n'a-t-il plus eu d'asile qu'un cloître ; et probablement, de ces prisonniers condamnés par la bouche même d'Apocauque à languir des années ou toute leur vie en prison, beaucoup étaient de la faction patriarcale. On comprend que le protosévaste Isaac, peu désespéré peut-être de la mort de l'homme dont il héritait, a vu avec plaisir l'émeute le débarrasser surtout des plus riches ou des plus hardis de la nuance opposée à la sienne. On sent aussi que naturellement Cantacuzène a pu parler avec un peu de tiédeur du massacre de prisonniers dont peu souffraient pour lui, tandis que Grégoras, zélé champion des Antipalmites, que déteste aussi d'Apri, décrit avec chaleur et sensibilité les sanglans épisodes du 12 juillet. Enfin on ose sans crainte d'erreur élargir ce fait spécial qu'Isaac a la supériorité dans le cabinet en disant que la fraction du parti aux ordres d'Apocauque, en d'autres termes que le système d'exagération, d'ochlocratie, d'irréconciliabilité opiniâtre et fougueuse est en hausse, que le patriarche et ses amis sont en baisse.

4^o Et les événements qui suivent prouvent de mieux en mieux cette tenacité de haines. — Laissons de côté la 3^e

bien moins encore les abrégés. — ¹Cz. III. 47. — ²C. — à-dire les 5 Açan père et oncles d'Irène, car ses deux frèr. sont pour Cz. — ³III. 93, 94. (ch.

et non dernière émeute de Thessalonique plus horrible encore que les deux autres, et n'y voyons point de coopération de la cour (l'événement a de l'importance cependant et en lui-même et parce qu'il fut provoqué par un fils d'Apocauque, gouverneur de la ville, et dans le but de la livrer à Cantacuzène), mais à Constantinople même et par les chefs du gouvernement dès 1345, nous voyons acheter à grands frais Vatats, qui du reste ne demande pas mieux que de se vendre¹. En 1346 on appelle l'obscur seigneur de Carbone, qu'Ameilhon transforme en un prince²; et Dobrotits³, celui de ses deux généraux qui demeure à Constantinople après avoir été battu honteusement par Facraz, est comblé de biens et va se faire une petite souveraineté à Midée⁴. En décrivant Cantacuzène comme un infidèle, un musulman l'ami des Turks, non-seulement on a laissé Vatats s'entourer de bandes turques à l'instar d'Apocauque⁵, mais on profite du mécontentement de Saroukhan contre Oumour⁶ pour convier derechef ces hordes barbares au ravage de l'empire; et leurs excès égalent, s'ils ne dépassent, ceux des hommes de Souleïman et d'Oumour. Et ce n'est pas un de ces cas où l'on eût pu dire, « Si l'impératrice le savait! ». Elle le savait, elle apercevait les longues files de captifs garrottés et presque

très riche en renseignements. Gg. XIV. 10⁵, est beau. plus court). — ¹V. p. 205, 1^o — ²Cz. III. 93 : il s'appelait Balik, Μπαλίαν (à moins que *xxv* ne soit le titre Khan, ce que l'accent sur *i* nous empêche de croire). Am. dit *prince* à cause du latin *principe* de Pontanus, mais ἀρχων n'a pas ce sens nécessairement. Nous pensons, d'après les noms des généraux Théodore et Dobrotits (*n.* 3), que c'était un Slave (un bulgare peut-être ? bien que nous sachions la diff. des vrais Sl. et des Bulg.). — ³ Τριπρωτίτζας, ce qui naturellement est pour Am., XX, 203, Tomprotitze. Pour nous, l'identité d'μπ et *b*, et le caract. si reconnaissab. de l'élément *dobr...* (*dobar* et *dobri*, bon) usuel dans toutes les lang. slav. ne nous laissent nul doute sur la justesse de notre trad. — ⁴Pour les 4^{tes} faits Cz. (tj. III. 95), où on le voit épouser la fille d'Apocauq. (on ne nous dit pas si c'est cel. qui avait été tant promise). — ⁵V. p. 246 *nn* 1, 2. — ⁶Parce que Souleïman, un de ses fils, qu'il avait confié à Oumour, lorsque ce dernier partit pour la 5^e campagne d'Europe, mourut de maladie pen-

nus, elle entendait les coups de fouet dont les accablaient les Musulmans pour exciter plus de commisération chez les spectateurs chrétiens et tirer de plus fortes rançons, et elle n'empêchait rien¹. Et comment eût-elle empêché? Sans entrailles, sans affabilité, sans ascendant², sans connaissance de leur langue, quelle influence pouvait prendre Anne sur ces auxiliaires féroces, méprisant profondément la femme, et sans doute la méprisant encore un peu plus après avoir vu la Validé de Stamboul? Nous ne croyons pas que Cantacuzène empêchât moitié du mal que les Turks auraient commis, abandonnés à eux-mêmes : mais, on ne le contestera pas, quand il s'agit de commander ou de retenir, autre chose est une muette et raide idole, autre chose est l'homme qui monte à cheval, qui charge et sabre l'ennemi avec vous, qui a de l'élan et de l'âme, avec lequel on a fraternisé sous la tente, qui vous entend et vous parle en votre langue³; et tel était Cantacuzène.

5^o Mais jusqu'ici peut-être les mesures sont-elles plus imputables au cabinet qu'à la régente. Eh bien, faisons comme si nous le croyons, cherchons les indices des affections personnelles de la princesse. Ou nous nous trompons étrangement, ou son attitude après l'entrée de Cantacuzène dans Constantinople nous offre ces indices. La ville est bien à son rival; la garnison, la foule sont bien cantacuzénistes, depuis qu'il est vainqueur; la résistance est bien vaine et même peut accroître le péril. Anne ne voit rien de tout cela : elle ordonne de fortifier le palais⁴ et s'arrange pour partir au besoin avec son fils sur des galères génoises et pour aller du fond d'un autre asile prolonger la guerre civile qui mine l'empire⁵. Les Génois sont mis en déroute et Cantacuzène lui envoie des députés, por-

nant l'expédition, Cz. III. 86, 89.—¹ Gg. XV. 54.—² Tous ces traits résultent de l'ensemble des faits ou de la nature des choses : cp. aussi Gg. XV. 54, τὴν τ. γνώμης εἶναι ἀκληροτέραν ἐκ φύσεως ἐσχηκυῖα, πᾶσιν ὁμοίως ἤχθετο Ῥωμαίοις.—³ V. p. 245, n. 6.—⁴ Cz. III. 99, 100; Gg. XV. 85, etc.—⁵ Gg. XV. 85, 86; Cz. III. 99 : et cp. pp. 249 et 227 le rôle de

tours des paroles les plus respectueuses, les plus rassurantes : elle ne répond pas¹. On donne l'assaut (nous ne dirons pas avec Cantacuzène que ce fut contre son gré²), une aile du palais est prise et pillée : Anne ne se soumet pas encore, il faut que Jean son fils lui révèle que ses défenseurs vont capituler en dépit d'elle et les livrer tous deux afin d'avoir de meilleures conditions, pour qu'elle se résolve à traiter³. On nous dira qu'elle regardait Cantacuzène comme impatient de la faire périr avec son fils. Fût-ce exact, il n'en résulterait qu'une chose, c'est qu'elle se croyait des motifs pour ne se rendre qu'à la dernière extrémité. Or, en affirmant ce fait, nous n'avons pas nié les motifs. Anne était bien apte à concevoir, à fomenter de pareilles idées. Des jalousies sans doute avaient été l'origine du conflit, mais chemin faisant les sentiments premiers s'étaient envenimés : Anne avait plus d'une fois souhaité la mort des deux époux [s'ils eussent été en ses mains, ils n'en eussent pas été quittes pour la confiscation et la prison]; et quoi de plus simple que d'attribuer ses propres pensées, ses propres passions aux autres ?

6° Ceci nous amène à reconnaître (en remontant de 1347 à juillet 1345) d'autres traces de l'action personnelle de la régente. Non compris les deux projets de surprise d'Amphipolis et de Didymotique, Cantacuzène, de 1341 à 47 court 8 fois risque de périr par le fer ou par le poison. Mais comment se distribuent ces huit essais de meurtre⁴ ? Sous Apocauque, c'est-à-dire en 4 ans, nous n'en trouvons que 3 (et encore peut-on dire que c'est toujours en revenant de Constantinople qu'Apocauque met en œuvre ces moyens ténébreux d'en finir, comme s'il allait puiser dans cette ville ces inspirations de lâcheté ; Apocauque mort,

Dobrotits à Midée.—¹Gg. XV. 8⁵. 89; Cz. III. 99.—²III. 400; cependant Gg. en dit autant XV. 89 et 8¹⁰, ὄργησε μὲν τὰ πρῶτα.. ἐπειτα ἔπεσε.. ἀλλ' οὐκ ἤρεσκε τοῦτο τοῖς κτλ.—³Gg. XV. 8¹¹. —⁴Et l'on peut l'en croire vu que Gg. est assez d'accord avec lui sur la réalité de quelques-unes des tentatives homicides pour que la pluralité du nombre chez Cz. s'at-

en un espace de 18 mois 5 tentatives se succèdent : trois seulement des coupables sont des assassins (Scaran, Hiérah, Paraspondyle⁴), les deux autres (c'est-à-dire Monomaque et celui que découvre Francopoulo⁵) sont des empoisonneurs. Ces armes de la faiblesse et de la ruse, ces armes de la femme, ces armes de l'Italie est-il bien téméraire de soupçonner que c'est Anne surtout qui ordonne d'en user ? Et ce Cinnamon le Mystique dont un familier, un employé domestique, figure parmi les sicaires, — en conscience, ne devons-nous pas y soupçonner un confident bien intime des secrets de la régente ?

7^o Sans nous appesantir sur les opérations de Cantacuzène et sur l'état de l'empire, notons pourtant les traits suivants. — 1^o Dès la fin de 1345, Douchan ne feint plus d'égards, d'amitié pour Cantacuzène³ ; il ne peut se décider à le laisser prendre possession de Phères, il se démasque, il occupe la ville, puis (fait ignoré de Grégoras et laissé dans Cantacuzène, qui du reste l'a dit hors de place) il s'empare de l'Acarnanie par lui réduite à la plus affreuse misère, et il conquiert la Thessalie, il bloque en quelque sorte Jean Ange⁴ dans les autres cantons de la G.-Vlaquie, et il se sent si fort qu'il ose, laissant la Serbie et le titre de kral à son fils (qui pourtant n'est au fond qu'un vice-roi) s'intituler, lui, empereur des Romains et des Serves⁵. —

tribue à la supériorité des renseignements — ¹ Cz. III. 79, 94. Le 4^{er} était un turk et fut dénoncé par un autre turk nommé Hamza. — ² Cz. III. 96 (celui que nous nommons le 2^e) et 97 (Monomaque) : le 4^{er} avait un poignard empoisonné, dit Cz. ; le poison de l'aut. était éminem. sub. il, et, q. qu'en dis. Am. sceptiq. ici, les circonst. relatées p. Cz. doiv. être vraies, exag. et puérilit. à part. — ³ Gg. XV. 1^{er} ; Cz. 89, l. 44. Ce dernier en marq. le mom. : ce fut peu après le 3^e départ d'Oumour (départ amené par la mort de Souléiman, fils de Saroukhan, et de fort peu postérieure à la mort d'Apoc., V. p. 209 n. 6) : la date de 1345 est donc éminem. probable. — ⁴ IV. 20. Ces faits se trouv. dans les récriminat. de Cz. à l'entrevue de Thessaloniq. en 1350 ; c'est un de ces discours que l'on ne saurait trouver trop longs à cause de tout ce qu'il contienn. d'indicat. précieuses. Ameillon ne dit rien de ces conquêtes de Douchan, ni XX, 488 (sauf un mot de la prise de Phères et de qq. places), ni XX, 269 quand il analyse le disc. de Cz. dont il reprod. le verbiage, omettant les faits grav. qui ne se trouv. q. là et q. expliq. les résult. connus d'ail. — ⁵ Gg

2^o Cantacuzène, pendant les dix-huit mois de la mort d'Apocauque, à février 1347, ne fit nulle acquisition sauf les villes de Vatats, qui lui échappèrent après la mort du transfuge¹; Empyrite se révolte²; un J. Apocauque lui prend Rhègues³, lui-même il manque Hiéron⁴; (1346) Amastris, Héraclée parlent de se donner à lui, mais ne se donnent pas : on attend⁵. — 3^o Evidemment c'est que Cantacuzène, comme d'ordinaire, plus que d'ordinaire même, combat par des proclamations et des lettres secrètes, c'est qu'il compte sur les menées, et aussi sur le temps, sur les divisions qu'il amènera; et quoi qu'en dise Grégoras, il a raison peut-être. Deux fois avec ces idées il avance vers Constantinople en 1345 (après la mort d'Apocauque, après celle de Vatats)⁶, mais inutilement; semblable concert aussi a lieu entre le Jean Apocauque de Thessalie et son fils Manuel Cantacuzène qui commande à Bérée. — 4^o Les liaisons diplomatiques avec les Turks deviennent plus étroites que jamais. Si Oumour le quitte en 1345 après la mort de Souléïman le Saroukhan-Ogli, puis en 1346⁷, non seulement il lui envoie 2000 hommes, mais il les adjoint aux renforts que l'émir de Saroukhan envoie au parti de la cour contre Cantacuzène, et ces 2000 h. entraînent les autres à déclarer pour l'ami de leur maître ou du moins à rester neutres⁸. Ourkhan, de simple allié, devient le gendre de Cantacuzène,

XV. 4², et Cz. III. 89: emp. on le dev., c'est tsar (nom usité en serve com. en russe et trilit. dans les 2 lang.). — ¹ Cz. III. 90. Elles s'étaient détach. avec lui de Cz. [συναποστᾶσαι ἑαίνω, *apostatrices* (!), dit Pontanus, sans même rendre συν... ἑαίνω] et ne revinr. pas après sa mort. — ² Cz. III. 90. — ³ Qu'il avait pris d'assaut avant la mort d'Apoc., ainsi que Sélivrée, etc. (III. 84). — ⁴ En 1346. Cz. III. 91. L'indiscipline seule fit manquer l'affaire, car déjà plusieurs des gens de Cz. avaient réussi dans l'escalade et étaient en train de piller. — ⁵ Cz. III. 96. — ⁶ Cz. III. 89 et 90, 91. La 1^{re} fois Cz. ne voulait point y aller et il fallut les conseils presque impérieux²) d'Oumour pour l'y décider.) — ⁷ On a vu que ce jeune prince avait été confié à Oumour par son père sort de leur traité au commencement de 1345 (Cz. III. 86); et que quand une fièvre ardente l'enleva, (III. 89), Oumour se hâta de retourner en Asie pour prévenir l'effet fâcheux qu'elle allait produire sur le père, naguère son ennemi. — ⁸ Cz.

sur le conseil d'Oumour lui-même, qu'il a la délicatesse de consulter avant de sembler s'unir avec un autre musulman plus intimement qu'avec lui ¹. C'est ce mariage, sans doute, qui a donné tant de retentissement à l'accusation souvent portée contre Cantacuzène, que c'est lui qui a introduit les Turks en Europe ². Quant à l'alliance personnelle, il est superflu, après ce qui précède, de réfuter ces phrases vaines, qu'on répétera toujours pourtant. Mais ce dont il faut se pénétrer, c'est qu'avant même les 40 ans dont l'histoire passe devant nos yeux, dès les commencements d'Andronic III, il y avait des Turks en Europe. Cantacuzène n'a pas mieux fait que les autres, voilà son tort, voilà ce qu'il faut dire; mais n'imaginons pas qu'il ait fait ce que n'ont pas fait les autres. Reste le mariage. Eh bien! là même on peut répondre: Cantacuzène ne fut ni le premier ni le seul Grec qui unit sa fille à un turk. Nous venons de voir Vatats beau-frère d'un autre émir. Nul doute qu'Anne n'en eût fait autant si elle l'eût pu ³. « Mais, dit-on, ces infidèles étaient polygames! Cantacuzène, c'est un père qui vend sa fille au profit de son ambition. » Ce sont là des exagérations. Evidemment, Théodora au harem ne fut pas une odalisque, ce fut une sultane, probablement la plus jeune sultane, d'un époux quinquagénaire. La haute estime qu'avaient les Turks pour Cantacuzène lui assurait un premier rang: grâce à ce premier rang, elle secondait son père. Elle

III. 96. — ¹ Cz. III. 95. Gg. XV. 2^e se trompe sur le nom de la princesse qu'il croit avoir été Marie. — ² Gg. XIV. 41^e. C'est peut-être à cause de ce fait mal entendu que qq. hist. orient. (suiv. M. de Hammer, IV commencem.) ont dit qu'Ourkhan épousa 2 princesses grecq. bien qu'on puisse penser aussi à la fiancée du seigneur de Biledjik, la belle Niloufer qui donna son nom à une des rivières de la Bithynie, l'anc. Gelbes de Pline) et dont Ourkhan devint l'époux en 1239. — ³ Cela résulte des 3 demandes au moins qu'elle adresse aux Turks pour en avoir des secours (1^o à des Turks dont on ne précise pas le pays, III. 90, 2^o à ceux qui tueront Vatats, sachant qu'il veut combattre Cz., III. 96, p. 206, comm.); 3^o à Saroukhan après la mort de Souléiman) et des efforts qu'elle faisait pour obtenir l'alliance d'Ourkhan, Cz. III. 95 et surtout Gg. XV. 5^e.

n'abjura point. Esther d'Ourkhan, elle fut utile sans doute aux chrétiens sujets ou captifs des Osmanlis¹. Et si, pendant sept ans², les provinces byzantines n'eurent plus d'invasion à subir des Turks, croit-on que la position de Théodora n'y fut pour rien? — « Le sultan s'agrandissait d'un autre côté, » va-t-on nous dire, « et il devait un jour ou l'autre retomber plus formidable sur les Grecs : Cantacuzène ne faisait ainsi qu'ajourner et aggraver le mal. » A quoi nous répondons, d'abord, « Ajourner est quelque chose; » puis, « Pendant que les autres se fortifient, on peut aussi amasser des forces. » De ce qu'un élément de bien est loin d'être tout le bien imaginable ou désirable, en résulte-t-il qu'il ne soit rien? Si Cantacuzène n'eût eu sans cesse sur les bras, après son triomphe apparent, plus d'ennemis chrétiens qu'il n'était possible d'en vaincre, les mahométans, quand ils redevinrent ennemis, n'eussent-ils pas trouvé les ressources et l'énergie de l'empire tout autre chose? — « Mais c'est parce qu'il avait usurpé qu'il voyait autour de lui ses ennemis si nombreux et si redoutables. » Dans ce cas même, c'est l'usurpation que vous devez reprocher à Cantacuzène, ce n'est pas une alliance que l'usurpation seule a frappée de stérilité, et qui, fonctionnant aux mains d'un prince né sur le trône et dont la guerre civile n'eût pas remis à tout moment la puissance en question, aurait produit des fruits heureux? N'était-ce pas une garantie provisoire de quelque valeur pour Constantinople, que de voir des deux émirs les plus puissants de l'Asie-Mineure après celui de Karaman, l'un se reconnaître vassal de

— ¹ Cz. III. 95 fin, le dit formellem. et rien n'est plus croyab. Seulem. qq. harmonie qu'il pût y avoir entre la jeune grecq. entre ses 4 b.-fils qu'on voit la suivre de Scutari à Cp. av. le 13 mai 1347, cette influence ne dura sans doute que du vivant d'Ourkhan; et même il est croyable que peu de temps après la mort de son époux Théodora revint en Eur.: c'est au moins ce que nous semble donner à entendre παρ' ἑσεν συνδιήγε τ. βαρβάραι; χρόνον, une des dernières lignes de III. 85, ce qui implique un moment où elle cessa de συνδιάγειν. — ² Jusqu'à l'inv. après le tremblement de terre de 1354 : cp. IV-111 et surtout *Gesch. d. osm. R.* de M. de Hammer, I. III, vers la fin (p. 450-452 de la traduction

l'empereur, l'autre s'interdire toute incursion et toute enquête aux dépens de l'empire et tourner l'ardeur cupide de ses sujets, soit contre les autres Turks, soit contre les khans mongols de l'est de la péninsule ? Tout imparfait et tout précaire que fût un tel état de choses, n'était-ce pas beau en attendant ? Et, sérieusement, est-ce en France, est-ce dans le pays de Laforest qu'on peut poser à l'état de formule si absolue l'indignité d'un rapprochement quelconque et en quelque circonstance que ce soit, entre des mahométans et des chrétiens ? Enfin, les Clotilde, les Olga n'ont-elles pas été les agents choisis de Dieu pour déterminer des populations barbares tout entières à embrasser le christianisme ?

8° Toutefois, ce ne fut pas grâce aux troupes d'Ourkhan que Cantacuzène enfin entra dans Constantinople : la cause immédiate, incontestable, ce fut le concours de Fazzolati qui livra la ville de peur d'être lui même livré aux Génois par un gouvernement faible et ne sachant point opposer de résistance, même quand le droit était au plus haut degré de son côté ; la cause médiante et moins claire, quoiqu'on ait enregistré le fait, ce fut la faveur dont tout à coup les Palamites devinrent l'objet. Autant il serait inutile de raconter les précédents, les circonstances de l'action de Fazzolati², autant il est nécessaire

franc.); qui donne l'émirat de Karasi comme conquis 20 ans avant la mort d'Ourkhan, donc en 1536 ou plus tard.—¹M. de Hammer (III et comm. de IV) note que les historiens turks pass. tous sous silence un espace de 20 ans depuis la conquête du Karasi (1536), ayant du reste soin d'ajouter qu'il ne faut point en conclure que les armes turq. ne firent aucun progrès pendant ce temps, mais comprenant très-bien qu'ils ne conquir. rien durablement sur les Grecs : ce silence de la part d'orgueilleux antagonistes n'est-il pas à lui seul un bel hommage rendu à la politiq. de Cz. ?—²Ou Facciolati : ttf. Facchiolati serait la transcript. la plus voisine du grec Φακιωλ, Cz. III. 97 et Gg XV. 6-1 : les incidens sur l'accession de ce génois à la cause de Cz. sont très-curieux et même graves puisqu'ils se rattachent à une surprise de Chio par les Génois, non par Gênes même il est vrai, ni par des hommes bien avec Gênes. mais enfin par des Génois (les 32 bannis qui ont fui par suite de la

de jeter un coup d'œil sur la brusque révolution arrivée au palais en faveur des Palamites que Jean d'Apri avait persécutés, puis anathématisés au concile de Constantinople, de 1345 à 1346¹, et dont le chef Palamas avait été par lui jeté en prison², graves incidents que Cantacuzène néglige presque tous et qu'Ameilhon eût dû narrer un peu au long, aidé de Grégoras et des précieuses indications recueillies par Boivin! Cette révolution donc, quelle en fut la cause? et quel en fut le résultat? Le résultat n'en est pas clair. Ce ne sont pas les Palamites même qui introduisirent Cantacuzène à Constantinople (Fazzolati et son monde y suffirent)³, mais ils durent contribuer à augmenter l'aveuglement de la régente, sourde aux avis qu'on lui donnait de la trame de Fazzolati, même au moment de l'exécution, et, à coup sûr, elle n'eut pas en eux de sincères amis⁴.—Quant à la cause de cette révolution dans les idées, essayons de la pénétrer, nous l'essaierons les premiers. Cette cause, après ce que nous avons cru voir plus haut, le lecteur la pressent, le lecteur la devine peut-être déjà, c'est la division du parti anticantacuzénien en deux nuances. Probablement de 1345 à 1346 la zizanie s'envenima, c'est la marche des choses humaines. Le patriarche, de plus en plus éclipsé, se sentit naturelle-

révolut. de Boccanegra) et par des Génois que soutient Galata. Mais *V. Am.* XX, 202, 203. — ¹ La réalité d'un concile est prouvée par ces mots *πρὸς Ἰωάννου τ. πατριάρχου καὶ τῶν τότε ἐφεδρευόντων ἐκείνῳ ψηφίσματα* (Gg. XVI.5¹³) qui précis. le vague de *τὴν τ. τόμῳ κατάλουσιν*, XV. 7¹. La date de ce concile résulte de ce que le concile ne fut tenu qu'après l'emprisonnement de Palamas (*V. Boivin*, n sur 523 B dans l'éd. du Louvre) : et l'emprisonnem. lui-même dut avoir lieu en 1344, si l'on suppose bien toutes les circonstances que mentionne Palamas dans ces lett. inéd. indiquées par Boivin (même note) et que nous avons vérifiées dans le ms. 4258 (2409 du temps de Boivin), non que nous adoptions le commencem. de la chronologie de Boivin (qu'il fait partir de 1342), bien que nous nous retrouvions d'accord avec lui lors de l'incarcération, 1344. — ² Cz. III. 98, 99. — ³ Cz. III. 99 : le jour même qui précéda la surprise (6 fév. p. c.) un concile tenu par ordre d'Anne déposa J. d'Apri. Gg., XV, le dit aussi formellem. et avec de plus curieux détails. — ⁴ Gg. XV. 7¹, etc., et surtout XXVII (inéd., mais

ment moins d'antipathie pour son ancien maître. De ces manifestes et autres pièces de chancellerie sans cesse sortant du quartier de Cantacuzène, Grégoras nous donne en substance une lettre à Jean d'Apri¹, que tout indique comme écrite en 1346. Cette fois, non seulement le prélat daigna y répondre et témoigna un sincère désir de travailler à la paix sans poser comme condition première la renonciation de Cantacuzène à la couronne² (ce dont notre historien ne dit mot : craint-il par hasard de diminuer le merveilleux de son triomphe?), mais encore il fit entendre à la régente que définitivement elle ne viendrait pas à bout d'anéantir Cantacuzène, et que le plus sage parti qu'elle eût à prendre désormais c'était de traiter aux meilleures conditions possibles³. Ce conseil, dont jusqu'ici l'on n'apercevait point la raison, à présent on voit par quelle transition il a été amené graduellement : c'est pour nous un pas de fait. Il en reste à faire un plus grand : comment, au lieu d'un peu moins de faveur, vit-on la disgrâce, la déposition, la captivité devenir le lot du prélat⁴? comment Palamas sur lequel avait pesé de tout son poids la sévérité impériale⁵, fut-il si bien tout à coup près de l'impératrice? Chacun, dit-on, en fut dans la stupeur. Qu'en eût-il été en effet? Nous le sommes un peu moins, nous, parce que, nous mettant dans la situation, voyant toujours grandir les divergences et grossir les rancunes, nous comprenons l'irritation d'Anne contre ceux qui consentent à faire trôner près d'elle une femme qu'on lui préférera⁶, contre ce patriarche qui, usant du crédit de sa place, ramène son clergé plus près du système pacifique et modéré. Mais si c'en est assez pour expliquer la disgrâce, ce n'en est pas assez pour faire concevoir, même de la part de la plus irascible des femmes, une déposition de patriarche, et bien moins encore pour faire fermer les yeux sur la haute imprudence qu'il y

V. Ann. A). — ¹ Gg. XV. 54. — ² Gg. XV. 42. — ³ Gg. XV. 43, 93. — ⁴ G. XV. 93-96. — ⁵ Gg. XV. 71; Cz. III. 98. — ⁶ Irène, plus belle peut-être, et certes plus capable, plus accorte, et ayant plus d'ascendant.

avait à s'entourer de ces Palamites, de ces moines de l'Àthos, les protégés et les fauteurs de Cantacuzène. Ce n'est pas là, certes, une imprudence de ministres; et Grégoras, d'ailleurs, n'eût pas manqué de flétrir celui qui eût ainsi pris l'initiative contre les Orthodoxes. C'est donc encore bien là un acte propre de la régente. Mais encore un coup, qui l'y décida? Son courroux était au comble: qui donc le transforma en démente? Evidemment, pour arriver ainsi aux vengeances, aux violences personnelles contre un personnage de si haut rang, il faut qu'Anne ait eu à punir une injure personnelle! Et, dès lors, plus nous y réfléchissons, plus nous nous persuadons que, abusant des souvenirs dus à sa position confidentielle près de la princesse, d'Apri osa risquer quelque allusion à ces faiblesses, éphémères ou non, dont Grégoras nous autorise, en un endroit au moins, à penser que l'auguste veuve fut loin d'être exempte¹. Nul n'est nommé ou indiqué, il est vrai, comme l'objet de ces prédilections. Mais on sait que Cantacuzène, sur des points semblables, affecte le silence, et Grégoras peut-être savait bien moins les noms que l'ex-monarque². Nous n'essaierons pas de deviner, car les éléments pour la solution de cette énigme sont beaucoup trop vagues. Cependant, la haute faveur dont jouit auprès de la régente même ce Dobrotits si complètement battu par Facraz³, le soin qu'elle eut de lui donner le commandement de la maritime Midée, le plan qu'elle avait formé de fuir sur un vaisseau génois, à Midée sans doute (car à Thessalonique elle eût été en danger, et ni Amastris, ni Héraclée n'étaient de cœur pour elle), enfin la longue obstination que mit ce chef à refuser l'obéissance à Cantacuzène⁴, nous

—¹ Gg. XIV. 59 (le pass. est incomplet), mais τ. ἔρωτος πείθοντος et θελοῦσιν πυρκαϊᾶς ne peuv. laiss. de doute sur le fait. Boivin dit en *nescio quem Augustæ amorem tacite indicat*, d'où Am. a imaginé de conclure qu'Anne était éprise d'Apoc. (!). Διάπυρος ἔρωτος (XV. 4⁴) peut aussi être une allusion. — ² Comme p. ex., il savait le mariage d'une des 3 filles de Cz. avec Ourkhan, et il la nommait Marie. — ³ V. p. 209. — ⁴ V. p. 227

porteraient à penser que ce slave ne lui fut pas indifférent. Nous ne serions pas surpris non plus que ce Cinnamon le Mystique de qui partit la sixième tentative d'assassinat sur Cantacuzène ait eu quelque pouvoir sur le cœur de l'Italienne. Odoardo, enfin, ce fils d'Isabelle, qu'on ne voit qu'une fois au champ de bataille, et qui est assez puissant cependant pour qu'Apocauque tienne à son accession autant qu'à celle des Açan, des Gavalas, du patriarche, Odoardo, un de ceux auxquels il promet sa fille tant promise, Odoardo n'aurait-il pas dû ce merveilleux crédit que compte faire agir Apocauque à des préoccupations du genre de celles que laisse entrevoir Grégoras? De ceci même qu'Apocauque devait chercher à enrôler parmi les siens, le préféré de la régente, et de ceci que l'on sait le rang, les fonctions, l'existence subséquente des autres coryphées du complot, tandis que rien de semblable n'est signalé pour Odoardo, la conjecture ne prend-elle pas certain degré de force? Si l'on pèse le mot qu'Apocauque lance comme l'argument décisif, « Cantacuzène s'est vanté de commencer par vous embarquer, vous et votre mère, pour l'Italie », n'y trouve-t-on rien qui favorise l'hypothèse, tout en ajoutant aux raisons de la régente pour s'irriter à l'idée de voir collègue de son fils celui qui savait son secret, celui qui pouvait la gouverner par ce secret, en attendant qu'il chassât loin d'elle l'objet de ce secret? Et peut-être ce secret, c'était Irène qui l'avait éventé! S'il en fut ainsi, combien il est simple que d'Apri, dont l'influence fut à son apogée au commencement de la régence, et qui avait alors son appartement au palais, ait tout compris, et que quatre ou cinq ans après, peu maître de lui ou trop plein de son rôle de père spirituel, il ait laissé tomber un de ces propos que ni la femme ni la reine ne pardonnent! Ainsi, au lieu d'un nous trouvons

—7Cz. III. 49, ἐν περιψομαὶ ὑπὸ τοιούτων ὡς περ κηφόνων τὰ Ῥωμαίων καταναλλασκόμενα κιννά, ἀλλ' ἐπιθέμενος τριήρει... εἰς τὴν οἰκίαν ἀποπέμψω. —

trois personnages (Odoardo, Dobrotits, le Mystique.). On peut choisir, on peut coordonner. Nous n'affirmons rien quant aux noms ; mais quant au fait, nous doutons peu.

SECTION QUATRIÈME.

EXAMEN DU LIVRE IV. — CO-RÉGENCE DE CANTACUZÈNE ET QUELQUES FAITS POSTÉRIEURS A SON ABDICATION.

Nous réunirons, dans un dernier et même article, tous les faits postérieurs à l'abdication : le reste sera réparti en trois articles, dont celui du milieu aura pour sujet la participation à la guerre de Caffa, court espace de quinze mois, précédé de trois ans et demi, suivi de trois ans et demi de règne.

ART. 1.

RÈGNE DE CANTACUZÈNE JUSQU'À SA PARTICIPATION A LA GUERRE DE CAFFA.

§ 1.—Attitude des Cantacuzénistes et des amis de la maison de Paléologue.

Cantacuzène, maître de Constantinople et couronné de rechef (car il ordonna un 3^e couronnement, plus solennel que les deux autres, à Blakhernes, le 13 mai), avait encore à soumettre, en Thrace, Amastris, Héraclée, Midée, Anactorople, en Macédoine, Thessalonique qui était aux Zelés et presque tous les pays devenus la proie de Douchan, y compris Bérée et l'Acarnanie¹, enfin la Morée, qu'il s'était flatté, en 1341, de rejoindre en partie à la couronne, mais qui était toujours abandonnée à elle-même². Le parag. 5 nous montrera les succès de Manuel dans la péninsule : dans le 3^e, nous assisterons aux efforts déployés contre la Servie. Pour la Thrace, disons sur-le-champ

¹Gg. XV. 4¹ etc. Cz. IV. 20. Bérée avait été prise à Manuel Cz. (IV. 4), qui command. ce district dep. 1344 (II, 64).—²Cela résulte de la nature

qu'Héraclée et Amastris suivirent soudain l'exemple de Cantacuzène¹, qu'il fallut marcher en forces pour soumettre Midée (juin 1348), qu'Anactorople, quatre ans plus tard, trouva encore moyen d'échapper, lors de l'expédition de Thessalonique (1350)², et que nous ne savons si elle finit par se rendre. Quant à Thessalonique, une quatrième émeute, réaction contre les réactionnaires, l'ôta des mains des Zélés pour la remettre au protosévaste Métochite qui s'empessa d'y appeler Cantacuzène et lui facilita la conquête due surtout à la fatigue où tout le monde devait être de révolutions, et aussi probablement à la crainte de devenir enfin la proie des Serves (1350)³.

Mais à Constantinople même, et en Thrace, autour de Constantinople, les deux partis, naguère armés l'un contre l'autre, s'entreprégardaient avec défiance et rancune. Cantacuzène, après la victoire, n'avait pas montré plus d'exigence qu'auparavant ; et il se bornait, par le pacte de Blakhernes du 8 février, à partager l'empire avec Jean Paléologue, à ne garder supériorité sur lui que jusqu'à ce qu'il eût 20 ans, à ne point transmettre sa part du trône à ses enfants⁴. Renouvelant les mesures d'Andronic en 1328, il avait défendu le pillage⁵, il décréta une amnistie, qu'évidemment son intention était de tenir, il arrêta que les immeubles seraient rendus à leurs propriétaires, qu'il ne pourrait être exigé restitution des objets mobiliers. A ceux qui se plaignaient de grosses pertes, cependant il promet indemnité. — Ce programme était-il réalisable ? — Nous le louerons, nous, des 2^{mes} dispositions ; mais de ceux même qu'il indemnisait, bien peu sans doute étaient satisfaits : et la fortune de Cantacuzène et le trésor étaient tous deux trop épuisés, nous le verrons. Tandis que, sans doute, les dépouillés, les vaincus criaient misère, de leur côté, les vainqueurs, aussi peu riches que leurs vic-

des choses et cp. Cz. IV. 43. — ¹ Conclu de Gg. XVI. 41 — ² Gg. XVI. 43 ; Cz. IV. 40. — ³ Cz. IV. 47. — ⁴ Cz. IV. 46, 47 ; Gg. XVIII. 2. — ⁵ III. 400 ; Gg. XXVII (V. Ann. A.). — ⁶ Pour toutes les mesures, Cz. IV., 7. 53. 52.

times, criaient à l'ingratitude; il eût fallu que Cantacuzène leur livrât les lambeaux de l'empire, et, quand tout aurait été dévoré, ils se seraient remis encore à demander et à crier². Tels sont les fruits de la guerre civile (faiblesse et ruine au dehors, misère et ruine au dedans; des milliers de spadassins à repaître, à vêtir, à contenter; des dettes, des caisses vides et les impôts improductifs ou impossibles, le travail mort); telles furent les premières difficultés auxquelles vint se heurter Cantacuzène: dure expiation de l'usurpation!—Quant à la première partie du système, qu'on veuille bien ne pas mettre dans nos paroles moins ou plus qu'il ne s'y trouve, mais nous le proclamons franchement, au point de vue de l'utilité générale, Cantacuzène ne pouvait prendre un pire parti que celui qu'il prit. Il admettait Jean comme collègue: il fallait qu'il régnât seul! Il eût ainsi diminué des neuf dixièmes des tiraillements qui frappèrent tout son règne d'impuissance. Ce dont les peuples ont faim et soif, après le désordre surtout, c'est de stabilité, de paix profonde: les plaies ne se cicatrisent que par le repos. Le droit, sans doute, est chose sacrée; et, aux yeux du vulgaire, le droit est plus méconnu par qui prend tout que par qui force au partage. Mais tel n'est pas l'avis des hommes à principe: un principe ne se viole pas plus ou moins, il est violé ou il ne l'est pas; la révolte qui détrône est une transgression plus flagrante que celle qui laisse moitié du trône, mais non une transgression plus grave: c'est toujours, en fait la révolte, en résultat l'usurpation. Nous n'avons point pallié l'usurpation de Cantacuzène; à présent, le fait posé, nous disons: « Ayez usurpé utilement, utilement pour la nation, utilement pour vous-même, c'est-à-dire pour votre gloire et votre repos. Le droit est sacrifié, que l'intérêt public, non point suprême loi, mais 2^{me} loi des empires, ait satisfaction. Sinon, prenez-y-garde, au lieu d'un demi tort vous allez avoir deux torts! en

—'Gg. XV.417. — ' On peut l'induire au moins des plaintes des princi-

droit vous aurez déchiré le principe, en fait vous aurez été funeste ! Et qui sait, vous finirez peut-être, tant la force des choses vous dominera, par cette mesure que vous repoussez aujourd'hui, vous déclarerez la déchéance de votre collègue ! c'est-à-dire qu'à 2 torts s'en joindra un 3^e, celui de varier, et de varier inutilement, car vous vous y prendrez trop tard. — « Mais pouvais-je savoir d'avance qu'Anne et Jean ne cesseraient de cabaler contre moi. » — Oh ! parfaitement, tout l'indiquait, des milliers de gens le savaient ou l'auguraient ; et quand personne ne l'eût vu, grand homme, si vous n'y voyez pas plus clair que les autres, pourquoi prétendre marcher à leur tête ? — « Mais on eût crié que je dépouillais mon pupille, que telle avait été toujours mon idée, que jadis ç'avait été hypocrisie à moi de dire que je ne visais qu'au partage. » — Eh ! qu'importe en face d'intérêts si graves ? Les masses vivent de faux bruits et de critiques hasardées. Le gouvernant doit toutes les entendre et presque tous les mépriser. — Mais qu'eussé-je fait de la famille dépossédée ? car enfin je ne voulais pas faire égorger les fils de mon ami. » — Oui, là commence l'embarras. Mais quoi que vous fissiez, l'embarras était peu grave, comparé à celui que devait vous donner un collègue. Et il vous en donna tant, même encore enfant, ce collègue, que le public vous soupçonnait toujours de vouloir le faire périr, c'est-à-dire ne concevait pas comment vous le laissiez vivre s'il était en votre pouvoir de lui ôter la vie. Nous sommes convaincus, nous, que vous le pouviez. Vingt fois peut-être vous n'avez eu qu'à laisser faire. Vos soldats s'en seraient chargés. Mathieu s'en fût chargé. L'eunuque Merdjan s'en chargea par ordre d'Ourkhan, à votre insu à peu près. Honneur à vous d'avoir toujours repoussé ces solutions à la turque¹ ! Mais (voyez ce qui résulte toujours du manque d'énergie !) si Jean eût été bien nettement votre prisonnier et

paux Cantacuzénistes, IV. 7. au comm. — ¹ Ourkhan même ne vint, dit

eût vécu, on eût vu que vous ne vouliez pas sa mort : libre et empereur grâce à votre pitié, on suppose généralement que vous vouliez le faire périr, et même aujourd'hui, en dépit de vos apologies, peut-être à cause de vos apologies, l'opinion que nous avons de votre complète innocence sur ce point ne sera pas partagée de tout le monde ! Ceci compris, on ne s'étonnera plus de 2 séries de faits également remarquables et qui réagissent, en même temps qu'ils jettent du jour, les uns sur les autres. — 1^o Lors de la surprise de Constantinople, un grand nombre, la presque totalité peut-être, des Cantacuzénistes ne veut pas entendre parler de Jean comme collègue de l'empereur, le parti vainqueur s'insurge presque, il faut 3 jours pour amortir le mouvement¹ ; 2^o vers septembre, un peu plus tôt peut-être, après diverses manifestations en corps, beaucoup des plus ardents, entre autres Jean Açan, se donnent à Mathieu qui, avec leur aide, occupe Andrinople et Didymotique avec les places voisines et demande à s'en former une principauté (sujette, il est vrai, mais nominalement de l'empire)² : ainsi l'esprit de révolte, de scission, se relève sans cesse ; et toujours, comme au temps des 2 Andronics, comme dans la lutte du G.-Domestique et de la Régente, Didymotique est comme le centre d'une protestation contre Constantinople. Cantacuzène inspire-t-il clandestinement la boutade de son fils ? Grégoras, dans son l. XXVII écrit sous les verroux, en met le reproche dans la bouche de Jean³, sans preuve toutefois. Aussi ne sommes-nous pas tentés de le croire. Le fait est que bientôt Irène courut à Andrinople de la part de Cantacuzène et fit renoncer Mathieu à son plan. L'année suivante on le retrouve commandant la Chalcidique⁴ avec un pouvoir presque souverain : ainsi l'avait promis Irène en principe, et Cantacuzène avait précisé cet arrangement un peu après. — 2^o Du côté des Paléologues

Cz. le voir à Scutari que pour l'y engager, IV. 4. — 1^o IV. 7. — 2^o Tj. IV. 7 ; et cp. Gg., b. plus détaillé sur qq. points (au moins dans les harang.), plus bref sur d'aut., XVI. 2-4. Le reproche est l. XXVII (Ann. A.). — 4^o De Di-

l'animosité n'était pas moindre, malgré le pardon généreusement accordé par Cantacuzène, qui n'avait pas même fait rendre gorge, comme il le pouvait et comme il l'eût dû, aux spoliateurs du trésor¹, et malgré le mariage qui s'accomplit entre Hélène et le prince², malgré les 3 enfants qui naquirent de cette union, en moins de 3 ans³. Anne s'était complue depuis des années à entendre et à vomir contre les Cantacuzènes d'ignobles injures⁴, Jean avait été bercé au son de ces basses invectives : tenant de sa mère plus que d'Andronic, il nourrissait contre Cantacuzène un mauvais vouloir aussi profond qu'on peut l'avoir à cet âge. Notre historien a beau nous dire le contraire : les faits font foi. Quant à la princesse, son Isabelle, en effet, fut renvoyée en Italie, où nous la voyons dès 1347, et où il nous semble étrange qu'elle ait, comme l'affirme Cantacuzène, chanté les louanges de Cantacuzène⁵. Est-ce qu'elle avait fini par se brouiller avec sa maîtresse? Probablement Odoardo l'accompagna, s'il vivait encore. Longtemps aussi Anne affecta des airs froids et méprisants à l'égard des adhérents de Cantacuzène qui se présentaient à ses yeux, et cette morgue, à ce qu'il paraît, précipita l'échauffourée de Mathieu. Peu auparavant l'on avait failli enlever son fils⁶ :

dymotique à Christopol et de Xanthie à la mer. — ¹Gg. XV. 447. — ²Cz. IV. 4; Gg. XV. 448 : ce mariage eut lieu le 24 mai dit Cz. (le 20 selon Gg.?). — ³La preuve c'est que Jean en partant pour Thessaloniq. à la fin de 1349 ou avait déjà ces enfants (ce que nous ne croyons pas) ou y laissait Hélène encinte du 3^e. En effet ces 3 1^{ers} enfants sont Andronic V (qu'on sait avoir été l'aîné), Manuel (que Jean s'associa en 1373 et qui régna seul de 1391 à 1425) et une fille mariée à Khalil (Gg. XXXVII) : or Manuel mourut ayant au moins 76 ans accomplis, ce qui mène du 24 juil. 1425 au moins au 24 juil. 1449; et, la princesse mariée à Khalil ayant 9 ans passés lors de son entrevue avec le prince turk, laq. a lieu dans l'été 1359 au plus tard (IV-IV-1) il en résulte qu'el. même était née avant la fin de l'été 1350 : même en admettant des jumeaux, le résultat serait tj. le même. — ⁴Cz. met ce tort exclusivement sur le compte d'Apoc. ; mais nous nous en rapportons à Gg., qui plusieurs fois (XIV, etc.) l'impute à la princesse. Cz. usa-t-il de représailles qqf.? Nous pensons que non. Il était usurpateur, il était hypocrite, mais il était digne. — ⁵IV. 9. — ⁶Cz. IV. 6.

(en juillet ?) : ce complot, évidemment, ne fut pas tramé sans elle. Des gens de finance surtout y entraient : les gens de finance étaient la plupart très-opposés à Cantacuzène, soit à cause du souvenir d'Apocauque longtemps leur pareil et leur ami, soit parce qu'ils redoutaient et le sévère coup d'œil que l'homme d'État pouvait jeter dans leur comptabilité¹ et les demandes d'argent : ils lui firent obstacle dès sa 1^{re} démarche en faveur du trésor². Nous ne doutons pas que plus ou moins secrètement, Galata n'ait eu part à l'entreprise³, et en général, ne détestât Cantacuzène. La régente, il est vrai, avait tenté de leur faire quelque mal à la suite de leur conquête de Chio⁴, mais ils ne pouvaient méconnaître le danger bien autrement grave que Cantacuzène (et Cantacuzène tranquille sur le trône) ferait courir à leur récente acquisition ! Tout se lie merveilleusement dans cette hypothèse, Galata, la finance, l'enlèvement, le transport à Midée, le besoin d'une diversion. Cantacuzène ne s'y trompa point ; et, le complot étouffé en 1347, il alla en 1348 en finir avec Midée, et tant pour faire sentir à Jean son impuissance que pour couper court aux conspirations (car nous ne répétons pas comme Ameilhon⁵, que ce fut pour le soustraire aux séductions du plaisir, il l'emmena au siège avec lui : là), Jean vit ce Dobrotits tant vanté se rendre sans coup férir à l'aspect des forces de terre que conduisait Cantacuzène et de la flotte sous Fazzolati. En principe Cantacuzène prit visiblement soin, pendant longtemps, d'avoir son collègue sous sa main⁶. Il s'en était fait accompagner dans un voyage qu'il fit en 1347 pour inspecter les villes de Thrace. Le siège de Midée nous en offre un 2^e exemple ; et si, ayant ensuite à se rendre à Andrinople, il laissa le jeune prince reconduire sans lui les troupes à Constantinople, nul doute que parmi tant d'officiers qui semblaient suivre, il n'y en

— ¹V. p. 230 n. 3. — ²Cz. IV. 5, 6. — ³Cz. IV. 6 ; et cp. III-v.
 — ⁴Par Fazzolati ; mais mollem. et un mom. — ⁵XX, 236, lorsqu'il parle du
 1^{er} voy. de Cz. en Thrace (V. plus bas). — ⁶V. aussi Ann. A. ἀλαῖδες ἐφ' ἄλλων.

eût un qui eût mission de surveiller. De même à la fin de 1350, lorsque Cantacuzène se rend par mer à Thessalonique, il a Jean à son côté; et lorsqu'il le laisse dans cette grande ville, il place près de lui Andronic Açan⁴ que la victoire lui a rattaché. Cette subordination, ce contrôle perpétuels pèsent au prince. Nous le verrons à l'art. suivant évincer Açan. Pendant la phase que nous examinons, plus d'une fois sans doute, la patience lui échappa; et notamment lors de la procession au laurier: l'usage voulait que l'empereur y figurât, et s'il y en avait plusieurs, que tous y figurassent: Cantacuzène voulut peut-être y marcher en 1^{re} ligne, le laissant derrière lui et comme au 2^o rang avec Mathieu: Jean refusa péremptoirement, obstinément d'y paraître, ne voulant pas être comme traîné à la remorque par Cantacuzène et figurer à côté de Mathieu.

§ 2. Autres particularités ou événements remarquables.

Finances, impôts, détournement de fonds.

On se sent le cœur navré quand on lit dans Grégoras² la description du couronnement du 13 mai, quand il nous étale cette pompe indigente, ces oripeaux, ce clinquant, ces cuirs dorés, ces pierreries fausses, parmi lesquelles apparaissent clairsemées quelques perles vraies, et l'étain; le cuivre, qui ont pris la place des métaux précieux, quand toujours un peu rhéteur, il termine en nous montrant le trésor, le garde-méuble n'offrant aux regards de Cantacuzène que de la poussière, que le vide et les atomes d'Epicure! Ameilhon³ se borne à ces faits, ou du moins se borne à dire qu'Anne avait vendu ou engagé ces bijoux, ces ornements pour subvenir aux pressantes nécessités de l'Etat; il néglige, bien que Grégoras l'ait dit ailleurs⁴ et le répète ici, il néglige le plus frappant et certes le plus vrai: c'est que la régente et Apocauque, parfaitement d'accord en fait d'égoïsme et d'avarice, n'appliquaient aux frais de la guerre et du gouvernement qu'une portion

—¹Cz. IV. 27. —²XV. 114. —³XX, 223. —⁴XV. 114; et, faute encore plus funeste, elle avait été obligée de laisser prendre à beauc. d'autres pour

de ces débris du luxe impérial, qu'ils adjugeaient à vil prix à de dociles prête-noms tout ce qui tentait leur cupidité; c'est que, prévoyant la victoire de Cantacuzène, ils trouvaient à ces rapines double gain, leur gain d'abord, ensuite le mal de l'ennemi! Nous connaissions déjà la mère de Jean: il fallait ces coups de pinceau pour achever le portrait!

En présence de ce vide, aux trois quarts ruiné lui-même dans sa fortune personnelle, que fit Cantacuzène? Certes, c'eût été le cas de déclarer que l'amnistie ne s'étendait qu'à la vie et à la liberté, et encore, au cas où l'amnistié ne hasarderait ni démarches ni paroles équivoques, mais que les anticantacuzéniens et surtout leurs chefs paieraient les frais de la guerre. Pour peu qu'il eût réparti avec équité cette contribution, ce n'eût pas été là de la politique réactionnaire. Faute de s'y décider, il créa des embarras inextricables, sans se concilier pour cela la reconnaissance de ceux auxquels il ferait grâce. Si nombre de ceux qui l'avaient servi étaient vraiment dénués de tout, et par suite désaffectionnés, prêts à la révolte, c'est de cette magnanimité inopportune que venait leur détresse. Si l'échauffourée de Mathieu troubla si vite le calme apparent de l'empire, la cause en fut ce même système qui laissait les caisses vides et qui faisait tant de faméliques et de mendiants allant demander du pain et offrir leurs bras n'importe à qui. Si, quand en 1350, le grand prince Sémen le Superbe envoya mille livres d'or pour réparer la coupole de Sainte-Sophie, il fallut détourner ces fonds du pieux emploi auquel les consacrait le donataire pour suffire à la solde des Turks d'Ourkhan [d'où grand scandale et fâcheuses rumeurs quand, un peu plus tard tout fut connu], la primitive pénurie que prolongea la facilité de Cantacuzène n'y est-elle pas évidemment

qu'on lui passât à elle-m. ses rapines, XV. 44⁶. — 'Gg. XXVIII (disc. de Caliste aux envoyés de Cz. lorsqu'on veut qu'il couronne Math. Ann. B.): ce fait que donne seul Gg. est évidem. indubitab. Le dommage causé dans S^{te}. Sophie par le tremblem. est rapporté légèrem. dans Cz. longuem.

pour quelque chose? Si, enfin, obligé d'établir des impôts nouveaux, il froissa les contribuables qui, malgré toutes les précautions et la médiocrité des taxes, se récrièrent plus que jamais sur la rapacité du fisc, n'est-il pas clair qu'il aurait pu être encore moins exigeant à l'égard des hommes paisibles et des neutres, s'il eût préalablement garni ses caisses aux dépens des malveillants et des vaincus? On ne l'eût pas haï davantage et on l'eût plus craint. Très-peu de jours après son triomphe et la première fois qu'il voulut se créer des ressources financières, n'ayant qu'invité les notables par lui réunis à contribuer pour subvenir aux services publics et à la guerre, il ne put, bien qu'on eût comme acquiescé à ses conclusions, réaliser alors la moindre somme par cette voie¹. Il fallut les dangers de la guerre de Galata pour décider les récalcitrants à verser des subsides², qui, venus si tard, ne produisaient que des résultats bien inférieurs à ce qu'on eût pu obtenir, si l'on n'eût été forcé de tout improviser. Pénétré à la suite de cette guerre, ou plutôt voyant qu'on commençait à se pénétrer, de l'urgence de moyens pécuniaires un peu abondants, un peu réguliers, il établit ou augmenta certaines taxes; et les détails qu'il nous donne sur cet objet³, détails négligés par Ameilhon au milieu de sa prolixité, offrent un intérêt réel. Il arrêta en principe que l'importation des blés et fruits étrangers serait grevée d'un droit, et il fixa ce droit à moitié d'un byzantin par médimne, graduant ce droit sur les autres denrées d'après ce point de départ et proportionnellement (au prix sans doute): ce n'était pas seulement un tarif protecteur pour l'agriculture grecque (première remarque, qui n'est pas sans importance si elle est juste), c'était de plus, à notre avis,

dans Gg.—¹ IV. 5, 6.—² IV. 11, 12, et Gg. XVII. 4², 4³, 4⁴: Constantin Tarchaniote chargé de lever cet impôt (et aussi, à ce que l'on voit par Gg., de faire des réquisitions en nature) y mit beau. d'apreté, et nombre de plaintes s'élevèrent.; Cz. évalue à 50 000 p. d'or le produit de cet impôt (les Byzantins disaient 2 et même 500 000). — ³ IV. 12. 3.

un prélèvement sur les Vénitiens et les Génois, mais principalement sur les Génois, qui, possesseurs de Caffa, faisaient en grand et presque seuls le commerce des céréales de l'Ukraine, et qui étaient presque exclusivement en possession d'approvisionner Constantinople (d'où disette ou presque disette quand un mois durant il plaisait à ces marchands de cesser leurs fournitures). Il frappa le commerce du vin d'une taxe d'un ou deux byzantins, par cinquante congés, deux sur le citadin qui achetait, un sur le paysan qui vendait ; et les motifs qu'il allègue à l'appui de cette espèce de droit différentiel révèlent assez un cœur sensible et un esprit équitable. Il haussa un peu la dîme des marchandises en obligeant le trafiquant à en payer le cinquantième en sus, en d'autres termes, 12 pour cent au lieu de 10 pour cent [car nous ne balançons point à interpréter en ce sens la rédaction un peu équivoque de l'ex-monarque, laquelle peut faire penser qu'au lieu du dixième il fit payer un cinquantième : ce qui nous décide contre cette idée, c'est d'une part la probabilité grammaticale beaucoup plus grande de l'autre sens et l'improbabilité en soi qu'il ait baissé la taxe de quatre cinquièmes quand il avait tant besoin d'argent, ou bien que la taxe du dixième n'eût jusque-là été qu'un principe, une utopie sans réalisation¹ ; de l'autre, c'est que Grégoras², en indiquant succinctement ce que furent les impôts sous Cantacuzène, nous dit qu'il est de fait qu'il enleva aux Génois (probablem. en leur retirant l'exploitation de certains impôts³) d'énormes bénéfices qu'ils faisaient aux dépens des Grecs. Il peut se faire que primitivement il eût tenté un autre moyen en diminuant beaucoup de droits sur les marchandises ; mais il y a ambiguité dans le renseignement et l'on reste incertain sur la portée, sur le but de la mesure.

— ¹ Car nous n'admettons pas qu'il ait pensé que la baisse de la taxe amèner. une augm. de recette: non seul. ce n'eût pu être qu'à la longue, mais tel. n'étaient p. les idées en 1347, cp. p. 254 *in* 6, 5. — ² XVIII. 41. — ³ Ou

2. *Armée, marine, fortifications.*

Cantacuzène fournit bien peu d'éléments pour apprécier le chiffre des troupes dont l'empire était censé avoir la disposition. On voit qu'il maintint les uns, qu'il haussa les autres. Mais on voit aussi qu'il n'existait que des corps trop faibles pour être même l'ombre d'une armée, et qu'il compte rarement de cinq à six mille hommes vraiment à lui. Pour l'assaut qu'il voulait donner à Galata en 1349, il n'en avait que trois mille². Le contingent des Grands-Vlaques et surtout les renforts Turks augmentaient ces chétives forces, mais l'un était précaire, les autres étaient périlleux. Il eût fallu créer parmi les Grecs eux-mêmes un esprit militaire, tâche difficile, non que les éléments de bon soldat manquaient (le seul district de Mérope avait fourni 5000 h.), mais le patriotisme manquait, l'argent manquait, enfin la suite d'idées manquait. Cantacuzène était obligé de parer à trop d'attaques pour y pourvoir, et quelque urgent qu'il fût d'avoir des indigènes en nombre à opposer aux Turks en un cas donné, tout ce qu'il put faire sous l'influence de ce but, ce fut d'avoir autour de lui quelques centaines de Catalans, encore ne fut-ce qu'après Brakhophagues³. — Peut-être l'idée de Cantacuzène fut-elle que le moyen le plus puissant pour acquérir de grandes forces par terre, c'était d'avoir d'abord des forces navales. On ne saurait méconnaître que⁴, ministre d'Andronic, il avait énergiquement agi pour garder Chio, Lesbos et Phocée, et pour réprimer les usurpations génoises. Empereur, il s'occupa sur-le-champ de se créer des garde-côtes contre les incursions turques, revenant ainsi sur la faute capitale d'Andronic III ; et Galata dut supposer qu'il tendait à diminuer, à détruire peut-être le commerce génois de la mer Noire⁴. Aussi ces Génois incendièrent-ils ses chantiers ! Cantacuzène alors improvisa, de 1348 à 1349, une grosse flotte qui⁵, toute fautive

aflermés ou engagés — ¹Cz. IV. 14. — ²V. IV-11-1. — ³Gg. XVIII. 4¹, 2² donne qq. causes de l'animosité qu'avait alors Galata contre Cz. — ⁵Gg,

qu'en fût la construction, montrait pourtant ce qu'un gouvernement habile et fort eût pu faire de la Grèce, et à quoi tendait au fond Cantacuzène¹; et quand cette flotte eut été battue et coulée en partie, il reprit vaillamment, à l'aide de ses nouveaux impôts, l'œuvre commencée², et bientôt il vit de nombreux navires de guerre rivaliser dans l'Archipel avec des voiles de Gènes et de Venise. Ce qu'il eût fallu de plus, c'eût été une pépinière de marins; c'eût été aussi un bon amiral: nous ne savons si le choix qu'il fit de Fazzolati pour l'élever à ce poste fut heureux. Cantacuzène songea de plus, pour se mettre à l'abri d'un coup de main, à fortifier Constantinople. Jadis il avait fortifié Polystyle, sa propriété; et sans doute il avait provoqué la construction des places fortes d'Andronic: empereur, il eut de semblables pensées pour la capitale: il fit des Portes Dorées un poste formidable, inexpugnable, nous dirions presque la bastille de Constantinople⁴.

3. *Affaires religieuses.*

Palamite déclaré, constant, il maintint la déposition de Jean d'Apri, qu'il affecta pourtant d'abord de bien traiter et de vouloir rétablir au cas où ce prélat démontrerait son innocence devant un nouveau concile, mais que bientôt, sur son refus de comparaître au concile et pour l'éloigner du théâtre de ses doléances, il bannit à Didymotique, d'où il ne le laissa venir qu'en octobre ou novembre, 1 mois ou 2 à peine avant sa mort⁵; et de 5 à 6 mois au moins avant cet instant, il lui avait nommé pour successeur le palamite Isidore de Monembasie, auquel il eût sans doute infiniment préféré Palamas lui-même si c'eût été faisable, et qui sacra beaucoup de prélats nouveaux (entre autres Palamas fait archevêque de Thessalonique⁶), c'est-

XVII. 2¹. — ¹Cz. IV. 44; Gg. XVII. 4⁵. — ²Gg. XVIII¹. — ³En 1354 et 2 (IV-11). — ⁴Gg. XXVIII. C'est lui seul qui nous apprend ce dét.: il y consacra une partie de l'argent envoyé par le tsar de Russie pour la reconstruct. de la coupole de Ste-Sophie. — ⁵Cz. IV. 3; Gg. XV. 9⁸. XVI. 4¹. Il paraîtrait (par Gg.) qu'il cabalait à Ddmq. lors des 1^{ers} troubles de Math. et q. ce fut pour cela q. Cz. le renvoya de Did. à Cp. — ⁶Palamas

à-dire qui remplit les sièges de Palamites⁴. Le prompt décès d'Isidore après 2 ans et 8 mois, amena sur le siège patriarcal le farouche Calliste, palamite plus ardent et persécuteur, élu sans doute au commencement de 1350⁵. — Le concile mentionné plus haut⁶, se distingue de celui qui déposa d'Apri, et parce qu'il se tint sous Cantacuzène, et parce qu'il confirma la déposition et condamna de nouveau Barlaam et Acindyne⁴ : tous 2 ont ceci de commun, qu'ils eurent lieu en 1347, prononcèrent pour le palamisme, et renversèrent d'Apri, et qu'on rédigea leurs conclusions en un livret. Ni l'un ni l'autre ne saurait se confondre soit avec celui de 1351, palamite aussi, mais tout entier relatif au dogme, soit avec celui de 1345 ou 44 qui fut contre Palamas et pour d'Apri et Acindyne.

4. *Guerre de Galata ou 1^{re} guerre génoise : affaires de Chio et de Phocée.*

Causes de la lutte. La cause vraie, ce fut le mécontentement que causaient à Galata les efforts de Cantacuzène pour restaurer la marine byzantine : subsidiairement ils ne voulaient pas qu'il se consolidât (la prise de Midée avait été pour eux un échec : une flotte grecque dans la mer Noire les offusquait; puis ils s'indignaient de ne plus se voir engager ou affermer d'impôts⁵, de perdre, par le nouveau tarif, sur l'importation⁶), et, voulant, au besoin, n'avoir rien à redouter de Constantinople, ils aspiraient à se mettre en possession de la hauteur qui domine Galata.

Quelques-uns des événements. La guerre ne dure pas

du reste trouva fermées les portes de Thess. et n'y entra sans doute qu'avec Cz. en 1350. — ¹ Cz. IV. 3; X. 4², 4³, 4⁴. — ² Cz. IV. 16; Gg. XVIII. 4³ 4⁶. — ³ En parlant du sort de J. d'Apri. — ⁴ Cz. IV. 3. — ⁵ Gg. XVIII. 4¹. Il y avait telle branche de revenus publics qui, engagée ou affermée aux Génois de Galata, donnait à ceux-ci 200 000 p. d'or et n'en laissait que 50 000 au trésor. Am. XX, 240 (CXII. 76) a mal compris ce pass. important. — ⁶ Il reste un nuage pourt. sur la manière dont fonctionna cette diminut. (car c'était une diminut.) de tarif sur l'importation. —

2 ans, mais se répartit sur 2 années. La 1^{re} date (1348) est fixée par ce trait que les 1^{res} hostilités commencèrent un peu avant l'automne, en l'absence de Cantacuzène retenu à Didymotique par la blessure qu'il reçut en revenant de Midée, et la 2^e, non-seulement par le temps nécessairement fort long que supposent la création de la flotte de Cantacuzène après son retour, la venue de l'ambassade des Rhodiens, l'envoi des nouvelles à Gènes et la réponse, mais encore par les paroles formelles de Grégoras, qui place en hiver la construction des navires constantinopolitains, et au printemps la grande action navale¹. Ameilhon met le tout en 1348, par une faute évidente. — Le début de la guerre est excessivement frappant. C'est cette foi punique, apagnage, à ce qu'il paraît, de tous les peuples exclusivement marchands. Non-seulement ils choisissent, pour entrer en lice, l'instant où Cantacuzène est malade, où Irène est chargée du gouvernement (on peut dire que c'est de bonne guerre, quoique peu chevaleresque), mais avant la moindre déclaration de guerre, ils coulent ou brûlent tout ce qu'ils peuvent trouver de vaisseaux grecs; puis ils feignent de vouloir un accommodement, et à la faveur des pourparlers, tandis qu'Irène envoie et renvoie à Didymotique, ils hérissent rapidement de fortifications le terrain contesté; puis, contents de ce côté, ils font manquer la négociation en demandant l'interruption des armements, c'est-à-dire apparemment, que les Grecs n'aient point de navires armés. — L'attaque de Manuel sur les faubourgs de Galata, le petit bombardement et l'assaut de Constantinople par les Génois, l'arrivée de Cantacuzène à Constantinople, la rapide confection de la flotte byzantine pendant l'arrière-saison et l'hiver ne sont pas mal rendues par Ameilhon². Mieux eût encore valu pourtant faire ressortir tout ce que Cantacuzène dut mettre d'énergie pour venir à bout de construire cette escadre et de l'établir dans le port de Constantinople, en

¹ Pour tout ceci, Gg. XVII. 4-6; Cz. IV. 44; Gg. est bien plus détaillé; et qq. traits pourtant appartiennent encore à Cz. seul. — ²XX, 245-248. —

disant que, les Génois interceptant les passages par mer, il fallait amener par terre à grands frais les bois tirés du mont Sergence, et qu'une fois à flot les navires ne pouvaient que furtivement, à la faveur des longues nuits, se glisser au-dedans du port bloqué par les Génois. On eût dû montrer ce double blocus de Galata par les Grecs et par terre, de Constantinople par les Génois et par mer. Nous eussions aimé à savoir que les Génois, avec leurs machines, ne firent, de tout l'hiver, nul mal à Constantinople, tandis que Manuel avec les siennes en fit beaucoup à Galata. Comment enfin peut-on avoir négligé ces autres détails de Grégoras¹ qui prouvent qu'en présence de l'énergie et de l'activité de l'empereur les Génois n'étaient pas très-rassurés? Ils envoyèrent demander des renforts à Gènes, qui ne leur en envoya pas. Ils s'adressèrent à Rhodes, qui ne voulut qu'interposer sa médiation, inutilement au reste, vu que ni l'un ni l'autre parti n'entendait céder sur l'article de l'usurpation de terrain, et que Cantacuzène, d'ailleurs, exigeait des indemnités pour les dégâts causés. Ils embarquèrent alors sur la galère rhodienne beaucoup d'effets précieux et les plus prudents y joignirent leurs femmes et leurs enfants. — Sur la journée du Bosphore, quoi qu'en dise Ameilhon², nous voyons peu de contradiction sérieuse entre Cantacuzène et Grégoras : seulement l'ex-empereur passe trop rapidement sur des détails peu glorieux : il est facile, en fondant les 2 récits, de se former un tableau vivant de l'aspect ou plutôt de ce désastre de ce combat naval. Le compilateur français prétend que Cantacuzène, ici, ne fut pas à l'abri de tout reproche, puis il énumère les fautes. Peut-être ne tient-il pas compte de tout. On n'improvise pas des marins ; pour exercer des équipages, il faut du temps et un emplacement libre. Puis Cantacuzène toujours souffrant et ne pouvant que difficilement se remuer, était obligé de s'en remettre pour les

¹ Et ces détails sont incontestables, car, au mom. où nous sommes arrivés, Gg. est tout-à-fait défavorable à Cz. — ² XX, 251, 252.

détails, à ses 2 amiraux Fazzolati et Zablacon. Enfin, ce n'est qu'en commençant par des faux pas et par des chutes qu'on apprend à marcher. Ne nous hâtons donc pas tant de prononcer; et surtout, quelles qu'aient été les fautes de cette journée, n'ajoutons pas avec Ameilhon¹ que les Génois eussent pu prendre Constantinople ce jour-là.

Dénouement. Ameilhon, après avoir présenté Cantacuzène, immédiatement après sa défaite, comme se remettant à construire des vaisseaux en homme qui compte sur une revanche, et les Génois de Galata comme non seulement étonnés et peu flattés des ressources que déploie l'empire, mais disposés à la paix et comme recevant de Gènes même avec des commissaires un ordre qui leur enjoint de la faire, de restituer le terrain contesté, d'indemniser les Grecs, nous apprend brièvement que le terrain rendu pour la forme à Cantacuzène, fut concédé l'instant d'après par ce prince à Galata, tandis que les chefs de celle-ci jetaient autour du pavillon de Manuel quelques pièces d'or que ramassèrent les soldats; et il termine par une exclamation qu'il croit très-dramatique : « Voilà donc à quoi se réduisit pour les Grecs tout le profit d'une guerre qui leur coûta tant d'argent, de sang et de honte² ! » Ameilhon, à coup sûr, ne se comprend pas lui-même ! Est-ce à dire que les Grecs firent une paix désavantageuse et honteuse ? mais alors Galata n'a pas du tout suivi les injonctions du sénat, et il fallait montrer en quoi l'on s'en était écarté. Est-ce à dire qu'ils les suivirent ? mais Cantacuzène eût eu l'avantage en ce cas, et dès lors qu'on nous dise comment cela, pourquoi cela ! Est-ce enfin qu'ils ne les suivirent ni ne les méconnurent complètement ? est-ce que les injonctions se réduisaient à des instructions élastiques et susceptibles d'interprétation ? mais là encore, plus qu'ailleurs, il était nécessaire de s'exprimer catégoriquement. Ceci posé, faisons³ ce qu'Ameilhon n'a pas

—¹ Avec Am. copiant Gg. et ne gardant pas même le *peut-être* qui chez ce dernier adoucit l'assert.—² XX, 253, 254.—³ Pour tout ce qui suit,

songé à faire. La 3^e hypothèse est la seule vraie. Oui! la métropole, affaiblie par ses discordes et ne pouvant donner de secours à sa colonie, ordonnait, au pis aller, de transiger et d'en passer par les conditions de Cantacuzène, au point même de payer 100000 p. d'or d'indemnité; mais certes, elle permettait, qui peut en douter? de souscrire aux moins nombreuses et aux moins dures conditions possibles, et pour apprécier ce qu'il pouvait être convenable de faire, pour déterminer les articles elle envoya des commissaires. Arrivé à Galata, ces commissaires trouvèrent leurs compatriotes vainqueurs et dans la joie. Ils ne pensèrent plus dès lors à souscrire les conditions qui avaient semblé probables deux mois auparavant. D'autre part, ils n'imaginèrent pas qu'il n'y eût plus qu'à mettre le pied sur le cou des Grecs. Il n'y eut donc ni sérieuse restitution de terrain ni indemnité de 100000 p. d'or: la gratification aux soldats, très-forte peut-être, et la comédie de la restitution ne nous trompent pas plus qu'Ameilhon, et sur ce point, Galata vit son usurpation couronnée d'un plein succès; mais ce que l'on ne se donne pas la peine de remarquer, et ce qui est grave, c'est qu'il ne fut plus question d'interdire à l'empire grec le droit d'avoir, le droit de construire à sa guise, des bâtiments armés en guerre¹. C'est là surtout ce que voulaient les Génois dans l'intérêt de leur suprématie, de leur omnipotence maritime. Ils n'atteignirent donc qu'un but, de certaine importance sans doute (celui d'avoir une citadelle pour se défendre des attaques de Constantinople du côté de la terre), mais le but par excellence fut manqué. Nul doute, au reste, qu'ils ne comptassent y revenir, et Cantacuzène aussi! Par ce traité de Galata de 1349 la grande question n'était qu'ajournée.

Chio et Phocée. Il en restait un autre, très-grave aussi, et qui déjà s'était présenté sous Andronic, entourée cependant de circonstances différentes²: l'on a vu la con-

lisez et pesez Gg. XVI. 7: bien souv., ce sont ses express. même q. nous prenons.—'On n'a qu'à presser en tous les sens le texte de Cz. IV. 44.—'II. 1.

quête de Chio en 1346, par de nobles Génois qu'avait chassé de leur patrie la 1^{re} révolution populaire organisée par Boccanegra ; maîtres de l'île, ceux-ci avaient assujéti Phocée à leur joug en lui donnant pour seigneur un Cibò établi à Chio⁶. Galata et Gênes même ne pouvaient que voir avec plaisir cette extension des possessions génoises², bien qu'appartenant à de simples particuliers et même aux chefs d'un parti hostile. Cantacuzène, après la paix de 1349, requit de Gênes la restitution de l'île, et, après quelques tergiversations qu'il fit cesser en mettant, avec autant de fermeté que de sens, la métropole en demeure de se prononcer, il obtint un acte en vertu duquel, tandis qu'il cédait pour 10 ans le gouvernement de Chio à ceux qui le possédaient, la souveraineté grecque était et reconnue et manifestée par 6 ou 7 conditions significatives³. Malheureusement cet acte émanant du gouvernement démocratique de Gênes n'avait pas chance d'être accueilli à Chio des patriciens qui l'avaient conquise, et surtout de leur chef Vegnuzzi⁴. Mais, par un rare hasard, ce Cibò qui gouvernait Phocée, animé sans doute contre Vegnuzzi, d'un ressentiment dont la cause nous échappe, fit une descente à Chio, et dans une action sanglante, battit son ennemi, qui fut blessé, mais il fut lui-même, le même jour, blessé à mort dans un autre combat livré au génois Petрила qui venait de Smyrne. Chio resta sous domination génoise ; mais à Phocée, où l'on ramena Cibò mourant, le parti romain reprit le dessus, et l'autorité impériale fut restaurée sur-le-champ. Cantacuzène chargea de l'administration, Léon Kalothète, de Chio⁵. Ameilhon n'a rien dit de tous ces faits qu'a de même oubliés Grégoras. Nous sommes heureux de les retrouver dans Cantacuzène coordonnés

— ¹ Cz. VI. 12. C'est de Τῦβός que nous faisons Cibò (famille d'Innoc. VIII). — ² Gg. XVII. 4² donne positivement, comme cause de la guer. de 1348 la crainte qu'avait Galata de voir reprendre Chio par Cz. — ³ Cz. IV. 42. — ⁴ Pour ceci et ce qui suit, tj. Cz. IV. 42. Vegnuzzi (Siméon) dans Cz. est Βεντιούζος. — ⁵ Sans doute le Kalothète qui a figuré dans la 4^{re} g. de Chio

entre eux et avec ce qui précède ; ils témoignent de la louable sollicitude de Cantacuzène pour reprendre l'œuvre commencée sous Andronic, pour rejoindre à l'empire ce qui en avait été distrait récemment, pour ressusciter la puissance maritime de la Grèce en lui donnant des vaisseaux, en n'abandonnant pas ses îles et ses côtes ; et les résultats sans être complets ne laissent pas d'avoir été quelque chose : certes, ils ne plurent pas à Galata, — preuve qu'ils eussent dû plaire à Constantinople !

5. *Suite de la guerre serve commencée en 1343 (ou 42).*

La guerre serve faite en 1342 aux Paléologues, de 1343 à 1347 à Cantacuzène, se continue à présent sans déguisement contre Paléologue et Cantacuzène, c'est-à-dire contre l'empire. On a vu les progrès de Douchan ; et l'on devine que Cantacuzène brûle de se porter de ce côté. Mais trop d'obstacles l'arrêtent en route. Il prélude bien par une première et trop courte campagne en 1347 même (campagne ignorée de Grégoras) ; mais la mort d'Oumour, blessé à mort devant Smyrne¹, mais l'expédition de Midée, mais sa maladie et la guerre de Galata éparpillent ou paralysent ses forces, et en 1350 seulement s'ouvre la deuxième campagne².

La première, pour laquelle nous renvoyons du reste aux sources ou au continuateur de Lebeau, semble sans résultats. Elle a pourtant au moins celui-ci, c'est que si elle n'enlève nul territoire au Serve, elle l'empêche, pour quelque temps, d'en enlever, c'est qu'elle retarde la conquête : gagner du temps est quelque chose quand on est aux abois et qu'un peu de temps peut rendre de la force. Il y eut aussi peut-être certain effet moral produit par ceci même que la bannière grecque reparaisait en des pays dont Douchan croyait l'avoir chassée pour jamais. Que ce mince résultat ne nous fasse pas non plus

¹Il-t-2-2, p. 99. On le retrouvera IV-iv. — ²V. p. 245 n. 1. — ³Cz. IV. 4,

dénier tout talent militaire à Cantacuzène : il ne put que paraître et disparaître en Macédoine, puisqu'en mai il était à Constantinople et que vers septembre l'attitude de Mathieu le rappela en Thrace, s'il n'y était déjà. De plus, le prompt départ des Turks ne lui laissait plus de troupes pour agir. Enfin, peut-être la terrible peste de 1347 qui lui ravit son plus jeune fils, fit-elle poser les armes aux deux partis¹.

Tandis que forcé d'ajourner sa seconde campagne de Macédoine, Cantacuzène ressaisissait du moins Midée, puis luttait contre l'insolence ambitieuse des Génois. Douchan, d'abord refoulé, fortifiait de plus en plus sa position, mettait le pied en Thrace par la prise d'Amphipolis, et, infestant toutes les campagnes, serrait étroitement Thessalonique où de plus il soudoyait les Zélés, désormais incapables de se soutenir par eux-mêmes, et qui sans sa position maritime, aurait depuis longtemps été à lui. Ce fut au moment où plus que jamais il comptait, par l'acquisition de cette ville, compléter la conquête des trois provinces occidentales de l'empire, que Douchan vit tout remettre en question par un moment de retour à l'ordre. Le retour de Thessalonique à l'empire et la deuxième campagne macédonienne se lient étroitement. Il faut noter le caractère de la révolution qui renversa les Zélés² : ce ne fut pas seulement une révolution au profit de la loi et de l'aristocratie ou de la classe moyenne. ce fut surtout une révolution patriotique : soit que l'on haït les Zélés comme partisans des Serves, soit que l'on détestât les Serves comme partisans des Zélés, le mouvement eut lieu contre les uns et les autres, et le coup dont périt la puissance d'André Paléologue fit perdre du terrain à Douchan. Il faut lire tout au long dans Ameilhon³ ou mieux encore dans Cantacuzène⁴, dont

Gg. XVI. 6.—¹ Gg., XVI. 6¹, assigne 3 causes au fait, la mort d'Oumour, la néphrétique de Cz., la g. de Galata.—²V. plus haut, p. 493; et lisez Cz. IV. 16, 17, Gg. XVIII. 2. —³XX, 261, etc. —⁴IV. 17-19. Gg.

tout le récit relatif à la campagne est parfait, ce qui suit depuis le départ de Constantinople : on y admirera vraiment l'esprit de ressources, l'activité, la stratégie de Cantacuzène au milieu de circonstances qui ne lui furent pas toutes favorables. Appuyé des deux mille cavaliers que lui amène Souléïman, il résout de se porter vers la Macédoine par terre et par mer, Mathieu ayant les forces de terre sous son commandement. Tout-à-coup Ourkhan rappelle ses troupes avant qu'elles aient agi, et Mathieu se trouve obligé de licencier le peu de forces qui lui restent alors : Cantacuzène n'en persévère pas moins, mais avec plus de précautions. Tout en avançant à l'ouest, il a passé trois jours devant Anactorople pour voir s'il peut la prendre d'un coup de main ; n'y réussissant pas, il brûle du moins toute l'escadrille dont le rebelle Alexis de Velicom se servait pour pirater. Près d'Amphipolis, il trouve moyen de s'aboucher en secret avec le Serve Vran chargé du commandement de la ville, et il s'assure ses services. Vingt-deux petits navires viennent d'amener des Turks sur la côte de Thrace pour y butiner, il persuade à ces pillards de le suivre. Bientôt il est à Thessalonique. Trois grandes cités, Bérée, Edesse, Scopies et beaucoup de petites places, Staridol, Petra, Sosk, Devri, Notia, Strob, tombent successivement en ses mains, les trois premières par un assaut ou par un stratagème bien conduit : chacune d'elles est importante à quelque titre. Scopies surtout est un véritable triomphe, car cette place a cessé depuis longtemps d'appartenir à l'empire, cette place est la capitale de Douchan. Les mécontentements qu'a soulevés ce guerrier trop absolu commencent peu à peu à se faire jour : deux de ses dynastes, Tolislas et Khlapen (ce dernier de la famille royale) l'abandonnent pour se soumettre aux Grecs. Si sur la frontière de Thessalie Cantacuzène manque Servies, en Thessalie même cependant deux

au contraire, XVIII. 2', est maigre et nul sur cette partie du règne et ne vaut que parce qu'il fixe bien le mom. de l'année (1350) auq.

autres places, Lycostome, Castri se donnent à lui. Ne nous imaginons pas que Cantacuzène ait reconquis toute la Macédoine, ni surtout qu'il ait détruit les forces serves. Non, il n'apas même encore rencontré Douchan, sans doute occupé contre les Hongrois ; et, peu de temps après, rentrant en Macédoine avec des forces peu nombreuses mais triples encore de celles de Cantacuzène, il avance jusque vers Gynécocastre, sans toutefois reprendre une seule ville. Bientôt les deux princes se voient et arrêtent des bases de paix (Zikhne, Phères, Méléniqne, Strombitsa, Castorie, en un mot, l'héritage de Khrel agrandi à Douchan, le reste aux Grecs¹ ; les monts Tantessanes limites) ; et Douchan désigne cinq commissaires pour régler les détails. Est-il sage à Cantacuzène d'accepter ces clauses² ? Oui sans doute, car elles lui donnent (en paroles, bien entendu) ce qu'il lui faudrait au moins encore un an de guerre très-heureuse pour acquérir : seule, la position de Phères est bien menaçante ; mais enfin elle n'intercepte pas tout à fait les communications, et d'ailleurs Cantacuzène espère en l'avenir. Reste à demander si ces clauses sont sincères ! De la part de Cantacuzène, et comme clauses provisoires, pourquoi non, si ce que nous venons de dire est juste ? De la part de Douchan, le doute est permis. Nous pensons que du moins il ne voulait que sonder le terrain, et qu'il se promettait de rompre l'accord à la première occasion. La rupture fut encore plus prompte qu'il n'avait pu l'imaginer : elle précéda la ratification. Des ennemis de Cantacuzène vinrent le trouver la nuit même ; et Cantacuzène, le lendemain, fut tout surpris de le voir rangeant ses troupes en bataille. Il fit lui-même des dispositions analogues. Les deux tiers de la journée s'écoulèrent ainsi au milieu de pourparlers et de fanfaronnades ridicules, et l'on ne se battit point, Douchan se retira, Cantacuzène reprit le chemin de Thessa-

part Cz. (c'est au commenc. de l'automne). — ¹ Y compris la Thess., l'Arcarn. — ² Toutes sont tirées textuellem. de Cz. ; reste à les interpréter.

lonique et bientôt de Constantinople. Voilà les faits! Ils sont assez bizarres au premier abord; Ameilhon y voit une espèce de parade. Manière commode d'expliquer l'énigme! Pour nous, nous sommes convaincus que, comme le jeune prince était là, comme il ne manquait pas de partisans dans l'armée, les visiteurs nocturnes avaient fait espérer au kral qu'un simple déploiement de ses troupes pourrait déterminer une scission, une défection parmi les troupes de Cantacuzène, et que les manœuvres du lendemain n'eurent, de la part du kral, d'autre but que de vérifier la conjecture des donneurs d'avis. Déçu dans cet espoir et n'ayant aucune envie de se battre pour se battre, le Slave ne commit nulle hostilité à l'heure même, mais ne confirma pas la paix, comptant qu'un prochain avenir lui réservait des chances. En effet, Cantacuzène en s'éloignant commettait l'inexcusable faute de laisser Jean à Thessalonique, avec Açan, il est vrai, et loin d'Anne, et sous l'œil de Palamas, mais non avec un autre lui-même et au total beaucoup trop près de Douchan. Qui l'excitait à ce parti, puisque indubitablement à nos yeux ce n'était pas un machiavélique calcul pour l'exciter à la révolte et avoir des prétextes de le briser (sa magnanimité à l'égard de son jeune collègue démontre surabondamment que jamais il n'eut semblables vues)? Etais-ce pour se débarrasser de sa présence? Etais-ce pour rompre l'influence de sa mère? Etais-ce afin de le soustraire à la vue des Byzantins trop portés à le lui préférer? Etais-ce afin de le satisfaire par un simulacre de liberté? Nous sommes porté à croire qu'il y eut de ces quatre causes. Ce n'en fut pas moins une faute grave, et Cantacuzène n'eut même pas l'art de dissimuler sa défiance, il gardait à Byzance et la jeune impératrice sa fille, et leur fils aîné, si ce n'est tous leurs enfants.

6. *Particularités diverses.*

1 *Relations avec les Turks.* Le système d'alliance avec les Turks imaginé par Cantacuzène ne produit pas

tous ses fruits. Avec Oumour finit la vassalité d'Aïdin (ou plutôt d'une partie d'Aïdin) ¹. Ourkhan, d'abord très-attaché à son beau-père, à tel point qu'il veut faire empoisonner ou poignarder Jean en 1347, semble dès 1350 se refroidir ², soit qu'il craigne le raffermissement de l'empire grec, soit parce qu'il prévoit que les services qu'il lui rend ne seront, grâce aux scrupules de Cantacuzène utiles qu'au jeune prince. L'affection de Souléïman est plus que douteuse, et à force d'aller et venir en Europe, cet Asiatique ne peut manquer d'avoir l'envie de s'y fixer ³. D'ailleurs les Turks n'obéissent que comme ils veulent et quand ils veulent à d'autres qu'à leurs chefs; et en 1347, à la première campagne de Macédoine, ils dévastent la Mygdonie, sous prétexte qu'elle est au kral ⁴. Enfin, sujets ou non d'Ourkhan ou d'Oumour, il est toujours des Turks qui fondent par bandes sur la Thrace. Cantacuzène et Mathieu au retour de Midée en 1348 en rencontrent et en battent chacun une ⁵. Cantacuzène en

¹ Oumour fut tué devant le fort des Génois à Smyrne en voul. le détruire pour mettre son émirat à couv. des incurs. génoises pend. qu'il serait en Europe (nouv. preuve de la perpét. opposit. des Génois à tout ce qui sert Cz.!). La mort d'Oumour est de 1348. Il est bien extraordinaire que Cz. n'en dise mot. On ne pense donc aux gens que tant qu'ils sont utiles!!! Ameilhon non plus n'en dit rien, ni XX, 239 (CXII. 76) ni ailleurs. Et pourtant que cet événem. est grave quant à la fortune de Cz.! Si Oumour eût vécu, Douchan, Galata, J. Paléologue, cette nuée d'ennemis qui paralysaient Cz. n'eussent pas eu le quart de force, Cz. n'eût pas abdiqué, et qui sait si les Paléolog. seraient restés sur le trône de Cz.? — ² V. p. 224 n. 4. — ³ A peine Cz. comm. sa 2^e camp. de Macédoine et tandis qu'il assiège Anactorople, Ourkhan lui redemande ses troup. En 1352 il seconde les Génois. — ⁴ Cela se verra surtout, IV-11, par l'occupation des v. détruites ou abandonnées après le tremblem. de ter. de 1354. Du reste jamais auparavant on n'a vu la moindre trace de sympathie entre Souléïman et Cz.; et la morgue, l'âpreté de l'ottoman semblent faire contraste avec la nature expansive et chevaleresq. d'Oumour. — ⁵ Cz. IV. 4. — ⁶ Cz. IV. 6. Ce sont 2 invas. diff. quoique simult. Cel. dont triompha Math. eut lieu en Chalcidiq. La vict. de Cz. peut s'app. comb. de Mésène. Les chefs turks qu'il battit s'appel. Kara-Mohammed et Kara-Osman (Maratouman à tort). C'est-là que Cz. nous apprend

rencontre une autre en 1350 en passant d'Anactorople à Thessalonique et l'utilise, mais elle n'en est pas moins venue pour piller¹. Les îles, la Thessalie, la Morée présentent le même spectacle².

2 *Expédition de Morée.* Ce nom de Morée nous amène à un autre fait négligé par les modernes. C'est la restauration du pouvoir grec dans une partie au moins de la Morée³. Manuel, à qui revient la gloire de cet événement, se créa là comme une principauté à lui. Tout ce qui s'y réfère est groupé en un même chapitre⁴, quoique ayant rempli plusieurs années. Il faut le lire d'un bout à l'autre, les faits s'y groupent en quatre masses ou phases dont malheureusement la chronologie est quelquefois un peu vague : 1^o soumission de la péninsule (1349) ; 2^o insurrection sous Lampoud ; 3^o contre-coup de la révolution de 1354, en d'autres termes, de l'abdication de Cantacuzène et d'Isaac Açan pour s'emparer de la Morée au nom de Jean Paléologue ; 4^o guerre au duc de Thèbes Roger de Loria. Peut-être y a-t-il un peu d'exagération dans le rapide tableau que Cantacuzène trace et de la puissance et des actes de son fils⁵. Le fait néanmoins est qu'il se fonda dans la péninsule une principauté beaucoup plus grande que l'ancienne province grecque de Misitra, et que son apparition en cette région y raviva le souvenir des Cantacuzènes et y prépara, en cas de grand revers, un asile à sa famille⁶. Ce qui ajoute au mérite du jeune conquérant, c'est qu'il n'avait amené à sa suite que 300 cavaliers acarnaniens d'élite, plus quelques soldats.

3. *Intervention en faveur des chrétiens d'Orient.*

1349 aussi se réfère un fait de nature à donner un grand relief au nom de Cantacuzène, et qui en ferait en quelque sorte le protecteur des saints lieux. Le sultan

qu'il parlait le turk. — ¹ Cz. IV. 47 (769 de l'é. du L.) — ² Cz. IV. 45 (pour la Morée), qui ne pouvait certes être seule exposée à ces déprédations puisqu'elle était de toutes les côtes européennes la plus éloignée de la côte d'Asie : cp. IV. 48 commenc. — ³ Cz. IV. 45. — ⁴ IV. 45. 49.

d'Égypte Nacereddin Haçan, à la suite d'une ambassade qu'il reçut de lui, fit droit à quatre demandes qu'il présentait, savoir: 1° l'installation de Lazare au lieu de l'intrus Gerasime sur le siège patriarcal de Jérusalem; 2° la faculté aux pèlerins de visiter et d'honorer les lieux saints sans être vexés, gênés ou maltraités en quoi que ce fût; 3° la restitution des esclaves chrétiens; 4° le droit aux marchands chrétiens d'aller trafiquer en Égypte. Haçan répondit à la missive dont il avait chargé ses ambassadeurs par une lettre amicale et très-louangeuse, dont la date (15 de la lune de Chaban, 750 de l'hégire, ou 28 octobre 1349), nous indique assez que, tout surchargé de soins qu'il était par les affaires de l'Orient et de Constantinople, il fut prompt à s'occuper du sort de l'église d'Orient. Que s'il venait ici en pensée à quelqu'un d'amoindrir le mérite de Cantacuzène, en disant qu'il pourrait y avoir là un peu

· C'est cette lettre q. Cz. donne trad. en grec mod. moins le protocole magnifique où on le procl. *le grand, le bienfaisant, le pieux, le lion, le vaillant, le belliqueux, l'irrésistible, l'éminemment sage en fait de doctrine, l'éminemment juste en ses états et domaines, le piédestal de la foi et de la doctrine chrétienne, l'inébranlable colonne de tout ce qui a reçu le baptême, le défenseur des dogmes du Christ, l'épée des Macédoniens, le Samson, l'empereur des Grecs, des Bulgares, des Asiatiques (Ἀσπῶν pour Ἀσπίων?), des Vlaques, des Alains, des Russes, etc.* Encore dans le protocole même εἰς (pour ἐν) τ. τόπον καὶ τ. χώραν αὐτοῦ n'est-il pas du grec antique. Dans le corps de la lettre, δὲν, 'νά, τό (soit pour le pronom conjoint neutre, soit pour *que* ou *ce que*), ἰδώ, ἀπίσω, τῶρα, δέρον, ἐγύρισεν, μας (pour ἡμῶν), ἀπό avec l'accusatif, ὅποῦ indécl. comme relatif revien. sans cesse. La conjug. est bien la conjug. romaine: ἐφύλαξες, ἐμάθαμεν, προσέξουν, ὑπαγαίνου, ἐσυνεπάθησις (augm. avant ainsi qu'après la prépop.). De même ἐναι pour εἶσι; et pas un infinitif (*permettre de bâtir*, c'est *νά* ὀρίσωμεν *νά* κτισθῆ). Ttf. l'on n'y trouve pas de temps composés soit avec εἶχα comme dans les langues dérivées du latin, soit avec θέλω comme dans les idiomes nés de l'allemand. Quant aux traces de l'origine arabe, elles sont nombreuses: elles s'aperçoivent au début dans l'εἰς τὸ ὄνομα τ. θεοῦ τ. ἐλεοῦντος καὶ ἐλεήμονος, trad. m.-à-m. du *Bism-illah er-rahman er-rahim*, et plus encore à la fin dans cette construct. τ. θεὸν παντοκράτορα ὅπου ἐλπίζω εἰς ἐκεῖνον (m. à m. « le Dieu tout-puissant *qui* j'espère *en lui*, au lieu de « *en qui* j'espère »), calque fidèle de l'arabisme *ellédi fiho* dans *Allah ala koul ché:*

de simonie, Lazare ayant présidé au deuxième couronnement de Cantacuzène, et Cantacuzène en échange le faisant reconnaître patriarche, nous répondrons que l'élection de Lazare comme patriarche de Jérusalem avait de beaucoup précédé le deuxième couronnement de Cantacuzène et n'avait été viciée par aucune nullité, puisque les trois autres demandes, en s'harmoniant avec la première, démontrent assez la pureté de tout le message. Nous ajouterons, anticipant sur l'avenir à l'exemple de Cantacuzène qui rassemble ici tout ce qu'il se propose de dire sur cet objet, qu'après la mort de Haçan, Lazare mérita par son héroïsme dans la persécution, l'admiration même de ceux qui le haïssaient, et qu'en 1353 un député fut envoyé par le sultan à l'empereur ².

4. *Correspondance avec la cour d'Avignon.* Cantacuzène avait l'esprit trop diplomatique pour s'aliéner aucune puissance au monde. Il savait qu'Anne, appartenant à l'Italie par la naissance, à l'église romaine par sa première éducation, et peut-être ayant songé à revenir du côté de sa primitive croyance, ne pouvait être que fort goûtée auprès du Saint-Siège. Il députa donc au pape Clément VI^e, protestant contre l'imputation d'indifférence, d'hostilité à la foi que ses liaisons avec Oumour et Ourkhan avaient aidé à répandre contre lui, et assurant que, si sous le haut patronage du pontife se formait une croisade latine contre les Turks, il y adhérerait et l'aiderait de tous ses moyens. Ce postscriptum était-il le but réel, unique de l'ambassade? Ameilhon croit faire preuve de profondeur

kadir ellédi amol fiho). — ¹ Cz. IV. 15, (où l'on trouve des détails vram. précieux qu'indiq. à peine Gg. XVI). — ² Gg. XXIX est le seul à nous donner ce fait. — ³ Cz. IV. 9. Les députés se nommèrent Spanopoulo, Siger, François. La réussite de l'ambass. avait été préparée dès 1347 par une lettre d'un certain Barthelemi envoyé du dauphin Humbert à la veuve d'Andronic. mais que Cz. avait trouvé moyen d'intéresser à lui : cette lettre qui portait aux nues Cz. avait double efficacité. elle avait disposé le pape pour lui, et elle avait paralysé l'ambition du fils de Théod. de Montferrat qui comptait sur la coopérat. du

en l'affirmant, sans discussion, sans restriction, comme sans autorité. Nous sommes loin d'en être aussi certains que lui. Oumour vivait, Ourkhan était ami, ce n'était donc pas aux Turks en général que Cantacuzène pouvait en vouloir. Les Turks d'ailleurs n'étaient pas les plus redoutables ennemis de l'empire ; les Serves, les Génois l'étaient davantage. Et enfin Cantacuzène ne pouvait penser que des bulles feraient sortir du sol la forte armée qu'il fallait pour battre les Turks. La mention des croisades ne fut donc là qu'un de ces propos sans conséquence qu'on échange en pensant et en tendant à d'autres choses. Or, l'empereur tendait à faire penser au Saint-Père que le Saint-Siège ne perdait rien à la révolution qui mettait Cantacuzène près des Paléologues ; le Saint-Père tenait à conserver, à augmenter les chances de voir Constantinople rentrer au bercail de l'église romaine. Probablement il en fut question entre les députés même et le pontife, et probablement ceux-là étaient chargés de ne pas désespérer Clément. Ce qui est sûr, c'est que peu après, il parut à Constantinople deux nonces (Guill. Ambergat et Hug. de Spert), lesquels, après les félicitations et les remerciements à propos des ouvertures de croisades, en vinrent au fait en parlant de réunion. « Rien de plus désirable au monde », répond Cantacuzène. « S'il ne fallait que ma tête pour obtenir ce résultat, je l'offrirais avec transport ! mais... » Et ici commence chez Cantacuzène une série de mais. 1° Un si grave changement ne saurait s'improviser : de quelle valeur sera ma conversion, si quelques moments et une ombre d'arguments la déterminent ? 2° C'est à l'opinion, non à l'autorité impériale, que l'église romaine doit s'adresser pour obtenir la réunion, car pour peu qu'un prince ici prétende l'imposer, tout le monde y répugnera : en conséquence, la première condition, c'est la convocation d'un concile vraiment œcuménique et en un lieu où les prélats des deux commu-

pontife pour animer l'opinion en sa faveur et lui faciliter des levées. —

nions soient réellement indépendants. 3^o Enfin, Michel Paléologue voulait bien sincèrement la fusion, et Michel n'a réussi qu'à engendrer un nouveau schisme. Ce dernier motif recèle le fond de la pensée de Cantacuzène, il peut se traduire par « Michel y a perdu sa popularité, » et dès ce moment l'on peut pressentir que la négociation n'aboutira pas. Effectivement elle reste inachevée, bien que le pontife n'improove pas l'idée de concile, bien que par une seconde lettre il invite l'empereur à faire fixer par ses prélats le lieu et le temps qui leur semblent convenables pour la tenue de cette grande assemblée, bien qu'enfin, par une dernière communication apostolique, il s'excuse de la négligence qu'il semble apporter à cette affaire par l'inextricable imbroglio des intérêts et des guerres d'Italie; — elle reste inachevée, non, comme Ameilhon le dit, à cause de ces guerres, mais à cause de l'impossibilité de réaliser ces conditions d'indépendance posées en principes par Cantacuzène, à cause du peu d'envie qu'il a, lui nouveau-venu sur le trône, de risquer sa popularité, enfin, à cause de la mort du pape peu après notre première phase, en 1352. Bien que générales par leur nature, ces relations de Cantacuzène et de Clément VI étaient un peu personnelles, de sorte que, par la mort de celui des deux qui semble y avoir tenu le plus, elles tombent d'elles-mêmes; et d'autre part, la réunion à laquelle aspirait de toutes ses forces Innocent VI, ce fut celle des provinces ecclésiastiques d'Italie à l'autorité du Saint-Siège.

ART. 2.

DEUXIÈME PHASE DU GOUVERNEMENT DE CANTACUZÈNE
OU TEMPS DE LA PARTICIPATION A LA GUERRE
DE CAFFA.

§ 1. Participation à la guerre de Caffa.

Si Cantacuzène eût été bien inspiré, ne croyant ni à la possibilité de la paix avec Douchan, ni à la bonne foi de

Jean Paléologue, il eût porté ses forces vers l'ouest et laissé imperturbablement Venise et Gênes se disputer la mer Noire et s'affaiblir mutuellement¹, ne s'occupant d'elles tout au plus que pour aviver la querelle ou pour empêcher, au cas où tous les succès seraient d'un côté, l'une de descendre trop bas, l'autre de monter trop haut. Tel avait été son plan d'abord, quand, au commencement de 1350, le vénitien Bragadino² vint solliciter son alliance à Thessalonique, et il y persévérait encore, dit-il, en mai et juin 1351, quand Delfino revint à la charge, appuyé des instances par lettres du prince de Ravenne³; il refusa si péremptoirement que l'ambassadeur vénitien lui dénonça les anciennes conventions de Venise avec l'empire et emmena le baile. Était-ce une feinte pour mieux cacher l'accord des deux puissances? était-ce défaut d'entente sur les conditions de l'alliance? La première hypothèse n'est pas probable : Cantacuzène aime trop à laisser de quelque côté un jour ouvert à ses lecteurs sur sa finesse pour que l'on suppose qu'il n'en eût jeté nul indice, s'il eût usé de duplicité en cette occasion. Quant à la deuxième, nous ne pouvons prononcer : le fait est qu'à Galata on prétendait que les demandes seules de Cantacuzène avaient fait échouer l'accord. C'est possible; mais avec le caractère que nous avons reconnu à Cantacuzène, peut-être ne haussait-il les demandes que pour éluder la

¹Tout bien pesé, ces deux cités marchandes étaient également ambitieuses, exclusives et avides du monopole. On retrouve là sur une petite échelle ttes les intent., ttes les prétentions, tte la tyrannie, tte la tactique, tte la foi punique de l'Angleterre. Gg. en caractérisant avec simplicité ce qu'elles veul. et ce qu'el. font (XVII. 4, XVIII. 2¹) arrive souvent à l'éloq. et l'on trouve chez lui, XXVIII, cette belle express. où est d'avance tout le *mare liberum*, τὸ καινὸν ἰδιοποιήσαντες. Les Gén. prétendaient (Cz. IV. 44; Gg. XVIII. 2¹) surtout depuis la guer. de 1348 fermer la mer Noire, διασφατεριζόμενοι πρῶτον μὲν τ. Εὐξείνιον πόντον, non seul. aux Vénit., mais même aux Grecs (ou à n'y laisser naviguer q. de navires munis de leur permission, ἐνδόσιμον). — ²Cz. IV. 48. — ³Cz. IV. 25, 26. Il nomme le prince de Ravenne *βράξ*. C'était alors Bernardino

requête vénitienne; et, en tous cas, ce refus d'adhésion était heureux pour Galata. Il faut croire que les patriotes de cette ville n'en sentaient guère l'utilité, car, dès le départ des Vénitiens, ils se mirent à insulter Constantinople¹. On eût dit qu'aucun des deux partis ne voulait qu'on restât neutre entre eux deux. Cantacuzène se déclara immédiatement, et, rappelant les Vénitiens, il signa l'alliance tant demandée par Venise, mais à des conditions bien inférieures à celles qui lui avaient été offertes² (il faut l'en croire sur parole, car sa diplomatie ne brille pas ici!). Les circonstances justifient-elles ce changement? En vérité, nous ne saurions le dire : nous sommes, nous l'avouons, portés à croire qu'en unissant beaucoup de calme, à un peu de fermeté, en déclarant, par exemple, que les navires génois, qu'il prit bientôt, n'étaient en ses mains que des gages qu'il rendrait contre satisfaction et indemnité, il y avait encore moyen de faire durer sa neutralité, mais nous ne connaissons pas tous les détails assez à fond, nous entrevoyons des objections vraiment de grand poids; il serait téméraire de décider.

Les précédentes hostilités des Vénitiens et des Génois (et même depuis 1348) sont parfaitement peintes dans Cantacuzène, moins bien dans Grégoras³, qui a pourtant la prétention d'écrire presque une histoire universelle. Ameilhon⁴ aurait mieux dû profiter de ces passages qui nous montrent si bien, et l'antiquité de cette grande question (la confiscation de la navigation de la mer Noire au profit d'un seul État par la possession de deux détroits près de la mer de Marmara), et l'existence de l'esprit de jalousie et de monopole chez les Carthaginois de tous les temps comme de tous les pays. Réunissant ainsi aux

de Polenta, ce tyran, nev. de Frse de Rimini. — ¹ Cz. IV. 26. — ² Tj. Cz. IV. 26; Gg. est tout-à-fait nul sur l'alliance, soit XVIII. 2^a, 2^b, etc., soit lorsqu'il revient à la guerre, XXI. 64. — ³ Gg. XVIII. 2^a, etc. ce qui n'empêche pas ce q. avons dit de l'excell. de ses réflex. sur l'orig. de la rivalité de Venise et de Gènes dans la mer Noire. — ⁴ XX, 299.

éléments précieux et précis des Orientaux (c'est-à-dire de Grégoras et de Cantacuzène), ceux des Occidentaux, tant Espagnols qu'Italiens de Venise ou de Gènes, on tracerait ainsi, de certaines phases de la guerre de Caffa, un tableau plus complet que tout ce qui existe ¹. On commencerait par dire, ce qui semble être resté inconnu à lui-même, que les Génois dans cette lutte et même avant cette lutte étaient alliés au juge d'Arborée Mariano IV, lequel avait pour but d'arracher l'île au joug aragonais, tandis que Gènes qui, si longtemps jadis l'avait disputé à Pise, aspirait à la faire passer sous le sien ². Naturellement dès que Gènes fut en guerre avec Venise, Venise et le roi d'Aragon, dom Pèdre IV le Cérémonieux, se trouvèrent sur la voie d'une alliance. Venise, si remarquable dès lors par sa diplomatie, n'eut point de repos qu'elle n'eût associé Cantacuzène à cette ligue. Ainsi, spectacle curieux et qui prélude aux guerres de coalition du dix-huitième siècle, les trois péninsules de l'Europe méridionale fournissaient chacune à Gènes un ennemi, et deux monarques marchaient à la voix d'une république dont les fonctionnaires avaient en réalité la supériorité et même cette morgue que trop souvent inspire la supériorité ! Ainsi les grandes batailles par lesquelles se discutait la question sarde se donnèrent dans les eaux de Constantinople, et la question de passage se vidait par terre et par mer sur les côtes de la Sardaigne. Il faudrait ensuite, en supposant qu'on glisse sur une première guerre entre les Génois et les habitants du pays ³, guerre excitée sans doute en secret par Venise, montrer le signal de la lutte partant de Caffa même, où les Génois dès 1348 capturèrent quelques na-

¹ Sans en excepter la *Storia ffica... degli antichi nel mar Negro* de Formaleone ni même l'exc. *Saggio sull' antico commercio, sull' arti e sulla marina de' Veneziani* de Filiasi (t. VI de ses *Mem. storiche*). —

² V. Ferreras vers 4348, etc., et Mimaut, *H. de Sard.* 1^{re} part. ch. 34: Capmany, *Mem. hist. sobre el antigo comm... de Barcelona*, t. I, 1^{re} p., l. II, a fait connaître div. ordonn. des rois d'Aragon et de Sic. ré-

vires génois qui leur font concurrence ¹. Les hostilités pourtant n'éclatèrent fortement que vers le solstice d'hiver de 1349 : c'est alors qu'eut lieu la demande de Bragadino. Il faudrait enfin, fondant ensemble les chroniques de Dandolo et de Stella², puis toutes deux avec Grégoras, nous apprendre que, faisant voile pour la mer d'Azov avec 35 ou seulement 25 galères, l'amiral vénitien Ruzzino rencontre en septembre 1350, à Castri, une escadre génoise de 14 voiles que commandait Magnnerri : il les attaque et en prend ou en coule à fond dix. Mais quatre échappent, et bientôt sortant du port de Délos et allant rallier à Chio neuf galères que commande Doria, elles fondent, le dimanche 24 octobre, sur Négrepont qu'elles pillent, qu'elles mettent à feu et à sang. Il paraît que la Crète et de moindres îles aussi subissent de ces descentes. L'hiver pourtant mit fin à ces courses; et c'est alors sans doute que la flotte vénitienne reprit sa route vers le nord et, sans pousser jusqu'à la mer d'Azov, mouilla devant Constantinople à peu près au temps où Cantacuzène y arrivait de Thessalonique, débarrassé de la présence de son collègue et charmé à juste titre d'avoir regagné du terrain sur Douchan. On ne saurait douter que durant cet hiver il n'ait eu de nouvelles instances à repousser. Nous avons vu que la belle saison vint sans qu'il répondît comme on le voulait. Les Vénitiens au reste avaient débuté près de Cantacuzène en mettant le pied au-dedans de Galata dont les portes étaient ouvertes, mais d'où on les avait chassés. Ils marquèrent le retour du printemps (1351) par beaucoup d'énergie et d'acti-

glements de l'armem. en course contre les Génois. — ¹ Gg. XIII. 42^a-42^b. Cz. IV. 26 dit que Caffa avait été 2 ans assiégée. La *Chr. de Dandolo* (texte ambros.) dit (sous 1348 à ce qu'il nous semble). *Januensib... volentib. mare majus sibi solis indebite vindicare, captis jam ob hanc causam ap. opp. caffense aliquib. venetor. navigiis* pour les années 1348-52. — ² L'une et l'aut. sont dans Muratori : av. ces chron. il faut avoir sous les yeux Cz. IV. 25, 26 et Gg. XVIII. 4. Toutefois il n'achève ce qu'il dit de la partic. de Cr. à la guer. que dans les l. XXV

vité : ils prirent et détruisirent quantité de voiles génoises dans le sud de la mer Noire. Ce fut ainsi qu'on atteignit mai et juin, époque du grand concile palamite.

Un mot à présent des événements de la guerre mentionnés dans Cantacuzène. On peut en compter 5, savoir : les attaques de vaisseaux génois par les Grecs, l'assaut de Galata par terre et par mer, les opérations de la grande flotte sous Pagan Doria, la bataille navale de Brakhophagues, la campagne de printemps et d'été de 1352. — 1° Les premières attaques maritimes se résolvent en succès un peu faciles peut-être, un peu légers et remportés évidemment sur de simples marchands, mais de bon augure pour le reste de la guerre. Du côté de la terre, Galata est étroitement bloquée, et chaque jour voit une nouvelle escarmouche : Cantacuzène est le seul absolument qui en parle, mais on peut l'en croire avec la petite restriction que nous y avons mise. On dirait qu'en cet instant les Génois ne sont pas sur leurs gardes. Raison de plus pour prononcer que Galata, en obligeant Cantacuzène à prendre parti contre elle, agissait bien étourdiment, et que si les chances ne tournèrent pas tout à fait à sa ruine, il y eut là plus de bonheur que d'habileté. — 2° Pour l'assaut par terre et par mer de Galata, il n'y a aucun motif de douter du récit de Cantacuzène bien compris ; mais Ameilhon ne sait ni l'apprécier, ni deviner. Il eût dû sans hésiter trouver mauvais le plan de Cantacuzène qui voulait prendre Galata par famine et approuver par conséquent l'amiral vénitien qui voulait l'assaut : en effet, non-seulement la prise d'assaut était possible (à moins qu'on ne nous démontre que si le pont de la tour mobile était trop court, c'est qu'il ne pouvait en être autrement),

et XXVI inéd. et nous ne pouvons renvoyer à ces derniers. — ' On l'appel. vulg. bat. du Bosphore (nom que nous préfér. laisser en disant combat au lieu de bat. à l'aff. navale de 1348); Am. XX, 312 et 313 ne lui donne aucun nom propre. On verra un peu plus bas que celui de Brakhophag. caractérise parfaitement l'action, puisq. les écueils de ce nom y jouer. le rôle décisif grâce à l'habileté et aux conn. nautiq. de l'am. génois.

mais encore il était éminemment probable (ce qui eut lieu en effet) qu'avant la reddition de Galata par la famine une force maritime supérieure viendrait la débloquer. En revanche sans doute ce fut Pisano qui eut tort lorsque dans l'attaque par mer de Galata, il se tint immobile et à l'écart, laissant les Grecs se battre seuls (il est clair que, la grande flotte étant à la veille de paraître et de changer tout par sa présence, plus que jamais c'était le cas de s'efforcer d'avoir Galata); mais imaginer qu'il eût le dessein de faire échouer Cantacuzène, c'est le supposer absurde autant que méchant. L'explication est plus simple. Pisano, égoïste et circonspect, ne veut rien risquer du sien : il pense qu'au cas où les Génois arriveront avec leurs soixante-douze vaisseaux, il n'aura pas trop des quinze ou vingt au plus qu'il conduit pour éviter un désastre. Que les Grecs donc s'arrangent comme ils le pourront: s'ils enlèvent Galata, fort bien! Venise en profitera; s'ils manquent leur coup, Venise n'aura rien perdu, rien que quelques heures passées à contempler ce qui se passe. Du reste Amcillon n'eût pas mal fait de nous dire, ce que n'oublie pas Cantacuzène, que la création de l'armement génois qui sauva Galata coïncide avec le rappel des bannis nobles, et que c'est à eux surtout qu'il est dû. Notons aussi l'accent de Cantacuzène, qui, pour dissimuler ce qui rejaillit d'un peu fâcheux sur lui de cet échec, se console en quelque sorte en criant qu'il qu'il l'avait prévu. 3° Les opérations de la flotte de Pagan Doria ne sont pas mal analysées; elles se réduisent à la prise d'Héraclée et de Sozopolis. Pisano a su se sauver à temps dans l'île de Négrepont et y résiste aux attaques des Génois qui perdent 15000 hommes. En dépit de Moro, des fanfaronnades des arrivants, Constantinople n'est pas l'objet d'un assaut. On eût pu appuyer un peu plus sur cette brusque interversion des rôles; naguère Galata était bloquée, à présent c'est Constantinople qui peut redouter un blocus. Pourquoi aussi ne pas avoir dit que

Cantacuzène, en racontant que Sozopol fut prise victime de l'orgueil avec lequel elle refusa les renforts qu'il lui avait détachés, ajoute que, s'il l'eût appris à temps, il eût bien su la contraindre à les accepter? Ce refus lui-même n'indique-t-il pas, au lieu de l'orgueil imputé par Cantacuzène aux habitants, certaine crainte des excès et de la rapacité de leurs défenseurs? Pendant ce temps Pisano avait été chercher des renforts; une grosse escadre aragonaise l'avait rallié au milieu de l'été et prenait ses ordres : commandant ainsi à 80 vaisseaux ou plus, il allait sans cesse de l'une à l'autre des îles vénitiennes de l'Archipel, veillant, nous n'en doutons pas, à ce que nulle d'elles ne fût la proie d'un coup de main génois. C'était bien là le rôle d'un amiral de Venise, toujours égoïste, toujours usant des forces des autres pour atteindre le but utile à sa ville. Les Aragonais en murmuraient et en souffraient; ils avaient compté, leur chef aussi, leur roi aussi, sur quelque grande bataille utile à tous, et sur un prompt retour : au lieu de cela la tactique de l'amiral vénitien les retenait dans une inaction fatigante et lâche à leurs yeux, mal vêtus, plus mal nourris, souffrant du froid et malades, non de glorieuses blessures, mais de lassitude. Cantacuzène fait écho à toutes les plaintes des Espagnols sur la couardise de Pisano. L'exposition que nous venons de faire, en groupant dans un autre ordre ou sous un autre jour les traits mêmes fournis par Cantacuzène, nous dispense de le réfuter. Pour Ameilhon, il ne se doute de rien de cela et signale les faits à peine. Plus tard, lorsqu'il en trouve d'analogues, on voit bien qu'il se méfie du rapport de Cantacuzène, mais il ne le scrute pas, il n'est que sceptique. Nous voulons plus : non seulement nous ne croyons pas, mais nous aspirons à savoir que croire : il faut que le nuage s'éclaircisse, il faut que l'énigme se résolve. — 4^o Tel est encore le cas pour cette bataille de Brakhophagues qui ouvre la campagne de 1352. Certes c'est chez notre historien un récit louche et embarrassé.

Mais ni la relation ni l'appréciation d'Ameilhon ne met en relief la vérité que recèlent les replis du récit de Cantacuzène. Pisano, dit-il, obligé de régler ses dispositions sur celles de l'ennemi, ne put se mettre en bataille qu'après lui. Mais, évidemment, de quelque façon qu'on arrange l'événement, en apparence Pisano donnait, Pisano allait chercher la bataille, Doria la recevait, ancré, après avoir reculé suffisamment, au milieu des écueils dont nous imposons le nom à cette journée: si donc Pisano avait réglé ses dispositions d'après les manœuvres de l'ennemi, il n'eût point donné bataille; il y a plus, il ne se serait pas mis en marche pour la donner. Car, ou les Génois battaient en retraite tout de bon (c'est-à-dire avec le désir de se réfugier sous Galata), et poursuivre l'ennemi n'est pas attendre ses dispositions de bataille pour en prendre d'autres en conséquence, ou ils ne reculaient que par tactique et jusqu'au point choisi d'avance par leur amiral pour le théâtre de l'engagement, et le suivre jusqu'où il vous attire et où il veut vous attirer, n'est pas régler ses mouvements sur les siens, c'est les subordonner aux siens.—On répondra: « Mais une fois près de Brakhophagues, l'amiral de Venise n'engagea plusses propres vaisseaux; ce fut l'escadre catalane qui alla se briser dans ce passage. » Et nous répliquons, nous: D'abord il ne fallait ni commander ni permettre à l'escadre catalane d'aller se briser; il fallait du moins l'avoir pourvue de bons pilotes (ce dont certes Pisano avait le droit, puisque les instructions du Catalan le subordonnaient au Vénitien); et ensuite, nous le répétons, aller briser un tiers de ses forces sur les récifs, parce que l'ennemi a pris position parmi les récifs, c'est subordonner sa tactique à la tactique de l'ennemi [ce n'est pas la régler, d'après la sienne: régler, c'est dominer par la supériorité d'un plan conçu pour tous les cas et modifiable selon les cas, la marche et la manœuvre de l'ennemi]. A présent laissons de côté ce qu'on voudra donner peut-être pour impropriété d'expression, mais ce qui

prouve confusion d'idées, passons au reste. — « On combattit de part et d'autre avec un acharnement sans exemple. » Quoi, les Vénitiens aussi? les Grecs aussi? en êtes-vous bien sûr? qui vous l'atteste (ce n'est pas Cantacuzène)? et comment s'y prirent-ils pour cela, s'ils étaient restés à distance? — « Au coucher du soleil la flotte des Grecs fut tout à coup saisie d'épouvante et alla se réfugier dans le port de Constantinople. » C'est là le récit latin, récit un peu acerbe, un peu envenimé! mais mettons à part la gracieuseté des termes, que vouliez-vous donc que fit la flotte grecque? Qu'elle s'engageât dans les écueils? non! Qu'elle regardât quand il n'y faisait plus clair? non! Qu'elle recueillît les débris des Catalans? Ah! ici la critique tend à devenir juste, elle a du poids parce qu'elle a de la mesure : que ne spécialisiez-vous ainsi? Resterait encore à savoir si les Grecs ne firent rien pour ces braves Espagnols, et à préciser sérieusement ce qui pouvait se faire. — « Cantacuzène prononce que les Génois furent vaincus; mais puisque les Génois n'avaient pas abandonné leur position, les honneurs de la victoire leur appartenaient. » Cantacuzène a tort, nous! ayons, mais ce n'est pas par la raison qu'on allègue contre lui : outre qu'on n'est pas vainqueur par cela même qu'on garde sa position, ici la victoire tient à ce que ce fut l'amiral génois qui donna les preuves de génie ce jour-là et à ce que ses vaisseaux firent encore plus de mal qu'ils n'en éprouvèrent. Ils en éprouvèrent pourtant beaucoup, et par l'intrépidité des Catalans, et parce que la mer était mauvaise. — Au total donc, voici la bataille de Brakhophagues : superbe manœuvre de l'amiral génois qui feint de vouloir gagner Galata et qui s'arrête enfin au point où il peut combattre avec le plus d'avantage, c'est-à-dire dans des passages semés de récifs et connus des Génois; et cependant, en ce moment où il pense qu'un plein succès va récompenser sa tactique, car on l'a suivi, succès douteux, demi-succès, très chèrement payé (c'est qu'il a compté

sans la circonspection des Vénitiens qui ne s'aventurent pas dans les rochers, et sans l'intrépidité des Catalans qui, pauvres marins, mais indomptables guerriers, se battent comme des lions, tandis que leurs navires et même ceux des Génois se heurtent, s'ouvrent et coulent). Cantacuzène dit que des soixante-dix galères génoises, vingt-huit furent détruites et qu'il n'en périt que seize, tant espagnoles que vénitiennes. Le premier de ces nombres fût-il faux (car le deuxième doit être vrai, Ferreras¹ ne montre que treize ou quatorze vaisseaux catalans pris), les pertes des Génois n'en furent pas moins énormes. «Nulle fête, dit Stella, ne célébra cet avantage: les familles pleuraient trop de morts!» Cette action qu'Ameilhon², d'après Laugier et Foliet, place vers le milieu de février 1352 (13 février), est rapportée par Stella³ au 9 mars, et nous nous en tenons à cette date qui s'accommode mieux, et au récit de Cantacuzène, et à ce que l'on nous dit de Pisano passant l'hiver à visiter les îles de l'Archipel. La flotte des trois puissances se composait, suivant Stella, de 89 vaisseaux dont 30 Catalans et 14 grecs, les Génois un peu inférieurs en auraient eu 60, suivant le même Stella, 70 selon Cantacuzène, qui du reste semble dire que les deux flottes étaient égales en nombre en écrivant *ὁ ἔχων καὶ αὐτός... ναῦς*. Chez Ferreras la bataille se compose de deux journées, l'une indécise, l'autre avantageuse aux Génois. Ce n'est sans doute là qu'une différence de mots: il dut y avoir la veille de la bataille quelques mouvements, mais que rien ne lie étroitement à la véritable bataille. — 5° Après la journée de Brakhophagues Pisanone fit plus rien de concert avec les Grecs; et comme l'escadre de don Pèdre lui était subordonnée, les Catalans aussi, malgré leur bonne volonté pour les Grecs, ne les secondèrent en rien, ni sous Ponce de Santa-Pau, qui mourut devant Constantinople (de contrariété à ce que nous assure Cantacuzène), ni sous

¹*H. d'Esp.*, an. 1352. — ²XX, 312. — ³*Chr. de Gén.* (lat.) déjà citée p. 254.

Mugno de Scoltis son successeur. Nous omettons les détails dans lesquels entre Cantacuzène et que copie Ameilhon ; mais pourquoi cette persistance à ne point agir (car enfin tout médiocre que nous le supposions, Pisano ne peut être ni un lâche, ni un insensé ; et, bien que peut-être Cantacuzène et lui se soient piqués personnellement, les effets de cette aigreur mutuelle ne peuvent aller à le faire agir contre le bon sens)? Le voici à ce qu'il nous semble. Venise et Constantinople ont chacune divers buts dans cette lutte; or, le but de Constantinople c'est d'abord la prise de Galata ou au moins l'anéantissement de ses fortifications : ce but, Venise n'y tient pas, ou plutôt tient à ce qu'il ne soit pas atteint; car, débarrassés d'un de leurs tyrans maritimes, les Grecs pourraient penser à secoueraussi le joug de l'autre : que Caffa, la mer Noire et l'Archipel ne soient pas à Gènes, voilà ce qu'elle veut, mais qu'elles reviennent à l'empire, voilà ce qu'elle n'entend pas. A la bonne heure si on lui eût promis Galata au cas où sa coopération aiderait à la prendre ! Peut être était-ce sur quelque chose d'analogue qu'on ne s'était point entendu quand, au commencement de 1351, l'alliance manqua. En tout cas un fait reste : c'est que quand il s'agit de combattre Gènes, Venise recherche le concours des Grecs, mais que lorsque Gènes ou Galata fait quelque effort tendant à nuire aux Grecs, elle laisse faire. Ainsi, Ourkhan envoie des renforts aux Génois (sous prétexte de punir l'impolitesse des Vénitiens) et ces renforts vont faire du mal aux Grecs, les Vénitiens les laissent passer ; Cantacuzène dirige un effort contre Galata, ils refusent leur aide. Seulement elle ne voudrait pas non plus que les Génois fussent maîtres de Constantinople ; et quand la capitale à son tour est assaillie par ces rivaux, Pisano par une légère démonstration, par un simple mouvement, qui fait craindre un embossage à portée de Galata, ramène les assaillants du côté de leur

— On *Munno*, dans le grec de Cz. Μοννεάν (vey ou *nn* revenant à *ñ*).

ville, mais sans consentir à profiter des occasions favorables que croît apercevoir Cantacuzène de faire du mal à l'ennemi. Peut-être aussi, comme il se tenait alors à la cour de Clément VI des conférences (congrès d'Avignon) pour la conclusion de la paix entre les deux républiques rivales, Pisano avait-il ordre de ne pas pousser la guerre avec énergie. Probablement Cantacuzène ne fut pas très-affligé du désagrément qu'éprouva au milieu de ces allées et venues le flegmatique amiral en perdant sept bâtiments dans les pierres qui encombraient les abords de Galata. Peu de temps après, Pisano quitta le Bosphore, promettant de reparaitre en force et permettant à Cantacuzène, dit Grégoras, de faire une trêve avec les Génois. Au bout de quarante jours ainsi passés à l'attendre, sans qu'il revînt, Cantacuzène trouva plus simple de conclure la paix. Les événements subséquents de la guerre ne concernent plus directement Constantinople : Cantacuzène les indique pourtant, et Grégoras en fait autant ¹. Ils sont d'accord au fond et se ressemblent en ce qu'ils ne donnent que trois événements capitaux, la bataille d'Alghieri du 27 août 1353, celle de Porto-longo du 4 novembre 1354 et la soumission volontaire de Gènes au seigneur de Milan ². Mais ils ne parlent ni des négociations qui eurent lieu dans l'intervalle ni des conditions de la paix qui intervint, ni de la continuation de la guerre entre le monarque aragonais et le juge d'Arborée.

§ 2. Événements intérieurs en 1351 et jusqu'à septembre 1352.

Il en est deux qui méritent attention (indépendamment d'un fait grave que Cantacuzène a jeté en passant et hors du récit de cette époque ³, de sorte qu'Ameilhon ne l'a point relevé, c'est que vers 1351 étaient à Tzimbe des Osmanlis ⁴).

— ¹ Cz. IV. 32; Gg. XXVIII. Ce dernier est plus détaillé sur la bat. d'Alghieri. — ² C'était alors Jean Visconti, seul seigneur depuis la mort de Luchino son frère en 1349. — ³ IV. 38. — ⁴ Tzymbe était un fort au bord de la mer. C'est évidemm. à ce détail que fait allus. Gg.

L'un est le concile palamite, du 27 mai au 10 juin 1351, caractérisé plus haut¹. Sa date montre qu'il tombe entre les négociations d'hiver menées par Delfino et l'explosion de la deuxième guerre entre Galata et les Grecs. Il est inutile pour notre objet de répéter la longue analyse qu'en donne Ameilhon d'après Grégoras², pas plus que de dire les persécutions spéciales auxquelles Grégoras fut en butte³. Seulement nous ajouterons d'après le récit bref et plein de sens que fait Cantacuzène de ce même concile⁴ en homme d'état, en homme d'esprit et en homme de goût, 1° que, jusqu'à ce concile, il avait, dit-il, montré beaucoup de douceur aux Antipalamites⁵; 2° qu'Acindyne leur coryphée s'était, à tort ou à raison, tenu opiniâtrément caché malgré le sauf-conduit que lui offrit Cantacuzène, et qu'il était mort avant le concile de 1351; 3° qu'à ce concile vinrent des prélats

XXVIII (fin de notre ann.B).sans nommer la ville—¹V.p. 354 —°XX, 280-292 :Gg.lui-m.est excessivem.long et consacre presq.exclusivem.au concile 41.,XVIII-XXI. C'est ici surtout que commence les h.-d'œuv. de Gg.; et ils ne devienn. excusab. que par ce qu'on peut les considérer à leur tour comme des Mémoires mêlés de dissertations et de colloques. Il en résulte un ouvrage en réalité mal composé, quoique contenant quantité d'éléments précieux, et du reste offrant par ce vice même de composition une physionomie à lui. — ² Il fut 3 ans en prison dans le couvent de Chora (que d'ailleurs il avait depuis longtemps pour demeure) et sa captivité fut très-rigoureuse. Il n'y vit (depuis la conférence qu'il y eut avec Cavasilas), aucune personne du dehors, sauf l'arménien Agathange, qui 5 fois s'y introduisit furtivem. et qui lui donnait à chaque fois un aperçu des évènements du dehors. C'est ainsi, c'est sous cette forme d'un dialogue entre Agathange et lui, que sont construits les 41. XXV-XXVIII de son hist. et une partie du XXIX. De ces 4 l. 4[2, XXV, XXVI et une partie du XXVII^e (jusqu'à *πιδαιλουχούντος θεού*) ainsi que les 7 précéd. (XVIII-XXIV) sur. écrits à ce qu'il nous raconte lui-même avant la 3^e visite d'Agathange, c.-à-d. avant août 1352; ttf. il ne dit pas (comme l'imagine Boivin) qu'ils furent écrits dans les 40 jours entre la 2^e et la 3^e visites.— 4IV. 23.— ³Gg. avoue aussi que Cz. jusqu'alors avait affecté de la modération, mais une modérat. hypocrite, qu'il ne faisait pas, mais laissait faire, XVIII. 47, ce qui s'accorde assez avec ce que nous avons dit de la dissimulat. cauteleuse habituel. à Cz. Notre historien d'ailleurs a tort de ne pas nous mettre un peu plus au courant

de tous les points de l'empire¹; 4^o que Cantacuzène tenait à ce que les discussions ne fussent pas trop longues et dès lors roulissent non sur le fond de la doctrine, mais sur la conformité de cette doctrine aux décrets de 1344 et de 1347; 5^o que les décrets de chacune de ces réunions avaient été rédigés en un livret ou *tome*, qu'il existait en conséquence sur la question et en faveur de Palamas trois livrets divers de dates (1341, 47, 51)², mais conformes d'esprit. Cantacuzène, au reste, avoue, sinon toutes les rigueurs déployées ensuite sur les Antipalamites, du moins la défense qui leur fut faite de parler ou d'écrire en faveur de leur opinion et les mises aux arrêts ou captivités dont furent punies les récalcitrants, parmi lesquels Grégoras. On devine que ces querelles théologiques avaient revêtu de plus en plus un aspect politique; et si peut-être Cantacuzène, louable d'avoir voulu les assoupir, ne tint pas exactement la balance, comprenons qu'il pouvait, lui, environné de tant d'embaras, éprouver quelque irritation en présence d'une opposition opiniâtre à la chose jugée. Est-ce à dire que nous trouvions Cantacuzène irrépréhensible? Non, certes, toute intolérance à nos yeux est une faute, un indice que la supériorité ou d'intelligence ou de cœur n'est pas là: veut-on travestir l'intolérance de Cantacuzène en tyrannie, nous rappelons qu'à son époque tous étaient intolérants, orthodoxes comme hérétiques, et qu'il avait des causes spéciales d'en vouloir aux Antipalamites; mais si l'on tentait de justifier Cantacuzène de ces actes d'intolérance, en disant que souvent l'intolérance a donné la popularité et s'est trouvée en harmonie avec le siècle, oh! alors nous nous élèverions

de ce qu'étaient les persécut. religieuses exercées par les Palamites: nous serions un peu moins incertain qu'après la lecture de Gg. XVIII. 1⁶, etc. et des *Transgressions palamitiq.* (inéd.) de Jean de Cypre.—¹ Ce que prouv. les noms des signataires du livret (publié dans Combéfis).—² Outre les preuves ci-dessus, Cz. énumère formellem. les 3 tom. au commencem. du *contre Proshore* (10^e des morceaux inéd. cités par

contre les apologistes, nous proclamerions qu'on n'est grand homme que quand on opère imperturbablement le bien et quand on est en avant et au-dessus de son siècle, nous demanderions depuis quand les véritables bienfaiteurs de l'humanité sont tenus d'être populaires de leur vivant. Il en est de la tolérance de Cantacuzène comme de sa légitimité. Bien d'autres à sa place auraient été usurpateurs, bien d'autres auraient été intolérants ; il n'a donc été qu'un homme comme bien d'autres ! ne l'exécrons pas, ne le divinisons pas !

L'autre fait est le commencement de rébellion personnelle de Jean contre son beau-père. Nous avons dit quelle faute commettait Cantacuzène en laissant ce jeune prince loin de lui et près de Douchan¹. Douchan, sitôt que Cantacuzène avait repris la route de Constantinople, se mit à faire le siège d'Edesse² : peu de temps après, il était en pourparlers avec le jeune Paléologue, et en mai 1351 au plus tard, beaucoup plus tôt peut-être, tous deux étaient d'accord³ ; et Açan dupé, tremblant, revenait près de Cantacuzène l'avertir de l'imminence de l'orage. Duquel des deux princes étaient venues les avances ? Chez Grégoras. on voit les lettres du kral donner l'éveil à Jean, chez Cantacuzène ce sont les messagers de Jean

Boivin dans les *Gg'elogia*). — ¹ IV-4-2-5, p. 244. — ² Et même un peu avant le départ, Cz. IV. 24 : la prise de cette place eut lieu en janv. 1351. Il faut lire dans Cz. la barbarie avec laq. fur. traités et Lyzique le gouv. de la v. et les habitants. Cz. alors eut l'art d'amener Alexandre à signer un traité d'alliance contre Douchan (traité de Ternovo), mais il n'en résulta rien d'effectif (tj. IV. 21). — ³ C'est ce que nous concluons de l'appréciat. des faits relatés par Cz., IV. 27, et par Gg. XXVII : bien que les vues hostile de Jean n'éclat. qu'en 1352, on ne peut douter qu'il n'ait fallu du temps pour les négociations qui précéder., et d'autre part on a vu, IV. 22, que la nuit d'après le traité de Gynécocastre, des Grecs *de la suite des empereurs* (τ. συνόντων βασιλεύσι) allér. dire au kral de ne point exécuter le traité, de ne pas livrer les places qu'il devait remettre, etc. [les Grecs de la suite de l'empereur n'étaient pas certes amis de Cz. ; il en résulte donc que dès 1350 avaient déjà commencé qq. relat. entre Jean et Douchan]. Si cet ar-

qui vont trouver le kral. Nous inclinons de ce côté. Au reste, quelques modifications d'expression suffiraient pour concilier les deux récits. Quelles étaient les clauses intervenues ? Cantacuzène se borne à nous dire que le Serve promettait à son allié troupes et argent tant qu'il en faudrait, et se faisait à lui-même des conditions avantageuses. Ces conditions, qu'il n'explique pas, c'étaient très-probablement, et la cession d'à peu près toutes les conquêtes qu'il avait faites en Macédoine, en Thessalie, en Acarnanie et qui réduisaient l'empire en Europe à la Thrace, aux possessions en Morée et à quelques îles, et la reconnaissance de ce titre de tsar des Serves et des Romains qu'il avait pris en 1345. — Il est encore une autre condition, dont Cantacuzène ne dit mot, qu'on ignore profondément, mais qui, deux fois relatée formellement dans la portion inédite de Grégoras¹, ne nous laisse pas le moindre doute, c'est que Paléologue s'engageait à épouser une belle-sœur de Douchan, par conséquent, à répudier Héléne : il y a plus, il devait, dès qu'il le pourrait, remettre celle-ci en otage au roi serve. Douchan devenait ainsi beau-frère en même temps que collègue de l'empereur et se substituait de toute façon à Cantacuzène : car, même mise à part l'influence personnelle de la future impératrice, Jean devait subir la double autorité de l'âge et du titre de Douchan, appuyée par une puissance formidable ; et Douchan, ayant Héléne Cantacuzène en ses mains, avait à la fois un gage et contre Cantacuzène et contre Jean. Qu'opposer à ces raisons ? Que Jean était incapable d'un acte si bas ? Il livra bien, quelque temps après, son frère Manuel² à Douchan à défaut de sa femme ! Que l'acte n'eut pas lieu, bien qu'Héléne ait quelque temps après été au

rangement eût pu réussir, Douchan, collègue et beau-père (*V. plus bas*), n'eût pas tardé, peu scrupuleux comme il l'était, à être l'unique maître de Ce., et il y eût eu en face des Osmanlis un empire serve qu'il n'eût peut-être pas été aussi facile de renverser que celui des Grecs. — 'XXVII (d'abord dans le récit même d'Agathange, puis dans le disc. si souv. cité de Jean à Irène, Ann. A). — 'Cp. p. 273 n 4, pour le fait même,

pouvoir du mari qui avait promis de la livrer? Mais, d'une part, Cantacuzène acheta cher le désistement de Jean, on va le voir, de l'autre, Jean avait déjà sujet d'être fort las des Serves; et, enfin, il est présumable qu'Hélène, préférable moins la nouveauté à la belle-sœur de Douchan, usa de tous les moyens en son pouvoir, et de quelques précautions aussi, pour échapper au sort qui la menaçait. — « Mais Cantacuzène n'en dit rien! » — Ecrivain du vivant de son gendre et de sa fille, il pouvait trouver plus sage de ne pas réveiller des souvenirs peu gracieux. — C'est presque au moment où se terminait le concile et où il allait avoir sur les bras sa part de la guerre de Caffa, que Cantacuzène apprit ce qui se tramait. Ne pouvant user de force et ne pouvant courir lui-même à Thessalonique, où il ne savait pas même comment il serait reçu, il eut recours à l'ex-régente, qu'il semble donner à cette époque comme autant de son parti que de celui de son fils, et qui, dit-il très-brièvement, après lui avoir fait quelques reproches de ne pas l'avoir écoutée lorsqu'elle voulait le détourner de laisser Jean au milieu des brouillons et des flatteurs¹, courut auprès de son fils et rompit d'un mot toutes les factions comme des toiles d'araignée. Il était grand temps, l'explosion avait eu lieu, Douchan poussait la guerre à toute outrance, et déjà il avait fait force conquêtes dont il ne remettait pas grand'chose à Jean. Du reste, Hélène, la tsarine, avait suivi son époux à cette campagne², sans doute ayant avec elle la nouvelle fiancée. Ameilhon³ laisse tous ces détails, précieux pourtant, dans Cantacuzène. A plus forte raison, ignore-t-il ce dont Cantacuzène ne dit mot, ce qu'exagère peut-être Grégoras⁴, ce qui pourtant doit être vrai plus qu'aux trois quarts, c'est que pour déterminer Anne à se charger de la médiation, il avait

et 109 n. 1 pour la naiss. du prince, du reste ignoré. — ¹ Cz. IV. 27. Divisons le témoignage (c'est presq. tj. ce qu'il faut faire avec Cz.) : elle s'était donc opposée à cette rélégal. de son fils à Thess. — ² Tj. IV. 27. — ³ XX, 508-310. — ⁴ Tj. XXVII et 2 fois (dans le récit d'Ag. et dans

promis, juré de remettre le trône à Jean s'il renonçait à son alliance avec le kral, ainsi qu'à son projet de mariage et se rendait à Constantinople, et de se contenter, lui Cantacuzène, du gouvernement, sans souveraineté, d'une des provinces, et même, si Jean l'exigeait, de se confiner dans un cloître. *Gouvernement sans souveraineté* nous inspire des doutes; à la promesse de remettre le trône, Cantacuzène dut joindre quelque apposition restrictive, telle que « lorsque j'en aurai fini avec les Génois », car « sitôt qu'il aura 20 ans, » n'en eût point été une (Jean été né le 16 juin 1332). Mais ce qui nous porte à croire le fait, c'est que Cantacuzène lui-même nous dit que lorsqu'il souscrivit à la demande de Jean pour les villes de Chalcidique, il s'écria : « C'est un peu petit de vouloir un morceau quand incessamment on aura le tout. »

Le fait est que Jean gagnait à cet accord. Avec Douchan il n'aurait eu rien du tout ¹; de cette façon au contraire il gardait Thessalonique, d'autres villes encore peut-être, et il en acquérait de nouvelles; à l'expectative du tout, il joignait la jouissance d'une portion, ne tenant compte du mot de Cantacuzène d'après lequel on ne devrait jamais recevoir d'à-compte. Un 2^e avantage plus grand encore, c'est que, par la possession d'Enos et des villes de Chalcidique, d'une part il s'approchait de Constantinople, de l'autre il avait le plaisir de dépouiller et d'écarter en quelque sorte de dessus sa tête Mathieu son rival. C'en était plus qu'il ne fallait pour déterminer un accommodement, au cas même où Cantacuzène n'eût pas promis l'abdication, ou bien où Jean ne l'eût pas cru. Enfin peut-être Jean avait vu sa fiancée serve et en avait été peu satisfait ². Nous présumons que l'arrivée d'Anne à Thessalonique eut lieu vers juillet et l'accord vers août. Le temps pris pour la réponse de Cantacuzène et la remise des villes cédées doit avoir conduit

le disc.). — ¹ V. p. 266. — ² Anne au moins avait dû la voir, car elle avait eu au camp servé une conférence avec le tsar et la tsarine, Cz.

à octobre ou plus loin. L'année suivante, après avoir parcouru ses nouvelles possessions et passé quelques jours à Didymotique (qui n'était pas pour lui et où le gouverneur ne le reçut que sur un ordre spécial de Cantacuzène), Jean parut à Constantinople vers l'époque de la bataille de Brakhophagues et à coup sûr au moment où les Turks d'Ourkhan venaient de franchir le détroit comme auxiliaires des Génois¹. Grégoras dit qu'il y resta un mois². Il est clair que la question de l'abdication de Cantacuzène, si elle n'était agitée en conférence, occupait fort pourtant les deux collègues. Il semblerait à la lecture de Grégoras, que Jean somma son beau-père d'accomplir ses promesses de l'année précédente et que, Cantacuzène refusant ou tergiversant indéfiniment, le jeune prince partit. Cantacuzène, qui n'a pas parlé de cette promesse, ne parle pas non plus d'instances qu'on lui aurait faites à ce sujet, mais en avouant implicitement que Jean quitta Constantinople plutôt que n'eût voulu son beau-père, il ne mentionne que l'envie qu'il avait de réconcilier Mathieu et Jean en les réunissant à sa table³; Mathieu tarda, Jean s'impatienta, ni l'un ni l'autre évidemment n'avait envie de conciliation. Le point en litige était ceci sans doute: outre que Mathieu aurait toujours préféré à tout Enos avec la Chalcidique et ne la cédaît qu'à regret, il aurait voulu, du moins pour le gouvernement d'Andrinople par lequel son père l'avait indemnisé, n'avoir de comptes à rendre qu'à son père⁴; et Jean au contraire aurait souhaité, d'abord, que Mathieu ne reçût point d'indemnité, mais s'il en recevait, qu'il eût à lui rendre compte tout autant qu'à Cantacuzène, en d'autres termes

IV. 27. — ¹ Cz. IV. 32. — ² XXVII. — ³ IV. 32. — Les supposit. que que nous faisons ici se fond. sur les termes bien pesés de Cz. IV. 32, fin, *ὅτι ἂν δοκῆ, ... παρενοχλεῖν μηδεμιᾶ, ... μηδὲν ἀνακρίνειν π. τ. ἀρχῆς, ἀλλ' ἔᾶν τ. ἀρχομένους ἄγειν ὅποι ἂν δοκῆ καὶ τ. τοιαύτης ὑπεροχῆς αὐτῷ παραχωρεῖν, ... μὴ ἀνάγκην ἔχειν καὶ ἀνακρίνεσθαι ὑπ' αὐτοῦ ἄλλ' ὑπὸ μόνου τ. πατρός*), bien que ces mots se report. à un fait post. (les instruct. d'Irène). — ⁴ Cz. IV. 32. —

qu'il se résignât à subir sa souveraineté. Ce fut sans doute pour adoucir l'amertume de ses plaintes que Cantacuzène ajouta encore à son lot Didymotique. Rien pourtant ne fut conclu, il fut entendu qu'Irène irait à Didymotique tout terminer; et c'est sans doute un peu à cause de cette incertitude que, en emmenant de Constantinople Hélène sa femme et son second fils, Jean y laissa son aîné, sa fille et sa mère, en quelque sorte gages de sa conduite future. Mais c'étaient là de bien insuffisantes garanties; et nous n'hésitons pas à croire que dès ce moment Jean eût la ferme résolution de reprendre les armes au premier moment favorable et de déposséder absolument son beau-père. Probablement il avait profité de son séjour à Constantinople pour y nouer des intelligences utiles à sa cause; et l'espoir de les nouer avait dû être pour quelque chose dans son empressement à se rendre près de Cantacuzène. En tout cela sa mère avait dû être son conseil, et en restant à Constantinople se trouvait à même de suivre cette œuvre. Toujours pensant à une revanche, elle n'avait accepté de Cantacuzène une mission de paix à Thessalonique que parce qu'elle regardait comme le meilleur régime possible, au moins pour bien du temps, l'association de Cantacuzène et de Jean : si alors encore elle fit preuve de quelque modération, ce put être seulement dans l'idée que Cantacuzène promettait l'abdication, et comme à-compte cédait des villes et positions importantes, et en ce sens qu'elle pensait, d'une part, que la devise politique du moment, ce devait être la patience tout autant que la persévérance, de l'autre, que mieux valait encore Cantacuzène pour beau-père que le tsar pour beau-frère.

ART. 3.
**TROISIÈME PHASE DU RÈGNE DE CANTACUZÈNE
OU GUERRE CIVILE DES DEUX JEAN.**
§ 1. Guerre de Thrace.

Conférence de Didymotique. Que fit Jean en arrivant à Didymotique? se mit-il immédiatement à organiser les

préparatifs de guerre, sinon contre Cantacuzène lui-même (car, sans doute, il affectait alors pour lui du respect), du moins contre Mathieu ? Nous en sommes convaincus, car lorsqu'Irène, suivant ce qui s'était dit à Constantinople, vint à Didymotique pour l'arrangement définitif qui devait satisfaire les 2 beaux-frères, Jean eut l'attitude et l'accent d'un prince qui ne songe nullement à la paix¹. Grégoras lui met dans la bouche un long discours évidemment élaboré par lui-même et imaginaire en ce sens qu'il aurait été prononcé tout d'une haleine, mais réel en ce sens qu'il récapitule en l'ornant une conversation réelle, et qu'il est comme le manifeste de la guerre qui va éclater derechef². Ce manifeste se termine par un refus net et péremptoire de consentir à ce que Cantacuzène demande pour Mathieu (l'indépendance vis-à-vis de Jean). Dans Cantacuzène, qui en général, nous le savons, ménage son gendre, Jean montre un peu moins de raideur et d'âpreté : il consent verbalement à respecter le statu quo, mais il refuse formellement de rien signer ; et, à toutes les représentations, il répond qu'il n'a que faire de ces écritures ! On eût pu lui répondre : « et Cantacuzène n'avait que faire de vous donner Didymotique ! » Mais la faute était commise : laisser-aller d'un côté, mauvaise foi de l'autre, il n'y a là rien que ce qui arrive tous les jours. Quant à l'exactitude du fait fondamental, ne la révoquons point en doute : outre que Cantacuzène et Grégoras diffèrent à peine, deux archevêques³ et Philé⁴ avaient accompagné l'impératrice et assistèrent à l'entrevue. On peut s'étonner qu'Ameilhon n'en ait point parlé.⁵

Premiers moments de la guerre : hostilités en Thrace.
Immédiatement après, c'est-à-dire au plus tard au com-

¹Même suiv. Cz. IV. 53, très mitigé pourt. — ²C'est celui q. nous donnons presq. entier, Ann. A. — ³Métrophane de Méléniq. et Philothée d'Héraclée, qu'incessamm. nous allons trouver patr. — ⁴Jean Philé célèb., alors comme ppe et comme savant, et parent du Man. Philé auteur de vers politiq. — ⁵C'est entre XX, 510 et XX, 520 que devrait s'en trouver

mencement de septembre, Jean attaqua l'apanage de Mathieu, et par la séduction plus que par les armes il s'empara de tout le pays¹ : Andrinople même l'appela et lui ouvrit ses portes. Seule la citadelle resta fidèle à Mathieu. Jean, que le succès éblouissait, ne se borna point à s'attribuer ainsi les domaines de Mathieu. Il accepta de même, et souvent, on peut le croire, il provoqua la défection de beaucoup de places régies immédiatement par Cantacuzène ; telles furent et Tchernomiane (formellement mentionnée par Cantacuzène en ce passage) et diverses villes du district de Morrha et de celui de Rhodope, qu'il dit ensuite avoir reconquises (vers la fin de l'année) et dont la plupart ne peuvent avoir été perdues qu'en ce temps-là. Averti de cette brusque invasion par Mathieu, Cantacuzène ne balança point à se porter à son secours ; suivi de 2000 Turks et Catalans il se hâta de jeter du secours dans la citadelle que Jean avait fait de violents efforts pour contraindre à se rendre avant sa venue et dont il venait de s'éloigner. Andrinople ensuite fut pris d'assaut par les Cantacuzéniens, et châtié de son zèle pour Jean par le pillage de ses maisons et la captivité de ses habitants : il ne resta que les murs debout². Marchant ensuite sur Tchernomiane, plus coupable encore à son égard, il la punit avec la même sévérité. Beaucoup de villes alors rentrèrent dans le devoir, et la partie redevint égale, une fois la première surprise passée. La guerre au reste était désastreuse : tandis que Cantacuzène était d'un côté, Jean était de l'autre, dévastant ; et Cantacuzène a beau vanter les ménagements qu'il avait et pour les villes de Chalcidique et pour Didymotique, beau atténuer la catastrophe d'Andrinople, il est évident que la Thrace se couvrait de sang et de ruines. La force des choses entraînait Cantacuzène à user de la terreur comme l'unique moyen qu'il eût de retenir le pouvoir ; et s'il n'adressa pas aux Cons-

la mention. Ce silence est une grave lacune. — ¹ Cz. IV. 55. — Tj. Cz. IV. 53 ; et cp. Gg. XXVIII (tant le récit inédit que notre Ann. B).

tantinopolitains les lugubres menaces que Grégoras place sur ses lèvres après la reprise d'Andrinople¹, ces rues muettes, ces maisons nues, cette enceinte vide semblent avoir fait entendre les mêmes sinistres avis. Ces événements, très-pressés, n'excèdent pas ou excèdent peu septembre. Ameilhon, pour tout ceci² n'analyse que Cantacuzène et ignore complètement les additions à tirer de Grégoras.

Deuxième moment de la guerre de Thrace : les alliés.

Ici encore Ameilhon³ ne nous donne que Cantacuzène, et encore ne nous le donne-t-il pas tout. S'il montre le prince s'unissant aux Serves, aux Bulgares, aux Vénitiens, qu'irrite la paix faite par Cantacuzène avec les Génois, et Cantacuzène opposant à cette quadruple alliance les Turks d'Ourkhan, il se trompe sur l'otage donné au kral par Paléologue et qui est son frère, non son fils⁴. Il ne dit pas qu'il requiert d'Ourkhan 20000 hommes et qu'il lui en arrive 10000 seulement⁵. Il ne dit pas que ce qui déterminait Alexandre de Bulgarie contre Cantacuzène, c'est qu'il le regardait comme excitant les Osmanlis à se jeter sur ses états (sur quoi remarquons que c'était une fort mauvaise politique à lui de prendre part à une ligue dont le résultat devait être de faire venir en Europe de nouveaux Turks auxiliaires). Enfin, il ne dit pas et que les Serves avaient pour chef un Kachnits Borilovitch boïar des plus nobles du pays et qu'ils étaient fort mal montés. Il dit encore bien moins, ce qui ne se trouve que chez Grégoras⁶ ce qui tantôt contrôle, tantôt complète Can-

¹ XXVIII. — ² XX, 322, 323. — ³ XX, 323, 324. — ⁴ Cz. IV. 33 (843 de l'é. du L.), *Michel le desp. son frère* : rien de plus formel. Pontanus a trad. *Manuelem despotam*, évidemment. pensant au 2^e fils de Jean qui eut aussi le titre de desp. (IV-50), tant qu'il ne fut pas le prince impérial, mais ne songeant pas que ce 2^e fils, Hélène l'avait avec elle qq. mois plus tard lors de sa fuite à Ténédos (IV. 34, p. 847 de l'é. du L.), et qu'évidemment. Douchan ne l'avait pas rendu. Am., XX., 324, a trouvé moyen de faire pis que Pontanus en croyant le corriger, il a dit *Michel son fils* : Jean n'avait pas de fils nommé Michel. — ⁵ Cz. IV. 33, ainsi q. pour ce qui suit jusqu'à *fort mal montés*. — ⁶ XXVIII.

tacuzène, par exemple l'évaluation du nombre des Serves à 4000 hommes, et de celui des Osmanlis à 12000, le passage de ces derniers sur navires grecs avec toute la célérité imaginable, la grande vente de vases sacrés et autres objets précieux du culte pour suffire à la solde des infidèles¹. La bataille d'Empythium ou de Didymotique, parfaite chez Cantacuzène², est pâle et mal rendue chez lui : il omet d'y présenter les Bulgares lâchant pied dès que les Turks arrivent et avant la mêlée, tandis que les Serves soutiennent la charge avec un héroïsme sans égal et sont presque tous pris ou tués ; il oublie de même que, après ce grand triomphe, les cavaliers de Souléiman envahirent la Bulgarie, pour n'en partir que chargés de butin³. Les Vénitiens n'agirent point, le kral n'agit plus. Une seule rencontre avait suffi pour rompre la coalition (probablement au commencement d'octobre).

Troisième moment de la guerre de Thrace, après la retraite des alliés. Jean en fit une maladie d'un mois. Cependant il persévéra dans ses vellétés de guerre, soit, comme le veut Cantacuzène, parce que ses entours l'y excitaient, soit, comme nous le croyons⁴, parce qu'il n'aimait point Cantacuzène et qu'il détestait Mathieu, parce qu'il était jaloux du pouvoir et las d'être en tutelle, parce que son idée fixe était de porter seul le sceptre de de ses aïeux. Des intelligences avaient ouvert les portes de ces villes qu'il avait si rapidement ravies à Mathieu ; nous l'avons soupçonné d'avoir voulu en nouer d'autres à Constantinople même. Il peut se faire aussi que dès lors Calliste aussi, quoique palamite, ait incliné vers lui, lui donnant ainsi partie du clergé. Cette révolution,

— ¹ Nous donnons ce pass. dans notre Ann. B. — ² IV. 34. — ³ IV. 34. — ⁴ Ce qui n'empêche en aucune façon que la 1^{re} cause n'ait du vrai, et surtout que ces donneurs de conseils n'euss. raison (dans leur sens) s'ils lui disaient que sa cause triompherait, que Cz. allait perdant du terrain, que chaque jour ajoutait à son impopularité, etc., etc. (cp. IV-III, p. 289) ; et ne doutons pas que toutes ces excitations n'eussent lieu d'accord avec sa mère. — ⁵ Conject., mais déjà forte quand on

funeste certes à Cantacuzène, fut-elle déterminée par la vente des vases sacrés, ou bien est-elle plus ancienne (remonte-t-elle, par exemple, au temps où Sémen envoya ses 1000 livres d'or et où Cantacuzène s'en empara pour la solde des Turks?)? Nous n'affirmons rien; mais nous voyons un indice de mauvaise volonté chez Calliste, quand, suivi d'évêques et de moines en grand nombre, il vint trouver Cantacuzène à Andrinople après l'entrée victorieuse des siens en cette ville, pour lui demander d'épargner à l'empire le fléau de la guerre civile¹, comme si c'eût été lui, C^{ne}, qui eût entamé la guerre, ou comme s'il était possible, après les prétentions affichées par Paléologue, de mettre un terme à la guerre autrement que par l'abdication: or, une demande qui, sous peine d'être un non sens, implique un vœu d'abdication n'est-elle pas hostile? En réponse à ces paroles peu affectueuses, Cantacuzène envoya le patriarche à Didymotique adresser ses pacifiques allocutions à Jean; c'était à la veille de la journée d'Emphythium. Nous ignorons quels conseils le prélat donna; Cantacuzène prétend que, de retour à Constantinople, il blâma l'ambition et l'opiniâtreté de Jean. Bientôt après, Cantacuzène lui-même députa auprès de Jean et lui offrit la paix (aux mêmes conditions, ce nous semble, que celles d'Irène à l'entrevue de Didymotique), et n'obtint qu'un refus². Tous ces pourparlers out pu à l'aise se passer pendant le mois de maladie de Jean. La guerre reprit ensuite (en novembre donc) et se prolongea une bonne partie de l'arrière-saison. Cantacuzène resta en possession de presque tout le pays tant conquis par Jean que cédé par lui-même. Le jeune homme alors, en vint à souhaiter la paix, acquiesçant à cet état de choses dont naguère l'idée le froissait si fort; mais cette fois Cantacuzène lui dit qu'il n'était plus temps d'avoir

pèse bien Cz. IV. 35, et qui le devient encore plus quand on lit les acerbes récriminat. de Calliste dans Gg. XXVIII.— ¹ Cz. IV. 34. — ² Tout ceci depuis *en réponse* est tiré de Cz. IV. 34. Am., XX, 326, ne l'a pas bien rendu; il a encore moins bien nuancé ce qui suit, tj. IV. 34 et comm.

ces conditions-là et que pour ravoïr la paix il n'avait qu'à renoncer à ce dont il ne s'était pas contenté, c'est-à-dire à Didymotique et aux villes de Chalcidique, et comme Jean (toujours, suivant Cantacuzène, par l'influence de ses entours) n'entendit point à ces propositions, harcelé plus vivement, ne pouvant plus tenir en Thrace, il finit par s'embarquer à Enos à la fin de 1352¹. Tout alors se rend à Cantacuzène, sans exception probablement, car il n'excepte pas même Enos, qu'en effet Grégoras donne comme étant à Cantacuzène en 1354² et que notre historien lui-même annonce avoir confié à son gendre Nicéphore³.

§ 2. Jean à Ténédos.

Jean alors venait d'écrire à Souléïman pour en solliciter des secours contre Cantacuzène, qu'il affectait de ne qualifier pas une fois d'empereur (preuve qu'il ne se bornait pas à détester Mathieu⁴). Actuellement, il semble qu'il devait regagner Thessalonique qui était toujours pour lui et qui ne cessa d'être pour lui; mais il se dirigea sur Ténédos, soit immédiatement, soit en s'arrêtant un moment à Lemnos, où il eut une conférence avec Grégoire, le patriarche d'Alexandrie. Grégoras, qui seul nous instruit de ce voyage à Lemnos, n'ajoute pas quelle était la mission de ce primat d'Egypte, qui était parti d'Egypte longtemps auparavant et qui ayant appris en route la lutte des deux collègues, était resté en Crète d'abord, puis au mont Athos, attendant le résultat de la lutte et ne vou-

de IV. 35. — ¹Gg. XXVIII. Cz. IV. 36. Hélène sa femme le suivit, μείζον εὐτύχημα dit Cz.... (à ce début touchant de la phrase incidente on s'attend qu'il ajoutera *qu'il ne méritait*, et peut-être était-ce là la 1^{re} pensée, mais il se modère et il ajoute simplem.) ἢ καθ'ὄσον ἰδοκεῖ κακοπραγεῖν ἐν τῷ πολέμῳ, «félicité qui compensait et au-delà ses revers ostensibles, ses revers du champ de bataille. — ²XXIX. — ³IV. 42. — ⁴Et quoique le fait ne soit donné que par Cz. IV. 54, il ne peut être douteux, car Cz. ménage tj. Jean et d'ailleurs ce fait devint plus tard (après l'abdic.) un objet d'explicat. (assez oïseuse) entre Cz. et son gend. —

lant sans doute parler affaires qu'à l'empereur définitif. Nous pensons que c'est surtout le nom de Cantacuzène qui avait décidé le déplacement du patriarche, car son intervention heureuse auprès du sultan Haçan en faveur de Lazare, l'avait posé en défenseur des intérêts chrétiens parmi les infidèles, et le remplacement d'Haçan par Malck-Saleh pouvait faire appréhender une réaction. Il n'en est que plus remarquable de voir Grégoires'aboucher avec le vaincu au moment où semble briller le plus l'étoile de Cantacuzène. Il faut dire que Paléologue avait quêté la venue du patriarche et fait toutes les avances. Ceux qui le dirigeaient paraissent avoir senti la puissance de l'opinion et s'être étudiés à la lui concilier. A Lemnos, à Imbros, à Ténédos (que toutes trois il possédait) et en général dans les îles, s'il faut en croire Grégoras, et partout où il se trouvait quelques Grecs épars, le sentiment instinctif, spontané, ne regardait comme empereur que Paléologue. A côté de la puissance de la légitimité, nous soupçonnons là les bons offices des Génois. La main génoise aussi se décèle dans la facilité des mouvements maritimes de Paléologue, comme elle se révélera au grand jour dans le trénonement.

Pendant ce temps, Cantacuzène remaniait profondément le personnel dans la région reconquise, mais, il en convient, il n'acquerrait pas le cœur des masses. A Constantinople même les affections étaient pour Jean. Aussi le prince crut-il pouvoir y faire comme un 20 mars. Il débarqua une nuit dans Constantinople, sans troupes presque, avec sa femme et son fils, en jeune homme qui pense n'avoir qu'à se montrer pour qu'on tombe à ses pieds, du reste ayant fort bien choisi l'instant d'absence de Cantacuzène. Malheureusement pour lui Irène était là. L'émeute qui commençait à chuchoter, à lever la tête, fut étouffée net. Jean au bout de la journée alla recevoir l'hospitalité derrière les murs de Galata et repartit le lendemain, avec ses dix-huit felouques et son

navire. Son dépit était extrême, et l'équipage du bâtiment qu'il montait s'emporta contre Cantacuzène et surtout contre Irène(?) qui les faisait si complètement échouer, en injures² analogues à celles que payait Apocauque et qui faisaient les délices de la régente. Cette tentative, sans date dans Cantacuzène, mais que Grégoras met au commencement du printemps³, n'eût d'autre suite que d'amener, ce dont l'idée était surtout insupportable au jeune prince, le couronnement de Mathieu.

Quant à cet événement capital (car dorénavant il allait s'agir non plus d'un règne en quelque sorte intercalaire, mais d'un changement de dynastie), nous ne répéterons pas les longs détails de notre historien : les contrôler, voilà plutôt ce dont il s'agit. Cantacuzène ici⁴ tend surtout à paraître n'avoir cédé qu'aux instances réitérées des grands qui le somment enfin de mettre hors de doute la succession, à n'avoir voulu ôter à Jean sa part du trône que parce qu'indubitablement Jean voulait le détrôner complètement lui-même, à n'avoir pas même usé de tous les droits que lui donnait la rupture des conventions par son antagoniste, puisqu'il réservait part de la couronne à Andronic l'enfant⁵. Il y a du vrai en ceci, mais tout n'est pas vrai ; et dans le vrai il y a quelque chose de justifiable, mais tout n'est pas justifiable. Expliquons-nous. — 1^o Les grands ne souhaitaient pas tous que Mathieu fût associé, bien que les Cantacuzènes trouvassent plus de sympathie dans les classes élevées que dans les autres, nul doute que là aussi ils n'eussent beaucoup de monde contre eux, et l'opposition du patriarche, de nombre de prêtres par conséquent et de fidèles, est un fait que Cantacuzène lui-même ne pense point à contester. — 2^o Quant aux adhérents des Cantacuzènes, ceux-ci sans doute appelaient

¹ IV. 35, 36; Gg. XXVIII (107 a du ms. 1276). — ² Cz. IV 35, 36 (πολλὰς καὶ ὡς μάλιστα ἀσέμνους ὕβρεις. — ³ Ἄρτι δὲ τ. ἡρινὰς ἡλίου τροπὰς παραλλάττοντος. — ⁴ IV. 35-38; cp. Gg. XXVIII de 107 a à 112 b du ms. 1276. — ⁵ Celui qui après avoir été associé jusqu'en 1373 céda ensuite la

de leurs vœux, quoique inégalement, l'association de Mathieu, et leurs vœux, leurs instances précédèrent de beaucoup la détermination de Cantacuzène¹, qui même, il faut le dire, dans son ambition impériale fut un peu égoïste, ne voulant léguer à ses fils que de grandes existences, non des existences souveraines ; mais dans le moment auquel nous sommes arrivés, y eut-il besoin encore de si vives sollicitations pour décider Cantacuzène ? et s'il demande du temps pour délibérer, pour consulter le patriarche, est-ce pour délibérer sur la mesure ou sur les moyens de réalisation de la mesure ? est-ce pour demander conseil ou pour requérir un consentement ? A nos yeux la deuxième hypothèse est la seule vraie, car d'une part on ne voit pas qu'il délibère et l'on voit qu'il se donne beaucoup de mouvements pour faire admettre la solution au profit de Mathieu, de l'autre il passe outre en dépit des représentations et de l'opposition du patriarche². — 3° Quant à la légitimité de l'acte, sans doute, si Jean et lui sont empereurs au même titre, si Paléologue ne tient ses droits que des articles de Blakhernes de 1347, si ce pacte est comme un traité synallagmatique, de puissance à puissance, l'une des parties l'ayant déchiré autant qu'il est en elle, même avant la lettre à Souléiman, l'autre n'y est plus tenue ; mais qui ne sent que Jean est souverain indépendamment du traité et que, quoique la générosité de Cantacuzène en le souffrant sur le trône lui ait seule maintenu le pouvoir, ce n'est pas elle qui lui a conféré le droit ? Cantacuzène était le plus fort, nous le reconnaissons, il pouvait à volonté aveugler, empoisonner, tuer le prince, *il pouvait, licebat !* mais rien de plus : il eût fallu pour créer des chances de droit à Cantacuzène que la peste de 1347, au lieu de lui prendre son fils³, emportât

place à Manuel. — ¹ V. surtout IV. 7. — ² Cz. IV. 37, 38 : Gg. XXVIII, 142 a été du ms. 1276. On peut voir Ann. B. une portion du discours par lequel Calliste refuse péremptoirement de coopérer à l'élévation de Mathieu. — ³ La fameuse peste noire qui n'épargna pas plus Cr.

Jean et son frère ; elle eût été en ce moment la bienfaitrice de l'empire de Constantinople. Mais la Providence ne voulait pas la prospérité des Grecs : les deux représentants de l'usurpation et du droit vécutent pour proroger le conflit. — 4^o L'expectative laissée à Andronic l'enfant ne peut pallier le vice radical de la déchéance de Jean, et au point où l'on en était venu, est vraiment insignifiante : si les Cantacuzènes devaient triompher, jamais Mathieu n'eût partagé avec Andronic ; s'ils devaient perdre la partie, Andronic n'avait que faire de leur concession. Du reste ce trait est un de ceux qui aident à bien saisir Cantacuzène : il veut toujours avoir pour lui l'apparence des principes, la moitié du principe, comme si les principes pouvaient exister à moitié ! Il sent pourtant que ce n'est point assez ; et un peu plus tard (à la fin de 1354) il nous affirmera qu'il a l'intention, dès que la guerre sera finie, d'abdiquer et de rendre le pouvoir, soit à Jean s'il est vivant, soit à Andronic.

Les incidents relatifs à l'associat. de Mathieu semblent avoir pris un long temps². Cantacuzène ne l'exprime pas formellement et surtout ne donne aucune date. Mais Grégoras plus court nous met sur la voie. C'est dix jours après la tentative de Jean sur Constantinople et au commencement, de mai³, au plus tard, que Cantacuzène rentre dans la capitale ou trois semaines au plus, selon son compte à lui-même. Le père fait prendre solennellement au fils les insignes impériaux. Le couronnement ou sacre, au contraire, n'a lieu qu'après, bien que Grégoras ne le distingue pas, et au commencement du printemps 1354, car dans son imprécision il offre cette date précise et sur

que le reste du vieux monde (Cz. IV. 8 ; Gg. XVI. 1) : on voit que dès 1347 elle sévissait en Grèce. Andronic étoit des 3 fils le plus jeune Gg. XVI. 1⁵, 5⁵, XVIII. 4² (où Gg. prétend avoir prédit cette mort de Cz. 'Cz. IV. 39-44. —² Comme le dit formellem. Gg. XXVIII. — Tj. XXVIII. (106 a du ms. 1276). Δέκα μεταξύ παρηλθον ήμέραι, και άρας ό Κελξ έξ όρουσ. κτλ. — ³ Elle est précise parce que la 4^e visite d'Agathange a lieu à la

laquelle il n'a pu se tromper¹. Il se serait ainsi passé un an d'une cérémonie à l'autre, et c'est dans cet intervalle d'avril ou mai 1353 au même mois 1354 que se succèdent et la bataille d'Alghieri (27 août) et le remplacement de Calliste par Philothée². Restent les détails sur la lutte de Cantacuzène et de Calliste. Suivant le premier, la division commence avec l'élévation de Mathieu. Mais elle doit remonter plus loin. Le détournement de l'or russe vers 1350³, la vente de vases et bijoux sacrés en 1352 pour subvenir à la solde des 10 ou 12000 musulmans qui remportèrent la victoire d'Emphythium, la scandaleuse conduite des Musulmans que Cantacuzène entretenait autour de lui⁴, tous ces faits constituaient naturellement de rudes griefs aux yeux du clergé. Nous avons vu dans l'allocution, impartiale en apparence, de Calliste en 1352 pour le maintien de la paix une manifestation hostile. Comment ne pas croire qu'avant ce moment il y avait entre le patriarche et le parti de Jean, rapprochem. du moins et pente à s'entendre ? Mais ce qui sans doute explique mieux que tout le désaccord de Calliste et de Cantacuzène, c'est qu'avec un prince aimant les affaires et homme d'état, il ne pouvait se faire une sorte part de domination, et qu'il se promettait beaucoup au contraire de l'inexpérience et de l'étourderie de Jean. Aussi mit-il autant de raideur

fin de l'hiver de 1355 à 1354 et entre les altercations avec Calliste et le couronnement [ὁ χειμὼν ἐν ταύταις οὐπω μὲν τελέως, ἔλπε δ' οὖν, dit-il quand Ag. s'en va, puis suit le couronnem. ἀρτι τ. ὄρας ἐφεστκιοίας ἐν ἡ κτλ.—¹ Il ne peut s'y tromp. parce q. cette année 1345 est remplie d'événem. qui lui sont personnels.—² Cz. IV, 37, Gg. XXVIII (411 b du ms.). Philothée avait p. surnom ὁ Κόκκινος. Il était arch. d'Hérac. et avait f. preuve d'une admirab. charité à l'égard des Héracléotes pillés et ruinés par les Génois en 1354 (Cz. IV, 29.). Nous devons remarquer que Cz. est tj. éminem. favorable à Philothée, et que c'est à lui qu'il renvoie comme garant de l'intention où il était dès 1350 d'abdiquer et d'aller vivre dans un monastère (IV, 46). On verra, IV-iv-5, que Philothée, dépouillé du patriarcat en 1354 par la réolut. qui renversa Cz. le recouvra en 1362, sans que Cz. revint au pouvoir, ce qui serait un élément en faveur de ceux qui s'en rapporteraient sur son compte à Cz. —³ V. 1^{re} part. de l'Ann. B., pp. 220 et 224. —⁴ Même annexe B, 2^e part., pp. 521, 522. —

dans ses réponses aux propositions accommodantes de Cantacuzène que ce dernier y mit d'égards et de douceur sincère, car il devait préférer le maintien à la déposition de Callisté, pour peu que ce dernier fût accommodant. Mais tout échoua devant la raideur du prélat, qui prévoyant ce qui suivrait anathématisa d'avance quiconque agirait contre lui. L'archevêque d'Héraclée n'en fut pas moins élu à sa place. Cantacuzène se trouva donc, comme Anne jadis, en guerre avec son patriarche et entraîné à le déposséder: mais du moins il n'appela pas autour de lui les évêques du parti contraire; palamite, il resta palamite; Philothée était aussi zélé que Callisté et était plus savant, plus modéré, plus charitable, de mœurs plus pures¹. Le pontife déchu, tremblant, trouva un refuge, d'abord à Galata où c'était toujours une recommandation que d'être mal avec Cantacuzène, puis il se rendit à Ténédos, où Jean reçut en patriarche de Constantinople celui qui le saluait seul empereur, et d'où, tout en affectant des airs de martyr, il fit pendant un an et davantage à Cantacuzène et à Philothée une rude guerre d'anathèmes et de pamphlets, dans laquelle Philothée ne fut pas muet non plus².

Au commencement du même printemps 1354 eut lieu un de ces horribles tremblements de terre qui renversent des cités³. Celui-là fit pis encore, il faillit installer les Turks en Europe. Non-seulement on vit en Thrace des maisons ruinées, des remparts ouverts, des villes désertes, non-seulement des Turks passant le détroit réduisirent

¹Gg. qui évidemment n'aime pas Philothée puisqu'il le ridiculise tant qu'il peut (p. 288 n 5) et l'accuse de simonie, ne parle jamais pour tout dire de ses cruautés et de ses débauches comme il a parlé de celles de Callisté (XVII. 4.); à moins que *μολυχὸν προφασίν* (au reste assert. de Callisté), XXIX. 129 a, ne doive se prendre au propre; et l'on doit même dire que l'avènement de Philothée coïncide avec un effort de rapprochement de la part de Cz. vers Gg. 112 b (Gg. XXVIII, p. 112 b du ms.) et avec l'achèvement des réparations à Sainte-Sophie (Gg. XXVIII, p. 111 b). — ²Gg. XXIV (129 a). — ³Gg. XXVIII, fin; Cz. IV. 38. Villani place ce tremblement en mars 1354 (donc du 21 au 31 mars si Gg. a raison de le mettre au prin-

en esclavage des milliers de fugitifs, tandis que d'autres milliers périssaient en route de faim, de froid et de fatigue, ou bien venaient à Constantinople mendier le pain de la misère ou se mettre en domesticité¹; mais Souléïman imagina de réparer ou de reconstruire les villes abandonnées et d'y établir des Osmanlis avec femmes et enfants. Cantacuzène s'en alarma. Bien qu'ayant assigné à quelques bandes des quartiers spéciaux, il ne pouvait vouloir des Turks en permanence et en nombre dans l'empire sans son autorisation²: la vue de Tzymbe en leurs mains le navrait, et il s'avouait qu'il ne pouvait les chasser par la force à moins de se faire des ennemis nouveaux. Il avait recouru aux négociations et à l'argent, Ourkhan l'avait secondé, Souléïman avait promis d'évacuer Tzymbe moyennant 10 000 pièces d'or, Cantacuzène même les lui avait déjà payées. C'est en ce moment que survint le tremblement de terre, et le prince turk, on l'a vu, au lieu de rendre Tzymbe, plantait le croissant sur d'autres villes. Aux plaintes de Cantacuzène, il répondait qu'il n'avait rien pris à personne, qu'il ne s'appropriait que des ruines qu'il avait reconstruites des déserts, qu'il avait repeuplés de ses deniers; et tout en tenant ce langage, il ne cessait de tomber sur les pauvres moissonneurs, il infestait les villes voisines. Ourkhan, en vain sollicité, n'agissait pas franchement, quoi qu'en dise Cantacuzène, contre les prétentions de son fils. Enfin pourtant il fut stipulé que Souléïman rendrait le tout contre 40 000 pièces d'or, et Ourkhan et Cantacuzène convinrent de se voir à Nicomédie, soit pour ratifier, soit pour faire exécuter les conventions. Malheureusement Ourkhan malade, ou feignant une maladie, n'y vint pas et Cantacuzène, qui

temps). — ¹ Gg. XXX, commenc. — ² Cz. IV. 38; XXI V, comm. (mais Gg. plus riche ici en détails douloureux l'est moins en faits politiques.). Pour tout ce qui suit dans ce §, V. Cz., mais cp. aussi les détails éminemment curieux, un peu romanesq. p.-être, à coup sûr, que donne M. de Hammer d'après les sources orient., Souléïman assis sur la rive d'Asie au clair de lune et contemplant de là la rive d'Europe, etc.

s'y était rendu après avoir fait couronner son fils¹, revint un peu honteux et très-mécontent à Constantinople, bien que le sultan lui affirmât de nouveau que sous peu de temps satisfaction lui serait donnée. Cette assurance pourtant demeura sans effet. Souléïman emploie l'été à prendre deux places génoises aux environs de Caffa et ne revient en Asie qu'à l'automne. Là, il ne refuse point d'obtempérer aux conditions voulues par son père, mais il attermoie, il gagne du temps, et il n'a pas encore fait une seule restitution, quand vers la fin de l'automne a lieu l'occupation de l'Heptascale par Paléologue.

Mais avant que Paléologue en vînt là, deux fois il avait manqué de perdre Ténédos. La première, ç'avait été en son absence par le fait d'un Pergamène, indigène et qui voulait rendre l'île indépendante (rien n'indique sérieusement que cette conspiration émanât du dehors)². La deuxième, c'est Cantacuzène en personne qui vint tenter de surprendre et cette île et Imbros sous prétexte, soit de s'y approvisionner d'eau, soit de s'aboucher avec son gendre sur sa prochaine abdication. Il nous dit sérieusement, à nous postérité, que tel était son seul dessein³. Mais et Grégoras⁴ et la nature des choses le démentent. Mathieu l'accompagnait : ce n'était à coup sûr pas le moyen d'amener un accommodement. Il fit de même en revenant une tentative sur Imbros, mais vainement aussi. Nous croyons le premier événement du commencement du printemps (Cantacuzène est le seul qui le mentionne); Grégoras nous fait connaître que le second fut de peu postérieur au solstice d'été.

On voit que l'année 1354, sans contenir des faits d'armes qui concernent directement l'empire, est riche en incidents intéressants : la polémique de Philothée et de Calliste, le couronnement, le tremblement de terre, la prise de possession d'un littoral européen par les Turks,

— ¹ Peut-être afin de contenir la cap. par la présence d'un emp. — ² Cz. IV. 38. — ³ Il. 39. — ⁴ Gg. XXIX (122 b du ms.).—

les deux négociations pour l'évacuation, la conférence manquée de Nicomédie, la campagne turque contre les succursales de Caffa, les deux complots de Ténédos forment un faisceau de faits bien liés, bien contrastés et d'autant plus dignes d'étude que plusieurs d'entre eux n'ont point été relevés ou ont été acceptés tels que les présente Cantacuzène. Grégoras y intercale de plus la mort d'Eulogie, la capture de Palamas par les Turks au moment où il se rendait à Constantinople sans doute pour ranimer l'opinion en faveur de Cantacuzène¹, et le grand massacre des chrétiens de Syrie et de Palestine ordonné par Malek-Salah². On va se convaincre que ce n'est pas encore là tout ce qui se passe en 1354.

§ 3. Troisième moment de la lutte, surprise de Constantinople par Jean et abdication de Cantacuzène.

1. *Date de la révolution.*

Les deux faits à examiner dans ce paragraphe, et qui au fond n'en forment qu'un seul, sont très-voisins l'un de l'autre; la lecture attentive de Cantacuzène et même d'Ameilhon le démontre assez, Grégoras le dit en termes exprès³, et supposer quinze jours de distance du premier au deuxième serait énorme: ils se sont donc passés la même année, ou bien l'un aurait eu lieu à la fin de décembre, l'autre au commencement de janvier. Mais l'expression de Grégoras indique bien que le premier a lieu au plus tard à la mi-décembre, de quinze jours à trois

¹ XXIX (419 a etc. dums.). Le pass. fort long, contient beaucoup de traits curieux, mais que nous ne pouvons donner ici. Il faut le contrôler par 4 let. (inééd. aussi) de Palamas à ses oncles de Thessalon. (ms. 1239). Le motif que nous prêtons au voyage de Palamas n'est donné ni par Gg. ni par lui-même; mais nous l'induisons et de la nature des choses et de ce que dit Palamas dans la lettre, qu'il allait composer sur place des prières nouvel. en faveur de Cz. (on sait quelle importance de bons esprits ont quelquef. attachée à certaines formules et *conceptaverba*: évidemm. pourtant il y avait encore autre chose là). — ² Cz. en a parlé aussi, et mieux, quoique imparfaitem. encore, IV. 45. — ³ XXVIII (124

semaines plus tôt peut-être, et le deuxième d'ailleurs est consommé avant la fin de l'année. Il ne reste plus qu'à dire en quelle année. Tous les historiens disent 1355¹. Mais sur quelle autorité?

La seule c'est Cantacuzène². Or, Cantacuzène, bien lu, indique 1354. Nulle date, il est vrai, ne se trouve là exprimée par chiffres; mais tous les faits se soudent, ou comme simultanés, ou comme se faisant suite, et il indique toujours, soit la simultanéité, soit la succession par une formule particulière, sans qu'on puisse le soupçonner d'intervertir, car, en cas d'interversion, il termine le récit par « Mais tout ceci n'eut lieu qu'ensuite. » Ceci posé, il place le tremblement de terre comme coïncidant avec ses efforts pour rendre la paix à l'Eglise et avec le couronnement de Mathieu, le complot de Pergamène, l'occupation des villes ouvertes et démantelées au moment où allait être restituée Tzymbé, la nouvelle négociation au sujet de ces places la fixation de l'entrevue de Nicomédie. Suivent le voyage et le désappointement de Cantacuzène en cette ville, l'ambassade de Philothée auprès de Jean, la tentative sur Ténédos et sur Imbros (que Grégoras rapporte à l'été de 1354), puis, non pas après, mais *en même temps* que les événements et *en été*, l'expédition du fils d'Ourkhan vers Caffa. Ensuite (c'est-à-dire *immédiatement ensuite* et non un an et plus ensuite), en automne (c'est-à-dire dans l'automne de 1354) vous voyez Souléiman de retour adhérer ostensiblement aux désirs d'Ourkhan et se préparer à la restitution. Puis enfin, sans que l'on nous dise qu'il passe un an entier en délais, on nous conte la surprise de l'Heptascale. N'en doutons donc pas, malgré l'absence des chiffres, Cantacuzène veut que tous ces faits se soient passés en la même année 1354 : on s'est trompé en l'entendant autrement.

¹ du ms.), ἔθεν τοι καὶ μετ' οὐ πολλὰς ἡμέρας. — ² Sauf Boivin qui ayant parcouru le liv. inéd. de Gg.a mis la chute de Cz.(marge de la vie de Gg) en 1354. — ³ IV. 39; cp. pour les rapprochem. qui suiv., IV. 38.

Mais ne s'est-il pas trompé lui-même⁴? En ce cas, il n'est pas seul à se tromper. Car Grégoras, après avoir fait énumérer les événements de 1353, plus quelques mois², par son Agathange à la fin de l'hiver de 1353 à 1354, ajoute, prenant le récit en son nom³: « L'année finie (l'année cosmique, bien entendu, l'année indictionnelle, ainsi calcule toujours Grégoras) et la suivante commençant sa carrière... la Thrace fut bien plus que jamais aux abois par la supériorité des Turks... puis, l'automne approchant de sa fin, un bruit courut vers minuit que Paléologue était entré, etc. » Ailleurs il montre Calliste restant un an entier (un an et quelque chose) à Ténédos et pourtant n'en revenant que deux mois après le jeune prince : sa disgrâce datant de mai 1353 au plus tard, sa retraite à St-Mamas et à Sainte-Anastasie et son séjour à Galata n'ayant pu être ensemble de plus de cinq ou six mois, sans quoi l'un ou l'autre de nos auteurs nous l'aurait dit, cette année qui s'écoule de sa venue au départ de Jean ne nous mène qu'à décembre 1354. Un peu plus haut, récapitulant l'état de l'empire au moment de l'abdication, l'historien nous dit à propos de Manuel qu'il en est à sa 5^e année de gouvernement de la Morée : or, Cantacuzène l'y avait envoyé en 1349. Voilà donc trois pa sages pour un qui nous démontrent l'accord de Grégoras et de Cantacuzène sur des points qu'évidemment ils connaissaient à fond. Avec tous deux enfin s'accorde une liste ms. de 8 empereurs mentionnée par Boivin¹.

Envisageons la question sous une autre face. Est-il croyable que les années 1350, 51, 52, 53, 54 jusqu'à septembre, soient pleines de faits, de tentatives, d'intrigues, puis que tout à coup un an entier (de septembre 1354 à septembre 1355, ou bien, suivant l'hypothèse qu'on en fera, de juin à juin) se trouve vide? Se peut-il

— ¹ V. p. 16, 17 —² Ce qui remplit le comm. de XXVIII jusqu'à *πραγύτερον ἐξηρεύετο* dans 112 a. — ³XXIX dès le commencement (la fin de XXVIII est consacrée à des faits du printemps et de l'été 1354). —

⁴ Cette liste est tirée du ms. numéroté alors 2734 : l'année indiquée

que les négociations pour les villes Thraces soient menées si activement pendant les deux ou trois premiers mois, puis que tout à coup on les laisse dormir un an ou plus, sans même dire qui empêche d'y donner suite (et justement rien ne s'y oppose, puisque l'historien n'a pas un fait à enregistrer) ? N'est-il pas bizarre que quand, depuis 1351, la belle saison de chaque année a vu quelques hostilités remarquables d'un des empereurs contre l'autre, tout 1355 se passe en une paix profonde jusqu'au mois de novembre au moins, et cela sans qu'il soit question de trêve, sans que ce calme insolite soit l'objet d'un mot ? L'ami d'Agathange a vu cinq fois son consolateur dans la prison (en décembre 1351, juillet 1352, septembre 1352, mars 1354, septembre 1354³) : si, par extraordinaire, il ne revenait plus pendant les quatorze ou quinze mois qui s'écoulaient encore avant la délivrance de Grégoras, pense-t-on que Grégoras s'en tairait ? La date 1354 n'est donc pas douteuse et doit être substituée à 1355. Ce changement en entraînera d'autres. Nous en sommes véritablement fâchés : sur la foi de tous les livres nous croyions aux chiffres admis, et il nous a fallu toute l'évidence pour revenir sur notre confiance.

2. Des faits en eux-mêmes.

Narration de Cantacuzène. Cantacuzène les présente avec beaucoup d'adresse, et aussi avec des détails précieux, bien qu'il en omette quelques-uns que nous révèle Grégoras, bien que, par exemple, il juge indigne de la gravité de l'histoire de nous apprendre que son patriarche Philothée se sauva dans un four², qu'il y eut un combat au palais avant que Jean s'y établît, que Cantacuzène

comme fin du règne de Cz. est 6863. c. - à-d. du 1^{er} sept. 1354 au 31 août 1355; et l'abd. vient au comm. del'hiver. ¹Non que la chron. de Gg. manq. de qq. obscurité de sept. 1352 à mars 1354; mais nos raisons pour l'entend. com. nous l'entend. seraient long. à déduire ici. — ²Ce que nous raconte Gg. XXIX (124 betc. du ms.) : la mésaventure de Philothée surtout est très développée :³ le fait eu lieu justement le jour qui avait été choisi pour l'inauguration de saintes reliq. trouvées au couvent de femm. de

manquait de vivres (ce qui put et dut aider à l'accord premier), qu'il se fit assurer pour consentir à quitter Blakhernes tout ce qu'il y avait de numéraire dans les caisses. Du reste les faits que fournit Cantacuzène nous semblent exacts. Mais les assertions qu'il y mêle artistiquement, les phrases qui tendent à fausser ou à pallier, nous allons comme à notre ordinaire nous efforcer de les dégager, de les réduire à leur vrai taux. Toutes ont pour but de persuader, que s'il a déposé la couronne, c'est qu'il l'a bien voulu. « Si Cantacuzène avait tenu au trône, dit-il, il n'eût tenu qu'à lui de le garder ¹. » Et presque au même endroit, « Quelques-uns allaient disant que Paléologue avait contraint son père à prendre l'habit monastique... Mensonges! calomnies! extravagances ² ! Et il s'y est assez bien pris pour trouver des dupes, entre autres Ameilhon, qui met deux pages à broder la thèse de notre historien, dont, assure-t-il, « la retraite porte tous les signes d'une démission volontaire, à moins qu'on ne voie un roman dans tous ces détails qu'il prodigue sur son abdication, » et dont « les légères hésitations sont celles d'un homme qui descend les marches d'un trône et ne veut pas avoir l'air d'en être chassé. » Mais reprenons le problème d'un peu plus haut. Une question préalable se présente d'abord à nous: c'est l'

Impopularité de Cantacuzène. Une solution sur ce point nous approchera du but. Or la solution est aisée. Il n'y a pour être fixé qu'à réunir plusieurs des traits épars que nous avons chemin faisant laissé tomber à dessein. Les impôts et réquisitions, les excès des Palamites, la confiance que mettait Cantacuzène en ses Catalans et aux Turks qui formaient autour de lui comme un corps privilégié, ses appels perpétuels aux Osmanlis et la désolation de la Thrace, le reflet de mahométisme qui environ-

Cratée inaugurat. que devait suivre un grand banquet.— 'IV. 42 (878, d'é. du L.), Κιζ τε γάρ ο βασιλεύς εκών εξέστη τ. αρχής μάλιστα δυνάμενος ειπερ ηβούλετο κατέχειν, ce que Pontanus renforce encore en traduisant *quod q. si retinere voluisset, nullus id ei extorsisset.* — ¹Les lignes d'au-

nait un prince parlant le turk, ayant un gendre turk, servi et gardé par des turks, établissant les Turks en Thrace, payant les Turks des deniers de Sainte-Sophie, laissant les Turcks danser, chanter et polluer les vases sacrés pendant qu'on chantait l'office au palais, tout cela constituait une de ces masses de griefs que le règne le plus habile, le plus heureux a peine à faire oublier. Puis, aux yeux des masses, surtout quand les circonstances sont difficiles et quand les esprits ont commencé à se montrer aigris, qui gouverne a tort : le bien qui se produit, il n'en a pas le mérite; le mal, lui seul en est cause. De plus Cantacuzène était âgé, il y avait bien longtemps qu'on ne voyait que lui, tandis que Jean avait pour lui la jeunesse, et quelque chose du persécuté, de l'exilé, et l'aurole de l'innocence irresponsable de tous les crimes et les malheurs des treize ans : on voyait en lui comme l'arc-en-ciel après l'orage. La légitimité enfin, si elle n'est tout, est quelque chose; et, mise en face d'une usurpation aussi féconde en désastres que celle de Cantacuzène, aux yeux des populations elle reprenait tous ses droits. Aussi les îles, spontanément ou non, mais à coup sûr sincèrement, ne connaissaient comme empereur que Paléologue; les villes de Mathieu et même beaucoup de celles de Cantacuzène avaient ouvert leurs portes à Jean sans coup férir et au contraire avaient résisté à ses antagonistes, Constantinople lorsqu'il y débarqua en 1353 avait failli éclater en sa faveur, et la rapide vigilance d'Irène avait seule empêché l'explosion. Cantacuzène en courant débloquer Mathieu en 1352 n'avait que 60 Grecs avec lui, tandis que 2000 Turks et Catalans l'accompagnaient *. C'est aussi sans doute parce qu'il redoutait l'affection de Constantinople pour Jean qu'en 1350 il avait commis la faute de le laisser seul à Thessalonique. C'est pour contenir Constantinople qu'il avait rendu si fortes les Portes Dorées. Il est si vrai que la crainte seule faisait rester Constantinople paravant. — *Cp. l'II-1, p. 48. — *Gg, XXVIII (104 a du ms. 1276).—

dans le devoir que si ce n'est lui, c'est son armée qui fit entendre ce mot terrible: « Regardez Andrinople¹ ! » Devant Ténédos même, quand il s'y rend pour la détacher de Jean, l'équipage d'un de ses onze navires passe à l'ennemi², et lui-même il avoue que les capitaines de la flotte ont envoyé dire au jeune prince de ne souscrire à rien³. La guerre de plume faite par Calliste a dû ajouter à cette défaveur parmi les masses et dans les provinces orientales. Nous arrivons ainsi au problème final.

L'abdication de Cantacuzène a-t-elle été volontaire ?

Il y a contrainte et contrainte. Il peut se faire qu'on puisse traîner une lutte dans laquelle on finira par succomber. De ce qu'on ne veuille pas la prolonger il ne résulte pas que l'on ne soit point contraint: Napoléon, soit à Fontainebleau, soit en 1815, n'a-t-il donc abdicqué que de son plein gré? et cependant il pouvait résister des mois encore. En fait, sans savoir tout ce qu'il faudrait pour bien nuancer notre réponse, nous pensons qu'avec ses forces propres, avec les Catalans des Portes Dorées, avec Mathieu, Manuel Açan et Nicéphore⁴, Cantacuzène, mis à part le cas d'assassinat, pouvait résister très-efficacement et longtemps⁵. Mais il n'avait que trop raison de craindre un assassinat: car Jean n'était pas plus scrupuleux que sa mère; la populace en était à ce point d'exaltation où elle a vingt meurtriers pour un dans ses rangs; au premier repas que firent ensemble au palais Paléologue et Cantacuzène, un guet-apens bien caractérisé faillit coûter la liberté, sinon la vie, au dernier et à son cortège; dès l'en-

¹ V. Ann. B, 3^e partie. — Gg. XXIX (112 b du ms.) ajoute même que l'on se battit en essayant la descente. — ² IV. 59. — ³ Pesez IV. 40, 41. —

⁴ Même en admettant que le manq. de vivres (p. 298), l'ait forcé à faire accord avec Jean relativement au palais. — ⁵ C'est ce dont on ne peut douter en pesant bien le récit de Cz., qui se garde au reste de prononcer le mot de guet-apens (IV. 41 fin): Gg. dit aussi qq. chose de ce tumulte (σύγχυσις και θόρυβος) et assure que les séditionnaires se ruaient sur Cz. et menaçaient de teindre leurs glaives de son sang s'il ne troquait sur le champ la pourpre pour le froc (ἐπιπηδώντων αὐτῷ και ἐν ἐπαγγελίαις

trée du premier à l'Heptascale, un complot s'y était formé au sein même du palais pour tuer son rival avant la venue des renforts qu'il était censé appeler à son secours et, au cas où il s'engagerait un combat, pour tuer son cheval sous lui (c'est-à-dire pour le faire prisonnier et le livrer). Ainsi Cantacuzène avait des traîtres parmi ses adhérents en apparence les plus dévoués ; et ainsi se complète le tableau que nous avons fait de son impopularité. Est-ce précisément la crainte d'être ainsi assassiné qui le détermina, lorsque les Catalans et autres gardes du palais voulaient résister¹, (et suiv. Grégoras résistaient² de toutes leurs forces) à contenir leur ardeur en les berçant de l'espoir de voir bientôt venir leurs amis de Vyzie, d'Andrinople et d'Enos, — lorsque Açan parut à Constantinople avec ses troupes, à le faire repartir au bout de trois jours et à écrire à Mathieu, à Nicéphore, de ne point venir, — lorsqu'il fut menacé par l'émeute pendant son dîner chez Paléologue, à déclarer le soir même qu'ils abdiquaient, sa femme et lui, et qu'ils allaient se retirer dans un monastère³. Oui, oui, qui aura pesé comme nous la suite des faits croira que cette crainte fut pour beaucoup dans la décision, bien qu'à notre avis trois ou quatre autres éléments y avaient aussi contribué. 1^o Dans ses aspirations ambitieuses, Cz. avait toujours placé la haute idée de l'unité de l'état, tandis que d'autres s'accommodaient du morcellement. Cantacuzène avait voulu être empereur de tout l'empire, et il sentait que cela ne se pouvait plus, que tout s'émiettait en ses mains, qu'en réalité il n'avait autour de lui ou sous lui qu'une principauté de Constantinople, une principauté d'Andrinople, une principauté de Vyzie, une principauté d'Enos, une principauté de Morée⁴, une prin-

όντων κατὰ τῆς αὐτοῦ σφαγῆς; τὰ ἴδια βράπτειν ἕξιν, εἰ μὴ τ. ταχίστην πρὸς τὸ μοναδικὸν τ. βασιλείαν ἀμείψῃ στολῆν, XXIX (124 b du ms.). — ¹ Cz. IV. 39, 40. — ² Gg. XXIX (124 b). — ³ IV. 42: remarquer « le soir même, » c'est le 1^{er} mot de ce chap. et l'émeute termine le ch. 41. — ⁴ Gg. même esquisse en qq. sorte cette énumération, XXIX (126 a du ms.). —

cipauté de Ténédos¹. 2^o Homme personnel plus qu'on n'imagine, il se voyait comme débordé, comme effacé par Mathieu, la lutte entre Jean et lui n'était que l'épisode quoique elle semblât le poème. Si pour les amis des Parallologue Jean était tout, Mathieu était tout pour les adhérents des Cantacuzènes, bien que l'habitude et la possession de Constantinople attirassent toujours les yeux sur notre historien. 3^o Le désenchantement s'emparait de plus en plus de son être. Rien n'est plus poignant à la longue pour des âmes nobles que de ne pas atteindre un but noble. Commander n'est rien si par le commandement on n'obtient ou l'on ne mérite la gloire. Or Cantacuzène ne l'avait ni obtenue, il le voyait, ni méritée, il le sentait. Il n'avait ni augmenté, ni raffermi, ni enrichi, ni fait briller l'empire, au contraire. Son règne était un règne manqué, son usurpation de l'illégitimité en pure perte. Bien des fois sans doute au milieu de cet inextricable labyrinthe qui l'enlaçait, il se l'était dit en retombant avec amertume sur lui-même; à mesure qu'il marchait davantage, reculant au lieu d'avancer, ne moissonnant au prix de ses sueurs que zizanie, que sang, que ruines, il se le répétait bien plus fréquemment encore; mais n'en concluons pasque, par la seule impulsion de cette idée, sans nécessité venue du dehors, il dût en venir à se débarrasser de cette couronne d'épines. 4^o (et ici nous trouvons Cantacuzène dupe de ces ménagements, de ces gradations par lesquelles il avait plus d'une fois dupé les autres) En présence des premières menaces, il évalua mal la quantité de concessions qu'on exigerait de lui: il crut que rendre à Jean sa part du trône serait assez au moins pour l'instant. Jean effectivement n'en demanda pas plus d'abord. Mais qu'on suive bien tout². Tant qu'on craint qu'il ne vienne des renforts à Cantacuzène, on consent à le reconnaître collègue et à laisser à Mathieu les districts du Rhodope et d'Andrinople, et bien qu'il ait la faiblesse de promettre

¹Cz. IV. 39-42: le 39 contient l'entrée à l'Heptasc.; le 40, l'attaque du

sans garantie la remise des inexpugnables Portes Dorées, on ne le presse pas encore sur l'exécution de ce point. Rassuré sur les renforts, qu'il a les uns congédiés, les autres contremandés, on insiste sur la remise du poste redouté, on l'obtient [le conseil tenu au palais sur la question de guerre aux Turks, conseil qui rappelle celui où Khoumn parla le premier hostilement en 1341, et l'attitude insultante qu'y affecte la majorité vis-à-vis de Cantacuzène, sans que Jean improuve d'un mot cette manifestation peuvent avoir été pour quelque chose dans la résignation de Cantacuzène]. Une fois les fameuses Portes retirées des mains des braves qui les eussent défendues un an contre une armée, on arrive à loger le jeune prince au palais qui est bien assez vaste, dit-on, pour contenir deux empereurs. Ce qui n'empêche pas que le jour même, tandis que les deux collègues dînent ensemble, un attroupement ne fasse descendre de cheval les amis et les gardes de Cantacuzène et qu'il ne faille user de force pour dissoudre l'émeute. Le soir même, nous l'avons dit, Cz. et sa femme annoncent qu'ils quittent le siècle et vont se renfermer chacun en un cloître sous les noms de Joasaph et d'Eugénie. Ce vaste palais qui peut suffire à 2 monarques, va comme auparavant n'en plus loger qu'un: seulement ce sera Paléologue à la place de Cantacuzène. Paléologue, nous assure ensuite notre historien, est profondément étonné, désolé de la notification de son b.-père, il emploie force arguments pour le retenir sur le trône à ses côtés, mais tous échouent contre l'inébranlable résolution de Cantacuzène. Oh! ici le mensonge devient trop fort et l'on s'aperçoit que trop dire, c'est ne dire rien! Ameilhon lui-même⁴ sent que Jean fut plus surpris que chagrin. Mais, après l'analyse que nous venons de donner, nos lecteurs sentiront davantage, ils sentiront que l'émeute ne fut calmée sur les ordres de Jean ou d'un des siens, qu'après qu'il eut reçu de Cantacuzène au moins

palais, l'accord, le conseil; le 41, la redd. des P.-Dorées, l'émeute; le 42, l'abdicat., les premières host. avec Mathieu. — ¹ XX, 349. — :

la promesse solennelle d'abdiquer ou d'annoncer devant témoins son abdication le jour même. Cette annonce d'abdication sans doute eut lieu après la répression, mais la résolution et la promesse d'abdication se produisirent pendant l'émeute. Quant à la surprise et aux représentations de Paléologue, quiconque connaît la mise en scène des comédies humaines, sait qu'ainsi agissent les acteurs. Mais on ne s'y méprit pas universellement, ou plutôt bien peu s'y méprirent. Cantacuzène lui-même nous avoue que plusieurs de ses adhérents imaginèrent et même persuadèrent, non-seulement à toute sorte de menus gens, mais encore à de bonnes têtes, que Paléologue avait contraint son beau-père à quitter et le pouvoir et le siècle; et les amis de Paléologue aussi le croyaient, nous en sommes sûrs, et s'en vantaient, et Stella, fidèle écho des Génois, ces fidèles appuis de Jean ou plutôt ces fidèles ennemis de tout ce qui pouvait rendre Constantinople forte, dit que, grâce à Gattiluzio, Calojean reprit son bien sur un certain Catacoxino¹. Au fond donc, tous les contemporains, amis ou non, concordent sur le fait, ne variant que d'expression ou d'affection. Que Catacoxino soit chassé ou que Cantacuzène soit réduit à descendre du trône, qu'on dise « Honte au gendre d'avoir spolié son beau-père! » ou « Gloire à Paléologue d'avoir évincé l'usurpateur! » pour le critique, curieux des choses, il n'y a pas là de différence. Seul Cantacuzène prétend que c'est lui qui a voulu se retirer. Eh! alors pourquoi ne pas l'avoir voulu plutôt? Pourquoi avoir souscrit le deuxième traité de Blakhernes qui derechef faisait des deux Jean deux empereurs en y joignant Mathieu? Pourquoi n'avoir signé qu'après la prise d'une portion du palais, après le pil-

¹Sur 1555, *Kalojane imp. Græcor. auxilio nobilis viri Fr. Cataluxi civis Janua præceptoris et patroni galeæ unius quemd. nomin¹ Catacoxino qui sibi imperium occupabat expulit, in consuetum dominium rediens. Ce cat... ou cad... a du être la véritable prononciation. (cp. p. 99, n 3), et la *Chr. de Morée* présente tj. *Cat.*; mais pour des noms universellement con-*

lage et la démolit. des maisons des Cantacuzéistes et en un moment où il se trouva que Blakhernes n'avait ni pain, ni farine ? Pourquoi avoir 4 ans fait la guerre au jeune prince à qui l'on brûlait de céder le trône ? — « Oh ! » va-t-on répondre, plein des assertions de Cantacuzène, il ne voulait pas avoir l'air d'abandonner le trône par force, mais il avait si peu d'envie de le garder qu'il s'engagea par une clause du traité de Blakernes à remettre les Portes Dorées. » — Et nous répliquerons, nous, « Si vous ne vouliez pas sembler abandonner le trône par force, il fallait déclarer sur-le-champ l'abdication complète quand vous aviez encore vos forces complètes bien qu'en partie absentes ; il ne fallait pas vous laisser reprendre une à une forces et garanties ; il ne fallait pas abdiquer une ou deux heures après l'émeute, quand non seulement vous n'aviez plus à espérer en Mathieu, en Açan, en Nicéphore, mais quand vous aviez abandonné les Portes Dorées, et qu'on était en train d'ôter les chevaux à vos gardes à cheval. » — « Mais Cantacuzène ne convient pas qu'il ait résisté dans Blakhernes à l'attaque de Paléologue, il ne dit mot de la convention du sénat, de la porte brûlée qui livre passage aux assaillants, du manque de vivres, il assure au contraire qu'à la première nouvelle de la surprise, il résolut d'abdiquer et en fit part à sa femme et à Cydoni. « Eh bien ! que conclure et de ce silence et de cette assertion ? Cantacuzène ne dissimule-t-il, ne ment-il jamais ? Eût-il pris sa résolution dès l'entrée de Jean à l'Heptascale, serait-elle volontaire ? Quels sont ses garants (sa femme ! et un familier du palais, un homme tout à lui ! *) ? — « Mais au moins la lutte qu'il soutint 4 ans contre Jean ne peut être alléguée comme preuve de sa volonté de

nus et mille fois répétés l'usage fait loi. — * Ce Cydoni dont il vient d'être parlé : profondém. inconnu d'ailleurs, Cydoni était secrét. du cabinet (τ. πράγμασι μεσάζων) et ne quittait le palais ni jour ni nuit (ένδον βασιλείων διέτριβεν άεί...., etc. άνάγκην είχεν άεί συνεΐναι βασιλεϊ νύκτωρ και μεθήμεραν), il était très aimé de Cz. (εϋμένειαν ήν πολλήν εκ βασιλείως εκαρπού-

garder à jamais la couronne : trois fois, il le dit, il fut à la veille de résilier [1^o un peu avant la révolution de Thessalonique de 1349; 2^o en 1351, quand Jean venait de s'unir à Douchan; 3^o vers les derniers temps du règne¹], mais il fut détourné de l'exécution immédiate de son plan en 1349, par la nécessité de profiter sur-le-champ de l'occasion qui s'offrait de ressaisir la capitale de la Macédoine et de refouler un peu les Serves [et en général de n'abdiquer que quand la paix serait rétablie, la gloire sauve, et la retraite évidemment volontaire]. Sans suivre pied à pied ces arguments annulés d'avance, remarquons qu'il n'y a là qu'allégations et hypothèses, puisque, si notre historien eût attendu pour abdiquer tout ce qu'on énumère en son nom, il fût mort sur le trône, et que, puisqu'il abdiqua sans la réalisation d'une seule de ces chimères, il ne résilia pas quand et comme il l'eût voulu, et qu'il eut besoin de quelque compression extérieure pour compléter son détachement des grands de ce monde. C'est toujours la même manie, désir ardent et affectation de ne pas vouloir! sous Andronic, il refuse fréquemment la corégence; quand Anne est régente il n'est proclamé que malgré lui par des amis qui le jugent indispensable au bonheur de l'empire²; si depuis 1351 il fait la guerre à Paléologue et s'il le déclare déchu de la couronne, c'est qu'il brûle de lui céder la couronne, et la preuve c'est que, refoulé petit à petit, isolé, traqué, acculé seul de son parti en face de l'émeute, il déclare publiquement pour la première fois qu'il abdique. Tout au plus peut-on dire, non pas, « Vous vous êtes

10) et devait le lui rendre. — ¹ IV. 16; IV. 27; IV. 39 (car nous interprétons ainsi le commenc. de son alloc. à Irène) : cp. aussi ce qu'il dit (IV. 24) de l'idée qu'il aurait eu dès le règne d'And. de se retirer moine au mont-Athos, idée par laq. il prétend expliquer ses voy. dans la péninsule monastiq., idée à laq. il n'aurait renoncé que sur les prières d'And. et Anne réunis. C'est comme on le voit le subterfuge d'Apoc. (p. 145). Nous ne savons s'il y a beauc. de finesse dans tous ces mensonges, mais à coup sûr il s'y trouve peu de variété. — ² IV. 27, disc.

retiré de plein gré, » mais « Vous vous êtes retiré à l'amiable » et encore, en pressant les termes, serait-ce trop accorder.

Un dernier mot ! l'abdication de Cantacuzène doit-elle, aux yeux de la postérité, lui faire honneur ? A notre avis, non ! Il abdiqua trop difficilement et trop facilement : trop difficilement, puisqu'il ne s'y résigna que par degrés, perdant terrain de jour en jour ; trop facilement, parce qu'il perdait terrain par sa faute et qu'une forte résolution ou de l'intrépidité ne l'eût pas réduit à offrir ce triste spectacle d'un guerrier hardé de fer, mais qui, étonné de voir à dix pas son antagoniste et croyant sans cesse avoir la paix, à mesure qu'il accorde, l'admet chez lui et côte à côte près de lui, puis lui cède son bouclier, lui donne son casque, puis dégraffe sa cuirasse, et finalement remet son épée. C'est certainement de cette faiblesse inattendue que furent surtout frappés les contemporains : les Catalans des Portes Dorées, ces braves qui avaient refusé de rendre leur fort sur l'ordre écrit de Cantacuzène, parce qu'ils supposaient l'ordre arraché par la violence, demeurèrent stupéfiés d'entendre leur maître leur interdire la résistance ; Mathieu et sa cour durent répéter bien des fois que la couardise de Cantacuzène les avait trahis tous ; et Irène, en partant pour le cloître de Sainte-Marthe, put dire à l'ex-monarque : « Si j'avais gardé Didymotique comme vous avez gardé Constantinople, il y a 12 ans que nous ferions notre salut ! » — Et qui sait si ce n'est pas plus pour pallier l'ignominie de l'abdication que la tache de son usurpation que Cz, a écrit toute son histoire ?

ART. 4.

FAITS POSTÉRIEURS A L'ABDICATION DE CANTACUZÈNE.

§ 1. Aventure de Khalil.

Il était déjà connu par Cantacuzène qu'un fils d'Ourkhan, nommé Khalil, pris vers la côte de Nicomédie par

de Cz. à l'impérat.-mère, ce qu'il répète encore, IV. 56, disc. aux notables pour annoncer l'associat. de Math. et IV. 48, disc. à Math. pour le déc. à l'abdicat. — ' Chez Cz, les faits ici s'enchevêtrent et la chro-

un pirate de Phocée, devint le sujet d'une guerre entre Kalothète et Jean, agissant pour Ourkhan, et que finalement il fallut en passer par les volontés de ce dernier qui exigea pour la rançon du jeune turk 100 000 pièces d'or et le titre de panhypersévaste.

Mais Cantacuzène est très-concis sur cet épisode, très-développé au contraire et très intéressant chez Grégoras². On y apprend par exemple que Khalil était le quatrième fils d'Ourkhan³, qu'il gouvernait ou avait pour apanage le délicieux district à l'est de la mer de Marmara entre les deux golfes. On y suit tous les détails, toutes les allées et venues de Paléologue pour le siège de Phocée; on l'y voit faisant alliance, se divertissant, chassant avec l'émir de Lydie, à la veille d'être pris par lui en trahison, s'en emparant lui-même au contraire, et ne le rendant que moyennant rançon; on est frappé de l'attitude forte et fière de la sulthane qui en même temps réclame son mari dont elle-même apparemment a fixé la valeur, et laisse voir que s'il ne lui est rendu, c'est aux Grecs et non à elle qu'il en mésarrivera. Puis c'est Ourkhan qui, afin de hâter la délivrance, fournit partie de l'or à payer et débarrasse de ses Turks la côte thrace. Le tout finit par un mariage, Khalil épouse la petite Irène, la fille de Jean; et Jean demande, Ourkhan accorde en considération de ce mariage: l'expectative du trône des Osmanlis à Khalil. C'est Mourad pourtant qui remplaça Ourkhan au pouvoir⁴, mais bien des causes peuvent s'être opposées à la réalisation de la

nol. fait presq. entières. défaut : grâce aux l. inéd. de Gg. et aux corollair. de qq. remarq. déjà faites, on va voir pour la 1^{re} fois un peu de jours luire sur ces événements qui n'embrassent pas moins de 8 ans, c'est-à-dire pas moins de temps que le règne de Cz. dans Cp, très-inaégalement du reste, car les quatre premières années sont encore assez pleines d'événements, quoique en moins grand nombre que celle du règne : de 1358 à 1362 au contraire nous ne verrons qu'un fait ou 2 au plus. —¹IV. 4. —²XXXVII: il y a même des pass. délicieusement écrits dans ce morceau, bien que le ton n'en soit plus t.-à-fait historiq. — ³ Donc un des 4 qui vinr. à Scutari, puis à Cp. avec leur b.-mère en 1347. —⁴Souléiman

promesse, si elle fut formelle; peut-être aussi fut-elle très-vague ou Jean ne fit-il que demander sans obtenir, et Khalil étant déjà pourvu d'un apanage qu'on put grossir, la vanité grecque le transforma de simple émire en sulthan. Jean, de cette façon aussi, marchait l'égal de Cantacuzène, il était censé avoir un sulthan pour gendre; et, pour le remarquer de rechef en passant, on voit combien il est injuste d'attribuer à Cantacuzène les alliances conjugales avec les Turks⁴, puisque Paléologue accepte et peut-être a brigué semblable lien entre les deux cours. Ce qui ajoute au prix de ce récit, c'est sa perfection chronologique : d'une part il précise combien de temps occupe toute la série des événements ; il donne la coïncidence d'une portion des dernières hostilités cantacuzéniennes contre Jean. Voici d'abord le tableau des événements en eux-mêmes et synchronismes à part. Khalil est pris en été. L'automne, l'hiver se passent en incertitudes d'abord sur le pays des corsaires qui l'ont en leurs mains, puis en négociations et correspondances d'Ourkhan avec Jean, de Jean avec Kalothète. Au printemps suivant la guerre commence, Jean met le siège devant Phocée, s'allie à l'émir de Lydie, esquivé le piège qui lui est tendu : ces incidents conduisent peut-être très-avant en été. La saison avance, le siège n'avance pas, Jean, laissant ses troupes devant la place, court incognito à Constantinople (plus bas nous verrons pourquoi), et quoi qu'il fasse, il ne peut reprendre la route d'Asie qu'au milieu de l'automne. Mais chemin faisant il trouve sa flotte qui a levé le siège faute de ressource et qui regagne la Thrace ; vite il va trouver Ourkhan à Proconèse pour s'excuser, et de là il revient à Ténédos : l'automne finit. L'hiver, il est à Lesbos près de Gattiluzio son beau-frère. Au printemps seconde visite à Ourkhan, en mer près des tours d'Arkla, et là sans doute stipulations nouvelles et plus avantageuses à Jean (car Jean est plus fort

(on le sait), mourut très-peu il est vrai, (cp. 502, n1) avant son père. — ³V. p.

de beaucoup que l'année précédente à la même époque). L'été qui suit voit l'arrivée, pacifique cette fois, de l'empereur devant Phocée, la remise de Khalil contre les 100 000 pièces d'or et le diplôme de panhypersévaste, le retour et l'entrée triomphale à Constantinople, les noces, et enfin le voyage de Jean à Nicée pour rendre Khalil à son père, et demander que son gendre devienne l'héritier présomptif. L'été finit. Ainsi deux ans et quelque chose séparent l'instant de la prise de celui du retour sur la côte asiatique de Marmara. Mais quels sont ces deux ans, 1355, 6 et 7, ou bien 1356, 7 et 8, ou bien 1357, 8 et 9, ou bien encore quelque autre couple d'années ? Des synchronismes très-précis préparent la réponse : l'un, c'est que la catastrophe de Mathieu a lieu pendant le deuxième été (celui du siège de Phocée) ; l'autre, c'est qu'au commencement de l'automne qui suit le voyage à Nicée, Manuel Açan vient faire sa soumission². Le paragraphe suivant va compléter la solution.

§ 2. Fin de la lutte des Cantacuzénistes et des Paléologues.

1. *Opérations militaires.*

Cantacuzène, très complet sur le commencement et la fin des opérations de Mathieu après décembre 1354, un peu bref sur ce qui se passe entre ces deux points extrêmes³, mais probablement parce qu'il s'y passe peu d'événements importants, nous montre bien évidemment qu'au printemps 1355 Mathieu et Jean reprirent les armes, puis signèrent un accommodement sur l'exécution duquel on ne put s'entendre, mais dont on ne peut méconnaître la réalité⁴. Les faits qui viennent ensuite et qui ne sont relatifs qu'à Mathieu, se distribuent sous deux chefs, expédit. sur Metra, expéd. sur Phères⁴, mais l'on ne démêle pas chez lui s'il rapporte ou non les campagnes à une même année. Ameilhon, sans discuter, s'est déterminé pour la pre-

209, 210, et surt. 214 n3. —¹Cz. IV, 45. —²Gg. XXXVII (V. p. 503 n2). —

³L'accommodement de Gratianople (V. p. 304 n4). —⁴Cz. IV. 42, 44. —

mière hypothèse, qui était la moins plausible. A présent, grâce à Grégoras⁴, son erreur est incontestable et les faits s'échelonnent d'eux-mêmes ainsi qu'il suit : 1355, première campagne ou campagne de Chalcidique, traité manqué ou traité de Gratianople; 1356, deuxième campagne ou campagne de Métra (et enlèvement de Khalil); 1357, interruption de la guerre des deux rivaux (Jean devant Phocée), Mathieu en marche sur Phères, son désastre, sa captivité chez Voukachin⁴, sa ruine complète par la prise de Koumoutsine, de Gratianople (Jean à Constantinople, à Proconèse, à Ténédos, et au milieu de ses courses, retour de l'escadre qui abandonne sans ordres le siège de Phocée); 1358 Paléologue à Lesbos, sous Arkla, devant Phocée; délivrance de Kkalil, mariage, conférence de Nicomédie), soumission

⁴ XXXI, XXXVII. C'est au comm. du printemps que Jean partit pour le siège de Phocée; or Jean était en personne à cette camp. de Métra qui, quelque brève qu'on la suppose, ne peut d'après les détails donnés avoir duré moins de 2 mois et qui certes ne fut pas une campagne. d'hiver. Tout vag. qu'ils sont, les termes dont use Cz. comme de transition s'accommod. à merveille à cette chron.: après la camp. de Métra, il ramène Mathieu à Vyzie, Jean à Cr. révant tous 2 aux moyens de s'enuire; 4 ou 5 semaines ainsi passées nous font atteindre juillet, ἐν τούτῳ δὲ τῷ χρόνῳ Khalil est pris par le pirate; puis quand il a conté, sans interrupt. comm. sans distinct. de date et sans fixat. d'années, ce qu'il sait des suites de cette capture jusqu'à la délivrance de Khalil, il revient à Mathieu et entame l'expédit. de Phères par ἐν ᾧ δὲ ταῦτα ἐτελείτο, χρόνου συγχωρῶν τριέντος, ce qui joint au fait même de l'interrupt. du récit des opérat. de Math. montre que la nouv. expédit. contemporaine d'une des phases de l'aventure de Khalil, ne se soude pas étroitement à la camp. de Métra. Un mot ici sur un synchr. très fautif de Gg. dans son récit sur Khalil! Pendant la 4^{re} phase de l'événem. c.-à-d. avant l'attaq. sur Phocée, il fait mourir l'aîné des fils d'Ourkhan (Souléïman p. c.) et cependant 18 mois après il nous montre Ourkhan à Nicée, recevant Khalil des mains de Jean [or Souléïman ne m. que deux mois avant son père] : cette erreur provient sans doute de ce qu'effectivement Ourkhan aura perdu un fils par la mort vers cette époque et de ce que, Souléïman ayant lui-même été victime qq. temps après, l'historien aura confondu les 2 frères; elle est fâcheuse cependant en ce que, pour les personnes peu au fait de la manière de Grégoras ou peu exercées à discerner les degrés de crédibilité divers, il se répandra un nuage sur toute l'avent.

de Manuel Açan. A cette époque quatre ans presque se sont passés depuis la démission de Cantacuzène (on voit combien ici Ameilhon est loin de compte), et Grégoras l'appuie encore par ces mots⁴, « Depuis trois ans alors Manuel ravageait, brûlait, pillait, etc. ; » or Cantacuzène ne nous montre Manuel Açan secondant activement Mathieu que depuis 1356⁵. — Au milieu de toutes ces dates se place celle de la mort de Douchan⁶ vulgairement fixée au 18 décembre 1356, mais qui, d'après l'ordre des événements dans Cantacuzène, aurait eu lieu entre le traité de Gratianople et la deuxième campagne contre Jean (le 18 décembre 1355 donc, si c'est vraiment un 18 décembre qui vit ce décès), au commencement de 1356 si l'on veut se rapprocher de Grégoras qui donne le fait (il eût dû dire la nouvelle du fait) comme du commencement du printemps⁶. A quelque parti que l'on s'arrête, ce qui ne se peut guère d'ici à ce que l'on découvre quelque indication nouvelle, peu importe à l'exactitude de la chronologie que nous venons de formuler, tout, même la marche de Mathieu sur Phères, se prête également à la date de 1355 ou 1356 pour la mort de Douchan, car c'est cette mort qui occasionne l'expédition.

La chronologie de 1355 à 1358 ainsi fixée et fixée pour la première fois, il restait à examiner les faits. Ceux que donne Cantacuzène⁶ n'offrent rien de difficile, bien qu'ils offrent beaucoup de points remarquables. Mais il est un d'eux qu'Ameilhon⁷ n'a pas saisi et qui, en conséquence, nous arrêtera un moment. C'est la cause qui empêche l'accomplissement du traité de Gratianople. A entendre Ameilhon, les deux rivaux auraient eu un tort égal. Il n'en

de Khalil. —¹XX. 366, etc. il met et la déliv. de Khalil et la capture. de Math. en 1357, la démission de Cz. ayant été en 1355. —²XXXVII (254 b du ms. du Vat.), ἀρτι δ' ἀρχομένου τ. φθινοπώρου ... πρῶσεισιν ἐκ Βιζύης Μανουὴλ ὁ Ἀσάν, ἐπτακίως ἐν μικρὰ διὰ τὰς τῶν γ' ἤδη ἐτῶν ἐπιδρομὰς κτλ. —³En effet il n'en dit mot, IV. 42. —⁴IV. 43. —⁵XXXVIII. 3 (274 du ms. du Vat.), τ. δ' ἦρος ἀρχομένου, ὁ τ. Τριβαλῶν ἀρχηγὸς ἐτεθνήσκει κρᾶλης Σερβίας. Nous inclinons à l'en croire. —⁶IV. 42-45. —⁷XX, 355. —

est rien. Il ressort très-nettement du récit de Cantacuzène¹ que Jean, qui en échange de la cession des villes de Thrace (au reste déjà conquises par ses armes), avait promis de remettre provisoirement Lemnos à Mathieu, entendait ne pas la remettre, et, n'admettant dans l'île que quelques officiers et quelques hommes du parti de son rival, y laisser une garnison en majorité à lui : cette prétention cadrait à merveille avec un propos qu'on prêtait aux patrons de navires chargés par Jean de conduire Mathieu à Lesbos. « Qu'est-ce que vous allez donc faire? » leur demandait-on. « Nous allons faire faire bombance aux poissons² ! » En somme, voilà trois fois déjà que la duplicité de Jean en fait de traités, de promesses se manifeste à nous. En 1353, à l'entrevue de Didymotique, verbalement il acquiesce à tout ce que veut Irène, mais quand il s'agit d'articles écrits, jurés devant des évêques, il refuse, il n'a que faire de ces écritures³. En 1354, quand il n'a que l'Heptascale et une portion du palais, et que Cz. est encore à craindre, il le leurre et l'endort en admettant sa co-régence; quelques jours après, non-seulement il lui arrache l'abdication, mais il lui impose le froc. Aujourd'hui, en 1355, d'une main il remet, de l'autre il garde Lesbos, car c'est la garder qu'y garder sa garnison. Au reste, la clause eût-elle dû être exécutée, l'idée en était déjà, sinon perfide, du moins très-machiavélique, car par cette clause Lemnos devait passer à Manuel Cantacuzène en échange de la Morée, qu'il céderait à Mathieu : or, mettre ainsi en présence Manuel et Mathieu pour la possession de la Morée⁴ était un parfait moyen de les rendre odieux et suspects l'un à l'autre.

2. Autres transactions pour la terminaison du débat.

Mathieu, livré par Voukachin⁵, fut conduit à Ténédos d'abord, avec sa femme et ses enfants, puis seul à Lesbos

¹IV. 42. — ²IV. 33, γράψειν δὲ μηδέν, οὐδὲν γὰρ δεῖν αὐτῷ γραμμάτων.— Cz. IV. 45-49. — ⁴ Qui avait pourtant recherché son alliance : Βοϊ-

Gattiluzio se chargea de le garder, et enfin à Epibates où finalement et après une forte et longue résistance il abdiqua par un traité formel, ne gardant de sa précédente fortune pour lui-même que la consolation d'être dit le premier en rang après le monarque et l'héritier présomptif, et pour ses fils, que les titres de despote donné à l'un, de sévastocrator donné à l'autre, et ne recevant la liberté qu'à la charge d'aller habiter la Morée avec son frère. La captivité à Ténédos est certainement de l'automne 1357 ; la translation à Lesbos est rapportée formellement par Grégoras à l'hiver qui ouvre l'année 1358 ¹: combien dura ce deuxième emprisonnement et quand Mathieu vit-il Epibates? Il n'est guère présomable que ç'ait été avant l'automne, car il fit à Thessalonique, avant de le faire venir, un voyage d'urgence, et probablement, si cette excursion fût tombée au milieu des allées et venues qui coïncidèrent avec l'aventure de Khalil, Grégoras, si minutieux ici, n'eût pas négligé de nous le dire. Il semble croyable, dès lors, que ce fut au plus tôt dans l'arrière-saison de 1358 (sinon au printemps de 1359) que Mathieu et son père passèrent en Morée ; et dès lors c'est en 1360

γνας Καίσαρ dans Cz., d'où Am., XX, 367, etc., Boïcnas César (!). Qui sait l'histoire de Serbie de cette époque ne balancera pas à reconnaître Voukachin dans Boïcnas (vu l'identité ou l'analogie de résidence, de rôle, d'actes, etc.), et il remarquera de plus que, puisq. Cz. le qualifie du César, il faut qu'usuellement il ait été nommé, non seulement *roi Voukachin*, ce qu'on voit souvent dans les chants serves, mais aussi *tsar Voukachin* (ce qu'on ne voit pas, mais ce qui s'accorde avec cet autre élém. connu que le tsar Douchan en mourant l'institua pour 7 ans collègue de son fils (Ouroch V) qui pourtant avait 20 ans. — XXXVII, 274 b du V., 98 de la copie de Rostgaard, puis 254 du V., 70 de R., car il y a interversion dans les ms. et les 2 4^{es} tiers du récit sur Khalil sont placés fautivement au bout du liv. XXXVIII, interversion qui évidemment, non de Gg., mais du copiste. Une fois l'ord. de Gg. rétabli, on le voit après la capture de Mathieu, et sa détent. à Ténédos dire και τὸ μετόπωρον ἐν τούτοις ἰταλεύρα, puis immédiatement, avertir qu'il passe aux faits de l'hiver (τοῦ γὰρ χειμῶνος ἐκείνου πᾶν σκληροῦ γενομένου κτλ) et nous apprendre que, s'occupant surtout de rendre impossible l'évasion de Math., il le fit transporter à Lesbos sous la garde de Gattiluzio (qui dès 1357 avait

seulement que Cantacuzène revint à Constantinople, puisque, nous dit-il, il passa plus d'un an avec ses fils dans la péninsule¹. Toute sa maison l'y avait suivi. Les Paléologues se trouvaient donc définitivement débarrassés des Cantacuzènes, car le moine Joasaph, ascétique et isolé, cessait d'être dangereux, et Eugénie, religieuse de Sainte-Marthe, n'ayant plus à cabaler pour son fils, est réduite à l'impuissance.

Nous penchons infiniment à croire que cette femme énergique et habile l'avait tenté auparavant. Cantacuzène ne dit pas une fois qu'elle ait marqué spontanément du goût pour la vie de particulier, pour la vie monastique². A la prise de Gratianople, Jean avait trouvé, dit Grégoras, des correspondances qui compromettaient nombre de notables byzantins³; et d'autre part, Cantacuzène nous dit qu'elle avait près d'elle au couvent la petite Théodora, une des trois filles de Théodora⁴, parfait prétexte pour correspondre activement avec la famille de Gratianople. Pendant la détention de Mathieu à Lesbos fut ourdi à Constantinople, à ce que nous révèle encore notre historien, un complot ayant pour but de s'emparer du palais et des princes impériaux en l'absence de Paléologue, et de le contraindre, l'épée sur la gorge des enfants et de leur mère, à donner à Mathieu la liberté, la souveraineté d'Andrinople et de son district, et de fortes sommes d'argent⁵: cette machination, ajoute-t-il, fut découverte; un ancien employé de la maison de Cantacuzène, Ziano⁶, auteur du projet, dénonça Irène comme instigatrice des conjurés, et persévéra longtemps dans ses dires, acceptant même les solennelles malédictions prononcées

celle des enfants et de la sœur de Math.) — ¹ Cz. IV. 49. — ² Aussi est-il étonnant qu'Am.écrite, XX, 549, «l'impérat. Irène imita sans répugnance son époux : sur le champ elle prit le voile, etc.» — XXXVII (274 b du Vat.) παρ'αὐτῆ καὶ γράμματα εἴρηται Βυζαντίων πολλῶν λάθρα Ματθαίῳ πεμπόμενα πρὶν ἀλῶναι. — ⁴ IV. 4. — ⁵ Cz. IV. 47. Gg. XXXVII, ne l'indiq. que par ce peu de mots διὰ δ'αὐτόν νεωτερισμός τις ἐξηχείτο λαθραῖος et par le redoublem. de précaut. qui amène la transl. de Lesbos. — ⁶ Et non Séjan, comme le dit ici Am., qui travestit

par Calliste sur sa tête en cas de parjure ; finalement pourtant, après avoir longtemps été en prison, subitement il prit peur de la justice de Dieu et il rétracta par un billet son imposture. Quoiqu'en dise Cantacuzène, l'imposture nous semble plus que douteuse et nous eussions voulu tenir et vérifier le mystérieux billet. Il n'y a, sur ce complot, que 3 hypothèses possibles : ou c'est Jean qui a organisé un simulacre de conspiration, soit afin de justifier des rigueurs, soit afin de déterminer l'abdication et le départ de l'opiniâtre Mathieu, ou Ziano conspirait sans connivence secrète et à l'insu d'Irène, ou bien il y avait concert entre la maîtresse et l'attaché. La deuxième n'est pas tolérable. La première se soutiendrait mieux, vu l'hypocrisie de Jean : mais d'une part, l'accent de Cantacuzène en le nommant ici est tel qu'évidemment il le savait pur d'une trame qui eût été si infâme ; de l'autre, si la conspiration eût été de l'invention des anticantacuzénistes, ils eussent prêté à Mathieu des projets plus horribles que la pensée d'une évasion, d'un apanage et d'un peu d'or. Cantacuzène lui-même n'y était sans doute pour rien et désapprouva : de là le pardon octroyé par Jean. Nous rendons hommage au courage d'Irène, mais avouons qu'elle avait joué là un jeu imprudent.

Ce qu'on lit dans Villani¹ que Cantacuzène, ermite, avait intrigué avec son fils pour remonter sur le trône, et que le complot découvert, il avait, à la tête d'une troupe de rebelles et de bandits, désolé la campagne, n'est, à notre avis, qu'un amalgame des bruits sur l'affaire Ziano, et de ces courses trop semblables à des brigandages que

singulièrement. le Ζεταυός de Cz. — ' Il a déjà été dit que longtemps il ne visa point à faire de son fils un emper. (et lui-même le répète hautement dans le disc. qui précède. l'associat. de Math., IV. 55) ; et s'il le voulait au moins faut-il reconnait. que ses longues tergiversations (en harmonie du reste avec son caractère.) équivalaient à ne pas vouloir [Irène au contraire nous semble très décidém. avoir voulu que son fils régnât, comme Théodora Cz. jadis avait p.-être désiré l'élévat. de son fils à l'empire plus que Cz. lui-même : on sait les prédilections des mères pour

Manuel Açan et lui faisaient par tout le pays, et dont au reste la guerre civile de 1341 à 47 n'avait offert que trop d'exemples. Nous avons vu que la soumission de Manuel eut lieu en 1358. C'est lui qui eut la gloire de se rendre le dernier. Du reste, il vint, la corde au cou, à Constantinople, implora publiquement merci et garda, mais au nom de Jean, le gouvernement de Vyzie : tout cela était sans doute arrangé avant la scène publique.

Pour Nicéphore, ce gendre de Cantacuzène, à cette époque évidemment il n'était plus. Dès 1355 il avait abandonné Mathieu. A la mort de Douchan, il avait couru reprendre l'Acarnanie sur le frère de ce prince, Bogdan-Sinicha (le Simon de Czène). La suite de ses aventures, son idée de répudiation, la belle et ferme conduite de Marie Cantacuzène, la mort enfin de Nicéphore au combat d'Akhelôn, tout cela est parfaitement raconté dans Cantacuzène² : il n'y manque que les dates, mais on voit assez que tous ces incidents se suivent de près, et il est peu croyable qu'ils aient passé trois ans. Très-probablement donc Cantacuzène trouva sa fille veuve auprès de Manuel en 1358 ou 59, et puisqu'elle revint ensuite trouver sa mère à S^{te}-Marthe, il est possible que ce soit lui qui l'ait ramenée en 1360.

§ 3. Dernier chapitre de Cantacuzène.

Cantacuzène qui n'a plus rien à dire de lui comme personnage politique eût pu clore là ses Mémoires, mais ami zélé de Philothée, il a voulu comme le rétablir sur le trône patriarcal dont Jean l'avait chassé : de là un chapitre supplémentaire³, peut-être ajouté après coup. Il est fort court, et ne contient d'utile au point de vue historique, avec la double mention de la mort de Calliste et du rétablissement de Philothée, que deux grands faits liés par synchronisme au remplacement du Palamite chéri de Jean par le Palamite qui avait couronné Mathieu : ces deux faits sont

leurs fils. — ¹ Math. Villani, II. 28, X. 78. — ² IV. 54. — ³ Le 50^e. —

la formation d'une ligne des voïévodes serves et de la tsarine Elisabeth avec les Grecs à dessein de chasser les Turks, et une campagne contre les Bulgares. Nous ne saurions rien de celle-ci sans Cantacuzène, qui nous montre Auchiale et Mésembrie reprises par Jean et Alexandre le cédant par traité! Si c'était vraiment en revenant ou quand il allait revenir de cette guerre que Calliste expira, ce prélat serait mort en été : cependant nous placerions plutôt sa fin au printemps, vu qu'on n'ajoute pas de fractions au nombre d'années de son patriarcat et que Calliste fut élu vers un commencement d'année. Pour Philothée, ce ne fut qu'au retour de l'empereur (en automne donc) qu'il reprit les rênes de l'église grecque. Quant à l'ambassade de Calliste en Servie, il s'est trompé en nous donnant Elisabeth pour veuve, puisqu'Ouroch V ne fut assassiné qu'en 1367 au plus tôt¹; mais puisqu'il sait la mort d'Ouroch on peut en conclure que le chapitre final ne fut écrit qu'en 1367; et Ameilhon de son côté se trompe bien mieux encore en croyant avoir pour lui l'autorité de Cantacuzène lorsqu'il écrit, « Elisabeth épouse du krald qui jouissait sans doute d'un grand crédit auprès de son mari.... » Cantacuzène, non-seulement la fait veuve (ce qu'Ameilhon avait le droit de rectifier), mais il ajoute que du vivant même du mari la femme habitait Phères vu qu'ils étaient en guerre.—A présent à quelle année rapporter ces faits? Nous nous en tenons à l'opinion usuelle qui les place en 1362, vu que le patriarcat de Calliste commença en 1350 et dura 12 ans: cependant, s'il arrivait que l'on comptât à Philothée les 15 ou 18 mois de son premier patriarcat, il pourrait se faire que la vie de Calliste dût être prolongée jusqu'à (l'automne?) 1363; mais, nous le répétons, nous n'en croyons rien: outre que les listes des patriarches ne portent point la double mention *Philothée pour la première, Philothée pour la deuxième fois*, les Paléologues ne pouvaient considérer ce prélat lors

¹V. les hist. de Servie. — ²Du moins cel. dans la Byz. cp. Banduri, *imp. o.*

de son premier patriarcat que comme un intrus; et pendant 99 ans qu'ils régnèrent encore après la chute de Cantacuzène, ils ne durent point souffrir que le nom du patriarche défenseur de leur légitimité s'éclipsât pour faire place à celui d'un rival, pas plus que le nom de Jean ne fut rayé de la liste des empereurs pendant 19 mois (d'av. 1353 à déc. 1354) parce qu'il plut à Cantacuzène de le déclarer déchu de son siège pendant ce temps.

CONCLUSIONS.

Qu'était-ce donc que Cantacuzène? — Ecrivain et historien nous l'avons caractérisé; il est superflu d'y revenir. — Homme politique, nous n'avons plus qu'à rassembler les traits épars disséminés sur son compte dans cette discussion. C'était par dessus tout un homme aimant et voulant le pouvoir : il fallut qu'il fût favori, premier ministre ; il convoita la couronne sous Andronic, il la prit sous Anne, il la retint de toutes ses forces sous Jean ; il n'aspirait pas à la transmettre à sa postérité, il semble avoir trouvé qu'il est sublime d'être à soi seul toute sa dynastie. Il sentait

aussi la beauté des principes, du désintéressement, du mépris des grandeurs ; il tenait à mettre toujours ces apparences de son côté, et ce désir lui fit presque sans cesse prendre des demi-mesures fatales au succès et donne à sa conduite un air de doute et d'irrésolution, qui n'est que le doute et l'irrésolution sur les moyens, sur les occasions, mais sur le but, non : du reste c'est bien là aussi ce qu'on nomme de l'irrésolution, et, on peut le dire hardiment avec Grégoras, il était trop temporisateur. Il savait se posséder, il avait de la longanimité, de la dignité, de la clémence, il en affecte bien plus encore qu'il n'en avait ; il abhorrait la violence, les actes sanglants, et s'il s'en commit tant pendant la guerre civile et son règne, il faut en absoudre sa volonté, bien que l'on ne puisse l'en déclarer innocent : il est certain que jamais de près ni de loin, il ne voulut entendre parler de faire mourir Paléologue, et, l'eût-il pris à Ténédos en 1354, il ne l'eût ni tué ni aveuglé. On a vu de quelle façon il aimait et entendait la vérité ; on doit le sentir encore mieux à présent : il était éminemment faux, il s'avancait en biais et par routes détournées au but qu'il eût plus tôt atteint par la ligne droite, et quels qu'aient pu être d'ailleurs ses talents, sa vocation réelle aurait été la diplomatie. Comme militaire, nous estimons qu'il valait assez peu, bien qu'ayant l'habitude de la guerre ; comme administrateur il avait une habileté réelle. Il discourait bien, mais froidement, et se plaisait trop à discourir. Cependant le plaisir de parler ne lui faisait, ni dire vrai s'il voulait mentir ni révéler ce qu'il avait résolu de cacher. Lui contester de l'application, de la capacité, l'art d'influer, serait injuste ; mais cette application se perdait en détours inutiles, sa capacité n'était jamais de la supériorité, son influence fut trop et trop peu. Au total, il eût été heureux pour l'empire qu'Anne l'acceptât franchement pour collègue de son fils et que plus tard ce prince se fût accommodé de cet arrangement ; il eût été heureux surtout que les deux jeunes Paléolo-

gues fussent morts de 1341 à 1347 et que Cantacuzène seul eût régné : en 1356 encore, si Jean l'eût voulu pour collègue, l'influence personnelle de l'ancien hôte de Douchan sur les Serves eût pu, grâce à l'anarchie, suite de la mort de leur célèbre tsar, faire recouvrer à l'empire ce qu'il avait perdu. Il n'en est pas moins vrai qu'il usurpa et que tout fut désastreux dans son usurpation, ces déchirements de 6 ans qui en amenèrent le triomphe, ces 7 ans de faiblesse et d'impuissance qui en signalèrent l'exercice. Ce que Cantacuzène ministre avait acquis à l'emp., Cantacuzène usurpateur le vit se fondre en ses mains. Il laissa même infiniment moins à Jean que n'avait en 1328 le bis-aïeul de ce prince, et les sources de la richesse publique étaient bien autrement taries, les Turks avaient commencé à s'implanter sur le sol de la Thrace : cependant ils n'y avaient pas encore pris racine ; et les en évincer était possible, quoique difficile : les Génois, les Serves étaient des ennemis plus dangereux encore et moins aisés à repousser. Toutefois Cantac. ne saurait être responsable de tous ces malheurs, mais sa part de responsabilité est forte. Quel empire fût rongé au cœur bien avant son usurpation, que la lèpre envahît irrésistiblement toute sa surface, que des membres entiers se fussent détachés, nous l'avouons. Mais pourquoi joindre à ceux qui vivent ce principe délétère qui hâte l'agonie ? pourquoi vouloir traiter le malade lorsque l'on ignore si ce que l'on offre est un remède ou du poison ? Les actes sont irréguliers, le succès ne justifie pas les actes, et les mesures prises ne pouvaient la plupart du temps amener des succès : nous ne saurions ni admirer ni absoudre ! et en exécrant Apocauque, en flétrissant Anne, en restant indifférent et froid pour Jean, en reconnaissant que cette tourbe de Constantinople et de Thessalonique, de courtisans et de populace méritait son sort, nous reprochons à Cantacuzène deux torts, — d'avoir été un usurpateur et de n'avoir pas été un grand homme.

ANNEXES.

A.

DISCOURS DE JEAN PALÉOLOGUE A IRÈNE CANTACUZÈNE

A L'ENTREVUE DE DIDYMOTIQUE EN 1352

(Tiré du l. XXVII de Grégoras inéd., pp.17, etc. du ms. g. 3095 de la bb.roy.).

Ce discours, que nous avons dit (IV-111-4) imaginaire en ce sens qu'il aurait été prononcé tout d'une haleine, mais réel en ce sens qu'il récapitule en l'ornant une conversation réelle, et qu'il est comme le manifeste de la guerre qui va éclater derechef, est un véritable hors-d'œuvre, mais il est excessivement curieux par les récriminations et les détails qu'il contient, et qui s'étendent à une foule de sujets. C'est un supplément, non seulement à Cantacuzène, mais à Grégoras lui-même, qui, en racontant auparavant les faits sur lesquels il revient ici, ne les a pas accentués avec autant d'aigreur. Évidemment il a changé d'esprit à l'égard de Cantacuzène; il est plus ardemment, plus impitoyablement hostile au moment où il a écrit ce discours. Du reste, il semble qu'il ait voulu un peu dissimuler ce changement d'esprit, en mettant les paroles dans une bouche étrangère. Les inculpations, les exagérations portent toujours coup; mais à toute force si on les lui eût reprochées, il eût pu dire: « Ce n'est pas moi qui parle, c'est l'ennemi de Cantacuzène; je ne garantis pas la vérité des reproches, mais je garantis qu'on les a faits. » Nous allons donner ici, non pas la totalité de ce discours, qui occupe neuf longues pages entières (du recto de 133 au verso de 137) du manuscrit 1095 du Vatican, sur lequel Rostgaard l'a copié pour la Bibliothèque du Roi (en 1699), mais tout ce qu'il offre d'essentiel. On nous pardonnera de ne point l'accompagner d'une traduction française, pour laquelle le temps nous manque, et à laquelle suppléeront assez d'ailleurs, pour toutes les personnes un peu au courant de la langue de l'auteur, les explications que nous jetons, tantôt en tête, tantôt au milieu des divers paragraphes de ce morceau, et dans lesquelles nous espérons n'avoir omis aucune des légères difficultés qu'il peut offrir.

I. Après une période de généralités préliminaires, dans laquelle il dit que telle affaire, indifférente dans les commencements, et qu'on néglige tandis qu'on devrait la surveiller avec un soin extrême, aboutit à envelopper l'homme trop naïf d'un réseau de dangers, comme l'invisible toile de l'araignée aide sa perfide habitante à faire sa proie de pauvres animalcules (πολλά τ. πραγμάτων, ὃ μῆτερ, ἐν προομίαις ὁμαλῶς ὀρώμενά τε καὶ ἀμελούμενα, δέον περιεργόν τινα καὶ πεφροντισμένην λαβδάνειν ἕξεταισιν, σφόδρα μακροῦς ἐπεκρέμασε τ. κινδύνους οἷς μὴ προειδέναι ἐπὶ δι' ἀπλότητα τρόπων, ἀρχῆς τινὸς μιμούμενα τρόπον· ἢ τό τε χρώμα καὶ ὕψος καὶ τ. κίνησιν ἀερώδη τὰ πάντ' ἔχουσα, λαθάνει τὰ τ. βραχέων ἐπιπίπτοντα ζῶων ῥᾶστα θηρεύουσα), il enveloppe dans des reproches communs et Mathieu Cantacuzène et son père; il proteste que, sans les mouvem. que se donne le 1^{er} pour le faire périr, lui Jean, il préférerait à tout la paix. Mais comm. ne pas m'émouvoir, dit-il, en le voyant s'approprier les attributs de la puiss. souveraine, en l'entendant émettre les unes après les autres toutes les sortes de prétentions, sauf celle de ma mort, qu'il ne crie pas aux portes? Ces prétentions, elles ne sont pas dans les traités dont vous me reprochez la violat. Le respect des lois empêchait d'en parler :

comm. ce respect n'empêche-t-il pas encore plus de les réaliser arbitr. et contre tout droit? Et notre père acquiesce à tout cela! Car voir et ne pas mettre obstacle, c'est faire : la chose est flagrante. Il stimule par le fait plus qu'il ne pourrait stimuler par la parole! Il agit en restant muet! Et tandis que, par ce silence, il échappe aux reproches des hommes, il finit par met. en scène le drame qu'il médite depuis longtemps. Κἀγὼ τοιγαροῦν εἰ μὲν ἡρεμήσοντα ἦδαι Μαθαῖον τ. ἐμὸν ἀδελφόν, καὶ μὴ πρόφασιν τὸ τ. δεσποτίας αὐτόνομον ἐσχηκότα τ. ἐμὴν καιροφυλακῆσειν σφαγῆν, τ. παντός ἄν τὸ τ. εἰρήνης ἐπιμησάμην ἐνταῦθα τερπνόν, καὶ παντός αἵμα καὶ λόγου καὶ πράξεως τ. ἀπράγμονα σιωπῆν ἐποιησάμην ἐπίπροσθεν μάλᾳ τοι ἄσμενος. Νῦν δέ με παραττει σφοδρῶς ὅποσα σφετεριζόμενος ἐαυτῷ τ. βασιλείας περιτίθεισι σύμβολα, ὅσα τ. ὅρκους ἐκείνους σιωπηθέντα παρῆρσιάζεται νῦν ἡρέμα καὶ κατὰ μικρόν ἐφ' ἑτέροις ἔτερα διηλεκτῶς προστιθέμενα καὶ τ. ἐμὴν ἀνείροναι μονοῦν τραγωδοῦντα πρὸ θυρῶν τ. ἐμῶν δέον, εἰ μὲν δίκαια ταυτί, τ. ὅρκους ἐκείνους τὸτ' ἐγγραφήναι ὡς ἀρτίως προφέρεις, δεξιῶς ἐμοὶ τ. καταλύσιν οὐνεδίξουσα. Εἰ δὲ τ. νόμους αἰδούμενος τότε σεσίγηκε, πῶς οὐ νῦν μᾶλλον αἰδεῖται τ. ὅρκους τε λύνω ἐκείνους περιφανῶς, καὶ ἂ τ. νόμους κωλύεται μετ' ἐξουσίας οὐ μάλᾳ τοι προσηκούσης ἀρπάζων ἀρτίως, καὶ ταῦτα δρῶν τ. πατρός συγχωροῦντος ἅπασι; τῷ γὰρ αἰεὶ βλέποντα μὴ κωλύειν καὶ ὡς αὐτὸς αὐτόχρημα δρῶν ἀλίσκεται, καὶ τ. ἐμὸν ἐς προὔπτον ὁ κοινὸς πατὴρ εἶναι ὁμωμοκῶς δημιουργεῖ θάνατον. Ἐφ' ἃ γὰρ τ. παῖδα σχήματα σιωπῆς συγχωρεῖ, τὴν διὰ γλώττης προτροπὴν τῇ διὰ τ. ἐργῶν νενίκηκεν· ἐκείνῳ μὲν ἠπατηκῶς, τούτῳ δ' ἐπιπέσων διὰ τὴν ἐκ τοῦ ληθέναι εὐστοχίαν· κἀκείνῳ μὲν τὸ τ. ἀνθρωπίνης ἐπιτιμησῆος φρεῖγων προφανές, τούτῳ δ' ἐγκαίρως τὴν τ. δράματος ἀνακαλύπτων σκηνήν, καὶ τὴν πάλαι κρυπτομένην βουλὴν ὄψι προδεικνύς.

Suiv. qq. sentences sur la dissimulat qui travaille sourdem. à nuire, et dont les effets se sentent avant que l'auteur de la trame ait parlé, avant que la victime se soit doutée du piège (φθάνει τ. γνῶσιν ἢ πείρα λίαν ὠκύπους φανεῖσα καθ' οὐ τολμᾶται τὰ χεῖριστα): «Jeunes et vieux, soyez sur vos gardes!» Il est des pères qui ont levé l'épée sur leurs fils, il est surtout des frères qui l'ont portée sur la gorge de leurs frères (Ἀκούομεν οὖν καὶ πατέρων ἐίνους ἀνδροφόνον ὀπίσσαντας χεῖρα κατὰ τ. υἱῶν καὶ πλείους ἐτι τ. ἀδελφῶν τὸ ζῆφος καθ' αἵματος βαπτίσαντας συγγενοῦς καὶ κατὰ λαίμου πικρῶς ὀρχησαμένους ὁμοφύους). Ce n'est donc pas moi qui viole les lois de l'adoption, qui foule aux pieds les serments; c'est Cantacuzène mon père! Quelle iniquité y a-t-il à vouloir prolonger ma vie tant que le voudra le Très-Haut, tant qu'il plaira au Créateur? Les lois châtient, non pas celui qui tient à exister, mais l'usurpateur qui, sous le masque de l'amitié, se parjure et veut perdre celui qu'il a juré de chérir. Voilà le crime; aimer à vivre n'en est pas un. Ah! plutôt au Ciel que je fusse mort avant de subir ma triste fortune, que mon sang eût coulé en sacrifice pour votre intronisation, qu'un peu de poussière eût recouvert ce déplorable corps! Plût au Ciel que la terre m'eût englouti avant que je fusse réduit à vous retracer mes infortunes, auxquelles se mêle la nécessité d'inculper mon beau père! Οὐκ ἔγωγε τοίνυν αὐτὸς ὁ τ. υἰοθεσίας παραβαίνων τ. νόμους, οὐκ ἔγωγ' ἐκείνους ὁ τ. φρικώδεις ἐκείνους ὅρκους πατῶν· ἀλλ' ὁ πατὴρ ἐμοὶ καὶ τ. ἐμῆς ὑπάρχειν προμηθεὺς ὁμωμοκῶς ζωῆς. Τί τοίνυν ἀδικῶ ζῆν ἐφιέμενος ἕως ἄν καὶ τῷ κρείττονι συνδοκῆ καὶ συγχωρῆται τῷ πλάσαντι; οὐ γὰρ τ. ἐφιέμενους ζῆν ἀσφαλῶς οἱ νόμοι κολάζουσιν, ἀλλ' οἷς, τυραννικὴν ὠμότητα σχήματι φιλίας ἀναμίξασιν, ἐπιπορκεῖν ὁμοῦ καὶ φθεῖρειν ἐμέλησεν ὡς ἀγαπᾶν ὁμωμοκῆσαν. Ἐκείνο μὲν γὰρ ἀκώλυτον ἔχει τὴν τ. βουλήσεως ἐφῆσιν· τοῦτο δ' οὐκ ἄθῳον τ. γνώμην ἐγκλήματος. Ὡς ὄφελον τότε γε θνήσκειν, καὶ τοῦμὸν αἷμα τοῖς ὑμῶν ἐπιπατηρίοις εἶθε ἰθύετο τῶς καὶ βραχεῖα κόνις τοῦμὸν ἐκάλυπτεν ἄθλιον σῶμα, πρὶν ἐς ταιαύτας τεταμιεῦσθαι τύχας!... Ἡδιστ' ἄν νῦξάμην χανεῖν μοι τ. γῆν μᾶλλον ἢ τ. ἐμάς

ἀναγκάζεσθαι νῦν ἐπὶ σοῦ συμφορὰς ἀφηγεῖσθαι· ἀναμείμικται γὰρ ταυτί πως καὶ συμπέφυρται τ. ἐγκλήμασι τ. μοῦ πυνθεροῦ.

Alors, en effet, commence le tableau des griefs du jeune prince contre Cantacuzène. Partant du règne de l'empereur son père, il rappelle à quelle splendeur s'éleva Cz., la toute-puissance de ce ministre et celle de sa mère, et pourtant le soin tout spécial du souverain à garantir l'hérédité, le maintien de son fils sur le trône. Hé bien, ajoute-t-il, à peine mon père avait payé le tribut à la nature, on sait quels maux le ministre a fait fondre sur ma mère, et sur lui-même par contre-coup, en tentant d'interrompre la suite de cinq têtes couronnées, et — qui l'eût imaginé avant de le voir? — de transporter la succession sur la sienne. Oui, il oublia ses promesses à mon père, pour ne plus penser qu'à ce sceptre tant rêvé depuis longtemps; il prit aux cheveux l'occasion! Bien des sages me le disaient; moi, je ne pouvais les en croire!... Ὠρώντες εἰς εἰὼν αὐτὸν ἀνώψωσε κλέος ὁ μακαρίτης ἐκείνος βασιλεὺς ὁ τ. ἄθλιον ἐμὲ γεγεννηκώς· τῦνομα μὲν γὰρ ἐκείνος εἶχε τ. βασιλείας, τῆς δ' ἐξουσίας συλλήβδην εὗτος ἀπάσης εἰπεῖν μετὰ γε τῆς αὐτοῦ κατετρυφᾶ μητρός· καὶ ἦν ἐπὶ τούτοις ἐκείνω τὸ σκοπιμώτατον φυλακῆς ἕνεκα τῆς εἰς τ. βασιλείαν διαδοχῆς καὶ διαμενῆς τ. ἱμῆς. Ἄλλ' ἐπεὶ τῆ φύσει τὸ χρεῶν ἐκτίσας ἀπῆει, βρέφους ἐμὲ τ. χερσὶ τ. μητρός λελοϊπώς, ἴσασιν ἅπαντες ὅσας τε αὐτὸς ἐμοὶ μετὰ τ. ταλαινῆς μητρός ἐπὶνεγκες συμφορὰς, καὶ ὅσας αὐθις αὐτὸς κατ' αὐτὸν ἐπεπόνθει, πέντε βασιλείων σειρὰν καὶ διαδοχὴν εἰς ἑαυτὸν μεταστῆσαι πειρώμενος, πρᾶγμα πρὶν γενέσθαι μὴδ' ἐλπίσθέν. Ἐκλαθόμενος γὰρ εὐθύς τὰς τοῦ μοῦ πατρὸς συνθήκας ἐκείνας, ἦν ἐκ πολλοῦ βασιλείαν ὠνειροπόλοις ταύτης ἐμὲμνητο μόνης, ἐν ἐκ πολλῶν ζητῶν, ἧδη καιροῦ λαθόμενος. Καὶ ταυτί μὲν ἔγωγε τὸτ' ἀκούων, πρὸς τ. συντωτέρων, πιστεύειν οὐκ εἶχον. Mais j'ai bien été forcé de croire et de reconnaître un peu tard l'arbre aux fruits qu'il a fallu goûter : Γινώσκω τοῦ πάλαι φυτοῦ τ. ῥίζαν ὄψι γευσάμενος τ. καρπῶ. Il sait se taire, c'est vrai, et la nature l'a doué de dissimulation; mais les faits parlent, l'incorruptible témoignage des faits éclate comme le tonnerre : Εἰ γὰρ, μὴ λάλοι τ. γλωτταν αὐτῶ τ. φύσεως παρασχούσης, ἀνεκλάλητον ἐκ τοῦ γε ῥατσου τ. μελετην ἐκρῦπτεν ἐν ἀπορήτοις μυχοῖς τ. καρδίας, ἀλλ' οὖν ἰβία τὰ πράγματα καὶ πᾶσαν ἀκοήν περιτῆχει βροντῆς ἀπάσης τρανότερον· ἀ μᾶλλον ἀδέκαστον ἔχει τ. ψῆφον τ. μαρτυρίας καὶ παντάσῃ ἀκαπήλευτον.

1. *Premier grief : liaisons avec Oumour.* Sans cela, pour quoi se fût-il, au mépris de Dieu, uni de longue main, par tant de gages, à l'impie émîr de Lydie (Oumour)? Ἡ φρασάτω μοὶ τις παρελθὼν τί τ. ἀπάντων αὐτὸν ἠρέθισεν ἕτερον ἐς λήθην μὲν ἐληλυθέναι θεοῦ, φιλίας δ' ἐνέχυρα τόσα καὶ τόσα παρασχεῖν ἐκ πάντων πολλοῦ τῷ βαρβάρῳ καὶ ἀσεβεῖ τ. Λυδίας σατράπῃ. pour quoi se fussent-ils réciproquement prêté le serment de mourir l'un pour l'autre? καὶ ὀρκώσασιν μὲν ἐκείνον ὑπὲρ αὐτοῦ κινδυνεύειν ἄχρι θανάτου, ὁμῶναι δ' αὐτὸν ἐκείνω τὰ ἴσα; pour quoi, si ce n'était dans le but qui s'est incontestablement révélé par des actes immédiatement après la mort de l'empereur mon père? ἢ (corrélatif de l'ἕτερον un peu plus haut) πάντως δ' ἐργος ἀναντιρρήτως εἰδείξεν ὑστερον τοῦ μοῦ πατρὸς καὶ βασιλείως θανόντος εὐθύς. Les sujets ne voulaient pas de sa dominat.; il usurpe, il se fait proclamer. Τῶν γὰρ ὑπῆκόων τ. ἐγχείρησιν οὐ προσειμέναν αὐτοῦ, προβάς ἐκείθεν τυρανικὴν ποιεῖται τ. ἀναγόμεσιν ἑαυτοῦ. Et il appelle au secours la horde barbare qui l'étê dévaste le camp. thraces, ἕκαστε τὴν τ. θρακικῶν πόλεων γῆν, et qui l'hiver dépeuple les villes, pille les environs, fait des esclaves jusque vers les portes, ἠρήμου τ. πόλεις, τὰ περίε ἅπαντα ληϊζόμενός τε καὶ ἀνδραποδιζόμενος ἄχρι πυλῶν. Ces victimes pourtant n'étaient coupables de nulle injure à son égard, soleil et terre, vous le savez! Ἰφ' ὧν, ὃ γῆ καὶ ἡμε, οὐδὲν προηδύητο! Puis arrive ce trait terrible des Turks éventrant les captifs pour se dégoûdir les pieds et les mains dans leurs entrailles,

τ. αἰχμαλώτων ἑλεεινῶς ἀγομένων σχίζοντες τ. γαστέρας εἰ βάρβαροι τὰς τε χεῖρας αὐτῶν καὶ τ. πόδας εἰσήγον, ἀλέας μετριάς εἰνεκα, sinistre tableau dont Jean a tort de charger l'horreur en affirmant que Cantacuzène à ce spectacle ne sentait ni émotion ni ombre de pitié en sa conscience, qu'il contemplait l'agonie des victimes du haut de son cheval, qu'il les foulait aux pieds ! ὁ δ' οὐτε ἐκάμπτετο βλέπων... οὐτ' εἰκόνα γούν τινος βραχίας φειδύς ἐνετύπωσεν ὄλωσ τῶ τ. ψυχῆς συνειδότη, ἀλλ' ἡμιθνήτας ἐτι καὶ ἀσπαίροντας ἐφιλονεῖκει μιμῆσθαι. Voilà le héros que la déplorable Constantinople a nourri dans son sein, elle qui pourtant savait si bien la vieille prédiction : « L'Église et l'État seront ruinés par le double kappa. » Τοιοῦτον ἡ δυστυχῆς μεγαλόπολις καθ' αὐτῆς ἐξέθρεψεν ἄνθρωπον ! καὶ ταῦτ', εἰδύια πόρρωθεν ἀδόμενον, Ἐσχάτην ἀπώλειαν αὐτῆς θ' ἅμα καὶ εὐσεβείας ὑπάρχειν αὐτῆς τὸ κ στοιχείον διπλούμενον. Et il couronne en disant : « Si ma mère à son tour s'est laissée entraîner à quelques actes analogues (παρασυρεῖσαν... παραπλήσι' ἄττα πεπραγῶν), ce n'est pas elle qu'il faut en accuser, c'est Cantacuzène.

2. Nous glissons sur le deuxième grief, qui est développé moins richement que le premier, et qui eût dû se confondre avec le premier, comme n'en étant qu'une subdivision, ou comme formant avec lui un genre dont l'un et l'autre ne sont que des espèces : c'est l'intervention d'Ourkhan, non moins détesté qu'Ourmour ; c'est cette nouvelle série de dévastations turques qu'amène un mariage, et qui, tendant au détriment de Jean seul, sont funestes cependant à toute la chrétienté (καὶ ἦ μὲν ὁ δρόμος ἅπας αὐτῶ κατ' ἐμοῦ, ἡ δὲ βλάβη κατὰ πάντων Χριστιανῶν). De là il passe à son troisième grief, ou troisième indice de l'ancienneté des plans ambitieux de Cantacuzène, plans qui, lorsqu'ils se manifestèrent, étaient la flamme qui à un léger souffle s'élance de l'étincelle dormant sous la cendre (σπινθηρα πυρὸς ἐκ σποδιάς ἀναλάμψασα φλόξ, πνεύματος ὀθενδήπουθεν ἐρεθίσαντος).

5. Ce 5^e indice, ce 5^e grief, c'est le son qu'a eu Cz. de s'assurer la bienveillance et la coopération des Palamites. Gg., suivant son usage, se donne carrière sur ces sectaires, quoique cependant il observe encore certaines bornes ; et il mêle à ce qu'il dit de l'alliance de Cantacuzène et des adorateurs de la lumière incréée du Thabor beaucoup de détails qui pourraient passer à leur tour pour des griefs. — Il commence par poser en principe leur scélératez, leur promptitude à remplir l'état de parjures et de discordes, leur hypocrisie qui cache la flèche sous la robe noire, leurs actives et sourdes intrigues qui ont séduit la candeur de sa mère, et grâce auxquelles, récifs cachés sous l'onde, ils l'ont livrée à la fureur de l'abîme. Καὶ γὰρ ἐκεῖνοις σύνδρομον καὶ τὸν τ. Παλαμᾶ κρίνας ὑπάρχειν θίασον πονηροῦς ὀργάνοις μετὰ τ. ἀσεβῶν ἐκεῖνων, καὶ τούτοις ἐχρήσατο κατ' ἐμοῦ, ἵνα καὶ τούτο τῆς ἐκ πολλοῦ ταμειουμένης αὐτῶ κατ' ἐμοῦ γνώμης γνώρισμα εἴη καὶ τῆς τ. ὄρκων αὐθις συγχύσεως. Διὰ γὰρ αὐτῶν ἀπάσης ἐπιτορκίας ἰμοῦ καὶ διχοστασίας μάλα ῥαδίως τ. πόλιν ἐκεῖνος ἐπέπλησεν. Ὄξειε τε γὰρ εἰς κακίαν ὄντες εἰ ἄνθρωποι, καὶ ἅμα τῶ τ. σχήματος μέλανι μετὰ τ. ἀσεβείας καὶ τὴν ἐς τὰ τοιαῦτα τ. πονηρίας ἀποχρῶσαν φαρέτραν συγκρύπτοντες παντοδαπῶν καὶ πολυτρόπων γέμουςαν τ. βελῶν, κάκεινα μὲν ἡρέμα καὶ σπουδῆ περαίνοντες, τὴν δὲ γε τ. ἐμῆς ὑπόντης ἄλλως μητρὸς ἀπλουστέρων εὐμείναι ὑφάλων πετρῶν εὐδαμῆ πω μαθούσης συμπτώματα, καὶ δόλους μὲν αὐτῆ καὶ προδοσίας ῥάπτοντες ἡμέρας καὶ νυκτός, φιλίας δ' αὐ ἐτέρωθεν δεικνύντες πρόσωπον, ἔλαθον ἀσφοπῆ τῶ τ. διωκόντων προδεδικωκότες βυθῶ, ληστῶν ἀδικώτεροι πάντων τ. εὐεργέταις φρανέντες ἡμῖν. — Arrivent ensuite diverses citations bibliques, qui, d'une part, complètent, de l'autre indiquent que le temps d'épreuves aura un terme, que la justice de Dieu ne se dissimulera pas toujours. Il passe ensuite, sans transition et presque avec les formes qu'on prendrait pour réfuter une objection, au tableau des trames ourdies contre lui. — 1^o On l'a

lâissé vivre, c'est vrai ; mais, d'abord, il n'y a pas là de quoi se vanter. Un crime commis n'est pas justifié par ceci qu'on n'a commis ce crime, comme de ce qu'on n'a pas mis le feu à la ville il ne résulte pas qu'il soit légitime de mettre le feu à la maison du voisin. Puis, s'il n'a effectué qu'un attentat pour le moment, il préparait l'autre ; et loin de pallier le 1^{er} de ses crimes par l'absence du second, il se les verra imputer tous les 2. Il m'accordait la vie afin de me réduire à l'extrême dépendance (ah ! que ne suis-je mort plutôt que de l'avoir subie !) ; il aspirait à un renom de clémence, et faisait lui-même sonner son humanité dans des lettres et proclamations multipliées à grands frais ; il voulait passer pour profond politique, pour homme de guerre expérimenté. Εἰ δὲ μὴ πεφόνευκεν εὐθύς χειρωσάμενος, τί τοῦτο ; Πρῶτον μὲν γάρ, οὐ χρεῶν ἀντί τ. πεπραγμένων κακῶν τὰ μὴ πεπραγμένα προβάλλεσθαι· οὐ γάρ τις οἰκίαν ἐμπρήσας, ὅτι μὴ πόλιν ὅλην ἐνέπρησεν, ἀθῶος μένει τ. κολάσεως. Δεύτερον δέ, οὐ γάρ μᾶλλον διαθέταρον φεύξεται θάτερον ἢ δι' ἀμφοτέρον τιμωρίαν ὀφλήσει· τ. μείζω, οἷς τοῦτο μὲν αὐτὸς ἔδρασε νῦν, ἐκεῖνο δὲ θύραν ἄλλοις ἀνώγειν, ἔργῳ διδάσκων τὰ μείζω καὶ καθ' ὅλης ταλμᾶσθαι τ. πόλεως λεληθότος εἴ τις προδιδόναι βούλοιτο συγκεχώρηκε γὰρ τοῦλαττον ἵνα αὐτὸς μὲν κερδάνῃ τὸ μείζον, ἡμῖν δὲ τ. μακροτέρους ἐπικρεμάσῃ κινδύνους. Πολλῶν γὰρ ἥδιον ἀπᾶς ἐμοίγε τότε θανεῖν ἢ ζῶντα δουλεύειν ἑτέροις ἐν ἀδελείᾳ διηλεκῶς καὶ πολυειδεῖς καθ' ἡμῶν πλεκομένους ὄραν τῶς τ. θανάτου ἐρώχους.... Λόγῳ μὲν γὰρ τετήρηκε ζῶντας ἡμᾶς, ἵν' αὐτῷ πιθανῆ τ. φιλανθρωπίας ἢ πρόφασις ἢ καυχωμένῳ ταυτί διὰ κηρύκων τε καὶ ἐπιστολῶν πρὸς ἅπαν ἔθνος ὅσον ἐφικτὸν σὺν μάλα μακρᾷ τῇ σπουδῇ καὶ δαπάνῃ, ἔργῳ δὲ τ. δεσπότης ἔχων ἐν ἀνδραπόδων μοίρα, ὑπόθεσιν ἔχη καὶ τοῦτο καυχήσεως καὶ μάλα μακρᾶς ἐν τῷ βίῳ σοφίας αὐτοῦ καὶ στρατηγικῆς ἐμπειρίας... — 2^o Il a fallu que Paléologue devînt son gendre. Ce n'était certes pas de son gré, et bien moins encore de celui de sa mère ! Mais il faut en taire les mystérieuses raisons. Ἦγαγε γὰρ ἐπὶ θυγατρὶ γαμβρὸν ἄκοινα, καὶ μάλα ἥμισα τ. εὐπῆς βουλομένης μητρός, δι' ἧς ἐκλαλεῖτο οὐ θέμις αἰτίας. — 3^o Marchant dès lors droit à l'accomplissement de ses plans, et mettant au rang de vaines paroles, ses serments de ne rester mon collègue que jusqu'à ce que j'eusse 20 ans et de ne laisser aucun de ses fils aspirer au trône, il me traite en esclave, il me traîne à sa suite comme un vaisseau à la remorque, il fait de l'empire des parts à ses fils ; et, quand bientôt Mathieu se révolte, il est évident que la trame a été ourdie par son père qui, sous prétexte de pacificat, lui fait tantôt une concess., tantôt une autre, et lui octroie tous les insignes impériaux sauf le diadème. Ὡν τὸ ἀπόρρητον αὐτὸς ἐκὼν παρατρέχων, εὐθὺ τῶν αὐτῷ σκοπουμένων ἐβαδίζε· τὰ δ' ἦν ὅτι φρικῶδεις ἡμῖν παρεσχικῶς δημοσίᾳ πνεύσαντας ὄρκους εἶναι τε πατὴρ ἐμοὶ καὶ συμβασιλεύειν ἄχρις ἂν ἐς τ. εἰκοστὸν εἰς ἐφῆβαιον ἴδῃ μὲν παραγγέλλοντα χρόνον, μηδενὸς τ. υἱέων αὐτοῦ τῇ βασιλείᾳ, τολμησόντος ὅπως οὖν ἐπιτίθεσθαι, ὃ δ' οὐκ εἰς μακρὸν ἐπέβαινε τάναντία, λήρον ἅπαντας ἡγήσάμενος ὄρκους ἐκείνους. Καὶ μὲν δὴ καὶ ἄτρείως ὀμματ' εὐθύς εἰληφῶς, ἐμὲ μὲν ἐν Καρὸς τε εἰτίθετο μοίρα καὶ ὥσπερ ὀλακάδι ἐφόκλιον ἐπεσθαι οἱ προσέτατε, τοῖς δ' υἱέσιν ὄλαις ψήφοις ψυχῆς τ. βασιλεῖον διένειμε κληῖρον.... Διένειμε δ' οὐκ ἐκκεκαλυμμένως, ἀλλὰ κρύφα καὶ μὴ τολμῶντος, ὡς ᾗετ' αὐτὸς, ἐμοῦ τσπαράπαν αἰσθάνεσθαι. Οὕτω ἔραχῦς τις προῖβαινε χρόνος· καὶ ἀποστασίας τὰδελφῶν μου Ματθαίου συχνάς ἢ φήμη φέρουσα πᾶσαν ἀκοὴν περιήκει λαμπρῶς. Καὶ τῆν Ματθαίου μὲν τὸ δρᾶμα, τὸ δ' ὅλον εἰκονομικῆ τισ πατριῶν δόξης ἐπινοία. Διὰ γὰρ τ. τοιούτων ἐκείνων νῦν μὲν τῶδε, νῦν δ' ἕτερον εἰρήνης δῆθεν εἵνεκα συνεχωρεῖτο· καὶ πάνθ' ἐξῆς ὅποσα τ. βασιλείας ἐπεφύκει σύμβολα πλὴν τ. λιθοκελλήτου μόνης καλύπτρας. Οὕτω γὰρ εἰς φῶς καὶ τοῦτι προελήλυθε τὸ σέμέμα, ἐν ἐπαγγελίαις δ' οὖν ἐγαλακτοτροφεῖτο καὶ τούτο. — 4^o Mathieu l'a injurié publiquement quand le jour de la procession aux lauriers il s'est refusé à paraître côte à côte avec lui dans la cérémonie,

ce qui eût été faire abandon de sa couronne et de sa vie ; et ces grossières invectives telles qu'on n'en adresserait pas à un bouvier, Cantacuzène les a-t-il blâmées ? Non ! il en a gardé rancune à l'injurie. Καὶ ἤδη προὔπεμπεν ἐς τὸ παρρησιαζόμενον. Καὶ ἵνα τὰ πλείω τ. μέσον ἀφελών ὑπομνήσω Ἐραχία καὶ περὶ τούτου, τίνα με ψυχὴν ἔχειν ᾤθήθητε ὁπότε, μήπω με τ. δωματίου προβάντα πάσαις ἡνίαις ἐκεῖνος ἵππου καὶ θυμοῦ φερόμενος πρὸ τ. θυρῶν τ. ἐμῶν ἀφ' ὑψηλοῦ καθήμενος ὕβρεσιν ἐπλυνε μάλα μακραις καὶ οἰαῖς κατὰ βροχλάτου χρήσασθαι τις αἰσχυνθεῖν ἄν ; Καὶ ἀρνηθείης πάντως καὶ ἄν οὐδ' αὐτῆ, δημοσίᾳ τ. πράγματος γεγονότος. Οἶσθα γὰρ τ. συνήθη καὶ ἐτήσιον τ. βασιλεῦσι διαφναῖον θρίαμβον, ὁπότε βασιλικαῖς μὲν ἡμεῖς αὐτὸν ἠτοιμάσατε διαδήμασι κοσμηθέντα δημοσίᾳ μοι συμπανηγυρίζειν ἐκεῖνο τὸ θέατρον, ἐμοὶ δ' οὐκ ἀνεχομένη τ. ἐμῆς ἐκοντὶ προδότη γίνεσθαι βασιλείας ἡμοῦ καὶ ζωῆς μηδὲ τ. δωματίου προβαίνειν προθυμουμένω διὰ τ. λύπην, ἐκὼν γὰρ αἰσχύνην εἶπειν καὶ θεατρικὴν ἀτοπίαν, τὰ τριαδὶ πεπονθέναι συμπέπτωκα, καὶ, δέον εἰς ἐκδίκησιν τ. ὕβρεως τ. κοινῶν διαναστήναι πατέρα, ὃ δὲ καὶ μετόπισθεν ἔσχε κότεν ὄφρα τελείωσῃ κατὰ τοῦ μηδὲν ἀδικούντος ἐμοῦ. — 5° Enfin, repoussant derechef les sanguinaires avis des Palamites qui voyaient dans la mort du gendre la fin de tous les embarras du b.-père, et pourtant voulant le mettre hors de son chemin, Cz. l'a confiné sans sa mère et sa femme à Thessalonique, l'a entouré d'espions, de gardes, qui prétendent le conduire comme un enfant, lui, homme de 20 ans, lui père de famille. Ἐκείθεν γὰρ ἐκποδῶν με ποιεῖν βουλευσαμένω τῷ πενθερῷ τ. ταχίστην με διαχρήσασθαι ἕτω παρῆνουν οἱ τ. παλαμικῆς δόξης αἰρεσιώται· τουτὶ γὰρ ἐν Ἐραχίῃ τ. ἄλλην ἔχειν ἔψασκον ἀπαλλαγὴν τῆς ἄλλης δι' ἐμὲ ψυχὴν ἀσχολοῦσας αὐτῷ φροντίδες καὶ τοῦτ' ἔργον λύειν αὐτοὶ πρὸς θεὸν ὑποσχοντοῦν μοσιταὶ γιγνώμενοι. Τοῦτ' ἐμοίγε βέλτιον ὄν οὐκ εἶδ' ὅπως αὐτὸς οὐκ ἠθέλησεν δρᾶν· ἐμοὶ μὲν γὰρ εἶχεν ἄν πως ἀπαλλαγὴν τῶν ἐξῆς τὸ πρᾶγμα δεινῶν, αὐτῷ δ' ἀνθρώπων ἄν πως ἀπάντων ὄνειδον. Διὸ καὶ τρόπον ξυνηνοτικῶς εὐπρεπέστερον, ὑπερῶν πατρίδος καὶ βασιλικῶν ἐπαυλέων ἀπειλοφῶς ἐς Θεσσαλονικίην ἀπίνεγμαι τάχιστα, μητρὸς μὲν καὶ γυναικὸς ἔρημον, ὑπὸ φρουροῖς δὲ καὶ φύλαξιν ὡς νήπιον ἐκεῖ τ. εἰκοσαετῆ καὶ παιδῶν ἤδη πατέρα με καταστάνατα παιδαγωγείσθαι προστεταχῶς ἐν ἀδέσμῳ τέως εἰρηκτῆ καὶ οὕτω τ. ἐμῆν ἀπουσίαν, εὐπρόσωπον εὐκαίριαν εἰς ὧδινε πάλαι σκέμμασι, νῦν ἔχαριζέτο.

4. Ici commence le 4^e grief auquel nous sommes amenés par cette simple transition, ἵνα γὰρ καὶ τέταρτον τοῦτο προσθῶ μοι τῷ λόγῳ τὸ δειγμα, etc., et par le tableau de son abatement dans l'exil, par la justification de son traité avec le kral. En fait il n'avait plus de femme, le kral lui offre sa belle-sœur ; il perdait Thessalonique en refusant, en acceptant il sauvait et Thessalonique et lui-même ; enfin Douchan au moins est un allié chrétien. De deux maux il a choisi le moindre. Τί εἶδει ποιεῖν : Ἠσχαλλὸν κομιδῆ, ἡνίμην ; μέσση αὐτὴν ἐκοπτόμην ψυχὴν, ἐμακαρίζον τ. θανάτῳ... Οὕτως ἔχοντι ἔκει λαβραῖά μοι γράμματα πρὸς τ. κρᾶλην Σερβίας... ἔλεγε δὲ μοι τὰ γράμματα, δισὺν ὁπότερον ἂν ἐμοὶ βουλομένω γε εἴη ἀποκρίνασθαι, ἢ, γυναικὸς διὰ τὰς μεταξὺ τύχας ἔρημον ἤδη με ὄντα, τὴν ἐκείνου γυναικαδέλφην ἀγαγέσθαι τε γυναῖκα καὶ σάξέσθαι μετὰ τ. πόλεως, ἢ συναπαχθῆναι τῷ τῆς ἐκείνου θαλάττης κύματι, βιαιότερον ἐπιτίθεσθαι τῇ πολὺ μελλόντος· κατ' ἐμαυτὸν οὖν ἐμοὶ γενόμενῳ καὶ ξυνηνοκίῳ μὴ εἶναι μήτε θάρβαρον μήτ' ἀσεβῆ τ. δεξίαν ἐμοὶ παραγόμενον κινδυνεύοντι [ὡς περ] ὅποισι τῷ πενθερῷ κατ' ἐμοῦ συμμαχεῦσάι τε καὶ συζῶσιν, ἀλλ' εὐσεβῆ τε καὶ ἐμὸδδξον, μέσφ δισὺν γεγονότι τὸ κευφότερον ἐλεῖσθαι συμπέπτωκεν. A cette nouvelle, Cantacuzène a fait porter au prince, par l'impératrice sa mère, un serment solennel de lui abandonner soit Constantinople soit même la totalité de l'empire et toutes ses prétentions à la couronne s'il voulait rompre avec le kral et revenir dans la capitale. Ce serment, Paléologue l'a cru (chrétien, comment ne pas y croire ?), et sur-le-

champ il a souscrit aux vœux de son beau-père. Eh bien ! son beau-père, maintenant, refuse de faire honneur à sa promesse, et c'est à ma vie qu'il attende. « Mais non, ajoute Paléologue, j'entends vivre (dusé-je vivre gagnant ma journée et travaillant à la vigne !), et vivre sans risque (car plutôt vivre simple particulier et tranquille que courir après le sceptre et voir sans cesse ma tête en péril). » Εκπύστου δὲ τ. πράγματος γηγονότος, ὤχοντο τ. ταχίστην εἰ φρουραὶ μου καὶ φύλακες ἀπαγγέλλοντες ἐς Βυζάντιον τάξυμβάντα. Ἀ δὴ καὶ ἀκηκοῦσι τῶμῶν πενθερῶ, καθικτῶ εἶναι εὐκ ἦν ἐπικτόν, ἀλλὰ τ. ἐμὴν παρειληφῶτι μητέρα ἐς τὰ τ. Θεομήτορας ἐδοξεν ἀφικνεῖσθαι ἀνάκτορα, ὥστε ὑπ' ἐκείνη μάρτυρι τε καὶ ἐγγρητῆ τ. ἐνόρκους ἐπαγγελίας παρεσχικότι, μικεῖτι ἀπιστος αὐθὺς διὰ τὰς πολλὰς τ. οἰκείων αὐτῶ γεγονουίας ἀβετήσεις ὄρκων. Οὕτω ταῖνον ἐγγράφους εἰληφῶτα τ. φρικωδῆς αὐθὺς ἐκείνους ὄρκους ἢ μήτηρ ἢ ἐμὴ ἦκεν ἐκ Βυζαντίου ἐς Θεσσαλονικὴν εὐαγγελιζομένη μοι τὰγαθά, ὡς, εἰ τὰς τ. κράλη συνθήκας ἀφεμένω μοι γέννηται πρὸς Βυζάντιον ἐκ Θεσσαλονίκης ἀφικνεῖσθαι περὶ τ. σύζυγον, ἔξειναι παρακεχωρηκότα μοι τ. βασιλικῆς ἐξουσίας τ. πενθερὸν αὐτίκα, δυοῖν θάτερον, ἢ τῶ Βυζάντιῳ αὐτὸν βασιλικῶς ἐνδιατριβόντα τὰ μέχρι Σηλυβρίας ἐκείθεν διέπειν πράγματα βουλομένου καὶ ἐνδιδόντος ἐμεῦ, ἢ τ. ἦσυχον ξὺν ἀπραγμοσύνη διάγειν βίον ἀκριτελευτῆς οἴκει καθήμενον. Τούτοις ἐντυχὸν καὶ αὐτὸς τ. ὄρκους ἐπεπέισμην, καὶ πῶς ἄρ' εὐ, Χριστιανὸς ὢν, οὕτω φρίκης ἔχουσι καὶ οὕτω δι' ὄρκων τοιοῦτων ἠσφαλισμένοις; Ὅθεν καὶ ἄρας ἐκείθεν εὐθὺς ἐς Βυζάντιον ἀφικόμεν, ἀπάσας ὑποψίας κατόπιν ἀπεωσμένος. Κάπειδ' ἢ μὴ κατὰ τὰς τ. ὄρκων ἐπαγγελίας ἐντυγχάνειν μοι παρ' ἑλπίδα τ. πράγματα συνέπιπτε, τί γὰρ δεῖ με πάντ' εἰδυῖα διεξέιναι; διὰ πάνυ βραχέος ἐς Διδυμοῦτειον ἐνταυθοῖ ξὺν γε συζύγῳ πάλιν αὐτὸς ἐπανήειν. Τὰς γε μὴν ἐξῆς συσκευάς καὶ μελέτας καὶ πράξεις ὅσαι παρ' αὐτοῦ κατὰ τ. ἐμῆς ξὺν ἀπάσῃ τελούνται σπουδῆ ταιλαιπώρου ζωῆς ἐκείθεν ἄμεινον σιωπᾶν... Πάντα γὰρ ἂν ἐγωγε δρώην προθυμῶς ὑπὲρ γε ζωῆς τ. ἐμῆς καὶ εἰ μισθοῦ γε ἐξείη ἀμπελοσργεῖν ἢ ἴδιον γὰρ ἂν ἐν ἀπραγμοσύνῃ βίον ἰδιώτην ἀνάσαιμι καθ' ὅποιανδήποτε γένόμενος γῆν ὅθεν εὐδεις προσδοκᾶται μοι κίνδυνος ἐπιφειδρὸς ἢ βασιλείαν ζητοῦντι πᾶτριον ἔχειν καὶ αὐτὸ ζημιούσθαι κινδυνεύειν τὸ ζῆν.

Suiv. 2 ou 3 lignes assez mal liées à ce qui précède et contenant des pensées plus nobles : « je ne veux régner que si mon règne doit profiter aux Romains, sinon, non ! Veuille Dieu verser la félicité sur l'empire entier plutôt que sur moi seul ! » Οὕτω γὰρ ἂν ἐμοὶ τὸ βασιλεύειν εἴη εὐκτόν, εἰ Ῥωμαίους λυσιτελοῖν, ἄλλως δ' εὐκ ἂν δῆπου θεὸς δ' εἴη κοινῆ Ῥωμαίων ἐμᾶλλον περαιῶν τὸ εὐδαιμον ἢ μονοτρόπως ἐμοὶ !) Seulement, on pourrait répondre à Jean : « Mais selon toutes les apparences, si vous accomplissiez ce que vous dites, si, sérieusement, vous vous résigniez à la vie de particulier et que Cz. fût souverain sans compétiteur et sans collègue, l'empire serait plus près de revoir de beaux jours ! » Quoi qu'il en soit, ce sont là les dernières paroles de Jean dans Gg. ; et il persiste à refuser net les conditions qu'Irène est chargée de lui transmettre.

On voit par cette analyse combien ce discours de Jean contient de faits ou détails, d'anecdotes ou d'assertions que personne ne connaissait et qui ne se trouvent dans nulle histoire du B.-Empire. Les voici rangés méthodiquem. sous 10 chefs : 1° Cz. a dès le temps d'And. prémédité, préparé l'usurpation ; 2° il y a eu en 4547 connivence entre Mathieu et lui lors de la prétendue rébellion de ce fils contre son père ; 3° Jean dans ces derniers temps a couru et court danger de mort de la part de Cz. ; 4° Jean n'a épousé que malgré lui une des trois filles de Cz. ; 5° sa mère n'a donné son consentement à cette union que parce que Cz. était possesseur de secrets graves qu'elle ne voulait pas voir divulguer ; 6° dès que le kral lui a offert, à lui Jean, une autre femme, il a souscrit à la proposition, il a promis et eu l'intention de répudier Hélène Cz. ; 7° pour obtenir son désistement, C. a promis d'en

passer par ce qui plairait à Jean, de recevoir de lui l'invest. et au besoin, s'il l'exige, d'abdiquer immédiatement.; 8°, 9°, 10° suiv. les 3 traits anecdotiq. que nous résumons par ces mots, *Procession aux lauriers, Turks pieds dans le ventre des chrétiens, et le Double kappa*. — Si quelques-unes des assertions du prince sont ou trop tranchées (la 2° et la 7°) ou fausses (la 5°), s'il peut rester quelques nuages sur le sens de la 5°, elles n'en sont pas moins dignes d'être mises en ligne de compte, au moins comme manifestation d'une opinion et comme pouvant servir à nuancer; et le tout n'en est pas moins digne d'intérêt.

B.

CANTACUZÈNE ET LES TURKS

(3 morceaux du l. XXVIII de l'H. de Grégoras, pp. 110 b, etc., 111 b, etc., 104 b, etc. du ms. grec 1276 de la bb. roy.).

De ces 3 morceaux empruntés au même l. de l'H. de Gg., et tendant au même but (à montrer Cz. comme ne faisant qu'un en qq. sorte avec les Turks), le 1^{er} (qui se trouve le 2° chez l'auteur) est tiré d'un discours censé prononcé par Calliste, en réponse à ceux qui viennent de la part de Cz. le sommer de sacrer Mathieu. Il refuse nettement, et, comme il se dispose à excommunier Cz., il le présente comme sacrilège: Cz. a volé Ste-Sophie! l'or envoyé par le gr.-prince de Russie pour reconstruire la coupole, Cz. l'a donné à l'impie Ourkhan et à ses Turks! — Il commence par montrer Ste-Sophie comme ayant beauc. souffert du tremblement de 1346 (qu'il donne à tort comme antérieur de 40 ans au mom. où il parle), et restaurée en partie par Anne. Déjà il ne reste plus que la coupole à reconstruire, déjà les matériaux sont tout prêts, quand Cz. entre à Cr.: l'œuvre sainte est arrêtée, et Ste-Sophie négligée arrache des larmes, non aux Grecs seulem., mais à l'univers. Του γάρ μεγίστου και μάλα περιβότητου τῆς τ. θεοῦ σοφίας νεῶ τὸ πρὸς ἑὼ ζημιωθέντος μέρος πρὸ δέκα ἑνιαυτῶν, ἀνεγίγερται πάλιν εὐθὺς μετὰ τ. πτώσιν, ὡς ἅπαντες ἴσπε, πρὸς Ἄννης τ. βασιλίδος μετὰ τ. υἱοῦ τνικαῦτα βασιλευούσης, ἢ πᾶσαν προύσχομένη δυσχέρειαν μετὰ τῆς τ. βήματος ὀροφῆς πεισοῦσα οὐρανία ἐκείνη και μεγίστη ἀψίς: τὸ δ' ἐκατέρωθεν ὑπὲρ τ. ἀψίδα λειπόμενον τ. ἡμισφαιρίου τ. ὀροφῆς βραχύτατον λείμμα ἐμελλε μὲν και αὐτὸ βραχύτατον ὄν κατὰ σειρὰν τ. ὕλης ἐμπαρασκευοῦ κειμένης ἐν βραχεὶ συντελεῖσθαι. Κεκόλυκε δ' οὐτοσοῖ τὸ βασίλειον κράτος ἐκείνης ἐπωσποτ' εἰς ἑαυτὸν μεταστήσας ἐξαίφνης ἅμα και ἀπροσδόκητα, και μεμένικεν ὁ θεῖος οὗτος οἶκος ἐκείθεν ἀμελούμενος τοπαράπαν κακ τ. ὀρώντων ἀπάντων συχνὰ προκαλούμενος δάκρυα, μὴ μόνον Ῥωμαίων, ἀλλὰ και πάντων σχεδὸν ἐθνικῶν και ἀλλοφύλων ἀνθρώπων. La nouvelle de cet abandon arrive au grand-prince de Russie (et ici, détermination du gisement de la Russie): ce souverain envoie plusieurs milliers de p. d'or (non de liv. d'or) à Calliste pour l'achèvem. de la splendide église, et en promet autant encore et plus, s'il le faut, pour parfaire l'entreprise. Τῆς δὲ φήμης τ. παγκοσμίου τοῦδε θεάματος εἰς τὰ τ. οἰκουμένης διαδαινούσης πέρατα, ζήλου πλησθῆναι συμβαίνει θεοῦ τ. ἀρχηγὸν τ. Ῥωσίας. Χώρα δ' αὕτη μεγάλη και πολυάνθρωπος μεταξὺ τ. ὑπερβορείων ἐκείνων κειμένη ὄρων ἀφ' ὧν Τανάϊς τε ρήγνυται ποταμῶν ὁ μέγιστος και ὄσοι πρὸς τ. Μαϊωτίδα τε και Κασπίαν μείζους τε και ἥττους ποταμοὶ κατιόντες ποιοῦνται τ. ἐκβολάς, ἐν δεξιᾷ μὲν εἰ τις ἀπ' ἄρκτων εἰς ἡμᾶς ἔφμενοῖτο Ζέφυρον ἄνεμον ἀφιῶσα και γαιτιῶντα τ. δυτικὸν ὠκεανόν, παρὰ δὲ τὰ εὐώνυμα τοῦς

τε ὑπερβοριοὺς Σκύθας καὶ ὅποσα τ. ἀφελιωτικῶν πνευμάτων τ. γῆν ἐκείνην εἰώθεν ἐπιπνεῖν (δεῖ γὰρ καὶ ταῦτα διεξίναί τι χωρογραφούντας ἵνα πρὸς ἔλεγγον ἢ τὰ πάντοτε πόρρω τ. οἰκουμένης ἔθνη τῶν ἐν κόλποις μὲν ἔχοντων ἡμῶν θεαμάτων τὰ κάλλιστα, ἀναισθητούτων δ' ἀπάντων μάλιστα τῶν ἐπὶ γῆς ἔθνων. Ὁ τοίνυν τ. χώρας ἀρχηγὸς ἐκείνης γιλιάδας ἡμῖν χρημάτων πέμψας ἐκείθεν ὄσας δῆτα καὶ ἐπετόμψει δι' αὐτῶν ἡξίου τελείσθαι τὸ λείπον ἐκεῖνο μέρος τ. θεῖου νεῶς, ἐπαγγελλόμενος ἔτι καὶ πλείω πέμπειν ἐκείθεν ἐξῆς κατὰ τὸ τ. χρείας ἀνάλογον. — Eh bien ! votre empereur, foulant aux pieds tout respect de Dieu et des hommes et ne tenant compte du tribunal de la justice de Dieu, a fait main basse sur le dépôt confié à nos mains et l'a envoyé à cet impie son gendre, à Ourkhan ! il a spolié le temple ! il a sacrifié aux démons, leur offrant des objets précieux ! Et que fait-il l'autre chose, lui qui sans cesse livre les chrétiens aux barbares ? n'est-ce pas là sacrifier aux démons des âmes humaines ? Ὁ δὲ βασιλεὺς ὑμῶν κύτσοι καὶ θεῶ καὶ ἀνθρώπων αἰδῶ καθυβρίσας καὶ δικῆς θείας θρόνου σειμένους παριδὼν, ἀφίχηται μὲν ἡμῶν ἐκεῖνα τὰ χρήματα, πέπομφε δ' Ἰρκάνῳ τῷ ἀσεβιστάτῳ γαυδῶ, προφανῆς ἱερόσυλος καθιστάμενος καὶ δαίμοσι θύων τὰ τίμια· θμωσι τὸ τοῦτο πρὸς γέ τὰ ἡμῖν ἀνωτέρω λεχθέντα· οὐ γὰρ μείζον τοῦτ' ἐκείνου γε τοῦ τ αὐταῖς βαρβάρους χριστιανούς προδιδόναι διηνεκῶς καὶ καθάπερ ἱερεῖα διὰ τ. φαινομένων τούτων προσάγει τοῖς μὴ φαινομένοις δαίμοσι τὰς ἐκείνων ψυχάς. Θεᾶτρον τοίνυν ἀγγέλαις καὶ ἀνθρώποις ἐλευόμενον ὁ θεῖος οἶκος τὸ μέγα τοῦτο θέαμα τ. οἰκουμένης ἐγκαταλείπεται.

Le 2^e morceau (qui vient un peu plus bas) est en qq. sorte le correctif d'une prétermission dont Agathange a usé plus haut en disant qu'il ne veut pas relater d'un bout à l'autre tous les griefs trop désolants articulés par Calliste. — Grégoras ne tarde pas à lui demander de lui citer du moins qq. échantillons, les plus légers, de ces nouveaux méfaits qu'il semble rougir de raconter. Τίνα δ' ἦν, ὦ καλὲ Ἀγαθάγγελε, ταῦθ' εἰ διὰ κακίας μεγέθος φειδῶι τ. ἀνδρῶν ἐκείνων, τῶν τε λεγόντων φημί καὶ τ. ἀκούοντων, σιωπῶση παρέπεμψας γλώττη. Μὴ δὲ γὰρ εἶναι δοκεῖ μοι τῶν μῆπω γέ σοι λεχθέντων τὰ λεχθέντα μῆτε μείζω μῆτε ἀποκώτερα. Ὁμοῦς ἐκλογὴν ποιησάμενος σύ γε κάκειθεν μετρίαν, ἐν ἣ δύο τ. κουφοτέρων ἀπαγγεῖλαι μοι προθυμῆσθαι, ὡς μὴ ἀποκοναίην μῆτε μακρὰ σιγῇ τὰς ἡμῶν ὑπονοίας μῆτε μακροτέραις λόγοις τὰς ἡμῶν ἀκοάς. — Agathange se rend au désir de son ami et lui rapporte 2 faits. L'un c'est que les Turks établis au palais, se livrent pendant les saints offices, et aux portes de la chapelle, à des orgies, à des chants, à des danses accompagnées de musique, et distraient ainsi l'attention des fidèles. Καὶ μὲν δὴ πρῶτον ἔστω σοι, θεῖα μοι κεφαλῇ, πρὸς ἀκρόασιν τὸ π. τ. βαρβάρων ἐκείνων εἰ διηνεκῶς καὶ ὅτε βούλοιντο μετὰ πολλῆς κωμᾶζουσι τ. ραστώνης εἰς τὰ βασίλεια, μυσταγωγοὶ καὶ πρόεδροι τ. ἀσεβοῦς θρησκείας ὄντες καὶ βίον μὲν ὡς φασιν ἀσκευόν τε καὶ ἄζυγα βόσκοντες, γαστρὶ δὲ πάντων μάλιστα δουλεύοντες καὶ ἀκρατοποσίας ἠπτώμενοι καὶ ὅσα τὸ τ. ἐπιθυμίας ἀκόλαστον ἀναφλέγει. Οὗτοι τοίνυν, μελλούσης τ. ἱεράς τελείσθαι μυσταγωγίας, ἐν τῷ τ. βασιλείων ἐντὸς ἱερῶ τεμένει χοροῦς ἱστῶντες ἐκείνη παρὰ τ. βασιλείου αὐλῆς ἀν' ἀδουσί τε τ. γυμνικὴν ἐκείνην ὀρχοῦμενοι ὀρχησιν καὶ ἀσῆμαις κλαγγαῖς τὰς τοῦ Μωᾶμεδ ἀναβοῶσιν ὠδᾶς καὶ τ. ὕμνους. Δι' ὧν καὶ ἀνθελκουσι πρὸς τὴν ἑαυτῶν μάλλον ἀκρόασιν ἢ τὴν τ. θεῖον εὐαγγελίω, ποτὲ μὲν πάντας ἀπλῶς, ποτὲ δ' ἐνίοις τ. ἠθροισμένων ἐκαί. Τὸ δ' αὐτὸ καὶ π. τ. βασιλεῖον τράπεζαν δρῶσιν, ὡς τὰ πολλά μετὰ γε δὴ κυμβάλων καὶ θυμεικῶν ὀργάνων καὶ ἀσμάτων ὅποσα τ. ἀσεβείαν εἰθίσται. L'autre, c'est que, las désormais de traverser à tout instant le détroit, les Turks ont demandé à Cz. des cantonnements en Thrace où ils puissent rester à demeure avec leurs femmes et leurs enfants, que Cz. les a établis dans plusieurs villes de la Chersonèse, que, fixés là, ces étrangers traitent les habitants en esclaves et vont sans cesse pillant et ravageant aux envi-

rons, qu'enfin Souleïman est venu s'installer au milieu d'eux comme au sein d'une colonie turque, comme en sa patrie. Ἐν αὖν δὴ τούτω σημειώδως εἰρησθῶμαι. Δεύτερον δ' ὅτι καὶ διὰ τὸ πολυμυχοῦν τε καὶ πολλασχολῶν, τὰ τ. βαρβάρων στρατοπέδα διαπεριουθεῖται συχνότερον πρὸς Εὐρώπην ἐκ Βιθυνίας ἀπηγερευομένων ἤδη καὶ οὐκέτι καλοῦνται τῷ βασιλεὶ Κκζ' προσέχον ἔρσαν αὐδὶς τ. νοῦν* ὅθεν ἀναγκασθέντα τούτων λογάδας ἐκαίθεν μισθώσασθαι τε καὶ ἄμα γυναῖξί τε καὶ τέκνους εἰς Εὐρώπην μετανεγκεῖν ἰσχύουσας ἀπορροῦσιν ἐδοῦξεν εἰς ἐπιτείχιμα καὶ φρόνηρον ἀντὶ Γοργόνος ἄλλης τ. γαυβέρου Πάλλας λόγου καὶ εἰ τις ἐκείνων ἐβούλοτο συμμαχεῖν Τριβαλῶν καὶ Μυσῶν, καὶ αὐτοῦ τῶν ἐν Χερρηνήσῳ πόλεων ἐναικίζεαι τισίν, ὡς καὶ δούλους διηνεκείσιν ἤδη κεχρησθῆαι παντάπασιν τοῖς ἐκεί τελευταπώροις Ῥωμαίοις τ. ἐπίστωσις συνειληφώτας ἐπίκουρον ἤδη καὶ τὸ τ. βασιλεῖος ἐνδοσίμου. Ἀφ' ὧν ὡς εἰς ὀρυκτηρίων λοιπὸν ἀσφαλῶς ἐξήκοντες καὶ τὴν ἐξῆς ἀεικίζονται τε καὶ ὑποποιούνται Ὁρακλήν: Ἦδη δὲ καὶ ὁ τ. Ἰρκανοῦ παῖς ὡς εἰς ἰδιαν ἀποικίαν καὶ πάτριον γῆν διαβάς τ. Ἑλλησποντον συναικίει ἐκεί τοῖς οὐλίγῳ πρότερον ἐλληλυθῶσιν ἔκρινε δεῖν ἐκείνοις βαρβάρους.

Le 3^e morceau qui, quoique placé auparavant chez Gg., retrace pourtant des faits au moins en partie antérieurs, fait suite à un passage où l'on voit Paléologue demander (en 1352, après son refus de s'accommoder avec Mathieu) des secours à Douchan, et nous montre Cz. obligé par là d'avoir recours de son côté à Ourkhan et lui demandant des forces en masse : car il est déterminé, dit Gg., ou à écraser les Serves pris à l'improviste par ses troupes embusquées ou à livrer au ravage, à l'esclavage, à tous les coups des Turks, les Grecs incapables de résister: ὄθεν καὶ Κκζ', ἐξ ἀντιπάλου τ. ὀρυκῆς, πολλαπλασίω μὲν τῆς πρὶν ἐξ Ἰρκανοῦ βαρβαρικῆν μεταπέμπεται δύναμιν, πολλαπλασίω δ' αὖ καὶ αὐτῆς ἐκ τοῦ σπένεγγυς καὶ κατόπιν ἐτίεραν παρασκένεῦσθαι παραγγέλλει, δυνὸν θάτερον, ἢ τῆς ἐκ Τριβαλῶν συμμαχίας κατὰ τ. ἰδὸν ἐξήκοντες ἐπιτεθρομένους τὰ ἐνεδρα προκατειληφώτας καὶ τὰς παροδούς πρὶν ἐκείνους αἰσθησθαι καὶ, εἰ μὴ τοῦτο δυνηθεῖεν, ἀλλ' ἄμα αὐτῷ φθῆναι προκαταλυθῶσας Βυζάντιον ἐπ' ὀλέθρου καὶ ἀνδραποδισμῷ παντελεῖ τε καὶ πάσης ἀμύνης ἀρείουσιν. — Mais il faut de l'argent pour payer les secours: Cz. ordonne la vente de tout ce que les convents possèdent d'ornements en or, argent et pierres, etc. Κάπειδῃ χρημάτων ἐν τούτοις εἶδει, μὲντοι τὰ ἱερα τῶν ἐν Βυζαντίῳ φροντιστηρίων ἀπάντων κειμήλια ὅσα τε χρυσῷ καὶ ἀργύρῳ καὶ ὄσῃ λίθους πολυτελεῖσι κεικισμαται πᾶνθ' ἐξῆς ἀδριασθέντα συλλήσθῃν χρημάτων ἀλλάξασθαι. — Puis Cz., quand il a largement distribué de l'argent aux barbares, apostrophe et menace vivement les Constantinopolitains. « Qu'il ne vous prenne pas fantaisie d'ouvrir les portes à Paléologue! Je vous livrerais tous tant que vous êtes, vous et votre ville, à mes Turks. Vous savez que les portes Dorées sont la tête de la citadelle de Cz. et que j'y ai des étrangers en nombre, que par elles je puis vous inonder en un moment de plus de 20000 Turks. Pensez au sort d'Andrinople, que j'ai dépeuplée sans la détruire, plus habile qu'Alexandre, voulant que la ville debout mais vide vous avertisse du sort qui vous attend si vous imitez la folie de ses habitants. » Ἐυπορίας οὖν ἐντυθεν αὐτῷ γενομένης καὶ διανομῆς ἐς βαρβάρους, ἐπιστέλλων αὐτῆς ἠπειλαί περιφανῶς τὰ παγγέλεπα Βυζαντίας. Τὰ δ' ἦν Μη σφόδρα Ἡλιαστέγον εἰσδιχεσθαι βούλεσθαι. Ἡ γὰρ οὐκ ἂν φθάνοιτέ φησι τ. βαρβάρους προδεδόμενοι σὺν γε αὐτάνδρῳ πάντες ἀπάση τῇ πόλει, μείζους καὶ ἥττους ἐπίσημοι τε καὶ ἄσημοι, ἄνδρες ἑμοῦ καὶ γυναῖκες καὶ ἡλικία πάσα. Ἴστε γὰρ τοὺς παρὰ τ. Χρῶσας καλυμμένας τ. μεγάλῃς ταυτησί πολέως πόλας διπλοῦς καὶ μεγίστους ἐκείνους πύργους ἐσθῆν ἐκ πολλοῦ ἔμμεληγῆθαι κεκτμημένους ἐξ ἀλλοφύλων φρεστράν καὶ κεφαλήν εἰς ἀκρόπολιν ὄντας Βυζαντίων κειρωσάταν, ὡς εἶναι μοι πᾶν τοι ῥάδιον καὶ θάττον ἢ λόγος βρολιθῆντι δὲ αὐτῶν ἐμπλησθαι διαμυρίων οὐχ ἥττους Βυζαντίων ἐπλομάχων βαρβάρων καὶ πᾶνθ' ἡμάς ἄνηδον διαρθεῖραι χεῖρον ἢ κατὰ τ. Ὁρεστιάδα ταυτηνὴν ἦν τελῶς μὲν οὐκ ἀνέτρεψα, μάτην δ' οὖν ἰσταμένην ἀφῆκα

φιλανθρωπότερον τι ποιῶν. — καὶ συνετότερον μάλλον ἢ φιλανθρωπότερον εἰπεῖν — ἢ κατ' ἐκείνους Ἀλέξανδρον τ. Μακεδόνα· ἐκείνος μὲν γὰρ ἐκ θεμελίων ἀνέ-
 τρεψε Θῆβαι· μελόβειτον τ. Ἑλλάδος κληταστήσας τ. ὀφθαλμόν· ἐγὼ δὲ μεμνημένος
 καταλειοῦσα συμφορᾶς τὰ τ. πόλει· τείχη κενοθείστας δι' εὐθησίας οὐκιστῶρων
 πόλεσιν ἄλλαις, μενονουχί δι' ἐρήμων τ. οὐκισπέδων βοῶντα μὴ δρᾶν τὰ ἀπτά,
 ἵνα μὴ τ. αὐτοῖς περιπαρῶσι κάκιστ'· θυμὸς γὰρ βασιλέως ἐξυτήτη φιλαργίας
 ἐρεθίζομενος πηδάλιον ἔχειν ἥμισυ δύναται. — Et, l'eslet suivant la me-
 nace, il demande à Ourkhan 20000 h. pour combattre les Serves,
 ajoutant : « si je ne règne pas, que Paléologue ne règne pas non plus ! si
 les Grecs ne sont pas mes sujets, qu'ils soient les tiens ! » Ταῦτ' ἔλεγε, καὶ
 τ. λόγους ἢ τ. ἐργάζων εἶπετο παρασκευῆ· πέμψας γὰρ βαρβάρων κρούρα μνησεί
 τῷ Ἰρκανῷ δισυμριῶν τ. ταχίστην ὀπλίτας παρασκευάσαι· ἐπίδοξον γὰρ ὑπάρ-
 χειν εἰσβάλλειν εἰς Θράκην στρατὸν Τριβαλῶν, Παλαιολόγου τῷ Βασιλεῖ σαρμά-
 χήσοντα. Εἶναι δ' οὖν ἀναγκάσιον κάμει, φησι, κάτοπιν ζῶν γε τῷ βαρβαρικοῦ
 ἐπιόντά στρατῷ διὰ τ. Χρυσῶν τ. εἰσίναι πολλῶν εἰς Βυζάντιον εὐθὺς καὶ πᾶσαν
 αὐτανδρον ἄρδην ἐκτρίψαι τ. πόλιν· ὡς, εἰ μὴ γ' ἐμεῖ, ἀλλ' οὖν μήτ' αὐτὸν βασι-
 λεύει· ἔτι, μήθ' εἰς βασιλεύεσθαι τ. λοιποῦ χρεῶν εἶναι, καὶ οἷς δ' ἀδ' διαδρά-
 ναι τ. κίνδυνον δῆπότερον γίνονται καὶ τούτῳ δ' εἶναι σοῖς ὑποχειρίσις.

C.

INCIDENTS DE LA NOMINATION D'ALEXIS AU PATRIARCHAT DE RUSSIE

(L. XXXVII de l'H. de Gg., p. 74 b, du ms. gr. 5075 de la bb. roy.,
 255 b de 1095 du Vat.).

Karamzine, en racontant le règne de Sémen le Superbe, nous donne Alexis [déjà évêq. de Vladimir sous le (patriarche ou) métropolitè Théognoste dont il avait été douze ans le vicaire] comme porté tout naturellement après la mort de ce prélat au rang suprême de métropolitè par le désir et du g.-prince et du peuple russe ; il nous montre et Théognoste avant de rendre le dernier soupir écrivant au patriarche, et Sémen écrivant à Cantacuzène pour demander qu'Alexis succède : il ajoute que 4 ambassadeurs se rendirent à Cp. pour appuyer ces sollicitations. Mais nulle part il ne nous dit qu'Alexis y alla lui-même ; nulle part il ne parle d'intrigues, d'argent donné pour obtenir cette primatie. A plus forte raison, Onstrialove, moins développé, n'en dit-il mot. Et quant aux sources russes, nous doutons qu'il soit possible d'en trouver une seule où soient relatés des faits qui s'éloignent un peu notablement du récit de Karamzine. On ne pourra donc que lire avec un vif intérêt le passage suivant de Grégoras, dût-on comme nous n'en admettre les détails qu'avec beaucoup de réserve.

Après un assez long préliminaire sur la Russie, où il exalte la fécondité de cette terre πλοῦτον ἐτήσιον αἰεὶ γεοργουσα καὶ καρπονεμένη πολλὸν μακρόν καὶ πλοῦτων et les grands gains que donne aux Russes l'abondance des animaux à riches fourrures (ζῶων πηγεσιμᾶλλον πληθῆς, ὧν θηρευμένῶν αἰσιούρα κτλ.), il en vient à parler de la division de la grande nation russe en plusieurs états et de la translation de la résidence patriarcale de Kiev à Vladimir, après le sac par les Mongols. Ἦν ἀποκαλεσθῆναι ἐκ πολλοῦ τ. παρωχικότος ἐκείνου τῷ θναί τέτανος ἱερὸν εἰς μητροπολιν Κυθῆδον οὕτωσι πως καλούμενον, ὃ δὴ πρὸ ἑραχέος ἐπιδραμόντων Σκυθῶν τ. ἑορετότερον ἐρημία κατὰ τ. παροιμίαν κατέστη Σκυθῶν, ὡς μηκέθ' ἕκείνον εἰς προεδρίαν καὶ θρόνον αἰθῶν εἶναι τοῦ τ. καθολικῆς ἐπισκόπου Ρωσίας· διὸ καὶ μεταθεσθαι τὸ σῆμα τ. μητροπόλεως ἀνάγκη γεγένηται πρὸς ἕτερόν τινα τῆ παρούσῃ προσή-

κοντα χρεία τόπον. Τὸ γὰρ ἔθνος ἐκείνο τῶν Ρώσ πολυανθρωπότατόν τε ὄν καὶ πολλοῦς τινὰς τόπους καὶ διαφόρους ἐκ παλαιότερων τ. χρόνων νεμόμενον, εἰς τρεῖς που καὶ τέτταρας ἐβῆ διαιρεθὲν τὰς ἀρχάς καὶ ἡγεμονίας ἐκ πολλοῦ [il y en avait eu et il y en avait encore bien davantage : mais enfin on peut croire qu'il entend, dans la Russie orientale, Moskou, Tver et Riazan], τοῦ δὲ θεοῦ τ. εὐσεβείας κηρύγματος ἐν ὑστέροις καιροῖς ἐπιδημηκότος ἐκεῖ, τὰ πλείω μὲν αὐτῶν αὐτοῦ γε ἐδράξαντο μέρη, ἅμα μὲν θειότερου πρὸς τὸ θερμότερον αὐτοῦς ἐμπλήσαντες ζήλου, ἅμα δὲ καὶ τὸ θεῖον ἀπραγμόνως δεξάμενοι θάπτισμα· ἓνια δ' ἐνιαχοῦ καὶ σποράδην τ. προτέρας ἔμειναν ἐτι κακίας ἐγγόμενα. Τῶν οὖν τριῶν τῇ εὐσεβείᾳ προστιθεμένων ἀνωθέν τε καὶ ἐξ ἀρχῆς ἡγεμονῶν ἐκεῖ, τετύκκηε πως ἡ ῥηθείσα μητρόπολις, τὸ Κυθήβον δηλαδὴ, τῇ τ. ἐνὸς ἡγεμονίας παρικοῦσα καὶ πλησιχώρος οὕσα ᾧ τὸ τ. Λιτβῶν ὑπήκουσεν ἅπαν ὑπάρχει γένος πολυανθρωπότατόν τε ὄν καὶ μαχιμώτατον, πυρσολατρῶν δὲ κατὰ τὸν σφῶν ἡγεμόνα [En effet, Kiev avait été conquis par le grand-prince de Lithuanie, Gedimin, au plus tard en 1331 ou 1332 (Strikovski dit même en 1320, mais on peut en douter)]. Ὁ δὲ καὶ τ. μετᾶθειν τ. οἰκίσεως εἰς τὸ βέλτιον τ. μητρόπολιν ἤρθεῖσε γεγενῆσθαι τέως διὰ τὸ ὕψηλότητος ἀλλόκοτον (Ce n'est pas exact, car c'est en 1299 que le patriarche Maxime quitta Kiev pour sa nouvelle résidence), οὐκ αἰθεῖτ' ὀλίγω πρῶτερον ἢ καθ' ἡμᾶς εἴτε μακρῶ τινι π. ἡ κ. ἡ (Cet. date qu'ignore Gg., ou vient de la voir: du reste rien de plus juste que son alternative, εἴτ' ὁ. π. ἡ κ. ἡ.), ὅμως εἰθ' οὕτως εἴτ' ἐκείνως εὐρηταί τις ἐτέρα πόλις ἐκείθεν ὡς πορρωτάτῳ κειμένη, ἧς τ. ἡγεμονίαν ἀνῆλθε εὐσεβῆς [il est possible que cette épithète du g.-prince André I dérive de son surnom russe de Bogoliubski (Bog, dieu; lioubiti dissyll. mouillé, aimer) bien qu'on en donne d'autres étymologies.] περιεζώνοντο τε καὶ σεμνῶς τ. ἀρχὴν διεκασμει, μέγα πρὸς ἀντιδιαστολῆν ἐτέρου, κεκλημένη παρὰ τ. ἐγγωρίων ἐκεῖ Βολοντίμιρον (Volodimir, αυί. Vladimir-sur-la Kliazma ou Vl.-de-Souzdal), ἐν ᾧ δὴ καὶ τ. οἰκιστὴν αὐτοῦ τινικαῦτα καὶ αὐτὸς τα Θεογόνωτος ὁ ἐπίσκοπος ἔχειν ἔκρινε τ. λοιποῦ [Ce n'est pas t.-à-fait juste non plus: car déjà le prédécesseur de Théognoste, Pierre, avait quitté la résidence de Vladimir pour habiter Moskou et même avait promis de magnific. destinées à cette v. : seulement Vladimir gardait tj. son rang et les couronnements y avaient lieu : c'était le Reims de la Russie], καὶ ἅμα ἀμείνους ᾧ τὰ τ. ἡγεμονίας ἐκείνης ἀνείται τ. γῆς προσίετό τε καὶ ἤδετο κομιδῆ, τιμὴν αὐτῷ τὴν τ. πράγματος ἡγούμενος περιπέτειαν, καὶ δόξαν τ. οἰκείας ἀρχῆς οὐ πᾶνυ τοῦ δήπου τ. ἐρριμμένον καὶ φάυλων. Et ici viennent les honneurs rendus au primat russe par le veliki-kniés qui va jusqu'à baiser la trace de ses pas, et les hommages qu'à son exemple les sujets prodiguent au saint prélat, tant est profonde de temps immémorial la piété du peuple russe (οὕτω φιλόθεον ἄνωθεν καὶ ἐξ ἀρχῆς τὸ ἔθνος ὑπῆρχεν ἐκεῖνο)! tant était profond son respect pour le siège patriarcal de Cr. (καὶ οὕτω ται πλείστην παρῆιγε τ. αἰδῶ τῷ τ. Κωνσταντινουπόλεως θρόνῳ) avant Cantacuzène, avant cet usurpateur et du trône et de l'église (μέχρι καὶ ἐς τὴν Κκζ' βασιλείαν, ἀφ' οὗ δὲ τὴν τε βασιλείαν ὁμοῦ καὶ τ. ἐκκλησίαν αὐτὸς ὡς μὴ ὠφέλε τετυράννηκε, τὰ τε δόγματα τ. δέοντος ἐξέστησέ τε καὶ πρὸς αἰρέσεις πολυπλόκους μεθηρμόσατο καὶ πατριάρχας οὓς αὐτοῦ τῇ κακοδοξίᾳ προσῆκε προὔβαλετο..)

A présent nous allons voir les résultats de l'hérésie et des mauvais choix de Cantacuzène. Il y en aura 2 : 1° schisme religieux (ou division de l'obédience) en Russie ; 2° persévérance d'Olgierd dans l'idolatrie. Voici d'abord le développement du 1^{er} grief.

Après avoir vanté, peut-être un peu plus qu'il ne le faudrait et à coup sûr plus que ne le vante Karamzine, les vertus de Théognoste, Gg. en revient à ce qu'il dit l. HXXXVI sur l'envoi de fortes sommes

à Cp. pour réparer Ste-Sophie, mais en l'attribuant aux boïars et voïévodes, non à Sémen (ce qui du reste peut très-bien se concilier) : il indique aussi comment Cz. détourna les fonds russes de leur sainte destination. Τούτων δὲ οὕτως ἐχόντων, ἀκριβῶς μὲν οὐκ ἔχω λέγειν εἴτ' αὐτὸς πρῶτος τὴν τ. μητροπόλεως ἐκείνης μεταθεσιν ὁ Θεόγνοστος εἰκόθεν πέπραχεν εἴτε καθεστηκότι καὶ αὐτὸς ἐχρήσατο ἐπεληλυθῶς τῷ πράγματι [nous le savons, nous, et il n'est plus nécessaire d'y revenir] ὥκησε δ' εὖν ἑμῶς καὶ αὐτὸς ἐπὶ τ. μητροπόλεως καὶ τ. ἐπαρχίας ἐκείνης ἢ μέρος τῆς Μεγάλης ἐστὶ Ῥωσίας (la Grande-Russie plutôt que la vaste Russie, non que Gg. sût parfaitement ce que c'était la Grande-R. et la P.-Russie, la R. Rouge et la R. Noire et la R. Blanche, mais il avait pu entendre le premier de ces noms) ἧς ὁ εὐσεβὴς ἐκεῖνος Ῥῆξ ἡγεμῶν ἐτύγγαεν ὧν, καὶ ἦν ἐπιεικῆ βίον ἄγων ἐκεῖ καὶ ταυτοῦτον εἶον εἰκὸς ἐπισκόπων θεοφιλεῖ διαχέειν, μονουσιχιστῶν τ. ἀρετῆν αὐτοῦθεν τῆς τ. βίου σεμνότητος, καὶ κοσμοῦντα μὲν τ. εὐσέβειαν, κοσμοῦντα δὲ τ. μεγαλόπολιν ταύτην [Cple. : les patriarches russes étaient alternativement des Grecs et des Russes; Théognoste, ainsi que l'indique son nom, était grec] ἐξ ἧς αὐτὸς ἔφω τε καὶ τέθραπται καὶ ἡ τοῦτον ἐκίσει πεπομφεῖν προεἶλετο ὡς καὶ ὑπὸ τ. τιαυτῆς τ. ἀνδρὸς ἀρετῆς αὐθέρμητοι πάντες τ. ἔθνους ἐκείνου ἄνδρες τε καὶ γυναῖκες καὶ νέοι καὶ γέροντες πρὸς τὸν τ. καλοῦ ζῆλον ἠγείροντο, καὶ πλεον αὐτῶν εἰ τούτων ἠγεμόνες· ἐξ ὧν καὶ ἐς Βυζάντιον χρήματα ἀπεστάλησαν ἀποχωρῶντα πρὸς οἰκοδομίαν τ. πεπωκότος τινικαῦτα μέρους τ. μεγίστου νεῶ τ. ἁγίας τ. θεοῦ σοφίας, περὶ ὧν καὶ τῷ κη' τ. ἱστορίας λόγῳ διεληπταί μοι τὰ τε ἄλλα καὶ ὡς καλοῦς μὲν εἰκεῖθεν ἐπιμφοῦσαν, οὐ καλῶς δ' αὐτ' ἐνταυθεῖ διωκίσθησαν αὐτ' ἐκίσει τ. φήμην ἄξιαν τ. πεπομφῶσιν ἀντιπεπόμφασιν, ἀλλ' εἰς οἰκεῖον ἄχαρι κέρδες θωμολογήσαντες καὶ [Ici 4^e conclusion : Cple, grâce à ce procédé de Cz. perdit beaucoup de cette considération dont elle jouissait aux yeux des Russes] νεμῶμενοι πρόφασιν δεδώκασι τ. ἀκούουσιν αἰσχρὰν κομιδῆ καὶ σφόδρα λοιδορίας ἀπάσας προκαλουμένην καὶ τάναντία λογιζέσθαι πειθεύσαν τ. πρῶτέρων· ὅσω γὰρ πρὶν ἰσοθέως τιμᾶς τοῖς τ. Κωνσταντινουπόλεως θρόνους παρεῖχον, τσοῦτω χαλεπωτάτην ἐξ ἀντιπάλου τ. νέμεσιν ἀντεδίδουν· καὶ ὁ τρόπος ἦς πρὶν τὴν τ. συνειδότης ἐκείνων χειραγωγῶν ἐκοσμεῖ σεμνότητα πρὸς τὸ τ. ἀκοῆς, περιβλεπτικῶς ἐπικωῶς ἐβρύη πρὸς τὸ περιφρονούμενον ἀρτίως, εἰ μὴ διὰ κτάνων καὶ παντάσασιν, ἀλλὰ διὰ μὲν τ. πλείστον καὶ ἀπλουστέρων...

A cette première accusation contre Cz. il en ajoute une deuxième. Olgierd (tel est le nom d'e ce g.-prince de Lithuanie qu'il ne nomme point) Olgierd demande au patriarche de Cple, d'accorder la primatie sur tous les prélats russes à Roman. Roman est jugé digne de cette haute position, Roman va être investi, quand Alexis arrive, les mains pleines d'argent et se fait donner l'investiture promise à Roman. De là un schisme religieux en Russie ; et Cz. en est la cause, car à qui le vénéral Calliste doit-il son élévation ? à lui. Ἄλλ' ἐπαναληπτέον τ. λόγον. Ἐφθμεν γὰρ εἰπόντες τοὺς μὲν τρεῖς τῶν τ. ὀλης Ῥωσίας ἡγεμόνων ἑμοῦ τοῖς σφῶν ὑψηλοῖς ὀρθόδοξον ἔχειν σέβας καὶ ἡμῖν ὀμόφρονας εἶναι, τὸν γε μὴν τέταρτον καὶ μάλα ἥμισα ἦς δὴ καὶ μείζον καὶ ἰσχυρότερον ἔχων κράτος (Ceci et tout ce qui suit jusqu'à ποτ' αὐτὸς est admirable d'exactitude : c'était le grand temps de la Lithuanie) κατὰ τε πλῆθος στρατιάς καὶ ὀπλων ἐμπειρία, ἦδη καὶ τ. βορειοτέρεις ἀνθίσταται Σκύθαις ἐκ πολλοῦ τ. κρείττονος, καὶ, τ. ἄλλων ἐτησίους διδόντων φόρους ἐκείνους, οὐδαμῆ ποτ' αὐτὸς, ἀτ' ὀχυροῦς τινὰς τόπους οἰκῶν καὶ ἀγγιτέρμονας ἔχων (cette très fautive ethnographie ne fait rien au fond des choses, qui est parfait) Κελτῶν καὶ Γαλάτας, οἱ παρά τὸν πρὸς Ἀρκτους καὶ Θούλην τ. νῆσον οἰκοῦσιν ὤκεανόν, ὅθεν Ζέφυρος τε ἀναρρῆγγυται καὶ ὅποι δύνων πορευέται ἥλιος, μάχιμον ἔθνος ὡς τὰ πολλὰ καὶ οὐ πόρρω που γίνομαι λέγειν ἀνανταγώνιστον· ἀλλ' ἐστὶν ἀλλοτριόφρων τε καὶ τῷ ἡλίῳ τὸ τ. λατρείας σέβας νέμων μὲν, ὑπισχυόμενος δ' ἐν τῷ ἄρτι καὶ ἐμ-

δεξερς ἡμῶν κατὰ τὸ τ. θρησκείας εἶσεσθαι σέβας εἰ τῷ πρὸς αὐτῷ πεμπεθέντι πρεσβεύτῃ Ῥωμανῷ τὴν τ. ὄλης Ῥωσίας ἐπισκοπὴν καὶ μητρόπολιν ἐγχειρίσκει, κατὰ τ. νενομισμένους τ. ἐκκλησίας θεσμῶς ἐκ διαδόχης τ. τετελευτηκότος ἀρτίως ἐκείνου Θεογγώστου· ἕστεργεν γὰρ αὐτῷ (Roman) καὶ προσέκειτο λίαν τοῦτο μὲν καὶ ὡς ἐκ γυναικὸς συγγενεὶ τ. κηδεστοῦ Ῥηγὸς δεσπομονῶντα μὲν τετύχηκεν ἔχων αὐτόν (εὐσεβῆς δ' αὐτοῖσι καὶ τ. θείους προσκειμένος δόγμασι καθ' ἡμᾶς) [Il est croyah. que Gg. indique ici un personnage mort au moins 13 ans avant Théognoste, le prince Alexandre Mikhaïlovitch de Tver, gr. prince en 1326, dépossédé par Ivan Kalita en 1328, puis, après diverses aventures, égorgé à la Horde par ordre d'Ouzbek : Alexandre, effectivement, fut en qq. sorte le b.-père d'Olgierd, qui, en 1359, épousa sa fille Julienne (Théognoste même y consentit dans l'espoir que ce mariage amènerait la conversion d'Olgierd, et à la condition que ses enfans seraient élevés dans le christianisme) : le pr. de Tver, au moment où nous som., était Vasil Mikhaïlovitch, frère d'Alex. et oncle de Julienne], ὡς διὰ ταῦτα φίλον εἶναι κάκεινον Ῥωμανῷ τούτῳ καὶ ἡδέως αὐτοῦ ἀκούειν συγχά προσόντος καὶ παραινούντος τὰ τ. εὐσεβείας καὶ διδάσκοντος τὰς τε δὴ τ. προφητῶν καὶ ἀποστολῶν ῥήσεις, ὡς καὶ ἀνά στόμα φέρειν κάκεινον αὐτᾶς· ἕστεργεν οὖν κάκεινος Ῥωμανῷ, πῶς μὲν δι' ἐκεῖνα, πῶς δὲ διὰ ταῦτα, καὶ μάλιστα ὡς προτελειθεῖς τὰ τ. εὐσεβείας ὑπ' αὐτοῦ δόγματα συγκαῖς διδασκαλίαις καὶ παραινέσεσι, καὶ ἦν ἐγγύς τοῦ καὶ τῷ θείῳ τελεσθῆναι βαπτίσματι. Ἦν δ' ὁ Ῥωμανὸς οὐτῶσι τῶν εὐσεβείας καὶ μοναχικῆς πολιτείας καὶ εὐλαβείας ἀντεθραμμένων ἀνδρῶν ἱερωμένους τε καὶ πειραν ἐξησχημένους τῆς τ. ἱερῶν βίβλων ἀναγνώσεως ἰκανῆν, πέντε που καὶ ὅ' ἐτῶν ἡλικίαν ἄγων ἐγγύς, καὶ εἶδος ἔχων ἐκ φύσεως σεμνὸν κομιδῆ καὶ αἰδέσιμον. Καὶ προὔβαινε ἂν εἰς πέρας τὸ πρᾶγμα χρυσῶν π. τὸ ἔθνος ἐκεῖνο τ. θρησκείας ἕνεκα, εἰ ἐγγίγνετο τελῶς κατὰ τ. ζήτησιν τ. πεπομφότος ἐθνάρχου. Ἄλλ' ἀντέπραξεν ἡ μηδὲν τ. χρησάτων ἄεσα Ῥωμαίους θεομηνία τελεῖν διὰ τὴν τ. πολυθείας [on sait que c'est le Palatisme qu'il désigne ainsi] αἰρεσιν ἦν οἱ τ. ἐκκλησίας ἀρετὴ προσηκότες ἀνόμιμα εἰσῆνεγκαν. Εὐθύς γὰρ χειροτενηθέντος ἐνταῦθα τ. Ῥωμανοῦ, ἀθρόον ἐπεφύα τις ἐκείθεν ἕτεροῦ τούτου Ἀλέξις, κατεσκευασμένην ποιούμενος τὴν εἰς Βυζάντιον ἀφιξίν, ἤμῳ τς σπαρείς καὶ ἀναδοθεῖς (express. proverbiale remarquah. pour exprimer la rapidité extrême avec laquelle le fait va s'accomplir : il suffit au nouvel arrivant de se présenter, il lui suffit en qq. sorte d'avoïr été semé en terre et d'avoïr levé : σπαρείς ἀμπερ σπαρτῶν que nous allons voir tout-à-l'heure, ou a été inspiré par ce σπαρτῶν même), ὡς ἐντεῦθεν (non par cela seul toutefois qu'ἐσπάρη τε καὶ ἀνεδόθη) ἀλλὰ χρήμασιν ἴσῃον πρὸς ἐνῶν δῆθεν ἐκείθεν δεξάμενος τ. ἀξίαν ἐπισκόπων, κατὰ τὸ τ. σπαρτῶν καὶ αὐτὸς ἀθῆμερον γιγάντων ἐκεῖνο γένος ὠφθη μητροπολίτης, ἀνὴρ μοχθηρὸς καὶ πανούργος καὶ εὐπλεκτος, πάσης τε ἀλλότριος εὐλαβοῦς καταστράσεως, καὶ ἅμα πολλοῖς ἐγκλήμασι καθαιρέσεως ἔνοχος ὢν, ὡς τὰ τ. ἐγγωρίων ἐκείθεν ἐληλυθότα κατόπιν ἐσημαίνε γραμίματα. Οἷα v u que telle n'est pas la teneur des docum. russes qui exist. actuellem. (il y a plus, Alexis pour les Russes, est S. Alexis). Mais il est difficile de croire que Gg. ait menti, et la mention de lettres venant de Russie et accusant Alexis, est certainement très-curieuse : et, du reste, rien n'empêche qu'Alexis ait fini mais n'ait pas commencé par être un saint personnage. Ἀλλὰ χρημάτων πλήθος κεισομικῶς καὶ δούς μὲν Κκζ' τῷ τμηκαῦτα βασιλεύοντι, δούς δὲ καὶ τῷ τμηκαῦτα πατριαρχεῦοντι τούνομα Φιλοθέω, ὃν ἐφιέοντο δώρων ἐκάτερος, ὡν ἐδείτο μετὰ βίας ἀπὸς αὐτὸς ἀντελάμβανε, καὶ συνελόντι φάσαι ἅπαν ἐφραξε στόμα, καὶ πάσαι ἐν τῷ ἀφανεῖ τεθνᾶναι κατηγορίας ἐκ τ. βᾶστου κατέπραξε· τὰς μὲν γνώμας σφίων δουλευσάμενος· τ. δὲ νόμους συλῆσας καὶ πόρρω μνήμας κείσθαι παρωσάμενος. Ὅθεν καὶ μεμερίσθαι διὰ ταῦτα συμπέπτωκε τὴν τ. ὄλης Ῥωσίας μητρόπολιν εἰς δύο μείρας εἰς τε Ῥωμανὸν καὶ Ἀλέξιον.

Ici se termine le développement du 4^e reproche qu'adresse Cz. à la vénalité de Cz. et de Philothée. Le 2^d suit immédiatement. « Plût au ciel, dit-il, que le malheur en fût resté à ce qu'il fut d'abord, au simple schisme! mais, 1^o Alexis, en ajoutant à ses largesses, obtint qu'il serait ajouté à sa part; 2^o après la chute de Cz. (et de Philothée, p. c.), Roman étant revenu à Cz. les mains pleines et ayant déterminé ainsi Calliste à revenir sur les actes de Philothée, au moment où l'on rédigeait les décisions et les brefs en sa faveur, Alexis reparut et enrichissant derechef sur son rival, obtint derechef l'avantage et se vit confirmer la possession de ce qu'il avait. Ce double échec de Roman indispose Olgierd qui renonce hautement à embrasser la foi chrétienne : « Mieux vaut, dit-il, adorer le soleil que le démon de l'avarice, etc. » Καὶ εἶθε ἐνήμενον ὡς τ. πρώτων γυν' ὁ μεριμᾶς ἐγεγόναι! Ἄλλ' ἄπιστος φαρμακὺ πρὸς τὴν ἔλαχε μίσην, πλείω δωδωκῶς Ἀλέξις χρήματα πλείω καὶ κρείττω καὶ τ. μίσην αὐθις συγκυκλώσας ἀνείληψε, ζημιώσας ἐν τ. καιρίαις τ. Ρωμανόν. Διὸ καὶ αὐθις μετὰ βραχὺ πρὸς Βυζάντιον ἐπανελθὺθῆναι μιστὸν ἐλπίδων Ῥωμανῶν ἢ ἀνάγκη συνέλαυνεν, ὅτε καὶ μεταπεισῆναι αἰσθόμενον τὰ τε τ. μοναρχίας ἐνταῦθα σκῆπτρα πρὸς Παλαιολόγον καὶ αὐτοὺς τοὺς τ. πατριαρχίας θρόνους ἐς Κάλλιστον τὸνομα. Ἐλθὺθῆσι δὴ αὖν βουθεῖν ἀπόρη δύναμις ἀδικουμένῳ τῶν πάντων τοι σφόδρα κρίνας εἶναι θεκαίων ἁ πατριάρχης ἡμοῦ τ. παρατετυχηκόσι τηλικαῦτα ἀρχιερεῦσι τὰ ἐπὶ ταῦτοις παρεσκευάζοντο πράγματα καὶ ψηφίσματα. Ἀλλὰ πρὶν ἐς πέρασ εἶναι, πάρεστιν αὐθις Ἀλέξις χρημάτων ἐπιφερόμενος πλείστα βελάντια. Δι' ὧν τὴν τ. πατριάρχῳ χειρωσάμενος γνῶμην τὰ πρώτα, ὕλης γηγεμῆς ὑπερφωδῆς ὄρεξεσιν ἡλικιωτίν εὐσαν καὶ δεσμοῦν, εὐκ ἔξω φαυλότητος λογιμῶν, ἔπειτα περιήει τ. ἄλλους ἀνάλογως διδοῦς καὶ δουλούμενος καθ' ἑκάστην ἀπαντας ἡ δὴ καὶ τ. ἄρχουσι προσιῶν καὶ παραβῶν ἀβρότερα κέρματα ῥᾶστα καὶ σφᾶς πρὸς τὸ βουλούμενον εἴλεε, τὸ συγκεχωρικῶς εἰσαφάτας ἤδη παρὰ τ. πατριάρχῳ Κάλλιστου ὅς τῶν τ. ἱερωσῶντες κανόνων πρῆμαχος εἶναι ὁμολογησῆς καὶ μὴ προδοῦναι τῶν αὐτῆς ἰσχυρῶν καὶ δουλούμενος καθ' ἑκάστην ἀπαντας ὡνιον ὡς ἐν ἰσορῆσθι προτιθέναι τὰς κατὰ Σίμωνα τ. μάγον ζηταῦσιν, ἔπειτα αὐτὸς τε παραβῆσθι ἑφθα περιφανῆς ὁ δικαυβῶν τὰ ζήμα καὶ τ. ἄλλους προτρεπόμενος ἀπαρακαλύπτως ἐς τὴν τ. κακοῦ κοινωνίαν, καὶ διὰ ταῦτ' ἀπηνήκατο ἐς πρῶπτον τὰς πρὶν ὑποσχέσεις ἐκείνας αἰ ψ. τ. θεῶν βαπτίσματος ἦσαν αὐτῷ παρασκευασμέναι σὺν χε τ. ὑπακόοις καμίδῃ παμπληθεῖσιν ὑπόσπουσιν. « Βέλτιον γὰρ, ἔφησεν, ἢ εἶω λατρεῖν κόσμον ὅλον φωτίζοντι καὶ περιβάλλουσι καὶ τῆς πάντων εἰκόνας δημιουργοῦ σαφῆ τινα φέροντες ἴχνη καὶ σύμβολα ἢ τῷ τ. φιλαργυρίας δαίμονι κτλ. Le discours est long, pour nous il nous suffit de signaler le fait. C'est la 3^e fois que la couvers. de la Lith. est manquée. On savait que Mindovg qui s'était fait baptiser en 1254, et couronner roi avec l'agrément du pape, avait apostasié en 1256 au plus tard. On savait que Gédimin, après avoir en 1252, dans une lettre à Jean XXII, protesté de sa foi et de son envie de favoriser le Christianisme afin d'obtenir, par sa médiation, la paix avec l'Ordre Teutonique, disait aux nonces dans sa fureur, lorsque les chevaliers recommencèrent la guerre en 1255 : « Votre pape! je ne le connais pas et je ne me soucie de le connaître : je persévérerai dans la foi de mes pères! pour elle je répandrai mon sang! pour elle je combattrai jusqu'à la mort! » On ne savait pas qu'Olgierd aussi, cet esprit politique si ambitieux et si profond, avait été sérieusement tenté de faire sa soumission au christianisme, mais dans l'Église Grecque et non plus dans l'Église Romaine, et que ce qui l'en avait surtout empêché, c'était de s'être vu trompé dans sa légitime espérance, sinon d'avoir un patriarche qui du siège de Kiev commandât à la Russie tout aussi bien qu'à la Lithuanie (système le plus favorable à ses prétentions), du moins d'avoir un patriarche indépendant, et dont le pouvoir spirituel s'exercât sur une vaste circonscription. Nous nous

étendrons plus à fond sur tous ces détails et surtout sur le vrai caract. des démarches d'Alexis dans les notes de l'éd. que nous préparons des 14 liv. inéd. de Gg. Pour l'instant nous nous bornerons à remarquer que Gg. est certainement injuste à l'égard de ce patriarche, et que les dons qu'il apportait à Cp. ne doiv. pas être imputés si légèrement à simonie, et que, dans toute cette affaire, si Cz. et Philothée, si Jean et Calliste eurent quelque tort, le tsar et le prélat russes n'en eurent aucun.

D.

CARACTÈRE ET PRÉTENTIONS DE BARLAAM

(D'après l'opusc. inédit de Nicéph. Gg. intitulé *Florentius* ou *du Savoir*, pp. 248 b etc., 250 b etc., 259 a etc. du ms. 2992 de la bb. roy.).

Le Florentius est un de ces dialog. dont Gg. affectionnait la composit. et dans lesq. il imite la manière de Platon et de Lucien, mais encore plus celle du dernier, tout en se flattant de reproduire les allures et le style du 1^{er}. Son but, dans celui-ci, est de raconter, en l'arrangeant, un colloque public qu'il eut avec Barlaam en 1350 ou 51, et dans lequel il paraît que l'avantage lui resta. Il a lui-même fait ment. de sa relat. de cette espèce de tournois d'érudit. dans son Hist. XI. 40³, et il assure ne l'avoir écrite qu'à la sollicitat. de ses amis. Il y déguise les noms des personnages principaux sous des pseudonymes : ainsi lui-même, il devient Nicagoras (pseud. qui présente et le comm. de son 1^{er} nom et la fin du 2^d) ; on reconnaît Métochite dans Métrodore, c'est probablem. Synadène (à moins qu'on y soupçonne Cz. lui-même) qui est Démarate ; les 2 partis (pour And. III et pour son p.-fils, sont nommés Héraclides et Cécropides ; de même les noms de lieu (Athènes pour Byzance, Calydon pour Durazzo ? la Thessalie de Thessalie pour Thessalonique ? etc.) ; et aussi l'ostracisme pour le simple bannissem.—Le dialogue est véritablem. très-piquant sous plus d'un rapport ; et il offre de l'intérêt pour l'hist. littéraire : il est étonnant qu'il n'ait pas été encore publié. Nous comptons le donner incessamm. avec traduct. franc. et note : en attendant, nous l'espérons, on nous saura gré d'en extraire 2 ou 3 passages qui peuv. même en atténuant les exagérations de Gg. faire bien saisir les 2 traits dominants du caractère de Barlaam, une grande outrecuidance et une grande légèreté, ce qui du reste n'empêche pas qu'il ne joignît en réalité à des connaissances sur divers points (sans être encyclopédiq. comme il le prétendait) de la facilité, de la faconde.

Voici comment Barlaam est mis en scène (après 10 ou 12 pages de propos relatifs en partie aux affaires politiq.).—ΦΛΩΡΕΝΤΙΟΣ. Ἐκώμασέ τις ἐς τ. Ελλάδα Σενοφάνης ὁ Θρασυμάχου, πολλήν τ. σοφίας ἐπίδειξιν πατήσιν ἐπαγγελόμενος, καὶ πρώτα μὲν ἐς Καλυδῶνα πόλιν μεγάλην τ. Αἰτωλῶν ἐπεδήμησε· κάκειθεν ἐς ἐτέραν πόλιν μεγάλην καὶ οὐδεμίᾳ τ. πρωτείων παραχωροῦσαν ἐς λόγους ὅπως ἐξ Αἰτωλῶν ἀρξάμεναι, μέχρι καὶ ἐς Λόκρους τ. Ὀζόλας διήκουσι. — ΚΡΙΤΟΒΟΥΛΟΣ. Πισθεν δ' ἑρωώμενος οὗτος ἦν ὁ ἀνὴρ, καὶ πρῶτα πατρίδος καὶ γένους ; — ΦΛΩΡΕΝΤΙΟΣ. Οἶσθα, ὦ φίλε Κριτόβουλε, κόλπῳ τινὰ Ταραντίνων καλεούμενον, στενόν τε καὶ ἐς πολὺ παρατείνοντα μῆκος, καὶ πόλιν μεγάλην πρὸς τὸ ἀρχαίων κέρασ· κειμένην αὐτοῦ Λακεδαιμονίων ἀπαικῶν ; — ΚΡΙΤΟΒΟΥΛΟΣ. Εἰ μὲν ἄλλην τινὰ φῆς, οὐκ οἶδα, Φλωρέντιε· εἰ δὲ τ. μετὰ τ. ἰσῆιον κόλπῳ, καὶ μάλα γε οἶδα. — ΦΛΩΡΕΝΤΙΟΣ. Οὗτος τοίνυν Ταραντίνων ὁ κόλ-

πος, ὃ φίλε Κριτόβουλε, πρὸς μὲν δύσιν καὶ Ζέφυρον ἄνεμον ἀφίσει τ. δευτέραν καλουμένην Ἑλλάδα, τὴν τῆς Πυθαγόρου σοφίας πάλαι αἰρεσιώτων· πρὸς δὲ εἶω τὴν Καλαβρῶν ἐπαρχίαν, ἧτις ἐν δεξιᾷ ἰὼν τε εἰς ἄκραν Ἰαπυγίαν τῶ ἰονίῳ ζυγάπτει πελάγει· ἐξ ἧς καὶ ὁ σοφὸς ἐκείνος ὤρμηται Ξενοφάνης. Διαλέκτω γε μὴν κέρηται, φύσει μὲν τῇ Λατινῶν καὶ Ἰταλῶν, βεβιασμένους δὲ καὶ τῇ γε ἑλλάδι ταύτῃ καὶ ἐγχωρίῳ ἡμῖν. Il dut, au reste, avoir d'autant plus de facilité à l'apprendre que non seulement eomme le remarque Gg., son pays natal avait été la Grande-Grece, mais que le sud de la Grande-Grece avait appartenu jusqu'au 11^e siècle, à l'emp. grec : il existe encore au fond des Calabres (qu'au reste, nous ne confondons pas avec la Calabre de Barlaam), à Rossano surtout, des vestig. de lang. grecq. Il devait y en avoir bien plus dans le 1^{er} tiers du 14^e siècle, quoique déjà l'italien fût formé.

Après diverses interrupt. de Critoboul, Florentius (qui sera le narrateur de l'entretien entre Gg. et Barlaam) nous montre l'enfant de la Calabre voulant connaître la Grèce par lui-même et se hâtant de venir en ce pays où il apprend tolérablement la langue, mais où ses prétentions deviennent démesurées et où l'orgueil lui tourne la tête, surtout après qu'il a quitté ses 4^{es} résidences (Calydon et une v. anonyme de Thessalie) pour Athènes. Ἐκείνον τείνου τ. Ξενοφάνη, ἵνα ἄνωθεν ἀρχέμενος διηγήσωμαι, γένος μὲν ἐκ Καλαβρίας εἶναι ἠκούομεν, ὡ λώσπε Κριτόβουλε, τὴν δὲ σοφίαν οὐκ ἐκ Καλαβρίας, ἀλλ' ἐς τὰ βαθύτερα τ. Ἰταλίας ἰόντα, ἀρῶσασθαι, καὶ ταύτην οὐ παντοῦναι καὶ πάσαν, ἀλλὰ μόνην τὴν Ἀριστοτέλους ὅση π. τὰ φρωικά γίνεται καὶ ὅση π. συλλογισμούς, ἐπειδὴ καὶ αὐτῇ γε ἐς ταμάμιστα τοῖς ἐκεῖ Λατινῶν τε καὶ Ἰταλιώταις σπουδάζεται, οὐ κατὰ τὴν Ἀριστοτέλους μέντοι φωνήν, ἀλλ' ὡς ἔχει πάλαι μετενεχθεῖσα ἐς τὴν ἐκείνου συνεσταλημένην γλώσσαν. Ἐραστής δ' ὢν ὁ ἀνὴρ τοῦ φύσει καλοῦ ἐς πόθον ἦκε μεταμαθεῖν καὶ τ. ἑλλάδα φωνῶν... ὅθεν καὶ μεταβάς ἐς Καλυδωνίους, ἐκεῖ μετεσκευάσθαι πάντα, καὶ γλώτταν, καὶ πώγωνα, καὶ στολήν, καὶ στήμα, καὶ ἦθος· οὕτε γὰρ ἐτι κείρεσθαι τ. πώγωνα δεῖν ἔκρινε, οὕτε στολήν ἐνδεδύσθαι λατινικήν καὶ οἷς μέλλει συμμείγνυσθαι Ἑλληνιστὸν ἐτερόφυλον, ἀλλ' ἵνα μάλλον μὴ ἀπιστοῖτο καὶ ὑποπευθεῖτο παρ' ὅτουδ' ἴππε καὶ πρὸς τὸ μελάντερον ὑπέδου τ. τρίβωνος. Ἐκείθεν μετέβη πρὸς πόλιν θετταλικήν τινα, σοφίας μάλλον ἡ ἀστυγειτόνης ἀντιποιουμένην, σταδίους ἀπέχουσαν Ἀθηνῶν καὶ τ. Ἀττικῆς οὐ μείον ἢ βί. Ἐνθα συχὸν περιμείνας χρόνον, ἐναργέστερα εἶς τὸν τ. ἑλλάδος ἦκε φωνῆς ἐθισμόν... Κάκεινος δια τὴν τ. ἑλλ. φωνῆς μεταλήψην ἀναβὰς εἰς ὄρρον, μέγαν μὲν ἑαυτὸν εἰν ἐνόμισε καὶ σοφίας ἀπάσης ἐγκύμονα, τ. δ' ἄλλους ὡσπερ ἀπὸ σκοπιᾶς ἦν καθερῶν, εἰς φαῦλόν τινα καὶ κάτω βίον καλινδουμένους. Ἐπει δὲ καὶ τὴν τ. σοφίας ἀπάσης μητρόπολιν τ. Ἀθῆνας ἀσθενῶς τνηκαῦτα διακίεσθαι π. τ. λόγους ἀκήκοε διὰ τὸ συμεῖν π. τε Μητρόδωρον καὶ Νικαγόραν δυστύχημα καὶ τὴν ἰπώσποτε καταψηφισθεῖσαν αὐτοῦ λήθην καὶ σιωπὴν πᾶλλον ἐμύμνηε πρὸς τὸ παραβολώτερον τ. λογισμοῦ καὶ κείρον ἔχειν ἐνόμισεν ἤδη καὶ αὐτὸν Ἀθηναῖς μηδενὸς τ. ἐναντιοσόμενου τυχερόντος ἀπελθόντα δόξης δημοτικῆς κληροῦχον γενέσθαι. Ταῦτ' ἄρα καὶ ὡς ἐπὶ σχεδίας τινὸς τῆς ταιούτης ἐλπίδος φερόμενος ἐκόμιαζε πρὸς Ἀθῆνας, οὐδὲν μῆτριον οὐδ' ἀγενεῖς συνορᾶν δυνάμενος π. ἑαυτοῦ.

Là, il a 2 buts en vue. L'un c'est de faire argent de sa science (et à cet effet, il annonce un enseignement pphique merveilleux à bon marché). Ἰὼντι γε μὴν ὑπὸ μέλανι ὡς εἰρηκμεν τῶ τρίβωνι, ἔργον εὐδὺς ἐγεγεῖνοι περιρῖναι τ. ἀγορὰς καὶ τ. πανηγύρεις, καὶ ἐπαγγέλλεσθαι μεγάλης τιμῆς σοφίας ἐπίδειξιν καὶ εἴ τις βούλοιτο σοφὸς κατ' ἐκείνον γενέσθαι, ράδιον εἶναι ποιεῖν αὐτὸν ἐν βραχεῖ, μικρὸν ἀργυρίδιον λαμβάνοντα, καὶ τ. ἀξίας ἦττον γε πολλῶ.] L'autre c'est de devenir célèbre, et, comme Métrodore était réccemm. (en 1330, vers le temps de la léthargie d'And.) revenu de l'exil et vivait dans Athènes avec Nicagoras, offusqué de leur réputation. il se met à déclamer contre eux, et à faire valoir sa supériorité pratique, ses idées et méthodes nouvelles. Cette supériorité n'était guère que de la mémoire qui ne le préservait

pas de légers barbarismes (μυθῶν δ' ἦν ὁ ἀνήρ, καὶ ὅσα ἦν προαναγνωκῶς πάντα ἀποτάδην ἐκ στόματος διεξῆαι καθάπερ ἀπὸ βιβλίου καὶ μάλιστα πάντων τούτῃ τ. ἀριστοτελικῶν ἐρμηνείας· ὑπερβαρῶν δὲ τῆ τ. λέξεων προῦδω κατὰδὴλας ἦν ὅτι Λατίνος ἦν, ἐκ γὰρ τ. πώγωνος οὐκ ἦν ἐτι ἄλλος.

On comprend très-bien dès lors, comm., à la suite d'incidents sur lesq. nous glissons ici, s'engage un défi d'érudition entre Barlaam et Gg., et l'ami de Métrodore. Quand tout est prêt pour cette joute d'érudition et que le public est assemblé chez Démarate, un des grands personnages d'Athènes, Nicagoras faisant fonction d'interrogateur, ne tarde pas à établir bien incontestablement que Xénophane, son antagoniste, a dans toute la force du terme, et à la lettre, des prétentions encyclopédiques. Πρὸς ταῦτα βραχὺ μειδιάσας ὁ Νικαγόρας, ἄγε δὴ οὖν, βέλτιστε Ξενοφάνες, φησί, φράζε ἡμῖν τίνα ποτὲ καὶ ὀπδοαπὴν τ. σοφίαν ἔχων ἔχεις ἐπιδειξόμενος. Παντοδαπὴν καὶ παικίην, ὦ Νικαγόρα, καὶ πρὸς πάντα ἀρχέουσιν. ὀπίσθρα καὶ οἷά τις ἂν ἐρωτᾷ βούλοιο· ἢ δ' ἄγε μὴν πειρῆσαι, ἵνα γνώωσι καὶ οἷός σὺν σοί, καὶ σὺν ταῖςδε σύ. Après ce vers d'Homère, et une fois bien acquis par les paroles mêmes de Xénophane, qu'il prétend n'ignorer de rien (de telle sorte que s'il se trouve incapable de répondre sur les principes et problèmes usuels de telle ou telle science, évidemment il aura encouru le reproche ou de charlatanisme ou de légèreté, si ce n'est de l'un et de l'autre), Gg., que nous savons avoir été pourvu de connaissances astronomiques et en avoir été très vain, entame l'examen par l'astronomie et prie l'Italien de déterminer astronomiquement (par l'horaire) l'heure du jour, se réservant de le faire passer de ce point de départ à la détermination du lieu du soleil et des planètes dans le zodiaque; et il a bien soin de nous avertir que la question unique qu'il pose pour le moment est de celles qu'on adresse aux élèves en astronomie. Ὁ μὲντοι Νικαγόρας τ. μεγέθους καταγούς τ. ἐπαγγελίας τ. Ξενοφάνους, δεξιῶς πως ἐπιρραπίζει αὐτοῦ τ. ὄφρὸν ἐγκειρικεν ἐκ τ. ἀστρονομικῆς ἐπιστήμης ἀρξάμενος. Καὶ εἰ δὴ λαίπρον τὰς τ. ἀστρονομικῶν ὑποθέσεων μείζους καὶ ὄν λόγῳ παικίλει τ. ἀποδείξει ἐις ἰγνηλατοῦσι πάσας ἀφείς καὶ παραδραμῶν, διὰ τ. σμικροτέρων ἔκρινε δεῖν ἐξελέγγειν αὐτόν, ἵνα μάλα μᾶλλον αἰσγύνοιτο· τὰς γὰρ ἐν τ. μεγίστοις ἀγῶσιν ἀμνηχανίας οὐδ' ἄκρατον οὐδ' ἔμφανῆ τ. γλυπὴν ἐπισύρσθαι, ἀλλὰ μικράν τινα καὶ ὡς εἰπεῖν ὀφθαλμῶσαν καὶ ὀμυχλῶδη, καὶ κατὰ τὰς Ἡραίουτου πορείας καὶ ταύτην ὡς τὰ πολλὰ γωλεύουσάν τε καὶ ἐπαμφοτερίζουσιν, τὰς δ' ἐν τ. πῆττοι καὶ προχειροῖς, ταύτας δ' ἐλεγγον γίνεσθαι τῆς τ. θραυτέρων ἀμαθίας μάλα σαφῆ καὶ μεσημβρινῶς ἀκτίνος περιφανέστερον. Καὶ Ὡς ἡδὺς εἰ καὶ μακάριος, ὦ Ξενοφάνες, ἔφησεν, οὕτω π. πάσης σοφίας ἐπίδειξιν ἱκανὸς εἶναι ἐπαγγελῶμενος. Φέρε τοίνυν, τ. ὄροσκόπον ἐκείνον δεξάμενος, στήθι παρὰ τὴν τ. ἡλίου ἀκτίνα καὶ τ. ὄραν ἥτις ποτὲ εἴη ἐν γε τῷ πάροντι διδάξον, ἵνα ὡς ἐξ ὄρηπτιρίου τινὸς ἀληθεῦς ἀφικόμενος ἐς τ. εὔρεσιν τοῦ τε ἡλίου καὶ τ. ἄλλων ἀστέρων ὅπη τ. ζωδιακοῦ τυγχάνουσιν ὄντες ἕκαστος ἐγῆς σαφεῖς καὶ ἀναντιρρήτους τ. ἀποδείξει ποιέσθαι τ. ἐμπεριελκμῶνων ταῖς τούτων κινήσει λόγων. — Mais hélas! cette question si simple, l'homme universel n'y peut satisfaire: il reste court d'abord, puis se ranimant, il la déclare inabordable, insoluble, le tout en mêlant à sa prose, des lambeaux de vers anciens, fort harmonieux assurément, mais qui n'ont rien de scientifique. Τὸ δὴ ταῦτο ῥάδιον τ. ἀρτιμαθῆσι παιδίαις τύχανον ἀπακρίνεσθαι, οὕτω τοῖ φορτικώτατον ἔδοξε Ξενοφάνει ὡσπερ ἂν εἰ τις λίθον πολυτελῆ κατὰ μεγάλην θαλάττην ἀφείς εἶτα ἐπέταπεν οὐ τ. αὔσσου καὶ τ. θαλαττίων πυθμῶνων ἐκείνος κῆται ῥιφεῖς καταδύντα ζητεῖν. Ὅθεν καὶ πρῶτα μὲν ἀφῶνος ἐστὶ διαπαρούμενος καὶ ἰυγίῶν καὶ στρεφόμενος ἄνω καὶ κάτω, ἔκπειτα ἀπεκρίνατο λόγον πολλοῦ τιος ἀπόξοντα τ. θυμοῦ καὶ τ. ἀμαθίας, καὶ Τί ταῦτ' ἐρωτᾷς, ὦ Νικαγόρα, φησί, τ. ἀνθρώπος ἀληπτα τοπαράπαν τυγχάνοντα; τίς γὰρ ἀνθρώπος ὄν γηγενὴς ἀνέλθοι ἐς οὐρανὸν πώποτε, ἵνα θεσπόμενος καὶ κατειλαφῶς δρόμους ἀστέρων καὶ διζστάσεις

καὶ ἀντιφράξεις αὐτῶν, σαφές τι ἀγγέλλειν ἔχει τ. ἄλλοις; Τούτου γὰρ ἀδυνατοῦ τυγχόντος, οὐκ ἴσμεν ἐκείθεν εὐδὲν, εὐθ' ὅπη πῶς, εὐθ' ὅπη κέλιος φασειμβροτος εἰς' ὑπο γαίαν, εὐθ' ὅπη ἀνεῖται. Chacun s'étonne, on nes attendait pas à si facile et si prompte défité; Nicagoras persille l'homme encyclopédique; et Xénophane, qui prend le persiflage pour un encourag., efface enfin de la liste des sciences sur lesq. il peut répondre à tout venant l'astronomie et tout ce qui s'y rapporte: du reste, il persiste à prétendre que sur toutes les autres il est prêt. Τούτων αὐτήκοι γεγονότες ὁ δῆμος, ἀλλοὶ ἐξ ἄλλων γεγονάσιν ἅπαντες; οὐ γὰρ ποτ' ὠκῆσαν ἀπορήσειν αὐτὸν πρὸς εὐδὲν τ. ἀπάντων ὅσα γῆ τε αὐτῆ καὶ οὐρανοῦ ἐκείνος προβάλλει μυστήρια. Ὄθει ἐξαιφνης ἰδόντες ἄπερ οὐκ ἔλπισαν μεταβάλλοντες ἐγγέλων ἀκαθικτα καὶ ὑπεσῶριττον, καὶ θέρυβος ἦρθη πολὺς... (Nous omettons à regret des détails) Ὁ δὲ Νικαγόρας; πιστραφεῖς καὶ σιωπῆν ἐπιτάξας; τῷ δήμῳ τὸ πρὸς γέλωτα τ. πολλῶν ἐμμεφετο ἀκατάς, καὶ οὐ πάνθ' ἅμα πᾶσιν ἐφασκε διδίσθαι πρὸς; θεοῦ, ἀλλ' ἄλλω μὲν ἄλλο, ἄλλω δ' ἄλλο... Τί τοῖνον καινὸν ἢ γέλωτος ἀξίον, εἰ καὶ ὁ σαφὸς εὐτεσὶ Ξενοφάνης ὁ Θρασαμάχου, ἐν Δατίνοις καὶ φύς καὶ τραφεῖς, παρ' εἰς εὐτ' ἀστρονομία εὐθ' ὅσα πλείστα παρ' Ἕλλησιν ἤνθησαν εἶδη σοφίας εὐδὲν ἐκεῖ πολιτεύεται, τ. ταιούτων ἄμοιρος ἐμεις καὶ αὐτός; φανήσεται γὰρ ἐν ἄλλοις εἶδει δόκιμος ἴσως εἶναι. Ὁ δὲ Ξενοφάνης ὑπὸ τ. ταιούτων λόγων ἀναβαρῆσας; Εὐ λέγεις, ὦ Νικαγόρα, φησί; πλὴν γὰρ ἀστρονομίας καὶ ὅσα ταύτῃ τ. μαθημάτων ἐπέμμενα, τᾶλλα πάντα σοφίας εἶδη αὐτός τε ἐξέμαθον καὶ ἄλλους πάντως ἱκανός εἰμι ἐκδιδάσκειν.

E.

LETTRE DE L'ARCHEVÊQUE LATIN D'ÉPHÈSE (PAUL)

A CANTACUZENE, POUR L'ENGAGER A DONNER DES EXPLICATIONS PLUS ÉTENDUES SUR LES POINTS ÉQUIVOQUES DU PALAMISME.

(Tirée du ms. 1219 de la bb. roy.).

Cette lettre dans laq. le prélat demande à notre historien même des explicat. étendues (σαῖς ἀπεκρίσειν, etc., combiné avec la 1^{re} phrase) et semble ainsi le provoquer à composer un livre. ne peut qu'avoir été postérieure à l'abdicat. (car sérieusement, comm. rêver qu'un prince aussi occupé que le fut Cz. pendant son règne, pût trouver le loisir d'écrire un livre de controverse?); et les expressions *très-haut* et *très-sage empereur* (ὦ καὶ σ. βασιλεῦ). *j'ai reçu de votre majesté* (ἔλαβον παρὰ τ. σῆς βασιλείας), ne sont que des formules polies. Grégoras, nous apprenant (XXIX fin) qu'un prélat de l'église latine d'Orient (Paul évidemment, bien qu'il ne le nomme pas) vint à Cz. (vers 1555 ou le comm. de 1556) pour se mettre au courant du palamisme et recueillir des éléments pour apprécier si cette doctrine était ou non hérétique, et qu'il entendit contradictoirement au palais Gg. (qu'Hélène eut soin de faire mander à l'improviste pour qu'il ne fût point préparé) et Palamas (que Cz., à cet effet, délivra en payant sa rançon des mains des Turks qui l'avaient pris en 1554), on peut demander si cette lettre précéda ou suivit la conférence en quest. Nous sommes d'avis qu'elle précéda, car il n'y est, en aucune façon, fait ment. du colloque de Blakhernes, et même qu'elle provoqua ce colloq. (ce que Gg. ignore): Cz. satisfait aux désirs qu'exprimait Paul de voir développer les propositions fondamentales du palamisme, non en les développant lui-m. par un livre, mais en les

faisant développer devant lui par l'auteur même de la doctrine. — Le ton de la lettre est grave, poli, un peu chargé de périphrases et de comparaisons dans le commencement. (lorsque pour justifier l'utilité d'un développement au lieu d'un simple récapitulé de doctrines, il allègue comme exemple l'eau qui, resserrée dans le réservoir en brise les parois, et qui, s'épandant à l'aise dans la plaine, ne déborde point au de-là), mais catégorique et net dans des quest. qu'il pose à la fin, et qui font beau. d'honneur au sens comme à la science du prélat. Voici ces quest. au nombre de 3 : 1^o en Dieu, ce qui possède et ce qui est possédé sont-ils une seule et même chose? 2^o l'essence et l'activité (divine) différentes comme faits et conceptions, ou seulement comme conceptions (subjectives en qq. sorte), comme faces de l'être, ou seulement, selon la manière dont nous les concevons. La 3^e [qui au reste, n'est pas mise sous forme de quest. mais qui est comme une contre-proposit. ou comme une distinct. dans une proposit. trop absolue] semblerait s'être formulée ainsi dans la tête de l'archevêque : Est-il bien juste de comparer l'essence et l'activité au feu et au soleil? Non, pas plus qu'au feu et à la chaleur? Car feu et chaleur sont inséparables sans doute, mais ne sont pas choses identiques; feu et soleil ne sont pas davantage [essence et activité ne le sont pas non plus si votre comparaison est juste, ajouterait Paul; et dès lors elles diffèreraient comme êtres, ce seraient deux êtres divins, ce seraient deux Dieux]. Ἰψιλότατε καὶ σωφρότατε βασιλεῦ, ὕδωρ στενω- χωρούμενον ἄλλους ἀναβρόγγυσιν ἀγωγούς καὶ διεξόδους ἀνοίγει· αἱ δὲ μεγάλαι τῶν λιμνῶν πάσαι τ. ἑδὺς ἀπικλείουσι καὶ συνέχουσιν ὥστε μὴ ἐπὶ πλεόν ἀπορρεῖν. Ἐλάθον τίνων παρά τ. σῆς βασιλείας μετ' αἰδῶς τὸ διακομισθῆν πρὸς με γράμμα, ὅπερ εἴκει τοῖς καλῶς νοοῦσι καὶ τοῖς εὐκρινῆ δια- νειαν ἔχουσι καὶ τοῖς τ. ἀναουείσας ἀγνωσοῦσι φιλονεικίας ἀρκείη, ἕμως με- γάλην ἀμφιβολίαν ἐφίσει καὶ πολλὴν ὑποψίαν τοῖς τε εἰποῦσι τοῖς τε ἀκούσασι τὸ περὶ τῶν πολλῶν θεοτύτων δόγμα ἐν τῇ ἡμετέρᾳ ἐκκλησίᾳ φυῆναι τε καὶ ἐλα- στῆσαι; ὅθεν ἡ τ. σῆς βασιλείας σοφία, ὥσπερ τις λίμνη ὑδάτων ἀφθόνως πεπλη- ρωμένη, σὰς ἀποκρίσασιν ἐκ μέσου ποιησάτω πᾶσαν ἀμφιβολίαν καὶ τῆς συκο- φαντικῆς μηδαμῶς χώραν μεταδιδότω. Ταῦτα δὲ ἐστὶν ἐν βραχεί τὰ τ. ὕλην τ. ἀμφιβολίας ἐμπιπύοντα· πρῶτον, εἰ ἐν τῷ θεῷ ταῦτόν ἐστι πρᾶγμα τὸ τε ἔχον καὶ τὸ ἐχόμενον· δεύτερον, ἐπεὶ πᾶν τὸ πρᾶγματι διαφέρειν καὶ ἐπινοία διαφέρει, οὐ μὴν τὸ ἀνάπαλιν ἀρεσάτω, διακαθάρας εἴπερ ἡ εὐσία καὶ ἡ ἐνέργεια διαφέ- ρουσιν ἢ πρᾶγμα τε καὶ ἐπινοία, ἢ ἐπινοία μόνον, ἴσθουν κατὰ τὸν ἡμετέρας νοή- σεως τρόπον μόνον [ἐν γὰρ τ. σῆς συγγράμμασι περιεῖχεται ἐπινοία διαφέρειν, οὐδενὸς ἄλλου προσκειμένου δ' οὐ ἂν ἰκανῶν ἐνεῖτο ἐπινοία μόνη εἶναι τ. δια- φεράν, ἀλλ' οὐχὶ καὶ τῷ πρᾶγματι] τρίτον, τὰ τ. πυρός καὶ τ. ἡλίου παραδεί- γματα συμφωνεῖ ὅσον πρὸς τὸ ἀδιείρετον, ἀλλ' οὐ καὶ πρὸς τ. πραγματικὴν ταυτότητα [ἄλλο γάρ ἐστι πρᾶγμα τὸ πῦρ ὥσπερ ὑπεστῆκος καὶ ἄλλο ἡ θερμὴ ὥσπερ ἰόν, εἴκει ἀδιειρέτως ἄλληλα συνείσιν ταῦτα]. Μὴ δοκίμω δὲ ἀνδρῶς τῇ σῇ βασιλείᾳ κίπιν ἀναδέξασθαι ὑπὲρ τούτων ὀλίγον ὥστε τὰ προειρημένα διασαφεῖσιν· καλῶς γὰρ σαφηνισθέντα πολὺν οἴσασαι κάρπον σωτηρίας ψυχῶν, ἀναίρεσσαι τ. πονηρὰς φήμης κηλίδας, δόξης γε καὶ τιμῆς αἴτιον ἔσται καὶ τὰ τ. διασυρόντων ἐμφορᾶζει στόματα.

Vu et lu

à Paris, en Sorbonne, 30 juil. 1844,
par le Doyen de la Fac. des lett. de Paris,

J. Vict. LECLERC.

Permis d'imprimer,

Paris, 31 juil. 1844,
L'insp.-gén. chargé de l'adm.
de l'Acad. de Paris,

ROUSSELLE.

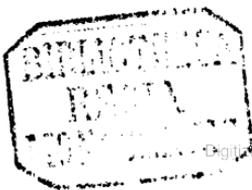


TABLE.

PRÉLIMINAIRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Caractères généraux des Mémoires de Cantacuzène.

ART. 1 ^{er} . — CARACTÈRES LITTÉRAIRES.	
Composition. — Diction. — Langue.	4, 5, 6
Portraits. — Narrations. — Descriptions.	8, 8, 9
Discours.	10
ART. 2. — CARACTÈRES HISTORIQUES.	
Cantacuzène est une des sources de l'histoire de son temps. Comparaison avec Grégoras.	14, 15
Géographie, — ethnographie, — chronol. de Cantacuzène.	15, 16, 16
Éléments biographiques, — détails divers semés dans son ouvrage.	19, 20
Ses omissions.	21
ART. 3. — DE LA MODESTIE ET DE LA FRANCHISE DE CANTACUZÈNE.	
Récits et faits qui impliquent duplicité, — son genre de fausseté.	25, 25
Son orgueil.	27
Conclusion sur sa véracité, et comment extraire de lui la vérité.	28

SECONDE PARTIE.

Discussion des Mémoires de Cantacuzène.

SECTION PREMIÈRE. — Examen du livre premier lutte des deux Andronics.

ART. 1 ^{er} . — PRÉLIMINAIRES DE LA LUTTE.	
§ 1. Fixation d'un point de départ, mort du co-régent Michel.	30
§ 2. Andronic eut-il vraiment pour système de déshériter son petit fils? [5 object. et réponses] — et pourquoi cette résolution? 31, 33	
§ 3. Actes d'Andronic contre son petit-fils, et formation de la ligue contre l'empereur.	36, 39
§ 4. Scène du 5 avril 1324, — et ses suites.	42, 46
ART. 2. — PREMIÈRE SÉRIE DE GUERRES (1324, 1322).	
§ 1. Les 50 jours (du lundi de Pâques à la veille de la Pentecôte).	47
Pillages. — Popularité du prince.	47
Ianni général, sa marche; — intervient. de sa mère.	49, 49
Ambassade d'Eudocie, négociations.	50
Traité de Rhègues.	54
§ 2. Intervalle jusqu'à la récrudescence de la guerre. Conséquence de l'article relatif aux impôts. Tièdeur, puis défection d'Ianni.	52, 53
§ 3. Deuxième guerre ou la guerre de 7 mois.	54
Rôle de sir Ianni — et de Cantacuzène.	54, 55
Distinction des 2 campagnes.	55
Attitude indépendante des troupes d'Andronic.	56
Intervention turque.	58
Traité d'Épibates.	58
ART. 3. — INTERV. DE LA PAIX D'ÉPIBATES A LA DERN. LUTTE.	
§ 1 Intentions des deux princes pendant ce temps.	60, 60

Intentions d'Andronic.	60
Intentions de l'empereur.	62
§ 2. Que 25 mois (et non 15) séparent le traité d'Épipates de la mort d'Irène de Brunswick.	64
§ 3. Affaire Ianni (fin de 1322).	66
§ 4. Événem. depuis la mort d'Irène de Brunswick jusqu'en 1327.	60
Faits ostensibles.	69
Manœuvres secrètes, la plupart de l'empereur.	70
Trame pour Jean le panhypersévaste.	71, 72
Correspondance ἐντὶς πούκλου.	72
Traité de Tchernomiane.	75
ART. 4. — DERNIÈRE LÛTTE DES DEUX PRINCES.	74
§ 1. Andronic à Ennacosies.	74
§ 2. Campagne du sud-ouest.	77
Généralités et rapide revue des traits connus.	77
Traits omis ou trop dans l'ombre.	78
§ 3. Événements en Thrace.	80

SECONDE SECTION. — Examen du livre II, règne d'Andronic IV.

ART. 1. — JUSQU'À LA MALAISE D'ANDRONIC., (1328-1330).	85
§ 1. Intérieur.	85
Conduite à l'égard des vaincus. — Sort d'Andronic.	85, 85
Sir Ianni.	84
Pouvoir de Cantacuzène et de sa mère.	86
§ 2. Relations extérieures, guerres.	89
Un mot du traité en vertu duquel les Gibelins viennent de- mander de l'argent à Andronic.	90
Guerres.	92
1. Guerre de Bulgarie, paix de Cremnes.	92
2. Guerre de Chio aux Zaccaria.	94
3. Guerre aux Osmanlis: vrai caractère de la bataille de Pétékan; vrai caractère de la campagne.	98
§ 3. Grande maladie d'Andronic.	104
État des choses en ce moment.	104
Dispositions de l'empereur et ce qui en résultera.	104
Mesures spéciales de Cantacuzène.	106
Son ambition: est-il vrai qu'Andr. ait voulu l'associer à l'emp.?	108
ART. 2. — JUSQU'À L'EXPÉDITION EN ALBANIE (1330-1336).	111
§ 1. Chronologie.	111
Difficultés. — Premiers jalons. — Ordre.	112, 116
Fixation des dates.	114
§ 2. Examen de quelques-uns des faits.	122
1. Dernier complot, dernier procès, et révolte de sir Ianni.	125
2. Autres événements.	126
1. Guerres de Bulgarie et de Servie.	126
2. Hostilités génoises.	126
3. Les deux despotes Constantin et Démétrius.	129
4. Liaison avec les Turks, pratiques de Cantacuzène.	131
ART. 3. — DE L'EXPÉDITION EN ALBANIE À LA MORT D'ANDRONIC (1337-1344).	133
§ 1. Expédition en Albanie et première soumission de l'Acarnanie.	133
§ 2. Insurrection et soumission définitive de l'Acarnanie.	137
1. Chronologie jusqu'à l'ouverture de la campagne.	137

2. Campagne contre les révoltés de l'Acarnanie.	159
3. Conspiration de Francis Paléologue.	161
§ 3. Derniers événements du règne.	165
1. Efforts par mer contre les Osmanlis.	165
2. Concile de Constantinople du 11 juin 1541.	167
1°-4° Le palamisme.	167
5°, 6° Prétentions, talent, caractère de Barlaam.	168
Politique cachée sous la théologie: ambition de Jean d'Apri.	
Mort de l'emp. et qq. mots sur les traités de commerce, etc.	153

SECTION TROISIÈME. — Examen du livre III, Cantacuzène compétiteur ou guerre civile de Cantacuzène et de la régente.

ART. 1.—JUSQU'A L'USURPATION DE CANTACUZÈNE: (en oct. 1341).	154
§ 1. Cantacuzène a-t-il été usurpateur?	154
§ 2. Événements.	161
Caractéristique générale.	161
Détails.	162
Existence d'un parti opposé à Cantacuzène.	162
Événements.	165
1 ^{er} actes. — Affaire Sisman. — Offre de démission. — Premier départ. — Complot d'Apocauque pour enlever Jean.	163
Retour à Constantinople, émeute en faveur de Cantacuzène, 2 ^d départ, l'impunité d'Apocauque faite grave.	169
Ligue contre Cz. et proscriptions; il se fait proclamer.	173
A T. 2. — JUSQU'A LA PREMIÈRE RETRAITE EN SERVIE (juil. 1342).	175
1. Caractère de la campagne.	175
2. Gouvernement à Constantinople, espionnage et terreur organisés autour de la régente.	176
3. Est-il vrai qu'Apocauque fit preuve d'incapacité militaire?	177
ART. 3.—JUSQU'AU RETOUR DE CZ. A DIDYMOTIQUE. (janv. 1344).	176
§ 1. Généralités (5 grands traits).	179
§ 2. 1 ^{er} séjour en Servie. — Pourquoi Douchan seconde-t-il Cantacuzène? — Traité de Persin.	180, 181, 182
Campagne de Phères, 1 ^{er} retour en Servie.	185, 184
Attitude de Douchan (5 époq. à distinguer), 2 ^d retour en Servie.	186
Camp. de 1343, passage du Vardari, préparat. de la Terreur à Thessalonique.	189, 190, 191
ART. 4. — JUSQU'A LA MORT D'APOCAUQUE, (juil. 1345).	191
§ 1. Apocauque pendant ces 18 mois.	194
§ 2. Actes et progrès de Cantacuzène.	199
ART. 5. JUSQU'A L'ENTRÉE DE CZ. A CONSTANTINOPLE; (fév. 1349).	205
1. Défection et mort de Vatats.	205
2. Massacre des prisonniers d'Apocauque.	206
3. Is. Açan premier ministre.	207
4. Opiniâtreté d'Anne contre Cantacuzène.	208
5. Action personnelle de la régente.	210
6. Guret-à-pens contre Cantacuzène.	211
7. Intimité de Cantacuzène avec les Turks.	212
8. Disgrâce du patriarche, les amans de la régente.	216

SECTION QUATRE. — Examen du livre IV, Co-régence de Cantacuzène.

ART. 1. 1^{re} PHASE DU RÈGNE DE CZ. OU JUSQU'À LA PARTICIPATION A LA GUERRE DE CAFFA.	
§ 1. Attitude des Cantacuzénistes et des amis des Paléologues.	221
§ 2. Autres particularités ou événements remarquables, dépenses.	228
1. Finances, impôts, détournements de fonds.	228
2. Armée, marine, fortifications.	232
3. Ligne religieuse.	233
4. Guerre de Galata ou 1 ^{re} g. génoise; aff. de Chio et de Phocée.	234
Causes, 234. — Événements, 234. — Dénouement,	237
5. Suite de la guerre serbe commencée en 1343 ou 42.	240
6. Particularités diverses.	244
1. Relations avec les Turks.	244
2. Expédition de Morée.	246
3. Intervention en faveur des chrétiens d'Orient.	246
4. Correspondance avec la cour d'Avignon.	248
ART. 2. 2^e PHASE DU RÈGNE DE CANTACUZÈNE OU TEMPS DE LA PARTICIPATION A LA GUERRE DE CAFFA (1354, 1352).	
§ 1. Participation à la guerre de Caffa.	250
§ 2. Événements intérieurs.	262
Concile palamite de 1351.	263
Commencement de la lutte contre Cz.	265
ART. 3. 3^e PHASE DU RÈGNE DE CANTACUZÈNE OU G. CIVILE DES 2 JEAN.	
§ 1. Guerre de Thrace.	266
Conférence de Didymotique.	266
1 ^{er} moment de la guerre (avant la venue des alliés).	267
2 ^e moment de la guerre (les alliés).	273
3 ^e moment de la guerre (après la retraite des alliés).	274
§ 2. Jean à Ténédos.	276
Jean, 276. — Cantacuzène, 277. — Couronnement de Mathieu,	280
Le tremblement de terre, négociation pour les villes thraces oc-	282
cupées par les Turks.	284
Pergamène, et tentative sur Ténédos.	284
§ 3. Dénouement : surprise de Cz. par Jean, et abdic. de Cz.	285
1. Date de la révolution.	285
2. Des faits en eux-mêmes.	288
Narration de Cantacuzène.	288
Impopularité de Cantacuzène.	289
L'abdication de Cantacuzène a-t-elle été volontaire?	291
ART. FAITS POSTÉRIEURS A L'ABDICTION DE CZ. (135-4362).	299
§ 1. Aventure de Khalil.	299
§ 2. Fin de la lutte cantacuzénienne.	301
1. Opérations militaires.	301
2. Autres transactions.	304
§ 3. Dernier chapitre des mémoires de Cantacuzène.	310
CONCLUSION.	
310	
ANNEXES (INÉDITS).	
A Jean à Irène à l'entrevue de Didymotique.	313
B Cantacuzène et les Turks.	302
C Incidents de la nomination d'Alex s au patriarcat de Russie.	325
D Prétentions et caractères de Barlaam.	328
E Lettre de l'archevêque latin d'Ephèse Paul.	351



